Documents de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences

(Méxique, 1948-1949)

Pour réduire la durée du téléchargement, le Service de la bibliothèque et des archives de l'UIT a divisé les documents de conférence en sections.

- Le présent fichier PDF contient le Document N° 1 - 100.
- Le jeu complet des documents de conférence comprend le Document N° 1 - 966.

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 1-F

Le 22 octobre 1948

REUNION DES CHEFS DE DELEGATIONS DU

21 OCTOBRE 1948

ORDRE DU JOUR

1. Emploi d'une langue de travail supplémentaire (Doc. JD-b)
2. Rapport de l'Administration invitante concernant la préparation de la Conférence (Doc. JD-c)
3. Présentation du Secrétariat. Organisation du Secrétariat (Doc. JD-d) (Doc. JD-e)
4. Etablissement d'un Comité du Budget (Doc. JD-f)
5. Projet de règlement intérieur (Doc. JD-g)
6. Rapport de la Commission du plan
7. Organisation et mandat des Commissions (Doc. JD-h)
8. Présidence et vice-présidence des Commissions
9. Participations (Doc. JD-i)
10. Horaire des séances
11. Questions diverses
12. Avis

ARCHIVES U.I.T. GENÈVE

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No 2 - F

22 octobre 1948

México, 1948

EMPLOI D'UNE LANGUE DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

PROJET DE RESOLUTION SOUMIS A L'EXAMEN DE LA SEANCE PLENIERE DU 25 OCTOBRE

CONSIDERANT QUE :

1. La Commission du plan lors de sa première session à Genève s'est trouvée devant la nécessité, afin d'atteindre rapidement ses objectifs, d'admettre une langue de travail supplémentaire ;

2. Le Conseil d'Administration a pris, le 2 octobre 1948, au cours de sa troisième session, la décision ci-après :

"1- Avant les conférences ou réunions des organes de l'Union, les Administrations participantes seront invitées à faire savoir quelles sont les langues orales dont elles ont besoin.

2- Le Secrétariat fera les arrangements nécessaires pour l'interprétation conformément à ces indications.

3- Après la clôture de la Conférence, le Secrétariat soumettra aux Administrations, sur la base des unités contributives, un compte provisoire de leur part au total des frais des services linguistiques.

4- Dans le cas où une Administration refuserait de payer sa part des frais occasionnés par l'emploi d'une langue autre que l'anglais, le français et l'espagnol, le montant correspondant sera déduit de son compte, et après rectification, un compte définitif sera soumis aux autres Administrations".

Le télégramme officiel du Secrétaire Général de l'Union, annonçant la décision du Conseil, contient l'additif suivant :

"Les effets de cette décision seront dûment notés et, le cas échéant, la question sera examinée à nouveau à la quatrième session du Conseil.
En ce qui concerne la Conférence de Mexico City le point numéro un est évidemment sans effet en raison du manque de temps, mais les points deux, trois et quatre seront appliqués".

3. Dans le but d'accélérer et de rendre plus fructueux les travaux de la Conférence, la Délégation soviétique à la Conférence de Radiodiffusion à Hautes Fréquences a demandé que la langue russe soit employée dans les réunions et pour la préparation des documents;

LA CONFERENCE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

DECIDE :

a - La langue russe est admise comme langue de travail tant pour les débats que pour la documentation;
b - Les modalités définies dans la décision du 2 octobre 1948 du Conseil d'Administration de l'Union, au sujet de l'emploi d'une quatrième langue dans les débats, seront appliquées après la clôture de la Conférence de Radiodiffusion à Hautes Fréquences;
c - En ce qui concerne la préparation de la documentation de la Conférence en langue russe la Conférence demande que soient appliquées les modalités citées ci-dessus et émet le voeu que le Conseil d'Administration approuve cette procédure lors de sa quatrième session.
d - La délégation qui a demandé l'emploi d'une quatrième langue pour la préparation des documents et dans les débats de la Conférence s'engage à accepter la décision du Conseil d'Administration à ce sujet .

Document No.3-F

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

22 octobre 1948

México, 1948

RAPPORT

de l'Administration du Mexique relatif aux préparatifs de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences

En raison de la décision prise à Atlantic City l'année dernière qui désignait la ville de Mexico City comme siège de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences, l'Administration mexicaine, par l'intermédiaire de l'Union internationale des télécommunications, a eu l'honneur d'inviter tous les membres de celle-ci à participer à cette importante conférence administrative .

La même Administration mexicaine, se référant aux obligations énoncées au Chapitre V, Lettre E, paragraphe 7, alinéas a) et d) du Rapport de la Conférence d'Atlantic City et à celles contractées avec l'Union internationale des télécommunications conformément à l'accord conclu le 1er juin dernier entre ses représentants et ceux de l'organisme international -dont copie est jointe à ce rapport -, a le plaisir d'informer l'Honorable Assemblée de ce qui suit :

L'Administration mexicaine a fait tous ses efforts pour que les besoins des pays qui devaient lui être soumis avant le 15 janvier 1948 soient reproduits et communiqués à toutes les Administrations Membres de l'Union avant le 13 février suivant; cependant, elle regrette de n'avoir pu se conformer en temps voulu à cette recommandation car la majeure partie des dits renseignements lui sont parvenus en retard et ils ont été finalement communiqués sous forme d'un volume et de trois suppléments. D'autre part, elle désire faire savoir que les observations au Rapport de la Commission du plan reçues en date du 1er septembre s'élevaient à 3 et à 20 seulement le 26 du même mois. De ce fait, elle a jugé opportun de soumettre les observations reçues à l'examen direct de ladite Commission du plan au cours de sa deuxième séance sans avoir procédé au travail de systématisation et sans avoir rédigé le rapport auxquels se réfèrent les recommandations de la Conférence d'Atlantic City .

En ce qui concerne les engagements contractés dans le but de mener à bonne fin les travaux d'organisation de cette Conférence, l'Administration mexicaine, en étroite coopération avec le Secrétariat de l'Union, a veillé à tout : d'une part, aux détails administratifs de ladite organisation et, d'autre part, elle a effectué les travaux d'installation des salles destinées aux séances de la Conférence et des locaux réservés aux bureaux du Secrétariat de façon à ce qu'ils répondent à tous les besoins prévus devant permettre le maximum de commodité et d'efficacité. Elle a de plus installé des bureaux pour les services de réception de Messieurs les Délégués. Ces bureaux se trouvent dans le même édifice que les bureaux cités précédemment, c'est-à-dire à la "Escuela Normal para Maestros" où sont également installés un restaurant et un club social destinés aux honorables visiteurs .

L'Administration mexicaine souhaite que toutes les mesures prises par elle pour mener à bien l'organisation de cette Conférence s'avèrent d'un bénéfice réel pour le développement des travaux de cette dernière .

México D.F., le 18 octobre 1948

Le Directeur Général
des Télécommunications

Ing. Miguel Pereyra

ANNEXE AU DOCUMENT 3-F.

Messieurs les délégués sont informés que le Secrétariat des délégations a organisé à leur intention les services suivants:

Renseignements d'ordre général.
Logements, hôtels, appartements.
Enregistrement.
Listes d'adresses.
Distribution d'insignes et de cartes d'identité.
Transports, autobus, taxis et excursions.
Restaurant et club.
Bulletin, Journal Officiel et "Gazette Sociale".
Protocole et liaison avec le Gouvernement.
Douane.
Réception.
Manutention des salles et bureaux réservés à MM. les Délégués.
Dispensaire.

SECRETARIAT DES DELEGATIONS

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

1. LOGEMENTS, HOTELS, APPARTEMENTS, LISTES D'ADRESSES, DISTRIBUTION D'INSIGNES ET DE CARTES D'IDENTITE.

   Ce Service réserve des logements à l'intention de Messieurs les Délégués, s'occupe de leur réception, leur fournit des documents d'identité et le Guide général de la Conférence. Il leur donne tous renseignements.

2. TRANSPORTS, AUTOBUS, TAXIS, EXCURSIONS.

   Ce Service s'occupe des transports et des excursions. Il retient des autobus et taxis à cet effet.

Annexe au document 3-F

3. RESTAURANTS ET CLUB "UIT"

Ce Service s'occupe du restaurant, veille à la qualité des aliments et à la rapidité de ce service. Il élimine toutes difficultés que MM. les Délégués pourraient rencontrer au cours de leurs repas. Des boissons seront servies au club "UIT", à des prix modiques. Les additions seront réglées au moyen de coupons distribués par le chef du service. De cette manière, on évitera la présence d'étrangers à la Conférence.

4. BULLETIN, JOURNAL OFFICIEL INTITULE "ELECTRON DU MATIN", GAZETTE SOCIALE.

Ce Service assure la liaison entre les divers secrétariats de la Conférence et les services de presse, de radio et cinématographiques, par la publication d'un bulletin quotidien en espagnol, en français et en anglais.

5. CHEF DU PROTOCOLE ET DU SERVICE DE LIAISON AVEC LE GOUVERNEMENT (DRAPEAUX DE LA CONFERENCE, MANUTENTION DES SALLES ET BUREAUX).

S'occupe de tous problèmes relatifs aux douanes, au protocole et aux rapports avec le Gouvernement. Assure la direction supérieure des Services de réception et des fêtes officielles. Ce Service, en effet, a mission d'envoyer toutes invitations concernant les manifestations organisées en marge de la Conférence. Il se tient en contact direct avec l'administrateur de la "Escuela" et avec MM. Jeanneret et Wettstein, afin d'éliminer toutes complications éventuelles au sujet des salles et bureaux réservés à MM. les Délégués.

6. DISPENSAIRE.

MM. les Délégués sont informés qu'un dispensaire est à leur disposition pour tous soins et secours d'urgence dont ils pourraient avoir besoin. Il incombe également à ce Service de se mettre en contact avec les Assurances Sociales et l'Assistance Publique pour leur demander, le cas échéant,

des médecins spécialisés ainsi que des listes de sanatoriums et cliniques, allégeant de la sorte la tâche des deux médecins de garde au dispensaire, le matin et l'après-midi. D'autre part, le dispensaire est tenu de rester en contact direct avec la Section du Protocole, afin que, en cas de maladie grave de quelque délégué, celle-ci soit en mesure de porter le fait à la connaissance de l'Ambassade ou de la Légation intéressée.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1 9 4 8

Document No. 4 - F

20 octobre 1948

ORGANISATION DU SECRETARIAT

1 - Service des Délégations

(Secrétaire adjoint : M.Camacho)

Ce bureau chargé d'accueillir les délégués dès leur arrivée, a des attributions très variées:

a) Il procède à l'inscription des délégués lors de leur arrivée et leur remet une carte d'identité, un insigne et un jeu de publications concernant la Conférence. Il tient à jour et publie la liste des participants à la Conférence.

Il aide des délégués à se procurer un logement en ville, et à cet effet tient à jour un répertoire des chambres d'hôtel, pensions ou appartements meublés disponibles avec toutes indications à leur sujet.

(Section des inscriptions: des logements : Mme Alexander)

b) Il donne aux délégués qui le désirent, toutes informations d'ordre touristique et remplit pour eux le rôle d'un bureau de voyage: renseignements touristiques, achat de billets de chemins de fer,location d'automobiles, retenue de chambre dans les hôtels, etc...
D'autre part, il organise un service de transport par autobus permetant aux délégués de se rendre à certaines heures de certains points de la ville au siège de la Conférence, et réciproquement.

(Section des Transports : M. Cuellaz)

c) Il est chargé de la direction du Club (CIRAF Club) et de mettre à la disposition des membres de la Conférence un restaurant où ils peuvent se procurer des rafraîchissements et des repas à des prix raisonnables et trouver un lieu de réunion en dehors de leurs activités professionnelles.

(Section du restaurant et du CIRAF Club : Mlle Lage y Castro)

d) Il assure les relations entre la Conférence et la presse d'information et publie un bulletin quotidien contenant des nouvelles et des articles susceptibles d'intéresser les délégués à la Conférence.

(Section de la Presse : M.Juarez)

e) Il assure la liaison avec les autorités mexicaines pour faciliter aux délégués l'obtension de visas, le dédouanement de leurs bagages etc.

(Section du Protocole : Mlle Diaz)

f) Il tient à la disposition des participants à la Conférence un dispensaire où ces derniers pourront recevoir, en cas de besoin, les premiers soins que leur état pourrait nécessiter.

g) Une succursale bancaire fonctionne également sous la direction du Service des Délégations.

II - Service Intérieur

(Secrétaire adjoint : M.Rubio)

En plus de l'administration du personnel local et de l'entretien des locaux de la Conférence, ce service s'occupe de la reproduction des documents de leur distribution et du service des communications (poste, télégraphe et téléphone).

III - Service Administratif

(Secrétaire adjoint : M.Jeanneret)

Les attributions de ce service concernent uniquement le fonctionnement intérieur du Secrétariat: comptabilité, trésorerie, personnel, matériel, entretien,etc...

IV - Service Technique

(Secrétaire adjoint : M.Th. Wettstein)

Le Secrétaire technique assure personnellement la liaison entre les diverses commissions et les services du Secrétariat. Il est en somme l'intermédiaire obligé entre les délégués et le Secrétariat dans toutes les questions concernant le côté substantif des travaux de la Conférence.

Les fonctions du Service technique, dans ses rapports avec les délégations, sont les suivantes :

a) Il reçoit et enregistre les documents que les Commissions ou les Délégations désirent faire publier : procès-verbaux, propositions, rapports des groupes de travail, notes de calcul, graphiques, etc...

Il dirige l'acheminement de ces documents vers les services intérieurs: traduction, dactylographie, reproduction et distribution.

(Section du Contrôle des documents : Mrs Palmer, Mrs McLaughlin)

b) Il fournit des rapporteurs aux assemblées plénières, qui se chargent de la rédaction des procès-verbaux.

(Section des rapporteurs : M.G. Campbell)

c) Il conserve les archives techniques de la Conférence et tient à la disposition des délégués une collection de documents et d'ouvrages de référence.

(Section des Archives et Références : Mme U. Morvan)

V - Service de l'Edition Technique

(Ingénieurs : MM. J. Millot, A.K. Dobbie, M. Polo)

Les attributions des ingénieurs chargés de ce service sont principalement de veiller à ce que les documents publiés par la Conférence réunissent, du point de vue technique, toutes les conditions voulues de clarté, d'exactitude et de précision. Ils travaillent en liaison étroite avec les délégués, les rapporteurs, les interprètes et les traducteurs, et se tiennent à la disposition des membres des délégations ou du Secrétariat qui désirent les consulter au sujet de la rédaction des documents présentant un caractère technique.

VI - Service des Langues

(Secrétaire adjoint : Mlle B. De Puy)

Le Service des Langues remplit deux fonctions distinctes :
a) Il assure l'interprétation pendant les assemblées plénières de la Conférence, les séances des Commissions, des sous-commissions et des Groupes de Travail (Section d'interprétation consécutive et simultanée: Mrs Stoop) ainsi que la traduction des documents dans les langues de la Conférence (Service de traduction : anglais: M. Butler; francais: M. Aillaud; espagnol: M. Ortiz; russe: M.I.Tolstoy).

b) Il tient à la disposition des délégations des sténographes capables de prendre sous la dictée dans l'une quelconque des langues de travail les textes que leurs membres désirent faire dactylographier avant de les remettre au Service technique en vue de leur publication, qu'il s'agisse de rapports de Commissions ou de propositions.
(Section Sténo-dactylographique : Mlle Scheyvaerts).

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1 9 4 8

Document No. 5-F

22 octobre 1948

PROJET DE LETTRE A ADRESSER A

CHAQUE DELEGUE

Monsieur,

Certaines délégations aux Conférences de l'Union internationale des télécommunications se trouvent souvent dans l'obligation de présenter des documents qu'elles ont dû rédiger dans une langue qui n'est pas celle du pays qu'elles représentent. Le caractère scientifique ou technique de la plupart des textes ne fait en général qu'accroître les difficultés de langage auxquelles ces délégations ont à faire face.

Le Secrétariat de la Conférence, désireux de faciliter la tâche des délégués et soucieux de publier des documents qui réunissent, du point de vue technique, toutes les conditions requises de clarté, d'exactitude et de précision, a créé un service d'Edition technique assuré par des ingénieurs parlant l'anglais, l'espagnol et le français, dans l'espoir que vous utiliserez les services de ces derniers chaque fois que vous éprouverez quelque difficulté dans la rédaction d'un document.

Je vous serais donc très reconnaissant si, dans le but d'accélérer les travaux de traduction et de publication incombant au Secrétariat, vous vouliez bien, lorsque vous l'estimerez utile, soumettre aux ingénieurs du service d'Edition technique les documents présentant un caractère scientifique ou technique que vous désirerez faire paraître, avant de les remettre à la section de Contrôle des documents. Ces ingénieurs pourront ainsi s'assurer que le texte que vous leur présenterez peut être clairement et fidèlement reproduit dans les diverses langues de travail et que les les termes techniques qui y apparaissent rentrent autant que possible dans la terminologie généralement adoptée par les conférences de l'Union des télécommunications.

Si pour une raison quelconque, les ingénieurs du service d'Edition technique estiment que des modifications doivent être apportées aux textes que vous leur avez soumis, il reste bien entendu qu'ils se mettront en rapport avec vous et que les changements qu'ils penseront opportun d'effectuer ne le seront qu'avec votre assentiment.

Veuillez .....

Le Secrétaire

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 6 - F

22 octobre 1948

ETABLISSEMENT D'UN COMITE DU BUDGET

Lors de sa troisième session, le Conseil d'Administration de l'Union a pris la décision d'établir à toutes les Conférences de l'Union un Comité du budget qui aura pour tâche d'effectuer un contrôle préliminaire des dépenses de la Conférence et de prendre les mesures nécessaires au cas de dépenses extraordinaires s'écartant du budget établi pour la Conférence.

La Réunion des Chefs de Délégations propose que ce Comité du budget soit crée pour la Conférence de Radiodiffusion à Hautes Fréquences. Les personnes ci-après constitueront ce comité:

Un représentant de la Commission Exécutive (ou Groupe de Coordination);
Un représentant de l'Administration invitante, M. Azoños, du Secrétariat des finances du Gouvernement Mexicain;
Le Secrétaire de la Conférence, M. L.E. Dostert.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México 1948

Document No. 7-F

22 octobre 1948

PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR SOUMIS A L'ATTENTION DE LA SEANCE PLENIERE

ARTICLE 1

Ordre des places

Aux séances plénières et des commissions, les délégués, représentants, experts et attachés sont groupés par délégation et les délégations sont rangées dans l'ordre aplhabétique des noms en français des pays représentés.

ARTICLE 2

Première séance de l'assemblée plénière

La première séance de l'assemblée plénière est ouverte par une personnalité désignée par le gouvernement invitant.

ARTICLE 3

Election du président et des vice-présidents

Le président et les vice-présidents de la Conférence sont élus à la première séance de l'assemblée plénière de la Conférence.

ARTICLE 4

Pouvoirs du président

Le président ouvre et clôt les séances plénières, dirige les délibérations et proclame les résultats des votes.

Il a, en outre, la direction générale de tous les travaux de la Conférence.

ARTICLE 5

Secrétariat de la conférence

Il est constitué un secrétariat de la conférence, composé de personnel du Secrétariat général de l'Union et, le cas échéant, de personnel de l'administration du gouvernement invitant.

ARTICLE 6

Institution des commissions

1. L'assemblée plénière peut instituer des commissions pour examiner des questions soumises aux délibérations de la conférence.

Projet de règlement intérieur
soumis à l'attention des chefs des délégations

Ces commissions peuvent instituer des sous-commissions qui, à leur tour, peuvent instituer des groupes de travail.

ARTICLE 7

Composition des commissions

1. - Les commissions sont composées des délégués des Membres ou Membres associés qui en ont fait la demande ou qui ont été désignés par l'assemblée plénière .

2. - Les commissions peuvent aussi comprendre des représentants des exploitations privées et d'organismes internationaux reconnus. Toutefois, ces représentants ne participent pas aux votes .

ARTICLE 8

Président, vice-présidents et rapporteurs des commissions.

1. - Le président de la conférence soumet à l'approbation de l'assemblée plénière le choix du président et des vice-présidents de chaque commission .

2. - Les présidents de chaque commission formulent des propositions relatives à la composition des sous-commissions et des groupes de travail .

ARTICLE 9

Participation des groupements privés

Les sociétés, associations ou particuliers peuvent être autorisés par l'assemblée plénière ou par les commissions à présenter des pétitions ou à soumettre des résolutions à condition que ces pétitions ou résolutions soient contresignées par le chef de la délégation du pays intéressé. Ces sociétés, associations ou particuliers peuvent aussi assister aux séances de ces commissions, mais les porte-parole ne prennent part aux discussions que dans les limites fixées par le président de la commission en accord avec le chef du pays intéressé .

ARTICLE 10

Convocation aux séances

Les séances de l'assemblée plénière et les séances des commissions, sous-commissions et groupes de travail sont annoncés soit par lettre, soit par avis affiché au lieu de réunion de la conférence.

ARTICLE 11

Ordre de discussion

1. - Les personnes désirant prendre la parole ne peuvent le faire qu'après avoir obtenu le consentement du président. En règle générale, elles commencent par indiquer leurs qualités .

2. - Toute personne ayant la parole doit s'exprimer lentement et distinctement, en séparant bien les mots et en marquant des temps d'arrêt fréquents afin de permettre à l'auditoire de bien comprendre sa pensée .

ARTICLE 12

Propositions soumises avant l'ouverture de la conférence

Les propositions soumises avant l'ouverture de la conférence sont renvoyées par l'assemblée plénière aux commissions compétentes.

ARTICLE 13

Propositions présentées au cours de la conférence

1. Aucune proposition ou amendement ne pourra être présenté s'il n'a pas été contresigné ou appuyé par le chef de la délégation du pays intéressé ou par son suppléant .

2. Le président de la conférence est juge des conditions dans lesquelles une proposition ou un amendement doit être présenté : soit par distribution du texte à toutes les délégations, soit seulement par communication verbale.

3. Aux séances de l'assemblée plénière, toute personne autorisée peut lire ou demander qu'il soit donné lecture de toute proposition ou amendement présenté par elle au cours de la conférence, et peut être admise à en exposer les motifs .

ARTICLE 14

Propositions présentées aux commissions au cours de la conférence

1. Les propositions ou amendements présentés après l'ouverture de la conférence doivent être remis au président de la commission compétente, ou, en cas de doute au sujet de la commission compétente, au président de la conférence .

2. Le président de la commission saisie est juge des conditions dans lesquelles la proposition ou l'amendement doit être annoncé : soit par distribution du texte à tous les membres de la commission, soit seulement par communication verbale.

ARTICLE 15

Propositions ajournées

Quand une proposition ou un amendement a été réservé ou quand son examen a été différé, la délégation sous les auspices de laquelle il a été présenté doit veiller à ce que cette proposition ou cet amendement ne soit pas perdu de vue par la suite.

ARTICLE 16

Procédure de vote en séance plénière

1. Au cours des séances d'assemblée plénière, chaque proposition ou amendement présenté après les dicussions y relatives peut faire l'objet d'un vote selon l'avis du président ou à la demande de dix délégués ayant le droit de vote.

2. Pour qu'un vote soit valable la moitié au moins des déléga_ tions accréditées à la conférence et ayant le droit de vote doivent être présentes ou représentées à la séance au cours de laquelle le vote est exprimé.

3. Le vote a lieu à mains levées. Si une majorité n'apparaît pas clairement ou si un décompte individuel des voix est demandé on pro_ cède à un vote par appel nominal dans l'ordre alphabétique des noms en français des Membres.

4. Au cours des séances plénières, aucune proposition ou amende_ ment n'est adopté s'il n'est appuyé par la majorité des délégations présentes et votant. Les abstentions ne sont pas prises en consi_ dération dans le décompte du nombre des votes nécessaires pour cons_ tituer la majorité. En cas de partage des voix, la mesure est con_ sidérée comme rejetée.

5. Au cas où le nombre des abstentions dépasse la moitié des délé_ gations présentes et votant, la mesure sera renvoyée à l'examen d'une séance ultérieure au cours de laquelle les abstentions n'en_ treront plus en ligne de compte.

6. Si, au moment où un vote est décidé, cinq au moins des déléga_ tions présentes et ayant qualité pour voter, demandent que le scru_ tin soit secret, il est procédé à un tel scrutin et les disposi- tions nécessaires sont prises pour en assurer le secret.

7. Toute délégation peut donner mandat à une autre délégation d'exercer sor droit de vote au cours d'une ou de plusieurs séances auxquelles il ne lui est pas possible d'assister.En aucun cas , une délégation ne pourra excercer plus d'un vote par procuration.

ARTICLE 17

Droit de vote et procédure de vote dans les commissions

La procédure de vote dans les commissions est définie par les dispositions figurant à l'article 16 du présent réglement.

ARTICLE 18

Adoption de nouvelles dispositions

1. En règle générale, les délégations qui ne peuvent faire préva_loir leur avis sur une proposition acceptée par les autres déléga_tions doivent s'efforcer de se rallier à l'opinion de la majorité.

2. Toutefois, s'il apparaît à une délégation que la mesure envisagée est de nature à empêcher son gouvernement de ratifier les décisions de la conférence, cette délégation peut faire des réserves à titre provisoire ou définir au sujet de cette mesure.

ARTICLE 19

Procès-verbaux des séances plénières

1. Les procès-verbaux des séances plénières sont rédigés par le secrétariat de la conférence.

2. (1) En règle générale les procès-verbaux ne contiennent que les propositions et les conclusions, avec les motifs principaix y rela_tifs en termes concis.

(2) Toutefois, chaque délégué, représentant ou observateur a le droit de demander l'insertion,analytique en in-extenso, au procès-verbal de toute déclaration qu'il a faite. Dans ce cas, il doit en fournir lui-même le texte au secrétariat de la conférence dès que possible, après la fin de la séance. Il est recommandé de n'user de cette faculté qu'avec discrétion.

ARTICLE 20

Rapports des commissions

1. (1) Les débats des commissions et sous-commissions sont résumés

séance par séance, dans des rapports où se trouvent mis en relief les points essentiels des discussions, les diverses opinions exprimées qu'il est utile que l'assemblée plénière connaisse, et enfin les propositions et les conclusions qui se dégagent de l'ensemble.

(2) Toutefois, chaque délégué, représentant ou observateur a le droit de demander l'insertion, analytique ou in-extenso, au rapport de toute déclaration qu'il a faite. Dans ce cas, il doit en fournir lui-même le texte au rapporteur dans le plus bref délai possible après la fin de la séance.

2. Eventuellement, les commissions et sous-commissions établissent à la fin de leurs travaux un rapport final dans lequel elles récapitulent, sous une forme concise, les propositions et les conclusions qui résultent des études qui leur ont été confiées.

ARTICLE 21

Adoption des procès-verbaux et des rapports

1. (1) En règle générale, au commencement de chaque séance l'assemblée plénière, ou de chaque séance de commission ou de sous-commission, il est donné lecture du procès-verbal ou du rapport de la séance précédente.

(2) Toutefois, le président peut, lorsqu'il estime cette manière de procéder satisfaisante, et si aucune opposition ne se manifeste, se borner à demander si des membres de l'assemblée plénière, ou de la commission ou de la sous-commission ont des observations à présenter sur la teneur du procès-verbal ou du rapport.

(3) Des amendements aux procès-verbaux ou aux rapports peuvent être présentés au cours de la séance chargée d'approuver ces procès-verbaux ou rapports, ou au cours de toute séance ultérieure.

2. Ensuite, le procès-verbal ou le rapport est adopté ou amendé, suivant les observations faites et qui ont été approuvées par l'assemblée plénière ou par la commission ou la sous-commission.

3. Tout rapport final doit être approuvé par la commission ou la sous-commission intéressée.

4. (1) Le procès-verbal de la séance de clôture de l'assemblée plénière est examiné et approuvé par le président de la conférence.

(2) Le rapport de la dernière séance d'une commission ou d'une sous-commission est examiné et approuvé par le président de cette commission ou de cette sous-commission.

ARTICLE 22

Commission de rédaction

1. Les textes des décisions et recommandations de la conférence établis autant que possible dans leur forme définitive par les diverses commissions, en tenant compte des avis exprimés, sont soumis à une commission de rédaction chargée d'en perfectionner la forme sans modifier le sens, et de les assembler avec les textes anciens non amendés.

2. Les textes d'ensemble mis au point sont soumis à l'approbation de l'assemblée plénière de la conférence, qui prend une décision à leur sujet, ou les renvoie pour nouvel examen à la commission compétente.

ARTICLE 23

Approbation définitive

Les textes des décisions et recommandations ne sont définitifs qu'après une seconde lecture, suivie d'approbation.

ARTICLE 24

Signature

Les textes définitivement approuvés par la conférence sont soumis à la signature des délégués munis des pouvoirs mécessaires, en suivant l'ordre alphabétique des noms en français des pays.

ARTICLE 25

Communiqués de presse

Des communiqués officiels sur les travaux de la conférence ne peuvent être transmis à la presse qu'avec l'autorisation du président ou de l'un des vice-présidents de la conférence.

ARTICLE 26 (en suspens)

Franchise

CONFERENCE
INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION
A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No 8-F

22 octobre 1948

PROJET SE RAPPORTANT AUX COMMISSIONS ENVISAGEES POUR LA CONFERENCE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES ET AU MANDAT DE CES COMMISSION

1. DIRECTION

Réunion sous la présidence du Président de la Conférence pour veiller au développement des travaux de la Conférence et arrêter au fur et à mesure des besoins le programme de travail, avec le pouvoir de proposer à l'Assemblée plénière une extension des mandats assignés aux diverses Commissions.

Chaque Commission étudiera son propre mandat et si elle désire le modifier, soit pour le réduire, soit pour l'étendre, il conviendra de présenter ces propositions dans un délai de 8 jours au Comité de Direction pour examen et approbation."

2. POUVOIRS

Vérification des pouvoirs des différents délégués conformément aux dispositions figurant à l'Annexe 4 de la Convention internationale des télécommunications d'Atlantic City.

Présentation de rapports périodiques à l'Assemblée plénière au sujet des pouvoirs.

3. PRINCIPES GENERAUX

Définition de l'ordre de priorité et des principes généraux suivant lesquels il conviendra d'élaborer le projet définitif du plan d'assignation de fréquences en matière de radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu :

a) des rapports de la Commission du plan (Sessions de Genève et de México)

b) des observations soumises par les différents pays et des documents de la Conférence qui contiennent des points de vue ou des renseignements à ce sujet.

c) En raison du caractère de ses travaux, cette Commission devrait comprendre les Chefs de délégation ou une personne par eux désignée, assistée, au besoin, d'un conseiller.

4. TECHNIQUE

Etablissement des principes et normes techniques valables pour l'élaboration du projet définitif du plan d'assignation des fréquences en matière de radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu :

a) du rapport de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City;

b) des rapports de la Commission du plan (Sessions de Genève et de México);

c) des observations soumises par les différents pays et des documents de la Conférence qui contiennent des points de vue ou des renseignements à ce sujet;

d) des documents 63-R et 547-R de la Conférence de radiocommunications d'Atlantic City et du document 148-Rhf de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City.

5. DEMANDES

Uniformisation et analyse des demandes envoyées par les différents pays, après avoir signalé l'ordre de fréquences le plus approprié pour chacune de ces demandes dans le but de réaliser l'accord des demandes de fréquences avec les normes techniques adoptées par la Conférence, compte tenu des facteurs tels que la puissance, la directivité de l'antenne, la position géographique, etc...

6. PLAN

Elaboration du projet définitif du plan d'assignation de fréquences en matière de radiodiffusion à hautes fréquences sur la base des principes généraux et des normes techniques adoptées par la Conférence.

7. APPLICATION ET MISE EN VIGUEUR

1. Etablissement de toutes mesures pour :

a) la mise en vigueur du plan d'assignation des fréquences en matière de radiodiffusion à hautes fréquences;

b) l'application la meilleure possible du plan.

2. Fixation de la ou les dates de mise en vigueur du plan d'assignation.

(Doc. 8-F)

8. REDACTION

Le titre de cette Commission définit ses fonctions.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document No. 9-F

22 October 1948

PARTICIPATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

La Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences a reçu les télégrammes suivants:

1. BURINTERNA A TELESCOP MEXICO CITY
POUR TELECOMUNICACIONES CONFERENCIA ALTAS FRECUENCIAS STOP
LISTE NO 17 PRIMO NATIONS UNIES LAKE SUCCESS SERONT
REPRESENTEES A CONFERENCE NOMS DES DELEGUES SERONT
COMMUNIQUES PROCHAINEMENT STOP

2. BURINTERNA BERNE A TELESCOP MEXICO
GENTEL BRUXELLES NOUS TELEGRAPHIE CE QUI SUIT:"CONCERNE
CONFERENCE RHF SUITE A INVITATION GOUVERNEMENT MEXICAIN
TRANSMISE PAR VOTRE TELEGRAMME DIX AVRIL STOP ORGANISATION
INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION OIR AYANT SON SIEGE A
BRUXELLES DEMANDE DE PARTICIPER CONFERENCE MEXICO DANS LES
CONDITIONS PREVUES POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
STOP PRIERE EN FAIRE PART AU GOUVERNEMENT MEXICAIN STOP
NOUS SUPPOSONS QUE CE GOUVERNEMENT DONNERA SUITE A CETTE
DEMANDE CONFORMEMENT A CHAPITRE DEUX DU REGLEMENT GENERAL
STOP RENSEIGNEMENTS SUR PARTICIPATION OFFICIELLE DE LA
BELGIQUE A CONFERENCE MEXICO PARVIENDRONT PROCHAINEMENT"
PRIONS FAIRE LE NECESSAIRE AU SUJET ADMISSION OIR

3. SERVICE URGENT BURINTERNA GENEVE A TELESCOP MEXICO
CONFORMEMENT A DECISION FAVORABLE CONSEIL ADMINISTRATIF SCAP
TOKIO (SUPREME COMMANDER ALLIED POWERS) A L'INTENTION ENVOYER
UN OBSERVATEUR NATIONALITE AMERICAINE ACCOMPAGNE D'UN
CONSEILLER TECHNIQUE JAPONAIS A LA CONFERENCE DE MEXICO CITY
STOP

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No. 10 - F

Lundi, 25 octobre 1948

México, 1948

PREMIERE SEANCE PLENIERE

25 OCTOBRE 1948

ORDRE DU JOUR

1. Statut de la Conférence Internationale de Radiodiffusion à Hautes Fréquences
2. Approbation du Secrétariat
3. Approbation de la liste provisoire des participants (Document No. 9-f)
4. Adoption du règlement intérieur (Document No. 7-f)
5. Langues à employer à la Conférence (Document No. 2-f)
6. Organisation et mandats des Commissions (Document No. 8-f)
7. Présidences et vice-présidences des Commissions (Document No. 11-f)
8. Participation aux travaux des Commissions
9. Comité du Budget (Document No. 6-f)
10. Rapport de la Commission du Plan
11. Rapport de l'Administration invitante (Document No. 3-f)
12. Organisation du Secrétariat (Document No. 4-f)
13. Horaire de travail
14. Programme du mardi, 26 octobre
15. Questions diverses
16. Communications

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document no. 11-F

25 octobre 1948

PAYS PROPOSES A LA PRESIDENCE ET AUX VICE-PRESIDENCES DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Commission	Président	1er vice-président	2ème vice-président
1. Direction	Mexique		
2. Pouvoirs	Argentine	Belgique	Albanie
3. Principes généraux	Pays-Bas	France	Finlande
4. Technique	Inde	USA	URSS
5. Demandes	Royaume-Uni	Tchécoslovaquie	Brésil
6. Plan	Danemark	URSS	USA
7. Application et mise en vigueur	Norvège	Chine	Australie
8. Rédaction	France	Canada	Colombie

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document N° 12-F

25 octobre 1948

Original : ANGLAIS

ROYAUME-UNI

PROPOSITION DE MANDAT POUR LA COMMISSION 5

a) Examiner les demandes soumises par les divers pays et uniformiser leur présentation.

b) Veiller à ce que les assignations de fréquences demandées soient conformes aux recommandations faites à ce sujet par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City, et qu'elles répondent aux besoins du service en question.

c) Réviser ces demandes à la lumière de toutes conclusions ultérieures de la Commission technique de la Conférence, aussitôt que cette dernière les aura fait connaître.

d) Etablir l'horaire pour l'ensemble des demandes dans chacune des bandes.

H. FAULKNER
Chef de la délégation
du Royaume-Uni

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document N° 13-F

25 octobre 1948

Original : ANGLAIS

ETATS-UNIS

PROPOSITION DE MANDAT

N°1 - COMMISSION DE COORDINATION:

Cette Commission, qui comprendra les présidents des commissions respectives, sera présidée par le président de la Conférence. Elle aura pour tâche d'assurer la bonne marche des travaux des commissions respectives, et d'établir l'horaire des séances de certaines de ces commissions.

N° 2 - COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS:

Cette Commission sera chargée d'examiner les pouvoirs des divers délégués, notamment en fonction des clauses de la Convention Internationale des télécommunications d'Atlantic City.

Elle devra également présenter à l'Assemblée plénière des rapports périodiques concernant ces pouvoirs.

N° 3 - COMMISSION DES PRINCIPES GENERAUX

Cette Commission aura à étudier les divers types de priorité, ainsi que les principes généraux, susceptibles de servir de base à l'élaboration d'un ou de plusieurs plans de radiodiffusion à hautes fréquences. A cette fin, elle tiendra tout particulièrement compte:

a) des rapports de la Commission du Plan (sessions de Genève et de México).

b) des observations adressées à cette dernière par divers pays, ainsi que de ceux des documents de la présente Conférence, où se trouveront consignés les points de vue ou renseignements ayant trait à cette question.

N° 4 - COMMISSION TECHNIQUE :

A. Cette Commission aura pour tâche de recommander les principes et les règles de caractère technique devant présider à l'élaboration d'un ou de plusieurs Plans de radiodiffusion à haute fréquence, en prenant en considération:

Document N° 13-F
Etats-Unis
Proposition de mandat

1.- Les principes et les règles sur lesquels les pays se sont mis d'accord, et notamment les Actes définitifs des Conférences internationales des télécommunications et des radiocommunications d'Atlantic City (1947).

2.- Le rapport de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City.

3.- Les rapports de la Commission du Plan (sessions de Genève et de México).

4.- D'autres renseignements disponibles et utilisables, tels que les données contenues dans les documents provenant de divers organes de l'UIT.

5.- Les observations présentées par divers pays, et ceux des documents de la présente Conférence, où se trouveront consignés les points de vue ou renseignements ayant trait à cette question.

B. Elle devra également recommander à la Conférence tels principes ou règles de caractère technique qu'elle jugera nécessaires pour assurer avec succès la mise en oeuvre du ou des plans prévus.

N°5 - COMMISSION DES BESOINS:

Cette Commission commencera par fixer en tenant compte des travaux effectués lors des sessions de Genève et de México par la Commission du Plan, l'ordre des fréquences répondant le mieux à chacune des demandes, après quoi elle procédera à telles analyses complémentaires et à telles modifications de ces demandes qui s'imposeront.

N° 6 - COMMISSION DES PLANS :

Cette Commission devra immédiatement entreprendre, en tenant compte de tels facteurs qu'elle jugera bon de prendre en considération, la rédaction d'un ou de plusieurs plans d'attribution de fréquences, à soumettre à l'examen de la Conférence. Elle devra ultérieurement modifier ce ou ces plans suivant les instructions que la Conférence pourra éventuellement lui donner.

N° 7 - COMMISSION DE LA MISE EN OEUVRE:

Cette Commission aura à recommander les moyens les plus efficaces pour:

a) assurer la mise en oeuvre du ou des plans d'assignation de hautes fréquences à l'intention de la radiodiffusion.

Document N° 13-F
Etats-Unis
Proposition de mandat

b) veiller au maintien du fonctionnement correct et efficace de ce ou de ces plans;

c) fixer la date ou les dates auxquelles ce ou ces plans pourraient éventuellement entrer en vigueur.

N° 8 - COMMISSION DE REDACTION:

Cette Commission aura à remplir les fonctions généralement dévolues à une Commission de rédaction; elle devra notamment rédiger les documents définitifs émanant de la Conférence.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 14-F

28 octobre 1948

PROGRAMME DES SEANCES DE COMMISSIONS

du jeudi 28 octobre au mardi 2 novembre 1948.

Jeudi 28 octobre

COMMISSION	MATINEE	APRES-MIDI	SALLE NO.
POUVOIRS (No. 2)	10 h. à 11 h.30		I
PRINCIPES GENERAUX (No. 3)	11 h.45 à 13 h.		I
TECHNIQUE (No. 4)	10 h. à 13 h.		PLENIERE
DEMANDES (No. 5)		15 h. à 18 h.30	I
COM. DU PLAN (No. 6)		15 h. à 18h.30	PLENIERE
APPLICATION (No. 7)		15 h. à 18h.30	II

Vendredi 29 octobre

POUVOIRS (No. 2)	10 h. à 11 h.30		II
PRINCIPES GENERAUX(No3)	11 h.45 à 13 h.		I
TECHNIQUE (No. 4)	10 h. à 13 h.		PLENIERE
DEMANDES (No. 5)		15 h. à 18h.30	I
COM. DU PLAN (No.6)		15h. à 18 h.30	PLENIERE
APPLICATION (No. 7)		15h. à 18h.30	II

Mardi 2 novembre

POUVOIRS (No. 2)	10 h. à 11 h.30		II
PRINCIPES GENERAUX(No3)	11 h.45 à 13 h.		I
TECHNIQUE (No. 4)	10 h. à 13 h.		PLENIERE
DEMANDES (No. 5)		15 h. à 18h.30	I
COM. DU PLAN (No. 6)		15h. à 18h.30	PLENIERE
COORDINATION (No. 1)		15h. à 18h.30	II

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 15-F

27 octobre 1948

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
ALBANIE (République populaire d')		x	x	x	x	x	x	
ARGENTINE (Absent)								
AUSTRALIE	x	x	x	x	x	x	x	
AUTRICHE		x	x	x	x	x	x	
BELGIQUE (Absent)		x	x	x	x	x	x	x
BIELORUSSIE (RSS)		x	x	x	x	x	x	
BRESIL	x	x	x	x	x	x	x	
BULGARIE		x	x	x	x	x	x	
CANADA	x	x	x	x	x	x	x	x
CHILI			x	x	x	x	x	
CHINE	x	x	x	x	x	x	x	x
CITE DU VATICAN (Absent)								
COLOMBIE	x			x	x	x		
COLONIES, PROTECTORATS, TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET SOUS MANDAT DU R.U.		x	x	x	x	x	x	x
TERRITOIRES D'OUTRE-MER DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET TERRITOIRES ADMINISTRES COMME TELS		x	x	x	x	x	x	x
CONGO BELGE (Absent)								
CUBA	x	x	x	x	x	x	x	x
DANEMARK	x	x	x	x	x	x	x	x
REPUBLIQUE DOMINICAINE			x	x	x	x		
EL SALVADOR				x		x		
EGYPTE (Absent)								
EQUATEUR (Absent)								
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	x	x	x	x	x	x	x	x
FINLANDE	x	x	x	x	x	x	x	
FRANCE	x	x	x	x	x	x	x	x
GUATEMALA		x	x	x	x	x		
HONGRIE (Absent)								
INDE	x	x	x	x	x	x	x	x
INDONESIE			x	x	x	x	x	
IRLANDE			x	x	x	x	x	
ISLANDE (repres. par Danemark)			x	x	x	x	x	
ITALIE		x	x	x	x	x	x	x
LUXEMBOURG (rep. par Pays-Bas)			x	x	x	x		
MEXIQUE	x	x	x	x	x	x	x	x
MONACO			x	x	x	x	x	
NICARAGUA (Absent)								
NORVEGE (Absent)								

	I.	II.	III.	IV.	V	VI	VII.	VIII.
NOUVELLE ZELANDE	x	x	x	x	x	x	x	x
PAKISTAN	x	x	x	x	x	x	x	x
PANAMA (Absent)								
PAYS-BAS	x		x	x	x	x		
PEROU (Absent)								
POLOGNE			x	x	x	x		
PORTUGAL		x	x	x	x	x	x	
PROTECTORATS FRANCAIS DU MAROC ET DE LA TUNISIE		x	x	x	x	x	x	
YOUGOSLAVIE (République fédérative populaire de)	x		x	x	x	x		
UKRAINE (RSS)			x	x	x	x	x	
RHODESIE DU SUD		x	x	x	x	x	x	
ROUMANIE (République populaire de)			x	x	x	x	x	
ROYAUME-UNI DE LA GRANDE BRETAGNE ET DE L'IRLANDE DU NORD	x	x	x	x	x	x	x	x
SIAM			x	x	x	x	x	
SUISSE	x	x	x	x	x	x	x	x
TCHECOSLOVAQUIE	x		x	x	x	x		
UNION DE L'AFRIQUE DU SUD (Absent)								
U.R.S.S.	x	x	x	x	x	x	x	x
URUGUAY			x	x	x	x	x	
VENEZUELA		x	x	x	x	x	x	x
Délégué consultatif ONU			x	x	x	x	x	

Observateurs:

Mongolie (République populaire de)
S.C.A.P.
UNESCO

Experts : Sr. Catá y Galt (I.F.R.B.)
Dr. van der Pol

Published in French only

Издано только по Французски

Publicado solamente en francés

CONFERENCE
INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION
A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 16-F

27 octobre 1948

Ce document remplace le document No. 8-F

COMPOSITION ET MANDATS DES COMMISSIONS DE LA CONFERENCE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

1. COORDINATION

Cette Commission, sous la présidence du Président de la Conférence, comprendra les présidents et vice-présidents des diverses commissions. Elle aura pour tâche de coordonner les travaux des commissions.

Chaque commission étudiera son propre mandat, et si elle désire le modifier, elle devra présenter ses propositions dans un délai de huit jours à la Commission de coordination, pour examen.

Toute modification du mandat des diverses commissions devra être soumise à l'approbation de l'Assemblée plénière.

2. POUVOIRS

Procéder à la vérification des pouvoirs des différents délégués, conformément aux dispositions de la Convention internationale des télécommunications d'Atlantic City, et remplir toute autre fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée plénière de la Conférence.

Présenter des rapports périodiques à l'Assemblée plénière au sujet des pouvoirs.

3. PRINCIPES GENERAUX

Examiner et recommander les diverses catégories de priorité et les principes généraux suivant lesquels il conviendra d'élaborer le projet définitif du ou des plans d'assignation des fréquences à la rsdiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu:

a) des rapports et des documents de la Commission du plan (Sessions de Genève et de México);

b) des observations soumises par les différents pays et des documents de cette Conférence où sont consignés des points de vue ou des renseignements à ce sujet.

4. TECHNIQUE

1- Etudier et recommander les principes et normes techniques valables pour l'élaboration du projet définitif d'assignation des fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu :

a) Des principes et normes techniques sur lesquels les pays sont d'accord, notamment les Actes définitifs des conférences internationales des télécommunications et des radiocommunications d'Atlantic City, 1947;

b) Du rapport de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City;

c) Des rapports et documents de la Commission du plan (Sessions de Genève et México);

d) Des autres données disponibles et utilisables, telles les informations que les documents des différents organismes de l'UIT contiennent;

e) Des observations soumises par les différents pays et des documents de cette Conférence qui contiennent des renseignements à ce sujet.

2- Etudier et recommander à la Conférence, pour leur adoption, les normes techniques qu'elle jugera nécessaires pour assurer avec succès la mise en oeuvre de ou des plans.

5. DEMANDES

1- Examiner les demandes soumises par les divers pays et uniformiser leur présentation, après avoir déterminé l'ordre de grandeur des fréquences le plus approprié pour chaque demande.

2- Vérifier que les demandes d'assignations de fréquences soient conformes aux recommandations faites à ce sujet par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City,

compte tenu du rapport et des documents de la Commission du plan, et qu'elles répondent aux besoins du service demandé.

3- Réviser ces demandes à la lumière de toutes conclusions ultérieures de la Commission technique de la Conférence, aussitôt que cette dernière les aura fait connaître.

4- Préparer la récapitulation des demandes totales dans chacune des bandes et pour chaque heure.

6. PLAN

1- Entreprendre dans le plus bref délai possible, la rédaction d'un ou plusieurs plans d'assignations de fréquences sur la base des données disponibles qui émanent des travaux de la Commission du plan.

2- Soumettre de fréquents rapports à la Conférence sur le progrès de ses travaux, compte tenu de la durée prévue pour les travaux de la Conférence.

3- Modifier de temps en temps les résultats selon les principes généraux, les principes techniques et les normes, au fur et à mesure qu'ils seront formulés par les autres commissions intéressées.

7. APPLICATION ET MISE EN VIGUEUR

1- Recommander les moyens les plus efficaces pour :

a) Mettre en vigueur le ou les plans d'assignation des fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences;

b) Assurer d'une manière correcte et efficace l'exécution de ce ou ces plans.

2- Recommander la ou les dates auxquelles ce ou ces plans pourraient éventuellement entrer en vigueur.

8. REDACTION

Cette Commission aura à remplir les fonctions généralement dévolues à une commission de rédaction; elle devra notamment rédiger les documents définitifs émanant de la Conférence.

CONFERENCE INTERNATIONALE
DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

MEXICO, 1948

Document No. 17-F

28 Octobre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 5

ORGANISATION DU TRAVAIL DE LA COMMISSION 5 SELON UNE PROPOSITION DE SON PRESIDENT

Il est proposé d'assigner aux groupes de travail A, B et C les mandats suivants:

Groupe de travail A

Uniformiser les demandes de chaque pays relatives aux programmes, indépendamment des besoins en matière de fréquences. Soumettre ces renseignements sur la formule A ci-jointe.

Le groupe de travail se livrera à une analyse des Formules 4 ou des Formules 3, compte tenu de l'avis des représentants des pays, aux fins de déterminer:

a) la nombre de programmes distincts

b) la ou les zones de réception de ces programmes

c) le nombre actuel des émetteurs disponibles et le nombre des émetteurs en projet.

Groupe de travail B

Etablir la gamme de fréquences la plus appropriée pour chaque demande de programme figurant à la Formule A, et porter les fréquences déterminées de la sorte sur la Formule B ci-jointe. Ainsi, il sera possible d'indiquer le nombre de fréquences requis pour chaque programme et pour chaque direction du rayonnement.

Groupe de travail C

Etudier les résultats auxquels sera parvenu le groupe

de travail B. Présenter sur la Formule C ci-jointe l'analyse y relative en fonction du nombre d'émissions simultanées dans chaque bande et pour chaque heure.

(Signé) H. FAULKNER

Form. A
Форма А

Com. 5
Комитет 5

Country
Pays . . . . . .
País
Страна

Programme requirements standardized from Forms 4 or Forms 3
Demandes de programmes uniformisées d'apres les Formules 4 ou les Formules 3
Solicitudes de Programas según las Formas 4 o las Formas 3
Программа по заявкам, согласно формам 4 или 3

Programme Програм-ма	Requirement No No. Solicitud Demande No. № заявок	Transmitter Site Ubicación del Transmisor Emplacement de l'emetteur местоположение передатчика	Area to be served Zona de recepción Zone de réception Зона обслуживания	Distance in km. Distancia en km. Distance en km. Расстояние в километр.		Bearing in degrees E. of N. Rumbo en grados al E.del N. Relevement en degrés du N. vers l'E. Пеленг в градусах Г. и В.	G.M.T. T.M.G. ГСВ
				Min.	Max.		

Form. B

Ccm. 5
Комитет 5

Season
Saison . . . . . .
Estación
Период

Sunspot conditions
Activité solaire . . . . . .
Actividad solar
Условия активности солнца

Proposed order of frequencies for Programmes shown on Form A.
Ordre de fréquences proposé pour les Programmes portés a la form. A

Orden de frecuencias que se propose para Programas de la Form. A
Предложенный порядок частот для программ, согласно форме А.

Programme Программа	Req. No. Demande No. Solicitud No. №№ заявок	Area to be served Zone à desservir Zona de recepción Зона обслуживания	Bearing in ° E of N Rel. en ° du N v l'E Rumbo en ° del N al E Пеленг в град. В и С.	Overall Times Total h. de fonct. Total h. de transm. Итог часов передач.	Prop. freq. Band Bande fréq. prop. Banda frec. prop. Предл. полоса частот.	Proposed period of use Horaire d'em. prop. Horario de em.prop. Предл. часы для работы	Remarks Observ. Примечания

FORM. C.1

BAND LOADING ANALYSIS
ETAT ANALYTIQUE DES DEMANDES D'ATTRIBUTION DANS CHAQUE BANDE
ANALISIS DE CARGA DE LAS BANDAS
АНАЛИЗ НАГРУЗКИ ПОЛОС

Season
Saison . . . . .
Estación
Период

Sunspot conditions
Activité solaire . . . .
Actividad solar
Условия активности солнца

Mc/s

Country Pays País Страна	Prog. No.	Area to be served Zone a desservir Zona de recep. Зона обслуживания	HOURS OF TRANSMISSION G.M.T. HEURES DE TRANSMISSION EN T.M.G. HORAS DE TRANSMISSION T.M.G. ЧЕСЫ ПЕРЕДАЧ ГСВ 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	Observ. Примеча
TOTAL H		ОБЩИЙ ИТОГ ЧАСОВ		

FORM. C.2

BAND LOADING ANALYSIS
ANALYSE DE L'ENCOMBREMENT DES BANDES
ANALISIS DE CARGA DE BANDAS
АНАЛИЗ НАГРУЗКИ ПОЛОС

Mc/s

Season
Saison . . . . . .
Estación
Период

Sunspot conditions
Activité solaire . . . . . .
Actividad solar
Условия активности солнца

Country Pays País Страна	Prog. No.	Area to be served Zone à desservir Zona de recep. Зона обслуживания	HOURS OF TRANSMISSION IN G.M.T. HEURES DE TRANSMISSION T.M.G. HORAS DE TRANSMISION T.M.G. ЧАСЫ ПЕРЕДЕЧ ГСВ 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	Observ. Примечания
TOTAL H		ОБЩИЙ ИТОГ ЧАСОВ		

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document N° 18-F

27 octobre 1948

Ce document remplace le document N° 11-F.

PAYS DESIGNES POUR LA PRESIDENCE ET LES VICE-PRESIDENCES DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Commission	Président	1er vice-président	2e vice-président
1. Coordination	Mexique	Suisse	Pakistan
2. Pouvoirs	Brésil	Nouvelle Zélande	Albanie
3. Principes généraux	Pays-Bas	France	Finlande
4. Technique	Inde	USA	URSS
5. Demandes	Royaume-Uni	Tchécoslovaquie	Cuba
6. Plan	Danemark	URSS	USA
7. Application et mise en vigueur	Yougoslavie	Chine	Australie
8. Rédaction	France	Canada	Colombie

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document N° 19-F

27 octobre 1948

Original: ANGLAIS

COMMISSION 5

RAPPORT DE LA COMMISSION DES DEMANDES

Première séance
27 octobre 1948, 18h.

Président: M. H. Faulkner, délégué du Royaume-Uni
Premier Vice-président: M. Vladimir Caha, délégué de la Tchécoslovaquie
Deuxième Vice-président: M. Carlos Maristany, délégué de Cuba

Après avoir remercié les membres de la Conférence de l'honneur qu'ils ont fait à son pays en l'élisant à la présidence, M. Faulkner présente ses collègues, M. Vladimir Caha, premier vice-président, et M. Carlos Maristany, deuxième vice-président.

Il demande ensuite que soient insérés au procès-verbal de la séance les textes des mandats confiés aux commissions, tels qu'ils ont été adoptés en séance plénière, et dont voici la teneur:

1) Examiner les demandes soumises par les divers pays et uniformiser leur présentation.

2) Vérifier que les demandes d'assignations de fréquences soient conformes aux recommandations faites à ce sujet par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City, compte tenu du rapport et des documents de la Commission du plan, et qu'elles répondent aux besoins du service demandé.

3) Reviser ces demandes à la lumière de toutes conclusions ultérieures de la Commission technique de la Conférence, aussitôt que cette dernière les aura fait connaître.

4) Préparer la récapitulation des demandes totales dans chacune des bandes et pour chaque heure.

Après avoir donné lecture des textes ci-dessus, le Président prie le Secrétaire de bien vouloir procéder à l'appel nominal des membres de la Commission, à savoir:

Albanie (République populaire d'), Australie, Autriche, Bielorussie (R.S.S. de), Brésil, Bulgarie (République populaire de) (absente), Canada, Chili, Chine, Colombie, Territoires d'outre-mer et Colonies du Royaume-Uni, Territoires d'outre-mer de la République française et territoires administrés comme tels, Cuba, Danemark, République Dominicaine, El Salvador, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Guatemala, Inde, Indonésie (absente), Irlande (absente), Islande, Italie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Nouvelle Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Maroc et Tunisie, Yougoslavie (République fédérative populaire de), Ukraine (R.S.S. d'), Rhodésie du Sud, Roumanie (République populaire roumaine), Royaume-Uni, Siam, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques Socialistes Soviétiques, Uruguay, Vénézuéla et les délégués de l'ONU.

Le Président nomme ensuite deux rapporteurs, la Commission ayant jugé leurs services nécessaires pour la bonne marche de ses travaux. Ce sont: M. Arthur Blanchette (Canada) et M. A. Wolf (Suisse).

Bien qu'il existe une proposition antérieure, motivée par des questions d'efficacité et d'économie de personnel, et tendant à limiter le nombre des rapporteurs à un par commission, le Président demande à la Commission d'accepter la nomination des deux rapporteurs, sous réserve d'approbation par la Commission de coordination, qui se propose d'étudier ce problème en fonction des demandes de toutes les commissions, au cours de la réunion qu'elle tiendra cet après-midi à une heure plus tardive.

Le délégué de Cuba se prononce en faveur de cette proposition qui est adoptée.

Le Président annonce, pour conclure, que la Commission de coordination fixera, plus tard dans la journée, le lieu et les dates des prochaines réunions de la présente Commission; cette décision doit être portée à la connaissance des membres au moyen d'un document de Conférence, qui sera mis à leur disposition demain matin (jeudi).

La séance est levée à 18h. 15

LE RAPPORTEUR:
A. Blanchette

LE PRESIDENT:
H. Faulkner

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No 20 -F-
PRINCIPES GENERAUX

México, 1948

INDE

PROGRAMME PROPOSE POUR LA COMMISSION DES PRINCIPES GENERAUX

La délegation de l'Inde propose, en vue de faciliter le travail de la Commission des principes généraux, l'adoption du programme suivant :

Compte tenu :

a) du rapport et des documents de la Commission du plan (sessions de Gèneve et de México).

b) des observations soumises par divers pays.

c) des documents de la présente Conférence contenant des points de vue ou des renseignements à ce sujet.

d) de divers autres facteurs ou renseignements susceptibles de se manifester au cours de la présente Conférence.

(1) A. Définir les différents types de services de radiodiffusion, à savoir : (1) service tropical, (2) service intérieur à longue distance, (3) service destiné aux territoires et possessions d'outre-mer, (4) service destiné aux nationaux résidant à l'étranger, (5) radiodiffusion internationale.

B. Etudier l'importance relative des différents types de radiodiffusion et faire des recommandations à ce sujet.

(2) A. Etudier les facteurs aptes à déterminer l'importance du rôle dévolu à la radiodiffusion dans les divers pays, et faire des recommandations à ce sujet.

B. Etudier l'importance relative des divers facteurs qui doivent être pris en considération, ainsi que les méthodes permettant d'évaluer cette importance, et faire des recommandations à ce sujet.

(3) Etudier et recommander un "modus operandi" pour déterminer la part qui revient à chaque pays dans l'assignation d' "heures-voies" pour la radiodiffusion à hautes fréquences.

RT

B.Y. NERUBAR

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 21-F

27 octobre 1948

Ce document remplace le document No. 7-F

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

Ordre des places

Aux séances plénières et des commissions, les délégués représentants, experts et attachés sont groupés par délégation et les délégations sont rangées dans l'ordre alphabétique des noms en français des pays représentés .

ARTICLE 2

Première séance de l'assemblée plénière

La première séance de l'assemblée plénière est ouverte par une personnalité désignée par le gouvernement invitant .

ARTICLE 3

Election du président et des vice-présidents

Le président et les vice-présidents de la Conférence sont élus à la première séance de l'assemblée plénière de la Conférence.

ARTICLE 4

Pouvoirs du président

Le président ouvre et clôt les séances plénières, dirige les délibérations et proclame les résultats des votes .

Il a, en outre, la direction générale de tous les travaux de la Conférence .

ARTICLE 5

Secrétariat de la conférence

Il est constitué un secrétariat de la conférence, composé de personnel du Secrétariat général de l'Union et, le cas échéant, de personnel de l'administration du gouvernement invitant .

ARTICLE 6

Institution des commissions

L'assemblée plénière peut instituer des commissions pour examiner des questions soumises aux délibérations de la conférence.

Ces commissions peuvent instituer des sous-commissions qui, à leur tour, constitueront des sous-sous-commissions, s'il est nécessaire. Les commissions pourront également instituer des groupes de travail .

ARTICLE 7

Composition des commissions

1. - Les commissions sont composées des délégués des Membres ou Membres associés qui en ont fait la demande ou qui ont été désignés par l'assemblée plénière .

2. - Les commissions peuvent aussi comprendre des représentants des exploitations privées et d'organismes internationaux reconnus . Toutefois, ces représentants ne participent pas aux votes .

ARTICLE 8

Président, vice-présidents et rapporteurs des commissions

1. - Le président de la conférence soumet à l'approbation de l'assemblée plénière le choix du président et des vice-présidents de chaque commission .

2. - Les présidents de chaque commission formulent des propositions relatives à la composition des sous-commissions et des groupes de travail .

ARTICLE 9

Participation des groupements privés

Les sociétés, associations ou particuliers peuvent être autorisés par l'assemblée plénière ou par les commissions à présenter des pétitions ou à soumettre des résolutions à condition que ces pétitions ou résolutions soient contresignées par le chef de la délégation du pays intéressé. Ces sociétés, associations. ou particuliers peuvent aussi assister aux séances de ces commissions, mais les porte-parole ne prennent part aux discussions que dans les limites fixées par le président de la commission en accord avec le chef du pays intéressé .

ARTICLE 10

Convocation aux séances

Les séances de l'assemblée plénière et les séances des commissions, sous-commissions et groupes de travail sont annoncées soit par lettre, soit par avis affichés au lieu de réunion de la conférence .

ARTICLE 11

Ordre de discussion

1. - Les personnes désirant prendre la parole ne peuvent le faire qu'après avoir obtenu le consentement du président. En règle générale, elles commencent par indiquer leurs qualités .

2. - Toute personne ayant la parole doit s'exprimer lentement et distinctement, en séparant bien les mots et en marquant des temps d'arrêt fréquents afin de permettre à l'auditoire de bien comprendre sa pensée .

ARTICLE 12

Propositions soumises avant l'ouverture de la conférence

Les propositions soumises avant l'ouverture de la conférence sont renvoyées par l'assemblée plénière aux commissions compétentes.

ARTICLE 13

Propositions présentées au cours de la conférence

1. - Aucune proposition ou amendement ne pourra être présenté s'il n'a pas été contresigné ou appuyé par le chef de la délégation du pays intéressé ou par son suppléant .

2. - Le président de la conférence est juge des conditions dans lesquelles une proposition ou un amendement doit être présenté: soit par distribution du texte à toutes les délégations, soit seulement par communication verbale .

3. - Aux séances de l'assemblée plénière, toute personne autorisée peut lire ou demander qu'il soit donné lecture de toute proposition ou amendement présenté par elle au cours de la conférence, et peut être admise à en exposer les motifs .

ARTICLE 14

Propositions présentées aux commissions au cours de la conférence

1. - Les propositions ou amendements présentés après l'ouverture de la conférence doivent être remis au président de la commission compétente, ou, en cas de doute au sujet de la commission compétente, au président de la conférence .

2. - Le président de la commission saisie est juge des conditions dans lesquelles la proposition ou l'amendement doit être annoncé: soit pas distribution du texte à tous les membres de la commission, soit seulement par communication verbale .

ARTICLE 15

Propositions ajournées

Quand une proposition ou un amendement a été réservé ou quand son examen a été différé, la délégation sous les auspices de laquelle il a été présenté doit veiller à ce que cette proposition ou cet amendement ne soit pas perdu de vue par la suite .

ARTICLE 16

Procédure de vote en séance plénière

1. - Au cours des séances d'assemblée plénière, chaque proposition ou amendement présenté après les discussions y relatives peut faire l'objet d'un vote selon l'avis du président.

2. - Pour qu'un vote soit valable la moitié au moins des délégations accréditées à la conférence et ayant le droit de vote doivent être présentes ou représentées à la séance au cours de laquelle le vote est exprimé .

3. - Le vote a lieu à mains levées. Si une majorité n'apparaît pas clairement ou si un décompte individuel des voix est demandé on procède à un vote par appel nominal dans l'ordre alphabétique des noms en français des Membres .

4. - Au cours des séances plénières, aucune proposition ou amendement n'est adopté s'il n'est appuyé par la majorité des délégations présentes et votant. Les abstentions ne sont pas prises en considération dans le décompte du nombre des votes nécessaires pour constituer la majorité . En cas de partage des voix, la mesure est considérée comme rejetée .

5. - Au cas où le nombre des abstentions dépasse la moitié des délégations présentes et votant, la mesure sera renvoyée à l'examen d'une séance ultérieure au cours de laquelle les abstentions n'entreront plus en ligne de compte .

6. - Si, au moment où un vote est décidé, cinq au moins des délégations présentes et ayant qualité pour voter, demandent que le scrutin soit secret, il est procédé à un tel scrutin et les dispositions nécessaires sont prises pour en assurer le secret .

7.- Toute délégation dûment accréditée peut donner mandat à une autre délégation dûment accréditée d'exercer son droit de vote au cours d'une ou plusieurs séances auxquelles il ne lui est pas possible d'assister. En aucun cas, une délégation ne pourra exercer plus d'un vote par procuration .

ARTICLE 17

Droit de vote et procédure de vote dans les commissions

La procédure de vote dans les commissions est définie par les dispositions figurant à l'article 16 du présent règlement .

ARTICLE 18

Adoption de nouvelles dispositions

1. - En règle générale, les délégations qui ne peuvent faire prévaloir leur avis sur une proposition acceptée par les autres délégations doivent s'efforcer de se rallier à l'opinion de la majorité.

2. - Toutefois, s'il apparaît à une délégation que la mesure envisagée est de nature à empêcher son gouvernement de ratifier les décisions de la conférence, cette délégation peut faire des réserves à titre provisoire ou définitif au sujet de cette mesure .

ARTICLE 19

Procès-verbaux des séances plénières

1. - Les procès-verbaux des séances plénières sont rédigés par le secrétariat de la conférence.

2. -(1) En règle générale les procès-verbaux ne contiennent que les propositions et les conclusions, avec les motifs principaux y relatifs en termes concis .

(2) Toutefois, chaque délégué, représentant ou observateur a le droit de demander l'insertion analytique ou in-extenso, au procès-verbal d toute déclaration qu'il a faite. Dans ce cas, il doit en fournir lui-même le texte au secrétariat de la conférence dees que possible, après la fin de la séance. Il est recommandé de n'user de cette faculté qu'avec discrétion.

ARTICLE 20

Rapports des commissions

1. (1) Les débats des commissions et sous-commissions sont résumés séance par séance, dans des rapports où se trouvent mis en relief les points essentiels des discussions, les diverses opinions exprimées qu'il est utile que l'assemblée plénière connaisse, et enfin les propositions et les conclusions qui se dégagent de l'ensemble.

(2) Toutefois, chaque délégué, représentant ou observateur a le droit de demander l'insertion, analytique ou in-extenso, au rapport de toute déclaration qu'il a faite. Dans ce cas, il doit en fournir lui-même le texte au rapporteur dans le plus bref délai possible après la fin de la séance.

2. - Eventuellement, les commissions ou sous-commissions établissent à la fin de leurs travaux un rapport final dans lequel elles récapitulemt, sous une forme concise, les propositions et les conclusions qui résultent des études qui leur ont été confiées.

ARTICLE 21

1. (1) En règle générale, au commencement de chaque séance d'assemblée plénière, ou de chaque séance de commissions ou de sous-commissions, il est donné lecture du procès-verbal ou du rapport de la séance précédente.

(2) Toutefois, le président peut, lorsqu'il estime cette manière de procéder satisfaisante, et si aucune proposition ne se manifeste, se borner à demander si des membres de l'assemblée plénière, ou de la commission ou de la sous-commission ont des observations à présenter sur la teneur du procès-verbal ou du rapport.

(3) Des amendements aux procès-verbaux ou aux rapports peuvent être présentés au cours de la séance chargée d'approuver ces procès-verbaux ou rapports, ou au cours de toute séance ultérieure.

2. - Ensuite, le procès-verbal ou le rapport est adopté ou amendé, suivant les observations faites et qui ont été approuvées par l'assemblée plénière ou par la commission ou la sous-commission.

3. - Tout rapport final doit être approuvé par la commission ou la sous-commission intéressée.

4. - (1) Le procès-verbal de la séance de clôture de l'assemblée plénière est examiné et approuvé par le président de la conférence.

(2) Le rapport de la dernière séance d'une commission ou d'une sous-commission est examiné et approuvé par le président de cette commission ou de cette sous-commission.

ARTICLE 22

Commission de rédaction

1. - Les textes des décisions et recommandations de la conférence établis autant que possible dans leur forme définitive par les diverses commissions, en tenant compte des avis exprimés, sont soumis à une commission de rédaction chargée d'en perfectionner la forme sans modifier le sens, et de les assembler avec les textes anciens non amendés .

2. - Les textes d'ensemble mis au point sont soumis à l'approbation de l'assemblée plénière de la conférence, qui prend une décision à leur sujet, ou les renvoie pour nouvel examen à la commission compétente .

ARTICLE 23

Approbation définitive

Les textes des décisions et recommandations ne sont définitifs qu'après une seconde lecture, suivie d'approbation.

ARTICLE 24

Signature

Les textes définitivement approuvés par la conférence sont soumis à la signature des délégués munis des pouvoirs nécessaires, en suivant l'ordre alphabétique des noms en français des pays .

ARTICLE 25

Communiqués de presse

Des communiqués officiels sur les travaux de la conférence ne peuvent être transmis à la presse qu'avec l'autorisation du président ou de l'un des vice-présidents de la conférence.

ARTICLE 26 (en suspens)

Franchise

FL

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico City, 1948

Document no. 22-F
29 octobre 1948
Original: ANGLAIS
Commission 5

ORDRE DU JOUR

3eme séance de la Commission 5
devant avoir lieu a 15 heures le 29 octobre 1948

1. Désignation des membres des groupes suivants:
   a) Groupe de Travail A
   b) Groupe de Travail B
   c) Groupe de Travail C
2. Confirmation du mandat approuvé au cours de la 2eme séance de la Commission.

Le Président

G. H. Faulkner

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document N° 23-F

29 octobre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 4

EMPLOI SIMULTANE DE FREQUENCES

Il peut arriver que lors de l'examen de l'utilisation simultanée d'une fréquence donnée par un groupe d'émetteurs situés en différents points de la surface du globe, le problème suivant se pose à l'esprit: comment déterminer l'emplacement de ces émetteurs de façon à conserver entre eux une distance aussi grande que possible?

A ce sujet, le théorème suivant (L. Fejes, Math. Review, mars 1947, page 167) peut présenter quelqu'intérêt:

Considérons une sphère de rayon unité. Marquons n points sur la surface de cette sphère. Il y a au moins deux points dont la distance (mesurée à travers la sphère) est plus courte que f(n),

$$f(n) = \sqrt{4 - \frac{1}{\sin^2\left\{\frac{\pi n}{6(n-2)}\right\}}}$$

e.g. $f(3) = \sqrt{3}$

$f(4) = 2\sqrt{\frac{2}{3}}$

$f(6) = \sqrt{2}$

Balth. van der Pol

RT

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document N° 24 - F

29 octobre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 7

RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPLICATION ET DE MISE EN VIGUEUR

Première séance : 27 octobre 1948
Deuxième séance : 28 octobre 1948

La Commission tient sa première séance le 27 octobre dans la salle des réunions plénières, sous la présidence de M. G. C. Chien (Chine), remplaçant le président titulaire qui n'est pas encore arrivé de Yougoslavie.

A la demande de la délégation des Etats-Unis, M. R. L. Harrell (Etats-Unis) est nommé rapporteur.

Les noms des pays ayant exprimé le désir de participer aux travaux de cette Commission figurent dans le document N° 15-F.

Etant donné le peu de temps dont on dispose, la séance est levée aussitôt après son ouverture officielle.

La deuxième séance a lieu le 28 octobre dans la Salle 2. Le président de la Commission n'étant pas arrivé, M. McKay (Australie) préside cette séance à la demande de M. Chien.

M. VandenBroek (Pays-Bas) fait savoir que les Pays-Bas et le Luxembourg, dont la représentation a été confiée aux Pays-Bas, désirent faire partie de la Commission 7; les noms de ces deux pays seront donc ajoutés à la liste.

M. VandenBrock, après avoir examiné le mandat confié à cette Commission, émet l'avis que ce mandat comporte l'étude d'un projet d'organisation mondiale de la radiodiffusion à hautes fréquences.

Le Président ayant analysé les termes du mandat consignés au document 16-F, un débat s'institue pour déterminer si ce mandat comporte également l'examen des paragraphes 3 et 4, p. 112-F des "Résolutions, Recommandations et Voeux", joints à la Conven-

tion internationale des télécommunications d'Atlantic City, 1947. Une divergence d'opinions se manifeste au sujet de l'opportunité qu'il y a à inclure ces résolutions dans les termes du mandat. Le délégué de l'URSS fait observer que les débats qui se sont déroulés autour de cette question en séance plénière n'ont abouti à aucune décision nette permettant de faire rentrer les matières sur lesquelles portent ces paragraphes dans le cadre du mandat confié à la Commission 7, et que, par conséquent, la question doit être renvoyée à la Commission 1. Le Président semble se rallier à ce point de vue.

Selon l'avis de la délégation des Etats-Unis, il est clair que le mandat porte sur les paragraphes 3 et 4 des Résolutions d'Atlantic City dont il s'agit. La délégation des Etats-Unis fait suivre l'énoncé de son opinion d'explications assez détaillées. Elle se réfère, en outre,-comme le fait également la délégation de l'Inde - au rapport définitif du Groupe de travail 4, qui traite des questions d'application et de mise en vigueur.

Le délégué de la France, après avoir examiné la question du mandat, donne au Président l'assurance que, dès que le procès-verbal de la séance plénière sera distribué, on pourra y trouver la certitude que les paragraphes en question sont de la compétence de la Commission 7.

Le délégué de Cuba prend également part à la discussion. Le délégué du Maroc et de la Tunisie explique que deux catégories, l'une technique, l'autre juridique, sont à considérer; il propose l'institution de deux groupes de travail chargés respectivement de traiter de chacun des deux aspects de la question.

Le délégué du Royaume-Uni, intervenant dans la discussion, émet l'avis que le mandat gagnerait à être divisé en clauses plus nettement définies.

Enfin, le Président déclare qu'il préférerait ne pas poursuivre la discussion au state actuel de la question, et avant d'avoir pu examiner le procès-verbal de la séance plénière. Il considère toutefois que le rapport de la présente séance, ainsi que les renseignements relatifs aux questions mentionnées dans le rapport définitif du Groupe de travail 4, devraient être mis en circulation, afin de permettre aux délégués qui ne sont pas au courant des propositions présentées par le Groupe de travail 4,

de les étudier. Le rapport dont il s'agit est le document N° PC-Rhf 74-F, daté du 19 octobre 1948.

Répondant au délégué des Etats-Unis, le Président déclare que la question de savoir si, oui ou non, le mandat porte sur les paragraphes 3 et 4, p. 112 F, mentionnés ci-dessus, ne sera pas pour le moment renvoyée à l'examen de la Commission 1, et que l'on attendra la publication du procès-verbal de la première séance de l'assemblée plénière pour prendre une décision.

Le Rapporteur:

R. L. Harrel

Les Présidents p. interim

G. C. Chien

R. V. McKay

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No 25-F

29 octobre 1948

Original : FRANCAIS

Commission 3

QUESTION DES PRIORITES

BREF RESUME DES DOCUMENTS D'ATLANTIC CITY (1947)

NOTE - Le présent résumé est donné sous les réserves suivantes:
1°- La collection des documents mise à la disposition du rapporteur n'est pas tout à fait complète;
2°- On n'a extrait des documents d'Atlantic City que les paragraphes essentiels se rapportant aux priorités. Il se peut que des omissions aient été commises, que les différentes délégations voudront bien rectifier.

FRANCE - Document N° 35 Rhf

Proposition pour le programme de la Conférence Internationale de Radiodiffusion à Hautes Fréquences.

I - ELABORATION DES PRINCIPES A ADOPTER EN VUE DE REGLEMENTER L'EMPLOI DE LA RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES (1)

La France estime que la radiodiffusion à hautes fréquences doit être utilisée pour satisfaire les besoins des auditeurs d'après l'ordre de priorité suivant :

a) assurer la diffusion de programmes nationaux.

1°- dans les pays ou unions de pays de grande étendue, d'un seul tenant ou dont les territoires sont répartis dans le monde.

---

(1) L'ensemble des principes exprimés ci-dessus correspond à la tradition pacifique et au désir d'harmonie internationale qui ont toujours inspiré la France et qui, sur son initiative, ont donné lieu, en 1936, à l'élaboration au sein de la Société des Nations, d'une Convention signée par 22 nations (voir annexe) laquelle est entrée en vigueur le 2 avril 1938.

2°- dans les pays ou le seul emploi des basses, moyennes ou très hautes fréquences est impropre à assurer un service satisfaisant.

b) assurer les échanges de programmes reconnus désirables à la suite d'accords bi ou multilatéraux.

c) assurer des émissions d'intérêt international qui, dans le but d'économiser des fréquences, pourraient être assurées par des groupements régionaux de pays possédant des fondements culturels communs.

FRANCE - Document nº 144 (Rhf nº 1000 R)

La délégation française a été chargée par son Gouvernement de faire la déclaration suivante :

Le Gouvernement français reconnaît l'effort fait par la Conférence des radiocommunications d'Atlantic City pour augmenter de façon substantielle l'étendue des bandes de fréquences allouées à la radiodiffusion à hautes fréquences.

Il regrette en revanche que la Conférence de la radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City, dans le cadre des attributions restreintes qui lui ont été finalement assignées par la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications, ait cru devoir :

a) repousser l'adoption des principes de justice qui auraient permis à certains pays, dont les services de radiodiffusion ont vu leurs installations endommagées ou détruites au cours de la seconde guerre mondiale, de rétablir leur situation , à la faveur de l'extension des bandes de fréquences allouées à la radiodiffusion à hautes fréquences, et d'assurer la satisfaction des besoins d'ordre national qui découlent de leur situation générale dans le monde;

b) renvoyer l'étude de telles mesures à la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences prévue pour la fin de 1948 à México.

Dans ces conditions, le Gouvernement français se voit contraint de déclarer que, si la Conférence de México devait persévérer dans la tendance qui s'est manifestée à la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City, et si l'Administration française de la radiodiffusion se trouvait en conséquence maintenue dans l'impossibilité de faire entendre la voix de la métropole aux differents territoires français d'Outre-Mer et réciproquement, il se réserverait de prendre , en ce qui concerne les assignations de fréquences à ses stations de radiodiffusion hautes

fréquences, après avoir recueilli l'avis du Comité international d'enregistrement des fréquences, toutes les mesures utiles.

Atlantic City, le 27 septembre 1947.

INDE - Document No 25-Rhf

PROPOSITION RELATIVE À L'ORDRE DU JOUR POUR LA CONFÉRENCE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES.

4. Questions d'ordre technique :

a) L'ordre des priorités dans l'attribution de fréquences à accorder aux catégories suivantes des services de radiodiffusion à hautes fréquences :

i. Services régionaux;
ii. Services nationaux de longue distance;
iii. Services pour des ressortissants d'un pays à l'étranger et services coloniaux;

iv. Services internationaux.

b) Formulation des principes techniques qui serviront de base aux attributions de fréquences;

c) Service des contrôles;

d) Révision des fréquences assignées.

INDE - Document N° 26-Rhf

PLAN UNIVERSEL POUR LES STATIONS DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES.

a) Type de service : La radiodiffusion à ondes courtes peut être divisée en quatre catégories et la délégation de l'Inde propose d'adopter l'ordre de priorité suivant pour l'attribution des fréquences :

i. Radiodiffusion tropicale : Service sans zone de silence dont l'émetteur couvre de façon continue une distance de 800 km.

ii. Services intérieur à longue distance : nécessaires pour les pays dont la population est dispersée sur de vastes étendues et où il n'y a pas de facilités téléphoniques pour la retransmission à longue distance des programmes radiodiffusés.

iii. Services coloniaux et services pour les ressortissants à l'étranger : Ils sont nécessaires pour les pays qui ont des colonies. Mais dans le cas de pays comme l'Inde, dont un nombre considérable de nationaux vivent à l'étranger, la métropole a l'obligation majeure de fournir à ses nationaux un service de radiodiffusion adéquate dans leur langue maternelle.

iv. Radiodiffusion Internationale : Avant tout, service entre continents destiné à permettre un libre courant d'informations et d'échanges de vues pour favoriser la compréhension mutuelle et préserver la paix entre nations.

IRLANDE- Document No. 10 Rhf

La délégation irlandaise estime qu'il est nécessaire que la Conférence des Plénipotentiaires donne l'autorisation formelle à la future "Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences" d'effectuer ses travaux et propose que l'on incorpore le texte suivant dans la partie de la nouvelle rédaction de la Convention traitant de ce sujet:

"La Conférence recommande que la "Conférence de Radiodiffusion à hautes fréquences" garantisse, dans la mesure du possible, à toutes les nations, une partie équitable dans l'utilisation des fréquences pour la radiodiffusion internationale à hautes fréquences dans les bandes rendues disponibles pour ce service par la Conférence internationale des radiocommunications".

ITALIE - Document No. 81-Rhf.

ANNEXE

Déclaration de M. le Délégué de l'Italie

Commission 13

Economie des fréquences.

"La Délégation italienne a suivi avec beaucoup d'intérêt la discussion concernant le nombre de fréquences à assigner à chaque circuit pour la radiodiffusion d'un programme vers un même destinataire.

ITALIE - Document No. 81-Rhf (Suite)

La Délégation de l'Italie reconnaît que l'assignation d'une seule fréquence, choisie dans la bande de fréquence optimum, pour diffuser un même programme, favoriserait une économie de fréquences, mais on doit aussi reconnaître que, pour des raisons de propagation, l'emploi d'une seule fréquence pourrait être insuffisante pour assurer avec continuité un service satisfaisant dans la région de destination.

Dans le but de concilier les deux exigences opposées, la Délégation de l'Italie voudrait suggerer à la Commission 13 l'examen de la proposition suivante : "Chaque délégation devra indiquer un ordre de priorité aux circuits inscrits dans sa propre liste. La Commission compétente, compte tenu des besoins des différents pays et des disponibilités en fréquences, s'efforcera d'assigner, autant que possible, un nombre supérieur de fréquences aux circuits prioritaires suivant l'ordre indiqué ci-dessus".

LIBAN - Document No. 64-Rhf

La priorité dans l'attribution des ondes hautes fréquences, devrait être accordée en premier lieu aux stations créées dans le but de propager l'esprit de concorde et de paix entre les peuples, telles que : Les stations des Nations Unies, du Vatican, etc...

Cette même priorité est également accordée aux stations qui sont au service de l'humanité et de la science.

Motifs

Il est nécessaire, voire même indispensable, que la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City fasse les premiers pas pour la réalisation de cette idée, et qu'en adoptant une telle résolution, ladite Conférence prouve les sentiments qui l'animent au sujet de ses visées pacifiques et humaines.

MAROC ET TUNISIE - Document No. 110-Rhf

Proposition de la Délégation du Maroc et de la Tunisie à la Commission 14

1. Le procédé qui consiste à laisser travailler un groupe préparatoire à une prochaine conférence Rhf sans principes de priorité précis est tout aussi absurde que celui qui consiste à laisser les pays présenter un programme de besoins et un ordre de priorité sans renseignements statistiques.

Sans principes de priorité, la situation de la prochaine conférence et de ses commissions préparatoires risque d'être aussi confuse qu'à Atlantic City. Sans renseignements statistiques, on laisse l'évaluation des besoins soumise au bon plaisir de chacun sinon à la fantaisie. Quant à la compression éventuelle, elle se pratiquera à l'aveuglette au plus grand détriment de chacun.

La délégation du Maroc et de la Tunisie, considérant que la Conférence d'Atlantic City n'a pérmis ni de poser ni de traiter convenablement le problème, formule le voeu que, avant le départ des délégués, la présente conférence prévoie le dépouillement des renseignements statistiques indispensables à la révision des demandes des différents pays.

PORTUGAL - Document No. 45 Rhf

Plan d'attribution de fréquences pour les services de radiodiffusion à hautes fréquences

Proposition

Compte tenu d'une part des considérations ci-dessus, et d'autre part de ce que la radiodiffusion est, actuellement, un des plus importants instruments pour maintenir et améliorer la bonne entente entre les citoyens de chaque pays, de même qu'entre tous les peuples du monde, dans le but de renforcer les liens qui unissent les communautés nationales et internationales;

de plus qu'il n'y a pas de moyens plus efficaces pour atteindre ces buts que l'usage des langues maternelles;

la délégation portugaise propose que l'on considère comme un des principes fondamentaux à adopter dans l'étude et préparation du plan d'attribution des hautes fréquences, l'ordre de priorité suivant pour les catégories mentionnées ci-dessous:

a) Services de radiodiffusion destinés à atteindre soit la population d'un pays, dispersée sur de vastes étendues et qui,

PORTUGAL - Document No. 45 Rhf (Suite)

pour rester en contact et maintenir les liens nationaux, ne peut utiliser que la radiodiffusion à hautes fréquences, soit les populations qui, bien qu'habitant des territoires géographiquement séparés, font partie d'une même communauté nationale;

b) Services de radiodiffusion destinés aux ressortissants des pays vivant à l'étranger et diffusant dans la langue maternelle de ceux-ci;

c) Services de radiodiffusion destinés aux populations des pays étrangers et diffusant dans la langue de ceux-ci, en vue de renforcer la bonne entente parmi les peuples et de défendre la paix mondiale et les conditions de progrès de l'humanité.

SUISSE - Document No. 105 Rhf

Avis émis par le représentant de la Délégation Suisse concernant les priorités

C'est pourquoi nous partageons l'avis de M. le représentant de l'UNESCO, s'il dit qu'il faudrait donner droits égaux aux émissions travaillant pour la paix dans le sens le plus vaste de ce mot, comme à ceux correspondant aux intérêts nationaux ou coloniaux.

Nous croyons que l'encombrement des bandes sera en réalité moins grand qu'on ne pourrait le supposer en ce moment. Les cas seront relativement rares où une entente où un arbitrage sera nécessaire entre plusieurs concurrents.

Il s'agit donc tout d'abord de connaître les besoins réels et seulement en second lieu de prendre des décisions éventuelles concernant les droits de priorité.

UNESCO - Document No. 105 Rhf

Déclaration du Dr. Arno G. Huth, Conseiller Technique, délégation haïtienne, Délégué de l'UNESCO

Les travaux de notre Conférence ont été limités aux problèmes d'ordre technique. Mais le problème que nous avons à débattre

UNESCO - Document No. 105-Rhf (Suite)

aujourd'hui, celui des priorités - n'est pas exclusivement technique. Il présente des aspects divers dont il nous faut tenir compte.

Je suis, je dois vous l'avouer, profondément préoccupé par les graves conséquences que pourraient éventuellement entraîner l'application d'un plan de priorités dans la répartition et l'attribution des hautes fréquences. C'est qu'en effet, un tel plan est susceptible de détruire l'instrument propagateur de bonne volonté, dans lequel tant de peuples ont mis leurs plus grands espoirs - je veux dire, qu'il pourrait détruire la radiodiffusion internationale à ondes courtes.

Pour pouvoir remplir sa fonction d'instrument travaillant pour la paix mondiale, la radiodiffusion internationale doit avoir à sa disposition une large part des hautes fréquences. Si elle n'occupe qu'une place éloignée dans l'ordre des priorités, elle n'aura ni les fréquences, ni les installations nécessaires pour faire entendre aux quatre coins du monde la voix des pays pacifiques. Et de ce fait, de nombreux petits pays se trouveront exclus du "concert des nations", puisque n'ayant ni vastes territoires, ni possessions d'outremer, ils n'ont pas le droit de prétendre à l'octroi de hautes fréquences.

Loin de moi l'idée de sous-estimer les besoins des services de la radiodiffusion nationale et coloniale, et je serais le dernier à favoriser des mesures restrictives à leur égard. Mais j'ai foi en la radiodiffusion internationale en tant que moyen permettant d'arriver à une meilleure compréhension des peuples, et en tant qu'instrument d'éducation et de coopération internationale.

Toute restriction imposée à la radiodiffusion internationale à ondes courtes serait un pas en arrière dans l'histoire de la radiodiffusion, un pas vers l'isolement et vers l'ignorance.

L'idée directrice qui a présidé à nos Conférences d'Atlantic City a été l'accroissement et l'extension des activités de l'Union internationale des télécommunications. Vous avez, Messieurs, admis l'emploi de quatre nouvelles langues- l'anglais, l'espagnol, le russe et le chinois - dans le but d'intensifier la coopération de tous les pays où ces langues sont parlées. Ne perdons pas de vue ce principe, cet idéal de coopération internationale au moment d'attaquer le problème le plus complexe que nous avons à résoudre, celui des priorités.

Je propose, par conséquent qu'il ne soit établi ici aucun plan de priorités, mais que l'on s'efforce de trouver une solution capable de satisfaire à la fois les services de la radiodiffusion nationale et coloniale, et ceux de la radiodiffusion internationale.

U.R.S.S. Document n° 57 Rhf

66 Rhf

Considérations relatives à la procédure et aux principes de la répartition des fréquences entre les stations de radiodiffusion à hautes fréquences

1. La délégation de l'U.R.S.S. est d'accord avec les délégations qui ont souligné l'importance toute particulière du service de radiodiffusion à hautes fréquences.

La pratique démontre qu'il est indispensable de distinguer les types suivants de radiodiffusion à hautes fréquences:

A. Radiodiffusion intérieure de deux types:

a) Radiodiffusion à longue distance à l'intérieur de pays possédant de vastes territoires ou des territoires séparés, quand, selon les conditions des lois de la propagation des ondes, l'utilisation de basses ou moyennes fréquences ne peut donner de résultats satisfaisants, ou n'est pas économique.

Ce type de diffusion exige généralement l'utilisation de hautes fréquences à longue portée, c'est-à-dire au-dessus de 5 Mc/s.

b) Radiodiffusion à des distances relativement peu éloignées, jusqu'à 700 km, à l'intérieur de pays géographiquement situés dans des régions ayant un haut niveau de brouillages atmosphériques, quand l'utilisation de basses et de moyennes fréquences n'est pas économique.

Il est généralement d'usage d'appeler ce type de diffusion -radiodiffusion tropicale et il exige l'utilisation de la partie inférieure de la gamme des hautes fréquences, c'est-à-dire celle inférieure à 5 Mc/s.

Dans le cas où le territoire d'un pays a une grande étendue, les deux types de radiodiffusion sont utilisés avec une série correspondante de fréquences.

B. Radiodiffusion extérieure de deux types:

a) Radiodiffusion dans la langue du pays émetteur, destinée aux citoyens de ce pays, résidant sur les territoires d'un autre pays.

U.R.S.S. Document n° 57 Rhf (Suite)

b) Radiodiffusion destinée aux citoyens d'autres pays, effectuée en langues de ces pays et habituellement appelés radiodiffusion internationale.

2. Priorités des différents types de radiodiffusion à hautes fréquences

Si l'on tient compte de la quantité exceptionnellement limitée du nombre de fréquences, attribuées à la radiodiffusion, un accord amical, concernant les priorités des types définis de la radiodiffusion est indispensable entre tous les pays.

La délégation de l'U.R.S.S. est d'avis, que les priorités doivent être basées sur la reconnaissance impartiale de la signification particulièrement vitale des besoins de la radiodiffusion intérieure.

La délégation de l'U.R.S.S. apprécie hautement l'importance de l'échange de programmes de radiodiffusion entre différents pays et surtout de programmes dont la diffusion est destinée à resserrer les liens d'amitié entre les pays. Il ne fait aucun doute qu'il est nécessaire de disposer d'un nombre minimum de fréquences, pour la radiodiffusion internationale.

Il est, toutefois évident, que chaque pays considère comme particulièrement vitale, la nécessité d'assurer la radiodiffusion destinée à sa propre population. Dans la plupart des cas, ces besoins sont satisfaits par l'utilisation des fréquences basses et moyennes. Toutefois, si cela n'est pas possible sans que l'on fasse usage de hautes fréquences, il est du devoir élementaire de chacun de reconnaître et de considérer en toute impartialité les conditions spécifiques de chaque pays.

L'U.R.S.S. estime que ce qui vient d'être exposé plus haut doit servir de principe de base à la préparation du plan d'attribution des fréquences.

Conformément à ceci, il est indispensable, tout en procédant à l'analyse de la situation actuelle et à la préparation du plan d'attribution des fréquences, d'établir deux listes de fréquences séparées pour la radiodiffusion intérieure et extérieure.

ARTICLE DEUXIEME, DISCUSSIONS RELATIVES AUX PRIORITES

Le rapporteur s'est borné à l'examen de deux documents: le document n° 113 Rhf, Rapport de la commission 13. Principes généraux d'assignation des fréquences dans sa 8è séance (du 16 septembre 1947) qui a clos le débat sur les priorités; et le document n° 147 Rhf. Procès-verbal de la 4è et dernière séance plénière de la Conférence Rhf d'Atlantic City.

On trouvera le document n° 113 Rhf en annexe au présent document.

En ce qui concerne le document n°147 Rhf nous en donnons les extraîts suivants :

Document 147 Rhf - Procès-verbal de la 4è séance plénière.
27 septembre 1947.

Le délégué de l'U.R.S.S. fait la déclaration suivante au sujet du paragraphe 4 de la page 21 du texte français :

"On sait que le problème de l'attribution des fréquences aux stations individuelles de radiodiffusion à hautes fréquences était, à l'origine, le but principal de la présente Conférence. Toutefois, cette Conférence n'est devenue en réalité qu'une conférence préparatoire; ce fait démontre clairement la difficulté que présente l'attribution des fréquences à des stations individuelles. Ces difficultés s'expliquent par le fait que les fréquences sont devenues de plus en plus insuffisantes. Le nombre des stations de radiodiffusion croît sans cesse, mais les disponibilités du spectre des fréquences restent inchangées. L'établissement d'un projet quelconque de répartition des fréquences capable de satisfaire tous les besoins qui se présentent devient, à l'heure actuelle, une tâche exceptionnellement difficile. Et comme il n'est pas douteux que les exigences et les désirs de tous les pays ne peuvent en aucune manière être également satisfaits, un accord amiable entre eux, fondé sur le principe d'une équitable satisfaction de tous les besoins, doit être établi.

Dans un certain nombre de cas, nous avons pu nous mettre d'accord sur l'importance exceptionnelle des conditions spécifiques des différents pays. Dans le cas, par exemple, où l'utilisation des ondes moyennes est rendue impossible dans les régions tropicales par suite de l'importance des brouillages atmosphériques, nous nous sommes tous mis d'accord sur l'opportunité d'utiliser les différentes fréquences afin d'assurer les besoins de la radiodiffusion nationale, même si elle s'effectue à courte distance.

D'autre pays possèdent de grands territoires ou des territoires dispersés, où la radiodiffusion ne peut en général être assurée qu'en utilisant

Document 147 Rhf - Procès-verbal de la 4è séance plénière.
27 septembre 1947 (suite).

les hautes fréquences. D'autre part, la radiodiffusion nationale est, elle aussi, assurée d'ordinaire par l'emploi des hautes fréquences.

Tous les genres d'émission sont en général importants, mais étant donné qu'il est impossible de satisfaire toutes les exigences, vu l'insuffisance du nombre de fréquences, nous devons faire face à l'obligation de choisir parmi les besoins ceux qu'il s'agit de satisfaire en premier lieu. Un certain nombre de délégations se sont prononcées en faveur de la satisfaction prioritaire des besoins de la radiodiffusion nationale.

La délégation de l'U.R.S.S. est du même avis. Je voudrais illustrer cet avis par un seul exemple. Supposons qu'une radiodiffusion soit effectuée de Londres à destination des territoires de la Rhodésie du Sud, et supposons encore que l'U.R.S.S. désire effectuer sur les mêmes fréquences et à la même heure une transmission de Moscou à destination du même territoire. A qui faudra-t-il accorder la préférence, lors de l'établissement du plan de répartition des fréquences? Nous estimons qu'étant donné le fait que la Rhodésie du Sud fait partie de l'Empire britannique, la radiodiffusion effectuée de Londres est une radiodiffusion intérieure, qui, du point de vue de l'unité de l'Empire britannique, est évidemment d'une importance vitale. Ainsi, dans des cas semblables, reconnaissons-nous sans réserve le droit de priorité de la radiodiffusion émanant de Londres. En fait, de tels cas peuvent se présenter souvent et il est par conséquent particulièrement important d'arriver ici, en répartissant les fréquences, à un accord général sur les préférences bien définies en faveur des besoins nationaux de radiodiffusion. Dans le cas contraire, le groupe du Plan se trouverait dans une situation très difficile et ne pourrait pratiquement préparer aucun plan conforme aux principes techniques.

Prenant en considération la tâche extrêmement difficile du groupe du Plan, la délégation de l'U.R.S.S., afin de faciliter cette tâche, insiste sur la nécessité d'adopter à la présente conférence la décision suivante:

Prenant en considération l'insuffisance du nombre de fréquences voulues et l'impossibilité de satisfaire dans une mesure égale tous les besoins de la radiodiffusion, la conférence reconnaît qu'à égalité de besoins ceux de la radiodiffusion nationale doivent être satisfaits en premier lieu."

Document 147 Rhf - Procès-verbal de la 4è séance plénière.
27 septembre 1947 (suite).

Le délégué des Etats-Unis attire l'attention sur le document n° 113, élaboré par la commission 13, qui traîte de cette question dans le détail. Le groupe de travail n'a pas pu tomber d'accord sur la question de l'établissement des priorités. La commission examina ensuite la question et, par une votation de 24 à 11, avec 4 abstentions, la commission adopta la déclaration suivante :

" La commission estime qu'il n'est point possible actuellement de fixer un tableau de priorités". Il faudrait au moins un ou deux mois de discussions avant d'arriver à un résultat. Les délibérations de la commission 13 ont montré qu'il était nécessaire en premier lieu d'établir des définitions précises pour les expressions telles que : "diffusions intérieure, nationale, continentale, intercontinentale, internationale, etc. Il fut reconnu que, sans définitions précises préalablement établies, on ne pouvait pas aller de l'avant. Il fut également établi que des divergences nombreuses existaient quant à la signification ou à la définition de ces termes".

Le délégué de l'Inde souligne que sa délégation souhaitait que l'on puisse admettre le principe des priorités, mais trop de difficultés ont surgi au sein du groupe de travail. L'obstacle essentiel est qu'il existe des divergences de vues considérables sur les diverses catégories de radiodiffusion. L'Inde avait estimé que le problème n'était pas insoluble. Cette manière de voir ne fut pas appuyée par la majorité et la délégation de l'Inde dut s'incliner. Il est maintenant trop tard pour aborder cette question. Il faut donc reculer son examen jusqu'à la conférence de Mexico City et ne pas désespérer. Une bonne technique nous permettra sans doute de faire face aux besoins des différents pays.

Le délégué du Portugal fait la déclaration suivante:

" La radiodiffusion à hautes fréquences représente pour le Portugal une nécessité vitale pour le maintien des liens spirituels de toutes les populations des territoires portugais.

Considérant que :

il n'a pas été possible à la Conférence de radiodiffusion à hautes

Document 147 Rhf - Procès-verbal de la 4è séance plénière.
27 septembre 1947 (suite).

fréquences d'attribuer des fréquences pour la radiodiffusion à ondes courtes, ni même d'établir des principes reconnaissant un certain ordre de préférence à des services nationaux, par rapport, par exemple, à des émissions de radiodiffusion commerciale;

Considérant que :

il n'a pas été possible non plus d'établir des normes pratiques qui conduisent à des économies réelles de fréquences, telles que des règles pratiques pour l'échange des enregistrements, ni de limitation de puissance;

La délégation du Portugal attire l'attention sur les résultats qu'il a été possible d'obtenir à Atlantic City et ne cache pas son inquiétude pour l'avenir de la radiodiffusion à hautes fréquences, si les difficultés existantes ne seront pas étudiées avec la plus grande objectivité.

Etant donné les faits ci-dessus et les déclarations de la délégation portugaise au cours des séances de cette Conférence, ma délégation regrette d'informer qu'elle ne se considère pas comme se ralliant à toutes les recommandations qui figurent au document n° 137 Rhf et se réserve le droit de ne pas se conformer à aucun projet de plan qui ne soit pas le résultat d'une étude approfondie de tous les problèmes et compris ceux d'ordre non technique qui, à l'avis de la délégation portugaise, déterminent les besoins d'ordre technique."

Commission 3
Le Rapporteur

J. LEPNOUX

P.S. 1) Dans l'article premier du présent document les pays sont cités par ordre alphabétique.

2) Les références faites au présent document ne visent que les pays qui ont abordé directement le problème des priorités.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Annexe au Doc. n° 25-F

9 novembre 1948

A R G E N T I N E

ANNEXE V , DOCUMENT N° 105 Rhf

Déclaration du délégué de l'Argentine

A ce moment de la discussion, la délégation argentine désire exprimer son point de vue en ce qui concerne l'épineuse question des priorités radiophoniques.

En principe, notre délégation ne peut accepter aucune norme juridique qui porte atteinte au droit souverain de tout pays de régler ses télécommunications. C'est un principe général qui sera consacré une fois de plus dans le préface de la nouvelle Convention et nous ne croyons pas que personne se propose de l'abandonner maintenant.

Neánmoins, nous reconnaissons qu'il faût trouver le moyen de concilier les besoins avec les possibilités. Nous sommes donc opposés à toute idée de priorité, puisque toute priorité a un sens implicite de contrainte qui, à notre avis, est tout à fait prématurée. Au contraire, nous croyons qu'il faut, préalablement, trouver une solution par la voie d'une entente volontaire. Il y a donc, deux étapes :

1° une étape d'entente volontaire et, 2°) si cela ne donne pas de résultats, ce sera l'occasion d'envisager d'autres solutions. Mais, en premier lieu, il faut suivre le chemin des accords volontaires.

(Note du Secre: publiée sur demande de la Délégation argentine)

RT

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No 26-F

29 octobre 1948

Original : ANGLAIS

COMMISSION 7

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES ETATS-UNIS

POUR SERVIR DE BASE A LA DISCUSSION

Fonctions d'une Organisation de radiodiffusion -

1. Le Gouvernement des Etats-Unis, qui a consacré un temps considérable à l'examen de ce problème avant le début de la Conférence, présente à la Commission les conclusions auxquelles il est arrivé, dans l'espoir qu'elles pourront éventuellement servir de base à une discussion. Cet exposé n'a pas la prétention de refléter la position adoptée par les Etats-Unis; en fait, la délégation se réserve le droit d'envisager son contenu avec la plus parfaite objectivité.

2. La Commission No 7 pourrait, pour l'étude de ce problème, procéder par étapes, à savoir :

   Etape 1 : Déterminer d'une façon générale, les fonctions qu'une organisation de radiodiffusion peut ou doit être appelée à remplir.

   Etape 2 : Déterminer si ces fonctions sur lesquelles on s'est mis d'accord à titre d'essai, ont un caractère purement coordonnateur, ou si elles doivent être revêtues d'une certaine autorité.

   Etape 3 : Etudier les types d'organisation susceptibles de remplir ces fonctions et pouvant éventuellement être investis de l'autorité nécessaire.

3. Nous proposons, en guise d'étude préliminaire, et uniquement pour servir de base aux discussions, les fonctions suivantes:

   a) Se tenir constamment au courant de tout ce qui concerne les conditions de propagation des ondes radioélectriques, notamment

les chiffres de l'activité des taches solaires, et transmettre aux divers pays des avis et recommandations sur la date et l'heure auxquelles un nouveau plan d'attributions doit entrer en vigueur.

b) Recevoir des propositions de programmes nouveaux ou supplémentaires, aider les pays d'où émanent ces propositions à faire rentrer les nouvelles heures d'utilisation des fréquences dans le cadre du ou des plans, et faire connaître aux pays signataires, en vue d'obtenir leur consentement, tout changement que l'on se propose d'apporter au plan.

c) Recevoir les notifications concernant les réductions apportées dans la composition des programmes, et suggérer de nouveaux modes d'emploi pour les heures d'utilisation des fréquences ainsi libérées.

d) Etudier, analyser et coordonner les rapports d'écoute de radiodiffusion à hautes fréquences reçus par l'entremise (1) du Secrétaire général de l'UIT, en provenance de sources prévues par le Règlement des radiocommunications, et (2) d'autres sources.

e) Recueillir d'autres renseignements sur le fonctionnement des émissions, et effectuer des études suivies susceptibles de servir de base à toute recommandation de modifications destinée à renforcer l'efficacité du plan.

f) Effectuer des études suivies en vue de réduire au minimum le nombre de changements de fréquences auxquels doit procéder une station.

g) Diffuser des renseignements concernant les horaires de travail des émetteurs des divers pays.

h) En cas de besoin, inviter le Conseil d'Administration de l'UIT à convoquer une Conférence administrative avec attributions limitées.

i) Sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration de l'UIT, prendre des arrangements en vue de participer aux conférences et aux réunions où sont étudiées des questions ayant trait aux fonctions de cette organisation centrale.

j) Proposer tous les ans au Secrétaire-général, en vue d'incorporation dans les prévisions budgétaires annuelles de l'UIT, un

budget destiné à couvrir les dépenses de l'organisation centrale.

k) Remplir telles autres fonctions qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du ou des plans.

A.G. Simpson.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 27-F

29 octobre 1948

Original : FRANCAIS

Commission 3

RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRINCIPES GENERAUX

Deuxième séance
28 octobre 1948

La séance est ouverte à 12 h. par M. H.J. Van den Broek, Président de la Commission, assisté de M. Jacques Meyer et de M. Yldestalo.

Le Président présente ses souhaits de bienvenue aux délégués. Il indique que le procès-verbal de la première séance n'a pas encore été distribué et qu'il sera soumis à une séance ultérieure. Il suggère, étant donné que les membres de la Conférence auront beaucoup de travail à effectuer ensemble, et pour faciliter les prises de contact personnelles, qu'on mette en circulation une liste des Délégations sur laquelle chaque pays représenté à la Commission indiquera les noms de ses représentants à la Commission. Répondant à des demandes de diverses délégations, le Président indique que cette liste ne circulera qu'à la première réunion, qu'elle est destinée uniquement à permettre au bureau de mieux connaître les délégués et que ceux-ci restent toujours libres de se faire représenter par quelqu'un d'autre ou même de ne pas prendre part aux travaux de la Commission.

Le Président invite ensuite la Commission à examiner les termes du mandat donnés par la Conférence plénière.

Après diverses interventions, il est convenu que le texte soumis à la Commission est le suivant :

"Examen et recommandations des divers types de priorité et des principes généraux suivant lesquels il conviendra d'élaborer le le projet définitif du ou des plans d'assignation de fréquences en matière de radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu :

a) des rapports et des documents de la Commission du plan (Sessions de Genève et de México)

b) des observations soumises par les différents pays et des documents de cette Conférence qui contiennent des points de vue ou des renseignements à ce sujet."

Le délégué du Vénézuéla indique que ce texte ne lui paraît pas correspondre très exactement à celui qui a été adopté à l'Assemblée plénière. Après des commentaires des délégués de la France et des Etats-Unis, le Président fait remarquer que le procès-verbal officiel de la Séance plénière où le texte fut adopté n'a pas encore été distribué, de sorte que des doutes quant au texte aussi bien qu'en ce qui concerne les traductions peuvent subsister. Il propose que l'on attende le procès-verbal officiel et que si des observations doivent être faites à ce sujet, elles pourraient être soumises à la présidence qui se chargerait de les faire valoir à la séance plénière.

Le Président rappelle ensuite que la convention d'Atlantic City a donné elle aussi à la conférence de México un mandat qui paraît concerner particulièrement cette Commission. Il s'agit des points 2 et 3, ainsi conçus :

2 - Examen de la question des priorités pour tenir compte de tout besoin d'ajustements mis en évidence par le travail de la Commission du plan.

3 - Nouvel examen des principes généraux et techniques à la lumière des données nouvellement obtenues depuis la Conférence d'Atlantic City, en vue d'établir les bases d'un plan final d'attribution de fréquences.

Ces textes doivent être présents à la mémoire des membres de la Commission car il peut être nécessaire d'en tenir compte pour demander éventuellement à l'Assemblée plénière un nouveau mandat. La Commission consultée ne présente pas d'observations sur ces suggestions.

Le Président expose ensuite à la Commission les difficultés de la tâche qu'elle doit entreprendre. Il remercie les personnes qui ont accompli les travaux préparatoires de Genève qui sont déjà connus et ceux de México qui doivent être prochainement diffusés.

Des observations ont déjà été faites sur le premier de ces rapports. Les membres de la Commission en ont déjà eu connaissance; mais ceux qui auraient des observations supplémentaires à présenter pourraient le faire immédiatement, sous deux réserves cependant :

1 - La Commission n'a pas à discuter la question de savoir si les propositions contenues dans le programme de Genève sont insuffisantes pour les besoins. Les observations ne devraient donc porter que sur les principes généraux.

2 - Il ne paraît pas utile d'examiner d'ores et déjà des propositions ou des motions qui pourraient préjudicier les travaux ultérieurs de la Commission.

Le délégué de Cuba signale que son pays a étudié les projets du plan de Genève mais qu'il n'a pas encore présenté de commentaires. Il le fera prochainement mais il tient à déclarer dès maintenant qu'il désire proposer d'autres modalités de priorité. A Atlantic City, Cuba s'était opposé à certaines des priorités qui paraissent avoir été acceptées à Genève. Les suggestions de Cuba pourraient être étudiées pour donner satisfaction à d'autres pays qui sont dans une situation analogue.

Le délégué du Portugal désire poser la question suivante :

Si la Commission d'attribution est en face du problème de l'attribution d'une seule fréquence disponible et qu'elle se trouve en présence de trois demandes qui sont en concurrence, par exemple, l'une tendant à satisfaire les besoins de communications d'un pays avec un territoire lointain appartenant à la même communauté, la seconde les demandes d'un territoire lointain quelconque qui désire être entendu dans ce pays appartenant à la même communauté, et la troisième d'une société commerciale qui désire utiliser la fréquence aux fins de publicité, comment résoudra-t-elle la question ?

Le Président indique qu'il appartient justement à cette Commission de rechercher la solution à donner à ce problème.

Le délégué du Maroc et de la Tunisie suggère que la Commission soit exactement informée du rapport entre les demandes et les besoins pour avoir une connaissance précise des difficultés en face desquelles elle se trouve. Il propose que la Commission demande à cet égard des renseignements à la Commission 5 qui doit examiner la masse des demandes.

Le délégué du Brésil faisant état du document qui constitue l'annexe A au rapport de la Commission de Genève désirerait savoir sur quels critères cette commission s'est basée pour établir son projet de plan.

Le délégué de l'Inde propose que la Commission des principes généraux puisse adopter le programme suivant :

Prenant en considération

a) les rapports et les documents de la Commission du plan (Sessions de Genève et de México),

b) les observations présentées par les divers pays,

c) les documents de cette conférence contenant les indications sur ces sujets,

d) tous autres éléments d'information qui pourraient apparaître au cours de cette conférence,

(1) A. Définir les divers types de services de radiodiffusion tels que tropicale, radiodiffusion intérieure à longue distance, radiodiffusion destinée aux territoires d'outre-mer et aux Dominions, radiodiffusion destinée à des nationaux se trouvant à l'étranger, services internationaux.

B. Déterminer et recommander l'importance relative des divers types de radiodiffusion.

(2) A. Etudier et recommander les éléments qui devraient déterminer dans quelle mesure les divers pays ont besoin des services de radiodiffusion.

B. Etudier et recommander l'importance relative des différents facteurs qui doivent être pris en considération et les méthodes à suivre pour les assigner.

(3) A. Examiner et recommander un modus operandi pour déterminer la part de chaque pays dans l'allocation des heures sur les canaux de radiodiffusion à hautes fréquences.

A la demande du délégué du Brésil, le Président demande si un membre de la Commission qui a établi le projet provisoire contenu dans l'annexe A du plan pourrait donner des indications sur les bases qui ont été adoptées par les auteurs de ce plan.

Le délégué de l'U.R.S.S. indique que sa délégation a critiqué le document incriminé, à Genève et à México. Il est certain que le plan n'est pas logique parce qu'il ne repose pas sur des idées générales. Il n'est pas concevable qu'on puisse bâtir sans avoir auparavant fait un projet. Le document A n'est certainement pas solide. Mais ses auteurs sont présents et peuvent donner des renseignements. La délégation soviétique, elle, a fait des efforts pour établir des idées générales et énoncer des principes qui sont contenus dans l'Annexe 2. Pour que le chaos ne continue pas à régner, il faut partir d'une idée juste. A cet égard, le délégué de l'U.R.S.S. accueille avec satisfaction la proposition du délégué de l'Inde qui ne lui paraît pas cependant suffisante puisqu'il faut établir un programme général des travaux.

Le délégué du Brésil se déclare satisfait par cette déclaration mais il propose de remettre l'étude de l'annexe A jusqu'à une explication rationnelle des critères qui ont été employés pour sa confection.

Le Président fait remarquer qu'il n'était pas question de soumettre à l'examen le plan de Genève. Plusieurs propositions ont été faites. La Présidence croit devoir également en faire une. Aux termes de son mandat la Commission doit énoncer des directives, mais des questions préalables multiples se posent qu'il serait nécessaire d'examiner pour parvenir à l'équité. Par exemple:

Convient-il de tenir compte de ce qui existe?

Faut-il accorder à chaque pays, si petit soit-il, un un minimum de fréquences avant de discuter d'une répartition générale?

Faut-il tenir compte de la population, de la superficie, de la situation géographique, etc...

Le Président propose de soumettre à la Commission une série de questions de ce genre; il invite les délégations à soumettre de leur côté les questions qui leur paraitraient nécessaires. Cet ensemble de renseignements permettra d'établir un document d'ensemble qui pourrait être soumis à la Commission au cours d'une séance ultérieure.

Entre temps, il pourrait être utile de donner suite aux propositions du Maroc et de la Tunisie. Le Président suggère également que la proposition de l'Inde soit soumise par écrit à la Commission à l'occasion de sa prochaine séance.

Le délégué de l'URSS tout en se déclarant d'accord avec la proposition du Président désirerait qu'une discussion très large soit instituée sur la question de priorité.

La Présidence pourrait faire un résumé sur l'ensemble de la question des priorités telle qu'elle résulte des documents d'Atlantic City et la compléter ensuite par le résultat des travaux de Genève; quant à la proposition du Maroc et de la Tunisie elle est en effet logique, mais il semble que les indications demandées pourraient être trouvées dans les documents de Genève, les modifications pouvant intervenir depuis le moment où ils ont été rédigés restant négligeables.

Le délégué de la France désire faire remarquer que la commission se trouve devant une des lacunes de la conférence d'Atlantic City. La délégation française n'a pu obtenir à cette

occasion qu'on donnât un guide à la conférence de México sur les principes et les priorités. Sans doute le temps manquait-il. Il faut rendre hommage au travail qui a été accompli par la Commission de Genève. Celle-ci manquait de directives. Elle n'a pu que recourir à la bonne foi et au jugement de ses membres. Cependant, le plan auquel elle a abouti a été quasi unanimement refusé. Il faut donc apporter quelque chose à la Commission du plan, c'est-à-dire lui donner les moyens d'aboutir à une solution équitable, c'est à dire à quelque chose qui puisse être également satisfaisant pour tous.

La question a été très utilement éclairée par la présidence. Le projet de la délégation de l'Inde paraît très utile. Cependant le délégué de la France désire appeler l'attention du délégué de l'Inde sur le fait que les paragraphes 1er et 2ème de sa proposition qui paraissent désigner des choses essentiellement différentes peuvent en réalité se confondre. En effet, les préférences accordées à chaque type varient au fond suivant les pays, si bien qu'il paraitrait utile que cette délégation fasse un nouvel examen de sa proposition.

Le Président suggère que le délégué de l'Inde tienne compte de cette remarque. Il répond ensuite au délégué de l'URSS qu'il lui paraît désirable que la Commission puisse disposer du document dont la rédaction a été suggérée. Il demande ensuite à la Commission son accord pour que la présidence dresse la liste des questions et pour que cette liste soit soumise ensuite à la Commission.

Cette proposition est adoptée.

Le délégué du Maroc et de la Tunisie constatant qu'une réunion est prévue pour demain et une autre mardi suggère qu'on se borne à discuter demain la première partie de la proposition de l'Inde concernant la définition des services, sans rechercher à dresser une liste quelconque des priorités avant que la Commission No. 5 ait apporté les renseignements statistiques qu'il a réclamés précédemment. Ceux-ci ne se trouvent pas en effet classés par catégorie dans les documents de Genève.

Le Président consulte la Commission qui donne son accord à cette suggestion. Le problème du questionnaire sera examiné mardi.

Une suggestion du délégué de l'URSS tendant à remettre la question de l'établissement de la liste de définition à un groupe de travail n'est pas maintenu, quoique le Président ait donné l'assurance que demain la commission limitera son ordre du jour à l'examen du point de la proposition de la délégation de l'Inde.

La séance est levée à 13 hrs 25.

Le Rapporteur
V.R. Leproux

Le Président
Van den Broek

Conférence internationale de
radiodiffusion à hautes fréquences

Mexico, 1948

Document No. 28-F

29 octobre, 1948

Original: FRANÇAIS

Commission 3

MAROC ET TUNISIE

Classification des émissions ondes courtes

Comme contribution aux travaux de la Commission 3, la délégation du Maroc et de la Tunisie se propose d'attirer l'attention sur une méthode de classification purement objective. Cette analyse montrera que l'examen de toutes les combinaisons possibles revient à adopter à quelques compléments près, la classification proposée par la délégation de l'Inde.

Les différents critères qui peuvent départager les émissions ondes courtes ne peuvent, en effet, qu'être les suivants:

1° - Type des ondes employées: tropicales ou non tropicales.

2° - Caractère du programme: national ou international

Le caractère national d'un programme se rapporte au fait qu'il est destiné à des auditeurs appartenant à la même communauté nationale (au sens large): colonies, commonwealth, ressortissants à l'étranger, etc.

Le caractère international d'un programme se rapporte au fait qu'il est destiné à des auditeurs étrangers.

Ce critère permet d'éviter le critère des langues, qui ne peut être retenu pour caractériser le programme: il arrive, en effet, que des pays étrangers parlent la même langue, ou que des territoires différents d'une même communauté parlent des langues différentes.

3° - Nature du territoire desservi:

a) territoire du type "continental", de la même communauté nationale.

b) territoire du type "outremer", de la même communauté nationale.

c) territoire étranger.

Le principe de la classification suivante repose sur la combinaison respective de ces trois critères. On trouve donc un nombre égal à (2 x 2 x 3 =) 12 combinaisons, dont certaines sont éliminées comme ne correspondant à aucun cas réel ou usuel.

On se rapportera au tableau suivant, où les 12 combinaisons ont été numérotées d'après la classification de l'Inde prise comme référence. Elle est rappelée pour mémoire:

I. Radiodiffusion tropicale,
II. Radiodiffusion à longue distance,
III. Radiodiffusion coloniale ou de commonwealth,
IV. Radiodiffusion pour des ressortissants à l'étranger,
V. Radiodiffusion internationale.

No. de la comnaison	Type d'onde utilisé	Caractère du programme émis	Nature du Territoire desservi	Catégorie (d'après la classification de l'Inde)	Observations
I	non tropicale	national	continental (a)	II	"Long.dist."
2	" "	"	outremer (b)	III	"colonial ou commonwealth"
3	" "	"	étranger (c)	IV	"ressortissants à l'étranger"
4 & 5	" "	international	continental (a) ou outremer (b)		cas absurde par définition
6	" "	"	étranger (c)	V	"international"
7	tropicale	national	continental (a)	I (II)	variante II du type I
8	"	"	outremer (b)	I (III)	variante III du type I
9	"	"	étranger (c)	?	ne semble pas se présenter dans la pratique, sinon variante IV du type I
10) 11)	"	international	continental(a) ou outremer(b)		cas absurde par définition
12	"	"	étranger (c)	I (V)	variante V du type I

Les 12 combinaisons semblent pouvoir se réduire aux suivantes en prenant toujours pour base la classification de l'Inde:

Type I, variante II

Type I, variante III

Type I, variante V

Type II,

Type III,

Type IV,

Type V,

soit au maximum 7 combinaisons, définissant 7 catégories.

Le délégué du Maroc et de la Tunisie

PIERRE SCHAEFFER

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No.29-F

Le 29 octobre 1948

COMMISSION DES POUVOIRS

(Commission No.2)

ADMISSION DES REPRESENTANTS D'ISRAEL A LA CONFERENCE

Conformément aux instructions de la Commission des Pouvoirs (Commission No. 2), lors de sa troisième Session, le 29 octobre 1948, le Secrétaire publie en annexes les documents ci-après:

Annexe A - Copie de la lettre de créance délivrée au bureau du Secrétaire de la Conférence par M. Zvi Prihar (Friedberg) M.I.E.E.,

Annexe B - Copie de la lettre de M. Zvi Prihar (Friedberg) adressée au Président de la Conférence de Radiodiffusion à Hautes Fréquences, le 26 octobre 1948.

Annexe C - Extrait de la Notification du Secrétariat Général de l'Union des Télécommunications, No. 554.

Annexe D - Copie du télégramme du Gouvernement d'Israel à la Conférence de México, en date du 6 septembre 1948.

Annexe E - Copie du télégramme du Comité de Réception à l'Administration de l'Etat d'Israel.

Annexe F - Copie du télégramme du Secrétaire de la Conférence au Secrétariat Général, en date du 15 octobre 1948.

Annexe G - Réponse du Secrétariat Général au télégramme de l'annexe F.

Annexe H - Copie du télégramme du Secrétaire de la Conférence au Secrétariat Général, en date du 25 octobre 1948.

Annexe I - Copie du télégramme du Secrétariat Général au Secrétaire de la Conférence, répondant au télégramme de l'annexe H.

(Doc. 29-F)

ANNEXE A

TRADUCTION

A qui de droit

Je soussigné, David Remez, Ministre des Transports et Communications de l'Etat d'Israel, en exercice de mes pleins pouvoirs, désigne par la présente M.Zvi Prihar (Friedberg) Directeur général des Postes, Télégraphes, Téléphones et de la Radio d'Israel, comme délégué plénipotentiaire du Gouvernement d'Israel à la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences devant avoir lieu en octobre 1948 à Mexico City, Mexico.

A titre de Délégué plénipotentiaire, M. Zvi Prihar (Friedberg) a tous les pouvoirs pour signer, au nom de l'Etat d'Israel, toutes les conventions qui seront adoptées à cette Conférence.

M. Zvi Prihar (Friedberg) est également autorisé par la présente à conférer provisoirement ses fonctions à tout autre délégué prenant part à cette Conférence .

Fait de ma propre main
le 6 octobre 1948

signé : David Remez
Ministre des Transports et Communications

(Doc.29-F)

ANNEXE B

COPIE DE LA LETTRE DE M.ZVI PRIHAR (FRIEDBERG) ADRESSEE AU PRESILENT DE LA CONFERENCE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES;LE 26 OCTOBRE 1948

Traduction

ETAT D'ISRAEL

Gouvernement provisoire

Ministère des Communications
Service des Postes Télégraphes et téléphones
Bureau du Directeur général
Télégramme : Postgen Telaviv

Mexico City,26 octobre 1948

Le Président de la
Conférence de radiodiffusion
a hautes fréquences
Mexico City.

Monsieur,

Je désire attirer votre attention sur notre conversation du 25 octobre 1948 au cours de laquelle vous m'avez fait connaitre votre décision de renvoyer la question de l'admission de l'Etat d'Israel à la Conférence à une Commission des Pouvoirs.

Comme je n'ai pas eu l'occasion de présenter mon cas à l'Assemblée,la question ayant été discutée en mon absence,je désire faire maintenant la déclaration suivante :

L'Etat d'Israel a adhéré à l'Union internationale des télécommunications en juin 1948.

Contrairement à la déclaration faite par la délégation de la Grande Bretagne,l'Etat d'Israel n'a pas cherché à se faire admettre a la Conférence,mais,de même que tous les autres membres de l'Union,il a été prié par télégramme de soumettre les noms des délégués d'Israel à la Conférence de Mexico City,par télégramme,en date du 8 septembre,le Secrétariat de la Conférence des télécommunications de Mexico City a confirmé le nom du délégué et les réservations de chambre d'hotel.

ANNEXE B

La liste officielle des délégués, publiée par le Secrétariat de la Conférence le 20 octobre 1948 comprend à la page 17, no. 79 l'Etat d'Israel et le nom du délégué.

Une place pour l'Etat d'Israel, marquée a cet effet, a été a l'origine réservée pour l'ouverture de la Conférence.

Je suis venu a Mexico City d'Israel pour prendre part aux débats de la Conférence. En conséquence, je considère comme irrégulière et injustifiée la décision prise en mon absence de rayer l'Etat d'Israel de la liste des pays représentés a cette Conférence.

En raison de la déclaration faite par la délégation de la Grande Bretagne pour indiquer l'impossibilité de participation d'Israel à une conférence internationale avant qu'une décision finale ne soit prise au sujet de la Palestine, j'estime opportun de faire remarquer que cette décision, en ce qui concerne Israel, a été prise par l'Organisation des Nations Unies le 29 octobre 1947 et préciser qu'Israel a déja été reconnue par 17 nations.

En espérant que vous voudrez bien soumettre cette lettre à l'attention de l'Assemblée générale le plus rapidement possible, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé) Friedberg

(Doc. 29-F)

ANNEXE C

EXTRAIT DE LA NOTIFICATION DU SECRETARIAT GENERAL DE L'UNION DES TELECOMMUNICATIONS, NO. 554.

"Ratification, approbation ou application des actes de l'Union ou adhésion à ces actes.
Israel (Etat d')

"Communication qui nous est parvenue le 24 juin 1948 de la part de M. le Directeur général des postes, télégraphes et téléphones de l'Etat d'Israel, qui nous a remis un pouvoir signé du Ministre des transports et des communications de cet Etat:

"J'ai l'honneur de vous informer, en ma qualité de Directeur général des postes, téléphones et télégraphes de l'Etat d'Israel, pourvu des pouvoirs nécessaires qui m'ont été conférés par le Ministère des transports et communications du Gouvernement provisoire d'Israel, le 15 juin 1948, et au nom de ce dit Gouvernement, que le Gouvernement provisoire de l'Etat d'Israel désire adhérer à la Convention internationale des télécommunications de Madrid, 1932, et aux trois Règlements de cette Convention, savoir: le Règlement télégraphique, le Règlement téléphonique, les Règlements des radiocommunications (Règlement général et Règlement additionnel) conformément au #2, article 3 de ladite Convention.

"Je vous prie, Monsieur le Directeur, de considérer cette lettre comme un acte d'adhésion et de bien vouloir le communiquer à tous les Etats Membres de cette Union."

"Au surplus, l'administration des P.T.T. de l'Etat d'Israel a déclaré vouloir contribuer pour 3 unités aux frais communs des deux Divisions du Bureau de l'Union, à partir du 1er juillet 1948."

(Doc. 29-F)

ANNEXE D

COPIE DU TELEGRAMME DU GOUVERNEMENT D'ISRAEL A LA CONFERENCE DE MEXICO, EN DATE DU 6 SEPTEMBRE 1948

6 sept. 1948 9 19 AM

ACO 97 SM VIA MACKAY RADIO

TELAVIVI 79 6 1430

ISRAEL GOVT
POSTGEN TELAVIV A TELESCOP CONFERENCE MEXICOCITY

SE REFERANT AU TELEGRAMME CIRCULAIRE 107/2 PRIONS NOTER QUE ETAT DISRAEL MEMBRE DU UIT PARTICIPERA CONFERENCE INTERNATIONALE RADIODIFFUSION HAUTE FREQUENCE ET SERA REPRESENTE PAR INGENIEUR ZWI PRIHAR FRIEDBERG MIEE DIRECTEUR GENERAL PTT ETAT DISRAEL ACCOMPAGNE PAR ENCORE UN DELEGUE DONT LE NOM VOUS SERA COMMUNIQUE ULTERIEUREMENT STOP DATE DARRIVEE PAR AIR APPROXIMATIVEMENT TROIS JOURS AVANT LOUVERTURE DE LA CONFERENCE ET SERONS RECONNAISSANTS POUR RESERVATION LOGEMENT POUR DEUX PERSONNES MERCI DAVANCE
POSTGEN TELAVIV

(Doc. 29-F)

ANNEXE E

Traduction

COPIE DU TELEGRAMME DU COMITE DE RECEPTION A L'ADMINISTRATION DE L'ETAT D'ISRAEL

YXV. A-37 MXA-35 NX-18-47 SVC 3 1030

CONFERENCE DE TELECOMMUNICATION A HAUTES FREQUENCES A TEL AVIV (PALESTINE)

001151 REFERENCE VOTRE TELEGRAMME 6 SEPTEMBRE PRIERE INFORMER MONSIEUR ZVI PRIHAR (FRIEDBERG) MIEE ET AUTRE DELEGUE DONT NOUS ATTENDONS NOM QUE DEUX CHAMBRES UNE PERSONNE ONT ETE RESERVEES POUR EUX A L'HOTEL REFORMA PASEO DE LA REFORMA A 20 PESOS PAR JOUR CHACUNE .

(Doc. 29-F)

ANNEXE F

COPIE DU TELEGRAMME DU SECRETAIRE DE LA CONFERENCE AU SECRETARIAT GENERAL EN DATE DU 15 OCTOBRE

URGENT

MEXICO 15 OCTOBRE 1948

SERVICE URGENT
CONFERENCE TELESCOP
A
BURINTERNA BERNE

NOTIFICATION NUMERO 559 CONTIENT ETAT DISRAEL DANS LISTE MEMBRES UNION STOP POURRIEZ VOUS INDIQUER SI PROCEDURE ADHESION EST CONFORME ARTICLE 3 MADRID STOP VEUILLEZ AVISER SI CET ETAT EST PARMI CEUX AUXQUELS SECRETARIAT GENERAL A TRANSMIS INVITATION RHF

DOSTERT

(Doc. 29-F)

ANNEXE G

REPONSE DU SECRETARIAT GENERAL
AU TELEGRAMME DE L'ANNEXE F

X2 MXA A 107

A168 BERN 16 1020
SCE BURINTERNA A TELESCOP MEXICO

POUR DOSTERT CONFERENCE ALTAS FRECUENCIAS STOP VOTRE TELEGRAMME DU 15 OCTOBRE CONCERNANT ETAT ISRAEL STOP VOIR NOTIFICATION 554 STOP CONFIRMONS NOTRE TELEGRAMME R 46/434 DU 14 OCTOBRE STOP AVONS AUCUNE INSTRUCTION ENVOYER INVITATION A AUTRES PAYS QUE CEUX MENTIONNES DANS TELEGRAMME 46/434...

(Doc. 29-F)

ANNEXE H

COPIE DU TELEGRAMME DU SECRETAIRE DE LA CONFERENCE AU SECRETARIAT GENERAL, EN DATE DU 25 OCTOBRE 1948

CONFERENCIA INTERNACIONAL DE RADIODIFUSION
MEXICO D.F. 25 OCTOBRE 1948

SERVICE URGENT TELESCOPE
BURINTERNA GENEVE
POUR GROSS

PRIERE TRANSMETTRE MESSAGE SUIVANT SECRETAIRE GENERAL POUR REPONSE PERSONNELLE SI POSSIBLE GUILLEMETS SUR DEMANDE PRESIDENT CONFERENCE ET EN RAISON DU FAIT QUE REPRESENTANTS ISRAEL SE SONT PRESENTES A CONFERENCE VOUS PRIE RESPECTUEUSEMENT DONNER INFORMATIONS SUR QUESTIONS CIAPRES DEUX POINTS PRIMO REPRESENTANT ISRAEL FUTIL INFORME PAR SECRETAIRE GENERAL LORS VISITE BERNE QUE SON PAYS POUVAIT DEVENIR MEMBRE UNION AVEC DROIT PARTICIPER NIMPORTE QUELLE CONFERENCE UNION UNIQUEMENT EN COMMUNIQUANT ACTE ADHESION AU SECRETAIRE GENERAL STOP SECONDO SECRETAIRE GENERAL INTERPRETETIL PUBLICATION DANS NOTIFICATION UNION DES LETTRES DE LETAT ISRAEL INDIQUANT ADHESION COMME CONSTITUANT ACCEPTATION VALABLE PAR UNION DE CET ACTE STOP TERCIO ETAT ISRAEL ATIL RECU INVITATION A CONFERENCE MEXICO STOP CUARTO ETAT ISRAEL ATIL RECU NOTICE OU DEMANDE PRIANT INDIQUER LISTE REPRESENTANTS POUVANT ETRE INTERPRETEE COMME CONSTITUANT INVITATION STOP QUINTO ISRAEL ATIL COMMUNIQUE SECRETAIRE GENERAL INTENTION PARTICIPER CONFERENCE STOP RENSEIGNEMENTS CIDESSUS NECESSAIRES A COMMISSION POUVOIRS POUR EXAMINER URGENCE CAS ISRAEL STOP RECONNAISSANT REPONSE URGENTE STOP DOSTERT GUILLEMETS

(Doc. 29-F)

ANNEXE I

COPIE DU TELEGRAMME DU SECRETARIAT GENERAL AU SECRETAIRE DE LA CONFERENCE, REPONDANT AU TELEGRAMME DE L'ANNEXE H

ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
TELEGRAFOS NACIONALES

X-1 SGZ835 GENEVE 183 27 1115 VIA R C A

SERVICE BURINTERNA A TELESCOP MEXICO

R 46/542 STOP POUR DOSTERT STOP VOTRE TELEGRAMME DU 25 STOP REPONDONS A VOS QUESTIONS COMME SUIT STOP PRIMO REPRESENTANT ETAT ISRAEL LORS DE SA VISITE A BERNE A ETE INFORME QUE SOUS REGIME CONVENTION MADRID VALABLE JUSQU'A FIN 1948 TOUT ETAT PEUT UNILATERALEMENT ADHERER A CONVENTION MADRID ET REGLEMENTS STOP INFORMATION QUE TELLE ADHESION COMPORTE DROIT DE PARTICIPER A N'IMPORTE QUELLE CONFERENCE UNION N'A PAS ETE DONNEE STOP SECUNDO SECRETAIRE GENERAL N'A PAS QUALITE POUR SE PRONONCER SUR VALIDITE DECLARATION D'ADHESION NI POUR INTERPRETER DISPOSITIONS CONVENTION MAIS CONSTATE QUE SOUS REGIME DE MADRID ADHESION N'EST PAS SOUMISE A ACCEPTATION PAR MEMBRES DE L'UNION STOP TERTIO ISRAEL N'A RECU AUCUNE INVITATION A CONFERENCE MEXICO STOP CONFIRMONS QUANT AUX INVITATIONS NOTRE TELEGRAMME ETC DU SECRETARIAT GENERAL PARVIENNENT A TOUT MEMBRE DE L'UNION MAIS CONCERNE PRATIQUEMENT QUE LES MEMBRES INTERESSES C'EST A DIRE DANS LE CAS PRESENT SEULEMENT LES PAYS INVITES STOP QUINTO EN EFFET ETAT ISRAEL N'A JAMAIS COMMUNIQUE AU SECRETARIAT GENERAL SON INTENTION DE PARTICIPER A CONFERENCE MEXICO ...

(SANS SIGNATURE)

EFM

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No 30-F
30 octobre 1948

México, 1948.

Original : ANGLAIS

Commission 2

ROYAUME - UNI

NOTE ADRESSEE PAR LA DELEGATION DU ROYAUME-UNI

AU SUJET DE L'ADMISSION DES REPRESENTANTS

DE L'ETAT D'ISRAEL A LA CONFERENCE

A TITRE D'OBSERVATEURS

1. Au cours de la première session plénière de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences de México, il a été décidé, le 25 octobre, que la Conférence avait un caractère administratif au sens de la Convention d'Atlantic City de l'Union internationale des télécommunications et qu'elle se conformerait au Règlement général annexé à cette Convention.

2. Le paragraphe 7 du Chapitre I du Règlement général stipule que :

"Le Gouvernement invitant, d'accord avec le Conseil d'administration, peut inviter des Gouvernements ne faisant pas partie de l'Union, à prendre part aux conférences à titre consultatif".

Le paragraphe 7 du Chapitre 2, précise que cette "disposition est applicable aux conférences administratives".

3. Les représentants de l'Etat d'Israel ne remplissent aucune des conditions stipulées au Chapitre I, paragraphe 7, du Règlement général.

a) Le Président de la Conférence informe les membres de la première séance de l'Assemblée plénière que le Gouvernement invitant n'a adressé aucune invitation à Israel.

b) Le Conseil d'administration n'a pas été consulté à ce sujet, bien qu'il ait tenu une session à Genève.

4. Les représentants de l'Etat d'Israel ne sont officiellement membres d'aucune organisation internationale et, conformément au Chapitre II, paragraphes 5 et 6 du Règlement général, ne peuvent être admis à la Conférence.

5. En conséquence, la délégation du Royaume-Uni considère que les représentants d'Israel ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être admis à titre d'observateurs à cette Conférence.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México 1948

Document No.3i-F
30 octobre 1948

COMMISSION 2

COMMISSION DES POUVOIRS

CONFIRMATION DE MANDATS

Plusieurs Délégations ont présenté des mandats provisoires sous forme de télégramme mentionnant la participation, et, dans certain cas, la composition des délégations.

Ces délégations sont priées de bien vouloir présenter, le plus vite possible, leurs lettres de créance, selon les dispositionss du Statut et les buts de la Conférence, et conformément aux exigences et procédés de leurs pays respectifs.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No 32-F
30 octobre 1948

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Supplément au Document No 15-F.

CITE DU VATICAN	Commissions 2, 3, 4, 5, 6, 7, et 8.
PANAMA	Commission 2. Les autres Commissions seront connues rapidement.
Représentant de l'I.F.R.B.	Commissions 3, 4, 5, 6, et 7.
TCHECOSLOVAQUIE	Commission 7.

ARCHIVES U.I.T. GENÈVE

FL

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No 33-F

30 octobre 1948

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Erratum au Document 15-F

MEXIQUE	Commission 1, 3, 4, 5, 6, 7, (a l'exclusion de la commission no 2)

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 34-F

23 octobre 1948

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INAUGURATION DE LA CONFERENCE

tenue au Palais des Beaux Arts à México

le vendredi 22 octobre 1948

I. DISCOURS prononcé par M. Agustín García López, Ministre des Communications et Travaux Publics au nom de M. Miguel Alemán Valdés, Président des Etats-Unis mexicains.

(le texte de ce discours figure à l'Annexe A du présent procès-verbal)

II. DISCOURS de M. H. Faulkner (Royaume-Uni), Doyen de la Conférence.

(le texte de ce discours figure à l'Annexe B du présent procès-verbal)

III. Paroles d'introduction à la déclaration d'ouverture de la Conférence, prononcées par M. Doria Paz du Comité de réception.

IV. Déclaration solennelle d'ouverture de la Conférence par M. Agustín García López, Ministre des Communications et Travaux Publics:

"Au nom du Président des Etats-Unis mexicains, M. Miguel Alemán Valdés, je déclare solennellement ouverte la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences et renouvelle mes voeux les plus sincères pour le succès des travaux de l'Assemblée."

La séance d'inauguration est ensuite officiellement levée.

Le Secrétaire adjoint — Th. Wettstein

Le Secrétaire — L.E. Dostert

APPROUVE
Le Président
M. Pereyra

Les Rapporteurs :

C.H. Campbell
E. Sanchez Lafaurie
J. Castaingt

ANNEX A

MESSIEURS LES SECRETAIRES D'ETAT,

MESSIEURS LES DELEGUES,

MESSIEURS, MESDAMES,

C'est pour moi un très grand honneur que de prendre la parole devant un auditoire aussi nombreux, formé des représentants les plus éminents et les plus doctes des pays membres de l'Union internationale des télécommunications.

Au nom du Président de la République, en mon nom personnel, au nom du peuple des Etats-Unis du Mexique, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue dans mon pays, qui est fier de l'honneur que vous lui avez fait en le choisissant pour siège de cette Conférence.

J'espère, Messieurs les délégués, que l'atmosphère de fraternité de ma patrie sera à l'unisson de vos esprits: liges aux règles d'une hospitalité qui est notre apanage, nous ne négligerons rien pour rendre agréable votre séjour parmi nous, pour vous entourer d'une sollicitude ou prennent leur source les sentiments de compréhension, d'équité et de concorde avec lesquels le Mexique aborde cette importante réunion internationale.

Une préparation de longue haleine, procédant des résolutions adoptées à Atlantic City, en octobre 1947, la session laborieuse de la Commission du plan, à Genève, dont les travaux ont duré de mars à mai de cette année, enfin, les travaux de coordination menés à bien, ici à México, dès le mois de septembre dernier, ont rendu possible la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences qui va aborder et résoudre d'une manière satisfaisante de graves problèmes, grâce à la bonne volonté, à la compétence technique, à l'esprit de modération dont feront preuve toutes les délégations.

Il ne m'appartient certes pas de souligner devant vous l'importance de cette réunion. Je sais, Messieurs les Délégués, que vous êtes tous pleinement conscients de l'influence qu'exerceront sur le monde entier les résultats auxquels aboutira la Conférence; néanmoins, il m'apparaît pertinent de dégager ses buts essentiels à l'intention des masses qui, ignorant tout de ces questions, apprécieront de la sorte, encore que sommairement, les difficultés qu'il aura fallu surmonter et les bénéfices qui découleront des accords réalisés.

Bref, cette conférence administrative de l'Union internationale des télécommunications doit remplir la tâche fondamentale, encore qu'ardue, d'établir des principes équitables

et harmonieux permettant à tous les pays du monde de bénéficier librement et sans injustices de la radiodiffusion à hautes fréquences.

En somme, c'est la voix, la voix humaine, qui s'envole sur les ondes hertziennes, au-delà du temps et de l'espace. Cette voix nous parle des désirs, des inquiétudes, des espoirs, des passions, de l'idéal des hommes. Elle véhicule de par le monde les idées, généreuses ou perverses, l'optimisme, la joie, la crainte, le désespoir. Les images, elles aussi, défilent le long de cette voie immatérielle: ainsi, les ondes électromagnétiques nous permettent de projeter au loin une vision de nous-mêmes, de nos peuples, de notre culture, vision d'autant plus nuancée que la technique ira de l'avant. Nous voulons que ce message authentique soit toujours un message généreux et humain, au sens vrai du terme. Porté par les ondes radioélectriques d'un continent à l'autre, au-dessus des mers, ce message rapproche les peuples, il fonde leur solidarité spirituelle sur les destins des patries et du monde. Phénomène aux possibilités multiples, comme tout ce que l'homme utilise et perfectionne à la mesure de son génie! Aussi, est-il aisé de saisir toute l'importance qu'ont pour la planète les transmissions radioélectriques, de comprendre qu'elles doivent sillonner l'éther sans encombre et sans interférences. Vérité d'autant plus patente que la radio, instrument mystérieux et agile, permet à chaque peuple d'accomplir un devoir sacré qui est, en même temps, un droit incessible: celui de verser les fruits de sa science, de son art, de sa philosophie, de sa technique au creuset de la culture universelle, patrimoine commun de l'humanité toute entière, et de contribuer ainsi à l'élévation des conditions matérielles et spirituelles des peuples, base et symbole de la dignité humaine.

Vous êtes réunis ici, en docte assemblée, pour oeuvrer à bon escient et inlassablement, pour apporter le concours de votre science et de votre bonne volonté d'hommes éminents à la cause commune: celle de mettre sur pied un ensemble de règles propres à assurer la libre diffusion de nos projections humaines par le moyen même qui permet la transmission des ondes radioélectriques - moyen impalpable et pourtant aussi concret que l'air et la lumière- . L'invasion désordonnée de l'éther par les émissions de tous les pays du monde a déterminer un véritable chaos et paralysé toute exploitation cohérente des hautes fréquences. Mettre de l'ordre dans ce chaos, tracer des voies libres, sûres et paisibles à la voix de l'homme, mode d'expression capital, voilà le but essentiel de cette réunion! Il s'agit de frayer un chemin à la compréhension entre les hommes, en vue du but à atteindre qui est de resserrer les relations intellectuelles et spirituelles des individus et des peuples, d'asseoir les fondements d'une coopération nationale et internationale sur les valeurs éthiques les plus hautes et sur l'union des nations, d'entreprendre

la construction d'un monde où prévaudront la sécurité, la liberté, le travail, la justice et la paix, de ce monde de jour en jour plus petit et plus accessible, grâce à des moyens de transport toujours plus rapides et, surtout, grâce aux communications radioélectriques et, en particulier, aux hautes fréquences qui se jouent des distances et mettent en communication immédiate les régions les plus reculées du globe.

Il nous appartient d'administrer ce patrimoine à la lumière des données scientifiques les plus récentes à notre portée et de ne pas annuler par incompréhension, par égoïsme ou par des interprétations erronées, les avantages dont nous disposons, c'est-à-dire les moyens de mutuelle compréhension qui nous sont offerts. Il nous appartient aussi, d'utiliser à tout prix ces moyens que le destin a mis entre nos mains, pour en tirer le meilleur profit possible. Enfin, nous ne devons jamais oublier que l'humanité pourra disposer au mieux des chances qui viennent à elle dès l'instant où la compréhension et la concorde règneront entre les peuples.

Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement mexicain, fidèle en cette circonstance comme en d'autres occasions analogues à ses principes d'objectivité, de vous exhorter d'adopter - au cours des travaux qui motivent votre présence ici - des résolutions tenant compte des plus hautes destinées de l'homme, de l'apport le plus important au progrès des peuples et du point d'appui le plus solide pour aplanir les différents, concilier les divergences, raboter les aspérités et supprimer les luttes susceptibles de constituer un obstacle au but fondamental de la conférence.

En matière de télécommunications, la Conférence d'Atlantic City a déjà jeté les bases de cette coordination d'intérêts. La Convention internationale des télécommunications, à laquelle ont déjà adhéré soixante-dix-neuf pays et dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1er janvier 1949, pose les principes d'une coopération internationale en mesure d'assurer un rendement satisfaisant des télécommunications. La somme énorme de travail technique qu'ont exigée, d'une part, l'élaboration des règlements des télécommunications et des radiocommunications et, de l'autre, la rédaction des recommandations et résolutions adoptées, ne met pourtant pas fin aux travaux indispensables pour atteindre à l'harmonie à laquelle on aspire. Si la conférence actuelle, réunie dans le but précis d'assigner les hautes fréquences disponibles, aboutit au succès comme on est en droit de l'espérer, elle devra également fixer les normes régissant la collaboration internationale dans le domaine de la radioélectricité, instrument important entre tous pour les rapports entre les hommes.

(An. A doc. 34 - F)

Le Mexique a toujours participé avec enthousiasme a toutes les entreprises de paix et de rapprochement internanional. Permettez-moi de vous rappeler, à ce propos, que, naguère encore, s'est tenue en cette même salle la conférence de l'UNESCO. Pour l'ouverture des travaux de cet organisme, Son Excellence Miguel Aléman, Président des Etats-Unis du Mexique, a prononcé un discours d'une haute portée dont je m'en vais vous donner un extrait qui reflète une générosité et une élévation de pensée peu communes. Le Premier Magistrat de la Nation a dit: "La tâche essentielle qui, à longue échéance, peut-être la plus importante en vue du rapprochement international, c'est de créer une mentalité pacifique qui soit pour les hommes comme leur seconde nature." En vous rappelant cette noble pensée, je forme les voeux les plus sincères pour que les travaux de la conférence actuelle se déroulent dans cet esprit de paix dont l'influence peut-être capitale en vue des résultats à atteindre. C'est pour cette raison aussi que ma voix, aux accents optimistes, s'élève dans cette enceinte, qu'elle forme des voeux pour le succès des travaux de la réunion qui s'ouvre aujourd'hui, qu'elle exprime la plus absolue confiance dans les dons des illustres délégués qui y prennent part.

Monsieur le Président de la République, par mon entremise, et moi-même, désirons vivement que les plus claires lumières de l'intelligence et de la générosité, de la cordialité et de la compréhension humaine brillent dans cette assemblée et éclairent l'esprit des participants, afin que les plus purs et les plus beaux joyaux de la coopération, de la cordialité et de la paix entre les hommes soient enchassés dans ses résolutions.

Document No 34-F

ANNEXE B

Discours prononcé par M. H. Faulkner, à la séance d'ouverture.

MONSIEUR LE SECRETAIRE DES COMMUNICATIONS ET DES TRAVAUX PUBLICS,
MESSIEURS LES SECRETAIRES D'ETAT,
MESSIEURS LES DELEGUES,
MESDAMES ET MESSIEURS,

En apprenant hier que je devais à mon âge avancé et à mon ancienneté dans les conférences des télécommunications le privilège d'être considéré comme le doyen de la présente Conférence, j'ai revu dans mon esprit certains de mes prédécesseurs d'autrefois, qui arboraient de longues barbes blanches. Et si, malheureusement, tous mes efforts en vue de faire pousser ma barbe du jour au lendemain ont lamentablement échoué, je n'en suis pas moins fier de m'être vu confier la flatteuse mission de répondre aux très cordiales paroles par lesquelles M. le Ministre des Communications et Travaux publics nous a souhaité la bienvenue, en son nom personnel et en sa qualité de représentant du Président de la République.

Nous apprécions à sa juste valeur la sincérité qui est à la base de cette bienvenue cordiale, aussi est-ce pour moi un grand honneur que de me faire l'interprète des sentiments tout aussi sincères et cordiaux qui, j'en suis certain, animent tous les délégués de cette conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences.

Nous sommes tous frappés par l'amabilité du Gouvernement mexicain qui, à la conférence d'Atlantic City, a eu la gentillesse de nous inviter en cette ville de México pour y tenir les réunions de la conférence actuelle.

Le peu de temps passé dans cette belle ville nous a déjà permis de constater l'élan juvénile, le dynamisme et la cordialité de la population de ce pays magnifique. Je manquerais à mon devoir si je ne signalais pas combien nous avons tous été impressionés par les résultats des efforts que le Gouvernement mexicain a déployés tant pour notre bien être personnel que pour assurer le bon fonctionnement de la conférence.

Le bel édifice moderne où nous sommes réunis et la magnifique "Escuela Normal de Maestros" qui a été mise à notre disposition symbolisent le modernisme et l'énergie d'une civilisation dont les racines plongent à la fois dans le Vieux et dans le Nouveau Monde.

Si nos efforts sont couronnés du même succès auquel ont abouti les préparatifs matériels et l'organisation des travaux de la conférence, nous ne pouvons qu'être optimistes quant à son dénouement.

Je désire en particulier exprimer nos remerciements à Monsieur Miguel Pereyra pour les efforts qu'il a déployés au cours des travaux préparatoires de la Conférence.

La tâche qui nous attend peut sembler tellement ardue que d'aucuns, parmi nous, pourraient douter de l'issue de la conférence. Sans vouloir diminuer la complexité et les difficultés de nos travaux nous devons reconnaître que si chacun de nous tient compte du point de vue de son voisin, nous parviendrons, sinon à une solution idéale, du moins à régler sur une base pratique le vaste domaine de la radiodiffusion à hautes fréquences.

Les travaux préparatoires dirigés de main de maître par un autre de nos collaborateurs mexicains, M. Barajas, tant à Genève qu'à México, nous autorisent à espérer que nous atteindrons notre objectif, malgré les divergences qui ont surgi au cours de telle ou telle séance.

Il est réconfortant de penser que nul pays n'exerce sa souveraineté sur les ondes radioélectriques, pas plus qu'il n'a le pouvoir d'en empêcher le passage à travers l'éther ou au-dessus de son propre territoire. De même, nul pays n'a le pouvoir de se frayer, pour lui seul, une voie exempte de brouillages dans le spectre des fréquences. Pour obtenir une telle voie, il doit avoir recours à la coopération de tous les pays du globe, pris individuellement et dans leur ensemble. Dans le domaine des télécommunications, la collaboration est indispensable. C'est pourquoi nous devons arriver de par la force des choses, et en dépit des divergences que je viens de mentionner, à une solution basée sur le respect mutuel de nos besoins nationaux.

C'est pourquoi Messieurs, nous devons triompher. La volonté d'atteindre notre objectif nous anime tous. Au milieu de l'ambiance de cordialité et de compréhension que le Gouvernement mexicain a déjà créé parmi nous grâce à son acceuil chaleureux, nous aborderons notre tâche dans un esprit tel que notre espoir de voir la conférence de México marquer un tournant dans l'histoire des télécommunications internationales sera réalisé.

Pour conclure, je voudrais vous rappeler la devise adoptée il y a quelque 25 ans par la BBC : "De nation à nation, résonnera le langage de la Paix."

CONFERENCE INTERNATIONALE
DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 35-F

21 octobre 1948

Original : ANGLAIS

Commission 6

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PLAN

Première Réunion

(27 octobre 1948)

1. La Commission 6 s'est réunie pour la première fois en la salle des séances plénières, le 27 octobre 1948.

Le Président, M. Pedersen, chef de la délégation danoise, ouvre la séance à 18 h.25.

Il se présente à l'assemblée avec le premier et le second vice-président, M. Stoyanov, chef de la délégation soviétique, et M. Trimmer, chef-adjoint de la délégation des Etats-Unis.

2. Le Président remercie les membres de la Commission. au nom de la délégation danoise, pour l'honneur fait à son pays en confiant la présidence d'une commission aussi importante à un représentant du Danemark, Il souligne, par ailleurs, la complexité des problèmes qui se posent à la Commission . A son avis, tous les délégués se doivent de comprendre qu'il est impossible d'établir un plan en mesure d'attribuer à tous les pays les fréquences qu' ils ont légitimement revendiquées. Toutefois -opine-t-il - il ne s'agit pas d'une tâche vouée à un échec certain. Il est loisible de convenir des termes d'un plan, car satisfaction pourra être donnée, selon toutes probabilités, à la plupart des pays notamment aux moins importants même si on établit un plan minimum, ce qui vaut mieux que l'absence de tout plan. Le président estime qu'il convient de tenir compte de ce point de vue au cours des semaines ou des mois à venir, pendant lesquels seront discutées les diverses variantes du plan à établir. Pour conclure le président se dit persuadé qu'il n'est guère exclu que la Commission atteigne des résultats positifs, à en juger par l'esprit de coopération qui a prévalu durant la première assemblée plénière.

3. Le colonel Dostert, secrétaire de la Conférence procède ensuite à l'appel nominal des pays qui ont manifesté l'intention

de participer aux travaux de la Commission. Leur liste s'établit comme suit :

ALBANIE
AUSTRALIE
AUTRICHE
BIELORUSSIE (RSS DE)
BRESIL
BULGARIE
CANADA
CHILI
CHINE
COLOMBIE

COLONIES D'OUTRE-MER, PROTECTORATS, TERRITOIRES SOUS SOUVERAINETE OU SOUS MANDAT DE LA GRANDE BRETAGNE

COLONIES D'OUTRE-MER, PROTECTORATS ET TERRITOIRES SOUS MANDAT FRANCAIS

CUBA
DANEMARK
DOMINICAINE (Rép.)
EL SALVADOR
ETATS-UNIS
FINLANDE
FRANCE
GUATEMALA
INDE
INDONESIE
ISLANDE
ITALIE
LUXEMBOURG
MEXIQUE
MONACO (Ptê de)
NOUVELLE-ZELANDE
PAKISTAN
PAYS-BAS
POLOGNE
PORTUGAL

PROTECTORAT FRANCAIS DU MAROC ET TUNISIE

YOUGOSLAVIE
UKRAINE (RSS DE L')
RHODESIE DU SUD
ROUMANIE
ROYAUME-UNI
SIAM
SUISSE
TCHECOSLOVAQUIE
U.R.S.S.
URUGUAY
VENEZUELA

OBSERVATEUR
(DEL. DES N.U.)

4. L'appel terminé, le President propose de nommer M. Craig, délégué du Royaume-Uni rapporteur de la Commission. L'assemblée ratifie cette proposition.

5. Le délégué du Mexique demande au président de lui permettre d'exprimer toute la satisfaction qu'a ressentie l'assemblée de voir confier la présidence de la Commission à M. Pedersen, dont personne n'ignore le travail magnifique accompli en sa qualité de vice-président de la Commission 3, à Atlantic City (Applaudissements).

6. Le président remercie l'assemblée pour cette marque d'estime à son égard. Il donne l'assurance à tous les délégués qu'il ne négligera aucun effort pour maintenir les futurs débats dans le cadre de la plus grande objectivité. Il propose ensuite de prévoir comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion, une discussion générale sur l'organisation du travail de la Commission

La séance est levée à 18h.45

Le Rapporteur
R.A.Craig

Le Président
Gunnar Pedersen

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document N° 36-F

29 octobre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 6

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PLAN

Deuxième réunion

(28 octobre 1948)

La Commission 6 a siégé pour la seconde fois en la salle des séances plénières, le 28 octobre 1948. Le Président ouvre la séance à 15 h.15.

1. Le Président donne lecture du mandat assigné à la Commission 6:

"1) Entreprendre dans le plus bref délai possible la rédaction d'un ou plusieurs plans d'assignations de fréquences sur la base des données disponibles qui émanent des travaux de la Commission du plan.

2) Soumettre de fréquents rapports à la Conférence sur le progrès de ses travaux, compte tenu de la durée prévue pour les travaux de la Conférence.

3) Modifier de temps en temps les résultats selon les principes généraux, les principes techniques et les normes, au fut et à mesure qu'ils seront formulés par les autres commissions intéressées."

2. Cette lecture terminée, le Président esquisse des propositions se rapportant à l'organisation du travail dévolu à la Commission. Tout d'abord, il estime qu'il importe au premier chef de faire de la Commission un instrument utile pour l'établissement d'un plan définitif. A cet effet, il suggère d'instituer des groupes de travail aussi restreints que possible. Ces groupes, par exemple, ne devraient pas comprendre plus de 6 pays. Par ailleurs, les délégués de ces six pays devraient s'efforcer de se considérer exclusivement comme des représentants internationaux ou pour le moins comme des représentants d'un bloc de pays. En outre, le Président propose que les présidents des groupes de travail présentent des rapports bi-hebdomadaires à la Commission, afin de garder un contact étroit avec ceux des pays qui ne participent pas à l'un ou à l'autre des groupes envisagés. Enfin, le Président propose de créer trois groupes de travail avec les mandats suivants:

RT

3. Groupe de travail A

"Formuler des recommandations à l'intention de la Commission sur la méthode relative à l'établissement d'un plan d'assignation de fréquences par le groupe de travail B, et sur les principes fondamentaux d'après lesquels il sera établi. Rester en contact avec les Commissions 3 et 4 afin de s'assurer que les plans établis par le groupe de travail B peuvent être modifiés selon les principes techniques d'ordre général et les normes que ces commissions auront formulés."

4. Groupe de travail B

"Etablir les plans d'assignation en se fondant sur les recommandations faites par le groupe de travail A, telles qu'elles auront été approuvées par la Commission."

5. Groupe de travail C

"Fournir tous renseignements techniques au sujet des résultats obtenus à la lumière des divers plans d'assignation établis par le groupe de travail B. Ces renseignements devront comporter des informations statistiques d'ordre technique sur les rapports de protection à l'intérieur des zones de réception, sur les possibilités de brouillage provoqué par des émissions faites sur des voies adjacentes, etc. Ils devront également comporter toutes données statistiques appropriées, susceptibles de montrer dans quelle mesure il a été fait droit aux demandes présentées par les pays."

6. Le délégué de l'Inde soumet trois propositions: en premier lieu, les groupes doivent travailler consécutivement; deuxièmement, il convient de n'établir au début le ou les plans que pour une seule saison; troisièmement, il faut retrancher la dernière phrase du mandat confié au groupe A pour l'incorporer aux directives assignées au groupe C. Cette tâche - lui semble-t-il - peut être accomplie plus aisément par le groupe de travail C.

7. Le Président propose que les pays ci-dessous indiqués participent aux travaux des trois groupes. Il explique qu'il s'est efforcé de répartir parmi les groupes ceux des pays dont les intérêts individuels sont les plus similaires. La proposition présidentielle se présente comme suit:

8. Groupe de travail A

U.R.S.S., Inde, Italie, Maroc et Tunisie, Mexique, Pays-Bas.

Président du Groupe: M. Stojanov, délégué soviétique.

9. Groupe de travail B

Tchécoslovaquie, France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Ukraine, Uruguay.

Président du Groupe: M. Trimmer, délégué des Etats-Unis.

10. Groupe de travail C

Canada, Cuba, Indonésie, Portugal, Roumanie, Suède.

Président du Groupe: M. Esping, délégué suédois, dès qu'il arrivera à Mexico. Dans l'entre-temps, le délégué de l'Indonésie est prié d'assumer l'interim.

11. Une discussion générale s'engage sur les propositions du Président. Les délégués se demandent si les groupes pourront travailler simultanément car il n'est disposé actuellement que de quatre salles. Par ailleurs, il est notoire que d'autres commissions vont instituer des groupes de travail. Sur ce, le Président déclare qu'il va s'efforcer de s'enquérir à ce sujet et de renseigner la Commission par la voie ordinaire sur le lieu et les dates des réunions des groupes de travail.

12. Le Président prie les membres de la Commission de lui dire si ces propositions appellent d'autres observations. Le délégué de l'U.R.S.S. demande des éclaircissements sur les mots "les principes fondamentaux d'après lesquels (le plan) sera établi", figurant au mandat du groupe A. Le Président explique qu'il incombe au groupe A d'étudier et de mettre en avant toute proposition pouvant être considérée de quelque utilité pour l'établissement d'un ou de plusieurs plans. Le délégué de l'U.R.S.S. admet que si la tâche du groupe de travail A dépend des principes mis en discussion par la Commission, il n'en est pas moins vrai que les diverses méthodes d'aborder le problème doivent être examinées, en premier lieu, au sein de ce même groupe. Il estime, d'ailleurs, qu'il convient d'examiner si les plans doivent être établis pour telle ou telle saison ou pour l'ensemble du cycle de l'activité solaire. Le Président répond que la Commission 6 se doit d'aller de l'avant, même si une décision n'est pas intervenue sur des questions de principe. Mieux vaut, en effet, poursuivre les travaux, seule manière de garantir leur continuation immédiate sitôt que la Commission aura adopté des décisions en la matière. Au surplus, il lui apparaît utile de proposer que le groupe de travail A ne prenne en considération que les conditions se rapportant aux cinq prochaines années, afin

de déterminer si le ou les plans doivent être établis pour une saison ou pour l'ensemble du cycle de l'activité solaire. A son avis, cependant, il appartient au groupe de travail A de formuler toutes recommandations à ce sujet.

Le délégué de l'Inde est d'accord qu'il convient d'élaborer le plus grand nombre possible de plans et de principes fondamentaux valables pour ces plans. Il ajoute qu'il faudra modifier ces plans dès qu'on aura connaissance des résultats atteints par les Commissions 3 et 4. Il propose également de prendre comme point de départ des travaux le mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne, période pour laquelle on dispose d'une grande quantité de données sur les F.O.T. etc., grâce aux travaux de la Commission du plan. Le délégué des Etats-Unis propose de revoir les travaux de la Commission du plan pour décider si telle ou telle suggestion ou toutes les suggestions, envisagées au Rapport final de Genève, sont acceptables.

Le délégué du Royaume-Uni approuve les propositions du Président. Il se rallie également à l'opinion du Délégué des Etats-Unis, selon laquelle il y a lieu de revoir le travail de la Commission du plan. Il suggère que le groupe de travail A entreprenne cette revision. Il propose aussi que chacun des pays représentés au sein de la Commission du plan soit aussi représenté dans chacun des groupes de travail.

Le Président reconnaît la justesse de ce dernier point de vue. Aussi, propose-t-il de transférer le Mexique dans le groupe C, et Cuba dans le groupe A. Cette suggestion est acceptée.

13. Le délégué de l'U.R.S.S. déclare que la Commission semble être unanimement d'accord sur le nombre des groupes à instituer, leurs mandats et les pays qui y seront représentés. A propos du groupe A, il fait remarquer qu'au cours de la session de Mexico, la Commission du plan a décidé qu'il convient d'établir neuf plans distincts pour couvrir l'ensemble du cycle de l'activité solaire. Néanmoins, il croit que la plupart des délégués ne s'opposeront pas à ce que la Commission commence ses travaux par la période convenue du mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne. Par ailleurs, le représentant soviétique admet qu'il convient de se mettre dès maintenant au travail, sans attendre les résultats auxquels aboutiront les Commissions 3 et 4. Il prie également le Président de demander aux délégués de se mettre d'accord sur les propositions concernant les trois groupes de travail et leur mandats respectifs.

14. Le délégué du Pakistan propose d'admettre dans les groupes de travail chacun des pays représentant les trois régions d'Atlantic City. Le Président relève que c'est là un fait accompli dans le cas des groupes de travail A et C. A son avis, toutefois, il n'est pas nécessaire de procéder de la sorte pour le groupe de travail B qui n'est qu'un groupe chargé d'élaborer des projets techniques. Le délégué de la France demande des éclaircissements sur la manière dont la liaison sera maintenue entre les trois groupes. Le Président explique que les résultats de l'activité du groupe de travail A seront présentés, pour approbation, à la Commission. Celle-ci, à son tour, les soumettra au groupe de travail B. Le groupe de travail B transmettra directement ses conclusions au groupe de travail C, avant que celles-ci soient l'objet de discussions au sein de la Commission .

15. Pour le délégué de l'U.R.S.S. la tâche confiée au groupe de travail B est la plus importante. Aussi, convient-il - à son avis - d'élargir la composition de ce groupe. Le Président se rallie à ce point de vue. Cependant, il pense qu'il vaut mieux attendre que le groupe B se mette au travail avant de décider s'il convient, le cas échéant, d'en augmenter les membres. Le délégué de l'U.R.S.S. relève que le règlement adopté ne préjuge pas le droit pour tout délégué de participer aux groupes. C'est pourquoi s'il est jugé nécessaire d'augmenter le nombre des membres du groupe de travail B, aucun obstacle ne s'y oppose. Le Président reconnaît la validité de cette augmentation. Il souligne, toutefois, que dans le passé on s'en est tenu au principe de constituer des groupes de travail aussi restreints que possible. D'autre part, il croit qu'il convient de soumettre à l'examen préalable de la Commission toute proposition portant élargissement des groupes de travail.

16. Après quoi, la Commission accepte l'institution des trois groupes de travail et leurs mandats respectifs, de même que les modifications proposées quant à leur composition.

17. Le Président s'enquiert auprès des délégués s'ils désirent formuler des remarques ou des propositions sur la procédure de travail à adopter au sein des divers groupes.

18. Le délégué du Royaume-Uni propose que les groupes se mettent immédiatement au travail. A son avis, par ailleurs, le groupe de travail C devrait commencer par examiner le rapport de Genève de la Commission du plan.

19. Une discussion s'engage sur le temps, la période ou les saisons du cycle de l'activité solaire qu'il sied de prendre en considération. Il est décidé que le groupe de travail A commencera par examiner le mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne . Puis il s'occupera des saisons présentant une activité solaire moyenne. Si elle en a le temps, la Commission étudiera aussi les périodes d'une plus grande activité solaire.

20. Le délégué du Royaume-Uni demande au Président si pour un mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne il faut entendre une période d'indice 75. Il demande également si la Commission pense que les plans devront reposer sur les indices de l'activité solaire plutôt que sur les saisons du cycle.

21. Le Président propose de saisir de cette question la Commission technique, pour toutes recommandations.

22. Le délégué des Etats-Unis annonce que son pays a l'intention de soumettre à la Commission compétente une série de courbes de prévisions tracées pour des indices 5, 70 et 125 de l'activité solaire, pour l'hiver, l'été et les équinoxes. Il ajoute, qu'à l'aide de ces courbes, il est possible d'interpréter tout indice de l'activité solaire.

23. Le Président propose ensuite de substituer à la réunion de la Commission, prévue pour le 29 octobre, les réunions des groupes de travail A et C. La Commission accepte cette proposition.

24. Le délégué du Salvador demande au Président si les délégués des pays qui n'ont pas été admis au sein des groupes de travail, peuvent assister à leur séances en qualité d'observateurs.

25. Le Président répond que la composition des groupes de travail est restreinte. Néanmoins, il fait remarquer que les réunions ne sont pas secrètes et que des observateurs peuvent y participer.

26. M. Stojanov, délégué de l'U.R.S.S., et président du groupe de travail A, propose d'indiquer les noms des délégués appelés à participer aux travaux des divers groupes, afin de prendre toutes dispositions quant à l'interprétation.

Les présidents de chaque groupe donnent les noms des délégués qui participeront aux travaux de ces groupes.

Le Président s'informe s'il y a d'autres questions à traiter.

Tel n'étant pas le cas, la séance est levée à 17 h. 20

Le Rapporteur:
R. A. Craig

Le Président:
Gunnar Pedersen

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document N° 37-F

2 novembre 1948

COMMISSION 4

COMMISSION 4, TECHNIQUE

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE, TENUE LE 27 octobre 1948

La Commission technique a inauguré ses travaux le 27 octobre, à 17 heures.

La liste des pays qui ont manifesté le désir de participer aux débats de cette Commission, figure à l'Appendice 1.

Le Président présente à la Commission les vice-présidents, MM. G. Sterling (Etats-Unis), V. Siforov (URSS), Balth van der Pol, expert nommé par l'Assemblée plénière et Hernández Catá (IFRB).

Le Président exprime aux délégués sa sincère gratitude pour avoir confié la présidence de la Commission technique à un représentant de l'Inde. Malgré l'étendue et la complexité de la tâche dévolue à la Commission, M. Sastry se dit certain du succès de ses travaux grâce à la coopération et à l'assistance qui lui seront prodiguées par les nombreux experts faisant partie de la Commission.

Le Président nomme M. Parker (Royaume-Uni) aux fonctions de rapporteur.

Le Président donne lecture des termes du mandat confié à la Commission, tels qu'ils ont été adoptés au cours de sa première séance plénière, par la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences de Mexico, et dont voici le texte:

" 1) Etudier et recommander les principes et normes techniques valables pour l'élaboration du projet définitif d'assignation des fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu:

- a) Des principes et normes techniques sur lesquels les pays sont d'accord, notamment les Actes définitifs des Conférences internationales des télécommunications et des radiocommunications d'Atlantic City, 1947.

b) Du rapport de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City;

c) Des rapports et documents de la Commission du plan (Sessions de Genève et de Mexico);

d) Des autres données disponibles et utilisables, telles les informations que les documents des différents organismes de l'UIT contiennent;

e) Des observations soumises par les différents pays et des documents de cette Conférence qui contiennent des renseignements à ce sujet.

2) Etudier et recommander à la Conférence, pour leur adoption, les normes techniques qu'elle jugera nécessaires pour assurer avec succès la mise en oeuvre de ou des plans.

3) Etudier les moyens aptes à assurer la coordination à l'échelle mondiale des questions techniques et autres questions liées à la solution des problèmes techniques concernant les hautes fréquences, qui sont du ressort de l'Union internationale des télécommunications.

Le Président prie toutes les délégations de dresser une liste de tous les points dont ils proposent l'étude ou qui, à leur avis, doivent faire l'objet d'une recommandation, de manière à pouvoir établir au cours de la prochaine réunion, le programme des travaux de la Commission

La séance est levée à 17 h. 30

Le Président:

M. L. SASTRY

Annexe 1

Albanie (République populaire d')
Australie
Autriche
Biélorussie (RSS de)
Brésil
Bulgarie (République populaire de)
Canada
Chili
Chine
Colombie
Colonies, protectorats, territoires d'outre-mer et territoires sous mandat ou tutelle du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
Territoires d'outre-mer de la République française et territoires administrés comme tels.
Cuba
Danemark
El Salvador (République de)
Etats-Unis d'Amérique
Finlande
France
Guatemala
Inde
Indonésie
Islande
Italie
Luxembourg
Mexique
Monaco
Nouvelle Zélande
Pakistan
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Protectorats français du Maroc et Tunisie
Yougoslavie (République fédérative populaire de)
Ukraine (RSS d')
Rhodésie du Sud
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Siam
Suisse
Tchécoslovaquie
URSS
Uruguay (République Orientale d')
Vénézuéla
Observateur délégué par l'O.N.U.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

- - - - - - - - -

Mexico, 1948

Document N° 38-F

2 novembre 1948

COMMISSION N° 3

INDE

Types de services de radiodiffusion

1) Radiodiffusion tropicale: Service sans zones de silence, desservant sans solution de continuité une distance de 800 km. environ, à partir de l'émeteur, et utilisé dans les zones déterminées au chapitre III, art. 9, numéro 252 du Réglement des radiocommunications d'Atlantic City.

2) Service intérieur à grande distance: Service qui joue un rôle essentiel dans les pays de grande étendue et dénués de tout autre moyen permettant la transmission à grande distance de programmes radiodiffusés.

3) Radiodiffusion destinée aux Territoires d'outre-mer et aux Dominions: Service indispensable aux pays qui possèdent des territoires d'outre-mer et des Dominions.

4) Radiodiffusion à l'intention des nationaux résidant à l'étranger: Service revendiqué par les pays dont un grand nombre de nationaux résident à l'étranger et qui, en leur qualité de mère-patrie, doivent fournir à ces nationaux un service de radiodiffusion approprié, émis dans leur langue maternelle.

5) Radiodiffusion internationale: C'est un service essentiellement intercontinental, institué dans le but de créer un libre courant d'informations et d'échange de vues et de permettre ainsi aux nations de se mieux connaitre et de préserver la paix du monde.

La délégation de l'Inde

CONFERENCE INTERNATIONALE
DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document 39-F

2 novembre 1948

Original : ANGLAIS

Commission 6

ORDRE DU JOUR

TROISIEME REUNION DE LA COMMISSION 6

2 Novembre 1948 à 15 h.

1.- Approbation des comptes rendus de la 1ère et de la 2ème réunion de la Commission (Doc. Nos 35 et 36)

2.- Rapport du président du groupe de travail A

3.- Rapport du président du groupe de travail C

4.- Divers

Le Président de la Commission
du Plan:

GUNNAR PEDERSEN

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico City

Document No. 40-F

1er novembre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 4

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Deuxième séance
28 octobre 1948

1. Le Président déclare que les termes du mandat confié à la Commission 4 ainsi que les additifs convenus par l'Assemblée plénière le 27 octobre, sont énoncés au document 13-F. En premier lieu, il s'est agi de de dresser une liste des questions à soumettre à la Commission. Puis, il a fallu prendre une décision sur la manière de répartir l'étude de ces questions entre les sous-commissions et les groupes de travail. Le départ de M. van der Pol, expert, approchant, il est apparu indispensable de donner autant que possible la priorité à l'examen des problèmes sur lesquels il convient de le consulter.

Le Président fait ensuite remarquer qu'il importe au premier chef de déterminer les quatre points suivants :

i) Principes techniques et normes devant servir de base au plan ou aux plans d'assignation pour la radiodiffusion à hautes fréquences.

ii) Principes techniques et normes devant permettre la mise en oeuvre complète du ou des plans.

iii) Problèmes techniques devant être coordonnés et/ou étudiés à l'échelle mondiale.

iv) Aspects futurs du développement de la radiodiffusion à hautes fréquences et méthodes techniques d'échange de programmes.

Ce plan de travail n'ayant soulevé aucune objection, le Président propose de soumettre à l'examen des groupes de travail les principes techniques suivants :

i) Puissance nécessaire pour les émissions à courte et à longue distance.

ii) Possibilités d'assignations multiples.

iii) Antennes dirigées.

iv) Données et commentaires présentés par M. van der Pol, expert.

v) Caractéristiques des récepteurs.

vi) Normes techniques :

(a) tolérance de fréquence ;

(b) rayonnement harmonique ;

(c) distorsion basse fréquence non linéaire résultant de la modulation ;

(d) largeur de bande d'émission ;

(e) séparation des voies.

vii) Valeur minimum de l'intensité du signal à protéger.

viii) Taux de protection minimum compte tenu :

a) des bruits radioélectriques atmosphériques ;

b) des brouillages causés par des émissions non désirées (voie copartagée, voie adjacente, deuxième voie adjacente) ;

c) parasites industriels.

ix) Problèmes techniques qu'il convient d'étudier ou de coordonner à l'échelle mondiale.

x) Examen des aspects futurs du développement de la radiodiffusion à hautes fréquences et méthodes techniques d'échange de programmes, à la lumière des progrès les plus récents.

4. Le délégué du Portugal propose d'ajouter un nouveau point, qui est inclus dans la liste sous le titre suivant :

xi) Méthodes permettant une économie dans l'emploi des hautes fréquences.

A son tour le délégué de la Roumanie propose d'addition du point suivant qui est adopté :

xii) Problèmes de propagation.

Pour le délégué du Pakistan les documents de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City, relatifs au nombre de fréquences nécessaire à un circuit quelconque, ne semblent pas suffisamment précis. Sur la proposition du Président, le point suivant vient s'ajouter aux principes techniques qu'il est prévu d'examiner :

xiii) Nombre de fréquences nécessaires pour :

a) les circuits à longue distance ;

b) les circuits à courte distance ;

c) les circuits traversant les zones des aurores polaires ;

d) les circuits présentant des conditions de contraste très marquées ;

e) les circuits destinés à diverses régions de réception.

Le Président fait remarquer que quelques-uns de ces points ont déjà été traités par la Conférence d'Atlantic City, la Commission du plan de Genève et de Mexico City ainsi que par M. van der Pol. Aussi, faudra-t-il tenir compte de leurs conclusions lors de l'établissement du rapport final de la Commission technique.

8. Le délégué de l'Ukraine émet la suggestion de confier à la Commission technique l'étude des possibilités de suppression des parasites industriels, qui nuisent à la réception radiophonique dans les centres industriels.

9. Le délégué du Royaume-Uni fait remarquer qu'il n'appartient pas à la Conférence actuelle de formuler des recommandations au sujet de la suppression des parasites industriels. Toutefois, poursuit-il, il serait expédient, pour la Conférence, de se

consacrer aux deux tâches suivantes :

1) Rassembler et étudier toutes données fournies par les délégués qui possèdent des renseignements au sujet de la suppression des parasites industriels.

2) Adopter une motion priant le C.C.I.R. d'étudier ce problème.

10. Le délégué de l'Italie rappelle qu'au cours de la dernière séance du C.C.I.R., il a été recommandé de n'étudier le problème des parasites industriels que dans la mesure où ceux-ci ont une influence sur les assignations de fréquences. A son avis, les parasites industriels posent un problème d'ordre national, et non pas international.

11. Pour conclure, le Président déclare qu'il a été convenu à Atlantic City que le problème des parasites industriels relève du droit national et ne peut faire l'objet d'une règlementation internationale. Il précise ensuite qu'en portant sur la liste le point (viii), il a eu en vue les lignes générales suivantes :

1) Quantité de parasites industriels qui se présentent, en pratique;

2) Méthodes d'adoption pour la suppression des parasites;

3) S'il convient de tenir compte ou non des parasites industriels, lors du calcul de la valeur requise pour l'intensité du champ d'un émetteur, etc.

12. M. Catá, (IFRB), désire formuler certaines observations. Tous les délégués, dit-il, savent quelle tâche gigantesque a accompli le C.P.F. au cours des huit derniers mois. Il accueille donc avec plaisir l'adoption du point(xii), qui, à son sens, ne peut qu'aider à donner une prompte réponse aux questions suivantes :

1) Etendue des demandes pour des fréquences au-dessous de 6 Mc/s que la Conférence pourra être amenée à soumettre au C.P.F.

2) Préparation des demandes de fréquences pour les neuf saisons, à l'intention des pays qui n'ont pas complété à ce sujet la formule 4.

Document No. 40-F

13. Le Président remercie le membre de l'I.F.R.B. de ses observations. Il croit cependant que ces questions ne relèvent pas de la compétence de la Commission technique. Toutefois, il consultera le Président de la Commission V et renverra la question à la Commission de coordination pour qu'elle en décide.

14. Le Président prie M. van der Pol, expert, de bien vouloir présenter ses observations au sujet des points à l'ordre du jour de la discussion.

Au cours de son exposé, M. van der Pol, déclare que, sans aucun doute, les parasites industriels apparaissent très souvent comme un élément nuisible à la réception des émissions radiophoniques à hautes fréquences. Il croit qu'il faut en tenir compte, sans se départir, toutefois, d'une certaine prudence. Il estime, avec le Président, qu'il n'appartient pas à la Conférence de légiférer en la matière. Par ailleurs, il approuve les questions proposées à l'examen de la Commission.

Le Président remercie M. van der Pol de ses observations. Il annonce que le dernier rapport établi par celui-ci sera disponible incessamment. Pour l'instant, il s'efforce de se procurer aussi rapidement que possible tous les documents émanant du C.P.F., du C.C.I.R. et de la Commission du plan (Sessions de Genève et de México), qui pourront être consultés avec profit par la Commission technique.

17. Le Président déclare ensuite qu'il est difficile de prendre une décision sur la manière de répartir l'étude des points (i) à (xiii) entre les divers groupes de travail. Néammoins, il émet la suggestion de s'en tenir,pour commencer, à la répartition suivante :

Groupe de travail 1 : Points (i) (ii) (vii) (viii) (xii) (xiii)

Groupe de travail 2 : Points (iii) (v) (vi)

Groupe de travail 3 : Points (ix) (x) (xi)

18. Après quoi, le Président propose de renvoyer à la Commission, pour décision, l'examen de toutes difficultés auxquelles se heurteront les groupes de travail. Cette mesure n'a d'autre but que de gagner du temps. La Commission se rallie à ce point de vue.

Document No. 40-F

19. Pour les questions techniques soumises à l'étude des groupes de travail, le délégué du Mexique propose la répartition suivante :

Groupe de travail 1 : Points (i) (iii) (iv) (xii)

Groupe de travail 2 : Points (v) (vi) (vii) (viii)

Groupe de travail 3 : Points (ii) (ix) (x) (xi) (xiii) et coordination du travail des autres groupes.

20. Après discussion, il est décidé de s'occuper, au cours de la prochaine séance, de la formation des groupe de travail, sur la proposition du délégué de l'URSS.

21. Le délégué du Royaume-Uni relève avec satisfaction que les conclusions du C.P.F. seront mises à la disposition de la conférence. Il insiste sur la nécessité d'obtenir ces données au plus vite.

22. Le délégué de la France appuie la déclaration du représentant du Royaume-Uni.

23. Le Président indique qu'il a donné un caractere d'urgence à l'établissement de la liste des documents. Mais, ajoute-t-il, c'est là une tâche d'envergure pour le Secrétariat.

24. Le délégué de l'Indonésie s'offre de prêter au Président la plupart des document du C.P.F.,afin d'en faciliter une reproduction rapide. Il dit avoir entrepris la préparation d'une première liste.

25. Le délégué du Pakistan demande au Président de lui donner des éclaircissements sur la situation des demandes de fréquences, dans les bandes inférieures à 6 Mc/s qui seront soumises au C.P.E. et à la Conférence régionale.

26. Le Président déclare qu'il incombe à la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'établir un plan d'attribution des fréquences dans les bandes exclusives de radiodiffusion à hautes fréquences. Il appartient au C.P.F. et à la Conférence régionale, ajoute-t-il, de préparer des plans relatifs aux bandes partagées. Certains pays n'ont pas soumis, sur la Formule 4, leurs demandes pour les 9 saisons; mais s'ils fournissaient des données essen-

tielles au sujet de leurs émissions, telles que l'emplacement et la puissance de l'émetteur, les régions de réception, etc., la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences de México serait en mesure de transformer ces renseignements fondamentaux en des besoins détaillés pouvant convenir à toutes les saisons et époques d'un cycle solaire complet. Si, à la suite de cette étude, la Conférence s'aperçoit que les demandes de certains pays concernent des fréquences inférieures à la bande la plus basse qu'il lui appartient d'assigner, elle devra en informer le C.P.F. qui, à son tour, soumettra ces demandes à l'examen de la Conférence régionale.

Il est décidé de tenir la prochaine séance, le vendredi, 29 octobre, à 10 h.

Le Rapporteur :
P.N. PARKER

Le Président :
M.L. SASTRY

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 41-F

1er novembre 1948

Original : ANGLAIS

Commission 4

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Troisième séance

29 octobre 1948

1. Le Président informe les membres qu'il appartient à la Commission 4 de fournir toutes données techniques à la Commission 5, aux termes d'une décision prise par celle-ci la veille - sous réserve d'approbation de la part de la Commission de coordination. Nantie de ces renseignements, la Commission 5 pourra, d'une part, réélaborer les demandes des pays qui n'ont soumis que des Formules 3 ou des Formules 4 incomplètes et décider, de l'autre, lesquelles, parmi ces demandes remaniées, devront être transmises au C.P.F.

2. Prié par le président d'émettre son avis sur cette procédure, l'observateur du I.F.R.B. déclare qu'elle lui paraît très satisfaisante.

3. Le Président aborde alors la question de la formation des groupes de travail.

4. Le Président, les délégués du Mexique, de Cuba et des Etats-Unis émettent des suggestions à propos des points qu'il conviendra de soumettre à l'examen des groupes de travail. En outre, le représentant des Etats-Unis formule une proposition sur les points que devra étudier le groupe de travail I.

5. Après un échange de vues sur les mérites relatifs de chacune de ces propositions, les membres de la Commission sont priés de se prononcer soit pour celle de Cuba, soit en faveur de celle des Etats-Unis, pour les points à soumettre à l'examen du groupe de travail I.

6. La proposition des Etats-Unis est adoptée par 16 voix contre 12; le premier groupe de travail étudiera donc, dans l'ordre ci-après les points XII,VIII,VII, I et II des principes et normes techniques.

7. Le délégué de l'Ukraine, se référant au débat de la veille sur les parasites industriels, désire préciser, à l'intention de la Commission, qu'il ne prétend certes pas que la Conférence examine la législation relative à la suppression de ces parasites ou qu'elle édicte des prescriptions en la matière. Néanmoins, il est essentiel pour sa délégation que les divers Groupes n'ignorent pas cette question au cours de leurs travaux.

8. Le Président déclare que la Commission a convenu, au cours de sa séance d'hier, que la Conférence n'est pas habilitée à légiférer sur le plan international en matière de suppression des parasites industriels. Toutefois, pour ne pas prolonger les débats à ce sujet, il forme le voeu que la Commission décide si elle doit en tenir compte ou non afin d'établir les normes et principes techniques y relatifs.

9. Le Dr. Van der Pol attire l'attention de la Commission sur un de ses rapports, qui montre que, dans certains cas, le champ minimum nécessaire pour obtenir une réception satisfaisante est déterminé par les parasites industriels et non pas par les bruits radioélectriques atmosphériques .

10. Les délégués de l'Ukraine, de l'URSS et de la Biélorussie sont tous d'avis qu'il faut prendre en considération les parasites industriels lors de l'élaboration des principes et des normes techniques.

11. Le délégué du Royaume-Uni souligne que l'étude du point VIII (c) (principes et normes techniques) à laquelle doit procéder la Commission, semble comporter également l'étude des parasites industriels.

12. Après de nouveaux échanges de vues, le Président soumet à l'approbation de la Commission la résolution suivante :

> " La Commission estime qu'en vue des principes et des normes techniques à établir au cours de la présente Conférence, il convient de tenir compte des parasites industriels".

13. Cette résolution est adoptée sans objections de la part des délégués.

14. Le Président annonce que le Dr. van der Pol, assisto pour la dernière fois à une séance de la Conférence, car il va s'en aller assumer ses fonctions de directeur du C.C.I.R. Il prie l'intéressé de présenter toute suggestion utile au sujet des questions qui exigent une étude approfondie et/ ou une coordination à l'échelle mondiale.

15. Le Dr. van der Pol fait remarquer que le CCIR a été réorganisé conformément aux décisions de la Conférence d'Atlantic City et de la réunion du CCIR à Stockholm . Il ajoute que l'ordre du jour de cet organisme est très chargé et énumère toute une série de questions qui y seront discutées. Il déclare que le CCIR se fera un plaisir d'examiner tout problème que lui soumettra la Conférence actuelle.

16. Le Président remercie le Dr. van der Pol et affirme que la Conférence ne manquera pas, le cas échéant, de soumettre tout problème de caractère universel à l'étude de cet organisme compétent.

17. La délégation du Canada se voit confier la présidence du groupe de travail 1, chargé d'examiner les points suivants :

(1) Problèmes de propagation

(2) Taux de protection minimum, compte tenu :

a) des bruits radioélectriques atmosphériques.

b) des brouillages causés par des émissions non désirées (voie copartagée , voie adjacente, deuxième voie adjacente)

c) parasites industriels.

(3) Signal minimum à protéger.

(4) Puissance nécessaire pour des émissions à courte et à longue distance

(5) Possibilités d'assignations multiples .

18. Le groupe de travail comprend les pays ci-après :

Biélorussie	Italie	Roumanie
Colombie	Mexique	Royaume-Uni
		Ukraine
Cuba	Pays-Bas	Etats-Unis
Inde	Pakistan	URSS

19. Le Président fait savoir que, par suite du petit nombre d'interprètes, le Secrétariat a informé la Commission de coordination qu'il ne fallait compter que sur l'interprétation consécutive pour deux langues seulement au cours des réunions du groupe de travail. La coopération de tous les membres sera donc nécessaire pour surmonter cette difficulté. Aussi, suggère-t-il, l'emploi de l'anglais et du français comme langues de travail du groupe 1.

Les délégations seraient particulièrement bien inspirées si elles assuraient le concours de leurs propres interprètes aux réunions des groupes de travail.

20. Des représentants de plusieurs pays dont ceux de l'URSS, de l'Ukraine, de Cuba, du Mexique expriment leur désaccord sur le choix de ces deux langues. Après une brève discussion, il est décidé qu'il appartiendra au Président du groupe de travail I, de déterminer les deux langues qui y seront employées, après s'être concerté avec le Président de l'autre groupe de travail.

21. Le Président fait savoir à l'assemblée que dorénavant les réunions des Commissions auront lieu le matin, tandis que celles des groupes de travail se tiendront l'après-midi.

22. Le Président du groupe de travail I informe les membres de son groupe qu'une réunion est prévue le jour même, à 15 h.

23. Avant de lever la séance, le Président remercie le Dr. van der Pol au nom de la Commission, de son précieux concours ainsi que des conseils et de la collaboration qu'il a bien voulu assurer à la Conférence en sa qualité d'expert. Il lui souhaite un plein succès pour ses futurs travaux. Les membres de la Commission s'associent par des acclamations à ces paroles.

24. Le Dr. van der Pol remercie la Commission de ses bons voeux et dit qu'avec le concours de M. Hayes au CCIR, il espère donner à la radiodiffusion des bases scientifiques et solides.

La prochaine séance est fixée au mardi 2 novembre, à 10 h.

Le Rapporteur : Le Président :

P.M. Parker M.L. Sastry

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 42-F

30 octobre 1948

Original : FRANCAIS

I T A L I E

CONSIDERATIONS GENERALES

1) - Ainsi qu'il est bien connu, l'Italie est un pays ayant une densité de population qui est parmi les plus élevées du monde.

Sur un territoire de 310 000 km^2 sa population atteint 151 habitants par km^2. Sa pauvreté en matières premières, qui limite son essort industriel, et sa conformation orographique, qui réduit considérablement la partie cultivable de son territoire, rendent encore plus grave le problème de l'excès de population.

Les Italiens ont donc été obligés, depuis longtemps de chercher un débouché à l'étranger, dans les pays susceptibles d'absorber leur capacité de travail. On calcule qu'entre les années 1860 et 1937 pas moins de 10 millions d'Italiens ont émigré dans les différents continents, particulièrement en Amérique, en Europe et en Afrique, formant un peu partout dans le monde des groupements de ressortissants italiens ou de citoyens d'origine italienne qui restent attachés à leur pays d'origine par des liens culturels et sentimentaux très vifs, ainsi que par des liens de famille et d'intérêts qui, étant donné l'ampleur de cette émigration, affectent une partie très considérable de la population italienne elle-même.

Il s'ensuit que les échanges culturels, économiques et personnels entre les Italiens habitant l'Italie et les millions d'émigrés vivant dans les pays d'adoption ne peuvent être satisfaits s'il n'existe pas de moyens appropriés pour effectuer des émissions sur ondes courtes.

2) Il n'en est pas moins certain que l'Italie est en mesure d'apporter, et elle apporte effectivement, une contribution particulièrement remarquable sur le plan culturel. Les manifestations de ce genre, artistiques et musicales par exemple intéressent un public bien plus vaste que la simple population italienne et représentent un facteur très important dans le domaine des connaissances et des relations culturelles internationales.

L'Administration italienne est continuellement sollicitée d'intensifier ses programmes culturels transmis sur ondes courtes,

et elle croit qu'il ne faut pas mésestimer l'importance du rôle que l'Italie, pays de culture millénaire et universelle, peut déployer dans le domaine culturel d'intérêt international.

3) - L'Italie est un des plus grands centres touristiques du monde, en raison de ses beautés naturelles et de son patrimoine artistique et historique d'une valeur exceptionnelle. Ce fait lui vaut l'estime d'innombrables sympathisants qui, dans tous les pays du monde, désirent garder avec elle un contact culturel et spirituel. Il en résulte des courants touristiques qui sont pour l'Italie non seulement un hommage à sa culture, mais encore un facteur essentiel de sa stabilité économique.

Il a déjà été fait mention, au paragraphe N.1 de très graves problèmes d'ordre économique et social que la pauvreté du territoire et l'excès de population créent à l'Italie. Depuis longtemps le tourisme étranger a été un élément des plus importants de la réduction du passif de sa balance commerciale. Après la dernière guerre et les ravages qu'elle a provoqués dans l'économie italienne et en raison de la reprise, excessivement réduite de l'émigration, le tourisme étranger est devenu pour l'Italie un facteur absolument décisif de son redressement économique, au point que sa disparition pourrait compromettre les efforts que l'Italie déploie pour restaurer ses finances et son économie en général.

Par conséquent, l'Administration italienne a un besoin impérieux de faire revivre les courants touristiques mondiaux en employant la radiodiffusion à hautes fréquences qui est l'unique moyen d'atteindre les milieux et les publics les plus éloignés.

Les considérations qui viennent d'être exposées et auxquelles la Délégation italienne attache une importance primordiale, aussi bien au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel, doivent entrer en ligne de compte lors de l'assignation des hautes fréquences à la radiodiffusion; de sorte que, quelques soient les principes choisis pour servir de base au plan définitif, devront figurer parmi eux le nombre des auditeurs et leur distribution dans le monde.

Dans les cas concrets d'assignation de fréquences, on devra aussi tenir compte de la valeur artistique et culturelle des programmes radiodiffusés.

Ci-joint des données statistiques concernant l'Italie.

Le Président de la Délégation
italienne

A N N E X E

DONNEES STATISTIQUES APPROXIMATIVES CONCERNANT L'ITALIE

Superficie :	310 000 km^2
Population :	47 000 000 d'habitants

NOMBRE DE PERSONNES DE LANGUE, ORIGINE, DESCENDANCE OU NATIONALITE ITALIENNE RESIDANT A L'ETRANGER

E U R O P E

Belgique :	environ	15 000
Espagne :	"	20 000
France :	plus de	1 000 000
Grande-Bretagne :	environ	50 000
Portugal :	"	5 000
Roumanie :	"	15 000
Suisse :	plus de	150 000
Yougoslavie:	environ	10 000
Autres pays:	"	20 000

A F R I Q U E

Libye :	environ	120 000
Erythrée :	"	75 000
Somalie :	"	20 000
Egypte :	plus de	60 000
Protectorats français du Maroc et de la Tunisie	"	105 000
Autres territoires Africains	environ	10 000
Algérie	"	40 000

A M E R I Q U E

Etats-Unis d'Amérique :	environ	4 000 000
Brésil :	"	2 000 000
Argentine :	"	2 000 000
Uruguay :	"	150 000
Chili :	"	30 000
Pérou :	"	15 000
Mexique :	"	5 000
Venezuela :	"	10 000
Autres pays du Continent Américain	"	50 000

AUSTRALIE ET OCEANIE

environ	28.000

T O U R I S M E

N a t i o n s	Année 1937	Année 1939
Belgique	133 000	30 000
Tchécoslovaquie	233 000	30 000
Danemark		37 000
Norvège	74 000	21 000
Suède		25 000
France	1 005 000	129 000
Allemagne	623 000	861 000
Autriche	452 000	
Yougoslavie	171 000	164 000
Royaume-Uni de la Grande-Bretagne	430 000	181 000
Pays-Bas	185 000	92 000
Pologne	97 000	29 000
Portugal	30 000	8 000
Espagne		
Roumanie	36 000	23 000
Confédération Suisse	882 000	582 000
Hongrie	195 000	66 000
U.R.S.S.	3 000	1 000
Autres pays Européens, y compris la Turquie	123 000	48 000
Egypte	30 000	7 000
Canada		
Etats-Unis d'Amérique	184 000	58 000
Brésil		
Argentine	66 000	9 000
Autres pays d'Amérique		
Asie	-	7 000
Océanie	-	4 000
Autres Nations	66 000	7 000
	5 018 000	2 419 000

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 43-F

2 novembre 1948

AVIS DUX DELEGATIONS DU CONTINENT AMERICAIN

Après la clôture de la séance plénière du vendredi 5 novembre, les délégations des pays du continent américain sont priées de demeurer dans la salle des séances plénières pour discuter brièvement et fixer si possible le lieu et la date de la quatrième Conférence Régionale Inter-américaine.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 44-F

2 novembre 1948

Addendum au Document 15-F

La délégation argentine participera à toutes les Commissions à partir du 2 novembre.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 45-F

2 novembre 1948

NOTE POUR LES PRESIDENTS DE COMMISSIONS
SOUS-COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

DELEGATION DE POUVOIRS

La délégation de la République d'El Salvador, accréditée à la Conférence Internationale de Radiodiffusion à Hautes Fréquences à México, fait connaître aux Présidents de Commissions, de Sous-commissions et de Groupes de Travail, par l'intermédiaire du Secrétaire que, conformément aux instructions reçues de son Gouvernement, elle se trouve dans l'obligation de s'absenter temporairement de la Conférence. La délégation de la République d'El Salvador sera représentée pendant son absence par la délégation de la République de Guatemala, à laquelle elle délègue tous pouvoirs dans ce but.

La délégation d'El Salvador fera connaître prochainement la date de son retour à la Conférence.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 46-F

2 novembre 1948

Commission 1

COMMISSION DE COORDINATION

PROGRAMME DES SEANCES DU 3 AU 9 NOVEMBRE INCLUSIVEMENT

Mercredi, 3 novembre		
Commission ou Groupe	Heures	Salle
Principes (Comm. 3)	10.00 à 13.00	1
Technique (Comm. 4)	10.00 à 11.30	Plénière
Groupe 4 A	11.45 à 13.00	Plénière
Demandes (Comm. 5)	10.00 à 13.00	2
Pouvoirs (Comm. 2)	15.00 à 16.30	1
Plan (Comm. 6, Groupe A)	15.00 à 18.30	Plénière
Technique (Comm. 4, Groupe A)	15.00 à 18.30	2
Technique (Comm. 4, Groupe B)	16.45 à 18.30	1
Demandes (Comm. 5, Groupe A)	15.00 à 18.30	A - (Permanent)
Demandes (Comm. 5, Groupe B)	15.00 à 18.30	4
Plan (Comm. 6, Groupe B)	15.00 à 18.30	5 (Permanent)
Demandes (Comm. 5, Groupe C)	15.00 à 18.30	6

Jeudi 4 Novembre (cont.)

Commission ou Groupe	Heures	Salle
Principes (Comm. 3)	10:00 à 13:00	1
Technique (Comm. 4)	10:00 à 13:00	Plénière
Technique (Groupe B, Comm. 4)	10:00 à 11:30	2
Technique (Groupe A, Comm. 4)	11:45 à 13:00	2
Pouvoirs (Comm. 2)	15:00 à 18:30	1
Plan (Comm. 6)	15:00 à 18:30	Plénière
Application (Comm. 7)	15:00 à 18:30	2
Plan (Groupe B, Comm. 6)	15:00 à 18:30	5
Plan (Groupe A, Comm. 6)	15:00 à 18:30	Plénière
Demandes (Groupe A, Comm. 5)	15:00 à 18:30	A
Demandes (Groupe B, Comm. 5)	15:00 à 18:30	3
Demandes (Groupe C, Comm. 5)	15:00 à 18:30	7
Technique (Groupe A, Comm. 4)	15:00 à 18:30	4
Technique (Groupe B, Comm. 4)	15:00 à 18:30	6

Vendredi 5 Novembre.

Principes (Comm. 3)	10:00 à 13:00	1
Technique (Comm. 4)	10:00 à 13:00	Plénière
Technique (Groupe B, Comm. 4)	10:00 à 11:30	2
Technique (Groupe A, Comm. 4)	11:45 à 13:00	2
Séance Plénière	15:00 à 18:30	Plénière

Réunion des Délégations du Continent Américain pour fixer le lieu et la date de la quatrième Conférence Régionale Inter-Américaine. (Après la séance plénière.)

Commission ou Groupe	Heures	Salle
Lundi 8 novembre		
Même horaire que pour le mercredi 3 novembre		
Mardi 9 novembre		
Même horaire que pour la matinée du 3 novembre		
Coordination (Comm. 1)	15:00 à 16:30	Plénière
Technique (Comm. 4)	16:45 à 18:30	Plénière
Demandes (Comm. 5)	16:45 à 18:30	1
Application (Comm. 7)	16:45 à 18:30	2

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1947

Document No 47-F

2 novembre 1948

Commission I

COMMISSION DE COORDINATION

A l'attention des rapporteurs de commissions, sous-commissions et groupes de travail:

Afin d'uniformiser la présentation et le contenu des rapports des commissions, sous-commissions et groupes de travail, les rapporteurs sont priés de bien vouloir consulter le Secrétaire-Adjoint pour les services techniques (Monsieur Wettstein) qui leur remettra les modèles-types de rapports auxquels ils devront se conformer.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No. 48 -F

2 Novembre 1948

México, 1948

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Additif au document No. 15 -F

Représentant du S.C.A.P. Commissions 4, 5 et 6

Mongolie Extérieure
(République populaire de la)
Commissions 3, 4, 5 et 6

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 49 - F

3 Novembre 1948

Original: FRANÇAIS

Commission 3

Projet de questionnaire soumis par la présidence.

Prenant en considération:

a) que le total des demandes d'heures/fréquences présentées par les différents pays dépasse considérablement le nombre disponible tel qu'il résulte des décisions de la Conférence d'Atlantic City.

b) que la Commission 3 a reçu, de la Conférence de México City, réunie en Séance plénière, le mandat suivant: "examiner et recommander les diverses catégories de priorité et les principes généraux suivant lesquels il conviendrait d'élaborer le projet définitif du ou des plans d'assignation de fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences"

c) qu'il serait utile, avant d'entreprendre l'exécution du dit mandat et précisément en vue de cette tâche, de formuler des réponses à des questions s'y rattachant.

La présidence de la Commission 3 a l'honneur de soumettre à l'approbation des membres de cette commission le texte du questionnaire suivant, conformément à la décision prise dans la réunion du 28 octobre dernier.

1) Conviendrait-il de tenir compte du statu quo en matière de Rhf?
   a) si oui, dans quelle mesure?
   b) si non, le statu quo à une date antérieure devrait-il être pris en considération?

2) Conviendrait-il d'accorder, à titre de première priorité, un certain nombre d'heures/fréquences à tous les pays qui en feraient la demande?
   a) Si oui, quel nombre d'heures?
   b) Si non, quels seraient les critères à prendre en considération pour qu'un pays puisse faire valoir des droits à l'usage de hautes fréquences?

3) En vue de ce qui a été dit ci-dessus dans le préambule sous la lettre a), conviendrait-il d'envisager et/ou de recommander l'emploi de moyens susceptibles d'amener des économies dans l'usage de hautes fréquences, tels que: accords bilatéraux d'échange de programmes, relays, enregistrements, etc.

4) Le plan définitif d'assignation d'heures/fréquences, compte éventuellement tenu d'une réponse affirmative à la question No. 2, devrait-il etre établi en relation avec:

a) les demandes présentées sans autre précision ou justification,
b) les besoins justifiés des différents pays pour le présent et pour la durée d'application du dit plan

5) Si la réponse à la question 4 b) était affirmative, serait-il possible de déterminer dans quelle mesure l'utilisation de hautes fréquences devrait être considérée comme indispensable à:

a. la radiodiffusion intérieure,
b. la radiodiffusion destinée aux territoires d'outremer et aux Dominions,
c. la radiodiffusion destinée à des nationaux se trouvant à l'étranger,
d. la radiodiffusion destinée à des pays étrangers.

6) Quelle serait l'importance relative des divers types de radiodiffusion enumérés dans la question précédente?

7) La réponse à la question No. 6 ayant été établie, conviendrait-il:

a. de satisfaire d'abord toutes les demandes -éventuellement après réduction préalable - d'heures/fréquences appartenant à la première catégorie, ensuite celles de la deuxième, troisième catégorie, etc. jusqu'à ce que le nombre disponible soit épuisé,
b. d'attribuer a chacune des catégories établies un certain nombre d'heures/fréquences, qui seraient alors réparties entre les pays assurant des services de radiodiffusion appartenant à l'une ou plusieurs des catégories en question.

Le Président de la Commission 3

H. J. van den Broek

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 50-F

2 novembre 1948

Original : FRANCAIS

Commission 3

RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRINCIPES GENERAUX

Troisième séance

29 octobre 1948

La séance est ouverte à 11 h.45 par le président, M. van den Broek, assisté des deux vice-présidents.

Le Président suggère que la Commission devrait à l'avenir commencer ses travaux à une heure aussi voisine que possible de celle qui est prévue au programme. Il indique que le procès-verbal de la deuxième séance a été établi et qu'il sera distribué prochainement, simultanément dans les quatre langues. L'ordre du jour appelle la discussion du premier point de la proposition du délégué de l'Inde, qui est invité à prendre la parole pour donner éventuellement des renseignements complémentaires.

Le délégué de l'Inde considère que les différents points de sa proposition devront être étudiés tour à tour, en commun; il est cependant disposé à donner dès maintenant des explications si certains délégués expriment le désir d'en recevoir.

Le Président invite alors les membres de la Commission qui ont à faire des observations d'ordre général sur la question, à l'ordre du jour, à prendre la parole.

Le délégué de la France d'outre-mer estime qu'il serait utile, avant de passer à l'examen des définitions, de dresser une classification d'ordre plus général dans laquelle on pourrait faire entrer les différents types de radiodiffusion spécifiés dans la proposition de la délégation de l'Inde.

Sur une demande de précisions du Président, le même délégué explique que l'on pourrait par exemple décider que la radiodiffusion nationale comprendrait la radiodiffusion tropicale, la radiodiffusion intérieure à longue distance, la radiodiffusion de la métropole vers les territoires d'outre-mer, etc. et qu'on pourrait faire entrer sous une rubrique appelée radiodiffusion internationale, d'autres services de radiodiffusion.

Le Président ne voit pas très bien l'utilité de cette distinction. D'autre part, qu'appelle-t-on radiodiffusion nationale ? Est-ce celle qui est faite dans la langue du pays?

Le délégué du Portugal donne lecture d'une proposition de classification des émissions selon le caractère des émissions. Sa proposition est la suivante :

1 - La radiodiffusion nationale comprendrait :

a) Les émissions dans les langues nationales destinées à des zones éloignées du territoire d'un même pays ou à des communautés nationales.

b) Les émissions dans la langue nationale destinées aux ressortissants d'un pays habitant à l'étranger.

2 - La radiodiffusion internationale comprendrait :

a) les émissions destinées à des pays étrangers dans les langues de ces derniers, dans le but d'une meilleure connaissance mutuelle dans le domaine de la culture et de l'information.

b) Les émissions destinées à des pays étrangers dans les langues de ces derniers dans un but de propagande commerciale.

Le délégué du Pakistan considère qu'avant de discuter de catégories il faudrait que l'on sache exactement quel but on se propose en établissant ces catégories. Une classification n'a de valeur que dans la mesure où l'on sait pourquoi cette classification est meilleure qu'une autre. Aussi chaque délégué qui en propose une devrait pouvoir indiquer la raison de son choix.

Le délégué de l'Uruguay est en parfait accord avec le délégué du Pakistan et il désirerait, pour qu'on n'aboutisse pas à une classification arbitraire ou empirique, que l'on indiquât les raisons pour lesquelles on a fixé son choix sur une classification déterminée.

Le délégué du Portugal convient qu'il peut y avoir divers procédés de classification; en ce qui le concerne, il a classé les programmes de radiodiffusion suivant le but que se proposent d'atteindre les émissions.

# # #

Revenant à la proposition de la délégation de l'Inde, le Président demande à la commission si elle est d'accord sur la liste des catégories d'émissions envisagées.

Le délégué du Maroc et de la Tunisie désire indiquer, à titre de renseignement, qu'il n'existe pas dans les documents de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City qu'il a étudiés, d'autres catégories de services de radiodiffusion que celles qui figurent dans la liste proposée par l'Inde. Dans son esprit, les définitions dont on demande l'établissement devraient être suffisamment détaillées pour permettre à la Commission 5 de procéder à l'établissement des statistiques qui lui ont été demandées par la commission, sur la base desdites définitions.

Le délégué du Brésil, rappelant le préambule des Actes de la Conférence d'Atlantic City qui fait état de la reconnaissance totale de la souveraineté de chaque pays en matière de radiodiffusion, considère que dans un esprit de solidarité, la Commission doit établir un classement dans l'importance des services de radiodiffusion à HF qui sont indispensables à l'existence des peuples.

La grande famille universelle se compose de la réunion d'un grand nombre de familles nationales. La Commission doit d'abord prendre en considération les intérêts de la famille nationale pour passer ensuite à la famille universelle.

Le Président rapproche la proposition du délégué du Brésil de celle du délégué du Portugal tendant à diviser la radiodiffusion à HF en deux catégories principales : nationale et internationale. Il estime qu'elle est moins complète que celle de la délégation de l'Inde et demande au délégué de préciser sa pensée.

Le délégué du Brésil déclare que toutes les définitions paraissent en effet pouvoir être réparties entre les deux catégories nationale et internationale. Il donne des exemples.

Le Président estime que ces exemples ne constituent pas une définition. Le délégué du Brésil a repris la classification de l'Inde pour la répartir en catégorie nationale et internationale. Il n'en reste pas moins que certaines catégories d'émissions ne rentreraient dans aucune de ces catégories : par exemple, les émissions en anglais de la Grande-Bretagne vers les Etats-Unis et réciproquement. Dans ce cas, le critère des langues ne pourrait faciliter une décision dans un sens ou dans un autre; il vaut donc mieux s'en tenir strictement à la proposition de la délégation de l'Inde.

Le délégué du Brésil confirme que dans son esprit le service de radiodiffusion internationale à hautes fréquences qui doit retenir d'abord l'attention est celui qui est nécessaire pour donner satisfaction aux besoins intérieurs d'un pays déterminé. Il faut considérer sous l'angle national tous les éléments de ce problème. Ce qui en matière de radiodiffusion n'est pas nécessaire aux besoins intérieurs d'un pays, relève de la radiodiffusion internationale. Il serait désireux de connaitre l'opinion des autres pays à ce sujet.

Le délégue du Pakistan croit comprendre que dans l'esprit des précédents délégues, il faut entendre par radiodiffusion nationale: la radiodiffusion tropicale, la radiodiffusion intérieure, ainsi que la radiodiffusion vers les territoires d'outre-mer et les nationaux à l'étranger dans la langue d'origine. Tout le reste relèverait de la catégorie radiodiffusion internationale.

Le délégue du Portugal confirme que dans son esprit les émissions internationales sont celles destinées à des pays étrangers dans un but d'information et de culture et de meilleure connaissance mutuelle.

Le délégue du Maroc et de la Tunisie estime que la Commission pourrait se limiter au lieu de rechercher des définitions, à définir une méthode. Le document 17 de la Commission 5 qui a été distribué ce matin propose que le Groupe de travail A se livre à une analyse des formules 4 ou des formules 3 pour déterminer:

a) le nombre de programmes distincts,
b) l'heure où les zones de réception de ces programmes,
c) le nombre actuel des émetteurs disponibles et le nombre des émetteurs en projet.

La Commission 5 aurait donc intérêt à recevoir de la Commission 3 une classification purement objetive aussi détaillée que possible qui lui permette de prévoir tous les cas. Il est possible de faire un calcul pour déterminer les cas en fonction du caractère de l'onde, du caractère du programme et de la nature des territoires à desservir (type continental, outre-mer ou étranger). La combinaison de ces trois critères les uns avec les autres aboutit à douze possibilités que l'on peut comparer avec la classification proposée par la délégation de l'Inde.

Le délégué du Maroc et de la Tunisie proposerait au délégué de l'Inde de développer sa proposition pour montrer à la Commission qu'elle a épuisé la question en tenant compte de tous les facteurs d'appréciation.

Le délégue du Royaume-Uni, en sa qualité de président de la

Commission 5, déclare que sa commission s'occupera uniquement des besoins totaux des pays dans un but statistique sans prendre en considération les questions de caractère de l'onde, de programme,etc.

En raison de l'heure qui s'avance le Président désire faire un résumé de la situation.

La Commission est en présence de 2 sortes de propositions:

1 - certaines délégations désirent faire à l'origine une distinction entre les services nationaux et les services internationaux. Il semble que ce n'est pas l'heure et le moment de prendre ce problème en considération. La définition de ces services est très difficile et très compliquée. Elle ne peut être faite à la hâte. Pour en discuter il faut avoir des textes.

2 - La proposition du délégué de l'Inde est une simple constatation. Elle pourrait être adoptée comme résultat des travaux de la commission de ce matin à titre tout-à-fait empirique si la commission n'y faisait pas objection.

Le délégué du Portugal se déclare en accord avec la proposition du Président dans un but de coopération; mais l'ensemble du programme lui paraît mériter une étude plus approfondie; sa délégation pourrait en effet proposer 10 ou 12 classifications différentes si on le désirait.

Le délégué de la France se rallie à la proposition du Président. La liste établie par la délégation de l'Inde lui paraît suffisamment complète pour permettre par la suite d'aborder des questions plus délicates et plus générales. Il lui paraîtrait désirable que pour la prochaine séance la commission soit en présence de définitions précises de manière à pouvoir s'assurer que rien ne lui échappe.

Le délégué de l'Inde indique que ses propositions ne sont que des énumérations de caractère empirique. Il est d'accord avec les autres délégations et en particulier avec celle du Pakistan pour considérer qu'il est possible de trouver d'autres classifications et il estime que la question doit rester ouverte. Sa délégation sera très heureuse cependant d'apporter les précisions qui lui ont été demandées en matière de définition.

Le Président consulte la Commission, qui lui donne son accord pour demander à la délégation de l'Inde de donner de brèves définitions des services de radiodiffusion qu'elle a énumérées. Sur la base de ces définitions la Commission pourra discuter mardi matin.

Le Président indique ensuite que le questionnaire dont il a été question au cours de la séance précédente ne pourra être soumis à la prochaine séance.

La séance est levée à 13.15 h.

LE RAPPORTEUR: LE PRESIDENT:

J.N. Leproux H.J. van den Broek

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 51-F

3 novembre 1948

ADDENDUM AU DOCUMENT 15-F

La délégation de l'Egypte, qui vient d'arriver, a présenté ses lettres de créance. Cette délégation fera partie des commissions suivantes:

Commissions 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No. 52-F

3 novembre 1948

México, 1948

Addendum au document 15-F

Le délégué de la Bolivie ayant présenté ses lettres de créance, cette délégation fera partie des Commissions 4 et 6. Sa participation éventuelle aux travaux des autres Commissions sera indiquée à une date ultérieure.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 53-F

3 novembre 1948

Original : FRANCAIS

Commission 3

PORTUGAL

Tentative de classification des services de radiodiffusion h.f.

(Document de travail pour la Commission des Principes Généraux)

Etant donné, d'une part, la décision qui a été prise d'établir une liste ou catalogue des différents services de radiodiffusion à hautes fréquences, prenant pour base la proposition de l'Inde - que nous estimons incomplète par manque de système - et, d'autre part, les observations de la Délégation du Pakistan au sujet de la méthode de classification, la Délégation portugaise a entrepris de dresser une liste des différents types de radiodiffusion actuellement utilisés, reposant sur trois de ses aspects les plus importants à son avis:

la destination,
la matière ou but des programmes,
les conditions techniques des émissions.

On a aussi tenu compte d'autres opinions exposées dans la discussion de la dernière séance. Toutes les émissions cataloguées dans la proposition de l'Inde peuvent rentrer dans une combinaison de trois classes proposées .

SERVICE DE RADIODIFFUSION H.F.

A - Quant à la destination :

1) National
2) International
3) Mixte

B - Quant à la matière des programmes :

1) - Informateur
2) - Culturel
3) - Récréatif
4) - Commercial

C - Quant aux conditions techniques :

1) - Tropical
2) - Courte distance
3) - Longue distance

Les définitions des différents services ci-mentionnés seraient les suivantes :

SERVICE NATIONAL - émissions effectuées par un pays, destinées exclusivement à desservir son territoire ou les territoires réunis dans une communauté nationale dont il fait partie.

MIXTE - émissions effectuées par un pays, destinées exclusivement à ses ressortissants habitant hors de ses frontières .

INTERNATIONAL - émissions effectuées par un pays, destinées au public en général, habitant en dehors des territoires du pays d'origine, ou émissions effectuées par l'Organisation des Nations Unies, destinées aux peuples du monde entier .

INFORMATEUR - émissions de nouvelles, commentaires et descriptions des évènements d'intérêt général .

CULTUREL - émissions de nature scientifique, artistique, littéraire et religieuse.

RECREATIF - émissions dans le domaine de l'amusement et du divertissement.

COMMERCIAL - émissions de caractère publicitaire effectuées dans un but lucratif .

TROPICAL - service assuré dans les limites de la zone de propagation directe jusqu'à une distance de 800 km. dans les régions où le niveau élevé des bruits radioélectriques atmosphériques ne rend pas possible un service meilleur par l'emploi des basses, moyennes et très hautes fréquences .

COURTE DISTANCE - service assuré dans les limites de la zone de propagation directe.

LONGUE DISTANCE - service qui s'étend dans la zone de propagation indirecte .

A. M. Bivar

Délégué du Portugal

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México 1948

Document N° 54-F

2 novembre 1948

Original:ESPAGNOL
Commission 3

BRESIL

La Délégation du Brésil, considérant:

a) que le préambule de la Convention internationale des télécommunications d'Atlantic City reconnaît à chaque pays le droit souverain de réglementer ses télécommunications et que, par la suite, le succès de cette Conférence dépend de la compréhension mutuelle des pays participants, compte tenu des besoins véritables de chacun;

b) que la radiodiffusion, de l'avis unanime, constitue un moyen indispensable d'information, d'orientation, d'éducation et de culture, tous facteurs essentiels favorisant le rapprochement des hommes et leur entente mutuelle.

c) qu'il doit être tenu compte, lors du groupement des diverses catégories de services, d'un critère simple répondant le plus possible aux intérêts de tous les pays;

PROPOSE:

de diviser la radiodiffusion à hautes fréquences en deux groupes, à savoir: Service d'ulilité nationale et Service d'utilité internationale, chacun d'eux étant caractérisé par la destination de ses émissions.

Par Service d'utilité nationale il faut entendre un service destiné à l'intérieur du pays, à ses colonies, protectorats, territoires d'outre-mer et à ses territoires sous mandat ou sous tutelle et dont les langues d'émission sont celles de la métropole ou celle du pays de destination.

Par Service d'utilité internationale il faut entendre un service qui, émanant d'un pays, est destiné à tel ou tel pays étranger.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document N°55-F

2 novembre 1948

Original : FRANÇAIS

Commission 2

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Deuxième séance

28 octobre 1948

Le Président, Col. Raúl de Albuquerque (Bresil) ouvre la séance à 10 h.

Sont présents :
M. E.H.R.Green (Nouvelle-Zélande), Vice-Président
M. Petro Kito (Albanie), Vice-Président
M. L. E. Dostert, Secrétaire

Le Président, après avoir donné lecture de la liste des pays participant à la Commission de Vérification des Pouvoirs, indique qu'il n'y aura qu'un rapporteur de langue française et que le rapport de la séance sera ensuite traduit dans les trois autres langues.

M. Jacques Meyer (France), demande ensuite une définition de la nature des pouvoirs exigés pour chaque délégation. A son avis, il convient de se référer au texte du par. 1 de l'art. 2 Chap. IV, page 63, du Réglement général d'Atlantic City, où il est dit que toute catégorie de pouvoirs est considérée comme valable, par exemple un télégramme disant que l'Administration intéressée désigne M. X.. comme délégué du pays intéressée.

M.F. de Wolf (USA) souligne que la Conférence d'Atlantic City a décidé que la Conférence de México City serait une Conférence Administrative. Il est d'accord avec le délégué de la France qui a rappelé que les télégrammes pouvaient être acceptés pour accréditer les délégations à cette Conférence.

Le Secrétaire informe alors la Commission de la réception par le Secrétariat de la Conférence :

a) de lettres signées - par les Chefs d'Etat
   - par les Ministres des Affaires Etrangères
   - par les Ministres des Communications,
b) de lettres de pouvoirs signées par les Chefs des missions diplomatiques à México,
c) des télégrammes administratifs envoyés par les Services

des Communications,

d) des télégrammes du Secrétariat Général à Berne transmettant les réponses reçues de la part de certaines administrations.

M.Goroschkin (URSS) rapelle qu'au cours de l'Assemblée Plénière du 26 octobre il a été décidé que la Conférence de Mexico City serait une Conférence Administrative, conformément aux dispositions du Chapitre IV du Réglement Général d'Atlantic City. Il désire connaître la liste des pays représentés à cette Conférence et demande que l'on étudie la documentation présentée par les délégations et les accréditant à la Conférence. Il demande également à connaitre la liste des pays qui ont délegué leurs pouvoirs à d'autres pays représentés. Il demande quelle a été la solution apportée au problème soulevé par des pays, comme l'Etat d'Israel ou des organisations, comme l'UNESCO.

Enfin, il rapelle que la Commission no 2, en rendant compte de ses travaux en Séance plénière, devra informer la Conférence de la validité des pouvoirs des déléguations représentées.

M.H.Faulkner (Royaume-UNI), tout en rappelant que le Secrétaire vient de donner connaissance à la Commission des quatre différentes catégories de pouvoirs présentés à la Conférence, se déclare d'accord avec le Délégue Soviétique, afin que les télégrammes soient confirmés par des lettres adressées par les Administrations intéressées.

M.Kito (Albanie) estime qu'il est nécessaire de se prononcer sur le caractère des pouvoirs et rappelle que la première Assemblée Plénière a decidé de considérer cette Conférence comme une Conférence Administrative extraordinaire. Il se déclare d'accord pour considérer que les télégrammes donnent droit de vote et de participation aux délégations intéressées, à condition, bien entendu, que ces télégrammes soient confirmés par des lettres émenant des autorités nationales compétentes.

M.Bokhari (Pakistan) demande à connaître la méthode selon laquelle il est possible de confirmer la validité des pouvoirs et ensuite la liste des pays représentés dans la Conférence. A son avis, la Conférence doit être considérée comme une Conférence Administrative.

M.Jacques Meyer (France) estime qu'un télégramme est suffisant, sous réserve qu'il soit confirmé par une lettre émanant du Ministère intéressé, à moins que la législation intérieure d'un pays exige une ratification gouvernementale. Il rappelle les décisions prises à Atlantic City, aux termes desquelles les Conférences de Plénipotentiaires seules exigent que l'on dispose des pleins pouvoirs.

Il pense que le délégué d'Albanie sera bien d'accord avec lui sur ce point.

M.Monteagudo (Guatémala) précise que ses propes lettres de créances ont été signées par le Ministère des Affaires Etrangères de son pays et que la désignation par télégramme de l'Ingénieur Benjamín Herarte n'est pas valable.

M. H.Faulkner (Royaume-Uni) considère que les télégrammes pourraient être tenus pour valables pendant 15 jours, jusqu'à la réception de renseignements complémentaires.

M.Goroschkin (URSS) estime que les télégrammes doivent être confirmés par une lettre du Ministère compétent et qu'en attendant, les télégrammes reçus peuvent être considérés comme valables.

Après que le Président ait indiqué que pour faciliter les travaux de la Commission, le Sécretariat pourrait répondre aux questions posées, M.Maristany (Cuba) propose d'étendre le délai de confirmation des télégrammes à au moins un mois, au lieu de 15 jours.

M.Monteagudo (Guatémala) appuie cette proposition.

M.Bivar (Portugal) estime qu'une note des Chefs de mission diplomatiques accréditées auprés du Gouvernement Mexicain devrait suffire pour confirmer les télégrammes. Cette suggestion est soumise à la Commission, par le Président.

Aprés intervention de M.Kito (Albanie) qui souligne que beaucoup de pays n'ont pas de mission diplomatique au Méxique, M.Jacques Meyer (France), désirant écouter le débat, estime qu'il convient que la Commission se mette d'accord sur le principe de la confirmation des télégrammes par lettre émanant, soit des Ambassadeurs, soit des Ministres des Communications intéressés.

Aprés que M.Bokhari (Pakistan) ait appuyé l'opinion exprimée par M.Jacques Meyer (France), M. H.Faulkner (Royaume-Uni) propose d'ajouter les termes "ou par l'autorité équivalente", à "Ministre des Communications intéressés", car, en Grande Bretagne, par exemple, ce Ministère n'existe pas. Il estime par ailleurs qu'un délai de trois semaines, pour obtenir les confirmations des télégrammes, est amplement suffisant.

M. Narasjo Concao (Vénézuela) est partisan de maintenir un délai de 30 jours et propose que les délégués accrédités seulement par un télégramme en adressent un à leurs Administrations respectives pour obtenir une ratification de leurs pouvoirs dans le plus bref délai.

Aprés que M. Goroschkin (URSS) ait déclaré qu'il suffirait que la confirmation des télégrammes arrive avant la clôture de la Conférence, le Président propose que les télégrammes soient confirmés d'ici la fin des travaux de la Conférence, par les Administrations, ou par les Ministères intéressés, ou par les représentants diplomatiques accrédités auprès du Gouvernement Mexicain et soumet cette proposition aux votes de la Commission.

Cette proposition est adoptée sans objection.

Le Secrétaire fait Connaître que le représentant de l'Etat d'Israel l'a chargé de demander à la Commission de lui accorder le privilège d'être entendu lorsque la question de la participation de l'Etat d'Israel à la Conférence sera examinée par la Commission.

D'autre part, il a été également chargé de demander que la Commission traite cette question en priorité, étant donné que le représentant d'Israel se trouve à México depuis 3 jours.

M. Stone (Canada) estime que cette question doit être discutée à la prochaine séance de la Commission de Vérification des Pouvoirs. Le Président ayant soumis cette proposition aux votes de la Commission, cette dernière est adoptée sans objection.

La séance est levée a 11 h. 40.

Le Rapporteur :

R. de Arruda Botelho.

Le Président :

Col. Raúl de Albuquerque

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No.56-F

2 novembre 1948

Original : FRANCAIS

Commission 2

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Troisième séance

29 octobre 1948

Le Président, Col. Raúl de Albuquerque (Brésil) ouvre la séance à 10 h.

Sont présents :

M. E.H.R. Green (Nouvelle Zélande), Vice-Président;
M. Petro Kito (Albanie), Vice-Président;
M. L.E. Dostert, Secrétaire.

Le Président, après avoir lu un projet de texte de télégramme relatif aux pouvoirs provisoires accordés par télégramme, donne connaissance d'une lettre de M. Fryer, délégué des Colonies, Protectorats, Territoires d'Outre-mer et Territoires sous mandat ou tutelle du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, par laquelle il demande, durant ses absences, à accorder son mandat à la délégation du Royaume-Uni.

Le Secrétaire précise ensuite le caractère des lettres de créances reçues pour les différentes délégations.

M. F. de Wolf (Etats-Unis) précise que son Ambassade enverra une note au Secrétariat de la Conférence, au sujet de la participation des Territoires des Etats-Unis d'Amérique.

M. Bivar (Portugal) indique que la composition de la Délégation Portugaise a été communiquée par voie diplomatique au Ministère des Relations Extérieures du Mexique. Il indique également que les Colonies Portugaises seront prochainement représentées à la Conférence.

M. Faulkner (Royaume-Uni) indique à son tour que la participation de son pays a été communiquée par une note de son Ambassade ainsi que par une lettre du Post Master du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord.

Le Secrétaire , informe la Commission de ce que les télégrammes accréditant certaines délégations ont été adressées soit au Secrétariat de la Conférence, soit au Gouvernement Mexicain; il y a eu quelques omissions qui seront corrigées .

Le Président donne connaissance de la liste des délégations accréditées par télégramme à la Conférence:

Belgique, Bulgarie, Chili, Colonies, Protectorats, Territoires d'Outre-mer et Territoires sous mandat ou tutelle du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, Territoires d'Outre-mer de la République Française et Territoires administrés comme tels, République Dominicaine, Equateur, Finlande, France, Irlande, Nicaragua, Norvège, République de Pologne, Portugal, Protectorats Français du Maroc et de la Tunisie, Roumanie, Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, République Socialiste Soviétique de l'Ukraine, Siam, Syrie, Suède, Union de l'Afrique du Sud et Territoire du Sud-ouest Africain sous mandat, République Socialiste Soviétique de Biélorussie, Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

M. Goroschkin (URSS) déclare qu'en plus du télégramme accréditant sa délégation, une note signée par le Ministre des Communications Soviétiques a été remise au Secrétariat .

Le Secrétaire, fait connaître qu'il a reçu une note du Ministre des Communications de l'Etat d'Israel, accréditant son délégué auprès de cette Conférence.

Le délégué du Danemark, ayant demandé si les pleins Pouvoirs Administratifs sont valables, le Président précise que seules les communications écrites sont réputées telles et confirme que les télégrammes doivent faire l'objet de lettres de confirmation signées par les autorités nationales compétentes. Il demande au Secrétaire s'il peut ajouter quelques précisions.

Le Secrétaire, précise que conformément à la décision de l'Assemblée plénière, les délégations accréditées par télégramme auront à faire parvenir des lettres de créance leur permettant de signer les Actes définitifs que la Conférence arrêtera. Ces Pouvoirs pourront varier, mais devront être suffisants pour signer les Actes de cette Conférence, conformément aux prescriptions des législations nationales respectives.

M. Goroschkin (URSS), ayant demandé que le cas du représentant de l'Etat d'Israel soit soumis à la considération de la Commission, et le Président ayant fait remarquer que l'heure de la clôture de la séance a été largement dépassée, il serait convenable de lever la séance.

M. Faulkner (Royaume-Uni) désire savoir dans quelles circonstances le représentant de l'Etat d'Israel a été invité et demande au Secrétaire de plus amples informations à ce sujet.

M. Goroschkin (URSS) ayant manifesté le désir de voir le représentant de l'Etat d'Israel assister à la séance du mardi 2 novembre, M. Faulkner (Royaume-Uni), se déclare en complet désaccord avec la proposition de son collègue Soviétique.

Le Secrétaire, explique que le représentant d'Israel qui n'a présenté aucune demande écrite, devra être entendu par la Commission .

Le Président, précise que toute la documentation relative à ce cas peut être réunie par le Secrétariat pour être distribuée à la Commission, pour lui permettre d'apprécier cette question.

Il soumet cette proposition aux votes de la Commission, qui l'adopte sans objection.

Les délégations de l'URSS et de la France appuient cette procédure afin que le Secrétariat réunisse la documentation nécessaire à l'appréciation du cas du représentant de l'Etat d'Israel qui sera discuté à la prochaine séance, mardi 2 novembre 1948 .

La séance est levée à 13 h.05

Le Rapporteur :

M. Raúl de Arruda Botelho

Le Président :

Col. Raúl de Albuquerque

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No. 57-F

3 novembre 1948

México, 1948

Addendum au document 15-F

La délégation de l'Argentine, dont les lettres de créance provisoires ont été reçues par télégramme, participera aux travaux de toutes les Commissions.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No. 58-F

3 novembre 1948

México, 1948

Original : ESPAGNOL

Commission 3

PORTUGAL

Principes généraux à déterminer ou problèmes à résoudre par la Commission 3 et dont l'observation entraînera une économie de fréquences.

Propositions de la délégation portugaise

1. Nécessité de ne donner qu'un seul programme par émission.

2. Nécessité de n'utiliser qu'une seule voie dans chaque bande utile de fréquences destinée au même point.

3. Un pays peut-il se dispenser de recevoir une émission provenant d'un autre pays étranger et qui lui est destinée?

4. Etudier la possibilité de poser en principe, au moyen d'un accord multilatéral ou d'accords bilatéraux - du type des accords aéronautiques de la O.I.A.C. - que les émissions de caractère international soient l'objet d'accords réciproques entre les pays intéressés ou qu'elles soient remplacées par des relais ou par des échanges de programmes d'enregistrements, de manière à ce qu'elles soient transmises par les réseaux intérieurs des pays intéressés.

5. Quelles mesures convient-il de prendre pour éviter de mettre sur le même pied les demandes de tous les pays ou de leur appliquer des réductions proportionnelles, dans le cas où certains pays auront présenté des demandes ne reposant pas toujours sur un critère d'économie des fréquences?

6. Recommander une puissance limite maximum pour éviter toute compétition dans le domaine des puissances.

7. Convient-il de se livrer à une analyse des demandes déjà présentées en relation avec les services existant en fait actuellement?

8. Convient-il de fixer une date limite pour l'entrée en service des nouvelles stations (1950? 1951?) ?

9. En ce qui concerne le service d'information de la radiodiffusion internationale, il nous semble qu'on pourrait effectuer des réductions substantielles et garantir avec plus d'efficacité la libre circulation des nouvelles, en envisageant les possibilités d'exploitation par les stations de l'O.N.U., d'un service mondial d'informations.

Pour la délégation portugaise :

A.M. BIVAR

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No 59-F

2 novembre 1948

Original : RUSSE

Commission 6

RAPPORT SOMMAIRE
DU GROUPE DE TRAVAIL A DE LA COMMISSION DU PLAN

1. Le Groupe de travail A a étudié avec soin le mandat que lui a confié la Commission 6. A cette occasion, il a constaté combien il lui est difficile de poursuivre ses travaux à défaut de recommandations de la part des Commissions 3 et 4.

2. Le Groupe de travail A confirme qu'il convient d'établir tout d'abord le plan ou les plans pour le mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne (70 taches).

3. La question a été soulevée des 5 kc/s à transférer de la bande de 11 Mc/s dans la bande de 9 Mc/s (retrancher 5 kc/s de 11.975 kc/s et ajouter 5 kc/s à 9 975 kc/s) afin d'obtenir dans chacune de ces bandes un nombre entier de voies de 10 kc/s.

Après un échange de vues, le Groupe de travail A, estime qu'il est nécessaire de soumettre ce problème à l'examen de la Commission 6 qui en réfèrera à la Commission de Coordination.

4. Le nombre global d'heures-fréquences à répartir pour une période d'activité solaire moyenne a également été l'objet de discussions.

Considérant que cette question se rattache directement à la décision relative aux assignations multiples, à la puissance et autres principes techniques, dont l'étude ressort à la Commission 4, le Groupe de travail A prie la Commission 6 d'exposer à la Commission de Coordination combien il importe que la Commission 4 prenne au plus tôt une décision en matière d'assignations multiples et, par conséquent, en matière d'heures-fréquences.

Ont participé aux travaux du groupe A:

MM. Sastry (Inde)
van den Broek (Hollande)
Sacco (Italie)
Schaeffer (Maroc et Tunisie)
Ventura Montes (Cuba)

Le Président du Groupe de Travail

S. STOYANOV (URSS)

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 60-F

4 novembre 1948

Commission 2

COMMISSION DE VERIFICATION

Projet de Rapport à l'Assemblée Plénière

Conformément au mandat qui lui a été conféré, la Commission de Vérification des Pouvoirs a examiné les documents de créances des délégations et organisations participant ou désirant participer à la Conférence. Elle présente à l'approbation de l'Assemblée Plénière du 5 novembre le présent rapport.

I. Catégories de Documents de Créances soumis.

1. La Commission a examiné les documents de créance soumis par les différentes délégations et organisations et qui ont été classées dans les catégories suivantes:

   (a) Lettres de créances émanant des Chefs de Gouvernements ou des Ministres des Affaires Etrangères, ou établies en leur nom;

   (b) Lettres de créances signées par le Ministre des Communications ou par un Directeur d'Administration des Communications (ou Postes ou Télégraphes);

   (c) Lettres de créances signées par le Chef de la Mission Diplomatique de différents pays accrédités à México;

   (d) Télégrammes émanant soit du Ministère des Affaires Etrangères, soit du Ministère des Communications.

2. Ces quatre catégories de documents de créances se divisent en deux groupes distincts:

   (a) Lettres de créances définitives selon les litéras (a) et (b) ci-dessus, et

   (b) Documents de créances provisoires, selon les litéras (c) et (d) ci-dessus.

3. La Commission a fait distribuer le document No. 31 (30 octobre), invitant les délégations qui n'ont soumis que des documents de créances provisoires, tel que ce terme est défini aux litéras (c) et (d) ci-dessus, d'en obtenir la confirmation par lettres de créances définitives le plus tôt possible.

4. Afin d'éviter qu'à l'avenir ces difficultés ne se reproduisent, la Commission a approuvé la recommandation à l'Assemblée Plénière du texte qui paraît à l'annexe A du présent rapport.

II. Lettres de Créances Définitives ou Provisoires.

1. Les participants ci-après ont soumis des documents de créances définitifs, lesquels ont été examinés et approuvés par la Commission:
(liste)

2. Les participants ci-après ont soumis des documents de créances provisoires, tel que ce terme est défini ci-dessus (I,1, c et d):
(liste)

3. La Commission recommande à l'Assemblée Plénière que les participants qui ont soumis des lettres de créances provisoires soient invités à observer les dispositions du document No. 31-F, en date du 30 octobre.

III. Caractère des Documents de Créances.

Comme il a été indiqué ci-dessus, les lettres de créances soumises par les participants à la Conférence ne proviennent pas de la même autorité. La Commission recommande à l'Assemblée Plénière le texte qui paraît à l'annexe B du présent rapport.

IV. Cas particuliers.

La Commission a examiné divers cas particuliers concernant la participation à la Conférence et soumet les indications et recommandations ci-après à l'Assemblée Plénière à leur sujet.

1. Délégué Consultatif des Nations-Unies.

(a) L'Accord entre les Nations-Unies et l'Union Internationale des Télécommunications, actuellement en vigueur conformément à l'article 18 dudit Accord, prescrit ce qui suit:

> "L'Organisation des Nations-Unies sera invitée à envoyer des représentants pour participer, sans droit de vote, aux délibérations de toutes les Conférences plénipotentiaires et administratives de l'Union....." (Article 2, paragraphe 1).

(b) Etant donné cette disposition, la Commission estime que la participation à la Conférence du Délégué Consultatif des Nations-Unies est réglée automatiquement par les termes susindiqués de l'Accord entre l'O.N.U. et l'U.I.T. et n'exige pas, par conséquent, de décision de la part, soit de la Commission, soit de l'Assemblée Plénière.

2. Comité International d'Enregistrement des Fréquences.

(a) Le chapitre 1, paragraphe 6, du Règlement Général annexé à la Convention d'Atlantic City prescrit ce qui suit:

> "Tout organisme permanent de l'Union est admis de droit à la Conférence et prend part à ses travaux à titre consultatif."

(b) Bien que cette disposition du Règlement Général traite particulièrement de l'admission aux conférences de plénipotentiaires, la Commission estime que cette même disposition est évidemment applicable aux conférences administratives et recommande à l'Assemblée Plénière que la disposition ci-dessus soit appliquée en ce qui concerne la participation du représentant du Comité International d'Enregistrement des Fréquences à cette Conférence.

3. S.C.A.P. (Commandant Suprême des Forces Alliées dans le Pacifique).

(a) Le Conseil d'Administration, pendant sa troisième session, a adopté la décision suivante:

> "(1) Les représentants de S.C.A.P. peuvent participer aux conférences en qualité d'observateurs.
> (2) Le Secrétaire général enverra une liste des conférences futures à S.C.A.P., lui demandant d'indiquer si elle désire y être représentée." (Document PV CA/3-18, 23 septembre 1948, page 7).

(b) L'Annexe C du présent rapport contient des renseignements au sujet de la participation de S.C.A.P. aux conférences intergouvernementales. Elle est soumise à l'Assemblée Plénière pour appuyer les recommandations de la Commission.

(c) En raison de la décision du Conseil d'Administration et de la décision qui paraît à l'annexe C du présent rapport, la Commission de Vérification des Pouvoirs recommande à l'Assemblée Plénière que les représentants de S.C.A.P. soient admis à participer à la Conférence Internationale de Radiodiffusion à Hautes Fréquences comme observateurs.

4. UNESCO.

(a) Le Secrétariat général de l'Union a transmis copie d'une lettre du Directeur a.i. de l'Unesco, indiquant qu'un représentant de cette organisation serait désigné en temps opportun pour participer aux travaux de la Conférence en qualité d'observateur.

(b) Etant donné que l'Unesco est une organisation internationale, les dispositions du chapitre 2, paragraphe 6, du Règlement Général annexé à la Convention de l'U.I.T., sont applicables. Ce paragraphe est ainsi conçu:

> "Pour les autres organisations internationales la décision d'admission est prise par la Conférence elle-même au cours de la première séance de l'Assemblée Plénière."

(c) La Commission recommande à l'Assemblée Plénière d'admettre le représentant de l'Unesco à cette Conférence en qualité d'observateur.

5. République Populaire de la Mongolie Extérieure.

(a) Pendant la première séance Plénière du 25 octobre, la Conférence approuva l'admission des représentants de la République Populaire de la Mongolie Extérieure à cette Conférence en qualité d'observateurs. En raison de cette décision, la Commission n'estime pas que la question de la participation des représentants de la République Populaire de la Mongolie Extérieure à cette Conférence doive faire l'objet d'un examen au sein de cette Commission.

(b) Le Délégué de l'Union Soviétique a fait connaître qu'une lettre du représentant de la République Populaire de la Mongolie Extérieure a été envoyée au Président de la Conférence, contenant diverses indications au sujet de l'admission de ses représentants en qualité d'observateurs. Sur la demande du Délégué de l'Union Soviétique, le Président de la Conférence a publié cette lettre comme document de la Conférence pour information et distribution à tous les participants.

(Doc. No. 60-F)

6. Etat d'Israel.

(a) La question de l'admission des représentants de l'Etat d'Israel pour participer à cette Conférence fut renvoyée à la Commission de Vérification des Pouvoirs par décision de la première Assemblée Plénière, le 25 octobre.

(b) La Commission a décidé que la question de l'admission de l'Etat d'Israel avec pleins-pouvoirs et droit de vote serait contraire à la Convention et aux Règlements d'Atlantic City, conformément auxquels cette Conférence a été convoquée et par lequel toute question de procédure est réglée. La Commission a donc limité son examen à la question d'admettre les représentants de l'Etat d'Israel, soit à titre d'observateurs, soit à titre de Conseiller Technique attaché au Délégué Consultatif des Nations-Unies. Le Délégué de la République Française proposa que les représentants de l'Etat d'Israel soient admis en qualité d'observateurs. La Commission rejeta cette proposition par la votation suivante:

Contre:	9
Pour:	5
Abstentions:	6

(c) La Délégation Canadienne avait antérieurement demandé que la proposition reproduite ci-après soit mise aux voix en premier lieu. Le Président en ayant décidé autrement, et la proposition de la Délégation Française ayant été repoussée, la proposition suivante fut mise aux voix:

"RESOLUTION CANADIENNE AU SUJET DE L'ADMISSION DES REPRESENTANTS D'ISRAEL.

"La Commission de Vérification des Pouvoirs recommande à l'Assemblée Plénière que les Représentants d'Israel soient admis, s'ils le désirent, à la Conférence comme Conseillers Techniques, de la Délégation des Nations-Unies, sous réserve de l'acceptation des Nations-Unies de faire les arrangements nécessaires dans ce but.

"La Commission recommande en outre que le Secrétaire général soit invité à communiquer avec les Nations-Unies à ce sujet, transmettant copie de la présente résolution avec toute autre documentation supplémentaire pouvant être utile."

Le résultat du vote sur cette proposition fut le suivant:

Pour:	10
Contre:	1
Abstentions:	10

(d) Le Secrétaire de la Conférence, à la demande du Président, donna lecture à la Commission d'une lettre adressée au Président de la Conférence par le Représentant d'Israel, déclarant que celui-ci ne pourrait pas participer à la Conférence en qualité de Conseiller Technique du Délégué Consultatif des Nations-Unies. La Commission décida que, comme cette lettre était adressée au Président de la Conférence, elle n'avait pas à être considérée à la Commission et il fut décidé de la renvoyer au Président afin qu'il prenne à ce sujet toutes mesures qu'il estimera convenables.

7. Mandats ou Procurations.

(a) La Commission examina la question des mandats ou procurations et décida que la seule règle applicable est celle qui paraît au chapitre 3, paragraphe 3, du Règlement Général, libellé comme suit:

> "Un Délégué dûment accrédité peut donner mandat à une autre Délégation dûment accréditée, d'exercer son droit de vote au cours d'une ou de plusieurs séances auxquelles il ne lui est pas possible d'assister. En aucun cas, une Délégation ne pourra exercer plus d'un vote par délégation.

8. O.I.R. (Organisation Internationale de Radiodiffusion).

Le Secrétaire de la Conférence donna lecture à la Commission d'une demande de la part de l'O.I.R. d'être autorisée à contribuer aux travaux de la Conférence comme organisation d'Experts, en distribuant certains documents techniques. La Commission décida d'approuver cette requête et d'accepter ces documents comme émanant d'une organisation d'Experts, à titre de renseignements techniques transmis aux participants à la Conférence.

(Doc. No. 60-F)

ANNEXE "A"

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION
A HAUTES FREQUENCES

Considérant qu'un nombre de Délégations à la Conférence Internationale de Radiodiffusion à Hautes Fréquences a soumis des documents de créances purement provisoires, sous forme de télégrammes ou de lettres signées par les Chefs de Missions Diplomatiques accrédités auprès du Gouvernement invitant, l'Assemblée Plénière recommande:

(1) Que dorénavant des lettres de créances définitives soient transmises à l'Administration invitante ou au Président de la Conférence, antérieurement à la date de l'ouverture de la Conférence ou à cette date même, et

(2) Que le Secrétariat général de l'Union soit invité à transmettre une communication aux membres de l'Union, antérieurement à la date d'ouverture des Conférences, soulignant la nécessité de transmettre des lettres de créances définitives en temps voulu.

(Doc. No. 60-F)

ANNEXE "B"

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION
A HAUTES FREQUENCES

Considérant que les lettres de créances soumises par diverses Délégations n'ont pas un caractère uniforme, certaines d'entre elles émanant du Chef de l'Etat, d'autres du Ministère des Affaires Etrangères et d'autres encore du Ministre ou du Directeur d'Administration des Communications (ou Postes et Télégraphes), l'Assemblée Plénière recommande que les participants à la Conférence de Radiodiffusion à Hautes Fréquences, obtiennent les lettres de créances et pouvoirs nécessaires, conformément à la loi ou à la procédure de leurs pays respectifs, afin de les autoriser de signer de plein droit les documents définitifs ou actes qui qui pourront être établis par cette Conférence.

(Doc. No. 60-F)

ANNEXE "C"

PARTICIPATION AUX CONFERENCES INTER-GOUVERNEMENTALES

La Commission d'Extrême-Orient décide, du point de vue de politique générale, ce qui suit:

1. Après réception d'une invitation en bonne et due forme, S.C.A.P. peut désigner des membres de son état-major en qualité d'observateurs aux conférences inter-gouvernementales, dans les cas où elle estime qu'une telle participation sert les intérêts de l'occupation.

2. Les membres de l'état-major de S.C.A.P. qui participent à une conférence inter-gouvernementale sur invitation conforme aux dispositions du paragraphe 1er, peuvent être accompagnés de personnel technique japonais lorsque S.C.A.P. l'estime nécessaire, et lorsque la présence de personnel de nationalité japonaise est acceptable par le pays qui invite la conférence.

C.I.R.A.F. Document No.61-F

SECRETARIAT 4 novembre 1948

NOTE DU SECRÈTARIAT

ORGANISATION DES SERVICES D'INTERPRETATION

1. Possibilités du Service

Le Service linguistique est en mesure de déléguer des interprètes à un nombre maximum de :

3 séances (interprétation simultanée) et

1 séance (interprétation consécutive)

quand quatre séances ont lieu en même temps.

Les débats portant sur des questions essentiellement techniques, la tâche dévolue aux interprètes n'est pas toujours facile. Aussi, pour leur faciliter le travail, les délégués de la Conférence sont-ils priés d'observer constamment la règle énoncée dans la Convention (Règlement général, Chapitre 6, Art. 11, alinéa 2), stipulant que :

"Toute personne ayant la parole doit s'exprimer lentement, en séparant bien les mots et en marquant des temps d'arrêt fréquents afin de permettre à tous ses collègues de bien comprendre sa pensée".

2. Répartition du travail

Le Service d'interprétation répartira les interprètes selon le programme hebdomadaire des séances (ordre du jour) et les demandes quotidiennes des présidents des Commissions, présentées sur des formules établies à cet effet. Les présidents des Commissions notifieront à Mrs Clara Stoop (Salle 16) ou au Bureau du Secrétaire de la Conférence (Salle 10) tout changement ou toute demande particulière.

3. Interprétation simultanée - Fonctionnement

Trois salles ont été spécialement aménagées pour l'interprétation simultanée de/en espagnol, anglais, français et russe.

(Document N° 61F)

Les délégués désireux de suivre les débats en espagnol, choisiront le canal N° .2 de leurs récepteurs; en anglais, le canal N°.1; en français, le canal N° .3; et en russe, le canal N° .4. Seuls les interprètes peuvent entendre à travers le canal réservé aux orateurs.

Le récepteur comporte un réglage de l'amplification, (petit disque situé en haut et à gauche) et un commutateur, (placé au milieu) permettant d'établir et de couper le contact.

Tout délégué désireux de prendre la parole devra lever la main, afin de permettre au technicien de brancher le microphone. Après quoi, l'orateur formulera ses remarques lentement et distinctement en utisant le microphone.

Au cas où un délégué s'exprimerait de façon trop rapide pour permettre une interprétation exacte, une lumière rouge placée devant le président sera successivement allumée et éteinte en signe d' avertissement par le technicien chargé d'en assurer le contrôle.

Les délégués se proposant de lire de longs textes voudront bien en remettre un exemplaire aux interprétes, avant la séance.

Au terme de ce qu'ils se proposaient de dire les délégués voudront bien, pour faciliter la tâche des interprètes, conclure de la façon suivante: "C'est tout M.le Président" ou "Merci M.le Président".

4. Interprétation consécutive.

L'interprétation consécutive est prévue à l'intention des commissions groupant un nombre restreint de membres ou traitant de questions très techniques. Afin de permettre une interprétation complète et précise, les délégués parlant assez longtemps ou utilisant une terminologie très technique, voudront bien marquer des arrets des intervalles réguliers.

B.De Puy
Secrétaire adjointe
pour les Services Linguistiques

Approuvé

L.E.Dostert
Secrétaire de la Conférence

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No.62-F

27 octobre 1948

Original: FRANCAIS

Commission 2

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Première séance

27 octobre 1948

Le Président, M. Raúl de Albuquerque (Brésil) ouvre la séance à 16 h.30 .

Sont présents à la table de la Présidence:

M.E.H.R. Green (Nouvelle-Zélande), Vice-Président
M. Petro Kito (Albanie), Vice-Président
M.L.E. Dostert, Secrétaire de la Conférence.

Le Secrétaire de la Conférence donne lecture de la liste des participants à la Commission 2.

Le Président declare ensuite qu'il n'y aura qu'un Rapporteur en langue française, dont les travaux seront traduits dans les trois autres langues et prie M. Jacques Meyer (France) de désigner un de ses collaborateurs qui se chargera de ce travail.

Sur la proposition de M. Jacques Meyer, le Président prie M. Roberto de Arruda Botelho, premier Secrétaire de l'Ambassade du Brésil et Secrétaire général de la Délégation Brésilienne de bien vouloir accepter le poste en langue française de la Commission 2.

Le Président informe ensuite la Commission de la prochaine réunion qui aura lieu le 28 octobre à 10 h. et qu'il y sera procédé à la vérification des pouvoirs de chaque Délégation . La séance est levée à 17 h.30 .

Le Rapporteur:
M.R. de Arruda Botelho

Le Président:
Raúl de Albuquerque

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No. 63-F

4 novembre 1948

Original : RUSSE

La Présidence porte à la connaissance des participants à la Conférence la lettre reproduite ci-après :

Monsieur Miguel Pereyra
Président de la Conférence internationale
de radiodiffusion à hautes fréquences
MEXICO, D.F.

Monsieur le Président,

La délégation de la République Populaire de Mongolie a l'honneur d'attirer votre attention sur les considérations suivantes :

Au cours de la première Assemblée plénière de la Conférence actuelle, le 25 octobre 1948, il a été annoncé que la délégation de la République Populaire de Mongolie (R.P.M.) participerait à la Conférence, mais à titre consultatif seulement. Au moment où une décision aussi importante a été prise à son égard, la délégation de la R.P.M. ne disposait pas de la documentation nécessaire en l'occurrence. Toutefois, animée du désir de contribuer à résoudre rapidement les tâches d'envergure que doit affronter la Conférence, la délégation de la R.P.M. a cru bon de ne pas insister sur le statut qui lui est réservé à la Conférence de México; il n'empêche que, sur le moment, notre délégation a estimé qu'une injustice a été commise à l'égard de la République Populaire de Mongolie.

Après avoir compulsé attentivement les documents déposés à la bibliothèque de la Conférence, la délégation de la R.P.M. a constaté, une fois de plus, que la décision prise au cours de la première Assemblée plénière fait abstraction d'une série d'éléments d'appréciation importants, à la lumière desquels une participation de la délégation de la R.P.M. aux réunions, sur un pied d'égalité juridique, se justifie pleinement. A ce propos, il n'est que de se livrer à une étude minutieuse des documents adoptés tant à la Conférence d'Atlantic City, en 1947, qu'au cours de la Conférence actuelle, à México. Il s'agit des documents suivants :

Lors de la réunion des chefs de délégations accrédités auprès de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences à Atlantic City (Doc. No 31 Rhf-E, 15 août 1947), le président de la Commission "C", mandaté par la Conférence, a relevé la décision

Document No. 63-F
(suite)

unanime de cette Commission de recommander à l'Assemblée plénière d'admettre le nouvel Etat du Pakistan, en qualité de membre de l'Union, investi du droit de participer à la Conférence. Il a proposé d'inclure le Pakistan dans la liste des pays figurant à l'article 19 du Règlement intérieur. En outre, le président a déclaré que rien ne s'opposait à ce que la R.P.M. fut ajoutée à cette même liste.

Cette proposition a été appuyée par les délégués de Cuba et de la Colombie.

Au cours de la réunion des chefs de délégations qui vient d'être mentionnée, il a été décidé de recommander à l'Assemblée plénière de la Conférence d'adopter le Règlement intérieur, proposé par la délégation des Etats-Unis, et d'inclure le Pakistan et la R.P.M. dans la liste des pays indiqués à l'article 19 de ce même Règlement.

Sur la proposition du délégué de la France, le Président de l'Assemblée a prié les délégués présents de lui dire qui d'entre eux désirait prendre part aux travaux de la Conférence de radiodiffusion d'Atlantic City. A cette occasion, la R.P.M. a été portée, avec d'autres pays, sur la liste des participants à la Conférence.

La liste des pays représentés à la Conférence, et investis du droit de vote, figure à l'article 19 du Règlement intérieur (Doc. No. 34 Rhf-E, 17 août 1947). La R.P.M. y est également mentionnée. L'article 19 stipule bien que ce droit n'est accordé que pour la durée des travaux de la Conférence d'Atlantic City, mais ce n'est point là un motif valable pour en priver les délégués de la R.P.M. à la Conférence de México.

Vous savez, Monsieur le Président, que la Conférence de México a été convoquée d'après une décision prise à Atlantic City. Confirmation en a été donnée, le 27 octobre 1948, au cours d'une séance plénière de la Conférence actuelle, qui a décidé de se fonder sur le Rapport de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City (Doc. No. 149, 8 octobre 1947). La liste des pays membres de la Conférence d'Atlantic City est donnée à la page 3 de la version russe de ce document. Cette liste comprend également la R.P.M.

Ce document montre que le refus d'admettre la délégation de la R.P.M. de plein droit à la Conférence de México est en contradiction flagrante avec les décisions d'Atlantic City. Il s'ensuit une situation surprenante : la délégation de la R.P.M. se voit privée de la possibilité de participer à la mise en oeuvre de décisions prises, voici un an, avec <u>son</u> concours actif de membre investi du

Document No. 63-F
(suite)

droit de vote. Cette participation de la R.P.M. est mentionnée dans les procès-verbaux des Assemblées plénières et des réunions des commissions d'Atlantic City. Il ressort, en particulier, de ces documents, que la délégation de la R.P.M. a été membre de la Commission 13 (assignation des fréquences) et de la Commission 14, chargée de la préparation de la future Conférence.

Lorsque la question d'accorder le droit de vote à la délégation de la R.P.M. sera discutée, il faudra ne pas perdre de vue les considérations ci-après :

La délégation de la République Populaire de Mongolie a été invitée à la Conférence de México par le Bureau de l'Union Internationale des Télécommunications. Au surplus, la R.P.M. paye depuis deux ans sa cotisation de membre de l'Union.

La République Populaire de Mongolie existe comme Etat indépendant depuis 27 ans. Elle occupe une superficie immense, supérieure à 1,5 millions de km^2. Les radiocommunications constituent le principal moyen pour garder le contact avec sa population. C'est pourquoi il nous importe, en premier chef, que la délégation de Mongolie puisse participer, avec droit de vote, à la Conférence actuelle.

La délégation de la R.P.M. espère que vous voudrez bien, Monsieur le Président, appuyer sans réserves nos légitimes revendications, visant à obtenir le droit de vote pour notre délégation.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Chef de la délégation
de la R.P.M.:

(signé) ZONDUTH AYOURZANA

México, D.F., le 2 novembre 1948.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 64-F

4 novembre 1948

Original : FRANCAIS

Commission 3

PROJET DE MANDAT

DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION 3

soumis à la Commission 3 par la Présidence
sur proposition commune des délégations de la Colombie
et du Maroc et Tunisie

Le Groupe de travail devrait :

1. Déterminer des critères permettant de caractériser les divers types d'émissions à hautes fréquences en tenant compte aussi bien de la destination de ces émissions que de la nature de leurs programmes et des conditions techniques dans lesquelles elles ont lieu.

2. Etablir une définition et une classification pratique aussi simple que possible, susceptible en particulier - après approbation par la Commission 3 - d'être utilisée immédiatement par la Commission compétente pour établir le relevé statistique des besoins des différents pays pour chacun des types de cette classification.

3. Ces travaux devront être entrepris sur la base de toutes les propositions et documents déjà présentés ou qui seront présentés ultérieurement à la présente conférence et sur la documentation de la conférence RHF d'Atlantic City.

4. Les propositions de définition et de classification devront être présentées dans une forme qui ne préjuge en rien d'une discussion ultérieure des principes de priorité au sein de la Commission 3.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 65-F

4 novembre 1948

Original : ANGLAIS

La Présidence porte à la connaissance des participants à la Conférence la lettre reproduite ci-après :

ETAT D'ISRAEL

México, 2/11/48

Monsieur le Président
de la Conférence internationale
de radiodiffusion à hautes fréquences
México.

Monsieur le Président,

Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien informer les délégués à la Conférence que le soussigné, en sa qualité de délégué de l'Etat d'Israel, n'est pas disposé à assumer les fonctions de conseiller technique de l'Etat d'Israel auprès du représentant des Nations Unies, selon la proposition faite par la Délégation canadienne, au cours de la séance de la Commission de Vérification des Pouvoirs de ce matin, proposition qui a été acceptée par la majorité des délégués présents.

En conséquence, vous m'obligeriez en consentant à soumettre au vote de l'Assemblée plénière la proposition formulée par la Délégation française, tendant à faire admettre à la Conférence le délégué de l'Etat d'Israel, en **qualité d'observateur**, proposition qui a été appuyée par les délégués de l'Albanie, du Brésil, des Etats-Unis et de l'URSS.

Espérant que vous voudrez bien prendre ma demande en considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

(signé) Z.Prihar-Friedberg

Conférence internationale de
radiodiffusion à hautes fréquences

México, 1948

Document No. 66-F
4 novembre 1948

Original: FRANÇAIS

Commission 4

Ier Rapport du Groupe de travail B de la Commission Technique à la Commission 4.

Conformément au désir exprimé par le Président de la Commission 4, le groupe de travail s'est occupé en premier lieu du point 6 de la liste des questions adoptée par la Commission 4.

Le groupe de travail fait à ce sujet les recommandations suivantes:

Normes techniques

a) Tolérances de fréquence.

1. En principe, les tolérances de fréquence doivent être telles que l'assignation multiple simultanée des fréquences attribuées ne s'en trouve pas limitée.

2. Les tolérances de fréquence pour les fréquences utilisées sur une base d'assignation multiple simultanée sont provisoirement de ± 50 c/s et devront être, à partir du 1er janvier 1953, de ± 20 c/s.

3. Les tolérances de fréquence pour les fréquences utilisées sans assignation multiple simultanée doivent être telles que les variations éventuelles dans l'intervalle de 10 kc/s séparant les fréquences attribuées ne puissent dépasser 100 c/s.

b) Rayonnement des harmoniques à fréquence radioélectrique.

L'intensité des harmoniques à fréquence radioélectrique ne doit, en principe, pas dépasser les valeurs fixées par l'Appendice 4 du RR d'Atlantic City. Les émissions non essentielles doivent être maintenues à la valeur la plus basse que permet l'état de la technique.

c) Distortion non linéaire.

En admettant une largeur de bande des émissions de 6400 c/s, la distorsion non linéaire à la sortie de l'émetteur ne doit pas dépasser 5%, quand le taux de modulation est de 90%, pour les fréquences de modulation comprises entre 100 et 5000 c/s; de plus, elle ne doit pas dépasser 5%, quand le taux de modulation est de 50%, pour les fréquences de modulation comprises entre 5000 et 6400 c/s.

d) Largeur de bande des émissions.

Il est proposé que la Commission 4 accepte les conclusions présentées par le CCIR, réunion de Stockholm 1948, dans son avis No. 28, et que, par conséquent, elle fixe à 6400 c/s la largeur de la bande, ceci en admettant une séparation entre voies de 10 kc/s

e) Séparation entre canaux.

La séparation entre les fréquences assignées doit être de 10 kc/s. La question devrait être reconsidérée en cas de nécessité.

LE PRESIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL 4 B:

Dr. E. Metzler

CONFERENCE INTERNATIONALDE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document N° 67-F

4 novembre 1948

Original: RUSSE

COMMISSION 6

RAPPORT N° 2

relatif au travail du Groupe de travail A de la Commission 6 (du PLAN)

Le Groupe de travail A de la Commission 6 a adopté à sa séance du 4 novembre 1948 la recommandation suivante:

1. Le Groupe de travail 6A considère nécessaire d'élaborer, après avoir étudié le rapport de la Commission du PLAN (session de Mexico), une liste de questions soumises à l'examen de ce Groupe à la suite des travaux de la Commission du Plan concernant l'établissement du ou des plans d'assignation des fréquences.

2. Toutefois, le Groupe de travail propose à la Commission 6 les directives suivantes qui permettront au Groupe B d'amorcer son travail.

Le Groupe B devra interviewer de la même façon et dans le même ordre que le Groupe de travail 5B chacune des délégations de manière a

a) envisager à l'amiable toutes les réductions des demandes compatibles avec les besoins essentiels de chaque pays;

b) comparer ces demandes à leurs possibilités de réalisation:

1) - dans l'état actuel des émetteurs,
2) - compte tenu des réparations des dommages de guerre, et
3) - compte tenu du développement futur des stations de radiodiffusion au cours d'une période qui sera déterminée par la Conférence.

3. Enfin, le Groupe de travail propose à la Commission 6 de poser aux Commissions 3 et 4 la question suivante:

"est-il possible aux Commissions 3 et 4 dans un délai assez bref (de l'ordre de 15 jours, par exemple) de formuler des directives provisoires pour que la Commission 6 puisse établir:

soit un avant-projet de plan unique,

-

soit des variantes permettant d'étudier les conséquences pratiques de l'application de tel ou tel principe général ou norme technique."

Présents à la séance du Groupe de travail du 4 novembre 1948: M. Sastry (Inde), M. Sacco (Italie), M. Montes (Cuba) et M. Schaeffer (Maroc et Tunisie). M. van den Broeck était absent.

Le président du Groupe de travail 6A

S. STOYANOW (URSS)

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 68-F

5 novembre 1948

Commission 2

(Ce document remplace le document No.60-F)

COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Projet de Rapport à l'Assemblée Plénière du 5 novembre 1948

Conformément au mandat qui lui a été conféré, la Commission de Vérification des Pouvoirs a examiné les documents de créance des délégations et organisations participant ou désirant participer à la Conférence. Elle présente à l'approbation de l'Assemblée Plénière du 5 novembre le présent rapport.

I. Catégories de Documents de Créance soumis.

1. La Commission a examiné les documents de créance soumis par les différentes délégations et organisations, et qui ont été classés dans les catégories suivantes :

   (a) Lettres de créance émanant des Chefs de Gouvernements ou des Ministres des Affaires Etrangères, ou établies en leur nom;

   (b) Lettres de créance signées par le Ministre des Communications ou par d'autres autorités similaires ou compétentes;

   (c) Lettres de créance signées, conformément aux instructions du Gouvernement ou de l'Administration, par le Chef de la Mission Diplomatique de différents pays accrédités à México;

   (d) Télégrammes émanant soit du Ministère des Affaires Etrangères, soit du Ministère des Communications.

2. Ces quatre catégories de documents de créance se divisent en deux groupes distincts:

   (a) Lettres de créance définitives selon les litéras (a), (b), ci-dessus, et (c).

   (b) Documents de créance provisoires, selon les litéras (d), (e), ci-dessus.

3. La Commission a fait distribuer le document No. 31 (30 octobre), invitant les délégations qui n'ont soumis que des documents de créance provisoire, tel que ce terme est défini à la litéra (d) ci-dessus, d'en obtenir la confirmation par lettres de créance définitives le plus tôt possible.

4. Afin d'éviter qu'à l'avenir ces difficultés ne se reproduisent, la Commission a approuvé la recommandation à l'Assemblée Plénière du texte qui paraît à l'annexe A du présent rapport.

II. Lettres de Créance Définitives ou Provisoires.

1. Les participants ci-après ont soumis des documents de créance définitifs, lesquels ont été examinés et approuvés par la Commission : Albanie, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Cité du Vatican, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, Egypte, El Salvador, Territoires d'outre-mer du Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Guatemala, Italie, Mexique, Monaco, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Portugal, Yougoslavie, Royaume-Uni, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Vénézuéla, Biélorussie, Ukraine, URSS, Mongolie, Nations Unies, IF.R.B., UNESCO, OIR.

2. Les pays, et l'organisme ci-après ont soumis des documents de créance provisoires, tel que ce terme est défini ci-dessus (I,1,d): Argentine, Belgique, ~~Bolivie~~, Bulgarie, Chili, Territoires d'outre-mer de la République Française, République Dominicaine, Ecuador, France, Hongrie, Inde, Irlande, Pologne, Maroc et Tunisie, Rhodésie du Sud, ~~Roumanie~~, Siam, Suède, Union Sud-Africaine, SCAP.

3. Le Luxembourg a envoyé des lettres de créance définitives. Toutefois, sa délégation n'est pas encore arrivée à México.

Des lettres de créance ont été soumises, qui autorisent la délégation des Pays-Bas à représenter provisoirement le Luxembourg à la Conférence. L'approbation de cette procuration est soumise à la décision qu'il conviendra de prendre au sujet du point 7 de la Section IV du présent rapport.

L'Islande a présenté des lettres de créance, par lesquelles elle autorise la délégation du Danemark à la représenter à titre permanent.

La Syrie a envoyé des pouvoirs télégraphiques autorisant un membre de la délégation égyptienne à la représenter à titre permanent.

Ces deux derniers cas seront également soumis à la décision à prendre sur le point 7, Section IV, du présent rapport.

4. La Commission recommande à l'Assemblée Plénière que les participants qui ont soumis des lettres de créance provisoires soient invités à observer les dispositions du document No. 31-F, en date du 30 octobre.

III. Caractère des Documents de Créance.

Comme il a été indiqué ci-dessus, les lettres de créance soumises par les participants à la Conférence ne proviennent pas de la même autorité. La Commission recommande à l'Assemblée Plénière d'approuver le texte qui paraît à l'annexe B du présent rapport.

IV. Cas particuliers.

La Commission a examiné divers cas particuliers concernant la participation à la Conférence, et soumet les indications et recommandations ci-après à l'Assemblée Plénière, à leur sujet.

1. Délégué Consultatif des Nations-Unies.

(a) L'Accord entre les Nations-Unies et l'Union Internationale des Télécommunications, actuellement en vigueur conformément à l'article 18 dudit Accord, prescrit ce qui suit:

> "L'Organisation des Nations-Unies sera invitée à envoyer des représentants pour participer, sans droit de vote, aux délibérations de toutes les Conférences plénipotentiaires et administratives de l'Union....." (Article 2, paragraphe 1).

(b) Etant donné cette disposition, la Commission estime que la participation à la Conférence du Délégué Consultatif des Nations-Unies est réglée automatiquement par les termes sus-indiqués de l'Accord entre l'O.N.U. et l'U.I.T. et n'exige pas, par conséquent, de décision de la part, soit de la Commission, soit de l'Assemblée Plénière.

2. Comité International d'Enregistrement des Fréquences (I.F.R.B.)

(a) Le chapitre 1, paragraphe 6, du Règlement Général annexé à la Convention d'Atlantic City prescrit ce qui suit:

"Tout organisme permanent de l'Union est admis de droit à la Conférence et prend part à ses travaux à titre consultatif."

(b) Le chapitre II, paragraphe 7 du Règlement Général étend l'application de la disposition ci-dessus aux Conférences administratives. La participation du représentant de l'I.F.R.B. est prévue automatiquement par ces prescriptions. En conséquence, elle n'exige aucune décision de la part de la Commission ou de l'Assemblée plénière.

3. S.C.A.P. (Commandant Suprême des Forces Alliées dans le Pacifique).

(a) Le Conseil d'Administration, pendant sa troisième session, a adopté la décision suivante:

"(1) Les représentants de S.C.A.P. peuvent participer aux conférences en qualité d'observateurs.
(2) Le Secrétaire général enverra une liste des conférences futures à S.C.A.P., lui demandant d'indiquer s'il désire y être représentée." (Document PV CA/3-18 F 23 septembre 1948, page 7).

(b) L'Annexe C du présent rapport contient des renseignements au sujet de la participation de S.C.A.P. aux conférences intergouvernementales. Elle est soumise à l'Assemblée Plénière pour appuyer les recommandations de la Commission.

(c) En raison de la décision du Conseil d'Administration et de la décision qui parait à l'annexe C du présent rapport, la Commission de Vérification des Pouvoirs recommande à l'Assemblée Plénière que les représentants de S.C.A.P. soient admis à participer à la Conférence Internationale de Radiodiffusion à Hautes Fréquences comme observateurs. (6)

4. UNESCO

(a) Le Secrétariat général de l'union a transmis copie d'une lettre du Directeur a.i. de l'Unesco, indiquant qu'un représentant de cette organisation serait désigné en temps opportun pour participer aux travaux de la Conférence en qualité d'observateur.

(b) Etant donné que l'Unesco est une organisation internationale, les dispositions du chapitre 2, paragraphe 6, du Réglement Général annexé à la Convention de l'U.I.T., sont applicables. Ce paragraphe est ainsi conçu:

> "Pour les autres organisations internationales la décision d'admission est prise par la Conférence elle-même au cours de la première séance de l'Assemblée Plénière."

(c) La Commission recommande à l'Assemblée Plénière d'admettre le représentant de l'Unesco à cette Conférence en qualité d'observateur.

5. République Populaire de la Mongolie Extérieure (8)

(a) Pendant la première séance Plénière du 25 octobre, la Conférence a approuvé l'admission des représentants de la République Populaire de la Mongolie Extérieure à cette Conférence en qualité d'observateurs. En raison de cette décision, la Commission n'estime pas que la question de la participation de la République Populaire de la Mongolie Extérieure à cette conférence doive faire l'objet d'un examen au sein de cette Commission.

(b) Le Délégué de l'Union Soviétique a fait connaître qu'une lettre du représentant de la République Populaire de la Mongolie Extérieure a été envoyée au Président de la Conférence, contenant diverses indications au sujet de l'admission de ses représentants de plein droit, vote y compris. Sur la demande du Délégué de la Mongolie Extérieure, le Président de la Conférence a publié cette lettre comme document de la Conférence pour information et distribution à tous les participants.

6. Participation d'Israel.

(a) La question de l'admission des représentants d'Israel pour participer à cette Conférence a été renvoyée à la Commission de Vérification des Pouvoirs par décision de la première Assemblée Plénière, le 25 octobre.

(b) La Commission a décidé que la question de l'admission d'Israel avec pleins pouvoirs et droit de vote serait contraire à la Convention et aux Règlements d'Atlantic City, conformément auxquels cette Conférence a été convoquée et par lesquels toute question de procédure est réglée. La Commission a donc limité son examen à la question d'admettre les représentants d'Israel, soit à titre d'observateurs, soit à titre de Conseillers Techniques attachés au Délégué Consultatif des Nations-Unies. Le Délégué de la République Française a proposé que les représentants d'Israel soient admis, en qualité d'observateurs. La Commission a rejeté cette proposition par la votation suivante :

Contre :	9
Pour :	5
Abstentions :	6

(c) La proposition de la Délégation Française ayant été repoussée, la proposition suivante a été mise aux voix :

"RESOLUTION CANADIENNE AU SUJET DE L'ADMISSION D'ISRAEL.

"La Commission de Vérification des Pouvoirs recommande à l'Assemblée Plénière que les Représentants d'Israel soient admis, s'ils le désirent, à la Conférence comme Conseillers Techniques, de la Délégation des Nations-Unies, sous réserve de l'acceptation des Nations-Unies de faire les arrangements nécessaires dans ce but.

"La Commission recommande en outre que le Secrétaire général soit invité à communiquer avec les Nations-Unies à ce sujet, transmettant copie de la présente résolution avec toute autre documentation supplémentaire pouvant être utile."

Le résultat du vote sur cette proposition fut le suivant :

Pour :	9
Contre :	1
Abstentions :	10

(d) Le lendemain de l'approbation de la proposition canadienne, le Secrétaire de la Conférence, à la demande du Président, a donné lecture à la Commission d'une lettre adressée au Président de la Conférence par le Représentant d'Israel, déclarant que celui-ci ne pourrait pas participer à la Conférence en qualité de Conseiller Technique du Délégué Consultatif des Nations-Unies. La Commission a décidé de la renvoyer au Président afin qu'il prenne à son sujet toutes mesures qu'il estimera convenables.

7. Mandats ou Procurations.

(a) La Commission examina la question des mandats ou procurations et décida que la seule règle applicable est celle qui paraît au chapitre 3, paragraphe 3, du Règlement Général, libellé comme suit :

"Une délégation dûment accrédité peut donner mandat à une autre Délégation dûment accréditée, d'exercer son droit de vote au cours d'une ou de plusieurs séances auxquelles il ne lui est pas possible d'assister. En aucun cas, une Délégation ne pourra exercer plus d'un vote par délégation.

(b) Le Comité interprète ce paragraphe comme signifiant que seuls des mandats provisoires peuvent être conférés par les Délégations n'importe quand, au cours de la Conférence, à condition que ces Délégations aient été présentes et aient participé à la Conférence.

8. O.I.R. (Organisation Internationale de Radiodiffusion).

Le Secrétaire de la Conférence a donné lecture à la Commission d'une demande de la part de l'O.I.R. d'être autorisée à contribuer aux travaux de la Conférence comme organisation d'Experts, en distribuant certains documents techniques. La Commission a décidé d'approuver cette requête et d'accepter ces documents comme émanant d'une organisation d'Experts, à titre de renseignements techniques transmis aux participants à la Conférence.

(Doc. No.68-F)

ANNEXE "A"

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION
A HAUTES FREQUENCES

Considérant qu'un certain nombre de Délégations a la Conférence Internationale de Radiodiffusion à Hautes Fréquences a soumis des documents de créances purement provisoires, sous forme de télégrammes, l'Assemblée Plénière recommande:

Que le Conseil d'Administration soit invité à considérer l'opportunité de recommander aux Membres de l'Union, antérieurement à la date d'ouverture des Conférences, la nécessité de transmettre des lettres de créances définitives en temps voulu, avant ou à la date d'ouverture de la Conférence.

ANNEXE "B"

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION
A HAUTES FREQUENCES

Considérant que les lettres de créance soumises par diverses Délégations n'ont pas un caractère uniforme, certaines d'entre elles émanant du Chef de l'Etat, d'autres du Ministère des Affaires Etrangères et d'autres encore du Ministre ou du Directeur d'Administration des Communications (ou Postes et Télégraphes), l'Assemblée Plénière recommande que les participants à la Conférence de Radiodiffusion à Hautes Fréquences, obtiennent les lettres de créance et pouvoirs nécessaires, conformément à la loi ou à la procédure de leurs pays respectifs, afin de les autoriser,

a) à participer à la Conférence, et,

b) en temps voulu, quand la nature des documents ou actes définitifs qui pourront être établis par la Conférence se dégagera clairement, à signer de tels documents ou actes.

(Doc. No. 68-F)

ANNEXE "C"

EXTRAIT DES DOCUMENTS DE LA COMMISSION D'EXTREME-ORIENT

PARTICIPATION AUX CONFERENCES INTER-GOUVERNEMENTALES

La Commission d'Extrême-Orient décide, du point de vue de la politique générale, ce qui suit:

1. Après réception d'une invitation en bonne et due forme, S.C.A.P. peut désigner des membres de son état-major en qualité d'observateurs aux conférences inter-gouvernementales, dans les cas où elle estime qu'une telle participation sert les intérêts de l'occupation.

2. Les membres de l'état-major de S.C.A.P. qui participent à une conférence inter-gouvernementale sur l'invitation conforme aux dispositions du paragraphe 1er, peuvent être accompagnés de personnel technique japonais lorsque S.C.A.P. l'estime nécessaire, et lorsque la présence de personnel de nationalité japonaise est acceptable par le pays qui invite la conférence.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, D.F. 1948

Document No. 69-F

5 novembre 1948

ORDRE DU JOUR

de la 6ème Séance Plénière

qui aura lieu à 15 heures, le 5 novembre 1948

1. Examen du Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

2. Questions diverses.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document no. 70-F

4 novembre 1948

Original : ANGLAIS

Commission 6

RAPPORT
du Groupe de travail C
de la Commission du Plan

29 octobre 1948
~~3~~ novembre 1948
4 novembre 1948

Les délégués de Suède (Président) et de Roumanie n'ont assisté à aucune des trois séances.

Selon les derniers renseignements, le délégué de la Suède arrivera à México le 4 novembre. Il assumera aussitôt la Présidence du groupe, dont l'interim a été confié au représentant de l'Indonésie.

Mandat

"Fournir tous renseignements techniques au sujet des résultats obtenus à la lumière des divers plans d'assignation établis par le groupe de travail B. Ces renseignements devront comporter des informations statistiques d'ordre technique sur les rapports de protection à l'intérieur des zones de réception, sur les possibilités de brouillage provoqué par des émissions faites sur des voies adjacentes, etc... Ils devront également comporter toutes informations statistiques appropriées, susceptibles de montrer dans quelle mesure il a été fait droit aux demandes présentées par les pays".

Conformément à son mandat, le Groupe de travail C a convenu de se consacrer à l'étude des points ci-après :

RT

Questions techniques

1.- Se livrer à une analyse des fréquences attribuées aux divers circuits et ou aux programmes en établissant un parallèle avec les $F_2 O_2 T_2$, et présenter les conclusions de cette analyse sous une forme statistique pratique.

2.- Contrôler les rapports signal/bruit dans les diverses zones de réception et les comparer avec les normes qui seront adoptées

par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences de México. En donner les résultats, etc...

3.- Faire une étude des circuits en comparant leurs fréquences aux FBU et en donner les résultats, etc...

4.- Se livrer à une étude analytique des rapports de protection dans les diverses zones de réception en fonction de l'intensité de brouillage provoquée sur une émission par des émissions faites sur la voie adjacente et celle qui suit immédiatement cette dernière.

5.-Faire une étude des circuits auxquels une même fréquence a été assignée tels qu'ils ont été prévus par le Groupe de travail B. En donner les résultats, etc...

6.- Examiner toute autre méthode technique susceptible de permettre une économie dans l'emploi des ondes décamétriques pour la radiodiffusion, conformément aux recommandations faites par la Commission 4, adoptées par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences et mises en application par le Groupe de travail de la Commission 6.

Questions non techniques

1.- Faire une étude du nombre de fréquences utilisées pour l'émission d'un seul et même programme, conformément aux recommandations adoptées à ce sujet par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City (voir doc.137 Rhf), et à toutes autres directives émanant de la Conférence de México.

2.- Vérifier si les recommandations de la Commission des principes généraux ont été appliquées par le Groupe de travail B et évaluer dans quelle mesure il a été fait droit aux demandes de chaque pays à la lumière de ces principes.

3.- Examiner le problème des assignations multiples non simultanées en procédant à un ajustement des horaires.

4.- Etudier tous autres moyens non techniques adoptés par la Conférence en vue de réaliser une économie dans l'emploi des ondes décamétriques attribuées au service de radiodiffusion.

Diverses délégations ont formulé les observations suivantes qui ont été acceptées par le groupe de travail :

a. Le Groupe de travail C fonctionnera conformément aux directives données par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City et à toutes autres dispositions émanant de la Conférence de México.

b) Il est absolument indispensable que le Groupe de travail C soit mis au courant de la forme sous laquelle le Groupe de travail B présentera les données concernant le ou les plans.

(Note : Le Président du Groupe de travail B déclare que les renseignements demandés à ce sujet seront fournis sous peu).

c) D'autre part , le Groupe de travail C indiquera au président du Groupe de travail B les renseignements dont il a besoin pour remplir sa tâche rendue difficile en raison du nombre restreint de délégués sur lesquels il peut compter.

d) Le Président de la Commission étant attendu pour le 4 novembre prochain le Groupe de travail C ne prendra aucune décision catégorique avant que le Président n'ait remplacé dans ses fonctions le délégué de l'Indonésie.

Le Groupe est d'avis que le Groupe de travail B doit lui fournir les renseignements suivants pour lui permettre d'accomplir convenablement sa tâche:

Vérification des éléments techniques

1.- Numéro de série du programme ou tout autre signe d'identification.

2.- Emplacement de l'émetteur.

3.- Zone de réception envisagée.

4.- Distance minimum et maximum de réception.

5.- Horaire des programmes .

6.- Puissance onde (porteuse non modulée).

7.- Azimut.

8.- Gain de l'antenne dans la direction du ou des lobes à utiliser.

9.- Largeur angulaire des lobes qui seront utilisés.

10.- Pour chaque horaire d'émission, fréquences choisies le ou les indices de l'activité solaire et la ou les saisons envisagés.

11.- Pour chaque horaire d'émissions, fréquence optimum de travail selon le ou les indices de l'activité solaire et la ou les saisons envisagés.

12. Pour chaque horaire d'émission, rapport signal/bruit le plus bas dans la zone de réception.

13. Pour chaque horaire d'émissions, fréquence la plus basse possible selon le ou les indices de l'activité solaire et la ou les saisons envisagés.

14. Les fréquences choisies pour le programme des émissions sont utilisées simultanément avec : (indiquer les numéros de série des programmes ou tout autre signe d'identification).

15. Pour chaque horaire d'émission, rapport de protection le plus bas en fonction des fréquences ayant fait l'objet d'une assignation multiple simultanée.

16. Les voies adjacentes sont choisies pour : (indiquer le numéro de série des programmes ou tout autre signe d'identification).

17. Pour chaque programme d'émission envisagé rapport de protection le plus bas contre les brouillages provoqués par les émissions faites sur les voies adjacentes.

18. Les voies suivant immédiatement les voies adjacentes sont choisies pour : (indiquer le nombre de programmes ou tout autre signe d'identification).

19. Rapport de protection contre les brouillages provoqués par les émissions faites sur les voies suivant immédiatement les voies adjacentes.

Vérification des éléments non techniques

1.- Nombre des fréquences utilisées pour l'émission d'un seul et même programme, tel qu'il résulte du point No. 10 de la liste technique.

2.- Les renseignements nécessaires au contrôle de l'application des principes généraux ne peuvent être fournis, car la nature des principes généraux qu'adoptera la Commission 3 n'est pas encore connue.

3.- Numéro de série ou tout autre signe d'identification de l'horaire des émissions qui précède ou suit immédiatement l'horaire mis à l'étude.

Divers délégués ont formulé les observations suivantes qui ont acceptées par le Groupe de travail :

a. Afin d'activer les travaux, le groupe de travail estime que ses membres devront, être assistés le cas échéant par un ou plusieurs autres membres de leur délégation suffisamment au courant des divers problèmes techniques envisagés. On pourra également solliciter, de temps à autre, la présence de l'observateur de l'I.F.R.B.

b. Le Groupe de travail prie le président de la Commission 6 de bien vouloir soumettre ce rapport à la discussion et à l'approbation des membres de la Commission, au cours de la prochaine séance plénière.

Afin d'acquérir l'expérience qu'exige l'accomplissement de la tâche qui lui a été confiée, à savoir l'examen du travail du Groupe B, le Groupe C a étudié la possibilité de faire une étude détaillée du plan figurant aux rapports de la Commission du Plan (sessions de Genève et de México).

A ce propos, il formule l'observation suivante : Tout en appréciant le travail accompli par la Commission du Plan, le Groupe de travail C considère que le plan, sous sa forme actuelle n'est pas et ne saurait être assez parfait pour permettre une étude convenable , compte tenu des renseignements désirés par le Groupe.

Le Président :

F.I.F.P. FERDINANDUS

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 71-F

5 novembre 1948

Original : ANGLAIS

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PLAN

3ème réunion

2 novembre 1948

1. La troisième réunion de la Commission 6 est ouverte à 17.15 h. par M. Pedersen, président de la Commission, assisté de MM. Stoyanov et Trimmer, Vice-présidents.

2. Le premier point à l'ordre du jour porte sur l'approbation des procès-verbaux de la première et seconde réunions de la Commission (doc. No. 35 et 36). Le procès-verbal de ces deux procès-verbaux sont approuvés sous réserve que certains amendements n'intéressant que le texte anglais soient apportés au document No. 36-E.

   A la demande du délégué du Royaume-Uni, la phrase contenue au paragraphe 12 : "Il propose aussi que chacun des pays représentés au sein de la Commission du plan soit aussi représenté dans chacun des Groupes de travail", sera désormais rédigé comme suit: "Il propose aussi qu'au moins un membre de la Commission du plan soit présent dans chaque Groupe de travail"; cette rectification a été apportée afin de donner à sa suggestion son sens exact.

3. Le délégué de l'Argentine exprime alors au Président le désir de voir inclure l'Argentine parmi les pays participant aux divers Groupes de travail.

   Le Président rappelle qu'au cours d'une précédente réunion, il avait été décidé de réduire le nombre de membres participant aux Groupes de travail à six pays seulement, mais que comme il en avait été précédemment convenu, il n'y avait aucune objection à faire à la présence d'un délégué qui se joindrait à un Groupe de travail, en qualité d'observateur. Ceci est accepté par le délégué de l'Argentine.

4. Le Président invite alors M. Stojanov, Président du Groupe de travail A, à donner un compte-rendu verbal du travail de ce Groupe.

Ce compte-rendu comporte les sept points suivants :

4.1 Discussion du mandat du Groupe de travail et difficultés rencontrées par ce Groupe par suite de l'absence de directives qui auraient dû être données par les Commissions 3 et 4.

4.2 Le mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne sera pris pour point de départ du travail. On prendra pour indice un nombre de 70 taches solaires.

4.3 L'augmentation des extrémités des bandes de 9 et 11 Mc/s, par l'addition de 5 kc/s aux limites supérieures de chacune, devrait faire l'objet d'une recommandation à la Commission 6, au sujet de laquelle elle devrait consulter la Commission de Coordination.

4.4 La question du nombre total d'heures-voies disponibles pendant le mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne devrait être portée devant la Commission 4, aussi vite que possible, ce montant dépendant des possibilités d'assignations multiples simultanées et autres normes techniques.

4.5 Il est suggéré au Groupe de travail A, que le Groupe de travail B, actuellement occupé à la répartition des fréquences des bandes communes (6-25 Mc/s), prenne en considération le fait que les pays situés sous une basse latitude seraient en mesure de recevoir des fréquences pour la radiodiffusion dans des bandes tropicales spéciales.

Le Groupe de travail A en arrive à la conclusion que la situation est celle qui a été exposée, mais que la question devra être reprise où et quand il conviendra.

4.6 M. Sastry (Inde) propose qu'à la prochaine réunion du Groupe de travail A, ses membres fassent part de leurs suggestions au sujet des principes à adopter pour les plans de l'avenir, afin qu'elles soient soumises à l'examen du Groupe A, et qu'ils présentent les recommandations à faire en conséquence au Groupe de travail B. Une étude ultérieure des recommandations et documents de la Commission du plan (session de Genève et

de México) a été également jugée souhaitable.

4.7 M. Schaeffer (Maroc et Tunisie) fait part de sa suggestion de porter à la séance plénière de la Commission la question relative à la suspension du travail de la Commission 6 pendant environ deux semaines, afin que les Commissions 3 et 4 soient en mesure de communiquer leurs recommandations sur les principes généraux, aussi bien que sur les principes et normes techniques à adopter.

Le Président remercie M. Stoyanov, et l'interroge au sujet de ce rapport du Groupe de travail A.

5. Le délégué de l'Inde dit que sa proposition (point 6) a été mal interprétée et que son intention était que les membres du Groupe de travail présentent diverses suggestions, afin qu'il en soit discuté par le Groupe de travail B, sur les bases qui devront servir à l'élaboration de plans.

6. Le délégué du Maroc et de la Tunisie marque son désaccord sur ce point, considérant que ceci outrepasse le mandat de ce Groupe de travail; il répète sa proposition selon laquelle le Groupe de travail doit être ajourné pour deux semaines en attendant les rapports des Commissions 3 et 4.

7. Le délégué de l'Inde déclare que l'examen des plans élaborés par la Commission du plan n'ont pas à être discutés comme il avait été prévu mais, le cas échéant, transmis directement au Groupe de travail B; il ajoute qu'il serait inadmissible de suspendre les travaux en attendant les décisions des Commissions 3 et 4 dans l'ignorance de la date à laquelle celles-ci seront communiquées. Il fait savoir en outre que la délégation de l'Inde se désolidarise du cinquième point du rapport du Groupe de travail, et qu'elle ne s'associera en aucun cas à cette recommandation.

8. Le Président demande que le mandat de la Commission soit approuvé.

9. Le délégué de l'Indonésie fait la proposition suivante: Afin d'épargner les hautes fréquences pour la radiodiffusion et de faciliter le travail du Groupe de travail B, la Délégation indonésienne recommande à la Commission 6 d'étendre le mandat de ces Groupes de travail de la façon suivante :
Faire procéder à une étude et à une analyse critique des demandes de chaque pays par un Groupe autrement qualifié de techniciens

et d'expert de la radiodiffusion, afin de savoir si, sans nuire aux services de radiodiffusion demandés par chaque pays, le nombre de fréquences demandé par chacun pourrait être réduit.

Ce groupe aurait à faire des recommandations à ce sujet aux délégations en question particulièrement en ce qui concerne l'emplacement des émetteurs, la puissance et le type d'antennes, afin de se mettre d'accord avec la délégation pour savoir si ces recommandations sont acceptables économiquement, techniquement et du point de vue de la qualité du service.

Si ces recommandations s'avèrent acceptables, elles devront servir de base aux travaux du Groupe de travail B.

10. Le Président constate que cette proposition ne relève pas du mandat de la Commission 6 mais plutôt de celui de la Commission 5. M. Faulkner, Président de la Commission 5, confirme ce qui précède, et dit que cette proposition est presque identique au mandat de sa Commission qui n'avait pas été chargée de la réduction des demandes autrement qu'en se conformant aux normes d'Atlantic City.

11. Après une discussion générale sur cette question, l'accord se fait pour transmettre la proposition à la Commission 5 en dépit des réserves formulées par quelques membres estimant que l'analyse critique et les possibilités de réduction des demandes sont du ressort de la Commission du plan.

12. Il est convenu que le rapport du Groupe de travail A sera étudié au sein du groupe et qu'à cette fin il sera présenté par écrit à la prochaine réunion de la Commission. De ce fait le délégué du Maroc et de la Tunisie retire sa proposition de suspension pendant deux semaines des travaux du Groupe de travail A. (septième point du rapport verbal présenté par le président du groupe de travail A).

13. Le Président demande alors que le mandat préalablement confié à la Commission soit approuvé à nouveau. Cette approbation est donnée par la Commission. Il prie ensuite le Président du Groupe de travail de présenter le texte, agrée par le Groupe de travail A, des points 3 et 4 de son rapport à la Commission 4, afin que celle-ci puisse les examiner, l'accord général semblant avoir été obtenu sur ces deux points.

14. Le délégué du Royaume-Uni, se référant au troisième point rappelle à la Commission que la Commission du Plan, au cours

de sa session de Genève, a demandé au C.P.F. d'accroître de 5 kc/s la bande de 9 Mc/s et de réduire d'autant la bande de 11 Mc/s. Il rappelle qu'il serait heureux de connaître la réponse à cette demande. Le délégué de l'Inde fait savoir à la Commission que cette question a été soulevée au cours de la session de México de la Commission du plan et que le C.P.F. avait accepté d'ajouter 5 kc/s à la bande de 11 Mc/s et de soustraire 5 kc/s à la bande de 9 Mc/s. Cette décision avait été approuvée par le Conseil d'administration, et avait été portée à la connaissance de tous les pays Membres de l'UIT.

16. Après discussion il fut unanimement convenu qu'à défaut de réunion du Conseil d'administration jusqu'à l'année prochaine, la Commission en userait avec les bandes ainsi qu'il en avait été décidé par le Conseil d'administration.

17. Le Président exprime le voeu que le rapport du Groupe de travail C soit transmis par M. Ferdinandus, Président du Groupe de travail C. Il expose que sa Commission a tenu une réunion au cours de laquelle une liste de points à examiner a été préparée. Cependant, il serait souhaitable que le Groupe de travail B fournisse des indications sur la forme à adopter pour le plan ou les plans afin que le Groupe de travail C puisse, à son tour, adopter une méthode de travail pour procéder à l'étude demandée.

18. Le Président exprime son accord avec cette suggestion, et il est décidé qu'une réunion du Groupe de travail B se tiendra le lendemain. Après une discussion au sujet de l'horaire des prochaines réunions de la Commission et de ses Groupes de travail il est convenu que la prochaine réunion de la Commission aurait lieu lundi après-midi, 8 novembre, et que les horaires des Groupes de travail seront fixés par la voie ordinaire.

19. Le délégué du Royaume-Uni prie le Président d'éviter autant que possible que les réunions du Groupe de travail B coïncident avec les réunions de la Commission 3.

20. Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 18.45 h.

Le Président de la Commission 6

Signé : GUNNAR PEDERSEN

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document N° 72-F

5 novembre 1948

Original: FRANCAIS

PORTUGAL

Attendu que la Délégation des Colonies portugaises, déjà annoncée, n'a pas encore pu arriver, la Délégation portugaise fait toutes réserves au sujet du principe établi par l'amendement que les Etats-Unis ont opposé au plan de Genève, à l'annexe 1 de l'Appendice A du Rapport de la Commission du Plan, Session de México. Cet amendement concerne la suspension d'une émission demandée par la Colonie portugaise de Macao, au bénéfice d'une émission que les Etats-Unis se proposent de faire pour l'Europe.

La Délégation du Portugal

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document N° 73-F

5 novembre 1948

Addendum au document 15-F

Le Délégué de la Suède ayant présenté ses lettres de créances, cette Délégation participera aux Commissions 3, 4, 5, 6 et 7.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document no. 74-F

5 novembre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 7

RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPLICATION ET DE MISE EN VIGUEUR

4 novembre 1948

La séance est ouverte à 16 h.15.

M. Lalíc (Yougoslavie) assume la présidence. Il déclare qu'il assiste aux réunions pour la première fois, car il vient d'arriver à México. Il remercie les délégués de la Chine et de l'Australie d'avoir inauguré les travaux de la Commission, en leur qualité de vice-présidents. Le Président adopte les procès-verbaux des deux premières séances (Doc.24), qui ne soulèvent aucune objection.

Le Président voudrait bénéficier de la collaboration d'un rapporteur français, en dépit du choix déjà fait de M. R.L. Harrell (Etats-Unis). Le représentant de la France va s'efforcer de donner satisfaction à M. Lalíc malgré les difficultés résultant du nombre réduit des membres de la délégation française. Il est proposé que le Secrétariat apporte également une aide à ce sujet. Il sera nécessaire d'éclaircir la question des rapporteurs affectés à la Commission 7 au cours de la prochaine séance, compte tenu du principe général adopté par la Conférence de ne prévoir, dans la mesure du possible, qu'un seul rapporteur.

Le Président se réfère ensuite aux paragraphes 3 et 4 de la page 112 des Résolutions d'Atlantic City. Après avoir expliqué la situation, il annonce que ces paragraphes ne seront soumis à l'examen de la Commission 1 qu'après publication des procès-verbaux de la première séance de l'Assemblée plénière qui n'ont pas encore paru à ce jour. Il déclare que dans les circonstances présentes aucun plan ne peut être mis en discussion par cette Commission. Aussi émet-il la suggestion de ne donner aux débats qu'une portée générale.

Le délégué de l'Australie, qui ouvre la discussion, mentionne le dernier paragraphe du Document 24 contenant le procès-verbal de la séance précédente. Au cours de cette séance -dit-il- on s'est aperçu que le mandat ne se rapportait pas de manière bien déterminé aux paragraphes en question, d'où la décision d'en différer la discussion. Par ailleurs, cette attitude a été adoptée en partie parce que le président n'était pas encore arrivé. Il est d'autant

plus utile de se consacrer maintenant à cette question que maint délégué croit que l'Assemblée plénière a confié définitivement à la Commission 7 l'étude des propositions relatives à ces paragraphes, en les incorporant de la sorte à son mandat.

Pour le délégué du Mexique , même si la Commission n'a pas reçu d'instructions catégoriques d'entamer les travaux à ce sujet, on pourrait gagner du temps en commençant la discussion des propositions énoncées au Document no. 26.

Le délegué de la France déclare que sans aucun doute les procès-verbaux de la première séance plénière feront apparaître les paragraphes 3 et 4 en question comme étant inclus dans le mandat.

Le Président fait remarquer que les documents no. 26 et P.C. Rhf. 74 sont des documents de travail. Comme tels, ils peuvent donc être discutés .

Le délégué de Cuba ne possède pas le Doc. no. 74. Il estime toutefois que la Commission peut discuter le paragraphe 4; pour sa part, il est très désireux de ne pas attendre que la Commission du plan ait terminé son travail. A son avis, la Commission pourrait commencer la discussion des propositions soumises par les Etats-Unis.

Le délégué du Royaume-Uni n'a pas eu le temps d'examiner les documents dont il est question. Mais il ne doute pas que le mandat soit suffisamment étendu pour permettre d'inclure les paragraphes 3 et 4 des résolutions d'Atlantic City. Comme il croit que le document no. 26 fait partie du mandat, il recommande à la Commission de l'étudier et d'examiner le paragraphe 4 des résolutions d'Atlantic City.

Par ailleurs, il dit au Président qu'il conviendrait d'établir un document donnant l'ordre du jour de la prochaine séance. Le Président devrait s'efforcer d'obtenir une distribution de ce document suffisamment tôt, pour en permettre une étude avant la séance prochaine.

Le Président promet de s'occuper de cette question. Puis il demande aux délégués les questions qu'ils aimeraient voir inscrites à l'ordre du jour.

Le délégué des Etats-Unis énonce des points précis. Après quoi, il prie la Commission de s'efforcer de rattraper le temps perdu. Le travail ne fait que commencer -dit-il - alors que la Conférence siège depuis deux semaines déjà. Il se déclare d'accord avec les observations des délégués du Mexique, de Cuba, du Royaume-Uni et de la France au sujet du mandat. En conséquence, il prie le Président de bien vouloir fixer une séance avant le mardi suivant ou, à défaut, de faire en sorte que la prochaine séance puisse durer plus de deux heures. Le Président promet de lui donner satisfaction dans la mesure du possible.

Résumant les débats, le Président se déclare partisan d'un travail plus expéditif . A cet effet, il propose à la Commission de ne pas s'attarder au Doc. no. 26, mais de procéder à la création d'un groupe de travail chargé de l'étude de toutes les questions figurant au mandat. Il demande à la Commission de désigner pour ce groupe un nombre restreint de personnes . Celui-ci pourra de la sorte travailler plus rapidement et plus efficacement.

Le délégué de l'URSS attire l'attention du Président sur la question soulevée dans le rapport de la Commission du plan. Il explique qu'elle a un rapport avec la date de mise en vigueur du plan de radiodiffusion à hautes fréquences; or, il est déclaré dans le rapport de la Commission du plan qu'il est nécessaire de s'informer auprès de l'organe compétent de la date à laquelle les bandes de fréquences seront libérées ou disponibles. Il désire relever ce point, car aucun progrès n'est possible avant qu'on ait obtenu des renseignements à ce sujet. On suggère que le représentant de l'I.F.R.B. se livre à une enquête supplémentaire, déjà proposée dans le rapport de la Commission du plan.

Le délégué des Etats-Unis admet le bien-fondé des observations du délégué de l'URSS. Il estime qu'il faut s'informer de la date à laquelle le C.P.F. aura terminé ses travaux. Le délégué du Royaume-Uni propose que la Commission ne désigne aucun groupe de travail avant de s'être réunie encore une fois au moins. En effet, elle n'a pas eu le temps d'examiner les nombreux documents qui on un rapport direct avec les propositions qui lui ont été soumises.

Le Président acquiesce et déclare qu'en raison des circonstances présentes, il ne demandera pas l'institution d'un groupe de travail.

Se référant à l'ordre du jour proposé, le délégué des Etats-Unis demande qu'on adopte une position définie au sujet des principes. Il exprime l'espoir que ceci permettra à la Commission d'avancer son travail. Pour le délégué de l'URSS il est opportun de clôre la séance, le Président ayant déclaré qu'on ne pouvait entamer de discussion utile pour le moment.

La séance est levée à 17 h. 15

Le Rapporteur :
R.L. Harrell

Le Président:
M. Lalíc

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 75-F

5 novembre 1948

Original: ANGLAIS

COMMISSION 6

ORDRE DU JOUR

DE LA QUATRIEME REUNION DE LA COMMISSION 6

(Séance du 8 novembre 1948, à 15 h.)

1. Approbation du rapport de la 3ème réunion de la Commission (Doc. No. 71).
2. Rapport du président du groupe de travail A (Documents Nos. 59 et 67).
3. Rapport du président du groupe de travail B.
4. Rapport du président du groupe de travail C (Doc. No. 70).
5. Divers.

Le président de la Commission du plan:

GUNNAR PEDERSEN

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 76-F
5 november 1948

Original: FRANÇAIS

Commission 3

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION 3

(Ce document remplace le document 64-F)

Le Groupe de travail devrait:

1. Déterminer et définir des critères permettant de caractériser les divers types d'émission à hautes fréquences en tenant compte aussi bien de la destination de ces émissions que de la nature de leurs programmes et des conditions techniques dans lesquelles elles ont lieu.

2. Déterminer et définir une classification pratique aussi simple que possible, susceptible d'être immédiatement utilisée par les commissions compétentes, aussi bien pour une analyse statistique que dans d'autres buts.

3. Ces travaux devront être entrepris sur la base de toutes les propositions et documents déja présentés ou qui seront présentés ultérieurement à la présente conférence et sur la documentation de la conférence RHF d'Atlantic City.

4. Les propositions de définition et de classification devront être présentées dans une forme qui ne préjuge en rien d'une discussion ultérieure des principes de priorité au sein de la Commission 3.

Le Rapporteur:

P. Schaeffer

Le Président:

J. Soccorsi

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No.77-F

5 novembre 1948

Original : FRANCAIS

Commission 3

RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRINCIPES GENERAUX

4ème séance

3 novembre 1948

La séance est ouverte à 10 h.15, par M. H.J. Van den Broek, Président, assisté des deux vice-présidents.

Le procès-verbal de la deuxième séance, document 27, est approuvé sous réserve des rectifications suivantes :

1. A la demande du délégué de la France, il conviendra de lire, à la page 6, dernière ligne du premier alinéa : "Une solution qui serait également insatisfaisante pour tous", au lieu de "satisfaisante".

2. A la demande du délégué du Portugal, le compte-rendu de son intervention figurant à la page 3 sera remplacé par le texte suivant : "Le délégué du Portugal, désireux lui aussi, de contribuer à la discussion générale, pose la question suivante : "Si la Commission d'allocation de fréquences ne dispose que d'une seule fréquence et si elle est en présence de trois demandes qui sont en concurrence, l'une tendant à satisfaire les besoins de communication d'un pays avec un territoire lointain appartenant à la même communauté politique, la seconde les demandes d'un pays étranger pratiquant la radiodiffusion internationale et la troisième celle d'une société commerciale qui désire utiliser la fréquence aux fins de publicité, comment résoudra-t-elle le problème?"

Le Président appelle ensuite l'attention de la Commission sur le document no. 20 de la délégation de l'Inde intitulé "programme pour la Commission des Principes Généraux". Ce document distribué par erreur doit être considéré comme nul et non avenu.

Le Président fait remarquer que la Commission est en présence de deux documents nouveaux, le premier portant le no. 28, constitue un exposé du délégué du Maroc et de la Tunisie sur une classification des émissions ondes courtes; un deuxième document

portant le no. 38 contient la définition par la délégation de l'Inde de divers services de radiodiffusion. Comme ce dernier document aurait du être discuté hier, la Commission décide de commencer ses travaux en l'examinant.

Le délégué de la France estime que ce document, fort bien rédigé, peut servir de base valable à une classification de départ qu'on pourrait regrouper en deux catégories nationale et internationale et à partir de laquelle on tâcherait d'établir un ordre relatif de priorité.

Le délégué de l'Union Soviétique considère que les divers types définis sont acceptables au fond mais il désire faire des remarques d'ordre critique. Il constate, en particulier, qu'aucune mention n'est faite d'un type de radiodiffusion très largement répandu, la radiodiffusion publicitaire.

A la suite d'un échange de vues à ce sujet, le Président suggère que le délégué de l'URSS complète sa proposition. Il paraît difficile en effet de mettre la radiodiffusion publicitaire sur le même plan que les services de radiodiffusion qui sont envisagés dans la proposition du délégué de l'Inde.

Le délégué du Portugal, à la suite de cette discussion, fait remarquer qu'une classification différente est indispensable et qu'il faut tenir compte, notamment, de la destination des émissions, de la nature des programmes et de considérations techniques. Il se propose de mettre en circulation un document soulignant son point de vue.

Le délégué du Pakistan fait remarquer qu'il a déjà déclaré qu'il était désirable que le dépôt de propositions de classification s'accompagnât d'explications suffisantes pour que l'on puisse comprendre les principes généraux de la classification. En raison de multiples difficultés, la classification de l'Inde peut être adoptée bien qu'elle ne repose pas sur un ou des critères bien définis. Il faut s'en tenir à cette proposition. La radio commerciale pourrait être considérée comme un type à part. La classification proposée par le Portugal est attendue avec intérêt.

Le délégué du Maroc et de la Tunisie prend la parole au sujet du document 28. Il désirerait d'abord que l'on substituât les mots "termes de référence" à celui de "définitions" dans la classification de l'Inde. Ce point établi, il estime nécessaire de prendre en considération un quatrième critère dans la classification des émissions qu'il a proposée. Il s'agit du contenu du programme (émissions d'informations, culturelles,

économiques). Cela conduirait à trente-six variétés d'émissions qu'il faudrait réduire à un petit nombre de types. Il propose :

1. que la Commission discute sur des "termes de références" et qu'elle les définisse;

2. qu'elle se mette d'accord sur un ou plusieurs critères. La discussion serait ensuite possible.

Le délégué de la Suisse considère que le document no. 38 est une bonne base de départ. Etant donné qu'il s'agit d'un simple inventaire, il demande que l'on y ajoute certaines émissions de caractère humanitaire universel, comme par exemple celles qui seraient faites par le Comité international de la Croix-Rouge.

Le délégué de l'Italie a un certain nombre de remarques à faire sur la classification du document no. 38 au sujet duquel, en attendant la classification du Portugal, il désire réserver son opinion. D'une manière générale, il considère que les définitions données ne sont pas suffisamment objectives, puisqu'elles semblent déjà préjuger de priorités. On y relève, en effet, les mots "essentiel", "indispensable", etc., à l'occasion de la définition de certains services.

Le délégué du Vatican souligne qu'il est utile d'avoir une variété de critères et d'ordonner les définitions d'une manière systématique pour grouper divers types sous des points de vues communs. Sans vouloir aborder la question des priorités, un exposé systématique de toutes les données du problème est nécessaire. Il faut étudier toutes les propositions quant au fond. On peut se demander, par exemple, dans quelle catégorie du document 38 on pourrait introduire les émissions qui intéressent la Cité du Vatican. Celles-ci, si l'on veut, peuvent être classées dans toutes les catégories et même dans la tropicale.

Un échange de vues a lieu, ensuite, entre le délégué du Brésil et le délégué de l'Inde au sujet de la difficulté de la définition du point 4 de la classification de l'Inde concernant les nationaux à l'étranger. Il est admis que les précisions sont indispensables.

Le délégué du Brésil en vient ensuite à la question de la radiodiffusion tropicale et non tropicale. Il considère que cette classification ne s'impose pas et qu'il serait plus simple de partir d'une classification entre services nationaux et internationaux.

Le Président fait remarquer que le délégué du Brésil semble s'inquiéter de la question des priorités. Or, il estime qu'il faut se borner aux principes généraux.

Le délégué du Brésil n'insiste pas sur la question des priorités. Il voudrait que la classification fut la plus simple possible. Mais pour simplifier le travail il désirerait connaître l'orientation au sujet des fréquences tropicales.

Le délégué du Royaume-Uni félicite les diverses délégations qui ont apporté aux travaux des contributions très intéressantes. Il propose que, prenant pour base le document de l'Inde, la Commission crée un Groupe de travail, qui, pour éviter des divergences techniques, tiendrait compte de tous les précédents et, notamment, ne rouvrirait pas des débats qui ont été clos à Atlantic City. Il suggère que ce Groupe de travail soit dirigé par le Père Soccorsi.

Le délégué de l'Uruguay considère que le document 38 est excellent, mais il constate que toutes les délégations qui ont pris la parole ont fait état de positions particulières. Aussi, doit-il déclarer qu'il n'est pas d'accord pour que cette Conférence s'occupe de la radio tropicale. Il considère également que, en ce qui concerne le point 2, il serait nécessaire de prendre en considération la latitude. De même, une détermination précise et une discrimination s'imposeraient pour définir les pays "dénués de tout autre moyen". Pour le numéro 3, le mot "indispensable" implique une discrimination qui n'est pas acceptable. De plus, des précisions seraient nécessaires sur la langue, la nature des émissions, etc. En ce qui concerne le point 4, de grosses divergences peuvent exister sur la question des nationaux à l'étranger. Certains pays considèrent qu'une politique d'assimilation est en contradiction avec des dispositions tendant à entretenir le particularisme. Au sujet du point 5, quand il est question d'échanges de vues, il faudrait savoir si ce terme se réfère à des accords préalables, etc.

Dans ces conditions, le délégué de l'Uruguay accepte la la proposition de constitution d'un Groupe de travail et suggère que celui-ci tienne compte de toutes les propositions qui ont été faites précédemment et, notamment, du départ entre radiodiffusion nationale et internationale.

Le délégué de la Colombie donne son accord à la proposition du Royaume-Uni, à condition qu'on n'aborde pas la question des priorités. C'est, en effet, la seule manière d'avancer vers une classification détaillée, à laquelle il serait heureux de voir présider le délégué du Vatican.

Le délégué de la France qui a amorcé le débat, ne s'oppose pas à la création du Groupe de travail, ni a ce que celui-ci prenne pour base le document de l'Inde. Il suggère, toutefois, les observations suivantes :

1. En ce qui concerne la radiodiffusion à l'intention des nationaux résidant à l'étranger, il est certain que ce service donnera matière à de violentes controverses. Il paraît, toutefois, inutile de vouloir l'éliminer au départ, car il correspond à une réalité.

2. Certains délégués ont fait allusion à des économies de hautes fréquences que pourraient permettre les services fixes de point à point. Cette idée doit être retenue car la question des économies doit dominer tous les débats. En conclusion, le document de l'Inde pourrait servir en grande partie sous réserve des corrections importantes suivantes :

   Au numéro 2, il faudrait dire "service utilisé" au lieu de "qui joue un rôle essentiel", pour tenir comptes des observations qui ont été faites précédemment. Dans le même esprit, au numéro 3, au lieu de "indispensable" aux pays, il faudrait lire "service reliant" les pays.

   Ces corrections tendant à élaguer du texte tout ce qui marque à l'avance une préférence et touche indirectement et par anticipation aux priorités.

   Enfin, en s'inspirant d'un certain nombre d'observations faites précédemment, il y aurait lieu de modifier l'énumération, pour tenir compte des deux considérations suivantes :

   a) éliminer la catégorie tropicale et mettre en note à la fin du numéro " devenu numéro 1, : "ce service peut appartenir ou non à la radiodiffusion tropicale".

   b) indiquer après les numéros 2, 3, 4 et 5 devenus 1, 2, 3 et 4 : "Tous ces types de radiodiffusion peuvent diffuser des programmes, soit informatifs, soit culturels, soit économiques".

Le Président propose la liste suivante des pays qui pourraient participer au groupe de travail: le Mexique, l'URSS, le Maroc, la Tunisie, l'Inde, les Etats-Unis, le Brésil, le Royaume-Uni, le Portugal, la Cité du Vatican.

\# \# \#

La séance suspendue à 11 h.30 est reprise à 11 h.55.

Le Président appelle l'attention de la Commission sur la nécessité où elle se trouve d'avancer rapidement dans ses travaux pour ne pas retarder toute la Conférence. Il tient à indiquer dès à présent qu'en ce qui le concerne, il se ralliera à la proposition de création d'un groupe de travail.

Le délégué de la Yougoslavie ne peut faire que des remarques préliminaires sur le Document 38 qu'il n'a pu étudier complètement, Il est, sur beaucoup de points, en accord avec le délégué de la France. La proposition du délégué de l'Inde a un caractère trop mécanique pour qu'elle puisse constituer une base unique et suffisante de travail pour le groupe envisagé. Il critique la rédaction des points 2, 3 et 5 du document, qui indique déjà une prise de position en ce qui concerne l'importance des services qui sont définis. Quant au point 4, il donnerait lieu dans sa forme actuelle à des controverses extrêmement délicates. Aussi paraîtrait-il convenable de ne pas en faire mention dans le mandat du groupe de travail.

Le délégué du Mexique considère que bien que toute la conférence attende le résultat des travaux de la Commission 5, une discussion en détail par le groupe de travail lui paraît très utile. Il désire faire connaître son point de vue en ce qui concerne la radio tropicale au sujet de laquelle certains malentendus semblent s'être élevés.

(Cette déclaration fera l'objet d'une annexe au présent document et sera publiée ultérieurement).

La délégation du Mexique envisage avec faveur la proposition du Royaume-Uni de création d'un groupe de travail. Mais étant donné que la Commission a reçu beaucoup de documents très intéressants, il ne serait pas juste que ce groupe examinât un seul document. Il conviendrait donc que toutes les propositions reçues par la Commission lui fussent transmises et que, d'autre part, une limite de temps lui soit assignée pour qu'il puisse faire connaître ses conclusions. Enfin il est essentiel que ce groupe de travail ne soit pas trop nombreux.

Le délégué de l'URSS fait remarquer qu'étant donné qu'un grand nombre de délégations désirent encore prendre la parole, la Commission peut se faire immédiatement une idée de la complexité du problème qui attend le groupe de travail. Si nous prenons comme base le document de l'Inde, nous devons nous demander si nous voulons un inventaire ou une classification. Dans le premier cas,

il n'y a pas d'objection. Dans le deuxième, le document est insuffisant puisque c'est uniquement un exposé mécanique sans critère ni justification. Si l'on désire un travail de base qui ne serait pas un inventaire, on pourrait concevoir comme critère la distance à couvrir par les émissions. Il serait également nécessaire de préciser davantage et de se référer sans doute au contenu des programmes selon qu'il s'agit d'informations religieuses, culturelles ou commerciales. On pourrait également prendre en considération la langue des émissions. Quant au point 4 de la délégation de l'Inde, il demanderait d'être précisé et cela aboutirait sans doute à des difficultés presque insolubles.

En définitive, le délégué de l'URSS proposerait les critères suivants :

- Catégogie nationale et catégorie internationale, c'est-à-dire radiodiffusion intérieure et radiodiffusion destinée à l'étranger.

- La création du groupe de travail paraît nécessaire, à condition que celui-ci puisse examiner tous les documents qui seront soumis à la Commission.

Le délégué du Maroc et de la Tunisie appuie le projet de création d'un groupe de travail et propose que son mandat soit défini ainsi qu'il suit :

1°/ Définir les termes de référence permettant de caractériser les divers types d'émissions à H.F.

2°/ Déterminer une classification pratique aussi simple que possible susceptible d'être utilisée immédiatement par la Commission 5 pour établir le relevé statistique des besoins des divers pays pour chacun des types de cette classification.

Recommandations

1) Ces travaux devront prendre pour base tous les documents de la Conférence actuelle et ceux de la Conférence d'Atlantic City.

2) Le mandat du groupe de travail doit permettre de discuter sans soulever la question des priorités.

Le délégué de l'Albanie considère que le document de l'Inde peut servir de base à la discussion dans un groupe de travail qui recevrait également tous les autres documents. En ce qui concerne le point 4, il n'est pas d'accord avec certains orateurs qui ont

estimé que les nationaux à l'étranger pouvaient, d'une fait d'une politique d'assimilation, être privés du droit d'avoir des relations, par radio H.F. avec la mère patrie. Il est en tout cas opposé à une proposition précédente qui tendrait à subordonner le droit à la radio H.F. pour les nationaux résidant à l'étranger, à la grandeur de leur nombre.

Le délégué de l'Inde a accueilli avec satisfaction tous les commentaires dont sa proposition a été l'objet. Il tient toutefois à faire ressortir que sa délégation n'avait pas l'intention d'imposer des définitions ou une classification quelconque. Elle a fourni simplement un point de départ et elle est parfaitement consciente que sa proposition doit être révisée. Les remarques qui ont été faites concernant la radio tropicale l'ont particulièrement intéressé, mais il considère qu'il subsiste encore des malentendus graves sur cette importante question qui doivent être éclaircis. Le groupe de travail pourra examiner toutes ces questions et l'Inde y collaborera bien volontiers. Elle serait toutefois très heureuse que les procès-verbaux d'Atlantic City soient mis à sa disposition.

Le délégué de Cuba présente une critique des diverses définitions du document 38. Il estime qu'une seule classification, prenant pour base la radiodiffusion nationale et internationale et la nature des territoires de réception est nécessaire. Le groupe de travail devrait pouvoir prendre en considération tous les documents qui ont été portés à la connaissance de la Commission.

Le Président fait un résumé des différents points de vue qui viennent d'être exprimés. Il a souvent eu l'impression que le document 38 avait été mal compris et qu'il en résultait beaucoup de malentendus. On avait demandé à la délégation de l'Inde une énumération. On désire maintenant une classification. Cela est très clair. Aussi, comme la présidence l'a fait savoir précédemment, elle se rallie à la proposition du Royaume-Uni de désigner un groupe de travail qui devrait s'efforcer d'établir cette classification. Ceci décidé, il faut encore se demander si d'autres principes ne doivent pas être pris en considération, comme le propose le délégué du Portugal. Le Président demande donc à la Commission d'instituer un groupe de travail qui comprendrait les délégations du Royaume-Uni, de l'Inde, du Brésil, du Maroc et de la Tunisie, du Portugal, de l'URSS, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique et de la Cité du Vatican. Ce groupe désignerait lui-même son président.

En ce qui concerne le mandat du groupe de travail, le Président se déclare d'accord avec la proposition du Maroc et de la Tunisie

sous réserve de l'addition des quelques mots suivants, au paragraphe 1. Il faudrait écrire, après ... les divers types d'émissions à hautes fréquences... "aussi bien en ce qui concerne la destination que la nature de ces programmes et que les conditions techniques dans lesquelles ces émissions ont lieu".

Le délégué de la Colombie préférerait se référer à la proposition du délégué du Royaume-Uni, qui contient un projet de mandat pour le groupe de travail. Il propose :

1. Que le groupe de travail ait le mandat d'étudier les propositions de l'Inde, du Maroc et de la Tunisie et toutes celles qui ont été annoncées, d'une manière individuelle et dans leur ensemble, pour définir les types de radiodiffusion.

2. Que la Commission indique au groupe de travail que son étude doit avoir pour but :

   a) de classer les services de radiodiffusion d'une manière générale et simple, en se basant sur des principes généraux,

   b) de rechercher, si elle peut entreprendre une étude basée sur une énumération détaillée qui incluerait tous les types possibles de radiodiffusion.

   c) qu'elle rédige les propositions sous une forme telle qu'elle ne préjuge pas des questions de priorité .

Ce travail devrait être effectué dans un certain délai.

Une discussion a lieu sur les mérites relatifs des propositions des délégués du Maroc et de la Colombie.

Après une discussion à laquelle prennent part les délégués de l'URSS, de l'Italie, du Royaume-Uni , de la Suisse, de la Cité du Vatican et de Cuba , la Commission charge les délégués du Maroc et de la Tunisie, et de la Colombie de se mettre d'accord sur un texte de mandat du groupe de travail qui pourrait être soumis à la séance du lendemain. La séance est levée à 13 h.30 .

Le Rapporteur: Le Président :

J.M. Leproux H.J. van den Broek

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Annexe au Document No.77-F

8 novembre 1948

Original: ESPAGNOL

INTERVENTION DU DELEGUE DU MEXIQUE A LA REUNION DU 3 NOVEMBRE 1948 DE LA COMMISSION DU PLAN

M. Barajas, délégué du Mexique, s'excuse de prendre la parole, et relève qu'il s'était proposé de ne pas abuser du temps de la Commission, sauf en cas d'absolue nécessité. Il n'intervient en l'occurence que parce qu'il lui semble avoir noté une certaine confusion parmi les délégué au sujet de la radiodiffusion tropicale. Aussi désire-t-il fournir des renseignements sur ce type de radiodiffusion susceptibles d'intéresser la Commission.

Il fait d'abord remarquer que l'élaboration d'un projet de plan d'assignation pour la radiodiffusion tropicale touche principalement à la reglementation et à la pratique .

En matière de règlementation, il donne les éclaircissements suivants:

Par définition, les hautes fréquences s'échelonnent dans la gamme comprise entre 3.000 et 30.000 kc/s. Il suffit de consulter à ce propos le Règlement des radiocommunications, chapitre II, article 2, paragraphe 10, numéro 85. C'est poser en principe qu'il appartient à cette Conférence de s'occuper de ce type de radiodiffusion, auquel ont été assignées des bandes comprises entre 2.300 et 5.060 kc/s.

Cependant, la tâche de procéder à l'assignation de fréquences à la radiodiffusion tropicale a été spécialement confiée au CPF comme il est indiqué aux Recommandations et Résolutions adoptées par la Conférence Internationale de Radiocommunications d'Atlantic City. Il sied de mentionner tout particulièrement, à ce propos, la résolution relative à l'établissement de la nouvelle Liste internationale de fréquences, paragraphe 12, lettre d), page 19, stipulant que "le C.P.F. s'occupera, en principe, des assignations de fréquences aux stations fixes, de radiodiffusion tropicale et terrestres dans la bande de fréquences comprises entre 10 kc/s et 30 Mc/s".

Ces quelques considérations montrent que la Conférence de México n'est pas compétente pour procéder à des assignations dans ces bandes. Or, elle est d'avis qu'il est loisible d'attribuer des fréquences dans les bandes supérieures à 6 Mc/s, à condition qu'elles soient conformes aux circonstances et conditions spécifiées au même Règlement, Chapitre III, article 9, paragraphe 3, alinéas 1 et 2, numéros 251 et 252 .

(RT)

Au point de vue pratique, M. Barajas s'en rapporte à son expérience de président de la Commission du plan. Il indique que l'analyse des demandes des divers pays met en évidence qu'un grand nombre d'entre elles doivent être satisfaites, techniquement, dans les bandes inférieures à celles qu'ont sollicitées les pays. Mais pour que chaque pays accepte ce changement de fréquences, il faut avoir la certitude d'être en mesure de procéder à une assignation de fréquences dans les bandes inférieures à 6 Mc/s. Or, on ne sera fixé sur ce point qu'à condition d'établir un projet de plan d'assignations dans les bandes dont il a été question plus haut.

La Commission du Plan, a tenu compte de ce problème, au cours de ses travaux à Genève. Aussi a-t-elle jugé opportun d'élaborer un projet d'assignation de fréquences pour la radiodiffusion tropicale dans les bandes inférieures à 6 Mc/s. A cet effet, elle a demandé des renseignements au CPF . Elle a pu saisir de la sorte l'ampleur du problème qui allait se poser à la Conférence de México. C'est pourquoi elle a prié le CPF de donner la priorité à l'élaboration du projet définitif du plan d'assignations pour la radiodiffusion tropicale dans les bandes inférieures à 6 Mc/s afin qu'il soit prêt, si possible, avant l'ouverture de la Conférence.

La Commission a transmis officieusement au CPF son projet de plan .

M. Barajas croit bon de formuler des observations sur les documents actuellement mis en discussion. A ce propos, il dit que la Délégation Mexicaine se rallie à la proposition du représentant du Royaume-Uni d'instituer un Groupe de travail, chargé d'étudier les définitions et classifications des différents types de radiodiffusion. Toutefois, il ne voit pas l'utilité de se fonder sur le document présenté par l'Inde sans étudier tous les documents relatifs aux définitions et classifications, ainsi que le propose le délégué de Yougoslavie. Le document de l'Inde lui apparaît très intéressant; au surplus, selon la coutume des représentants de ce pays, il contient un rapport détaillé et judicieux sur les différents types de radiodiffusion. Néanmoins - poursuit l'orateur - de nouveaux documents ont vu le jour dont celui présenté par le Maroc et la Tunisie qui donne une analyse du rapport de l'Inde, et propose d'en élaguer certains passages ou d'en compléter substantiellement d'autres. Par ailleurs, il existe d'autres documents qui, sans avoir le caractère de publications officielles n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Par exemple, une proposition spécifique du Brésil et un projet de classification très intéressant du Portugal. Un exemplaire de ce projet est affiché à l'une des parois de cette salle. Il convient de prendre également en considération tous ces documents de même que toute proposition officielle ou officieuse qui parviendra au Groupe avant la fin de ses travaux.

Et M. Barajas de conclure en proposant de fixer une date limite pour les travaux du Groupe, mais pas avant mardi prochain.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document 78-F

6 novembre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 4

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Quatrième séance

2 novembre 1948 (séance du matin)

1. Le Président prie M. Richardson de bien vouloir présenter le rapport de la première séance de son groupe de travail.

2. M. Richardson, président du groupe de travail 1, déclare que celui-ci s'est réuni le vendredi 29 octobre, dans l'après-midi. Les débats, d'un caractère général, ont porté sur l'ordre du jour du groupe. Ses membres ont été invités à fournir tous renseignements à leur disposition, en mesure d'orienter la discussion. Un accord sur les deux langues qu'il convient d'utiliser au sein du groupe s'est avéré impossible. Aussi M. Richardson propose-t-il de ressaisir de cette question la Commission.

3. Le Président remercie l'orateur de son exposé. Puis il émet la suggestion de soumettre la question des langues à la Commission de coordination, lors d'une prochaine séance.

4. Pour le Président, il est essentiel de présenter à la Commission 5 toutes données relatives à la propagation. Si des renseignements de cet ordre sont disponibles, il convient - à son avis- de réunir le groupe de travail 1 tout de suite après la séance.

5. Le délégué des Etats-Unis annonce que les renseignements sur la propagation que son pays a l'intention de soumettre au groupe de travail seront disponibles dans une heure.

6. Le délégué du Royaume-Uni rappelle la promesse de sa délégation et du représentant de la Nouvelle-Zélande de soumettre une documentation sur certains essais effectués entre la Grande Bretagne et la Nouvelle-Zélande. Ces essais concernent un cas très particuliers -ajoute-t-il-et ne sont pas en rapport direct avec les données requises par la Commission 5.

7. Le délégué du Mexique fait remarquer que les renseignements sur la propagation que son pays se propose de soumettre au groupe de travail sont déjà contenus dans les données à fournir par la délégation des Etats-Unis.

8. Le Président dit que les renseignements sur la propagation figurant au rapport de la Commission du Plan (Session de México) ne concernent pas directement les informations demandées à ce sujet par la Commission 5. Par ailleurs - poursuit-il - étant donné la déclaration précédente, il faudra prévoir une réunion spéciale du groupe de travail 1, après la séance de la Commission.

9. Le délégué de l'URSS s'oppose à cette réunion du groupe de travail . Sa délégation, en effet, a souvent demandé que les documents soient distribués pour étude, quelque temps avant les débats y relatifs.

10. Le Président se rallie à ce point de vue. Néanmoins,il relève que si l'on désire obtenir sous forme de documents les renseignements fournis par les Etats-Unis, le Secrétariat devrait s'atteler à la tâche gigantesque de faire polycopier quelques centaines de graphiques.

11. Le délégué des Etats-Unis déclare que les données de base que sa délégation va soumettre au groupe de travail 1, se trouvent dans le "CRPL bluebook" (Doc. 462), remis à tous les membres de la Commission du Plan de Mexico, ou en sont déduites. Aussi le délégué de l'URSS retire-t-il son objection au sujet de la réunion du groupe de travail.

12. Revenant sur l'institution des deux autres groupes de travail, il est décidé qu'il appartient à la Commission de traiter les points (IV) et (XIII) (voir Doc.No.40-F) .

13. Il est convenu que le groupe de travail dont font partie la Suisse (Président), l'Albanie, l'Argentine, le Maroc et Tunisie, la Belgique, la Finlande, la Nouvelle-Zélande, la Chine et la Tchécoslovaquie, devra étudier les points (III), (V) et (VI)

14. Le Danemark se voit désigné comme membre de ce groupe de travail, mais il décline cette offre.

15. Le délégué de l'URSS déclare que l'Ukraine et la Biélorussie désirent être admises dans le groupe de travail 2.

16. Le Président répond que la procédure adoptée par les autres commissions stipule que chaque délégation ne peut participer qu'à un seul groupe de travail d'une même commission. En conséquence, il prie le délégué de l'URSS d'éclaircir ce point à ses collègues de l'Ukraine et de la Biélorussie.

17. Le délégué de l'Uruguay propose que le groupe de travail 2 accorde la priorité à l'étude du point VI de l'ordre du jour.

18. Il est décidé de confier l'examen des points (IX) (X) et (XI) au groupe de travail 3, qui comprend les pays ci-après : France (Président), Autriche, Brésil, Colonies françaises, Indonésie, Portugal, Pologne, Vénézuela, Suède et Uruguay.

19. Les délégués de l'Autriche et de l'Indonésie font remarquer qu'en raison du nombre restreint de membres de leurs délégations, ils ne pourront probablement pas assister à toutes les réunions du groupe de travail dont ils font partie.

20. Pour le délégué du Mexique, il n'est pas exclu que les représentants de l'URSS et des Etats-Unis puissent participer à plus d'un groupe de travail d'une même commission, les délégations de ces deux pays comptant un grand nombre de conseillers techniques et d'experts.

21. Le Président ne voit pas l'utilité de cette innovation, des délégués des Etats-Unis et de l'URSS fonctionnant en qualité de Vice-présidents de la Commission. Comme tels, ils ont donc le droit de siéger dans n'importe quel groupe de travail. Au surplus -enchaîne-t-il - tout pays pourra faire valoir son opinion au fur et à mesure que les rapports des divers groupes de travail seront discutés par la Commission.

22. Le Président propose que les groupes terminent leurs travaux aux dates suivantes :

Groupe de travail	1	15 novembre
" " "	2	10 novembre
" " "	3	10 novembre

23. Les délégués de la Suisse et du Mexique s'offrent de fournir des renseignements sur les antennes en losange.

24. Avant la clôture de la séance, le délégué de l'URSS revient sur la participation de l'Ukraine et de la Biélorussie au groupe de travail 2; il croit que les éclaircissements du Président ne satisfairont pas ces deux pays.

25. Le Président répond que la décision de n'admettre qu'un seul représentant de chaque délégation par groupe de travail d'une même commission a été prise dans le but de permettre d'aller plus rapidement de l'avant.

Tous renseignements ou données -conclut-il - de quelque utilité pour un groupe de travail, émanant d'un pays qui n'y est pas représenté, seront reçus avec reconnaissance.

26. La prochaine séance de la Commission est fixée au 3 novembre, à 10 heures.

Le Rapporteur:
P.N. Parker

Le Président:
M.L.Sastry

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document N° 79-F

25 octobre 1948

México, 1948

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

première séance
lundi matin 25 octobre 1948

Le PRESIDENT, M. Miguel Pereyra (Méxique) ouvre la séance à 10 h,30.

Délégations présentes; République populaire d'Albanie, Fédération d'Australie, Autriche, République Socialiste Soviétique de Biélorussie, Brésil, République populaire de Bulgarie, Canada, Chili, Chine, République de Colombie, Colonies, Protectorats, Territoires d'Outre-mer et Territoires sous mandat ou tutelle du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et 'Irlande du Nord, Territoires d'Outre-mer de la République française et Territoires administrés comme tels, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Etats Unis d'Amérique, Finlande, France, Guatemala, Inde, Indonésie, Islande, (représentée par la Danemark), Italie, Luxembourg, (représenté par les Pays-Bas), Méxique, Monaco, Pakistan, Pays-Bas, Protectorats français du Maroc et de la Tunisie, République de Pologne, Portugal, Rhodésie du Sud, Roumanie, Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord, République de El Salvador, Siam, Confédération Suisse, Tchécoslovaquie, Union des républiques socialistes soviétiques, République socialiste soviétique d'Ukraine, République orientale de l'Uruguay, Etats Unis de Vénézuéla, Nouvelle-Zélande.

Monsieur Lázaro Barajas (Méxique) est Vice-Président de la Conférence, Messieurs Alfonso Hernandez Catá y Galt, membre de l'IFRB, et M.van der Pol, expert désigné par la Conférence d'Atlantic City.

Sont présents en qualité d'observateurs :

Organisation des Nations Unies,
Commandement Suprême des Puissances Alliées (SCAP)
République Populaire de Mongolie

Le Secrétariat est représenté par :

M. L.E. DOSTERT, Secrétaire
Mlle De Puy Secrétaire Adjoint

MM. Camacho Secretaire Adjoint
Jeannerer " "
Millot " "
Rubio " "
Wettstein " "

Avant de Procéder à l'examen du point 1 de l'ordre du jour, le [illegible] le regret d'informer l'Assemblée de l'assemblée de l'accident d'aviation dans lequel a péri M. William Hilarius, délégué de l'Afrique du Sud. Une minute de silence est observée, et les condoleances de lAssemblée vont être adressées par câble au Gouvernement de ce Dominion.

I - EXAMEN DU POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR (DOCUMENT 10 F) : STATUT DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES.

1-1 Le Président souhaite la bienvenue aux délégués. Puis il déclare que la Conférence dont se tient aujourd'hui la première séance plénière est une Conférence extraordinaire, prévue par les dispositions de l'article 11, paragraphe 3, sous paragraphe 1, lettre a) de la Convention d'Atlantic-City et qu'elle se tiendra conformément aux réglements et directives de cette Convention. Ceci est adopté à l'unanimité

1-2 M.C. Maristany (Cuba) se référant à la lettre d'invitation adressée aux délégations pour l'ouverture de la onférence qui devait avoir lieu le 22 octobre, souligne qu'une réunion des Chefs de délégations s'est tenue le 21, au cours de laquelle des décisions importantes semblent avoir été prises. Il demande qu'aucun des documents émanant de la réunion du 21 ne soit accepté, puisque la Conférence n'a été inaugurée en fait que le 22 octobre.

1-3 M.J. Naranjo Gonzao, (Vénézuéla), appuie l'observation de M. Maristany et tient à faire valoir la protestation de sa délégation; il critique la procédure adoptée et fait remarquer que la délégation du Vénézuéla s'est abstenue de participer au vote de la réunion des Chefs de délégations pour les mêmes raisons

1-4 M. Jacques Meyer (France), sans vouloir s'élever contre les décisions de fond qui ont pu être prises à la réunion des Chefs de délégations, et dont il ne connaît pas la totalité puisque certains documents n'ont été distribués que le 25 au matin, tient à souligner formellement que la Délégation française s'associe aux protestations précédentes, contre le fait qu'une réunion de Chefs de délégations, dont elle n'était pas avertie, se soit tenue la veille du jour pour lequel les délégués étaient convoqués.

La délégation française regrette, qu'après avoir fait tous ses efforts pour arriver à México à la date fixée pour le début de la Conférence, elle ait appris, à son arrivée, qu'une séance importante de Chefs de délégations avait pris des dé-

cisions de principe qu'elle va soumettre aujourd'hui à l'Assemblée plénière, sans quelle ait pu, avec 24 autres délégations, participer à cette réunion.

1-5 Le Président répond à M.Jacques Meyer (France) et précise que conformément à l'usage établi a l'Union, la réunion du 21 octobre est une réunion officieuse,qui s'est tenue seulement dans le but d'élaborer une proposition de plan de travail qui va être examinée à la 1ère séance plénière. A Atlantic City une réunion des Chefs de délégations s'est tenue la veille de la Conférence. Il souligne qu'aucune décision n'a été prise et que tous les documents ne contiennent que des propositions que l'Assemblée plenière est entièrement libre,de discuter, de modifier, ou de rejeter.

1-6 M.Maristany (Cuba) déclare qu'il est fort possible qu'un précédent ait été créé à la Conférence d'Atlantic City, à laquelle il n'a pas lui même assisté; ce précédent est regrettable et il espère que le même procédé ne se répétera pas à l'avenir au cours des Conférences de l'UIT. Il demande que le document 1-F (Ordre du Jour de la réunion des Chefs de délégations) soit retiré de la circulation.

1-7 Aprés que M.S. Ferraris (Italie) et M.G. Calderón (Salvador) aient pris la parole pour appuyer les remarques des délégations de Cuba et de la France, le Président précise que le document 1-F n'a aucune valeur officielle et propose que l'on poursuive l'examen de l'ordre du jour,aprés avoir pris note des observations présentées.

1-8 M. Stojanov (URSS) déclare que celles-ci sont raisonnables mais qu'il convient de considérer les travaux de la réunion du 21 comme des travaux supplémentaires. Il appuie la proposition du Président.

1-9 M.J. Naranjo Gonzao (Vénézuéla) appuie la proposition de la délégation de Cuba et demande un vote.

1-10 Le Président déclare qu'en raison des objections soulevées les propositions officieuses de la réunion du 21 octobre devront être considérées comme émanant de la Présidence et propose de poursuivre le débat sur l'examen du point 1 de l'ordre du jour: Statut de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes frequences.

1-11 M.C. Maristany (Cuba) est d'accord pour accepter que les propositions soient considerées comme émanant de la Présidence.

1-12 M. Schaeffer (Maroc et Tunisie) fait remarquer que sa délégation a été la premiére à considérer la prise de contact du 21 octobre comme un débat officieux en demandant que les propositions

officieuses qui en résulteraient devraient être examinées comme émanant de la Présidence de la réunion des Chefs de délégations; il estime toutefois qu'un vote serait inopportun pour le moment. Il appuie la proposition du Président

1-13 L'Assemblée adopte la proposition du Président.

II - EXAMEN DU POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR (DOCUMENT 10-F): APPROBATION DU SECRETARIAT.

2-1 A l'unanimite la constitution du Secrétariat est adoptée comme suit:
Secrétaire: M. L.E. Dostert

Secrétaires adjoints:
Mlle De Puy
MM. Camacho
Jeanneret
Millot
Rubio
Wettstein

2-2 M. Stoyanov (URSS) propose de se conformer à la tradition en soumettant les nominations suivantes à l'approbation de l'Assemblée:

Président d'honneur de la Conférence: M. Garcia Lopez, Secrétaire d'Etat des communications et travaux publics du Méxique,

Président des travaux de la Conférence: M. Miguel Pereyra, Directeur général des telecommunications du Méxique,

Vice-président des travaux de la Conférence: M. Lázaro Barajas, Ingénieur du Secrétariat des Communications et des Travaux publics du Méxique.

2-3 Ces nominations sont adoptées aux applaudissements de L'Assemblée.

2-4 Le Président remercie M. Stoyanov ainsi que tous les délégués, de l'honneur qu'ils viennent de lui faire.

III - EXAMEN DU POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR: APPROBATION DE LA LISTE PROVISOIRE DES PARTICIPANTS. (doc. 9-F)

3-1 Le Secrétaire précise que le Luxembourg a demandé d'être représenté, en attendant l'arrivée de cette délégation, par les Pays-Bas et que la Syrie a fait savoir qu'elle n'a pas les moyens d'assister à la Conférence.

3-2 M.G.Pedersen (Danemark) précise que sa délégation a été pressentie pour représenter l'Islande à titre permanent.

3-3 La liste des participants à la Conférence est adoptée, sans objection, sous réserve de l'étude du rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

3-4 Le Secrétaire communique à l'Assemblée la liste des observateurs de l'ONU, UNESCO, IFRB et du SCAP. Il communique le nom de deux pays qui ne figurent pas à l'annexe 1 de la Convention d'Atlantic City et qui ont envoyé des représentants, en réponse à une invitation adressée sur l'initiative du Secrétariat de l'UIT. Ces représentants figurent sur la liste des observateurs et sont ceux de: la République Populaire de Mongolie et de l'Etat d'Israel.

3-5 M. Stoyanov, (URSS) désire faire remarquer que l'observateur du SCAP représente unilatéralement les intérêts du Japon. Il propose que la Conférence accepte une représentation bilatérale, sous la forme d'un obsertaveur délégué par le Conseil Allié pour le Japon. Par ailleurs, la délégation soviétique s'abstiendra d'entériner l'invitation d'un observateur de l'UNESCO.

3-6 Le Président suggère que la question relative au SCAP et à l'UNESCO soit renvoyée à la Commission de Vérification des pouvoirs, puis soumise à la considération de la Séance plénière, ainsi que la demande de la Délégation Soviétique. Cette suggestion est adoptée.

3-7 Le Secrétaire précise que le Délégué de l'IFRB assiste à la Conférence comme conseiller technique et non comme observateur, et M. Balth van der Pol y assiste en qualité d'expert, selon la décision de la Conférence d'Atlantic City.

3-8 La liste des observateurs: Mongolie, ONU, IFRB, M. van der Pol, OIR , adoptée sans autre objection.

3-9 M. Rapp (Royaume-Uni), prend alors la parole pour déclarer que la représentation de l'Etat d'Israel ne peut être acceptée par sa délégation, car le Royaume-Uni n'a reconnu cet Etat, ni "de facto" ni "de jure". Il précise que , même comme observateur, un représentant ou un délégué de l'Etat d'Israel ne sera accepté par la Délégation du Royaume-Uni, ni à cette Conférence, ni à d'autres Conférences internationales.

3-10 M. Stoyanov (URSS) souligne que la liste des observateurs avait déjà été adoptée par l'Assemblée. Il rappelle que l'Etat d'Israel a déjà été reconnu par 14 pays, l'URSS, les Etats-Unis entre autres, et appuie la proposition du Président d'accepter comme observateur le représentant de l'Etat d'Israel qui a été invité à cette Conférence.

3-11 Après que M. Rapp (Royaume-Uni) ait fait remarquer que le Gouvernement Mexicain n'avait pas adressé d'invitation officielle à l'Etat d'Israel, le Président propose que l'objection de la délégation soviétique relative aux observateurs d l'UNESCO et du SCAP et sa déclaration au sujet de l'Etat d'Israel soient renvoyées à la Commission de Vérification des pouvoirs et demande ensuite à la séance plenière de se prononcer sur l'ensemble du problème.

3-13 M. Stoyanov (URSS) appuie cette proposition et le Président déclare que note a été prise des objections présentées au sujet de l'UNESCO, de l'Etat d'Israel et du SCAP, et que l'ensemble du problème sera renvoyé à l'examen de la Commission de Vérification des Pouvoirs, puis soumis à la considération d'une séance plénière.

3-14 Cette solution est adoptée

IV EXAMEN DU POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR: ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR (DOC. 7-F).

4-1 Les articles 1, 2, 3, 4 et 5 sont adoptés sans objection.

Article No 6 : Institution des Commissions

4-2 M. Jacques [illegible] (France) fair remarquer que l'expérience des Conférences précédentes a démontré qu'il est souvent utile de constituer au sein de la Conférence un groupe de travail restreint chargé d'étudier une question ou un ensemble de sujets, eux-mêmes restreints et ne comportant pas toutes les procédures des sous-commissions. Il serait peut-être possible que les groupes de travail puissent être directement créés par les commissions, concurremment aux sous-commissions.

4-3 Après que M. C. Maristany (Cuba) et M. SASTRY (Inde), appuyant la proposition précédente, aient apporté des suggestions à ce sujet, et que le PRESIDENT ait rappelé que l'article 6 du document 7 était la copie de l'article 6 du Règlement intérieur de la Convention d'Atlantic City (Annexe 4).

4-4 Le Secrétaire lit le texte qui pourrait être adopté par la séance :

ARCHIVES U.I.T. GENÈVE

"L'Assemblée plénière peut instituer des commissions pour étudier les questions soumises aux délibérations de la Conférence.

"Ces commissions peuvent instituer des sous-commissions qui, à leur tour, institueront des sous-sous-commissions. Les Commissions pourront instituer également des groupes de travail.

4-5 Après que M. Stoyanov (URSS) ait appuyé cette proposition de rédaction, le texte est adopté sans objection.

4-6 Les articles 7 et 8 sont également adoptés sans objection.

Article 9 - Participation des groupements privés

4-7 M. Jacques Meyer (France) fait observer que cet article ne se réfère qu'aux groupements privés nationaux puisque l'on y parle du "pays intéressé". Pas plus cet article qu'aucun autre n'a prévu le cas des groupements privés internationaux, car, dans cette éventualité, le chef de la délégation du pays intéressé n'a pas le pouvoir de contresigner une pétition ou une résolution. Or, les groupements privés internationaux existent également.

4-8 Le Président répond à M. Jacques MEYER (France) en précisant que cette question est explicitement prévue au Chapitre II du règlement général d'Atlantic City, paragraphe 5, sous-paragraphe c), et qu'il n'est pas possible de modifier quoi que ce soit aux articles 2, 3, 4, et 5 de la Convention d'Atlantic City.

4-9 Sans autre objection, le texte de l'article 9 est adopté.

Article 10- Convocation aux séances

4-10 M. Petro Kito (Albanie) ayant demandé que l'ordre du jour des séances plénières et des réunions de commissions soit adressé, par écrit, au moins 48 heures avant la date prévue pour les séances, le Président assure qu'il sera fait du mieux possible.

Le texte de l'article No 10 est adopté sans objection.

4-11 Le texte des articles 11, 12, 13, 14, et 15 est également adopté sans objection.

4-12 Point 1 — A la demande de M. C. Maristany, (Cuba) de discuter chaque point de l'article 16 séparément, M. Faulkner, (Royaume-Uni) attire l'attention sur le manque de cohésion du point 1, par rapport au texte du règlement d'Atlantic City, et le Président, appuyé par M. Stoyanov, (URSS) propose de supprimer les mots suivants : "ou à la demande de 10 délégués ayant le droit de vote". Cette proposition est adoptée.

4-13 Point 2 — M. C. Maristany, (Cuba) ayant demandé une précision au sujet du point No 2, le Secrétaire lit l'article 3 du chapitre III du Règlement général d'Atlantic City et le Président ajoute que c'est en dernier ressort la Commission de Vérification des pouvoirs qui décidera des personnes dûment accréditées.

4-14 — M. Maristany, (Cuba) demande alors de quelle manière seront exprimés les votes des pays dont les colonies sont représentées à la Conférence.

4-15 — Le Président ayant indiqué qu'aucun pays Membre ne peut disposer de plus de deux voix, selon les règlements généraux et la liste de l'Annexe I qui font autorité sur la question.

4-16 — M. Jacques Meyer, (France) estime que la question n'est pas absolument résolue. La question des colonies et des protectorats n'est qu'un cas particulier et il reste bien entendu qu'en aucune manière un pays ne peut disposer de plus de deux vois, mais la question si judicieusement posée par M. C. Maristany (Cuba) est de savoir si un pays peut disposer, d'un bout à l'autre de la Conférence, de la voix d'un pays absent, ou bien, si ceci ne doit intervenir que provisoirement et occasionnellement, pendant l'absence provisoire et occasionnelle de ladite délégation.

4-17 — Le Président fait remarquer qu'au moment où M. Pedersen, (Danemark) a indiqué qu'il demandait à représenter l'Islande pendant toute la Conférence, aucune délégation n'a demandé la parole.

4-18 — M. Sastry, (Inde) souligne qu'au chapitre III, sous-paragraphes 1, 2 et 3 du Règlement général d'Atlantic City, l'autorité qui aura qualité pour accorder les pouvoirs des délégations n'est pas précisée. Cette question devrait être mise au point.

4-19 Le **Président** rappelant l'article 12 de la Convention d'Atlantic City, paragraphe 2, précise qu'à cet égard, il n'est pas possible de modifier la règle appliquée, aussi bien pour les Conférences administratives que pour les Conférences de plénipotentiaires.

4-20 Sans autre objection, le point 2 de l'article 16 est adopté.

4-21 La séance est levée à 13 heures.

Le Secrétaire-adjoint:
Th. Wettstein

Le Secrétaire
L.E.Dostert

Approuvé
Le Président:
M. Pereyra

Les Rapporteurs;
J.E. Castaingt
G.H. Campbell
E. Sanchez Lafaurie

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Document No.80-F

México, 1948

25 octobre 1948

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

Deuxième séance
lundi 25 octobre 1948
Après-midi

Le Président, M. Miguel PEREYRA (Mexique) ouvre la séance à 15 h.50 .

Les mêmes délégués et les mêmes membres présents lors de la 1ère Session Plénière tenue dans la matinée du lundi 25 octobre sont présents.

1. La Séance Plénière reprend la discussion du point 3 de l'article 16 du document 7-F, figurant à la question 4 de l'ordre du jour (document 10-F) .

1-1 Point 3 Le Paragraphe 3 de l'article 16 est adopté sans objection.

1-2 Point 4 M. Stojanov (URSS) déclare, au sujet du paragraphe 4, que pour des questions fondamentales et de principe, il conviendrait d'obtenir un vote à l'unanimité ou tout au moins aux 2/3 des délégations présentes. Il propose un texte transactionnel :

"4.a) Les questions d'un caractère ou d'une importance primordiale, telles que le Règlement intérieur des Conférences de radiodiffusion, les assignations de fréquences parmi les pays, ou les participations à la Conférence, et autres questions de principe qui ne peuvent être décidées à l'unanimité ou par accord général, devront être adoptées à la majorité des 2/3 au moins des votes émis par toutes les délégations des pays représentés à la Conférence.

"4.b) D'autres questions telles que l'organisation, l'institution de commissions, leur mandat, leur présidence, l'institution de groupes de travail, la détermination d'une langue de travail, seront adoptées par un vote de majorité simple, émis par celles des délégations présentes qui voteront.

"4.c) Au moment où l'on déterminera le nombre de votes nécessaires pour établir la majorité, les abstentions ne seront pas comptées. S'il devait y avoir un nombre égal de votes, la proposition ou l'amendement devraient être considérés comme non adoptés".

1-3 - M.C. Arboleda (Colombie) déclare vouloir rappeler brièvement ce qui s'est passé à Atlantic City, quand une question analogue s'est présentée, et dans laquelle il avait été inclus, comme aujourd'hui, la question du vote unanime et celle du vote des 2/3 des membres présents. Le vote unanime n'est autre chose que l'introduction du principe du "veto". L'influence de ce genre de vote peut paralyser complètement les travaux de la Conférence qui n'en verra pas la fin. La Délégation de Colombie s'est déjà opposée à Atlantic City au vote des 2/3 qui ne s'adapte pas à la procédure de cette Conférence et a déjà fait en son temps une déclaration à ce sujet.

1-4 - M.C.Arboleda (Colombie) poursuit en indiquant que sa délégation estime que la proposition soviétique n'est pas acceptable et appuie au contraire la proposition du texte original, en substituant le terme "délégations" au terme "délégués".

1-5 - M.G. Egorov (Biélorussie) appuie la proposition soviétique ainsi que M. E. Gross (Roumanie), tandis que M. Da Cunha Lopez (Brésil) et M. Faulkner (Royaume-Uni) appuient l'observation du délégué de la Colombie et s'opposent à la discussion de la proposition soviétique comme étant contraire aux principes déjà acceptés.

1-6 - M.C. Maristany (Cuba) souligne que le genre de vote proposé par la délégation soviétique n'est employé à Cuba que dans des cas extraordinaires et de caractère fondamental. Il estime que le texte du paragraphe 4, de l'art.16 du Règlement intérieur doit être maintenu dans sa forme originale.

1-7 - M.G. Calderon (Salvador) se rallie à la proposition de M. Maristany, tandis que M. G. Ouspenskii (Ukraine), appuie la proposition soviétique, estimant qu'une majorité d'au moins des 2/3 des voix est nécessaire pour des questions importantes ou de principe.

1-8 - M. Jacques Meyer (France) désire présenter deux observations :

En premier lieu, il considère que lorsqu'il s'agit d'un plan aussi important que celui que va dresser cette Conférence, l'unanimité ou la quasi unanimité des votes est parfaitement désirable; mais elle ne s'obtient pas par un vote. Ceci n'est même pas à rechercher. Ce qui importe, c'est que le plan soit accepté sur le fond par la plupart des délégations, sinon par la majorité, et que cette acceptation se traduise par autre chose qu'un vote, par une signature. Ce qui compte ensuite, c'est que ce plan soit ratifié par les divers Gouvernements et soit appliqué par eux.

En second lieu, il rappelle que la majorité des 2/3 comporte parfois, entre les mains de celui qui la manie, le moyen d'obtenir des résultats divergents, ainsi que l'a souligné M. C. Arboleda (Colombie) en rejetant cette procédure. Ces mêmes observations ont déjà été présentées par la Délégation française à la Conférence régionale de Copenhague, où le vote des 2/3 n'a finalement pas été accepté. Il fait remarquer les difficultés que présente le procédé, qui, même si le vote est effectué dans les deux sens, c'est-à-dire sur la solution positive et sur la solution négative, donne lieu très souvent à de fausses interprétations. Il paraît plus simple de ne pas y avoir recours et de ne pas obliger l'Assemblée à des machineries compliquées de contrôle. L'unanimité que désirent les délégations qui ont appuyé cette procédure, et que la Délégation française désire également, ne peut s'acquérir que par un plan valable et par le résultat même des travaux de cette Conférence. Le précédent récent de la Conférence de Copenhague est instructif puisqu'en fin de compte, lorsqu'il s'est agi de décider de la Convention et du Plan, il n'a été procédé à aucun vote; par contre, la Convention et le Plan ont été signés à une très grande majorité. Si l'Assemblée devait adopter le vote des 2/3, la Délégation française demanderait de créer, par amendements, une procédure supplémentaire qui en permette la validation, en mettant les questions aux voix à la fois dans les deux sens.

1-9 - M. Norweb (USA) appuie la proposition de la Colombie, complétée par les autres délégations qui partagent le même point de vue, et M. Naranjo Gonzao (Vénézuela) demande que l'on procède à un vote sur cette question.

1-10 - Le Président précise que le vote auquel il invite les délégués est un vote par appel nominal, pour approuver ou non le point 4 de l'article 16, correspondant à l'art. 16, paragraphe 4 de la Convention d'Atlantic City.

1-11 - Le paragraphe 4 est adopté à la majorité, selon les résultats suivants:

Pour l'adoption :	32 voix
Contre l'adoption:	8 voix
Abstentions :	2 voix

1-12 - Les paragraphes 5 et 6 de l'article 16 sont ensuite adoptés sans objection.

Point 7

1-13 M. C. Maristany (Cuba) fait remarquer qu'il y a lieu de préciser, dans le texte de ce point particulier, la durée du mandat qu'une délégation peut donner à une autre délégation pour la représenter, et par ailleurs, le vote par procuration, lorsqu'un délégué représente un pays absent de façon permanente aux travaux de la Conférence. A son avis, ce point particulier devrait comprendre 2 paragraphes.

1-14 Après que le Président ait proposé que l'usage de la prérogative du vote soit renvoyée pour examen à la Commission de Vérification des pouvoirs, qui la soumettra ensuite à l'Assemblée plénière, M. C. Maristany (Cuba) se rallie à la proposition du Président, qui est appuyée également par M. R. Castro Conde (Guatémala), qui se réserve de représenter la délégation d'une République soeur d'Amérique Latine.

Le Président se référant au document final du Règlement général d'Atlantic City, précise que le par. 3, Chap. III, p.62 ne laisse aucun doute et ne permet pas à une délégation d'en représenter une autre d'un bout à l'autre de la Conférence.

1-15 - Apres que M. Manuel Bivar (Portugal) ait fait remarquer que la rédaction du point 7 n'est pas limitative dans le temps en ce qui concerne les séances, et qu'il se réservait le droit de revenir sur ce point à propos des Colonies portugaises, M. Sastry (Inde) appuie la proposition de M. Maristany (Cuba) et,se référant au par. 3 du Règlement général d'Atlantic City, fait remarquer que ce texte fait mention du terme "délégations dûment accréditées". Il propose d'en tenir compte en renvoyant l'ensemble de la question à la Commission de Vérification des pouvoirs, qui soumettra des propositions concrètes à l'Assemblée plénière.

1-16 - M. Mevorah (Bulgarie) intervient pour indiquer qu'il faut laisser toute liberté au mandant de décider de la procuration et signale que des difficultés peuvent amener à introduire la procuration après coup.

1-17 - M. Stoyanov (URSS) remarque que l'article 16, dans son ensemble, correspond exactement au paragraphe 3, Chapitre III du Règlement général d'Atlantic City; il appuie l'adoption du texte tel qu'il est, et le Président propose de suivre la procédure précédemment indiquée, en ce qui concerne le renvoi de cette question à la Commission de Vérification des pouvoirs, qui tiendra compte des suggestions précédentes.

1-18 - Le paragraphe 7 est adopté, sans objection, avec l'addition des 2 mots : "dûment accréditée" à la suite du mot "délégation".

1-19 M. Stoyanov (URSS) déclare qu'il réserve son opinion au sujet du paragraphe 4 de l'article 16, pour y revenir au cours de la Conférence, afin que des décisions importantes et de principe ne soient prises qu'à l'unanimité des votes.

1-20 - Le Président prend acte de la déclaration de M. Stoyanov, en lui faisant remarquer que ce point a déjà été discuté et adopté.

1-21 L'article 17 est ensuite adopté sans autre objection.

Examen de l'article 18: Adoption de nouvelles dispositions.

1-22 . M.Jacques Meyer (France) indique une erreur d'impression à rectifier à la dernière ligne du 2e par. du texte Français; lire "définitif" et non "définir". Ayant ensuite marqué son étonnement à propos de l'emploi du terme :"Gouvernements" au 2e parag. de l'article, il rappelle que la Conférence actuelle est une Conférence administrative et qu'il conviendrait de remplacer ce terme par celui de "administration"; il propose que le 2e paragraphe de l'article 18 soit modifié comme suit: "Toutefois, s'il apparaît à une délégation que la mesure envisagée est de nature à empêcher son administration d'accepter les décisions de la Conférence, cette délégation peut faire des réserves à titre provisoire ou définitif au sujet de cette mesure."

1-23 . Après que M. J.C. Balinas (Uruguay) ait proposé de maintenir le texte **sans modifier** le terme "Gouvernements" et le terme "ratifier", M. Naranjo Gonzoa (Vénézuela) , M. Da Cunha Lopez (Brésil), M. Stoyanov (URSS) et M. C. Maristany (Cuba) appuient la proposition de l'Uruguay.

1-24 Le Secrétaire sur la demande du Président lit le texte de l'article 11 de la Convention d'Atlantic City, qui précise les fonctions d'une Conférence Administrative extraordinaire, et fait remarquer que l'article 11 semble s'appliquer au cas présent.

1-25 Après que cette question ait été mise aux voix, le texte de l'article 18 tel qu'il figure dans le projet, au document 7, est adopté par :

31 voix en faveur du texte figurant au document 7
7 voix en faveur du texte proposé par la Délégation française
4 abstentions.

1-26 . Les articles 19,20, 21, 22, 23, 24, 25, sont adoptés sans objection.

Reprise de la séance à 17 h.45

1-27 Le Président fait connaître que la question de la franchise sera traitée dans un document séparé après que les démarches en cours auront abouti .

1-28 La séance est reprise après une courte suspension, à 16 h.45

II EXAMEN DU POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : LANGUES EMPLOYEES A LA CONFERENCE (DOCUMENT 2 F)

2-1 . M.C. Arboleda (Colombie) déclare que la question des langues employées à la Conférence est réglée par l'article 15 de la Convention d'Atlantic City et que la série de considérations présentées par le document 2F ne modifie en rien,

puisque l'article 15 prévoit l'emploi et aussi la forme, dans laquelle l'utilisation de cette langue sera financée. Il confirme que la délégation de la Colombie ne désire pas assumer des obligations différentes de celles pour lesquelles elle s'est engagée à Atlantic City. Il demande, afin de gagner du temps, d'éviter de poser la question à l'Administration colombienne et de répartir le montant de la somme qui aurait été dépensée à cet effet, entre les Gouvernements qui sont disposés à participer à ces frais.

2-2 - M. I. Carrasco (Chili) précise que sa délégation désire également s'en tenir aux décisions prises à la Conférence d'Atlantic City, mais ne voit aucun inconvénient à ce que la délégation soviétique emploie la langue russe à cette Conférence, du moment que c'est à ses frais.

2-3 2-3.- Cette opinion est partagée par M. Da Cunha Lopez (Brésil) et par M. G. Calderon (Salvador).

2-4 Le Président rappelant les raisons d'ordre pratique et utilitaire qui ont inspiré la décision du Conseil d'Administration propose d'accepter l'emploi de la langue russe selon la forme prévue au document 2F, sans obligation spéciale pour les administrations, sauf pour celles qui seront disposées à participer au financement de cet emploi.

2-5 Après que M. C. Maristany (Cuba) ait déclaré que sa délégation était d'accord pour accepter la proposition soviétique et pour la soumettre au Conseil d'Administration, M. P. Kito (Albanie) appuie également la proposition du Président et déclare que l'Administration albanaise est prête à payer sa quote-part des dépenses supplémentaires résultant de l'emploi du russe, dont l'expérience des Conférences précédentes a démontré la nécessité absolue. Il souhaite que d'autres délégations appartenant à des pays plus riches que l'Albanie suivent l'initiative de son pays.

2-6 - M. Stoyanov (URSS) exprime sa gratitude aux Délégations d'Albanie et de Cuba, et souligne que l'acceptation de cette proposition faciliterait grandement les travaux de cette Conférence, tout en montrant la continuité de l'esprit de collaboration internationale dont l'assemblée a fait preuve depuis le début des travaux.

2-7 - Le Président confirme que le paiement des frais supplémentaires, résultant du financement de l'emploi du russe a un caractère absolument volontaire et qu'au cours de la Conférence de Copenhague, plusieurs journées avaient été passées à discuter de cette question. Les frais représentés par ces journées de discussion ont certainement dépassé ceux du financement lui-même .

2-8 Après que M.J.Naranjo Gonzao (Vénézuela) ait proposé de soumettre la proposition du Président au vote de l'Assemblée, cette dernière est adoptée à la majorité, selon le scrutin suivant:

En faveur de la proposition soviétique : 36 voix dont 6 comportant les réserves relatives à la participation au financement (Colombie, Chili, Guatémala, Salvador, Brésil, Inde).

Avis contraires: 0
Abstentions : 6

2-9 M. Stoyanov (URSS), tient à exprimer ses remerciements aux délégations qui ont voté en faveur de la proposition et le Président, à son tour, s'associant à M. Stoyanov, félicite l'Assemblée pour l'esprit de collaboration qu'elle vient de manifester.

2-10 La séance est levée à 18 h.40 .

Le Secrétaire adjoint:
Th.Wettstein

Le Secrétaire:
L.E. Dostert

Approuvé
Le Président
M. Pereyra

Rapporteurs:
J. Castaingt
G. Campbell
H.Sanchez Lafaurie

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 81-F

26 octobre 1948

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

Troisième Séance
mardi matin 26 octobre 1948

Le Président, M. Miguel Pereyra, ouvre la séance à 10 h.25 du matin.

Sont présents les mêmes délégués et les mêmes membres que ceux qui ont assisté à la 2ème Séance plénière du lundi 25 octobre.

Le Président invite l'Assemblée à poursuivre la discussion de l'ordre du jour figurant au document 10-F.

I EXAMEN DU POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR:

COMMISSION DE COORDINATION. ORGANISATION ET MANDATS DES COMMISSIONS (Doc. 8-F 12-F 13-F).

1-1 M. Bivar (Portugal) propose que la Commission de Coordination soumette à une prochaine Session plénière un plan chronologique des questions à discuter, ainsi que la détermination de la date de clôture de la Conférence.

1-2 Le Président, se déclarant d'accord avec cette proposition, précise que ceci doit faire l'objet d'une addition au second paragraphe du texte du document no. 8-F

1-3 Après que M. Stoyanov (URSS) ait suggéré que la Commission doit être composée de chefs de délégations, M. Maristany (Cuba) qui se déclare d'accord avec la suggestion précédente propose que la Présidence de cette Commission revienne à la Délégation du Mexique.

1-4 Ceci est adopté par acclamations.

1-5 M. Stone (Canada), comparant le projet de mandat figurant au document 8-F avec celui proposé par la délégation des Etats-Unis (document 13), suggère que cette Commission soit constituée, à la fois par les Présidents et par les Vice-Présidents des différentes Commissions.

1-6 M. Bokhary (Pakistan), appuie la proposition précédente. La Commission doit disposer de pouvoirs aussi étendus, sinon plus étendus, que les autres Commissions. La proposition des Etats-Unis est trop limitée, tant en ce qui concerne la composition de la Commission que dans le fait qu'elle ne lui donne aucun pouvoir de modifier les mandats des différentes Commissions. Il demande si la Délégation des Etats-Unis ne pourrait pas retirer sa proposition, relative à la Commission de Coordination.

1-7 M. Stoyanov (URSS) estime que la proposition des Etats-Unis est la plus acceptable des deux. Cependant, il conviendrait d'ajouter le paragraphe 2 de la proposition du Président et la phrase suivante: "que les modifications des mandats des Commissions soient approuvées par l'Assemblée plénière." Il appuie la proposition Canadienne d'inclure les Vice-Présidents de Commissions dans la Commission de Coordination. Enfin, le titre de "Commission de Coordination" proposé par les Etats-Unis est préférable à celui de "Commission de Direction" proposé par le Président.

1-8 Après que le Dr. Metzler, (Suisse) ait souligné la nécessité d'un texte transactionnel, M. Sastry, (Inde) déclare préférer la proposition du texte des Etats-Unis, tout en ne faisant aucune objection à la proposition de M. Stone. Cette Commission devra avoir le même statut que les autres et ne devra pas modifier, de sa propre autorité, les mandats des autres Commissions, pas plus qu'elle ne devra rejeter les décisions qu'elles auront pu prendre. Cette Commission ne pourra que proposer à l'Assemblée plénière d'apporter telles modifications qu'il conviendra.

1-9 M. Naranjo Gonzco (Vénézuéla) estime que la Commission devrait être constituée à la fois par les Présidents et les Vice-Présidents des Délégations.

1-10 M. Jacques Meyer (France) déclare alors que le rôle de la Commission de Coordination se présente selon deux conceptions:

1 - Ou bien cette Commission a le pouvoir de prendre des décisions de sa propre autorité, sans en référer à l'Assemblée plénière. Dans ce cas, elle doit être composée des Chefs des délégations et peut modifier les mandats des Commissions, lorsque des modifications organiques se révèlent nécessaires.

2 - Ou cette Commission a pour principal objet l'établissement du programme hebdomadaire et l'emploi du temps des Commissions. Elle ne doit pas avoir les pouvoirs de décider des modifications de mandats, puisque ces pouvoirs sont exclusivement dévolus à l'Assemblé plénière, mais elle peut soumettre des propositions de modifications. Dans ce cas, il est suffisant que la Commission soit composée des Présidents et Vice-Présidents des Commissions seulement.

La Délégation Française se ralliera à l'une ou l'autre des propositions, mais rappelle que l'expérience des Conférences précédentes a démontré que la deuxième conception du rôle de la Commission de Coordination est la meilleure.

1-11 Le Président soumet alors à l'approbation de l'Assemblée le texte transactionnel suivant.

"Cette Commission, sous la Présidence du Président de la Conférence," comprendra les Présidents et Vice-Présidents des diverses Commissions. "Elle aura pour tâche de coordonner les travaux des Commissions.

"Chaque Commission étudiera son propre mandat et si elle désire "le modifier, elle devra présenter ses propositions dans un délai de "huit jours à la Commission de Coordination, pour examen.

"Toute modification du mandat des diverses Commissions devra "être soumis à l'approbation de l'Assemblée plénière."

1-12 M. Bivar (Portugal) attire l'attention de l'Assemblée sur la proposition qu'il a précédemment faite. Cette Commission élaborera un plan chronologique des questions à discuter par la Conférence, et déterminera la date définitive de sa clôture.

1-13 La proposition du Président est appuyée par M. Maristany (Cuba), M. Norweb (USA), M. Faulkner (Royaume Uni), M. Stoyanov (URSS), M. Sastry (Inde) et M. Stone (Canada).

1-14 Cette proposition est adoptée sans objection.

Commission de Vérification des Pouvoirs

1-15 Le Président propose que les mots: "de l'annexe 4", soient supprimés de la seconde ligne du texte du document 8-F, conformément au texte proposé par la délégation des Etats-Unis.

1-16 M. Faulkner, (Royaume-Uni) propose l'addition suivante au 1er paragraphe du texte, après les mots: "Atlantic City":

"Et remplit toute autre fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée plénière de la Conférence."

1-17 Le texte suivant est adopté, en tenant compte de ces amendements:

"Procéder à la vérification des pouvoirs des différents délégués, conformément aux dispositions de la Convention Internationale des Télécommunications d'Atlantic City et remplir toute autre fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée plénière de la Conférence. Présenter des rapports périodiques à l'Assemblée plénière au sujet des pouvoirs."

La séance est suspendue de 11 h. 25 à 11 h. 55.

Commission des Principes Généraux

1-18 Le débat s'ouvre sur le paragraphe 1 du projet de mandat, figurant au document 8-F et après discussion des amendements proposés par M. Stoyanov (URSS), M. Faulkner (Royaume Uni), M. Jacques Meyer (France) et M. Sastry (Inde), le texte de ce paragraphe est adopté ainsi qu'il suit:

"Examiner et recommander les diverses catégories de priorités et les principes généraux suivant lesquels il conviendra d'élaborer le projet définitif du ou des plans d'assignation des fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu: etc... ..."

1-19 Se référant au dernier paragraphe du texte proposé par le Président le Col. de Albuquerque, (Brésil) déclare que le texte est par trop restrictif, du fait qu'il limite à une unité, le nombre des Conseillers dont le Chef de la Délégation pourra se faire accompagner à la Session.

1-20 Mr. Faulkner (Royaume Uni), préfère que la phrase finale de ce paragraphe soit supprimée et que la composition de cette Commission soit déterminée exactement de la même manière que pour les autres Commissions.

1-21 M. Balinas (Uruguay) et le Col. de Albuquerque (Brésil) appuient la proposition du Royaume Uni et l'Assemblée accepte la suppression de la phrase finale.

1-22 Le texte définitivement adopté se présente comme suit: "Examiner et recommander les diverses catégories de priorités et les principes généraux suivant lesquels il conviendra d'élaborer le projet définitif du ou des plans d'assignation des fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu:

a) des rapports et des documents de la Commission du Plan (sessions de Genève et de México);

b) des observations soumises par les différents pays et des documents de cette Conférence où sont consignés des points de vue ou des renseignements à ce sujet.

Commission Technique:

1-23 MM Sastry (Inde), Calderon (Salvador), Buchanan (Mexique) et Stoyanov (URSS) préfèrent le texte proposé par les Etats-Unis.

1-24 Le président et M. Maristany (Cuba) proposent certains amendements à la proposition des Etats-Unis et M. Norweb (USA), à la demande de M. Faulkner (Royaume Uni), précise la valeur technique du paragraphe b) de cette proposition.

1-25 Le texte suivant est enfin adopté:

1. "Etudier et recommander les principes et normes techniques valables pour l'élaboration d'un ou plusieurs plans d'assignation des fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu:

a) Des principes et normes techniques sur lesquels les pays sont d'accord, notamment les Actes définitifs des conférences internationales des télécommunications et des radiocommunications d'Atlantic City, 1947;

b) Du rapport de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City,

c) Des rapports et documents de la Commission du plan (Sessions de Genève et México),

d) Des autres données disponibles et utilisables, telles les informations que les documents des différents organismes de l'UIT contiennent;

d) Des observations soumises par les différents pays et des documents de cette Conférence qui contiennent des renseignements à ce sujet.

2. "Etudier et recommander à la Conférence, pour leur adoption, les normes techniques qu'elle jugera nécessaires pour assurer avec succès la mise en oeuvre de ou des plans."

Commission des Demandes

1-26 L'Assemblée adopte le projet de mandat proposé par la Délégation du Royaume-Uni et qui figure au document 12-F, comme base de discussion, après que M. Jacques Meyer (France) et M. Stoyanov (URSS) aient déclaré qu'ils appuyaient cette proposition.

1-27 M. Sastry (Inde) propose les amendements suivants au texte proposé: paragraphe c), lire: "réviser ces demandes...". Paragraphe d), lire: "préparer et récapituler l'horaire pour l'ensemble des demandes, pour chacune des bandes et pour chaque heure."

1-28 M. Faulkner (Royaume Uni) accepte cet amendement et se déclare d'accord avec la proposition de M. Sastry (Inde), que les mots "demandes de fréquences" soient remplacés par "les demandes d'assignation de fréquences."

1-29 M. Bivar (Portugal) appuie les suggestions des délégués du Royaume Uni et de l'Inde.

1-30 L'Assemblée adopte enfin l'addition suivante à la fin du par. 1) proposée par le Président:

"Après avoir examiné l'ordre de grandeur des fréquences le plus approprié pour chaque demande."

1.31 M. Sastry (Inde) approuve la nécessité de déterminer correctement l'ordre de grandeur en Mc/s des fréquences, mais déclare que ceci est, en fait, précisé au point-b). Par conséquent il n'est pas nécessaire de comprendre cette précision dans le point-a).

1-32 Le Président partage cette opinion.

1-33 Le texte définitif adopté se lit ainsi:

"1 - Examiner les demandes soumises par les divers pays et uniformiser leur présentations, après avoir déterminé l'ordre de grandeur des fréquences le plus approprié pour chaque demande.

"2 - Vérifier que les demandes d'assignations de fréquences soient conformes aux recommandations faites à ce sujet par la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City, compte tenu du rapport et des documents de la Commission du Plan, et qu'elles répondent aux besoins du service demandé.

"3 - Réviser ces demandes à la lumière de toutes conclusions ultérieures de la Commission technique de la Conférence, aussitôt que cette dernière les aura fait connaître.

"4 - Préparer la récapitulation des demandes totales dans chacune des bandes et pour chaque heure."

1-34 La séance est levée à 13 h.00.

Le Secrétaire adjoint:
Th. Wettstein

Le Secrétaire:
L.E.Dostert

Approuvé:
Le Président
M. Pereyra

Les Rapporteurs
J.E. Castaingt
G.H. Campbell
E. Sanchez Lafaurie

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 82-F

26 octobre 1948

PROCES VERBAL DE LA QUATRIEME SEANCE PLENIERE

mardi 26 octobre 1948 (après-midi)

Le Président, M. Miguel Pereyra, ouvre la séance à 15 h.50.

Sont présents les mêmes délégués et les mêmes membres que ceux qui ont assisté à la 1ère Séance plénière du lundi 25 octobre.

L'Assemblée continue la discussion du point 6 de l'ordre du jour qui figure au document 10-F.

I. EXAMEN DU POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: COMPOSITION ET MANDAT DES COMMISSIONS (Documents 8-F, 12-F, 13-F).

Commission du plan

1-1 M. Balinas (Uruguay) s'oppose à l'adoption du texte figurant dans la proposition des Etats Unis (Doc. 13-F).

Aucun plan ne peut être élaboré tant que la Commission Technique n'a pas établi les bases nécessaires pour le faire et il est par conséquent impossible à cette Commission d'entreprendre immédiatement l'élaboration d'un tel plan.

Cependant la phrase membre de "Plan ou Plans" doit être, à son avis, conservée dans le texte définitif approuvé par l'Assemblée.

1-2 Après que M. Stoyanov (URSS) ait déclaré qu'il partageait l'opinion de M. Balinas (Uruguay),

1-3 M. Faulkner (Royaume-Uni) appuie la proposition des Etats Unis. L'expérience de la Conférence de Radiodiffusion Régionale Européenne a démontré que l'élaboration du Plan doit être entreprise dès que possible pendant les travaux de la Conférence. Cet argument est valable, même si l'on tient compte du fait que les données nécessaires à l'élaboration du plan peuvent être modifiées, conformément aux résultats des travaux des Commissions des Principes généraux et Technique.

1-4 1-5 Après que le Dr. Metzler (Suisse) et que le Professeur Sacco (Italie) aient appuyé la proposition des Etats Unis, M. Jacques Meyer (France) e time qu'il n'est pas possible que la Commission du plan commence ses travaux "immédiatement", mais que ce serait une aussi grave erreur que d'en retarder trop longtemps le commencement. Ceux-ci peuvent commencer immédiatement dans les

Commissions dont le mandat est en rapport direct avec celui de la Commission du plan; cette dernière doit commencer à fonctionner "aussitôt que possible" et la période de décalage sera fixée en accord avec le progrès des travaux de ces Commissions. Deux semaines pourraient être la période de décalage convenable à cet effet.

1-6 M. Sastry (Inde) pense également que le mot "immédiatement" devrait être modifié. L'expérience de la Commission du Plan a démontré combien il était inopportun d'adopter des mesures extrêmes en ce qui concerne le facteur "temps".

1-7 M. Bivar (Portugal) est d'accord avec M. Jacques Meyer (France). Il propose que la Commission du Plan publie de fréquents rapports sur la marche de ses travaux.

M. Maristany (Cuba) appuie l'opinion exprimée par M. Balinas (Uruguay) et est d'accord avec M. Jacques Meyer (France) pour déterminer la date de début des travaux de la Commission du plan, en fonction de ceux des Commissions des Principes Généraux, Technique et des Demandes.

Le texte proposé par la délégation des Etats-Unis n'est pas acceptable selon lui. Il demande qu'un vote soit émis sur le texte proposé par le Président et contenu dans le document 8-F.

1-9 M. Norweb (USA) rappelle que la Conférence a reçu de la Conférence d'Atlantic City, le mandat d'étudier tout le travail préparatoire et spécialement les résultats des Sessions de Genève et de Mexico de la Commission du Plan et que ceci constitue l'une des tâches les plus importantes de la Commission du Plan.

1-10 Le Secrétaire, à la demande du Président, lit ensuite le texte transactionnel suivant, soumis à l'Assemblée:

"1. Entreprendre dans le plus bref délai possible, la rédaction d'un ou de plusieurs plans d'assignations de fréquences sur la base des données disponibles qui émanent des travaux de la Commission du Plan.

"2. Soumettre de fréquents rapports à la Conférence sur le progrès de ses travaux, compte tenu de la durée prévue pour les travaux de la Conférence.

"3. Modifier de temps en temps les résultats de ses travaux selon les principes généraux, les principes techniques et les normes, au fur et à mesure qu'ils seront formulés par les autres Commissions intéressées."

1-11 M. Stoyanov (URSS) déclare préférer le texte plus court qui figure au document 8-F. Formuler les principes généraux, les principes techniques et les normes doit être la préoccupation principale et ce travail doit être entrepris avant le début des travaux sur le plan lui-même. C'est la négligence de ces règles qui a empêché la Commission du Plan d'élaborer un projet de plan satisfaisant. Aux Session de Genève et de México, la Délégation Soviétique a attiré l'attention sur ce point. Il a souligné que l'analyse des demandes n'avait pu être terminée et que les recommandations de la Conférence d'Atlantic City n'avaient pas été correctement observées.

1-12 Après que M. Balinas (Uruguay) ait proposé un texte transactionnel, le Dr. Metzler (Suisse) suggère que M. Hayes (Royaume-Uni) et M. Barajas (Mexique) donnent leur opinion à ce sujet.

1-13 M. Hayes (Royaume-Uni), estime que la Commission du Plan doit commencer ses travaux avec les matériaux accumulés par la Commission du Plan.

1-14 M. Barajas (Mexique), déclare que les résultats des travaux de la Commission du Plan de Genève et de Mexico constituent déjà un estimable matériel de travail pour la Conférence. Même si les principes généraux et les normes techniques n'ont pas encore été formulés, il vaut la peine d'entreprendre immédiatement l'élaboration du Plan, tout au moins sous l'aspect des travaux préparatoires. Ensuite la Conférence pourra plus tard réviser ses travaux, à la lueur des principes généraux et des normes techniques qui auront été formulés entre temps.

1-15 M. Schaeffer (Maroc et Tunisie) propose le texte suivant: "Cette Commission entreprendra incessamment le travail préparatoire d'élaboration du Plan". Il conviendra ensuite d'élaborer par étapes un ou plusieurs plans, conformément aux instructions, dans le délai que fixera la Conférence."

1-16 Après que M. Schaeffer (Maroc et Tunisie), ait donné des précisions sur sa proposition à la demande du Président, M. Balinas, (Uruguay) propose le texte suivant:

"Entreprendre dans la mesure où les travaux des Commissions des Principes Généraux, Technique et des Demandes le permettront, l'élaboration d'un ou plusieurs plans d'assignations de fréquences, pour le soumettre à la Conférence, compte tenu des conclusions auxquelles ces Commissions parviendront."

"Plus tard elle modifiera le Plan conformément aux instructions qu'elle recevra de la Conférence."

1-17 Après les déclarations de M. Calderon (Salvador), M. Kito (Albanie) et M. Stoyanov (URSS), le Président met aux voix le texte transactionnel lu par le Secrétaire.

1-18 33 voix ayant été émises en faveur de cette proposition, le texte est adopté par l'Assemblée comme celui du mandat de la Commission du Plan
Commission d'Application et de mise en vigueur.

1-19 Après une brève discussion sur les textes proposés par le Président et la Délégation des Etats-Unis, le mandat suivant est adopté pour cette Commission:

"1 - Recommander les moyens les plus efficaces pour:

a) Mettre en vigueur le ou les plans d'assignations des fréquences à la radiodiffusion à hautes fréquences;

b) Assurer d'une manière correcte et efficace l'exécution de ce ou de ces plans.

2 - Recommander la ou les dates auxquelles ce ou ces plans pourraient éventuellement entrer en vigueur."

Commission de Rédaction

1-20 Sur la proposition du Président, l'Assemblée adopte le texte proposé par la Délégation des Etats-Unis:

"Cette Commission aura à remplir les fonctions généralement dévolues à une Commission de Rédaction; elle devra notamment rédiger les documents définitifs émanant de la Conférence."

II - EXAMEN DU POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: PRESIDENCES ET VICE PRESIDENCES DES COMMISSIONS (Document 11-F)

2-1 Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée plé- un plan de répartition des Présidences et des Vice-Présidences des Commissions. Ce plan est basé sur le document No. 11-F mais a été modifié en partie, du fait qu'un certain nombre de pays désignés n'étaient pas encore représentés à la Conférence.

2-2. M. de Albuquerque (Brésil) apprécie hautement la désignation du Brésil à la présidence de la Commission de Vérification des Pouvoirs. Il propose cependant que son pays soit remplacé par une autre délégation plus qualifiée; en particulier et en raison de la nature même de cette Conférence, il rend hommage à l'Italie comme grande Nation.

2-3 M. le Professeur Sacco (Italie) fait alors la déclaration suivante:

"La Délégation Italienne a écouté avec une sincère émotion la déclaration que vient de faire l'honorable Président de la Délégation du Brésil.

La Délégation Italienne désire, tout d'abord, adresser à la Délégation Brésilienne l'expression de ses sentiments de profonde gratitude pour l'esprit d'amitié et de sympathie qui a inspiré sa noble proposition. Cet esprit est fraternellement partagé par la Délégation Italienne, représentante d'un pays qui est uni au Brésil par les liens de sang et de culture, établis par les millions d'Italiens et descendants d'Italiens qui ont contribué à la prospérité de la grande République Brésilienne, ainsi qu'à celle d'autres nombreux pays du continent américain.

La Délégation Italienne désire ensuite déclarer qu'elle n'est pas d'accord avec la procédure et les critères qui ont été suivis pour établir le plan de distribution des Présidences et des Vice-Présidences des différentes Commissions, tel qu'il a été soumis à la Conférence.

Toutefois, la Délégation Italienne, fidèle à l'esprit de coopération et de compréhension internationales qui est sa règle de conduite, et dans le but de faciliter dans la plus grande mesure possible les travaux de la Conférence, tout en acceptant avec reconnaissance l'honneur qui lui est fait par la Délégation Brésilienne, prie la Délégation Brésilienne de bien vouloir retirer sa proposition.

L'Italie sait que là où est le Brésil, est aussi l'Italie."

2-4 M. Naranjo Gonzao (Vénézuela) propose que le Mexique soit désigné à la Présidence de la Commission de Coordination.

2-5 Cette proposition est adoptée par acclamations.

2-6 Le Président remercie la Délégation du Vénézuela en même temps que l'Assemblée plénière. Il soumet ensuite la liste des Présidences et des Vice-Présidences à l'approbation de l'Assemblée.

2-7 Cette liste est approuvée comme suit:

Commissions	Président	Premier Vice-Président	Second Vice Président
1. Coordination	Mexique	Suisse	Pakistan
2. Pouvoirs	Brésil	Nouvelle Zélande	Albanie
3. Principes généraux	Pays Bas	France	Finlande
4. Technique	Inde	USA	URSS
5. Demandes	Royaume-Uni	Tchécoslovaquie	Cuba
6. Plan	Danemark	URSS	USA
7. Application et mise en vigueur	Yougoslavie	Chine	Australie
8. Rédaction	France	Canada	Colombie
9. Budget	Argentine		

2-8 La Séance est levée à 18 h. 15.

Les Rapporteurs:

J. E. Cas aingt
G. H. Campbell
E. Sanchez-Lafaurie

APPROUVE

Le Secrétaire: Le Président:

L. E. Dostert M. Pereyra

Secrétaire Technique:

T. Wettstein

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 83-F

27 octobre 1948

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PLENIERE
Cinquième Séance
Mercredi matin 27 octobre 1948

Les mêmes délégués et les mêmes membres qui ont assisté à la première Séance plénière du lundi, 25 octobre, sont présents.

Le Président, M. M.Pereyra, ouvre la séance à 10h 30.

Il propose de poursuivre la discussion de l'ordre du jour figurant au document 10-F.

I EXAMEN DU POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES COMMISSIONS

1-1 Après que chaque délégation ait indiqué les Commissions dont elle désire faire partie, ces Commissions sont constituées et leur liste est adoptée conformément au document 15-F du 27 octobre 1948.

II EXAMEN DU POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: COMMISSION DU BUDGET (Document 6-F)

2-1 Le Président soumet à la considération de l'Assemblée Plénière le document 6-F, relatif à la constitution d'une Commission du Budget, composée de : un Représentant de la Commission de Coordination, un Représentant de l'Administration invitante, M. Azoños, du Secrétariat aux Finances du Gouvernement Mexicain et le Secrétaire de la Conférence, M. L.E. Dostert.

2-2 Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

III EXAMEN DU POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR (RAPPORT DE LA COMMISSION DU PLAN).

3-1 Le Président indique que le rapport de la Commission du Plan de la Session de México comprend 120 pages et qu'il n'a pas été encore possible d'en terminer l'impression. Il sera distribué le lendemain. Il propose que M. L.Barajas, Président de la Commission du Plan, fasse à la Conférence un bref

exposé verbal à ce sujet, et le Président propose de soumettre le rapport proprement dit à la considération de la Commission de Coordination, qui le soumettra par la suite à la Conférence, avec ses observations et ses commentaires.

3-2 M. L. Barajas (Mexique), déclare qu'il n'a pas été possible, ainsi que l'a indiqué précédemment le Président, de distribuer le texte écrit du rapport final de la Commission du Plan de la Session de México. Conformément aux directives du document 148-Rhf, plus connu sous le nom de "Document Gris", la Commission a tenu sa deuxième Session à México du 1er au 21 octobre 1948. Les travaux se sont pratiquement terminés le 20 et la Session Plénière de clôture s'est tenue le 21 octobre. Le rapport final y a été discuté et adopté, mais comme ce document est, d'une part, très volumineux, et que d'autre part, il contient des tableaux assez compliqués pour la reproduction miméographique, il n'a pas été possible d'en terminer l'impression avant l'ouverture de cette Session plénière.

3-3 Cependant, d'après les renseignements fournis par le Secrétariat, M. L. Barajas a la certitude que ce document sera distribué dans la matinée du 28 octobre et que la distribution s'effectuera dans les quatre langues, afin que les délégués puissent l'étudier, de manière à présenter leurs commentaires et leurs observations en Séance Plénière, si la Conférence ou la Commission de Coordination le décident.

3-4 Sur la demande du Président, il va exposer le plus brièvement possible, le progrès des travaux des Sessions de Genève et de México de la Commission du Plan.

3-5 En guise de préambule, M. Barajas précise que le Secrétariat de l'UIT a procédé à la traduction et à une réimpression du "Document Gris" (148-Rhf) qui a été miméographé dans les quatre langues. Ce document, relatif aux travaux de la Commission du Plan, est de première importance et doit retenir l'attention de tous les délégués, parmi d'autres documents dont l'intérêt ne doit pas échapper pour autant et qui sont nécessaires à l'étude des travaux entrepris par la Commission du Plan. Ce sont : a) le rapport de la Commission du Plan relative aux travaux de la Session de Genève et qui est contenu dans le document à "couverture verte". Ce document a été distribué aux différents pays depuis le mois de juillet 1948; b) le rapport des travaux de la Commission du Plan de la Session de México; c) les commentaires.

3-6 M. L. Barajas rappelle que les commentaires adressés par les différents pays et afférents aux travaux de la Session de Genève ont été publiés: les 25 premiers seront bientôt disponibles et réunis en un seul volume, les autres seront publiés au fur et à mesure de leur réception.

3-7 La Commission du Plan, lors de la Session de Genève, a demandé des renseignements aux différents gouvernements, sur les points qui figurent dans le rapport de la Commission elle-même. Ces renseignements ont été publiés tels qu'ils ont été reçus. Ces documents sont ceux qu'il convient d'étudier.

Exposé général des travaux de la Session de Genève de la Commission du Plan

3-8 M. L. Barajas (Mexique) analyse les difficultés rencontrées par la Commission du Plan au cours de la Session de Genève et aussi les méthodes de travail adoptées pour y faire face.

3-9 La principale de ces difficultés fut le manque de temps pour achever le travail considérable qui lui était assigné. Les travaux ont commencé, conformément à la décision de la Conférence d'Atlantic City, le 22 mars et se sont poursuivis jusqu'au 31 mai, dépassant ainsi de neuf jours les prévisions établies.

Il a été cependant possible de compenser cette période de travaux supplémentaires en procédant à une traduction et une rapide impression du rapport, de manière à en assurer la distribution à la date fixée, c'est-à-dire le 1er juillet.

3-10 La Commission s'est rendue immédiatement compte de l'impossibilité de terminer l'élaboration d'un projet de plan couvrant les neuf périodes d'activité solaire. Elle a donc décidé de se limiter à une période et celle du mois de juin a été choisie comme étant la plus représentative et correspondant au nombre moyen de taches solaires.

D'autres difficultés se sont fait jour, au fur et à mesure de la marche des travaux. Elles seront indiquées en temps voulu.

3-11 Les travaux de la Commission se sont poursuivis ainsi qu'il suit : un Groupe de travail (no 1), a été constitué pour uniformiser les demandes en insérant dans la formule 4, celles qui avaient été soumises dans la formule 3 remise à Atlantic City, ou celles qui avaient été adressées à la Commission sous une forme irrégulière, soit par télégramme,

soit par lettre. Après uniformisation desdemandes relatives à chaque bande, ces dernières ont été groupées de manière à faire une estimation de l'encombrement ou des demandes dans chaque bande. Les facteurs suivants n'ont pas été pris en considération : puissance des émetteurs, directivité des antennes, possibilités de répartition (travail qui n'a pu être terminé, ni par le groupe de travail intéressé, ni par la Commission, au cours de ses deux Sessions). Néanmoins, la Commission a été en mesure de déterminer l'ampleur du problème à résoudre. Ce dernier consiste à adopter la méthode la plus convenable pour réduire les demandes des différents pays aux limites de l'espace disponible. En fait, dans la plupart des bandes, les demandes ont dépassé de beaucoup l'espace attribué à Atlantic City; en ce qui concerne la bande de 6 Mc/s par exemple le pourcentage de dépassement a été de 600 %.

3-12 La Commission s'est trouvée en face de nouvelles difficultés lorsqu'elle a essayé de réduire les demandes des différents pays en sélectionnant les plus importantes pour chacun d'eux: 1) le manque de renseignements demandés à Atlantic City. (A l'exception d'un seul, aucun pays n'a fourni de précisions sur l'ordre de grandeur de ses différentes émissions). 2) le manque de certains autres renseignements, qui n'avaient pas été demandés à Atlantic City et qui pourtant étaient considérés d'importance par la Commission, tel que le nombre des différents programmes des pays ou bien ceux de ces programmes qu'ils désirent émettre simultanément.

Sans ces renseignements, il était impossible de se conformer aux directives d'Atlantic City qui voulaient qu'une seule fréquence par bande soit employée pour la transmission d'un programme.

3-13 Par ailleurs, il n'a pas été davantage dans les possibilités de la Commission de se prononcer sur les "principes généraux", et notamment les "priorités" car, selon le "DOCUMENT GRIS", **la question des "priorités" doit être soumise à la considération de cette Conférence.**

3-14 En raison de l'absence de ces renseignements et des directives précises le problème est resté indéterminé car il admet un nombre illimité de solutions. Néanmoins, la Commission en est arrivé à cette conclusion que sa tâche devait avoir deux aspects :

3-15 - L'élaboration d'un matériel technique qui représenterait une contribution positive pour la Conférence, indépendamment de toute idée de plan, (ou plutôt, les matériaux utiles à l'élaboration d'un plan),

- L'élaboration d'un exemple de solution du problème, en utilisant le dit matériel technique, c'est-à-dire l'établissement de un ou plusieurs exemples de plan, en partant des bases ou des principes généraux que la Commission déterminerait et qui pourraient ou non être ceux que la Conférence adopterait en fin de compte.

3-16 La Commission a chargé un groupe de travail (no 2) de l'élaboration du matériel technique et a poursuivi ses travaux sur la base des études statistiques développées par le groupe de travail no 1. Ce dernier, après avoir uniformisé et rassemblé les demandes, a établi une série de graphiques qui mettent en relief les parties du monde où le plus grand nombre de programmes étaient ou émis ou reçus. Le groupe no 2 a établi les graphiques appropriés ou les "courbes de propagation" pour la période d'activité solaire choisie et pour ces parties du monde. Ces graphiques ont facilité la détermination de la meilleure fréquence de travail. Il convient de dire que la Commission a dû établir ces courbes, car elle ne pouvait compter sur aucun renseignement technique de ce genre, à l'exception de ceux qui figurent au document "CRPL 1 - 2",3 - 1", soumis par les Etats-Unis, conformément aux accords pris à Atlantic City. Bien que ces derniers renseignements soient essentiels pour ces calculs, ils n'ont pu être utilisés d'une manière pratique et rapide.

Le groupe de travail no 2 s'est également livré à des études détaillées sur d'autres aspects techniques: calculs de puissance pour émissions à courte distance, pour les différents rapports signaux bruits, différents types de récepteurs, etc. Le détail de ces études figure au rapport de la Session de Genève de la Commission.

3-17 En ce qui concerne les plans qui ont été présentés comme exemples de solutions, le manque de temps a permis seulement d'en établir un seul. Ce travail a été effectué par le groupe de travail no 3 en prenant pour base non pas les "principes techniques", car c'était impossible, mais en s'appuyant sur la connaissance des émissions les plus importantes assurées par les différents pays. Cette procédure a été adoptée, en raison du manque de "principes généraux" (priorités ou méthodes pour la réduction des demandes). Cette connaissance a été obtenue grâce aux rapports des stations de contrôle des Etats-Unis et du Royaume-Uni, ou

lorsque de tels renseignements faisaient défaut, grâce à des renseignements personnels des différents délégués. L'opinion des délégués eux-mêmes a été, il convient de le dire, d'une aide fondamentale à cet égard.

3-18 La Commission est parfaitement consciente du fait que le projet de plan sera l'objet d'une série d'objections ou plutôt d'une objection d'ordre général. Il faut s'y attendre, si l'on tient compte **non seulement des circonstances précédemment mentionnées, mais aussi du fait qu'il a été impossible** pour la Commission, aussi bien qu'il peut l'être demain pour la Conférence elle-même, de satisfaire complètement les demandes de tous les pays. Ces considérations seules pourraient suffire à être la cause du rejet du plan à première vue. La Commission a cependant estimé, ainsi qu'il (M. Barajas) l'a précisé, en différentes occasions, que la principale valeur du projet de plan, soumis aux pays et à la Conférence comme "matériel de travail", ne réside pas dans le plan lui-même, mais dans les normes techniques et les autres travaux entrepris par la Commission. Ceci constitue une contribution de valeur pour les travaux de la Conférence, lui permettant ainsi d'élaborer un plan dans de meilleures conditions et dans un temps plus court. En fait, lorsque la Commission ou l'organisme qui la remplacera, élaborera un nouveau plan, elle disposera, non seulement du matériel technique précédemment mentionné, mais aussi de directives précises de la part de cette Conférence, en ce qui concerne les priorités, ou les principes généraux.

3-19 Ce qui précède, poursuit M. Barajas, constitue un exposé suffisant en ce qui concerne le plan lui-même.

3-20 Un autre groupe de travail (no 4), a étudié les "principes généraux" ou les méthodes de réduction du nombre des demandes pour chaque pays. La Commission a estimé que, bien que la décision sur la question des priorités appartienne à la Conférence, elle devait soumettre aux pays différents exemples de solutions, basées sur d'autres principes, comme autant de moyens objectifs d'aborder le problème et de mieux le présenter en matière de "priorités", pour la Conférence elle-même. En conséquence, la Commission n'a pas exclu les opinions qui pourraient au premier abord paraître en dehors de la sphère d'activité de la Commission. Il est bien naturel qu'au sein de la Commission et plus particulièrement au sein du groupe de travail no 4 un accord unanime n'ait pu être obtenu sur la méthode pratique à adopter pour réduire les demandes. Toutefois, la Commission a pu présenter trois types de solutions, figurant à l'annexe B de ce rapport, n'ayant pu disposer du

temps suffisant pour les présenter sous la forme d'un projet de plan, ainsi que le Groupe de travail était autorisé à le faire conformément à son mandat. La Commission a estimé qu'elle devait demander des renseignements supplémentaires aux différents pays pour pouvoir poursuivre ses travaux, du fait que les renseignements nécessaires ne pouvaient être obtenus à Genève même en se reportant à la formule considérée. Ces renseignements devaient être utilisés par la Commission, si cela avait été possible, avant la Conférence, c'est-à-dire au cours de sa deuxième Session à México.

Rapport du Groupe de travail qui a fonctionné antérieurement à la seconde Session de la Commission du Plan.

3-21 En raison de l'importance des travaux pendants, la Commission a jugé nécessaire qu'un groupe de travail restreint se réunisse à México, avant la seconde session. Ce groupe a travaillé de manière intensive du 14 septembre au 7 octobre. Le résultat de ses travaux figure au rapport approprié (document PC.Rhf), qui a été soumis à la Commission du plan, au début de la seconde Session et adopté par elle. Ce groupe n'a pas achevé complètement le travail qui lui avait été assigné et qui fut, en fait, poursuivi par la Commission elle-même.

3-22 La Commission du Plan, au cours de ses première et deuxième Sessions a bénéficié des inestimables services et des conseils du Dr Balth van der Pol et, bien que ce dernier n'ait pu assister à la première Session d'un bout à l'autre, son assistance a été extrêmement utile à la Commission. Même après que la Session de Genève ait été levée, le Dr van der Pol a adressé d'importants documents, qui furent envoyés aux différents pays et étudiés par le Groupe de travail intéressé.

3-23 Dès le premier jour de la deuxième Session de México, la Commission du Plan a étudié les "questions techniques" pendantes, aussi bien que les commentaires et les renseignements soumis par les différents pays. Deux groupes de travail ont été constitués pour étudier les renseignements et les commentaires afférents aux annexes A et B du rapport de Genève, c'est-à-dire le projet de plan et les diverses solutions.

3-24 Un groupe de travail a abordé les problèmes techniques et un autre Groupe a étudié le point contenu dans les directives d'Atlantic City, concernant l'application et la mise en vigueur du ou des plans. Ce travail n'a même pas pu être commencé, en raison du manque de temps.

3-25 Le compte rendu des travaux des quatre groupes est fourni aux annexes A, B, C et D du rapport de la Commission du Plan qui va bientôt être prêt.

3-26 Les travaux de la Commission n'ont pas fait l'objet d'un rapport verbal détaillé et quelques délégués peuvent revenir sur le sujet de façon plus approfondie, soit maintenant s'ils le désirent, soit plus tard.

3-27 Il n'est pas possible de faire assez d'éloges des membres qui participèrent au travaux de la Commission, soit à Genève, soit à México. Bien que les difficultés aient été sérieuses et nombreuses, ainsi que les divergences d'opinions au cours des deux Sessions, ce ne fut jamais au détriment de l'esprit d'amitié et de cordialité qui prévalut durant tous les travaux. Et le fait que de telles divergences d'opinions se sont fait jour, ne peut en aucune façon diminuer la valeur des travaux de la Commission ou de quelqu'une des délégations. Ceci au contraire démontre que la Commission a abordé le problème de manière réaliste et pratique et que ces divergences sont véritablement méritoires puisqu'elles prouvent que la Commission s'est efforcée de servir les intérêts de la Conférence, du mieux qu'elle a pu.

3-28 M. Barajas poursuit, en précisant qu'il ne désire faire de distinction à l'égard d'aucune délégation: tous les délégués ont travaillé avec un véritable sens de leurs responsabilités, avec une intensité et une capacité de travail véritablement admirables et s'il est exact que certaines délégations ont apporté une contribution plus importante en volume, la chose est naturelle car ces délégations étaient plus importantes en nombre.

3-29 Si le projet de plan et les différentes formules présentées laissent beaucoup à désirer, ou ne sont que partiellement acceptables, ceci n'a rien à voir avec le haut niveau technique des délégués de la Commission du plan mais ceci, au contraire, est dû aux circonstances.

3-30 Finalement, aux termes de cet exposé verbal sur les travaux de la Commission du Plan, M. Barajas désire faire part à la Session Plénière combien admirable et digne d'éloge fut la contribution des délégués qui ont participé aux travaux de la Commission du Plan. Il est persuadé que leurs efforts seront appréciés comme il convient au cours des travaux de cette Conférence et il désire leur exprimer une fois encore ses remerciements pour leur invariable esprit de coopération et leur sentiment des responsabilités.

3-31 M. Faulkner (Royaume-Uni) propose un vote de remerciements à M. Barajas en premier lieu, pour son clair exposé des travaux de la Commission du Plan, dont le rapport définitif est attendu avec impatience, et ensuite pour l'important travail qu'il a accompli comme Président de la Commission, tant à Genève qu'à Mexico City, avant la Conférence. La délégation du Royaume-Uni sait avec quel doigté M. Barajas a dirigé cette Commission et elle est persuadée que son influence personnelle a été pour beaucoup dans l'excellence des travaux accomplis et que les résultats obtenus sont dus dans une large mesure à son adroite direction. Il propose en conséquence de voter une motion de remerciement à M. Barajas et aux membres de la Commission qui l'ont si bien aidé. (Applaudissements)

3-32 M. Barajas (Mexique) estime que cette démonstration de gratitude n'est pas méritée par lui seul mais par toutes les délégations et par les délégués eux-mêmes, en particulier. Les travaux de la Commission du Plan, à Genève, indépendamment de leur valeur propre, furent un véritable succès pour le travail personnel de chacun des délégués. Ce travail fut extrêmement efficace, en raison des circonstances, et si la tâche a pu être menée à bonne fin, c'est grâce à l'esprit de coopération qui n'a cessé de régner parmi eux. Il estime, par dessus tout, à sa juste valeur leur esprit de collaboration et d'amitié, ainsi que leur détermination à remplir les mandats que la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City leur avait assignés.

3-33 Il est très touché par les paroles de M. Faulkner en particulier et par les applaudissements de l'Assemblée plénière en général, qu'il considère comme l'expression d'une extrême courtoisie qu'il apprécie hautement. Toutefois, il demande que l'hommage de ces applaudissements revienne à ses collègues de la Commission, des Sessions de Genève et de México, même si certains d'entre eux sont aujourd'hui absents, comme un tribut sincère d'admiration et de gratitude. Cela leur est entièrement dû.

3-34 Le Président s'associe aux acclamations qui ont salué les travaux de la Commission du Plan et remercie son excellent collègue, M. Barajas, pour la part qu'il a prise dans ses travaux.

M. Carrasco Santander (Chili) fait alors la déclaration suivante :

3-35 La Délégation Chilienne auprès de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences, déclare que l'Administration Chilienne n'a pas soumis en temps voulu ses commentaires sur le rapport élaboré par la Commission du Plan établi à Genève en raison de ce que ces renseignements ne furent reçus au Chili que le 2 octobre seulement, encore que l'Administration de son pays ait réclamé par cable le texte de ce rapport au Secrétariat de la Conférence à México.

3-36 Le peu de temps dont les experts de son pays ont disposé, pour étudier ce rapport, a empêché l'Administration Chilienne de présenter de façon concrète les commentaires qu'il appelait, ainsi qu'il a été de coutume au cours des précédentes Conférences Internationales.

3-37 La Délégation Chilienne se doit d'exprimer sa gratitude au groupe d'experts qui se sont efforcés de trouver pendant plusieurs mois, à Genève, une solution convenable au difficile problème de la radiodiffusion à hautes fréquences. Ces experts ont disposé de peu de temps, ainsi que de peu de renseignements sur des points d'importance fondamentale, tels que les demandes de tous les pays classées selon les variations saisonnières et l'activité solaire, telles que les données précises sur la propagation dans les diverses parties du monde, les niveaux des bruits, etc. etc.

3-38 Le plan proposé par la Commission n'est peut-être pas absolument parfait mais il faut reconnaître qu'il constitue une excellente base de discussion.

En outre, la Commission du Plan, ne demande pas à la Conférence d'adopter ce plan; quel que soit celui qui sera élaboré ici, que ce soit sur la base de celui présenté par la Commission ou non, la Délégation Chilienne propose que la première chose à reconnaître est le droit inaliénable de toutes les nations de jouir du bienfait universel du spectre de fréquences, dans les limites des bandes attribuées pour la radiodiffusion pour la Conférence d'Atlantic City.

3-39 La Délégation Chilienne considère que le second point sur lequel le plan d'attribution devra se baser est la possibilité économique des différents Etats de développer à fond d'autres moyens de radiodiffusion intérieure, tels que la radiodiffusion sur grandes, moyennes et ondes courtes. Ceci sera conforme aux accords d'Atlantic City et permettra de dégager la radiodiffusion à hautes fréquences des obligations de la radiodiffusion intérieure.

3-40 Il serait peut-être intéressant de consulter à cet égard la FAO (The Food and Agricultural Organization) qui a dressé des

statistiques complètes sur la richesse et les ressources économiques de chaque pays.

3-41 Un autre point, en rapport direct avec le précédent, a trait aux caractéristiques de propagation du sol et de l'ionosphère de chaque pays, en même temps qu'à leur configuration géographique respective, avec la même idée directrice d'employer d'autres moyens de radiodiffusion pour le service intérieur de chaque pays.

3-42 Les possibilités de radiodiffusion tropicale doivent également être exploitées à fond dans le but de limiter l'emploi de la bande des 6 Mc/s et d'augmenter celui de la bande des 7 Mc/s, pour celles des nations qui ont le droit de le faire, ainsi que dans le but de limiter l'emploi des bandes des 6 et 9 Mc/s.

3-43 Ces idées générales tendant, comme les délégués l'ont remarqué, à permettre à la radiodiffusion à hautes fréquences d'assurer les services nationaux respectifs sur ondes moyennes et sur grandes ondes ainsi que les services internationaux.

3-44 La configuration géographique des territoires à couvrir, la conductivité du sol et les ressources économiques des différents pays doivent aussi être pris en considération dans l'attribution des fréquences, en ce qui concerne les services nationaux.

3-45 Il convient également de donner la préférence aux peuples de culture et de langues homogènes qui, à l'heure actuelle, assurent la radiodiffusion à ondes courtes dans de bonnes conditions.

EXAMEN DU POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DE L'ADMINISTRATION INVITANTE (DOCUMENT No 3-F).

4-1 L'Assemblée Plénière adopte à l'unanimité le rapport de l'Administration Mexicaine relatif à la préparation de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences.

EXAMEN DU POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR: ORGANISATION DU SECRETARIAT (document No 4-F).

5-1 L'Assemblée plénière adopte à l'unanimité le plan qui figure au doc. No 4-F de l'organisation du Secrétariat de la Conférence.

EXAMEN DU POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR: HORAIRE DE TRAVAIL

6-1 L'horaire suivant est adopté à l'unanimité: matinées :

de 10 h. à 11 h.15 - et de 11 h.30 à 13 h. 00

Après-midi de 15 h. à 17 h. et de 17 h.15 à 18 h.30

Cet horaire sera valable du lundi au vendredi inclus.

EXAMEN DU POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : PROGRAMMES DE TRAVAIL

7-1 L'Assemblée plénière adopte les programmes de travail proposés par le Président, pour les journées du 27 et du 28 octobre.

EXAMEN DU POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

8-1 M. Naranjo Gonzao (Vénézuéla) déclare que l'Assemblée plénière a passé sur une proposition de la Délégation du Portugal qui est la suivante:
" La Commission de Coordination soumettra à l'Assemblée plénière un plan chronologique de toutes ou de la plupart des questions à discuter et devra indiquer la date de clôture de la Conférence."
La Délégation de Vénézuéla estime que cette proposition est très importante et demande qu'elle soit soumise à l'Assemblée plénière.

8-2 Le Président suggère que les présidents des commissions établissent une liste préalable des questions susceptibles de modifications, conformément à la marche des débats. Cette liste sera soumise à la Commission de Coordination et mise en circulation dès que possible. La Délégation du Vénézuéla et l'Assemblée plénière trouvent cette proposition satisfaisante et acceptable.

8-3 M. Jacques Meyer (France) déclare que la Conférence devrait s'en tenir à l'ordre du jour fixé par la Conférence d'Atlantic City, qui figure au Rapport final de cette Conférence. Il attire spécialement l'attention de l'Assemblée sur le point 6 du chapitre G du ce Rapport définitif qui dit: "Examen des lignes de développement futur des services de radiodiffusion à hautes fréquences et des méthodes techniques d'échanges de programmes, à la lumière des plus récents progrès techniques."

Ce point ne figure explicitement dans les attributions d'aucune Commission et il considère que l'une d'elles devrait être chargée de cette étude.

Il attire également l'attention des délégués sur les recommandations No. 3 et 4 de la Conférence d'Atlantic City pour la Conférence de México. Le texte de ces deux recommandations

figure à la page 111 de la première partie des Actes Définitifs d'Atlantic City ainsi qu'il suit : "La Conférence de plénipotentiaires recommande :

Par. 3 - A la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'étudier les moyens d'assurer la coordination, à une échelle mondiale, des questions techniques et d'autres questions reliées à la solution des problèmes techniques, relatives aux hautes fréquences qui sont du domaine de l'Union internationale des télécommunications.

Par. 4 - La Conférence des plénipotentiaires est d'avis qu'une organisation spéciale de la radiodiffusion, dans le cadre de l'Union internationale des télécommunications, ne s'avère pas nécessaire à l'heure actuelle, et que la Conférence administrative de la Radiodiffusion à hautes fréquences de México peut faire toute recommandation jugée désirable sur ce point, à la prochaine Conférence de plénipotentiaires.

8-4 M. Jacques Meyer ajoute que ces recommandations ne doivent pas être perdues de vue et qu'il convient de décider des commissions qui seront chargées des études appropriées.

8-5 Le Président estime que la déclaration de M. Meyer est très opportune. A son avis, l'étude du Chapitre G, point 6 est de la compétence de la Commission technique. Il en est de même de la recommandation No 3; en ce qui concerne la recommandation No 4, le Groupe de travail de la Commission de Coordination pourrait fort bien prendre son étude à sa charge.

8-6 M. Norweb (USA) estime, au contraire, que la recommandation No 4 doit être du ressort de la Commission d'application et de mise en vigueur. M. Jacques Meyer (France) ne partage pas cette opinion et appuie celle du Président, tendant à charger la Commission de Coordination de la recommandation No 4. Cette Commission doit également étudier la recommandation No 3.

8-7 M. Sastry (Inde) appuie la proposition de la Délégation des Etats-Unis. La Commission d'application et de Mise en Vigueur est plus qu'aucune autre au courant des points contenus dans les recommandations 3 et 4 et cette Commission devrait, en conséquence, prendre à son compte l'étude correspondante qui, à son avis, n'est pas du ressort de la Commission de Coordination.

8-8 Après d'autres déclarations des délégués de la France et de l'Inde, il est en fin de compte adopté de charger la Commission d'application et de mise en vigueur des recommandations Nos 3 et 4. La proposition du Président tendant à charger la Commission technique de l'étude du chapitre G, point 6, du rapport d'Atlantic City est également adoptée.

Date limite de présentation des demandes

8-9 M. Sastry (Inde) rappelle qu'antérieurement, en différentes occasions, il a été discuté du principe d'accepter les demandes présentées après la date d'inauguration de la Conférence. Une date limite devrait être fixée pour la présentation des demandes ainsi que des renseignements supplémentaires.

8-10 Le Président estime qu'un télégramme devrait être adressé aux différentes administrations les informant de ce que les pays qui n'ont pas encore soumis leurs demandes, pourront le faire jusqu'au 5 novembre 1948.

8-11 Le Secrétaire lit un projet de télégramme à adresser à toutes les administrations.

8-12 L'Assemblée plénière adopte la date limite du 5 novembre, sans adopter le texte du télégramme lui-même.

8-13 M. Jacques Meyer (France) considère que ce télégramme ne devrait être adressé qu'aux pays qui sont absents de la Conférence. M. Faulkner (Royaume-Uni) qui partage cet avis, ajoute qu'il est bien entendu que dès à présent, les délégations présentes ont reçu automatiquement notification de cette décision.

8-14 Après la proposition d'amendements de MM. Sastry (Inde), Faulkner (Royaume-Uni), Chien (Chine), Maristany (Cuba), Stoyanov (URSS) et M. Machado (Brésil), le texte définitif du télégramme est adopté:

"COMME LA CONFERENCE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES EST SUR LE POINT DE COMMENCER SES PRINCIPAUX TRAVAUX, LES PAYS QUI N'ONT PAS ENCORE SOUMIS LEURS DEMANDES BASEES SUR LES FORMULES 4, DEVRONT LE FAIRE AVANT LE 5 NOVEMBRE AU PLUS TARD. LES ADMINISTRATIONS QUI N'ONT PAS ENCORE SOUMIS LEURS RAPPORTS COMPLETS AINSI QUE LEURS COMMENTAIRES EN REPONSE AUX DEMANDES PRECEDENTES, SONT INVITEES A LE FAIRE POUR LA MEME DATE. AUCUNE DEMANDE INITIALE NI AUCUN RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRE NE SERONT PRIS EN CONSIDERATION PAR LA CONFERENCE APRES LE CINQ NOVEMBRE."

8-15 M. Damirón Diaz (République Dominicaine) désire savoir si les demandes contenues dans les formules 4 seront publiées et distribuées aux délégations, afin qu'elles puissent les étudier et qu'elles puissent faire tels commentaires qu'elles jugeront opportuns aux Commissions intéressées.

8-16 Le Président précise que ceci sera fait.

EXAMEN DU POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR: COMMUNICATIONS

9-1 Le Secrétaire lit le télégramme suivant qui a été adressé par M. A. Huxley de l'UNESCO :

"NLT"PRESIDENT CONFERENCE INTERNATIONALE RADIODIFFUSION HAUTES FREQUENCES MEXICO CITY

AI HONNEUR ADRESSER VOEUX CONFERENCE INTERNATIONALE RADIODIFFUSION HAUTES FREQUENCES STOP RADIODIFFUSION LONGUE DISTANCE HAUTES FREQUENCES EST UNIQUEMENT ADAPTEE LIBRE COURS DES IDEES AU DELA FRONTIERES STOP AINSI VOTRE TACHE ATTRIBUTION CES FREQUENCES EST IMPORTANCE INCOMPARABLE POUR UNESCO MISSION FONDAMENTALE FAVORISER CONNAISSANCE COMPREHENSION MUTUELLES DES PEUPLES GRACE COMMUNICATIONS STOP ACCEPTATION UNIVERSELLE PLANIFICATION RADIODIFFUSION HAUTES FREQUENCES EST NECESSAIRE AU DROIT DES AUDITEURS DU MONDE D'ECHANGER NOUVELLES RECIPROQUES STOP TEL PLAN DEVRAIT ASSURER SPECIALEMENT RADIODIFFUSION INTERNATIONALE OBTIENDRA FREQUENCES NECESSAIRES POUR SERVIR LES LIENS ENTRE PEUPLES STOP IL DEVRAIT EGALEMENT DONNER PAROLE A TOUTES CULTURES EN ATTRIBUANT FREQUENCES NON SUR BASE RICHESSE ET PUISSANCE MAIS CONFORMEMENT CONTRIBUTION CHACUN GRACE RADIODIFFUSION INTERNATIONALE A ENTIERE COMMUNAUTE DU MONDE STOP UNESCO ATTEND VOTRE JUDICIEUSE CLAIRVOYANTE ATTRIBUTION DES FREQUENCES POUR PERMETTRE RADIODIFFUSION DEVELOPPEMENT INTERMEDIAIRE EFFECTIF BONNE VOLONTE ET COMPREHENSION INTERNATIONALES STOP SIGNE HUXLEY UNESCO."

9-2 Le Président remercie toutes les délégations pour leur coopération à la Séance plénière. Il tient à souligner l'esprit de cordialité qui n'a cessé de régner et qui est de bon augure pour la réussite complète de la Conférence.

9-3 La Session est levée à 13 h. 40 1/2.

Rapporteurs:	Secrétaire adjoint:	Secrétaire:	Approuvé:
J.E. Castaingt G.H. Campbell E.Sanchez Lafaurie	Th. Wettstein	L.E. Dostert	Le Président: M.Pereyra

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document No. 84-F

6 novembre 1948

Commission No.2

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Additifs au document No. 15-F

Bulgarie	Commissions 2, 3, 4, 5, 6, et 7.
Nicaragua	Commissions 3, 4, 5, et 6.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 85-F

5 novembre 1948

Original : FRANÇAIS

Commission 3

RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRINCIPES GENERAUX

5ème séance

4 novembre 1948

La séance est ouverte à 10.15 par M. H.J. van den Broek, président, assisté de M. Jacques Meyer, premier vice-président.

Le Président souhaite la bienvenue aux délégués de l'Egypte qui prennent séance pour la première fois dans la Commission. Il indique que les membres de la Commission doivent avoir entre les mains le document numéro 49 qui est un projet de questionnaire soumis par la Présidence, et d'autre part, le document numéro 53 émanant de la délégation du Portugal qui constitue une tentative de classification des services de radiodiffusion et qui doit être soumis au Groupe de travail.

Le Président rappelle que les délégués de la Colombie et du Maroc et de la Tunisie avaient été chargés hier de rédiger un projet de mandat pour le Groupe de travail. Il donne lecture de ce document:

"Le Groupe de travail devrait:

1° - définir des termes de référence permettant de caractériser les divers types d'émissions à hautes fréquences en tenant compte aussi bien de la destination de ces émissions que de la nature de leurs programmes et des conditions techniques dans lesquelles elles ont lieu.

2° - déterminer une classification pratique aussi simple que possible, susceptible en particulier - après approbation par la Commission 3 d'être utilisée immédiatement par la Commission 5 pour établir le relevé statistique des besoins des différents pays pour chacun des types de cette classification.

3 - ces travaux devront être entrepris sur la base de toutes les propositions et documents déjà présentés ou qui seront présentés ultérieurement à la présente conférence et sur la documentation de la conférence Rhf d'Atlantic City.

4° - Les propositions de définition et de classification devront être présentées dans une forme qui ne préjuge en rien d'une discussion ultérieure des principes de priorité au sein de la commission 3".

Après un échange de vues entre diverses délégations, la Commission décide de discuter ce texte (qui n'a été produit qu'en français et dans une seule traduction officieuse, en anglais), après que les interprètes auront fait eux-mêmes, à vitesse de dictée, une traduction en espagnol et en russe.

Le délégué des Etats-Unis ne comprend pas pourquoi deux sortes de mandats sont proposés au Groupe de travail. Il lui semble qu'il y a confusion entre la première partie du paragraphe 2° et le paragraphe 1° qui la répète. D'autre part, le texte inflige à la 5ème Commission un gros travail qui ne semble pas être dans son mandat.

Le Président fait ressortir, qu'à son avis, il n'y a pas identité entre le paragraphe 1er et la première partie du paragraphe 2. Celui-ci a trait à une classification, alors que dans le premier il n'est question que d'énumérations. Ce n'est pas la même chose. Des discussions de la veille il ressortait clairement que l'énumération apportée alors par le délégué de l'Inde, ne paraissait pas suffisante à la Commission et que l'on comptait procéder à une classification. Le mandat proposé donne suite à ce voeu.

Le délégué du Royaume-Uni, en qualité de président de la Commission 5 considère qu'il serait plus simple d'éliminer du mandat proposé toute référence à la Commission 5.

Un nouvel échange de vues a lieu entre le Président, les délégués des Etats Unis, de la France et du Pakistan, au sujet des intentions différentes qui peuvent apparaître derrière les termes d'"énumération" et de "classification".

Le délégué du Maroc et de la Tunisie désire souligner que s'il a rédigé un texte en accord avec le délégué de la Colombie, c'était dans le but de proposer des formules qui représentaient exactement les points de vues exprimés au cours des débats de la Commission. On peut, à la rigueur, si la Commission a depuis hier changé d'avis, considérer que le premier point du projet de mandat n'est même pas une énumération, qu'il constitue uniquement un lexique. Dans ce cas, le deuxième point ne serait pas un essai de classification mais simplement une énumération. Le texte proposé est aussi neutre et inoffensif que possible. Le délégué appelle l'attention de certaines délégations sur ce qu'elles peuvent y trouver et sur ce que d'autres peuvent y voir, et, en définitive, il considère que si l'on ne se met pas d'accord dès maintenant sur une formule de cette nature, il ne voit pas comment on pourra aboutir en poussant la discussion plus au fond.

Le Président, pour faire le point de la discussion, indique que la Commission se trouve en présence:

1.- D'une proposition de la délégation des Etats-Unis tendant à modifier le texte proposé de la manière suivante.

1. Ajouter au premier paragraphe: "Afin de classifier et de définir les différents types, etc..."

2. Le deuxième paragraphe serait éliminé complètement.

2. Une proposition d'amendement du Canada, tendant à remplacer la référence à la Commission 5 par les mots "Commission appropriée" ou "compétente".

Le délégué du Royaume-Uni, en qualité de Président de la Commission 5, considère que le projet de mandat ainsi amendé est acceptable mais il suggère toutefois que quelle que soit la classification proposée, il sera nécessaire de se retourner vers les différents pays pour leur demander les renseignements qui pourraient être nécessaires.

Le délégué de l'URSS, pour éclairer le débat propose:

1.- De rédiger le commencement du point numéro 1 qui implique la définition de critères, de la manière suivante:

"Pour déterminer les critères qui permettraient de caractériser les différents types de radiodiffusion à hautes fréquences en tenant compte de.....

2.- Le point numéro deux, qui serait la mise en oeuvre du paragraphe premier, serait ainsi rédigé:

"Etablir une classification pratique, aussi simple que possible susceptible d'être utilisée par la commission compétente au moment opportun."

Le délégué de l'URSS précise que, sous réserve de ces modifications, le texte proposé pourrait rester conforme à celui qui a été déposé par la Colombie et le Maroc-Tunisie.

Un échange de vues a lieu ensuite, sur la suggestion du Président, au sujet de l'éventualité de spécifier ou non au Groupe de travail qu'il doit tenir compte de la nature du caractère technique et de la destination des émissions. Après intervention des délégués de l'URSS, du Maroc et de la Tunisie, et de la France, la Commission considère que le texte proposé, qui reflète le résultat de plusieurs heures de discussion, peut subsister sous réserve de certaines modifications de détails.

La séance suspendue à onze heures trente est reprise à onze heures cinquante-cinq.

Le Président soumet à la Commission le document numéro 49: projet de questionnaire. Il indique que la liste des questions n'est pas longue, mais qu'elles sont bien difficiles. Il estime, toutefois, qu'il valait mieux ne pas les ignorer. Si la Commission veut formuler des principes, il faut qu'elle réponde d'abord à des questions. Si elle n'y parvenait pas, la Commission devrait le dire franchement et demander à la présidence de la Conférence d'en tirer les conséquences.

Le Président signale qu'au cours de précédentes réunions il avait invité les membres de la Commission à soumettre au bureau les questions qu'ils voudraient voir posées. Aucun document n'ayant été déposé, la Présidence elle-même dresse une liste. Il est, toutefois, bien entendu que les délégués peuvent encore faire des propositions en ce qui concerne des questions à poser ou des modifications à apporter encore au texte proposé. Il invite les délégués à le faire, sans aborder aucunement la question des réponses à apporter aux questions elles-mêmes.

Le délégué de l'URSS qui n'a pu examiner le document que d'une manière superficielle, en a cependant une excellente impression et propose qu'il soit examiné paragraphe par paragraphe pour qu'on puisse éventuellement modifier les questions ou y ajouter des questions supplémentaires.

Le délégué de l'Italie désire prendre la parole sur le point No. 1; il lui paraîtrait convenable qu'il soit modifié dans sa rédaction pour tenir compte de la situation des pays dont les installations ont été détruites pendant la guerre.

Les délégués du Canada, du Royaume-Uni, des Etats-Unis se félicitent de l'excellente base de travail que la présidence vient de soumettre à la Commission. Mais, ils proposent, qu'en raison de la complexité des questions soulevées, la Commission remette la discussion du document No. 49 à une prochaine séance.

Le Président fait remarquer que la question 5 devra, de toute façon, être modifiée en conformité avec le résultat des travaux du groupe de travail que la commission a institué. Il explique que le document avait été rédigé avant la constitution de ce groupe. Il demande l'avis des membres de la Commission sur la proposition de suspension des travaux de la Commission dont il est saisi.

Le délégué de la France se déclare en accord complet sur la forme du questionnaire au sujet duquel les membres du bureau sont en complète unité de vues. Il est d'accord pour que le Groupe de travail se mette à l'oeuvre le plus tôt possible. Mais, de son côté, la Commission doit s'engager à apporter des propositions constructives en ce qui concerne le questionnaire. Encore convient-il qu'il n'y ait pas de malentendu: il ne s'agit pas de répondre à des questions mais de réfléchir sur les questions proposées, leur nombre, la manière de les poser, etc....

Le délégué de la France serait heureux d'avoir du Président des précisions sur la procédure que l'on suivra ensuite, en ce qui concerne les réponses à fournir au questionnaire: réponses orales réponses écrites, examen par la Commission ou par un ou des Groupes de travail.

Le Président indique qu'il n'a pas encore d'idée bien arrêtée à ce sujet et que c'est la Commission qui devra se prononcer en définitive.

Il propose que la Commission se rallie à la suggestion du délégué des Etats-Unis, tendant à ce qu'elle cède la place au Groupe de travail et que la prochaine séance ait lieu lundi prochain à 10 h.

Cette suggestion est adoptée à l'unanimité, et la séance est levée à 12 h. 30.

Le Rapporteur:

J. M. Leproux

Le Président:

H.J. van den Broek

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document nº 86-F

5 Novembre 1948

Original : ESPAGNOL

B R E S I L

Déclaration de la Délégation brésilienne à la Conférence Internationale de radiodiffusion à hautes fréquences, Le 5 Novembre 1948

Le Brésil fait partie des pays Membres de la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences qui n'ont pu faire connaître à la Commission du Plan, au cours de sa session de Genève, leurs points de vue sur la répartition mondiale des heures-fréquences. Sur la demande de la Conférence la Délégation Brésilienne a l'honneur de présenter aujourd'hui 5 novembre ses observations à ce sujet :

Des raisons péremptoires et indépendantes de sa volonté ont empêché le Brésil de communiquer ses observations à la session de Genève. Par suite, et dans l'ignorance où elle était des intérêts et des besoins de notre pays, la Commission du Plan, réunie en Suisse, s'est trouvée dans l'impossibilité d'envisager le problème brésilien tel qu'il se présente, conformément aux intérêts et besoins de notre pays.

La Délégation brésilienne ne formule aucune critique à l'égard de la Commission du Plan (session de Genève), mais elle entend se référer à la liste et aux statistiques ou évaluations provisoires établies par la dite Commission et dans lesquelles on ne tient pratiquement compte que des demandes de hautes fréquences exprimées par ceux des pays qui ont adressé en Suisse leurs observations. Il est indiqué dans cette première estimation que la Commission ne fixe aucun critère pour les assignations à accorder au Brésil et à ceux des pays n'ayant pas adressé leurs observations, et qu'en attendant la réception des demandes des intéressés par la Conférence de México, la Commission se contente d'établir une base initiale.

C'est du moins là notre interpretation de la question car, dans le cas contraire, la Commission du Plan aurait commis sans raison valable une véritable injustice à l'égard du Brésil. La Délégation brésilienne s'oppose formellement à l'estimation prévue.

Comme on peut en juger par la demande jointe à la présente déclaration nous ne désirons pas une part exagérée des fréquences à répartir. Du fait que l'ensemble des demandes exprimées par tous les pays excède les disponibilités, la Délégation brésilienne est disposée à accepter un critère de répartition mondial équitable qui tienne compte, à côté d'autres considérations importantes, du fait qu'il s'agit d'un système de communication particulièrement important et indispensable au développement d'un peuple.

Nous avons le plus vif désir de participer à une répartition équitable des heures-fréquences, mais en même temps nous nous opposerons à ce que le Brésil se voit attribuer un minimum inconcevable de fréquences ne répondant pas à ses besoins et par suite inacceptable.

La Délégation brésilienne ne demande pas l'augmentation ni la réduction des assignations faites en faveur ou au détriment d'autres pays; elle souhaite seulement l'adoption d'une base juste permettant une répartition équitable attribuant au Brésil la part qui lui revient. Nous désirons en outre rendre justice aux généreuses intentions qui ont inspiré chacune des propositions présentées à Genève. Mais ne serait-ce que par principe, nous insistons sur le fait que notre désir de coopération à une solution définitive, ne peut pas nous faire sortir des justes limites adoptées dans l'esprit le plus libéral possible. Nous sommes d'ailleurs convaincus que les auteurs des propositions de Genève seront d'accord avec nous pour admettre que celles-ci doivent être adaptées aux observations reçues jusqu'à ce jour à México. De cette façon les demandes en hautes fréquences formulées aujourd'hui par les pays qui ne les avaient pas adressées à Genève prendront la même valeur de base que celles des pays qui les avaient fait parvenir à la cité suisse.-

La Délégation brésilienne

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No.87-F

8 novembre 1948

Original : ANGLAIS

Commission 3

PROPOSITION DE LA DELEGATION DU ROYAUME-UNI PORTANT MODIFICATION DU DOCUMENT No.49

En réponse au projet de questionnaire émanant de la présidence, la délégation du Royaume-Uni a l'honneur de soumettre à l'examen de la Conférence les amendements ci-après, relatifs aux points énoncés au Document 49. Elle propose, en outre, que la Commission insère ces modifications à son ordre du jour.

1. Le président ayant souligné (document 49) que le total des demandes d'heures/fréquences présentées par les différents pays dépasse considérablement le contingent disponible tel qu'il résulte des décisions de la Conférence d'Atlantic City, la délégation du Royaume-Uni estime qu'il conviendrait de procéder à l'assignation de ces fréquences, compte tenu, en tout premier lieu, de la mesure dans laquelle les dites fréquences sont indispensables à l'exploitation de chacun de ces services. En conséquence, la délégation du Royaume-Uni propose de rédiger le premier point comme suit:

"En matière d'assignation de hautes fréquences à la radiodiffusion, conviendrait-il d'accorder la première priorité aux services qui, pour des raisons d'ordre technique ou économique, ne disposent d'aucun autre moyen de transmission?"

Ce point englobe les questions 3 et 4 du document 49, la Commission du plan ne devant négliger toute revendication qui n'aurait pas été préalablement examinée en détail par la Commission des demandes, ceci afin de s'assurer que ces dernières se justifient du point de vue technique.

2. Comme tout plan doit tenir compte du maintien éventuel en service d'un grand nombre de stations de radiodiffusion à hautes fréquences déjà existantes, la délégation du Royaume-Uni estime que la question 1 du document No 49 gagnerait en précision, si elle était libellée comme suit:

> "De quelle façon et dans quelle mesure conviendrait-il de tenir compte du statu quo en matière de radiodiffusion à hautes fréquences?"

3. Etant donné qu'il est pratiquement impossible d'assigner à chaque pays, comme minimum de base, dans une bande appropriée et aux heures de grande écoute, une période assez longue pour être utile, la délégation du Royaume-Uni propose, pour la question 2 du document 49, la rédaction suivante:

"Dans quelle mesure serait-il possible d'accorder un certain minimum d'heures-fréquences à chacun des pays?"

4. Les différentes catégories de services, énumérées à la question 5 du document 49, devront être révisées à la lumière des définitions, dont la mise au point est actuellement étudiée par le Groupe de travail 1 de la Commission 3. La question de savoir si l'utilisation des hautes fréquences représente pour tel service ou telle catégorie de service une nécessité absolue, doit alors être envisagée du point de vue technique, conformément à la proposition énoncée ci-dessus au point 1. Ces catégories de service n'ayant pas la même importance relative pour chacun des pays en présence, la délégation du Royaume-Uni propose de modifier comme suit la rédaction de la question 6 du document 49:

"Comment concilier les divergences d'opinion susceptibles de se manifester au sujet de l'importance relative que les différents pays attachent aux divers types de radiodiffusion?"

5. La délégation du Royaume-Uni propose la rédaction suivante pour la question 7 du document 49 :

"Compte tenu des principes établis à la suite de l'examen des questions énoncées ci-dessus, quelle méthode conviendrait-il d'adopter en vue d'appliquer ces principes à l'attribution définitive des heures-fréquences?"

6. L'ordre du jour proposé par le Royaume-Uni se présente donc sous la forme suivante :

a) En matière d'assignation de hautes fréquences à la radiodiffusion, conviendrait-il d'accorder la première priorité aux programmes qui, pour des raisons d'ordre technique ou économique ne peuvent pas être transmis par un autre moyen?

b) De quelle façon et dans quelle mesure conviendrait-il de tenir compte du statu quo en matière de radiodiffusion à hautes fréquences?

c) Dans quelle mesure serait-il possible d'accorder un certain minimum d'heures-fréquences à chacun des pays?

d) Comment concilier les divergences d'opinion susceptibles de se manifester au sujet de l'importance que les différents pays attachent aux diverses catégories d'émissions radiodiffusées?

e) Compte tenu des principes établis à la suite de l'examen des questions ci-dessus, quelle méthode conviendrait-il d'adopter en vue d'appliquer ces principes à l'attribution définitives des heures-fréquences?

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 88-F (revisé)

8 novembre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 3

DELEGATION DU ROYAUME-UNI

PRINCIPES D'ASSIGNATION DE FREQUENCES POUR LA RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

La Délégation du Royaume-Uni après avoir étudié le rapport de la session de Genève de la Commission du plan et pris connaissance des observations y relatives formulées par les différents pays, exprime des doutes quant à la possibilité pour la Conférence actuelle d'aboutir à un accord général au sujet de l'ordre de priorité à établir pour la détermination des assignations de fréquences aux pays. Vraisemblablement, chaque délégation, lors de l'appréciation des éléments d'une formule susceptible de permettre l'établissement de cet ordre de priorité, sera davantage influencée par la mesure dans laquelle l'application de cette formule répondra aux besoins particuliers de son pays que par sa foi en la validité générale de ces facteurs ou la valeur qu'elle doit accorder à chacun d'eux.

2. Il y a peu de chance, par exemple, pour qu'un pays de superficie restreinte et de population faible, homogène et parlant une seule et même langue, soit disposé à accepter la formule figurant à l'annexe A de l'appendice B, Ni l'U.R.S.S., ni la Chine, ni l'Inde, ne seraient vraisemblablement disposées à adopter une formule qui ne tiendrait aucun compte de ces facteurs. En réalité, comme le signale l'Uruguay dans ses observations (No. 21), l'étendue géographique, la population et les langues en usage ne sont que trois facteurs essentiels parmi beaucoup d'autres pouvant être pris en considération lors de l'établissement d'une telle formule et l'importance à accorder à chacun d'eux variera certainement d'un pays à l'autre. De même, l'ordre de préférence devant être donné aux diverses catégories de radiodiffusion variera suivant les pays. Un certain nombre de pays peuvent suivre l'exemple de l'URSS en faisant passer au premier plan les besoins de leur radiodiffusion intérieure. D'autre part, la Tchécoslovaquie dans ses Observations (No. 3) souligne l'importance qu'il y a à réserver la radiodiffusion à ondes courtes autant que possible "pour desservir les régions dans lesquelles le pays en question ne peut construire ses propres émetteurs, c'est-à-dire les pays étrangers". En partant de ce

principe, on ne devrait pas attacher trop d'importance à la population de la métropole; de même la superficie du pays ne devrait pas jouer un rôle décisif dans l'évaluation des besoins de fréquences pour la radiodiffusion à hautes fréquences. La validité restreinte de la superficie et de la population comme éléments d'appréciation pour procéder à l'assignation de hautes fréquences pour la radiodiffusion est démontrée dans le cas du Danemark; celui-ci du fait de posséder le territoire pratiquement inhabité du Grœnland voit augmenter le contingent de fréquences accordé à son territoire national dans un rapport de 7,3 à env. 30; il en est de même dans le cas de la Cité du Vatican dont la superficie et la population pourraient à peine justifier l'attribution d'une seule heure-fréquence, situation qu'aucune délégation présente à cette conférence ne peut contempler avec sérénité. D'autre part, la Chine du fait de l'application de cette formule, se verrait attribuer environ deux fois plus d'heures-fréquences qu'elle n'en a demandées en réalité. On ne saurait exiger du Royaume-Uni, depuis longtemps pays où la radiodiffusion à ondes courtes a subi un développement plus intense que partout ailleurs, qu'il donne son adhésion à une telle formule; en effet l'application de cette dernière aboutirait en réalité à la suppression des émissions internationales de la British Broadcasting Corporation, par suite de l'attribution à notre pays d'un nombre de fréquences inférieur à celui, par exemple, de l'Afghanistan, de l'Ethiopie ou encore de la Mongolie extérieure, pays où les services de la radiodiffusion à hautes fréquences sont comparativement encore à l'état embryonnaire pour ne pas dire plus. On ne saurait vraiment compter sur l'adoption d'une formule ne tenant aucun compte des services actuellement en exploitation, par des pays qui ont fait oeuvre de pionnier dans ce domaine ainsi que l'a mis en évidence l'Australie dans ses Observations (No. 5).

3. La division des services, telles qu'elle est proposée, en service extérieur et intérieur, national et international, adoptée conjointement avec la formule donnée à l'annexe A, appendice B du rapport de la Commission du plan de Genève, conduirait elle aussi à des conclusions insoutenables. C'est ainsi que, selon cette proposition, il serait attribué aux Etats-Unis d'Amérique un grand nombre de fréquences dont ils n'ont pas fait la demande pour leur radiodiffusion intérieure; par contre l'attribution proposée de 15% seulement de la totalité des heures-fréquences disponibles à la radiodiffusion internationale les priverait des fréquences réclamées par eux et nécessaires à l'exploitation de leurs services internationaux. Il est clair qu'en admettant la division des services de la radiodiffusion à hautes fréquences en services extérieur et intérieur, ainsi que l'ont fait la France dans ses Observations (no.23) et les Territoires français d'outre-mer dans leurs Observations (no. 24), certains pays ont agi de la sorte convaincus que dans la radiodiffusion intérieure serait comprise la radiodiffusion universelle depuis la mere-patrie jusqu'aux territoires qui en dépendent.

Le Royaume-Uni aurait naturellement tout intérêt à voir l'adoption d'une telle définition. Celle-ci toutefois repose davantage sur des considérations politiques que techniques. D'un point de vue technique, la superficie des territoires associés séparés par les océans devrait comprendre la superficie des océans s'étendant entre eux tout comme la superficie d'un empire terrestre comprend les déserts et les terres inhabitées qui s'y trouvent. En outre les services d'outre-mer d'un certain nombre de pays ayant des territoires associés, comportent des programmes destinés à la fois à ces territoires et aux pays voisins parlant la même langue de sorte qu'une émission sur une fréquence peut être à la fois un service intérieur et un service extérieur. D'autre part, la Tchécoslovaquie affirme dans ses observations (No.3) que la proposition d'un traitement prioritaire accordé au service de radiodiffusion à l'intérieur d'un pays, y compris les services à destination des colonies, est injuste à l'égard des pays qui n'ont pas de colonies et dont la superficie est petite. Elle suggère qu'un traitement prioritaire soit accordé aux services destinés à maintenir des liens entre un pays et ses ressortissants et amis vivant à l'étranger cette catégorie est si vague qu'il est impossible de la définir et de la faire rentrer dans une formule.

4. La Délégation du Royaume-Uni estime que toute tentative de distinction des services en services national et international, ou intérieur et extérieur, doit être inévitablement fondée sur des considérations politiques plutôt que techniques; or, toute tentative pour définir ces services ne peut conduire qu'à des discussions interminables et infructueuses, et à d'inévitables divisions sur le plan politique. Si elle veut atteindre les buts qu'elle se propose, la Conférence doit baser ses discussions sur des considérations techniques et pratiques. De même, la Délégation du Royaume-Uni est d'avis qu'on n'aboutira à aucun résultat en essayant d'élaborer une formule pouvant servir de base à la répartition des fréquences entre les pays. Des discussions vaines et intermittentes relatives aux formules à adopter pour l'attribution des ondes moyennes et longues à la radiodiffusion dans les pays européens ont eu lieu pendant plus de 20 années, au cours desquelles six plans d'assignations de fréquences reposant sur des bases pratiques et techniques ont été établis et ont reçu l'approbation de la grande majorité des pays participants. Il n'y a donc pas lieu de croire que le problème beaucoup plus complexe consistant à trouver une formule pour la répartition des ondes décamétriques au service de radiodiffusion puisse être résolu par la première Conférence qui l'abordera.

5. Malgré ces remarques la Délégation du Royaume-Uni n'en reconnaît pas moins la nécessité d'adopter quelques principes fondamentaux avant de procéder à l'assignation des hautes fréquences au service de radiodiffusion, mais, a son sens, ces principes devraient relever davantage de valeurs pratiques et techniques que de théories politiques ou socio-économiques. Aussi longtemps que les besoins en

fréquences du service de radiodiffusion seront supérieurs aux disponibilités, la Délégation du Royaume-Uni soutiendra que les ondes décamétriques ne doivent pas être utilisées pour la radiodiffusion là ou d'autres moyens de diffusion sont possibles du point de vue technique et financier. Ceci revient à dire que les émissions radiodiffusées devraient, chaque fois que les conditions techniques et économiques le permettent, être faites sur ondes longues ou moyennes, ou, dans le cas des régions tropicales où le niveau de bruit rend la chose impossible, sur des ondes appartenant aux bandes spéciales stipulées dans les règlements d'Atlantic City.

Les pays ayant fait une demande de fréquences dans les bandes de 6 Mc/s et au-delà pour la radiodiffusion à ondes courtes doivent prouver qu'ils ne peuvent disposer d'autres moyens pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes:

a) que les populations auxquelles sont destinées les émissions sont si largement dispersées du point de vue géographique, qu'il est impossible, économiquement parlant, de les atteindre au moyen d'ondes longues, moyennes ou ultra courtes.

b) que les conditions ionosphériques locales rendent nécessaire l'emploi d'une fréquence située dans les bandes de 6 Mc/s et au-delà.

c) que le développement économique actuel du pays est tel qu'il ne se prête pas à l'installation et à l'exploitation du nombre nécessaire de stations à ondes longues, moyennes ou ultra courtes suffisamment puissantes.

L'adoption de ce principe entraînerait la libération d'un nombre aussi grand que possible de hautes fréquences pour les services, soit intérieur ou extérieur, soit national ou international, qui ne peuvent exister qu'en utilisant les hautes fréquences situées dans les bandes de 6 Mc/s et au-delà.

6. En plus des principes fondamentaux exposés au paragraphe (5) ci-dessus, la Délégation du Royaume-Uni estime qu'il existe un certain nombre de facteurs techniques et pratiques devant être envisagés par la Commission du plan au cours de l'établissement du plan en tenant compte toutefois du fait que ces facteurs ne pourront être incorporés dans une formule applicable à tous les pays et à tous les services. L'importance particulière à accorder à chacun d'eux variera d'un pays à l'autre, et on ne peut les évaluer d'une façon uniforme; on devra en premier lieu prendre en considération les désirs des pays intéressés en ce qui concerne l'importance relative accordée par eux aux différentes catégories de services. Parmi ces facteurs, les distances et les superficies à couvrir, ainsi que leur situation sur la surface du globe, la situation par rapport aux zones des aurores polaires des pays émetteurs et des régions de réception, sont parti-

culièrement importants puisque du point de vue de la propagation les circuits dits "difficiles" ont besoin de plus de fréquences que ceux dits "faciles". La Délégation du Royaume-Uni estime que la superficie, la population et les langues du pays émetteur ne devront être pris en considération que pour certains services; pour d'autres services au contraire les mêmes facteurs concernant le pays de réception présenteront plus d'importance. Par exemple, lors de l'assignation de fréquences aux services émanant de Moscou à destination des provinces éloignées de l'URSS, il pourrait être possible de tenir compte de la superficie, de la population et des langues de ces provinces; de même lors de l'assignation de fréquences aux services de l'URSS destinés à l'Amérique du Sud, la superficie, la population et les langues de ce dernier pays pourront également être prises en considération.

Dans chaque cas, on devra également se soucier de la mesure dans laquelle ces services dépendent de l'emploi des hautes fréquences, de leur degré d'existence réelle et déterminer s'ils ont fonctionné suffisamment longtemps pour s'être créé un auditoire régulier, ou s'ils ne font encore partie qu'à l'état de projet d'un plan idéal. En émettant l'avis d'adopter ce dernier critère, la Délégation du Royaume-Uni n'entend pas proposer que le plan destiné à être adopté par la Conférence se borne à stabiliser la situation actuelle de la radiodiffusion à ondes courtes, ou ne mette un frein au salubre développement de nouveaux services. Elle maintient néanmoins que le capital effectif déjà dépensé, la main d'oeuvre et l'effort créateur déployé par les pays qui ont fait oeuvre de pionniers dans le domaine de la radiodiffusion à hautes fréquences constituent autant de facteurs qui doivent être pris sérieusement en considération lors de l'élaboration d'un plan d'assignations de fréquences pour l'exploitation future de ces services. La Délégation du Royaume-Uni estime tout particulièrement que les magnifiques réalisations accomplies pendant la guerre par les services d'outre-mer de la Radiodiffusion britannique, en propageant la vérité dans les territoires occupés et en renforçant l'esprit de résistance démocratique à l'égard du fascisme, doivent être reconnus et qu'il doit leur être alloué un nombre suffisant de fréquences pour leur permettre de prodiguer pendant la paix comme ils l'ont fait pendant la guerre les informations et les encouragements aux hommes libres, où qu'ils soient.

7. La Délégation du Royaume-Uni, en formulant ces propositions, émet l'avis que les travaux de la Commission relatifs aux principes généraux à adopter, seront plus efficaces s'ils ont pour fondements des considérations pratiques et techniques de cette nature, plutôt que des formules rigides établies d'après des critères théoriques qui,ainsi qu'il arrive souvent, resteront sans rapport réel avec les besoins du service de radiodiffusion à ondes courtes.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 88-F

8 novembre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 3

DELEGATION DU ROYAUME-UNI

PRINCIPES D'ASSIGNATION DE FREQUENCES POUR LA RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

La Délégation du Royaume-Uni après avoir étudié le rapport de la session de Genève de la Commission du plan et pris connaissance des observations y relatives formulées par les différents pays, exprime des doutes quant à la possibilité pour la Conférence actuelle d'aboutir à un accord général au sujet de l'ordre de priorité à établir pour la détermination des assignations de fréquences aux pays. Vraisemblablement, chaque délégation, lors de l'appréciation des éléments d'une formule susceptible de permettre l'établissement de cet ordre de priorité, sera davantage influencée par la mesure dans laquelle l'application de cette formule répondra aux besoins particuliers de son pays que par sa foi en la validité générale de ces facteurs ou la valeur qu'elle doit accorder à chacun d'eux.

2. Il y a peu de chance, par exemple, pour qu'un pays de superficie restreinte et de population faible, homogène et parlant une seule et même langue, soit disposé à accepter la formule figurant à l'annexe A de l'appendice B. Ni l'U.R.S.S., ni la Chine, ni l'Inde, ne seraient vraisemblablement disposées à adopter une formule qui ne tiendrait aucun compte de ces facteurs. En réalité, comme le signale l'Uruguay dans ses observations (Doc. No. 21), l'étendue géographique, la population et les langues en usage ne sont que trois facteurs essentiels parmi beaucoup d'autres pouvant être pris en considération lors de l'établissement d'une telle formule et l'importance à accorder à chacun d'eux variera certainement d'un pays à l'autre. De même, l'ordre de référence devant être donné aux diverses catégories de radiodiffusion variera suivant les pays. Un certain nombre de pays peuvent suivre l'exemple de l'URSS en faisant passer au premier plan les besoins de leur radiodiffusion intérieure. D'autre part, la Tchécoslovaquie dans ses Observations (Doc. No.3) souligne l'importance qu'il y a à réserver la radiodiffusion à ondes courtes autant que possible "pour desservir les régions dans lesquelles le pays en question ne peut construire ses propres émetteurs, c'est-à-dire les pays étrangers". En partant de ce principe, on ne devrait pas attacher trop d'importance à la population de la métropole; de même la superficie du pays ne devrait pas jouer un rôle décisif dans l'évaluation des besoins de fréquences pour la radiodiffusion à hautes fréquences. La valeur relative

(R.T.)

de la superficie et de la population comme éléments d'appréciation pour procéder à l'assignation de hautes fréquences pour la radiodiffusion est démontrée dans le cas du Danemark; celui-ci du fait de posséder le territoire pratiquement inhabité du Gröenland voit augmenter le contingent de fréquences accordé à son territoire national dans un rapport de 7,3 à env. 30; il en est de même dans le cas de la Cité du Vatican dont la superficie et la population pourraient à peine justifier l'attribution d'une seule heure-fréquence, situation qu'aucune délégation présente à cette conférence ne peut contempler avec sérénité. D'autre part, la Chine du fait de l'application de cette formule, se verrait attribuer environ deux fois plus d'heures-fréquences qu'elle n'en a demandées en réalité. On ne saurait exiger du Royaume-Uni, depuis longtemps pays où la radiodiffusion à ondes courtes a subi un développement plus intense que partout ailleurs, qu'il donne son adhésion à une telle formule; en effet l'application de cette dernière aboutirait en réalité à la suppression des émissions internationales de la British Broadcasting Corporation, par suite de l'attribution à notre pays d'un nombre de fréquences inférieur à celui , par exemple, de l'Afghanistan, de l'Ethiopie ou encore de la Mongolie extérieure, pays où les services de la radiodiffusion à hautes fréquences sont comparativement encore à l'état embryonnaire. On ne saurait vraiment compter sur l'adoption d'une formule ne tenant aucun compte des services actuellement en exploitation, par des pays qui ont fait oeuvre de pionnier dans ce domaine ainsi que l'a mis en évidence l'Australie dans ses Observations (Doc. No.5) .

3. La division des services, telles qu'elle est proposée,en service extérieur et intérieur, national et international, adoptée conjointement avec la formule donnée à l'annexe A, appendice B du rapport de la Commission du plan de Genève, conduirait elle aussi à des conclusions insoutenables. C'est ainsi que, selon cette proposition, il serait attribué aux Etats-Unis d'Amérique un grand nombre de fréquences dont ils n'ont pas fait la demande pour leur radiodiffusion intérieure; par contre l'attribution proposée de 15 % seulement de la totalité des heures-fréquences disponibles à la radiodiffusion internationale les priverait des fréquences réclamées par eux et nécessaires à l'exploitation de leurs services internationaux. Il est clair qu'en admettant la division des services de la radiodiffusion à hautes fréquences en services extérieur et intérieur, ainsi que l'ont fait la France dans ses Observations no.23 et les Territoires français d'outre-mer dans leurs Observations no.24, certains pays ont agi de la sorte convaincus que dans la radiodiffusion intérieure serait comprise la radiodiffusion universelle depuis la mère-patrie jusqu'aux territoires qui en dépendent. Le Royaume-Uni aurait naturellement tout intérêt à voir l'adoption d'une telle définition. Celle-ci toutefois repose davantage sur des considérations politiques que techniques. D'un point de vue technique, la superficie des territoires annexés séparés par les océans devrait comprendre la superficie des océans s'étendant entre eux tout comme la superficie d'un empire terrestre comprend les déserts et les terres inhabitées qui s'y trouvent.

En outre les services d'outre-mer d'un certain nombre de pays ayant des territoires annexés, comportent des programmes destinés à la fois à ces territoires et aux pays voisins parlant la même langue de sorte qu'une émission sur une fréquence peut faire partie à la fois du service intérieur et du service extérieur. D'autre part, la Tchécoslovaquie affirme dans ses observations (Doc.No.3) que la proposition d'un traitement prioritaire accordé au service de radiodiffusion à l'intérieur d'un pays, y compris les services à destination des colonies, est injuste à l'égard des pays qui n'ont pas de colonies et dont la superficie est petite. Elle suggère qu'un traitement prioritaire soit accordé aux services destinés à maintenir des liens entre un pays et ses ressortissants et amis vivant à l'étranger cette catégorie est si vague qu'il est impossible de la définir et de la faire rentrer dans une formule.

4. La Délégation du Royaume-Uni estime que toute tentative de distinction des services en services national et international, ou intérieur et extérieur, doit être inévitablement fondée sur des considérations politiques plutôt que techniques; or, toute tentative pour définir ces services ne peut conduire qu'à des discussions interminables et infructueuses, et à d'éventuelles divisions sur le plan politique. Si elle veut atteindre les buts qu'elle se propose, la Conférence doit baser ses discussions sur des considérations techniques et pratiques. De même, la Délégation du Royaume-Uni est d'avis qu'on n'aboutira à aucun résultat en essayant d'élaborer une formule pouvant servir de base à la répartition des fréquences entre les pays. Des discussions vaines et intermittentes relatives aux formules à adopter pour l'attribution des ondes moyennes et longues à la radiodiffusion dans les pays européens ont eu lieu pendant plus de 20 années, au cours desquelles six plans d'assignations de fréquences reposant sur des bases pratiques et techniques ont été établis et ont reçu l'approbation de la grande majorité des pays participants. Il n'y a donc pas lieu de croire que le problème beaucoup plus complexe consistant à trouver une formule pour la répartition des ondes décamétriques au service de radiodiffusion puisse être résolu par la première Conférence qui l'abordera.

5. Malgré ces remarques la Délégation du Royaume-Uni n'en reconnaît pas moins la nécessité d'adopter quelques principes fondamentaux avant de procéder à l'assignation des hautes fréquences au service de radiodiffusion, mais, à son sens, ces principes devraient relever davantage de valeurs pratiques et techniques que de théories politiques ou socio-économiques. Aussi longtemps que les besoins en fréquences du service de radiodiffusion seront supérieurs aux disponibilités, la Délégation du Royaume-Uni soutiendra que les ondes décamétriques ne doivent pas être utilisées pour la radiodiffusion là ou d'autres moyens de diffusion sont possibles du point de vue technique et financier. Ceci revient à dire que les émissions radiodiffusées devraient, chaque fois que les conditions techniques et économiques le permettent, être faites sur ondes longues ou moyennes, ou, dans le cas des régions tropicales où le niveau de bruit rend la chose impossible, sur des ondes appartenant aux bandes spéciales stipulées dans les règlements d'Atlantic City.

Les pays ayant fait une demande de fréquences dans les bandes de 6 Mc/s et au-delà pour la radiodiffusion à ondes courtes doivent prouver qu'ils ne peuvent disposer d'autres moyens pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes:

a) que les populations auxquelles sont destinées les émissions sont si largement dispersées du point de vue géographique, qu'il est impossible, économiquement parlant, de les atteindre au moyen d'ondes longues, moyennes ou ultra courtes.

b) que les conditions ionosphériques locales rendent nécessaire l'emploi d'une fréquence située dans les bandes de 6 Mc/s et au-delà.

c) que le développement économique actuel du pays est tel qu'il ne se prête pas à l'installation et à l'exploitation du nombre nécessaire de stations à ondes longues, moyennes ou ultra courtes suffisamment puissantes.

L'adoption de ce principe entrainerait la libération d'un nombre aussi grand que possible de hautes fréquences pour les services, soit intérieur ou extérieur, soit national ou international, qui ne peuvent exister qu'en utilisant les hautes fréquences situées dans les bandes de 6 Mc/s et au-delà.

6. En plus des principes fondamentaux exposés au paragraphe (5) ci-dessus, la Délégation du Royaume-Uni estime qu'il existe un certain nombre de facteurs techniques et pratiques devant être envisagés par la Commission du plan au cours de l'établissement du plan en tenant compte toutefois du fait que ces facteurs ne pourront être incorporés dans une formule applicable à tous les pays et à tous les services. L'importance particulière à accorder à chacun d'eux variera d'un pays à l'autre, et on ne peut les évaluer d'une façon uniforme; on devra en premier lieu prendre en considération les désirs des pays intéressés en ce qui concerne l'importance relative accordée par eux aux différentes catégories de services. Parmi ces facteurs, les distances et les superficies à couvrir, ainsi que leur situation sur la surface du globe, la situation par rapport aux zones des aurores polaires des pays émetteurs et des régions de réception, sont particulièrement importants puisque du point de vue de la propagation les circuits dits "difficiles" ont besoin de plus de fréquences que ceux dits "faciles". La Délégation du Royaume-Uni estime que la superficie, la population et les langues du pays émetteur ne devront être pris en considération que pour certains services; pour d'autres services au contraire les mêmes facteurs concernant le pays de réception présenteront plus d'importance. Par exemple, lors de l'assignation de fréquences aux services émanant de Moscou à destination des provinces éloignées de l'URSS, il sera possible de tenir compte de la superficie, de la population et des langues de ces provinces; de même lors de l'assignation de fréquences aux services de l'URSS destinés à l'Amérique du Sud, la superficie, la population et les langues de ce dernier pays pourront également être pris en consideration.

Dans chaque cas, on devra également se soucier de la mesure dans laquelle ces services dépendent de l'emploi des hautes fréquences, de leur degré d'existence réelle et déterminer s'ils ont fonctionné suffisamment longtemps pour s'être crée un auditoire régulier, ou s'ils ne font encore partie qu'à l'état de projet d'un plan illusoire. En émettant l'avis d'adopter ce dernier critère, la Délégation du Royaume-Uni n'entend pas proposer que le plan destiné a être adopté par la Conférence se borne à stabiliser la situation actuelle de la radiodiffusion à ondes courtes, ou ne mettre un frein au salubre développement de nouveaux services. Elle maintient néanmoins que le capital effectif déjà dépensé, la main d'oeuvre et l'effort créateur déployé par les pays qui ont fait oeuvre de pionniers dans le domaine de la radiodiffusion à hautes fréquences constituent autant de facteurs qui doivent être pris sérieusement en considération lors de l'élaboration d'un plan d'assignations de fréquences pour l'exploitation future de ces services. La Délégation du Royaume-Uni estime tout particulièrement que les résultats remarquables obtenus pendant la guerre par les services d'outre-mer de la Radiodiffusion britannique, en propageant la vérité dans les territoires occupés et en renforçant l'esprit de résistance démocratique à l'égard du fascisme, doivent être reconnus et qu'il doit leur être alloué un nombre suffisant de fréquences pour leur permettre de prodiguer pendant la paix comme ils l'on fait pendant la guerre les informations et les encouragements aux hommes libres, où qu'ils soient.

7. La Délégation du Royaume-Uni, en formulant ces propositions, émet l'avis que les travaux de la Commission relatifs aux principes généraux à adopter, seront plus efficaces s'ils ont pour fondements des considérations pratiques et techniques de cette nature, plutôt qu des formules rigides établies d'après des critères théoriques qui, ainsi qu'il arrive souvent, resteront sans rapport réel avec les besoins du service de radiodiffusion à ondes courtes.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document No. 89-F

8 novembre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 4

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Sixième séance
4 novembre 1948 (Séance du matin)

1. Le Président prie M. Richardson (Canada), de soumettre le rapport du groupe de travail A.

2. M. Richardson donne lecture du premier rapport du groupe de travail A de la Commission 4 (Principes Techniques):

"Le groupe de travail 4A a le plaisir de présenter le rapport suivant sur le point XII (Problèmes de propagation), énoncé au document No. 40:

a) Approbation des données fondamentales et de la méthode pour le calcul des courbes de propagation esquissées dans la circulaire No. 462 du "National Bureau of Standards" des Etats-Unis.

b) Approbation unanime des courbes de propagation tracées aux Etats-Unis pour les conditions ionosphériques équinoxiales.

c) Adoption provisoire des courbes de propagation établies aux Etats-Unis pour les conditions ionosphériques d'été et d'hiver. Certains membres du Groupe de travail n'ont pu étudier les courbes d'hiver, dont il n'existe qu'un seul exemplaire. Les courbes d'été n'ayant pas encore été reproduites, toute étude à leur sujet s'avère impossible. En conséquence, il est recommandé d'approuver provisoirement les courbes pour les conditions ionosphériques d'été et d'hiver, sous réserve des observations que formulera à leur égard le Groupe de travail, dès qu'elles seront disponibles aux fins d'étude.

d) Le Groupe de travail 4A soumet donc le présent rapport à l'examen de la Commission et juge à propos de formuler les recommandations ci-après:

1) Il convient d'adopter les courbes de propagation équinoxiales;

2)Il ne faut accepter que provisoirement les courbes de propagation pour l'été et l'hiver, en attendant de pouvoir les étudier sitôt qu'elles seront disponibles."

3. Le Président remercie M. Richardson. Il propose de remettre au Président de la Commission 5 tous documents utiles sur les courbes de propagation.

4. Le rapport de M. Richardson et la proposition du Président ne soulèvent pas d'objections.

5. M. Richardson annonce que les membres du Groupe de travail 1 ont visité les studios de la station de X.E.X.. Grâce à la collaboration de la Délégation du Mexique, ils ont pu y écouter les enregistrements fournis par la Délégation des Etats-Unis. Ces enregistrements leur ont permis de juger de la qualité d'émissions radiophoniques musicales et parlées en présence de divers niveaux de bruits radioélectriques atmosphériques et de parasites industriels. Après l'audition, le délégué de l'Inde s'est déclaré persuadé que tous les membres de la Commission 4 désireraient entendre ces enregistrements.

6. Le Président prie les délégués du Mexique et des Etats-Unis d'organiser une seconde audition.

7. Les interpellés acquiescent. La date de cette seconde audition est fixée au 6 novembre, à 10 heures.

8. Le délégué des Etats-Unis dit que les enregistrements portent sur des discours en anglais. Il émet la suggestion de les faire traduire dans les trois autres langues.

9. Le Président accepte de demander au Secrétariat de préparer les documents nécessaires.

10. Pour le Vice-Président (Etats-Unis) la Délégation mexicaine est sans doute en mesure d'apprêter des enregistrements qui reproduisent les brouillages causés par des émissions faites sur des voies adjacentes.

11. Le délégué du Mexique promet d'examiner cette proposition et de solliciter la coopération des représentants des Etats-Unis et du Canada.

12. Le délégué de la France requiert l'autorisation de revenir sur le rapport présenté par le Président du Groupe A. Il déclare que les membres de la Commission ne faisant pas partie du Groupe A ont approuvé des graphiques, des documents et des méthodes susceptibles de faciliter la préparation de documents de travail, sans avoir pris connaissance de ces documents. Il désire voir les documents avant qu'ils ne soient renvoyés à la Commission 5.

13. Les délégués de l'U.R.S.S. et de l'Argentine se rallient au point de vue du représentant de la France.

14. Le Président relève que certains membres de la Commission formulent des réserves après que le rapport du groupe a été adopté à l'unanimité. Les données fondamentales dont on s'est servi pour tracer les courbes de propagation figurent au document 462. Une copie de ce document a été distribuée aux chefs de toutes les délégations. Il n'existe qu'un exemplaire des courbes de propagation - ajoute-t-il - et il est impossible de les multicopier en nombre suffisant à l'intention de chaque membre de la Commission.

15. Le délégué de la France rappelle l'accord intervenu au sein du Groupe A. Aussi croit-il utile de communiquer les courbes et les documents adoptés à la Commission 5, ne fût-ce que provisoirement. Toutefois il désire que les documents et les graphiques soient mis à la disposition de tous les membres de la Commission pour étude et décision.

16. Le délégué de l'U.R.S.S. propose de présenter par écrit les rapports du Groupe A et d'en faire tenir une copie à chaque délégué.

17. Il est décidé de ne pas communiquer les données de propagation à la Commission 5 avant que tous les membres de la Commission 4 n'aient examiné et approuvé le rapport du Groupe A.

18. Le délégué du Vénézuéla attire l'attention du Président sur le fait qu'il a été convenu de réunir le Groupe B en même temps que la Commission. D'où l'absence de certains membres de ce Groupe.

19. Le Président remercie le représentant du Vénézuéla et donne lecture des modifications apportées au programme de travail de la Commission 4 et de ses Groupes. Il déclare également qu'à l'avenir l'on veillera à ce qu'aucune des réunions des Groupes de travail n'ait lieu en même temps que celles de la Commission.

20. Le Président informe M. Richardson que le Secrétariat n'a pas encore décidé quel serait le nombre d'interprètes détachés auprès des Groupes de travail de la Commission 4.

21. Le représentant de l'U.R.S.S. réclame une fois de plus la présence d'un interprète russe au sein des Groupes de travail où sa délégation est représentée.

La prochaine réunion est prévue pour le vendredi, 5 novembre à 10 h.

LE RAPPORTEUR: LE PRESIDENT:

P. N. Parker M. L. Sastry

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document No. 90-F

8 novembre 1948

DOCUMENT NO. 20

Nous nous excusons d'avoir, par erreur, publié comme document de conférence le Document no. 20 (INDE, programme proposé pour la Commission des principes généraux).

Les personnes en possession de ce document sont priées de bien vouloir détruire ou annuler leur exemplaire.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 91-F

5 novembre 1948

Original : FRANCAIS

CONFEDERATION SUISSE

Appel à la C.I.R.A.F.

en faveur de la création d'une onde humanitaire mondiale

Les bandes de fréquences réservées à la radiodiffusion sur ondes courtes mettent à la disposition des peuples l'instrument idéal d'information internationale, d'échange culturel et de coopération intellectuelle et humanitaire. Ces hautes fréquences doivent donc être considérées comme étant la propriété de toutes les nations, grandes ou petites.

La Suisse, de tous temps, s'est efforcée de travailler dans ce sens. C'est pourquoi elle a favorisé, entre autres, l'activité radiophonique de la Croix-Rouge Internationale par tous les moyens dont elle dispose. Ce faisant, la Confédération suisse partait de l'idée que le principe et l'activité de la Croix-Rouge étaient l'une des manifestations les plus nobles de l'idéal humanitaire, sans lequel le monde cesserait d'exister. Pour la même raison sa délégation a secondé une demande de fréquences en faveur du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) dont le siège est à Genève, en la comprenant dans ses propres demandes de fréquences, présentées aux Conférences d'Atlantic City et de México. Le fait que les émissions du CICR utiliseraient presque exclusivement les émetteurs de la Confédération suisse justifia cette procédure.

La Délégation suisse a dû constater à son regret que la Commission du plan ne croyait pas pouvoir donner suite à sa proposition. A la demande du CICR, gardien des intérêts internationaux de la Croix-Rouge, et en vue de l'importance que revêt l'activité de la Croix-Rouge pour toute l'humanité, elle se permet d'inviter la Conférence, par l'intermédiaire de ses Commissions compétentes de revenir sur cette demande.

Il est évident que des difficultés techniques sérieuses s'opposent à sa réalisation. En plus, on doit tenir compte du fait que l'activité radiophonique de la Croix-Rouge en temps de paix diffère de celle en temps de crise. Il faudrait donc trouver une solution assez souple pour permettre de concentrer cette activité en temps de crise au centre même de la Croix-Rouge Internationale, tout en profitant en temps de paix des possibilités et des initiatives

multiples de l'activité humanitaire du monde entier.

La Délégation suisse croit avoir trouvé cette solution. Elle a décidé de renoncer à sa demande No. 28 en faveur du CICR sous sa forme actuelle et de proposer à sa place la création d'une onde commune omnidirectionnelle, l'Onde humanitaire mondiale qui pendant douze heures par jour serait à la disposition de tous les peuples pour leurs programmes de caractère humanitaire.

En temps de paix chaque nation disposerait à tour de rôle de cette onde à certaines heures, de jour pour des émissions à courte distance, de nuit pour des émissions d'envergure continentale. En temps de crise les pays épargnés céderaient leur part au CICR pour son activité en faveur du continent menacé. Les émissions du CICR dirigées vers d'autres continents seraient satisfaites dans la mesure du possible par la Confédération suisse. Comme par le passé, celle-ci s'en chargerait au détriment de ses propres fréquences et heures d'émission.

La création de l'Onde humanitaire mondiale n'augmenterait donc en aucune façon les besoins mondiaux en fréquences telles qu'elles sont annoncées aujourd'hui. Les douze fréquences-heures du CICR qui figuraient jusqu'à présent dans le total de 117 heures demandées par la Suisse seraient déduites de ce chiffre et réparties sur tous les pays du globe. La solution idéale serait évidemment de créer une fréquence exclusive à raison de 24 heures par jour, de manière que cette fréquence ne serve à aucun but qu'à des fins humanitaires. Toutefois le manque de fréquences impose ici la modération.

A notre avis, la réalisation pratique de la proposition de la Délégation suisse nécessiterait de la part du CIRAF la désignation d'une autorité fiduciaire neutre chargée de défendre les droits de l'Onde humanitaire mondiale, autorité dont les droits et les obligations seraient les suivantes :

a) Répartir, de concert avec les pays intéressés, les heures d'émission disponibles, les minutes non utilisées par l'un des ayant-droit étant ajoutées aux minutes des autres. Le tableau ci-joint montre un exemple de répartition des heures d'émission.

b) Surveiller, d'accord avec le IFRB à Genève, l'exécution des droits et des obligations des parties intéressées.

c) Notifier l'état de crise pour le monde entier ou pour certaines régions du monde; exiger que les Etats bénéficiaires en temps de paix mettent à la disposition du CICR leur part des fréquences-heures de l'Onde humanitaire mondiale.

Au CICR incomberait alors la tâche d'employer ces heures d'émission à poursuivre les buts humanitaires qui lui sont imposés, soit par ses propres moyens, soit par l'intermédiaire des sociétés d'émission indiquées par les circonstances.

De leur côté, les Nations devraient prendre l'engagement solennel de ne jamais entraver les fréquences réservées à l'Onde humanitaire mondiale et de ne jamais en gêner la réception, même dans les moments les plus durs de la guerre.

La Délégation de la Confédération suisse prie la CIRAF d'examiner cette proposition avec bienveillance, et d'en faciliter ensuite la réalisation. Ceci permettrait de jeter les bases d'un genre d'émissions dont l'importance idéal et pratique est au moins égale à celles de toutes autres catégories d'émissions.

Annexe : 1 tableau

Délégation suisse à la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences-
MEXICO D.F.

Dr. E. Metzler

ANNEXE

Exemple d'horaire

de l'Onde humanitaire mondiale

Région	Heure moyenne de Greenwich	Heure locale
Australie/Nouvelle-Zélande	01 à 02	env. 11 à 12
Amérique du Sud I	02 à 03	" 22 à 23
Indes/URSS-Sibérie	05 à 06	" 10 à 11
Chine I	06 à 07	" 14 à 15
Europe I	09 à 11	" 10 à 11
Afrique du Sud	13 à 14	" 15 à 16
Chine II	14 à 15	" 22 à 23
Amérique du Nord	17 à 18	" 11 à 12
Amérique du Sud II	18 à 19	" 14 à 15
Europe II	21 à 23	" 22 à 24

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

Mexico, 1948

Document No. 92-F

8 novembre, 1948

original: ANGLAIS
Commission 4

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Cinquième séance

3 novembre 1948 (Séance du matin)

1. Le procès-verbal de la première séance, tel qu'il figure au document 37-F, est approuvé.

2. Le Président déclare qu'au cours de la dernière réunion de la Commission de coordination il a soulevé à nouveau la question de l'interprétation simultanée pour les groupes de travail. A l'issue de discussions à ce sujet au sein de la Commission de Coordination - poursuit-il - le Secrétariat m'a prié de déterminer le nombre minimum d'interprètes nécessaire pour les groupes de travail de la Commission 4.

3. Le Président annonce que certains groupes de travail bénéficieront de l'interprétation simultanée dans toutes les langues. En revanche - poursuit-il - tel ne sera pas le cas pour toutes les réunions des groupes. Il faudra donc convenir des deux langues de travail à utiliser au sein de chaque groupe. Au cas où des délégations ignoreraient les langues choisies, elles pourront être assistées par des"chuchoteurs". Ces interprètes seront mis à leur disposition soit par les pays intéressés, soit par le Secrétariat. Pour trancher cette question, il conviendrait que tous les pays soient animés d'un esprit de coopération et de compréhension.

4. Le Président propose d'utiliser le français et l'anglais au sein du groupe de travail 1. Aussitôt, les délégués de l'URSS, de Cuba et du Mexique élèvent des récriminations. Les délégués acceptent tous l'emploi de l'anglais, mais repoussent l'usage du français.

5. Un débat s'engage sur ce point. Après quoi, il est décidé que les membres des différents groupes de travail mettront aux voix la question des langues à utiliser dans chacun d'eux.

6. Les membres du Groupe de travail 1 choisissent l'anglais et l'espagnol.

RT

7. Au sein du Groupe de travail 2, il y a ballotage pour l'anglais, le français et l'espagnol. En conséquence, le Président déclare qu'il saisira le Secrétariat de cette question et qu'il rendra compte à la Commission des résultats de sa démarche.

8. Les membres du Groupe de travail 3 adoptent l'anglais et l'espagnol.

9. Le délégué de l'U.R.S.S. proteste de n'avoir pu participer au vote sur le choix des langues à utiliser par le Groupe 2. Il motive son attitude par le fait que sa délégation ne manquera pas de prendre part aux travaux de ce groupe.

10. Le Président rappelle qu'aux termes d'une décision prise par la Commission de coordination, les délégués ne faisant pas partie de tel ou tel groupe de travail n'y seront admis qu'en qualité d'observateurs. Il ajoute que le Secrétariat ne saurait adopter aucune disposition spéciale touchant l'interprétation au profit des observateurs.

11. Le délégué de la France s'oppose à la décision d'utiliser l'anglais et l'espagnol au sein du groupe qu'il préside.

12. Le Président comprend ce point de vue. Il en tiendra compte lorsqu'il informera le Secrétariat des décisions prises ce matin.sur les langues de travail dans les groupes.

13. Mr. Richardson, président du Groupe 1, espère qu'au cours de la prochaine séance de son Groupe, l'accord se fera sur les données de propagation à fournir à la Commission 5.

14. Le Président croit savoir que la Commission du plan invitera bientôt la Commission 4 à lui soumettre des renseignements sur les possibilités d'assignations multiples. Aussi voudrait-il que les présidents des Groupes 1 et 2 s'en souviennent au moment d'établir les programmes de leurs travaux.

15. La prochaine séance est fixée au 4 novembre, à 10 h.

Le rapporteur: Le Président:

P. N. Parker M. L. Sastry

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 93-F

8 novembre 1948

Original : ANGLAIS

Commission 4

COMMISSION TECHNIQUE

Président :(Inde)
Vice-Présidents : Etats-Unis et U.R.S.S.

Mandat :

1. Etudier et recommander les normes et principes techniques devant servir de base dans l'élaboration du plan ou des plans de radiodiffusion à hautes fréquences, compte tenu :

   a) des principes et normes sur lesquels les pays se sont mis d'accord et plus particulièrement, des Actes définitifs des Conférences internationales de radiocommunications et de télécommunications d'Atlantic City, 1947.

   b) du Rapport de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City.

   c) des rapports et documents de la Commission du plan (sessions de Genève et de México).

   d) de toutes autres données y afférentes qui figurent dans les documents des divers organismes de l'U.I.T.

   e) des observations soumises par divers pays et des documents de la Conférence dans lesquels sont exposés des points de vue ou des informations relatifs à ce sujet.

2. Etudier les normes techniques qu'elle estime nécessaire à la mise en application complète du plan ou des plans, et en recommander l'adoption à la Conférence.

Tâches principales telles qu'elles ont été exposées par le Président

   a) Normes et principes techniques devant servir de base au plan ou aux plans d'assignation pour la radiodiffusion à hautes fréquences

   b) Normes et principes techniques nécessaires à la mise en oeuvre complète du plan ou des plans.

c) Problèmes techniques devant être coordonnés et/ou étudiés à l'échelle mondiale.

d) Aspects futurs du développement de la radiodiffusion à hautes fréquences et méthodes techniques d'échanges de programmes.

Principes techniques à étudier :

(I) Puissance nécessaire pour les émissions à courte et à longue distance.

(II) Possibilités d'assignations multiples avec emploi simultané.

(III) Antennes dirigées.

(IV) Données et observations présentées par M. van der Pol.

(V) Caractéristiques des récepteurs.

(VI) Normes techniques.

(a) tolérances de fréquence;
(b) rayonnement harmonique;
(c) distorsion basse fréquence non linéaire résultant de la modulation;

(d) largeur de bande des émissions;
(e) espacement entre voies

(VII) Valeur minimum de l'intensité du signal à protéger.

(VIII) Rapport de protection minimum, compte tenu :

(a) des bruits radioélectriques atmosphériques;
(b) des brouillages causés par des émissions non désirées (voie copartagée, voie adjacente, voie suivant immédiatement la voie adjacente);

(c) des parasites industriels.

(IX) Problèmes techniques qu'il convient d'étudier ou de coordonner à l'échelle mondiale.

(X) Examen des aspects futurs du développement de la radiodiffusion à hautes fréquences et méthodes techniques d'échange de programmes à la lumière des progrès techniques les plus récents.

(XI) Méthodes permettant une économie dans l'emploi des hautes fréquences.

(XII) Problèmes de propagation.

(XIII) Nombre de fréquences nécessaires pour :

a) les émissions à longue distance;
b) les émissions à courte distance;
c) les émissions dont le parcours traverse les zones des aurores polaires;
d) les émissions dont le parcours présente des conditions de contraste très marquées;
e) les circuits destinés à diverses régions de réception;

Groupes de travail

A. Questions à étudier :

I) Problèmes de propagation
II) Rapport de protection minimum, compte tenu :

a) des bruits radioélectriques atmosphériques;
b) des brouillages causés par des émissions non désirées (voie copartagée, voie adjacente, voie suivant immédiatement la voie adjacente);
c) des parasites industriels.

III) Valeur minimum de l'intensité du signal à protéger.

IV) Puissance nécessaire pour des émissions à longue et à courte distance;

V) Possibilités d'assignations multiples simultanées.

Composition du Groupe de travail

Président : Canada

Pays Membres :

Australie	Italie	Ukraine
Biélorussie	Mexique	Etats-Unis d'Amérique
Colombie	Pays Bas	U.R.S.S.
Cuba	Pakistan	Royaume-Uni
Inde	Roumanie	

B. Questions à étudier :

1. Antennes dirigées.

2. Caractéristiques des antennes.

3. Normes techniques :

a) tolérances de fréquence;
b) rayonnement harmonique;
c) distorsion basse fréquence non linéaire résultant de la modulation;
d) largeur de bande des émissions;
e) espacement entre voies.

Composition du Groupe de travail

Président : Suisse

Pays Membres :

Albanie	Maroc et Tunisie	Finlande	Chine
Argentine	Belgique	Nouvelle Zélande	Tchécoslovaquie

C. Questions à étudier :

I) Problèmes techniques qu'il convient d'étudier ou de coordonner à l'échelle mondiale.
II) Examen des aspects futurs du développement de la radiodiffusion à hautes fréquences et des méthodes techniques d'échange de programmes, à la lumière des progrès techniques les plus récents.
III) Méthodes permettant une économie dans l'emploi des hautes fréquences.

Composition du Groupe de travail

Président : France

Pays Membres :

Autriche	Indonésie	Vénézuéla
Brésil	Portugal	Suède
France d'Outremer	Pologne	Uruguay

Le Rapporteur :

P.N. Parker.

Le Président :

M.L. Sastry.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 94-F

8 novembre 1948

Original : ESPAGNOL

PORTUGAL

Il a été convenu de fixer au 5 novembre la date limite pour la présentation de modifications ou adjonctions aux demandes de fréquences. C'est pourquoi la Délégation du Portugal désire préciser les points ci-après :

1.- Notre Délégation est d'avis qu'on ne saurait, en aucun cas, avoir des vues unilatérales sur la radiodiffusion internationale à hautes-fréquences. N'ayant pas connaissance, à ce jour, des demandes de hautes-fréquences présentées par d'autres pays pour diffuser des émissions à ondes courtes à l'intention du Portugal, notre Délégation se réserve le droit de soumettre, en temps voulu, des demandes portant sur un nombre d'heures-fréquences équivalent à celui revendiqué par d'autres pays pour des émissions vers le Portugal.

2.- La Délégation portugaise se déclare d'ores et déjà disposée à se déssaisir, pour ses émissions internationales, sur une base de réciprocité, du même nombre d'heures-fréquences auquel auront renoncé d'autres pays pour leurs émissions vers le Portugal.

3.- La Radiodiffusion nationale portugaise admet la possibilité de passer des accords bilatéraux prévoyant la transmission, au moyen de son réseau intérieur de radiodiffusion, de programmes d'enregistrements, en assurant, de la sorte, une plus grande diffusion à ces programmes et permettant de remplacer celles des émissions qui auront été supprimées conformément aux paragraphes sus-mentionnés.

LA DELEGATION DU PORTUGAL

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 95-F

5 novembre 1948

Original : ESPAGNOL

PORTUGAL

ECHANGES D'ENREGISTREMENTS

Aux termes d'une recommandation de la Conférence d'Atlantic City relative aux échanges d'enregistrements, il convient d'établir des principes techniques permettant une circulation efficace de ce type de programmes.

D'une part, les progrès récents et le développement des méthodes d'enregistrement magnétique favorisent, dans une mesure appréciable, les possibilités d'échanges. De l'autre, la diversité des systèmes utilisés constitue un obstacle.

Néanmoins, il sied de tenir compte des améliorations continuelles qui sont apportées à la technique des enregistrements. Aussi croyons-nous qu'une recommandation de la Conférence de México relative à l'établissement de règles pour ce type d'enregistrement serait de la plus grande utilité et aiderait à résoudre le problème dont il est question.

Une recommandation analogue, fixant les règles indispensables, s'impose dans le domaine des enregistrements sur disques et de leur utilisation immédiate.

En conséquence, la Délégation portugaise propose :

que la Commission technique édite des règles pour les échanges d'enregistrements sur disques et sur bande magnétique aux fins de généraliser les échanges de programmes enregistrés.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 96-F

8 novembre 1948

Original : ESPAGNOL

Commission 3

DELEGATION DE L'URUGUAY

Considérations sur le projet de questionnaire soumis par le Président de la Commission 3 (Doc.No.49)

Monsieur le Président,

La Délégation de l'Uruguay a soigneusement étudié votre projet de questionnaire contenu dans le document No.49. Avant d'en faire l'analyse, elle tient à exprimer son enthousiasme pour ce remarquable travail. Votre questionnaire, Monsieur le Président, constitue indiscutablement une plateforme excellente pour la tâche ardue que nous avons entreprise. Il convient de l'envisager - selon vos propres paroles au sein de la Commission - comme une tentative initiale pour l'orientation de nos travaux.

Notre Délégation, Monsieur le Président, en soumettant ce rapport, n'a d'autre but que celui de se conformer à l'esprit qui vous anime. A cette fin, elle soumet le présent rapport aux membres de la Commission. Nous aimerions connaître le sens exact de la phrase figurant au paragraphe I : "Conviendrait-il de tenir compte du statu quo en matière de radiodiffusion à hautes fréquences?" Faut-il entendre par là qu'il convient de ne prendre en considération que les demandes que les pays ont soumises à Atlantic City ou à Mexico? Si c'est le cas, quelle sera la situation des pays qui n'ont présenté de Formules ni à Atlantic City ni à Mexico?

Au cas où il ne sera pas tenu compte de ces demandes, les renseignements enregistrés au Bureau de Berne seront-ils valables?

Si, les jugeant incomplets, on ne les accepte pas, adressera-t-on aux pays un nouveau questionnaire, ou, au contraire, cherchera-t-on seulement à connaître l'exacte situation de la radiodiffusion des pays Membres?

Supposons ces variantes admises. Dans "quelle mesure" faudra-t-il alors appliquer le principe énoncé au paragraphe a)?

Tiendra-t-on compte, notamment, des éléments d'appréciation suivants:

Développement technique des radiocommunications.
Importance et dates de mise en service des installations.
Coût initial de ces installations.
Leur valeur actuelle.
Valeur économique que lui attribue chaque pays.
Utilité réelle des émissions au point de vue technique.
Leur horaire en relation avec le but technique poursuivi.
Besoins légitimes de chaque pays imposés par le service.
Développement culturel des Etats.
Nombre d'habitants.
Superficie.
Habitants par km^2.
Régions habitées.
Régions inexplorées.
Régions inhabitées.
Importance et pourcentage de ces régions suivant la superficie et le nombre d'habitants.
Capacité des moyens de communications (télégraphe, téléphone, aviation, chemins de fer, omnibus, routes, etc.)
Nombre total de récepteurs.
Nombre de récepteurs par habitant.
Type de récepteurs (onde courte, moyenne ou longue)
Type de récepteurs (fréquence fixe)
Nombre d'antennes utilisés pour la réception.
Type des antennes des appareils récepteurs.
Importance des marchés nationaux et internationaux de chaque pays.
Développement et importance de leur zone de tourisme.
Développement et importance de la radiodiffusion privée.
Pourcentage de l'essor de cette dernière par comparaison avec la radiodiffusion officielle.
Dans quelle mesure la radiodiffusion s'est-elle orientée vers les programmes politiques, économiques, culturels etc.
Nécessité et qualités de ceux-ci.
Liens et affinités raciales avec d'autres nations.
Liens et relations culturelles, économiques, etc. avec d'autres nations.

En ce qui concerne le paragraphe b) il nous apparaît très difficile de revenir, au moyen d'un accord, à la situation antérieure, car nous reconnaissons les droits des peuples qui ont subi la guerre. Mais nous estimons justes les revendications des pays qui sont restés en dehors du conflit et ont amélioré, pendant ce temps, leurs services de radiodiffusion à hautes fréquences.

Peut-être serait-il équitable de reconnaître aux pays éprouvés par la guerre leurs droits antérieurs, après examen préalable de l'état actuel de leur radioduffusion. Ainsi, il serait possible de leur accorder un certain pourcentage, en mesure de compenser le marasme de leur radiodiffusion, provoqué par la destruction des anciennes installations. Naturellement, on ne saurait appliquer ce principe ni s'en prévaloir, si des désordres intérieurs, fussent-ils le contre-coup du conflit mondial, ont entraîné ces destructions. On pourrait appliquer cette manière de voir au paragraphe a).

A notre avis, Monsieur le Président, l'analyse du point No.2 est plus simple. En effet, nous admettons que les pays sont libres d'employer la radiodiffusion à hautes-fréquences, principe d'ailleurs qui a été reconnu à Atlantic City. Cette constatation ne préjuge pas de la nécessité d'aboutir à un accord mondial sur la base de certaines réductions à consentir par les pays Membres.

Par ailleurs, nous croyons qu'il convient d'assigner en premier lieu à tous les pays le nombre d'heures-fréquences qu'ils ont demandées, à condition que leurs revendications soient légitimes et correspondent à leurs besoins réels. Après quoi, il faudra étudier ces assignations à la lumière des réductions consenties spontanément par d'autres pays par rapport aux demandes soumises à Atlantic City. De cette manière, il sera loisible de déduire le pourcentage résultant du nombre global de ces réductions.

Les considérations ci-dessus comportent logiquement, malgré une apparence paradoxale, l'analyse du paragraphe b). Nous passons donc au paragraphe 3). Il est entendu qu'après les considérations et vérifications liminaires, il sied d'appliquer les réductions qui y sont envisagées en ajoutant les émissions qui peuvent être diffusées dans les bandes du service fixe (d'un endroit à l'autre), en supprimant les émissions réservées aux nationaux résidant à l'étranger, en appréciant à sa juste valeur le service de radiodiffusion effectué ou à effectuer dans les bandes copartagées avec d'autres services.

Cette méthode permettrait de résoudre d'une manière satisfaisante le no.4. Le no.5 a été éliminé du questionnaire, car il appartient au Groupe de travail de l'étudier. Aussi abordons-nous directement le no.6. On admettra sans peine, que l'opinion, qui, à notre avis, doit prévaloir, est fondée sur les droits souverains des Etats d'établir le type de radiodiffusion répondant le mieux à leurs besoins.

Pour la même raison, qui reste valable à ce jour, aucun changement n'étant intervenu, à notre avis, susceptible de modifier le point de vue exposé dans nos observations no.21 du 28 septembre 1948, nous maintenons notre opinion. C'est dire que nous nous opposons à toute classification sommaire. Nous croyons, en effet, qu'une classification implique une idée de priorité. Comme tel, cette priorité limite, d'une part, le principe de la libre disposition des hautes-fréquences, contenues dans la Convention d'Atlantic City, et de l'autre, les fonctions véritables de la Conférence actuelle, qui s 'efforcent de mettre sur pied un plan équitable d'assignation de fréquences à tous les pays du monde. Cette classification, et plus encore la limitation qu'elle comporte, ne ferait qu'accroître les difficultés actuelles. En effet, jusqu'à l'établissement d'un autre plan, les pays seraient impuissants - sauf en cas d'accords bilatéraux - à modifier les fréquences assignées, même si les conditions du moment varient et si des transformations sont possibles.

Nous croyons que les hautes fréquences constituent une modalité spécifique de l'emploi de l'espace, modalité réalisée au moyen d'émissions à longue distance et limitée seulement par les besoins ou les intérêts des pays. Il faut tenir compte du type d'antenne, de l'émetteur et de l'emplacement de celui-ci. Ceci confirme également le principe de la souveraineté des pays Membres. En effet, ces pays par les méthodes techniques mentionnées plus haut peuvent modifier, ou mieux encore, diriger suivant leurs besoins ce moyen indestructible.

D'autre part, le principe a été posé à Atlantic City que les hautes fréquences sont destinées aux émissions à longue distance. Nous serions très heureux, Monsieur le Président, si ces observations pourront vous être de quelque utilité dans la tâche difficile que vous avez entreprise.

Le Chef de la Délégation de l'Uruguay :

Co. Rafael J. MILANS

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 97-F

9 novembre 1948

Original: FRANÇAIS

Commission 5

GROUPE DE TRAVAIL A

Je prie les honorables Délégations, qui ne l'ont pas fait jusqu'à présent, de vouloir bien fournir, le plus tôt possible, au "Groupe de travail A" de la Commission 5 (demandes), les renseignements nécessaires pour la rédaction des formules A.

Le président du Groupe de travail A
de la Commission 5

(signé) S. Aurini

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document N° 98-F

9 novembre 1948

Original : RUSSE

CONSIDERATIONS SOMMAIRES

DE LA DELEGATION SOVIETIQUE RELATIVE A SON PROJET DE PLAN D'ASSIGNATION DE HAUTES FREQUENCES A LA RADIODIFFUSION

De nos jours, la radiodiffusion, et tout particulièrement la radiodiffusion à ondes courtes, joue un rôle de plus en plus important dans la vie politique et culturelle des peuples.

L'apport de la radiodiffusion à ondes courtes est fondamental pour les régions éloignées des centres culturels du pays. Il est pratiquement impossible de desservir ces régions par des émissions faites sur d'autres bandes.

D'autre part, la radiodiffusion à ondes courtes s'avère un moyen commode de rapprochement des peuples. Elle favorise les échanges culturels entre nations.

Au cours de ces dix dernières années, l'essor de la radiodiffusion à ondes courtes a été très rapide. Ce développement, a déterminé un encombrement considérable des bandes à hautes fréquences, prévues pour la radiodiffusion par les conférences internationales de Madrid, du Caire et d'Atlantic-City.

Toutefois, aujourd'hui encore, aucune réglementation ne régit l'utilisation des ondes courtes pour la radiodiffusion. Les diverses stations ont choisi arbitrairement les fréquences pour leurs émissions dans des directions différentes, sans tenir compte suffisamment des conditions de propagation des ondes électro-magnétiques. Ceci a déterminé, d'une part un mauvais rendement dans l'utilisation de ces fréquences et, de l'autre, des brouillages réciproques provoqués par les différentes stations.

Ainsi, certaines stations emploient trois, quatre fréquences, voire plus, pour la diffusion d'un seul programme dans une seule direction. Parfois même, elles utilisent deux fréquences dans une seule bande, sans raisons techniques valables, sans assurer pour cela la réception de tel ou tel programme dans les meilleures conditions. En conséquence, elles n'arrivent qu'à un encombrement des bandes et à une augmentation des brouillages.

RT

D'autres stations utilisent sans justification, des puissances trop élevées pour des émissions sur des voies trop rapprochées. Elles occasionnent de la sorte des brouillages aux stations qui travaillent sur la même voie ou sur des voies immédiatement adjacentes.

Un emploi aussi chaotique des bandes de fréquence pour la radiodiffusion à ondes courtes ne saurait guère être toléré actuellement.

Il convient d'instaurer une radiodiffusion reposant sur une assignation équitable des heures/fréquences aux divers pays et sur des principes techniques corrects.

Il s'agit là d'une tâche indispensable. Il est loisible de la mener à bien par l'établissement et la mise en oeuvre d'un plan d'assignation approprié.

Le plan d'assignation de hautes fréquences à la radiodiffusion ne saurait se fonder sur des considérations occasionnelles ou unilatérales. Il ne saurait reposer non plus sur les demandes soumises par les pays, souvent exagérées par rapport aux possibilités techniques, ou parfois disproportionnées tant du point de vue du nombre des directions spécifiées que de celui du nombre des heures/fréquences.

Le plan doit reposer sur des principes objectifs, et faire droit avec une plus grande équité aux besoins des divers pays intéressés à la radiodiffusion à hautes fréquences.

La Délégation soviétique soumet à votre attention un projet de plan d'assignation de hautes fréquences pour une période d'activité solaire moyenne, et reposant sur des principes objectifs d'ordre général.

Le projet de plan, établi par la Délégation soviétique, s'inspire des critères fondamentaux suivants en matière de répartition des heures fréquences disponibles aux divers pays. Ces critères déterminent l'importance de chaque pays par rapport aux autres et mettent en évidence le rôle de la radiodiffusion, compte tenu, en premier lieu, des besoins intérieurs essentiels des pays.

1.- Superficie du territoire,
2.- Chiffre de la population,
3.- Nombre de langues officielles du pays.

La radiodiffusion en général, et la radiodiffusion à ondes courtes en particulier, doivent avant tout satisfaire les besoins culturels et politiques de la population de chaque pays. C'est là une vérité patente.

Ce rôle de la radiodiffusion est particulièrement important pour les pays qui englobent de vastes régions assez éloignées des centres culturels. Les émissions à ondes courtes sont indispensables aux pays nantis de vastes territoires qu'il est impossible de desservir par des programmes à ondes moyennes et longues. C'est pourquoi ces pays sont pleinement autorisés à demander un nombre suffisant d'heures/fréquences pour ce type de radiodiffusion.

Néanmoins, le fait d'exploiter un service de radiodiffusion à l'intérieur ne diminue pas, pour autant, l'importance des émissions vers l'extérieur. Celles-ci en effet son indispensables aux échanges culturels entre les peuples. Aussi le projet de plan, établi par la Délégation soviétique, tient-il compte de la radiodiffusion vers l'extérieur.

Dans le projet de plan de la Délégation soviétique il est donné une importance égale à tous les éléments d'appréciation envisagés - territoire, population et langues (voir Doc. Rhf n° 66).

Le nombre approximatif de fréquences, prévu pour chaque pays, et sur lequel doit reposer l'assignation générale des fréquences est défini, en tout premier lieu, par les valeurs attribuées aux trois éléments d'appréciation mentionnés plus haut.

Nous allons examiner sommairement chacun d'eux, bien que leur justesse soit évidente.

1.- SUPERFICIE DU TERRITOIRE

Il s'agit là d'un facteur plus que naturel.

Il est évident qu'il faudra un nombre de fréquences d'autant plus élevé que le territoire à desservir est plus étendu. En outre, il convient de ne pas oublier le rôle que jouent en l'occurence les diverses latitudes géographiques et les divers fuseaux horaires à l'intérieur d'un même pays possédant de vastes territoires. Ces derniers, en raison de ce décalage considérable doivent être desservis par des émissions faites à des heures différentes.

2.- CHIFFRE DE LA POPULATION

Il va de soi que les besoins radiophoniques d'un pays seront d'autant plus variés et considérables que sa population est nombreuse. Naturellement une population de 100 millions d'individus, a des exigences plus variées qu'une population d'un million. C'est pourquoi il faut un plus grand nombre d'heures/fréquences pour desservir un pays dont la population est plus nombreuse.

3.- NOMBRE DE LANGUES

Il sied également de prendre en considération le nombre de langues officielles que tel ou tel pays utilise pour ses émissions radiophoniques, visant à élever le niveau culturel de la nation et des divers groupes ethniques.

Il faudra diffuser un nombre d'autant plus grand d'émissions simultanées pour satisfa re les besoins de la population de tel ou tel pays, que le nombre de langues qui y sont parlées est élevé.

Les principes énoncés ci-dessus sont fondamentaux pour la radiodiffusion et s'y rattachent directement. L'assignation d'heures/fréquences aux divers pays repose sur ces principes, qui permettent de déterminer au mieux le rang de tel ou tel pays par rapport aux autres. Au surplus, ces normes ont un caractère plus stable dans le temps.

Il a été également tenu compte des considérations ci-après : apport des divers pays à l'écrasement du fascisme, étendue des destructions provoquées par les fascistes, en particulier dans le domaine des communications et de la radiodiffusion, anéantissement pour de longues années de la vie culturelle de ces pays, donc de la radiodiffusion.

C'est pourquoi il est nécessaire de travailler encommun en vue de restaurer la radiodiffusion dans les pays où elle a été détruite pendant l'occupation fasciste.

Cette collaboration découle clairement des résolutions prises par la Conférence internationale des télécommunications à Atlantic City, qui reconnaissent la nécessité d'apporter une aide ur ente dans le domaine des télécommunications aux pays Membres de l'Union dévastés par la deuxième guerre mondiale (voir Convention internationale des télécommunications à Atlantic City, 1947, Recommandations et Résolutions).

On a également tenu compte, comme d'un élément d'appréciation supplémentaire, du nombre des demandes de hautes fréquences pour la radiodiffusion, soumises à la Conférence d'Atlantic City.

En établissant son projet de plan, la Délégation soviétique n'a pas cru devoir tenir compte de certains facteurs occasionnels et instables, qui ne se rapportent nullement à la radiodiffusion et qui procèdent de sources peu sûres, telles par exemple les importations et les exportations des différents pays.

Dans le projet de plan que soumet la Délégation soviétique, il est attribué à tous les pays des fréquences dans les bandes exclusives (6 Mc/s et 25 Mc/s) d'une manière équitable, conformément aux principes indiqués. Toutefois, notre Délégation est d'avis que la Conférence, en approuvant tel ou tel plan, devra tenir compte du fait que les pays, situés à de basses latitudes, doivent recevoir, en sus des fréquences des bandes exclusives, des heures/fréquences pour la radiodiffusion tropicale (par exemple, Cuba, Argentine, République Dominicaine, Australie, Bolivie, Chili, Colombie, El Salvador, Inde, Mexique, Nicaragua, Siam, Uruguay, Vénézuela, Rhodésie du Sud, Brésil, etc...).

Pour utiliser au mieux les fréquences prévues pour la radiodiffusion à ondes courtes, la Délégation soviétique a calculé les possibilités d'assignations multiples simultanées. Ces calculs ont été contrôlés à la lumière des données concrètes se rapportant à l'emplacement des émetteurs effectuant des émissions simultanées. Ils montrent que les émissions simultanées, sauf de rares exceptions, sont impossibles dans la bande de 11 Mc/s. Ils indiquent, d'autre part, que dans la bande comprise entre 7 et 9 Mc/s, le coefficient d'utilisation simultané des fréquences est limité à 1,25 - 1,75. Il ressort enfin de ces calculs, que ce même coefficient oscille entre 2 et 3 dans les bandes de 6 Mc/s.

Le nombre global de fréquences, déduit de ces calculs, se monte à 5400-5500 pour une année d'activité solaire moyenne. Ce chiffre correspond à celui envisagé au plan d'assignation de hautes fréquences pour la même période solaire.

Il convient de relever cependant que ce nombre d'heures/fréquences n'est pas définitif. Il est possible, en principe, de l'augmenter de 150 heures fréquences (dans les bandes des 6,7 et 9 Mc/s). Ces heures/fréquences peuvent être attribuées à une série de pays (Belgique, Pays-Bas, Portugal, Suisse, etc.. et pays tropicaux mentionnés ci-dessus).

Le nombre global de fréquences que la Délégation soviétique prévoit pour une année d'activité solaire moyenne dépasse le nombre envisagé à l'Appendice A du rapport du Groupe de travail 3 de la Commission du plan, session de Genève (environ 5 000 heures/fréquences).

Cette différence montre, de toute évidence, l'unitilité des normes rigides qui ont été appliquées lors du calcul des possibilités d'assignations multiples simultanées, envisagé à l'Appendice A. Elle montre également qu'on n'a pas effectué un nombre suffisant de calculs concrets se rapportant à des cas pratiques d'émissions simultanées.

Une telle diminution du nombre global des heures/fréquences, prévue aux fins d'assignation, ne saurait être approuvée, compte tenu de la nécessité de faire droit, dans la mesure du possible, aux besoins des divers pays en matière de radiodiffusion à ondes courtes.

Le projet d'assignation de fréquences de la Délégation soviétique donne satisfaction, au maximum, aux demandes des pays pour toutes les directions spécifiées, car il repose sur une étude détaillée de ces demandes. Il offre à chaque pays la possibilité de mettre sur pied un service de radiodiffusion dans les directions désirées.

En outre, le projet de plan accorde parfois à ceux des pays qui l'ont demandé, un nombre supérieur de fréquences pour des vacations inférieures à deux heures, et ce en harmonie avec les demandes des autres pays.

Il a été procédé à une réduction des demandes, lors de leur analyse, si elles ne correspondaient pas aux exigences d'Atlantic City.

La Délégation soviétique a établi son plan, compte tenu des recommandations de la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences d'Atlantic City. En conséquence, elle a adopté les principes suivants :

a) espacement de 10 kc/s entre les fréquences porteuses;

b) niveau du signal désiré dépassant de 40 db le niveau du signal brouilleur;

c) une seule fréquence pour l'émission d'un seul programme, et, dans le cas de circuits plus difficiles, deux fréquences au maximum pour les diverses bandes.

On a incorporé dans le plan les principes concernant l'intensité des champs, sur la base du rapport de protection ci-dessus, pris égal à 40 db afin de tenir compte du niveau des bruits radioélectriques atmosphériques et des parasites industriels, et à pouvoir déterminer les mesures à prendre pour supprimer ces parasites.

Pour le choix des fréquences concrètes à attribuer à la radiodiffusion dans certaines régions ont a également utilisé les données théorique disponibles et les diagrammes de propagation des ondes électro-magnétiques, de même que les résultats de l'expérience radiophonique.

Compte-tenu des besoins des auditeurs, on s'est efforcé d'attribuer le plus grand nombre possible d'heures/fréquences sans dépasser le cadre des possibilités techniques.

La Délégation soviétique estime que son projet de plan permet, dans la mesure du possible, une assignation rationnelle et objective d'heures fréquences à la radiodiffusion à ondes courtes. Elle croit également que ce projet peut fournir une base d'étude et d'approbation pour la Conférence de radiodiffusion à hautes fréquences.

ANNEXES : 1.- Tableau d'ensemble des heures/fréquences prévues pour le mois de juin d'une année solaire d'activité moyenne.

2.- Projet de plan d'assignation de fréquences à la radiodiffusion à ondes courtes aux divers pays du monde pour les trois saisons d'une année d'activité solaire moyenne, (Indice 6)

Au nom de la Délégation soviétique

Le Chef de la Délégation:

Stoyanov

9 novembre 1948

(Doc. No. 98-F)

ANNEXE I

Tableau d'ensemble des heures/fréquences envisagées au projet de Plan établi par la Délégation Soviétique pour le mois de juin d'une année d'activité solaire moyenne (indice 70)

No. d'ordre	Pays	Nombre d'heures/fréquences demandées	Nombre d'heures/fréquences selon le projet de Plan dans les bandes des 6,7,9,11,15, 17 et 21 Mc/s	Nombre d'heures/fréquences selon le projet de Plan dans la bande de 25 Mc/s
1	2.	3.	4.	5.
1.	Afghanistan	88	38	9
2.	Albanie	29	26	
3.	Argentine	239	64	
4.	Australie	228	84	
5.	Autriche	163	18	3
6.	Belgique	82	17	1
7.	Congo Belge	113	54	
8.	Biélorussie (RSS de)	73	49	
9.	Bolivie	356	44	
10.	Brésil	199	84	
11.	Bulgarie	42	42	
12.	Birmanie	213	58	
13.	Canada	221	130	
14.	Chili	290	39	
15.	Chine	220	185	
16.	Colombie	186	57	
17.	Costa Rica	32	12	
18.	Cuba	334	20	
19.	Tchécoslovaquie	102	89	9
20.	Danemark	29	28	
21.	République Dominicaine	221	17	
22.	Equateur	249	51	
23.	Egypte	94	43	9
24.	El Salvador	146	20	
25.	Ethiopie	88	48	15
26.	Finlande	34	33	
27.	France et Algérie	275	152	2
28.	Colonies Françaises	2181	257	3
29.	Allemagne	105	18	
30.	Grèce	-	10	
31.	Guatémala	104	39	
32.	Haiti	111	35	

1.	2.	3.	4.	5.
33.	Honduras	24	12	
34.	Hongrie	28	28	
35.	Islande	44	10	
36.	Inde	388	299	
37.	Iran	58	59	
38.	Iraq	235	39	3
39.	Irlande	25	15	
40.	Italie	221	77	7
41.	Japon	123	18	
42.	Corée	17	38	
43.	Liban	26	10	5
44.	Libérie	17	12	3
45.	Luxembourg	99	9	
46.	Mexique	116	101	2
47.	Monaco	136	2	
48.	Mongolie	237	60	
49.	Maroc et Tunisie	48	37	1
50.	Pays Bas et Indes Occ.Néerl.	219	34	
51.	Indonésie	283	113	4
52.	Nouvelle Zélande	7	14	
53.	Nicaragua	168	12	
54.	Norvège	64	64	
55.	Pakistan	158	121	
56.	Israel	-	24	1
57.	Panama	284	16	
58.	Paraguay	-	24	
59.	Pérou	182	58	
60.	Philippines	128	36	
61.	Pologne	163	100	
62.	Portugal	92	27	4
63.	Colonies Portugaises	82	42	2
64.	Roumanie	98	71	
65.	Arabie Saoudite	-	16	
66.	Siam	7	8	
67.	Espagne	-	14	
68.	Suède	45	46	
69.	Suisse	102	42	2
70.	Syrie	52	14	
71.	Tanger (Zone de)	8	8	
72.	Turquie	40	40	
73.	Ukraine (RSS d')	74	99	
74.	Union Sud-Africaine	35	36	
75.	Grande-Bretagne	633	249	
76.	Colonies de la Grande-Bretagne	1179	197	

1.	2.	3.	4.	5.
77.	O.N.U.	118	59	
78.	Etats-Unis	405	229	
79.	Territoires des Etats-Unis	59	20	
80.	U.R.S.S.	1079	816	
80.	Uruguay	-	24	
82.	Cité du Vatican	80	12	
83.	Vénézuéla	16	16	
84.	Yougoslavie	121	83	3
85.	Rhodésie du Sud	4	4	
		14776	5477	88

C.I.R.A.F.

MEXICO, 1948.

ANNEXE 2 A au document no. 98-F.

ANNEXE 2 A to document No. 98-E.

ANEXO 2 A al documento No. 98 S.

ПРИЛОЖЕНИЕ 2 А к Документу N° 98 R.

ПРОЕКТ ПЛАНА

РАСПРЕДЕЛЕНИЯ ЧАСТОТ КОРОТКОВОЛНОВОГО ВЕЩАНИЯ МЕЖДУ СТРАНАМИ МИРА

PROJECTED PLAN

FOR THE DISTRIBUTION OF HIGH FREQUENCIES FOR SHORT WAVE BROADCASTING AMONG THE COUNTRIES OF THE WORLD

PROJET DE PLAN

DE REPARTITION ENTRE LES DIVERS PAYS DU MONDE DES ONDES DECAMETRIQUES ATTRIBUEES AU SERVICE DE RADIODIFFUSION

PROYECTO DE PLAN

DE DISTRIBUCIÓN DE LAS ALTAS FRECUENCIAS DESTINADAS A LA RADIODIFUSION ENTRE LOS DIFERENTES PAISES DEL MUNDO

А. Списки стран.
A. List by Countries.
A. Liste par Pays.
A. Lista por Países.

Июнь, 70 пятен
June, 70 Sunspots
Juin, 70 Taches solaires
Junio, 70 Manchas solares

Июнь 70.

DISTRIBUTION OF CHANNEL-HOURS
REPARTITION DES HEURES-FREQUENCES
DISTRIBUCIÓN DE CANALES-HORAS
РАСПРЕДЕЛЕНИЕ КАНАЛО-ЧАСОВ

June 70
Juin 70
Junio 70

№ №	Страны Country Pays País	Bands - Bandes Диапазоны - Bandas 6 мггц kc/s	7 мггц	9 мггц	11 мггц	15 мггц	17 мггц	21 мггц	Всего по 7 диапаз. Tot. 7 b.	25 мггц kc/s
1.	Южно-Африкан. Союз Union of South Africa	12	24	-	-	-	-	-	36	-
2.	Албания Albanie	5	3	5	4	2	1	6	26	-
3.	Сауд.Аравия Saudi Arabia	8	4	3	-	1	-	-	16	-
4.	Аргентина Argentina	30	-	14	5	4	2	9	64	-
5.	Австралия Ausralia	25	13	13	12	10	5	6	84	-
6.	Австрия Autriche (Austria)	6	-	1	1	3	2	5	18	3
7.	Бельгия Belgique	-	2	3	3	2	4	3	17	1
8.	Бельг.Конго Congo Belge	14	5	17	-	1	-	17	54	-
9.	Белорусск.ССР Bielorussie RSS	-	7	14	14	14	-	-	49	-
10.	Бирма Burma	-	9	9	11	16	10	3	58	-
11.	Бразилия Brasil	33	-	13	17	11	6	4	84	-
12.	Болгария Bulgarie	16	4	19	3	-	-	-	42	-
13.	Канада Canada	64	-	4	24	21	13	4	130	
14.	Чили Chile	24	-	7	8	-	-	-	39	-
15.	Китай China	-	36	37	26	66	7	13	185	-
16.	Ватикан Cite du Vatican	3	-	1	3	3	-	2	12	-
17.	Колумбия Colombia	35	-	14	-	4	4	-	57	-
18.	Коста-Рика Costa Rica	10	-	2	-	-	-	-	12	-
19.	Куба Cuba	10	-	6	1	2	1	-	20	-
20.	Дания Denmark	8	-	4	1	12	1	2	28	-
21.	Доминик.респ. Republica Dominicana	14	-	-	-	-	-	3	17	-
22.	Египет Egypt	-	2	11	8	7	4	11	43	9
23.	Эль-Сальвадор El Salvador	11	-	9	-	-	-	-	20	-
24.	Эквадор Ecuador	39	-	-	1	-	-	-	51	-
25.	США USA	3	-	24	34	87	77	4	229	-

№ №	Страна	Диапазоны								
		6 мггц	7 мггц	9 мггц	11 мггц	15 мггц	17 мггц	21 мггц	Всего по 7 диапаз.	25 мггц
26.	Террит.США USA Territories	-	-	-	-	7	13	-	20	-
27.	Эфиопия Ethiopia	19	5	4	5	2	4	9	18	15
28.	Финляндия Finlande	12	-	8	6	4	3	-	33	-
29.	Франция France	8	5	31	25	41	29	13	152	2
30.	Франц.колонии France Outre-Mer	34	91	15	8	7	12	50	257	3
31.	Марокко,Тунис Maroc, Tunisie	10	6	11	5	2	2	1	37	1
32.	Великобритания Great Britain	16	20	51	48	47	35	32	249	-
33.	Колон.Великобритании British Colonies	61	19	24	4	28	31	31	197	-
34.	Греция Grece	5	2	3	-	-	-	-	10	-
35.	Гватемала Guatemala	28	-	5	-	6	-	-	39	-
36.	Гаити Haiti	-	-	12	15	2	4	2	35	-
37.	Гондурас Honduras	12	-	-		-	-	-	12	-
38.	Индия India	22	48	48	49	41	62	29	299	-
39.	Ирак Iraq	13	13	7	5	1	-	11	39	3
40.	Иран Iran	18	8	9	10	3	-	11	59	-
41.	Ирландия Ireland	2	1	4	4	2	-	2	15	-
42.	Исландия Iceland	-	-	10	-	-	-	-	10	-
43.	Италия Italie	15	10	9	12	13	5	13	77	7
44.	Ливан Liban	4	2	1	-	-	-	3	10	5
45.	Люксембург Luxembourg	-	2	-	-	1	1	5	9	-
46.	Мексика Mexico	4	-	25	25	22	5	20	101	2
47.	Монако Monaco	1	-	1	-	-	-	-	2	-
48.	МНР Mongolie	33	12	6	6	3	-	-	60	-
49.	Мьянма	12	-	-	-	-	-	-	12	-
50.	Норвегия	7	14	21	6	12	2	2	64	-
51.	Нов.Зеландия	7	-	7	-	-	-	-	14	-

№ №	Страна	Диапазоны								
		6 мггц	7 мггц	9 мггц	11 мггц	15 мггц	17 мггц	21 мггц	Всего по 7 диапаз	25 мгг
52	Пакистан Pakistan	10	38	27	25	11	4	8	121	-
53.	Панама Panama	16	-	-	-	-	-	-	16	-
54.	Голландия Pays-Bas (Netherlands, Holanda)	8	-	4	5	5	2	1	25	--
55.	Голландск.Вест-Индия Curacao, Surinam	2	-	-	3	4	-	-	9	-
56.	Голландск.Вост-Индия Indonesia	29	20	26	3	4	2	29	113	4
57.	Перу Peru	24	-	29	-	5	-	-	58	-
58.	Филиппины Philippines	31	-	-	-	-	3	2	36	-
59.	Польша Pologne	33	25	14	17	1	4	6	100	-
60.	Португалия Portugal	4	5	-	2	8	2	6	27	4
61.	Португ.колон. Portugal col.	4	19	1	2	7	2	7	42	2
62.	Румыния Roumanie	8	17	9	17	2	10	8	71	-
63.	Сиам Siam	-	3	-	-	1	-	4	8	
64.	Южн.Родезия Rhodesia S.	1	3	-	-	-	-	-	4	-
65.	Швеция Sweden	4	12	9	5	13	2	1	46	-
66.	Швейцария Suisse	6	4	13	13	-	1	5	42	2
67.	Сирия Syrie	1	3	6	2	1	-	1	14	-
68.	Чехословакия Tchécoslovaquie	4	19	7	13	26	6	14	89	9
69.	Турция Turquie	11	3	8	-	3	8	7	40	-
70.	УССР Ukraine RSS	2	33	7	22	32	1	2	99	-
71.	СССР URSS	16	92	180	142	190	94	102	816	-
72.	Афганистан Afganistan	3	-	4	-	7	8	16	38	9
73.	Боливия Polivia	41	-	3	-	-	-	-	44	-
74.	Германия Allemagne (Germany)	5	13	-	-	-	-	-	18	-
75.	Испания Espagne (Spain)	8	-	6	-	-	-	-	14	
76.	Япония Japan	2	8	8	-	-	-	-	18	-

№ №	Страна	Диапазоны								
		6 мггц	7 мггц	9 мггц	11 мггц	15 мггц	17 мггц	21 мггц	Всего по 7 диапаз	25 мггц
77.	Уругвай Uruguay	14	–	10	–	–	–	–	24	–
78.	Венецуэла Venezuela	8	–	–	–	–	2	6	16	–
79.	Югославия Yougoslavie	23	4	10	22	10	8	6	83	3
80.	Корея Corea	19	17	2	–	–	–	–	38	–
81.	Венгрия Hongrie	6	–	12	10	–	–	–	28	–
82.	Либерия Liberia	2	2	–	–	7	1	–	12	3
83.	Парагвай Paraguay	15	–	9	–	–	–	–	24	–
84.	ООН ONO-UNO	8	5	11	8	5	8	14	59	–
85.	Израиль Israel	14	4	–	1	1	3	1	24	1
86.	Танжер Tanger	–	1	1	1	4	–	1	8	–
	ИТОГО: TOTAL	1145	695	969	722	857	516	573	5477	
	Коэфициент использования диапазонов	1,87	1,44	1,43	1,07	1,02	1,06	0,79		

Coefficient of Utilization of Bands

Coefficient d'Utilisation des Bandes

Coeficiente de Utilización de las Bandas

No.	Région de réception Region of reception Area de recepción	H. de transm. H. of transm. H. de transm.	Fréquence Frequency Frecuencia kc/s.	kw.	Heures Hours Horas

ЮЖНО-АФРИКАНСКИЙ СОЮЗ

UNION OF SOUTH AFRICA

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
2	Иоганесбург-Южн.и Юго-Зап. Африка Johannesburg S.W.Afr.	08-14	7115	5	6
6	-"- - - "-	08-14	8085	5	6
14	Кейптаун-Южн.и Юго-Зап.Африка Capetown _ S and S.W.Afr.	08-14	8145	5	6
14	-"- -"-	08-14	7255	5	6
18	Дурбан - -"- Durban -S.& S.W.Afr.	08-14	7105	5	6
30	Питерсбург- -"- Pietersburg- S.& S.W.Afr.	08-14	7275	5	6

АЛБАНИЯ

ALBANIE

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
1	Тирана - Аргентина Tirana - Argentine	01-02	9605	60	1
2	-"- - -"-	12-13	21655	60	1
3	-"- - -"-	21-23	11735	60	2
4	-"- - США U S A	02-03	9605	60	1
7	-"- - Казахстан Kazakh RSS	03-04	15375	60	1
8	-"- - -"-	14-15	21485	60	1
10	-"- - Узбекистан Cuzbek RSS	15-16	21485	60	1
12	-"- - Турция Turquie	16-17	7145	60	1
13	-"- - СССР U R S S	06-07	11735	60	1
14	-"- - -"-	13-14	21655	60	1
15	-"- - -"-	17-19	7145	60	2
16	-"- - Румыния Roumanie	06-07	6105	60	1
17	-"- - -"-	17-18	6055	60	1
18	-"- - Югославия Jougoslavie	06-07	6055	60	1
20	-"- - Англия Gr.Bretagne	07-08	15305	60	1
21	-"- - -"-	19-20	17875	60	1
22	-"- - Италия Italie	08-09	11975	60	1
23	-"- - -"-	19-21	5985	60	2
24	-"- - Австралия Australie	09-10	9515	60	1
25	-"- - Австралия **Australie**	22-23	9725	60	1
26	-"- - Франция France	21-22	9725	60	1
50	-"- - США U S A	14-16	21655	60	2

САУДОВСКАЯ АРАВИЯ

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Саудовская Аравия -внутреннее	04-I2	6I75		8
	-"- -"- Арабские страны	07-08	I5445		I
	-"- -"- Arab.Countries	07-08	9625		I
	-"- внутреннее -"-	04-08	7265		4
	-"- -"- -"-	09-II	9595		2

Июнь 70

June 70

АРГЕНТИНА

ARGENTINA

№ № заявок	Направление	Время работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
3	Сан-Фернандо - Внутреннее S.Fernando - Int.	I0-20	60I5	I0	I0
4	Монте-Гранде -"- Monte-Grande -"-	I3-I9	9605	25	6
I3	Буэнос-Айрес - Европа Buenos-Aires - Europa	2I-23	I7705	I00	2
I3	-"- -"-	-"-	I5385	-"-	2
I4	-"- - Юг Аргентины S. Argentina	II-I9	9565	I0	8
I6	Мендоса - Зап.Аргентины Mendoza - W. Argentina	I0-20	6025	-"-	I0
20	Тукуман - Сев.Аргентина Tucumán - N. Argentina	I3-I5	I5385	50	2
22	Кордоба - - " - Córdoba - -" -	I7-22	II9I5	-"-	5
24	Розарио - Центр.Аргентина Rosario - C.Argentina	I0-20	5955	I0	I0
26	Буэнос-Айрес - Европа Buenos-Aires - Europa	I4-I9	2I685	50	5
27	- " - - Сев.Америка - " - - N.America	I9-23	2I685	-"-	4

Июнь 70

June 70

АВСТРАЛИЯ

AUSTRALIA

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
2	Аделаида - Местное Adelaide - Local	22-08	5955	I0	I0
5	Брисбен - Юж.Квинсленд Brisbane - S.Queenland	22-04	7I85	I0	6
6	-"- - Сев.Квинсленд -"- - N. Queensland	22-24	96I5	I0	2
7	-"- - Новая Гвинея -"- - N. Guinea	22-02	II9I5	I0	4
8	Перт - Юго-Западная Австралия Perth - S.W.Australia	I0-I6	6035	I0	6
9	-"- -"- -"- -"-	23-02	9685	I0	3
II	Сидней - Местное Sydney - Local	00-04	6045	I0	4
I2	Нов.Гвинея -"- N. Guinea -"-	22-02	6035	I0	4
I3	Линдхорст - Юж.Квинсленд Lyndhurst - S.Queensland	20-2I	5985	I0	I
I5	-"- - Сев.Австралия -"- - N. Australia	09-I4	9685	I0	5
I7	-"- - Англия -"- - England	I4-I5	II975	I0	I
I9	-"- - Юж.Африка -"- - S. Africa	05-06	96I5	I0	I
22	-"- - Австралия, Нов.Каледония -"- - N. Caledonia	06-07	II845	I0	I
24	-"- - Малайя, Индия -"- - Malaya, India	02-04	I5I35	I0	2
26	Шеппертон - Англия Shepparton - England	07-08	I5I35	50	I
27	-"- -"- -"-	07-08	I77I5	I00	I
29	-"- - Индия -"- - India	I4-I5	9595	I00	I
34	-"- - Юж.Африка -"- - S. Africa	I3-I4	II975	50	I
35	-"- - Сев.Америка -"- - N. America	22-23	I5265	I00	I
36	-"- - Юж.Америка -"- - S. America	22-23	I5305	50	I
37	-"- - Сев.Америка и Зап. побережье -"- - N.America W.Coast	I5-I6	9685	I00	I
38	-"- -"- -"- -"- -"- -"- -"-	I5-I6	II975	I00	I
39	-"- - Юж.Америка и Зап. побережье -"- - S.America W. Coast	04-05	I5265	50	I
40	-"- -"- -"- -"- -"- -"- -"-	04-05	I77I5	I00	I
42	-"- Французский Индо-Китай -"- French Indochina	06-07	I77I5	50	I

Июнь 70

АВСТРАЛИЯ
AUSTRALIA

June 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
43	Шеппертон - Таити Shepperton - Tahiti	06-07	I7795	I00	I
44	-"- - Новая Каледония -"- - N. Caledonia	08-09	I5445	50	I
46	-"- - Индия, Сиам -"- - India, Siam	I2-I3	II905	I00	I
48	-"- - Индонезия, Сиам -"- - Indonesia, Siam	03-04	I7795	I00	I
49	-"- - Япония -"- - Japan	2I-22	I5265	I00	I
50,5I	-"- -"-	02-08	2I625	I00	6
56	-"- - Англия -"- - Gr. Britain	I7-I9	II8I5	I00	2
59	-"- - Юж.Америка -"- - S. America	00-02	I5265	I00	2
60	-"- - Европа -"- - Europe	I6-I7	II975	I00	I
6I	-"- - Юж.Африка -"- S. Africa	I4-I8	7I05	I00	4
64	Дарвин - Местное Darwin - Local	08-II	7I65	I0	3

Июнь 70

June 70

АВСТРИЯ
AUTRICHE (AUSTRIA)

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
I	Вена - Европа	22-23	I7885	0,2	I
	Vienne - Europe				
2	-"- - США	23-0I	2I645	25	2
	-"- - U.S.A.				
3	-"- - Европа	22-23	I54I5	0,2	I
	-"- - Europe				
4	-"- - США	23-0I	25725	25	2
	-"- - U.S.A.				
5	-"- - Австралия	08-09	2I685	25	I
	-"- - Australie				
6	-"- -"-	-"-	25725	-"-	I
	-"- - -"-				
5	-"- - Китай	I3-I4	2I6I5	-"-	I
	-"- - Chine				
5	-"- - СССР	20-2I	I54I5	-"-	I
	-"- - U.R.S.S.				
5	-"- - Бл.Восток	2I-22	I7895	-"-	I
	-"- - Pr. Orient				
5	-"- - Юж.Африка	I8-I9	2I635	-"-	I
	-"- - Afrique S.				
6	-"- - Европа	2I-22	II775	0,25	I
	-"- - Europe				
7	-"- - Юж.Америка	04-05	I5I65	25	I
	-"- - Amerique S.				
8	-"- -"-	-"-	9755	"-"-	I
	-"- - -"- "				
9	Инсбрук - Внутреннее	08-I0	6I65	0,I	2
	Innsbruck - Internal				
9	-"- -"-	I6-20	6I75	-"-	4
	-"- - -"-				

Июнь 70

June 70

БЕЛЬГИЯ
BELGIQUE

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	Колич. часов
I	Томбик - Д.Восток Tombeek - Extr. Orient	09-I0	25725	I00	I
I,2	-"- -"-	I9-20			
	-"- - -"-	09-I0	2I495	-"-	2
2	-"- -"-	I9-20	II725	-"-	I
	-"- -"-				
3	-"- Сев.Америка	04-05	I5385	-"-	I
	-"- Amérique N.				
4	-"- -"-	04-05	I7745	I00	I
	-"- -"-				
5	-"- Южн.Америка	00-0I	I7895	-"-	I
	-"- Amérique S.				
5	-"- -"-	-"-	2I495	-"-	I
	-"- -"- "				
6	Рейселед - Бельгийское Конго Ruiselede - Congo belge	05-06	II975	5	I
6	-"- " - " -	-"-	9505	-"-	I
	-"- " -"-				
7	-"- " - " -	08-09	II8I5	I0	I
	-"- " -"-				
8	-"- " - " -	-"-	9525	5	I
	-"- " - " -				
9	-"- " - " -	I7-I8	2I7I5	I0	I
	-"- " - " -				
I0	-"- " - " -	-"-	I7755	5	I
	-"- " - " -				
II	-"- " - " -	2I-22	I7805	I0	I
	-"- " - " -				
I2	-"- " - " -	-"-	I5I45	5	I
	- "- " - " -				
I3	Томбик - Скандинавия Tombeek - Scandinavie	09-I0	9525	5	I
I4	-"- -"-	20-2I	7II5	-"-	I
	-				
I5	-"- Ю.В.Европа	22-23	7295	-"-	I
	-"- S.E.Europe				

БЕЛЬГИЙСКОЕ КОНГО

C O N G O BELGE

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
1	Леопольдвиль- Индия Léopoldville- Inde	11-15	21675	50	4
3	-"- - Зап. Европа -"- - Europe W.	09-18	21725	-"-	9
4	-"- - -"- -"- - "- -"-	18-23	9545	20	5
5	-"- - Южн.Америка -"- - Amérique S.	21-24	9575	50	3
6	-"- - Сев.Америка -"- - Amérique N.	22-24	9645	50	2
7	-"- - Южн.Африка -"- - Afrique S.	19-20	15445	50	1
8	-"- - Местное -"- - Local	04-07	5955	10	3
9	-"- - -"- -"- - -"-	10-13	5955	10	3
10	-"- - -"- -"- - -"-	15-23	6085	10	8
11	-"- - -"- -"- - -"-	04-07	9525	20	3
13	-"- - -"- -"- - -"-	16-20	9585	20	4
15	-"- - Бельгия -"- - Belgique	12-13	21485	20	1
16	-"- - -"- -"- - -"-	16-17	21505	20	1
17	-"- - -"- -"- - -"-	20-22	21485	20	2
26	-"- - местное -"- - Local	08-13	7285	0,25	5

2.

Июнь 70
June 70

БЕЛОРУССКАЯ ССР

BIELORUSSIE RSS

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Минск - Узбекская ССР Minsk - Ouzbek RSS	09-I6	II935	I00	7
2	-"- ДВК Rég. extr. Orient	00-07	I5395	I00	7
3	-"- Центральный Урал Central Oural	I0-I7	9665	I00	7
4	-"- Омск, Новосибирск Omsk, Novosibirsk	I0-I7	I5375	I00	7
9	-"- Чукотка, Камчатка Choukotka, Kamchatka	I0-I7	II955	I00	7
II	-"- Грузия Georgie	0I-08	7I55	I00	7
I4	-"- Балканы Balcans	I0-I7	97I5	I00	7

БИРМА
BURMA

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	Кол-во часов
	Рангун - Внутреннее Rangoon - Int.	00-10	7265	7	7
	-"- -"-	01-02	11855	-"-	1
	-"- -"-	06-08	17765	-"-	2
	-"- -"-	10-12	11865	-"-	2
	-"- Местное Local	14-17	11925	-"-	3
	-"- - Индия, Малайя, Индо-Китай India, Malaya, Indochina	03-06	15345	-"-	3
	-"- - Индия, Индо-Китай, Малайя India, Indochine, Malaya	08-10	17865	-"-	2
	-"- - Австралия, Новая Зеландия, Индонезия Australia, N.Zealand,	22-24	11885	50	2
	-"- - "- - Indonesia	23-24	15265	50	1
	-"- - " -	03-06	15155	-"-	3
	-"- - Китай, Корея, Япония China, Korea, Japan	23-01	9695	-"-	2
	-"- - - -	-"-	7235	-"-	2
	-"- - Индия, Бл.Восток, Европа India, Near East, Europe	02-05	17725	-"-	3
	-"- - " -	02-08	15275	-"-	6
	-"- - " -	09-12	21695	-"-	3
	-"- - " -	-"-	17705	-"-	3
	-"- - Китай, Корея, Япония China, Korea, Japan	03-06	11915	-"-	3
	-"- - - -	-"-	15215	-"-	3
	-"- - внутреннее Int.	03-10	9675	7	7

БРАЗИЛИЯ
BRASIL

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
2	Белем - Внутреннее Belém - Int.	23-03	9625	I0	4
3	-"- -"-	II-I4	II7I5	I0	3
4	Форталеза - -"- Fortaleza	22-03	5955	5	5
5	-"- -"-	II-I6	II8I5	5	5
6	Ресифе -"-	23-03	6025	5	4
7	Recife -"- -"-	II-I6	6025	I0	5
II	Сальвадор -"-	II-I6	6005	I0	5
I2	Salvador -"- -"-	22-03	6005	I0	5
I3	Рио-де-Жанейро - внутреннее Rio de Janeiro Int.	23-03	9665	50	4
I6	-"- - Европа Europa	I8-22	2I455	50	4
I7	-"- -"-	I7-20	I7705	50	3
I8	-"- - США USA	03-06	I7705	50	3
I9	-"- -"-	03-06	I5255	50	3
20	-"- - Вост.Китай, Япония E. China, Japon	I2-I6	I5245	50	4
2I	-"- - Внутреннее Int.	II-I5	II725	25	4
30	Сан-Паулу - внутреннее S. Paulo Int.	I2-I6	6075	25	4
35	Порто-Алегре - Уругвай, Аргентина Porto Alegre Uruguay, Argentina	II-I6	6055	25	5
36	-"- -"- -"-	22-03	II8I5	25	5
39	Кампо-Гранде - внутреннее Campo Grande Int.	23-03	I5245	I0	4
4I	Гояния - внутреннее Goiania Int.	II-I6	9625	I0	5

БОЛГАРИЯ
BULGARIE

Июнь 70
June 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	София Sofia	23-03	7205		4
	- " -	04-06 23-02	9535		5
	- " -	06-09	-"-		3
	- " -	I2-I5	II965		3
	- " -	08-I5	9745		7
	- " -	20-24	9605		4
	- " -	08-I2 I8-24	5965		I0
	- " -	06-I2	6045		6

КАНАДА

NN заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Секвилл - Англия, Бельгия, Франция Sackville- England, Belgium, France	2I-23	I78I5	50	2
2	-"- - -"-	I6-23	I5295	50	7
4	-"- - Ц.Европа, Скандин., СССР C.Europe, Scandinavia, USSR	I6-2I	I5I95	50	5
5	-"- - -"-	I6-2I	II935	50	5
6	-"- - Юж.Америка S. America	I5-I8	I77I5	50	3
7	-"- - Брит.Вест-Индия Brit. West Indies	23-02	I78I5	50	3
8	-"- - -"-	02-04	I5295	50	2
I0	-"- - Бразилия Brazil	22-03	I7795	50	5
I2	-"- - Юж.Америка, Вест-Индия S.America, West Indies	02-04	I5I95	50	2
I3	-"- - Куба, Мексика, Центр. Америка Cuba, Mexico, C.America	23-02	I5295	50	3
I4	-"- - -"-	03-05	II775	50	2
I5	-"- - Австралия Australia	04-08	II8I5	50	4
I5	-"- - -"-	00-04	2I735	50	4
I6	-"- - Н.Зеландия N. Zealand	04-06	I5295	50	2
I7	-"- - -"-	06-I0	9645	50	4
I8	Квебек - Зап.Канада Quebec W. Canada	04-05	II865	7,5	I
20	Монреаль - Местное Montreal Local	I3-23	6I25	I0	I0
2I	Сидней - Ньюфаундленд, Лабрадор Sydney Newfoundland, Labrador	I2-I6	6I55	I0	4
22	Альберта - Местное Alberta Local	I2-06	6045	I0	I8
23	Онтарио - -"- Ontario	I4-04 00-04	6065	I0	I4
24	Галифакс - Местное, Ньюфаундленд Halifax Local, Newfoundland	I3-20	6035	I0	II
25	Британск.Колумб. - Местное British Columbia Local	I5-22	6005	I0	7
26	Манитоба - -"- Manitoba	I7-05	II955	I0	I2

Июнь 70
June 70

Ч И Л И

C H I L E

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Сант-Яго - внутреннее Santiago - Int.	II-I9	6095	5	8
2	-"- -"-	I5-22	9745	5	7
3	-"- -"-	I2-20	II885	5	8
6	Антофагаста -"- Antofagasta	I7-2I	5965	5	4
8	Пунта-Аренас - внутреннее Punta Arenas Int.	I5-I7	5965	2	2
I0	Вальдивия -"- Valdivia	II-I9	5985	5	8
I8	Сант-Яго -"- Santiago	I5-I7	5965	2	2

К И Т А Й

C H I N A

Июнь 70
June 70

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Количество часов
1	Нанкин - Тихо-океанское побережье центр.и Сев. Америка Nanking- Pacific shores of C.and N.America	02-06	17845	20	4
2	-"- - -"-	02-06	15125	20	4
4	-"- - Гавайские о-ва Hawai	06-08	17845	20	2
5	-"- - -"-	06-08	15125	20	2
7	-"- - Австралия, Новая Зеландия Australia, N.Zealand	08-09	17845	20	1
8	-"- - -"-	08-10	15125	20	2
10	-"- - Южн.Моря S.Seas	10-16	15125	7,5	6
12	-"- - -"-	10-16	21585	100	6
13	-"- - Индия India	13-16	9755	4,5	3
14	-"- - -"-	13-16	21475	20	3
15	-"- - Северо-Вост.и Юго-зап.Китай N.E.China & S.W.China	10-16	9775	20	6
16	-"- - Северо-Зап.Китай N.W.China	10-16	15355	20	6
17	-"- - Тихо-Океанское побережье Сев.и Центр. Америки Pacific shores of N.& C.America	13-15	11945	20	2
18	-"- - -"-	13-15	9545	20	2
20	-"- - С С С Р U.S.S.R.	16-18	15125	20	2
22	-"- - -"-	16-18	9755	20	2
23	-"- - Средиземное море Mediterranian Sea	16-18	11875	20	2
24	-"- - Средиземное море Mediterranian Sea	16-18	9775	100	2
25	-"- - Зап.Европа W.Europe	18-22	15125	20	4
26	-"- - -"-	18-22	11945	20	4
28	Чунцин- Тихо-Океанское побережье Сев.Америки Chungking - Pacific coast of N. America	02-04	15355	35	2

КИТАЙ
CHINA

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	мощность квт	Колич. часов
29	Чунцин-Австралия, Новая Зеландия **Chungking-Australia, N.Zealand**	09-10	11715	35	1
30	-"- - Вост.Азия и Южные Моря -"- - **East Asia & S.Seas**	11-13	11945	35	2
31	-"- - -"- -"- - -"-	11-13	7195	10	2
33	-"- - Тихо-Океанское побережье, Сев. Америки -"- - **Pacific Coast of N.America**	13-14	7195	35	1
34	-"- - Европа -"- - **Europe**	15-16	9545	10	1
35	-"- - -"- -"- - -"-	15-16	7185	35	1
36	Шанхай-Тихо-Океанское побережье Сев. Америки **Shanghai-Pacific Coast of N.America**	02-06	21585	20	4
37	- " - - - " - - " - - - " -	03-05	15425	20	2
38	-" - - Зап.и Центр. Европа - " - - **W.& C.Europe**	18-22	15135	20	4
39	- " - - Вост.Австралия и новая Зеланд. - " - - **E.Australia & N.Zealand**	08-10	9775	20	2
40	- " - - Китай, Юго-Вост. Азия - " - - **China, S.E.Asia**	09-13	9755	4	4
41	Кантон-Тихо-Океанское побережье, Сев. Америки **Canton-Pacific Coast of N.America**	04-08	15355	20	4
42	-"- - -"- -"- - -"-	13-15	9505	20	2
43	-"- - Юж.Америка -"- - **S.America**	00-02	15355	20	2
44	-"- - Зап.и Центр. Европа -"- - **W. & C.Europe**	18-22	9775	20	4
45	-"- - Китай, Южные Моря -"- - **China, S.Seas**	09-11 15-18	11945	1,5	5
46	Чанчунь-Сев.Америка **Changchun-N.America**	00-02	15125	20	2
47	-"- - Юг.Тихого Океана -"- - **S.Pacific**	10-14	11925	20	4

3.

К И Т А Й
C H I N A

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
48	Чанчунь -Китай,Сибирь,Япония, Сев.Америка Changchun-China,Siberia,Japan,N.America	08-13	9505	1	5
49,50	-"- - Зап.и Центр.Европа -"- - W.& C.Europe	16-23	15355	20	7
51	Ланьчжоу - Центр.и Вост.Европа Lanchow - C.& E.Europe	08-11	15165	20	3
52	- " - - Китай - " - - China	10-12	15145	1	2
53	- " - - Ближний и Средн. Восток - " - - Near & Middle East	12-14	11875	20	2
54	Бейпин-Китай,Япония,Сибирь Peiping - China,Japan,Siberia	08-11	15225	10	3
55	-"- - Китай -"- - China	08-12	9725	1	4
56	Кайюань-Китай,Южные моря Kweiyang-China,S.Seas	10-15	7185	10	6
57,58	Тайван - - " - Taiyuan- - " -	02-05 08-10	15145	3	5
59	- " - - - " - - " - - - " -	22-24	11945	3	2
60	Куньмин - -"- Kunming - -"-	10-12	11875	1,5	2
61	Ханькоу - Китай Hankow - China	04-06	15375	1	2
62	-"- - -"- -"- - -"-	10-16	7265	1	6
63	-"- - -"- -"- - -"-	22-24	15125	1	2
64	Амой - Китай Amoy - China	09-14	6105	1	5
65	Кайсю - Китай Kweisui - China	07-12	7205	1	5
66	Чженьюань - Китай Shengyang - China	08-14	7245	1	6
67	Тайюань - Китай Taiyuan - China	09-14	7215	1	5

В А Т И К А Н

CITE DU VATICAN

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол. час.
116	Ватикан-Европа Vatican-Europe	08-10	6065	50	2
127	-"- -"- -"- -"-	18-19	9755	50	1
135	-"- - Центр. и Южн. Африка -"- - Afrique C. & S.	19-21	21655	50	2
137, 139, 141, 143	-"- - -"- -"- Сев. Аме- -"- - -"- -"- Amérique N. рика	15-17	15385	50	2
147, 150 153, 156	-"- - -"- -"- -"- - -"- -"-	23-01	11865	50	2
157	-"- - Юго-Восточная Азия -"- - Asie S.E.	14-15	11865	50	1
164	-"- - Австралия, Нов. Зеландия -"- - Australie, N. Zélande	09-10	5425	50	1
166	-"- - Дальний Восток -"- - Extr. Orient	07-08	15285	50	1

Июнь 70
June 70

КОЛУМБИЯ

COLOMBIA

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Богота - Сев.Колумбия Bogotá - N.Colombia	II-20	6085	I0	9
I	-"- - Боливия, Эквадор, Перу -"- - Bolivia, Ecuador, Peru	I6-24	6075	I0	8
I	-"- - Сев. и Центр. Америка -"- - N. and C. America	I7-24	9525	25	7
I	-"- - Юж. Америка, Чили, Аргентина -"- - S. America, Chile, Argentina	I7-24	9715	25	7
I	-"- - Сев. Америка, Европа -"- - N. America, Europe	22-02	I7725	25	4
I	-"- - Сев. Америка, Бразилия -"- - N. America, Brazil	00-04	I5305	I2	4
5	-"- - Колумбия, Венесуэла, Бразилия -"- - Colombia, Venezuela, Brazil	I6-22	6025	I0	6
6	Медельин - Колумбия, Центр. Америка Medellin - Colombia, C. America	I2-24	5995	5	I2

КОСТА-РИКА
COSTA RICA

июнь 70
June 70

№ № заявок	направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
2	Сан-Хозе-Центр.и Южн. Америка	12-22	6165	1	10
4	San José-C. and S. America -"- - - -"-	16-18	9505	1	2

Июнь 70
June 70

КУБА

CUBA

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кат	К-во часов
2	Гавана - Внутреннее Havana Int.	II-I6	6005	I	5
3	Санта-Клара -"- S. Clara	II-I6	6075	5	5
II	Камагуей -"- Camaguey	I4-20	9775	I	6
26	Гавана - Испания Havana España	0I-02	I5275	5	I
27	-"- - Север. и Юж. Америка N. and S. America	22-23	II755	5	I
32	-"- - Испания España	0I-02	I7755	I	I
36	-"- - Северная Америка N. America	22-23	I5255	5	I

Июнь 70
June 70

ДАНИЯ
DENMARK

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Копенгаген - Дальний Восток Copenhagen - Far East	I0-I4	I5I05	50	4
I	-"- -"-	08-I0	2I555	-"-	2
2	-"- - Ю.Америка S. America	2I-22	I7865	-"-	I
2	-"- -"-	22-04	I5I65	-"-	6
2	-"- -"-	04-05	II935	-"-	I
3	-"- -Сев.Америка, Ю.Гренландия и Исландия N. America, S. Greenland, & Iceland	23-0I	I5275	-"-	2
3	-"- -"- -"-	0I-06	6I85	-"-	5
4	-"- -Вещание на средн. расстояние Broadcasting on medium distance	I8-22	9565	-"-	4
5	Гренландия - Побережье Гренландии Greenland Coast of Greenland	2I-24	5985	I	3

ДОМИНИКАНСКАЯ РЕСПУБЛИКА

REPUBLICA DOMINICANA

№ № волн	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Сиудад-Трухильо - Центр. Америка Ciudad-Trujillo C. America	I3-I8	6I85	0,25	5
3	Сан-Кристобаль - "- S. Cristobal	I6-I8	6095	0,2	2
4	Пуэрто-Плата - "- Puerto-Plato	I3-20	6I35	0,25	7
I2	Сиудад-Трухильо - Испания Ciudad-Trujillo España	I5-I8	2I665	I0	3

Е Г И П Е Т

E G Y P T

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт.	Колич. часов
1	Каир-Турция, Ливан, Сирия Cairo-Turkey, Lebanon, Syria	06-10	9755	50	4
2	-"- - "- -"- -"-	13-16	9675	50	3
4	-"- - "- -"- - "-	20-22	7265	50	2
6	-"- - Саудовская Аравия, Иран -"- - Saudi Arabia, Iran	06-10	15375	50	4
8	-"- - - "- -"- - " -"- -"-	12-14	21595	50	2
10	-"- - - "- -"- -"- - " -"- -"-	20-22	11805	50	2
11	-"- - Иран, Индия, Тунис, Марокко -"- - Iran, India, Tunisia, Marocco	06-12	21485	50	6
12	-"- - -"- -"- -"- - " " -"- "	14-18	25665	50	4
13	-"- - -"- -"- -"- - " " -"- "	10-14	25665	50	4
14	-"- - -"- -"- -"- - " -"- -"- "	19-22	15135	50	3
15	-"- - Центральн. Европа -"- - Central Europe	05-09	11935	100	4
16	-"- - -"- " -"- - -"- -"-	10-12	11965	100	2
17	-"- - -"- -"- - -"- -"-	17-19	9615	100	2
18	-"- - Швейцария, Франция, Югославия -"- - Switzerland, France, Yugoslavia	06-10	17855	100	4
22	-"- - С Ш А -"- - U S A	14-15	25705	100	1
23	-"- - -"- -"- - -"-	03-05	9545	100	2
24	-"- - Южная Америка -"- - S. America	15-16	21635	100	1
25	-"- - - "- -"- - -"-	01-03	21485	100	2

2.

ЭЛЬ-САЛЬВАДОР

EL - SALVADOR

Июнь '70
June '70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
5	Сан-Сальвадор - внутреннее S.Salvador - int.	18-21	9505	0,3	3
8	Сан-Мигуель - -"- S. Miguel - -"-	15-23	6155	0,15	8
9	Сан-Сальвадор - -"- S. Salvador - int.	14-18	9755	0,15	4
10	Сан-Сальвадор - Америка S. Salvador - America	03-06	6155	5	3
12	Сан-Сальвадор - Америка S. Salvador - America	02-04	9645	2	2

ЭКВАДОР
ECUADOR

июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
1	Манта - Внутреннее Manta - Int.	14-22	5985	0,4	8
3	Рио-Бамба - -"- Rio-Bamba - -"-	12-22	6015	1	10
7	Гуаякиль - -"- Guayaquil - -"-	15-20	9725	0,2	5
8	Кито - Америка Quito - America	13-24	6035	5	11
10	Кито - Внутреннее Quito - Int.	10-22	6145	0,5	10
11	Гуаякиль-Эквадор, Колумбия, Перу Guayaquil-Ecuador, Colombia, Peru	14-20	9635	0,3	6
21	Кито - Европа, Океания Quito - Europa, Oceania	00-01	11715	10	1

США

U. S. A.

Июнь 70
June 70

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
1	Нью-Йорк-Зап.Европа New York - W. Europe	05-10	11875	100	5
2	-"- - Зап.Европа -"- - W. Europe	12-23	17765	100	11
3	-"- - -"- -"- - -"-	05-10	9545	100	5
4	-"- - -"- -"- - -"-	10-23	15115	100	13
5	-"- - Скандинавия -"- - Scandinavia	16-19	17785	100	3
6	-"- - -"- -"- - -"-	16-19	15155	100	3
7	-"- - Германия -"- - Germany	19-23	17785	100	4
8	-"- - -"- -"- - -"-	19-23	11865	100	4
9	-"- - Юго-Зап.Европа, Сев. Африка -"- - S.W.Europe, N.Africa	17-23	17845	100	6
10	-"- - -"- -"- - " " -"- " -"-	17-23	15225	100	6
11	-"- - Вост.Европа -"- - E. Europe	17-20	17885	100	3
12	-"- - -"- -"- - " -"-	17-20	15325	100	3
13	-"- - Балканы -"- - Balkan States	17-23	17825	100	6
14	-"- - -"- -"- - -"- -"-	17-20	15375	100	3
15	-"- - Бл.Средн.Восток -"- - Near, Middle East	15-21	17895	100	6
16	-"- - -"- -"- - " -"- -"-	21-22	11875	100	1
17	-"- - -"- -"- - " -"- -"-	17-22	15405	100	5
18	-"- - Зап.Центр.Африка -"- - W.C. Africa	16-21	17795	100	5
19	-"- - -"- -"- - " " -"-	21-23	15425	100	2
20	-"- - Юг.Африки -"- - S. Africa	16-18	17725	100	2
21	-"- - -"- -"- - " -"-	18-23	15155	100	5
24	Нью-Йорк-Бразилия New York- Brazil	15-17	21675	100	2
25	-"- - -"- -"- - -"-	15-17	17845	100	2
27	-"- - Зап.часть Южн.Америки -"- - W.part of S. America	23-06	15115	100	7
28	-"- - -"- -"- - " " -"- -"-	23-06	17765	100	7
29	-"- - -"- -"- - " " -"- -"-	00-05	15375	100	5

США

U S A

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
30	Нью-Йорк-Центр.Америка New York - C. America	23-06	15225	100	7
31	-"- -Мексика -"- - Mexico	23-05	11875	100	6
38	-"- -Карибы -"- - (Caribbean)West Indies Zone	22-23	15405	100	1
39	-"- - -"- -"- - -"- " "	22-23	11875	100	1
42	-"- - Бразилия -"- - Brazil	23-04	17785	100	5
43	-"- - -"- -"- - -"-	23-04	15325	100	5
46	-"- - Вест-Индия, Бразилия -"- - West Indies, Brazil	23-02	17845	100	3
50	-"- -Ц.Америка, Мексика -"- - C. America, Mexico	23-03	15155	100	4
51	Сан-Франциско-Сев.и Кг Америки S.Francisco 3 N.& S.Americas	15-18	15155	200	3
52	-"- - Юж.часть Юж.Америки -"- - S.part of S.America	15-18	17865	200	3
56	-"- - Сев.часть Юж.Америки -"- - N.part of S.America	04-06	15405	200	2
57	-"- - Юж. часть Юж.Америки -"- - S.part of S.America	03-06	11755	200	3
59	-"- - Сев.часть Юж.Америки -"- - N.part of S.America	22-06	17865	200	8
60	-"- -Юж.часть Юж.Америки -"- - S.part of S.America	22-02	15145	200	4
62	-"- - Австралия -"- - Australia	08-11	9575	200	3
63	-"- - Австралия -"- - -"-	22-24	21675	200	2
64	-"- -Австралия -"- -"-	22-24	17895	200	2
65	-"- - Нов.Зеландия -"- - New Zealand	08-10	11885	200	2
67	-"- - Совет.Дальн.Восточн. край, Корея -"- - Soviet Far Eastern Region, Corea	11-14	9575	200	3
68	-"- - Китай, Юго-Вост.Азия -"- - China, S.W.Asia	11-14	6145	200	3
69	-"- -"- -"- -"- - " " -"-	11-13	9545	200	2
70	-"- - Китай -"- - China	00-01	17825	200	1
71	-"- - -"- -"- - -"-	00-02	15345	200	2

3.

США

USA

70
70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт.	Колич. часов
72	Сан-Франциско-Филиппинск. о-ва, Индия S. Francisco- Philippines, India	14-16	11875	200	2
73	-"- - -"- -"- - -"- -"-	10-15	9615	200	5
74	-"- - Зап. часть Тих. океана -"- - W. part of the Pacific Ocean	06-10	15115	200	4
76	-"- - Зап. часть Тих. океана -"- - " " " "	06-08	11925	200	2
77	-"- - Аляска -"- - Alaska	04-09	15325	200	5
78	-"- - -"- -"- - -"-	04-06	11725	200	2
79	-"- - Япония -"- - Japan	09-15	9585	200	6
80	-"- - -"- -"- -"-"-	09-11	11755	200	2
82	-"- - Филиппины, Индонезия -"- - Philippines, Indonesia	09-11	11835	200	2
83	-"- - Гавай, Австралия -"- - Hawai, Australia	09-11	11725	200	2

ТЕРРИТОРИИ США
U S A TERRITORIES

Июнь 70
June 70

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
1	Гонолулу-Филиппины, Индонезия Honolulu-Philippines, Indonesia	01-02	17885	100	1
2	-"- - Австралия Australia	09-11	17885	100	2
3	-"- - Филиппины, Индонезия Philippines, Indonesia	14-16	15155	100	2
4	-"- - Китай China	00-01	17885	100	1
5	-"- - -"-	09-10	15325	100	1
6	-"- - Советск. ДВК Soviet Far Eastern Region	11-12	15325	100	1
7	-"- - Китай, Корея China, Korea	12-13	15325	100	1
8	-"- - Китай China	14-16	15325	100	2
9	Пуэрторико- Ю Жн. Америки Porto Rico- S. of S. America	18-19	17885	100	1
10	-"- - Скандинавия Scandinavia	19-21	17885	100	2
11	-"- - Ю Жн. Америки S. of S. America	02-04	17885	100	2
12	-"- - Бразилия Brazil	16-17	17885	100	1
13	-"- - СССР USSR	18-20	17755	100	2
14	-"- - Бразилия Brazil	23-24	17885	100	1

Июнь 70
June 70

ЭФИОПИЯ

ETHIOPIA

N. № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность КВТ	К-во часов
I	Аддис -Абеба - Внутреннее Addis-Ababa Int.	05=I5	60I5	I	I0
2	-"- -"-	09-I3	9585	7	4
3	-"- Эфиопия и близлеж. страны Ethiopia and nearby countries	05-I4	6075	50	9
3	-"- -"- -"-	I3-I6	7225	50	3
3A	-"- Индия India	I5-I8	25655	50	3
3A	-"- -"-	03-09	25655	50	6
3A	-"- -"-	I6-I7	2I585	50	I
3A	-"- -"-	03-09	2I675	50	6
3B	-"- Сев.Америка N. America	20-22	I7885	50	2
3B	-"- -"-	20-2I	II975	50	I
3B	-"- -"-	00-0I	I7755	50	I
3c	-"- Европа Europe	23-24 2I-22	I54I5	50	2
3c	-"- -"-	22-24	7225	50	2
3Д	-"- Вост.Средиземн.море W. Mediterranean	I0-I4	II925	50	4
3Д	-"- - " -	08-I0	2I535	50	2
3Д	-"- - " -	09-I5	25745	50	6
3Д	-"- - " -	08-09	I7765	50	I

ФИНЛЯНДИЯ
FINLANDE

Июнь 70
June 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол. часов
1	Пори - Зап. Европа Pori - Europe W.	04-07	9625	15	3
1	-"- - Сев. Америка Amérique N.	23-01	11725	100	2
2	-"- - -"-	13-15	15275	100	2
2	-"- - Зап. Европа Europe W.	07-08	9625	100	1
3	-"- - -"-	09-11	15275	15	2
3	-"- - Сев. Америка Amérique N.	12-14	17755	15	2
4	-"- - Зап. Европа Europe W.	15-17	11725	15	2
4	-"- - Южн. Америка Amérique S.	01-02	11725	100	1
5	-"- - -"-	11-12	17755	100	1
5	-"- - Зап. Европа Europe W.	17-21	9625	100	4
6	-"- - Сев. Финляндия, Зап. Европа Finlande N., Europe W.	04-07	6195	15	3
6	-"- - Южн. Америка Amérique S.	22-23	11725	100	1
7	-"- - Сев. Финляндия, Зап. Европа Finlande N., Europe W.	09-12	6195	15	3
8	-"- - -"- -"-	15-21	6195	15	6

Июнь 70

FRANCES

ФРАНЦИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I 6	Allouis N. Calédonie Аллуис - Новая Каледония	0I-02 20-2I	II905	I00	2
2 3	-"- - -"-	0I-02 08-I0	I5335	I00	3
4	-"- - -"-	08-I0	I7745	I00	2
5	-"- - -"-	20-2I	9505	I00	I
7	-"- - Indochine Индо-Китай	00-0I	-"-	I00	I
8 9	-"- - -"-	00-0I 03-04	II905	I00	2
I0	-"- - -"-	05-07	I7745	I00	2
I3	-"- - -"-	I2-I7	I5385	I00	5
I4	-"- - Côte Fr. des Somalis Сомали	04-05	II905	I00	I
I5	-"- - -"-	09-I0	I7725	I00	I
I7	-"- - -"-	I7-I9	2I545	I00	2
I8 2I	-"- - Madagascar Мадагаскар	05-06 I8-20	II905	I00	3
I9 22	-"- - -"-	05-06 I8-20	I5385	I00	3
20	-"- - -"-	09-II	I7785	I00	2
24 33	-"- - Allouis Madagascar Камерун Cameroun	06-07 23-24	I52I5	I00	2
25 28	-"- -"-	06-07 I4-I5	I7785	I00	2
26 30	-"- - -"-	I0-I2 I9-20	I7745	I00	3
27 29	-"- - -"-	I0-I2 I4-I5	2I545	I00	3
32	-"- - -"-	23-24	II905	I00	I
34	-"- - Tunisie Тунис	06-07	7245	I00	I
35	-"- -"-	06-07	9505	I00	I
36	-"- - -"-	II-I3	II905	I00	2

Июнь 70

FRANCE
ФРАНЦИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
37	Alloüis Tunisie Аллуис - Тунис	I9-20	9505	I00	I
38	-"- - Algérie E. Вост.Алжир	07-08	7245	I00	I
39		07-08			
4I	-"- - -"-	20-2I	9755	I00	2
42	-"- - Algérie W. Зап.Алжир	07-08	7I65	I00	I
43	-"- - -"-	07-08	9525	I00	I
44	-"- - -"-	I3-I4	II905	I00	I
45	-"- - -"-	I9-2I	9525	I00	2
46	Alloüis Maroc	07-08			
50	-"- - Марокко	2I-22	9505	I00	2
47	-"- - -"-	07-08	II905	I00	I
49	-"- - -"-	I2-I4	I5I65	I00	2
52	-"- - A.O.F. (E) Франц. Зап.Африка /Восток/	07-09	I7785	I00	2
53	-"- - - " -	I2-I4	2I545	I00	2
54	-"- - - " -	I2-I4	25705	I00	2
55	-"- - - " -	2I-23	II905	I00	2
56	-"- - - " -	2I-23	I5335	I00	2
57	-"- - A.O.F. (W) Франц.Зап.Африка /Запад/	08-09	I7725	I00	I
58	-"- - - " -	I3-I5	2I645	I00	2
60	-"- - - " -	23-0I	I5335	I00	2
6I	-"- - Guyane Гвиана	23-24	II7I5	I00	I
62		II-I2			
64	-"- - -"-	I7-I8	I5335	I00	2
65	-"- - Antilles Антильские о-ва	02-04	I7745	I00	2
67	-"- - - " -	02-04	I5335	I00	2
68	-"- - - " -	09-I0	9505	I00	I

FRANCE
ФРАНЦИЯ

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощность кВт	К-во часов
69	Allouis Antilles Аллуис - Антильские о-ва	09-10	11905	100	1
71	-"- - " -	11-12	15165	100	1
72	-"- - " -	15-16	17785	100	1
73	St. Pierre -"- - Сен-Пьерр	00-01	9545	100	1
74	-"- - -"-	00-01	11845	100	1
76	-"- - -"-	12-13	15225	100	1
77	-"- - -"-	16-17	11905	100	1
78	-"- - -"-	16-17	15225	100	1
79	Tahiti -"- - Таити	07-08	9585	100	1
83	-"- - -"-	22-23	15395	100	1
84	Chine -"- - Китай	11-12	15225	100	1
85	-"- - -"-	11-12	17785	100	1
86	Inde, IRAN -"- - Индия, Иран	03-04	11815	100	1
87	-"- - - " -	03-04	15235	100	1
88 90	-"- - - " -	07-09 15-16	17885	100	3
89 91	-"- - - " -	08-09 15-17	21545	100	3
92 93	M. Orient -"- - Средн.Восток	05-06 10-11	17725	100	2
94	-"- - -"-	17-19	15345	100	2
96 99	Allouis Egypte -"- - Египет	06-07 20-21	15335	100	2
97 98	-"- - -"-	06-07 10-11	17865	100	2
101	E.de Amerique S. -"- - Южн.Америка /Восток/	00-02	9645	100	2
102	-"- - - " -	01-02	11715	100	1
103	-"- - - " -	12-13	15145	100	1
104	W.de Amérique S. -"- - Южн.Америка /Запад/	01-03	9505	100	2

Июль 70

FRANCE
ФРАНЦИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Allouis W. de Amérique S.				
I05	Аллуис - Юж.Америка /Запад/	02-03	II905	I00	I
I06	-"- - - " -	I3-I4	I5I45	I00	I
I07	-"- - - " -	I3-I4	I7885	I00	I
	Mexique				
I09	-"- - Мексика	03-05	9505	I00	2
III	-"- - -"-	I4-I5	2I635	I00	I
	USA (W)				
II2	-"- - С Ш А /Запад/	05-06	II955	I00	I
	USA (S)				
II5	-"- - С Ш А /Восток/	0I-03	9545	I00	2
II8	-"- - -"- -"-	I3-I4	I5225	I00	I
	Canada				
II9	-"- - Канада	00-04	9575	I00	4
I23	-"- - -"-	I8-I9	II875	I00	I
I24	-"- - -"-	I8-I9	I5245	I00	I
	Allouis Europe N				
I25	-"- - Сев.Европа	I8-20	9575	I00	2
I26					
I27	-"- - -"-	20-23	6I05	I00	3
	Europe E.				
I28	-"- - Вост.Европа	06-07	72I5	I00	I
I29	-"- - -"-	I3-I4	6I05	I00	I
	Europe S.E.				
I33	-"- - Юго-Вост.Европа	I8-I9	9505	I00	I
I36	-"- - Юго-Вост.Европа	I8-I9	7245	I00	I
	Europe S.W.				
I38	-"- - Юго-Зап.Европа	2I-22	6I55	I00	I
	Afrique France				
I40	Африк - Франция	08-09	9505	25	I
I42	-"- - -"-	I4-I5	II905	25	I
I44	-"- - -"-	22-23	9505	25	I
I48		07-08			
	Maroc				
I49	-"- - Марокко	I2-I3	6I05	25	2
I50	-"- - -"-	2I-22	6I35	25	I
	M. Orient (S)				
I52	-"- - Средн.Восток /Юг/	05-06	I5235	25	I
I53	-"- - - " -	I0-II	I7845	25	I
I54	-"- - - " -	I8-I9	I5425	25	I

FRANCE
ФРАНЦИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I57	Algérie M. Orient (N) Алжир - Средн.Восток /Север/	06-07	I5285	25	I
I58	-"- - " -	II-I2	I7845	25	I
I59	-"- - " -	I9-20	I5425	25	I

FRANCE OUTRE-MER
ФРАНЦУЗСКИЕ КОЛОНИИ

Июнь 70

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	Кол. часов
	Dakar - France				
1	Дакар-Франция	19-22	21645	25	3
2	-"- -"-	20-21	17745	25	1
	A.E.F.				
3	-"- - Франц.Экватор.Африка	21-22	17745	25	1
4	-"- - -"-	21-22	15245	25	1
	Madagascar				
5	-"- - Мадагаскар	14-18	21615	25	4
6	-"- - -"-	15-16	17825	25	1
	M. Oriente				
7	-"- - Средн.Восток	09-13	21635	25	4
8	-"- - -"- -"-	12-13	17845	25	1
	Amérique S.				
10	-"- - Юж.Америка	00-03	7245	25	3
	A.O.F.				
19	-"- - Франц. Зап.Африка	08-10	7245	1	2
	Bamako				
23	Бамако - - " -	14-15	17845	1	1
	Abidjan				
27	Абиджан- - " -	10-14	7245	1	4
29	Абиджан- Франц. Зап.Африка	09-10	17845	1	1
	Niamey - Local				
31	Ниамей - Местное	07-14	7215	1	7
	Saigon - France				
1	Сайгон - Франция	20-21	15425	25	1
2	-"- - -"-	20-21	17755	25	1
	Afrique C. & S.				
3	-"- - Центр.и Юж.Африка	21-22	17755	25	1
4	-"- - -"-	19-22	21675	25	3
	Territories Fr.				
5	-"- - Océan pacifique				
	Франц. колонии Тих.				
	Океан.	01-04	25705	25	3
6	-"- - - " - -"-	08-11	21645	25	3
	Australie, N. Zélande				
7	-"- - Австралия,Нов.Зе-				
	ландия.	10-11	11305	25	1
	//				
8	-"- - Австралия,Новая				
	Зеландия	10-11	9625	25	1

FRANCE OUTRE-MER
ФРАНЦУЗСКИЕ КОЛОНИИ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Inde				
11	Сайгон -Индия	16-17	15325	25	1
12	-"- -"-	16-17	11815	25	1
	Pays-Bas, Inde, Philippines				
13	-"- - Нидерл.Индия, Филиппины	14-15	11855	25	1
14	-"- - -"- -"-	14-15	9685	25	1
	Indochine				
18	-"- - ИндоКитай	23-04	6175	25	5
24	-"- - -"-	03-11	7195	12	8
	Cochinchine				
26	-"- - Кохинхина	23-12	6135	1	13
	Yaundé - Caméroun				
1	Лунд - Камерун	07-16	6115		9
	Yaundé A.E.F.				
3	-"- - Франц. Экватор. Африка	07-09	21695		2
4	-"- - - " - -"-	16-18	21695		2
5	-"- - - " - -"-	10-14	21695		4
	Douala - Caméroun				
9	Дуала - Камерун	10-15	7295	1	5
	Fort de France Caraibes				
2	Фор-де-Франс - Карибские о-ва	17-18	11905	20	1
	Caraibes				
3	-"- - Карибы	23-24	11975	20	1
5	-"- - -"-	13-14	21635	20	1
6	-"- - -"-	16-18	21635	20	2
	Martinique				
7	-"- - Мартиника	12-16	9505	1,5	4
	Réunion - Local				
2	Реюньон - Местное	05-13	7225	0,5	8
	Guadeloupe Martinique				
1	Гваделупа - Мартиника	11-23	7245	1	12
	Local				
3	-"- - Местное	11-23	7205	1	12
	Cote fr. des Somalis				
	Сомали - -"-	10-12	9505	1	2
	Afrique E.				
	-"- - Вост. Африка	08-09	11905	1	1
	Guiyane fr. - Local				
3	Франц. Гвиана - Местное	14-18	7195	1	4
	St. Pierre				
4	Сен-Пьер - -"-	09-20	6175	-	11
	N. Calédonie				
5	Новая Каледония - местное	07-04	6105	1	8

FRANCE OUTRE-MER
ФРАНЦУЗСКИЕ КОЛОНИИ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт.	Колич. часов
7	N. Hébrides - Local О-ва Новые Гебриды - местное	20-04	7245	1	8
1	Madagascar - France Мадагаскар - Франция	19-24	21615	25	5
3	-"- A.O.F. - Франц.Зап.Африка	19-24	21635	25	5
5	-"- Congo, Afrique S - юж.Африка,Конго	14-15	15225	25	1
8	-"- Local - местное Indochine,	04-15	6175	25	11
21	-"- Pacifique Fr./ Oceanie - Индо-Китай, Франц.Колонии в Тихом океане	10-14	21715	25	4
30	Pnom-Penh Cambodge Пном-Пен - Камбоджа	23-06	6105	1	7
33	Annam - Local Аннам - местное	23-03	7125	1	4
36	" "-	23-01	6135	1	2
39	Hanoi - Tonkin Ханой - Тонкин	23-03	7215	1	4
1	Brazzaville - Europe W, Amérique Браззавиль - Зап. Европа, Зев. Африка	07-08	17745	50	1
2	-"- - -"-	07-08	21345	50	1
2	-"- Local -"- местное	06-14	6155	1	8
[illegible]	-" Europe W., Amérique N. -" Зап. Европа, Зев. Америка	12-13	17785	50	1
[illegible]	-"- - -"-	12-13	21045	50	1
[illegible]	" Brazzaville Local " местное	08-15	9575	7	7
[illegible]	-"- Europe W., Afrique N. -"- - Зап. Европа, Зев. Африка	19-20	11875	50	1
[illegible]	" - "- Europe C., Scandinavie	19-20	15245	50	1
7	-"- - Центр. Европа, Скандинавия	06-07	15245	50	1
[illegible]	-"- - -"-	06-07	17725	50	1
[illegible]	-"- - -"-	20-21	15245	50	1
[illegible]	Brazzaville M. Orient Браззавиль - Ср. Восток Madagascar	10-12	21655	50	2
[illegible]	-"- - Мадагаскар	18-19	21695	50	3

4.

FRANCE TOUTRE-MER
ФРАНЦУЗСКИЕ КОЛОНИИ

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт.	Колич. часов
15.16	Brazzaville Amérique Браззавиль - Америка	02-03	11725	50	1
17	-"- - -"-				
18	-"- - ДОР Франц. Зап. Afrique Африка	13-14	17785	50	1
19	-"- - -"-	13-14	21555	50	1
11	Port Lami - Local Порт-Ламы - Местное	06-16	6135	1	10

2.

Июнь 70

MAROC

МАРОККО

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность	К-во часов
	Rabat - France				
I	Рабат - Франция	07-09	7I25	25	2
2	-"- -"-	I2-I4	9565	-"-	2
3	-"- -"-	I2-I3	25725	-"-	I
3	-"- -"-	I3-I4	II855	-"-	I
4	-"- -"-	I9-2I	9675	-"-	2
	Alger, Tunis				
5	-"- - Алжир, Тунис	06-08	6035	I0	2
6	-"- -"-	II-I3	9625	25	2
7	-"- -"-	I8-I9	6035	I0	I
	Tiflet - Maroc				
8	Тифлет - Марокко	I2-I6	6I75	5	4
	Tiflet - Penins. Ibérique				
9	Тифлет - Пиренейский п-ов	20-22	6075	5	2

TUNISIE

ТУНИС

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Tunis - France				
I	Тунис - Франция	07-08	7I45	25	I
2	-"- -"-	I2-I3	9675	-"-	I
3	-"- -"-	-"-	II8I5	-"-	I
4	-"- -"-	20-22	7I25	-"-	2
	Maroc, Alger				
8	-"- - Марокко, Алжир	06-07	6I65	I00	I
9	-"- - " -	II-I2	9675	-"-	I
II	-"- - " -	2I-22	7235	-"-	I
	A.O.F.				
I2	-"- - Французская Зап.Африка	05-06	9695	-"-	I
I4	-"- - " -	I7-I8	9505	-"-	I
	Egypte				
I5	-"- - Египет	04-05	97I5	-"-	I
I6	-"- -"-	I0-II	I5335	-"-	I
	Madagascar				
29	-"- - Мадагаскар	04-05	II945	-"-	I
30	-"- -"-	09-I0	I7765	-"-	I
3I	-"- -"-	I6-I7	I7825	-"-	I
	Iran, Iraq, Pakistan				
33	-"- - Иран, Ирак, Пакистан	03-04	II945	-"-	I
35	-"- - " -	09-I0	2I695	-"-	I
36	-"- - " -	I5-I6	I5225	-"-	I
37	-"- - " -	-"-	II905	"-	I

Июль 70

UNITED KINGDOM

СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
2	Daventry - New Zealand, S. Pacific Давентри -Нов.Зеландия,Юг Тихого океана	05-09	II775	I00	4
3	-"- -"- -"-	06-09	I5295	I00	3
4	-"- Australia -Австралия	04-06	7235	I00	2
5	-"- -"-	07-09	II845	I00	2
6	-"- -"-	07-09	I7705	I00	2
I2	N. America, Mexico, West Indies -"- Сев.Америка,Мексика, (Caribbeans)Карибы	II-I3	II775	I00	2
I4	-"- -"- -"-	2I-02	I5I95	I00	5
I5	-"- -"- -"-	I9-24	II845	I00	5
I7	-"- -"- -"-	0I-04	6I25	I00	3
I9	N. America, W. Coast -"- Сев.Америка,Зап.побережье	0I-04	9685	I00	3
20	C. & S. Africa -"- Центр.и Южн.Африка	I6-I9	2I525	I00	3
22	-"- -"- -"- -"-	I9-2I	II775	I00	2
24	Malta, Sudan, E. Africa -"- Мальта,Судан,Вост.Африка	I8-2I	I5265	I00	3
25	W. Africa -"- Западная Африка	I8-2I	2I625	I00	3
27	Cyprus, Mediterranean -"- Кипр, Средиземное море	I7-I8	I5265	I00	I
28	N. China, Japan -"- Сев.Китай,Япония	04-06	II845	I00	2
29	-"- -"- -"-	06-I3	I5I95	I00	7
30	-"- -"- -"-	I3-I5	II775	I00	2
3I	Daventry - Hongkong, C.China -"- Гонконг, Центр.Китай	04-06	I5I95	I00	2
32	-"- -"- -"-	08-I2	I77I5	I00	4
33	-"- -"- -"-	I3-I5	I5I95	I00	2
34	S. China, Pakistan, Ceylon -"- Ю.Китай,Пакистан,Цейлон	0I-04	II845	I00	3
35	-"- -"- -"- -"-	I5-I8	I78I5	I00	3
36	Burma, Malaya -"- Бирма, Малайя	04-07	I5I35	I00	3

UNITED KINGDOM

СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
37	Daventry Burma, Malaya Давентри - Бирма, Малайя	07-16	21525	100	9
38	-"- -"-	15-17	15135	100	2
39	-"- Near East - Ближн.Восток	04-06	11845	100	2
41	-"- Near Middle East -"- Средн.Восток	14-17	21625	100	3
42	-"- -"- -"-	14-17	15265	100	3
44	-"- Egypt, Sudan - Египет, Судан	05-21	17815	100	16
45	-"- -"- -"-	19-21	11815	100	2
46	-"- Italy, Malta - Италия, Мальта	04-08	6125	100	4
48	-"- -"- -"-	09-15	15195	100	6
49	-"- -"- -"-	20-23	9685	100	3
54	-"- Daventry - C & S Africa Центр.и Южн.Африка	06-10	17815	100	4
56	-"- -"- -"-	10-16	21525	100	6
57	-"- -"- -"-	15-20	17815	100	5
59	-"- N. Africa Сев.Африка	04-06	9685	100	2
60	-"- -"-	16-20	9685	100	4
61	-"- W. Africa Зап.Африка	04-06	11845	100	2
62	-"- -"-	06-09	15195	100	3
63	-"- -"-	19-20	21525	100	1
68	-"- Gibralter Гибралтар	15-19	11775	100	4
71	-"- S. America Южн.Америка	11-15	21525	100	4
72	-"- -"-	16-19	21655	100	3
74	-"- -"-	00-03	11775	100	3
75	-"- -"-	00-03	9515	100	3
76	-"- C. America Центр.Америка	10-12	15195	100	2
78	-"- -"- -"-	14-15	17715	100	1
81	-"- -"- -"-	00-03	11975	100	3

UNITED KINGDOM
СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
82	Daventry - C. America Давентри - Центр.Америка	00-03	9595	I00	3
92	-"- - N. Africa Сев.Африка	I0-II	I5I35	I00	I
93	-"- - Near East Ближн.Восток	I7-I8	I5I35	I00	I
97	-"- - -"-	20-2I	9595	I00	I
I05	-"- - S. America Юж.Америка	22-24	I5I35	I00	2
I06	-"- - -"-	22-24	II775	I00	2
II8	-"- - C. America Центр.Америка	0I-03	II9I5	I00	2
II9	-"- -"-	0I-03	7I85	I00	2
I25 I24 I27	-"- - Poland, Germany Польша, Германия	04-09 I7-23	95I5	I00	II
I33	-"- - W. Germany Зап.Германия	07-09	6055	I00	2
I35	-"- -"-	I6-2I	6I85	I00	5
I37	-"- - Netherlands, Belgium, France Голландия, Бельгия, Франция	II-I4	7I85	I00	3
I38	-"- -"- -"-	I7-I9	7I85	I00	2
I40	-"- - N. France Сев.Центр.Франция	06-09	7I85	I00	3
I42	-"- - France Франция	I5-I7	9595	I00	2
I49	-"- - Czechoslovakia, Hungary, Rumania Чехословакия, Венгрия, Румыния	08-09	7285	I00	I
I50	-"- -"- -"- -"-	08-09	I5I35	I00	I
I53	-"- -"- -"- -"-	I7-I9	II845	I00	2
I54	-"- -"- -"- -"-	I7-I9	7285	I00	2
I27 I53	Daventry -"- Югославия, Болгария, Греция Yugoslavia, Bulgaria, Greece	04-09 I7-20	9595	I00	8
I59	-"- Италия, Italy	06-09	9685	I00	3
I62	-"- -"-	20-22	6055	I00	2

Июнь 70

UNITED KINGDOM
СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I63	Daventry Давентри - Norway Норвегия	I0-I2	95I5	I00	2
I64	-"- - Finland Финляндия	I0-I2	II845	I00	2
I65	-"- - Swedan Швеция	I0-I2	9685	I00	2
I66	-"- - Denmark Дания	I0-II	7I85	I00	I
I67 I92	-"- - Norway, USSR Норвегия, СССР	I6-I7	96I5	I00	I
I68 I90	-"- - India, Finland, USSR Индия, Финляндия, СССР	I6-I7	II845	I00	I
I70 I93	-"- - Denmark, USSR Дания, СССР	I6-I7	7235	I00	I
I72, I95	-"- - Sweden, Finland, USSR Швеция, Финляндия, СССР	I9-20	II975	I00	I
I74 I96	-"- - Дания, СССР Denmark, USSR	I9-20	7I85	I00	I
I75	-"- - Испания, Португалия Spain, Portugal	06-08	7235	I00	2
I76	-"- - -"- -"-	06-08	96I5	I00	2
I87 I89	-"- - USSR С С С Р	03-04	95I5	I00	I

U.K. Colonies
АНГЛИЙСКИЕ КОЛОНИИ

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Barbados - Local Барбадос - местное	I4-I8	5955	0,5	4
	British Guiana - Local Британская Гвиана - местное	I8-22	5955	0,7	4
	British Borneo - Local Британское Борнео - -"-	04-06	7I85	0,3	2
	British Somaliland - Local -"- Сомали - -"-	08-I5	7I85	I	7
	Ceylon Цейлон -"-	02-08	6I25	7,5	6
	Ceylon Indie, Burma, Indochina Цейлон - Индия, Бирма-Индо-Китай	02-I4	2I465	7,5	I2
	Indian Ocean, Gr. Britain -"- - Индейский океан, Великобритания	03-I5	2I665	I00	I2
	India - Burma -"- - Индия-Бирма	02-II	I7775	7,5	9
	-"- -"-	I2-I4	95I5	7,5	2
	Indian Ocean, Gr. Britain -"- - Индийский океан, Великобритания	03-05	I78I5	7,5	2
	-"- - - " -	05-08	I5385	7,5	3
	-"- - - " -	08-I5	9745	7,5	7
	Fiji Isl. Local О-ва Фиджи - местное	00-02	6055	I	2
	Kenya Кения -"-	07-I6	-"-	5	9
	Malta - Egypt, Cyprus Мальта - Египет, Кипр	II-I3	9615	7,5	2
	Cyrenaica -"- - Киринайка	I3-I5	-"-	7,5	2
	Newfoundland - Local Ньюфаундленд - местное	I3-I9	6055	I	6
	Trinidad - Local Тринидад -"-	II-I5	6I25	2	4
	Zanzibar Занзибар -"-	06-08	-"-	0,5	2
	Kenya -"- - Кения	I2-I4	-"-	0,5	2
	Gambia - Local Гамбия - местное	I6-I8	-"-	I	2
	Golden Coast (Accra) Br. W. Africa Золотой берег /Акра/ - Британская Зап.Африка	II-I5	6005	5	4
	Hong Kong S. E. Asia Гонконг - Юго-Восточная Азия	04-06	9595	2	2

Июнь 70

U.K. COLONIES
АНГЛИЙСКИЕ КОЛОНИИ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность КВТ	К-во часов
	Nigeria - Nigeria, Golden Coast Нигерия - Нигерия, Золотой берег	06-07 II-I2 I6-I8	7I65	8	4
	Rhodesia N. int. Северная Родезия - внутреннее	08-I0	6I25	I5	2
	-"- -"-	I4-I6	7235	I5	2
	Singapore - E. China, Japan				
I	Сингапур - Вост.Китай, Япония	00-02	I5I35	I00	2
3	-"- - " -	08-I4	I5265	I00	6
	Philippines				
6	-"- - Филиппины	08-I3	I5385	I0	5
	S. Burma, Indochina				
9	-"- - Юж.Бирма, Индо-Китай	09-I4	9595	I0	5
	Burma, W. China				
II	-"- - Бирма, Зап.Китай	22-24	9595	I00	2
I3	-"- - - " -	I2-I4	I77I5	I00	2
	N.E. India				
I5	-"- - Сев.Вост.Индия	08-I3	2I625	I00	5
	C. & S. India				
I9	-"- - Центр. и Юж.Индия	I3-I6	I5295	I00	3
	Java, Sumatra, Malaga				
2I	-"- - Ява, Суматра, Малайя	07-I2	6055	I00	5
	French Indochina				
23	-"- - Французск.Индо-Китай	09-I3	7235	I0	4
	Borneo, Celebes				
24	-"- - Борнео, Целебес #	22-0I	6I25	I0	3
28	-"- -Целебес, Ост-Индия ##	09 -12	15295	100	3
30	-"- - Сиам, Малайя, Ява ###	23-03	5985	I0	4
	Georgetown / Br. Guiana -/ Mexico				
I	Джорджтаун /Бр.Гвиана/- Мексика	I4-I5	I7755	I00	I
3	-"- -"-	I8-I9	I77I5	I00	I
4	-"- -"-	22-24	2I525	I00	2
	Australia, N. Zealand, Fiji				
7	-"- - Австралия, Нов. Зеландия, Фиджи	05-07	I5265	I00	2
	Georgetown /Br "				
I2	Джорджтаун /Бр.Гвиана/ -Австралия, Нов.Зеландия, Фиджи	08-II	6I25	I00	2
	Georgetown - Br. Guiana c.N.America,				
I3	Джорджтаун /Бр.Гвиана/ Canada Сев. Америка, Канада	I2-I4	II845	I00	2
I4	- " - - " -	I9-04	I77I5	I00	9

Borneo, Celebes
Celebes, E.India, Indonesia
Siam, Malaya, Java

U.K. COLONIES

АНГЛИЙСКИЕ КОЛОНИИ

№ № заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность кВт	Колич. часов
I5	Georgetown Джорджтаун /Бр.Гвиана/ U.S.A., Canada - США Канада Gr. Britain	I2-I4	9755	I00	2
I7	- " - - Англия	II-I5	I5I35	I00	4
I8	- " - - -"-	I2-I9	I7745	I00	7
I9	- " - - -"-	2I-23	II925	I00	2

GRÈECE

ГРЕЦИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
	Grèce - Int.				
	Греция - Внутреннее	08-13	5975		5
	-"- - Int. et pays limitrophes Внутреннее и соседние страны	10-12	7265		2
	-"- - Europe Европа	12-15	9775		3

№ № записок	Направление	Время работы	Частота	Мощность кВт	Колич. часов
	Guatemala - America				
I	Гватемала - Америка	00-05	9615	7	5
2	-"- - -"-	I4-20	I52I5	-"-	6
	C. America				
5	-"- - Ц.Америка	I4-22	5965	1	8
	Int.				
6	-"- - Внутренняя	I8-22	6095	0,5	4
7	-"- -"-	I4-24	6I95	0,3	I0
I0	-"- -"-	I6-22	6005	0,2	6

HAITI
ГАИТИ

№№ заявок	Направление	Время работы	Частота	Мощность кВт	Кол-во часов
	Port au Prince - Amérique N.				
I	Порт-о-Прэнс - Сев.Америка	00-04	9525	50	4
2	- " - - - " - Amérique N. & C.	00-04	II885	I00	4
3	- " - - Сев.и Центр. Америка	04-08	9565	50	4
4	- " - - - " - Amérique latine	04-08	II885	I00	4
6	- " - - Латинск.Америка	23-0I	9565	50	2
7	- " - - - " - Amérique C.	22-0I	II9I5	I00	3
9	- " - - Центр.Америка Europe, Afrique N.	I7-I9	II725	I0	2
II	- " - - Европа, Сев.Африка	I8-20	I54I5	I00	2
I2	- " - - "- - "- Australie, N. Zélan de	I8-22	I7725	I00	4
I4	- " - - Австралия, Нов.Зеландия	I0-I2	9525	50	2
I5	- " - - - "- - "- Afrique du Sud	I0-I2	II885	I00	2
I6	- " - - Юж.Африка	20-22	2I475	I00	2

HONDURAS
ГОНДУРАС

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
1	Tegucigalpa - Int. Дегусигальпа - Внутреннее	11-23	5975	0,4	12

I N D I A
ИНДИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Delhi - N. China, Japan, Corea Дели - Сев.Китай,Япония, Корея	22-0I	I5285	I00	3
2	- " - - C.China Центр.Китай	22-0I	II835	I00	3
3	- " - - " -	0I-04	I7825	I00	3
4	- " - - " -	0I-04	I5285	I00	3
5	- " - - " -	04-07	2I6I5	I00	3
6	- " - - " -	04-07	I7825	I00	3
7	- " - - " -	08-II	2I6I5	I00	3
8	- " - - " -	08-II	I7825	I00	3
9	- " - - " -	II-I3	I7825	I00	2
I0	- " - - " -	II-I3	I5285	I00	2
II	- " - - " -	I3-I5	I7825	I00	2
I2	- " - - " -	I3-I5	I5285	I00	2
I3	- " - - Burma, Malaya, Siam, Бирма,Малайя,Сиам	23-0I	I5385	I20	2
I4	- " - - Indochina, China, Индо-Китай,Ц.Китай	22-0I	II855	20	3
I5	- " - - S.China, Philippines, Южн.Китай,Филиппины	0I-03	I7895	20	2
I7	- " - - Australia, Австралия	04-06	I7795	20	2
I8	- " - - Fiji, Australia, О-ва Фиджи,Австралия	04-07	I5285	20	3
I9	- " - - - " - " - " -	08-II	2I475	20	3
20	- " - - - " - " - " -	08-II	I7795	20	3
2I	- " - - - " - " - " -	II-I2	I7795	20	I
23	- " - - " - - " - " -	I3-I6	I7795	20	5
24	- " - - " - - " - " -	I3-I6	9695	20	3
25	- " - - Burma, Indonesia, Бирма,Индонезия	20-0I	9745	I00	5

INDIA
И Н Д И Я

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
26	Delhi Дели – Australia, N.Zealand, Австралия, Н. Зеландия Индонезия Indonesia,	20-01	7105	100	5
27	– " – – – " – " –	02-03	17815	100	1
28	– " – – – " – " –	01-04	15385	100	3
29	– " – – – " – " –	05-08	21475	100	3
30	– " – – – " – " –	05-08	17895	100	3
31	– " – – – " – " –	08-11	21655	100	3
32	– " – – – " – " –	08-11	17895	100	3
33	– " – – – " – " –	11-13	21475	100	2
34	– " – – – " – " –	11-13	17895	100	2
35	– " – – – " – " –	13-15	17895	100	2
36	– " – – – " – " –	13-14	15215	100	1
37	– " – – Africa, Arabia, Mediter. Африка, Аравия, Средиземное море Sea,	04-07	17825	100	3
38	– " – – – " – " –	03-06	11835	100	3
39	– " – – – " – " –	08-13	21615	100	5
40	– " – – – " – " –	08-12	17825	100	4
41	– " – – – " – " –	13-15	17825	100	2
42	– " – – – " – " –	13-15	15285	100	2
43	– " – – – " – " –	15-19	15285	100	4
44	– " – – – " – " –	15-19	11835	100	4
45	– " – – Afganistan, Iran, Iraq, Афганистан, Иран, Ирак	04-06	17795	20	2
46	– " – – Arabia, Palestine, Аравия, Палестина, Египет Egypt,	04-06	9695	20	2
47	– " – – Afganistan, Palestine Афганистан, Палестина	08-11	21475	20	3
48	– " – – – " – " –	08-11	17795	20	3

I N D I A
И Н Д И Я

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
49	Delhi Дели - Afganistan, Palestine Афганистан, Палестина	11-13	21475	20	2
50	- " - - Afganistan, Iran, Iraq; Палестина Афганистан, Иран, Ирак, Палестина	11-12	17795	20	1
52	.. " - - - " - " -	13-16	9695	20	3
53	- " - - - " - " -	17-19	15385	20	2
54	- " - - - " - " -	18-20	7105	20	2
55	- " - - Europe, Great Britain, Европа, Англия	04-06	17895	100	2
56	- " - - - " - " -	04-06	11785	100	2
57	- " - - - " - " -	06-08	17895	100	2
58	- " - - - " - " -	08-11	17895	100	3
59	- " - - - " - " -	08-11	15285	100	3
60	- " - - - " - " -	11-13	21475	100	2
61	- " - - - " - " -	11-13	17895	100	2
62	- " - - - " - " -	13-15	17895	100	2
63	- " - - - " - " -	13-14	15215	100	1
64	- " - - - " - " -	16-18	15425	100	2
65	- " - - - " - " -	15-18	11855	100	3
66	- " - - - " - " -	18-22	11855	100	4
67	- " - - " - " -	18-23	9745	100	5
68	- " - - Trinidad Тринидад	23-03	15425	100	4
69	- " - - - " -	00-03	11785	100	3
71	- " - - Int. Внутреннее	06-09	11835	5	3
72	- " - - - " -	12-13	9695	5	1
73	- " - - - " -	14-18	7195	5	4
74	- " - - - " -	02-04	11855	10	2

I N D I A
И Н Д И Я

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
75	Delhi Дели – Int. Внутреннее	07-09	I5425	I0	2
76	– " – – " – " –	I2-I4	II835	I0	2
77	– " – – " – " –	I4-I8	9565	I0	4
78	– " – – Ceylan, India, Цейлон, Индия	02-04	I5265	20	2
79	– " – – " – " –	07-08	I7795	20	I
80	– " – – " – " –	I4-I5	II835	20	I
8I	– " – – " – " –	03-04	II785	I00	I
84	– " – – " – " –	I5-I6	II8I5	I00	I
98	Bombay Бомбей – Local Местное	0I-02	5955	50	I
99	– " – – – " –	02-04	9645	50	2
I00	– " – – – " –	06-08	II975	50	2
I0I	– " – – – " –	II-I4	II855	50	3
I02	– " – – – " –	I4-I7	5955	50	3
I03	– " – – – " –	02-02	6I35	50	I
I05	– " – – – " –	06-08	II955	50	2
I06	– " – – – " –	I3-I4	II755	50	I
I07	– " – – – " –	I4-I8	5965	50	4
I08	Calcutta Калькутта – – " –	0I-02	7I25	20	I
I09	– " – – – " –	02-04	7I25	20	2
II0	– " – – – " –	06-09	9695	20	3
II0	– " – – – " –	II-I3	7I25	20	2
III	– " – – – " –	I3-I8	5975	20	5
II3	– " – – – " –	0I-02	97I5	50	I
II4	– " – – – " –	02-04	97I5	50	2

INDIA
И Н Д И Я

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
II5	Calcutta Калькутта - Local Местное	06-09	II755	50	3
II6	- " - - - " -	I0-I2	9695	50	2
II7	- " - - - " -	I3-I8	7I25	50	5
II8	Madras Мадрас - - " -	0I-04	7I45	20	3
II9	- " - - - " -	06-I0	7I45	20	4
I20	- " - - - " -	I0-I2	7I45	20	2
I2I	- " - - - " -	I2-I4	7I45	20	2
I22	- " - - - " -	I5-I7	5995	20	2
I23	- " - - - " -	0I-04	9565	50	3
I24	- " - - - " -	06-I0	9565	50	4
I25	- " - - - " -	I0-I2	9565	50	2
I26	- " - - - " -	I2-I4	9565	50	2
I27	- " - - - " -	I5-I7	7295	50	2
I28	Mysore Мисор- - " -	0I-04	7I05	I0	3
I29	- " - - - " -	06-09	7I05	I0	3
I30	- " - - - " -	I0-I2	7I05	I0	2
I3I	- " - - - " -	I2-I5	7I65	I0	3
I32	- " - - - " -	I5-I7	60-25	I0	2
I34	Nagpur Нагпур- - - " -	0I-04	7235	20	3
I35	- " - - - " -	06-08	9745	20	2
I37	- " - - - " -	0I-02	6I45	50	I
I38	- " - - - " -	02-04	9585	50	2
I39	- " - - - " -	06-08	II785	50	2
I40	- " - - - " -	II-I2	II835	50	I
I4I	- " - - - " -	I4-I7	6075	50	3

IRAQ
ИРАК

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
2	Bagdad Багдад - Arab. countries Арабские страны	03-06	6095	10	3
2	-"- -"-	06-10	9645	10	4
2	-"- -"-	13-19	6065	10	6
3А	-"- - India, Afganistan, Индия, Афганистан, Пакистан Pakistan,	02-06	6135	10	4
3А	-"- -"- -"-	07-08	9545	25	1
3А	-"- -"- -"-	07-08	15335	10	1
3А	-"- -"- -"-	13-14	11885	10	1
3В	-"- - Iran, Иран	03-04	7215	10	1
3В	-"- -"-	09-10	11815	10	1
3с	-"- - Kurdistan Курдистан	04-05	7215	10	1
3с	-"- -"-	10-11	9545	25	1
3Д	-"- - Turkey Турция	05-06	7215	10	1
3Д	-"- -"-	11-12	11815	10	1
4	-"- - Europe Европа	06-09	21585	25	3
4	-"- -"-	06-09	25625	25	3
5	-"- - America Америка	07-08	21535	25	1
5	-"- -"-	01-03	-"-	25	2
5	-"- -"-	12-14	11705	25	2
5	-"- -"-	12-14	21685	25	2
6	-"- - Far East Дальний Восток	23-24	9515	25	1
6	-"- -"-	06-09	21605	25	3

I R A N
ИРАН

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол-во часов
2	Teheran – Int. Тегеран – Внутреннее	03-05	5985	20	2
3	–"– – –"–	09-13	11885	20	4
4	–"– – –"–	09-12	9575	20	3
5	–"– – –"–	08-12	21505	20	4
6	–"– – –"–	14-20	6105	10	6
7	–"– – –"–	16-18	9575	20	2
10	Tabriz Тавриз – –"–	08-10	7195	20	7
11	–"– – –"–	10-12	9515	10	2
12	–"– – –"–	10-12	15445	20	2
13	–"– – –"–	07-10 12-18	5985	10	9
14	–"– – –"–	16-18	11915	20	2
15	Teheran Afganistan, Pakistan Тегеран – Афганистан, Пакистан	14-17	11885	20	3
16	–"– – –"– –"–	14-16	21595	20	2
17	–"– – Iraq, Turkey, Ирак, Турция	17-18	9545	20	1
18	–"– – –"– –"–	17-18	21505	20	1
19	–"– – India Индия	13-14	21485	20	1
20	–"– – Turkey, Caucasus, Турция, Кавказ, Сред. Middle Asia, Азия	17-18	9715	20	1
22	–"– – Iraq, Syria, Lebanon, Ирак, Сирия, Ливан, Египет, Egypt,	18-19	5985	20	1
23	–"– – Saudi Arabia, Palestine Сауд. Аравия, Палестина	18-19	11715	20	1
24	–"– – N. America. Сев. Африка	18-19	21615	20	1
25	–"– – USSR СССР	15-16	15195	20	1
26 27 28	–"– – Germany, France, Германия, Франция, Англия, G.Britain	18-20	21725	20	2
26 27 28	–"– – –"– –"– –"–	19-20	7235	20	1

I R E L A N D
ИРЛАНДИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	Кол-во чел.
I	Athlone W.C. Europe Атлон - Зап., Центр. Европа	I9-20 22-24	97I5	I00	3
I	-"- - " -	22-24	6I55	-"-	2
I	-"- W. USA - Вост. США	07-08	I5I45	-"-	I
I	-"- -"-	-"-	II865	-"-	I
2	-"- Canada, W.USA - Канада, Зап. США	05-06	9755	-"-	I
2	-"- - " -	05-06	7255	-"-	I
3	-"- S. America - Юж. Америка	0I-03	II835	-"-	2
4	-"- Australia - Австралия	I4-I5	II845	-"-	I
5	-"- S. Africa - Юж. Африка	I8-20	2I735	-"-	2
6	-"- N. Zealand - Нов. Зеландия	09-I0	I5445	-"-	I

Июль 70

I C E L A N D
ИСЛАНДИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
2	Reykjavik Рейкьявик - Scandinavia, C.Europe Скандинавия, Центр. Европа, Англия G.Britain N.America. Северн.Америка	I0-I7	9505	7	7
4	-"- -	I9-22	96I5	7	3

I T A L I E
ИТАЛИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
2	Rome Amérique Рим - Америка	04-05	9585	50	1
3	-"- - -"-	04-05	15235	50	1
4	-"- - USA -"- - США	00-02	7225	50	2
10	-"- - Canada -"- - Канада	01-04	11805	50	3
11	-"- - Canada -"- - Канада	05-06	15145	50	1
14	-"- - Amérique C. -"- - Центр.Америка	22-24	17755	50	2
16	-"- - - "-	22-24	15375	50	2
17	-"- - -"-	14-15	25825	50	1
18	-"- - -"-	14-15	21575	50	I
20	-"- - Amérique S. -"- - Юж.Америка	23-24	15405	50	1
21	-"- - -"-	23-02	21555	50	3
21	-"- - -"-	00-02	17745	50	2
24	-"- - -"-	10-11	21575	50	1
26	-"- - -"-	14-16	15395	50	2
30	-"- - -"-	23-24	9505	50	1
40	-"- - Côte du Pacifique de l'Am. -"- - Тихоокеанск.побережье Америки	06-08	11915	50	2
41	-"- - - " - -"-	06-08	15345	50	2
46	-"- - Europe E. -"- - Вост.Европа	05-08	5975	50	3
49	-"- - -"-	12-14	9645	50	2
50	-"- - -"-	16-17	9545	50	1
51	-"- - -"-	16-18	6035	50	2
52	-"- - Europe E. -"- - Вост.Европа	20-23	7215	50	3
53	-"- - Europe E. -"- - В.Европа	10-12	9645	50	2
56	-"- - -"-	17-22	6015	50	5
57	-"- - -"-	18-23	7195	50	5

I T A L I E
ИТАЛИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
60	Rome Europe C. Рим - Цент. Европа	20-23	15325	50	3
62	-"- - Europe W. -"- - Зап. Европа	13-14	9595	50	1
63	-"- - -"-	17-21	6155	50	4
64	-"- - -"-	22-23	6135	50	1
67	-"- - Amérique N. -"- - Сев. Африка	10-12	11705	50	2
70	-"- - Africa E. -"- - Вост. Африка	09-10	21545	50	1
72,73	-"- - -"-	17-20			
		09-10	25625	50	4
74	-"- - -"-	17-19	11885	50	2
75	-"- - Europe C. -"- - Центр. Европа	17-20	21485	50	3
76	-"- - Africa S. -"- - Юж. Африка	20-21	21545	50	1
77	-"- - -"-	20-21	17805	50	1
79	-"- - Pr. Orient -"- - Ближний Восток	15-17	11885	50	2
80	-"- - -"-	19-20	9755	50	1
81	-"- - -"-	19-20	11715	50	1
82	-"- - M. Orient -"- - Ср. Восток	10-12	25625	50	2
83	-"- - -"-	11-12	21545	50	1
87	-"- - -"-	17-18	21625	50	1
89	-"- - Extr. Orient -"- - Дальн. Восток	12-13	15395	50	1
90	-"- - -"-	12-13	21555	50	1

LIBAN
ЛИВАН

Июнь 70

№№ вахток	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Beyrouth Liban Pr. Orient Бейрут - Ливан, Бл.Восток	04-06	7I45	2,5	2
I	-"- -"-	I0-II	9675	-"-	I
I	-"- -"-	I9-2I	6I25	-"-	2
I	-"- -"-	07-09	6I95	-"-	2
2	-"- Afrique W. - Зап.Африка	09-I0	25645	I00	I
2	-"- -"-	-"-	2I585	-"-	I
2	-"- Amérique - Америка	II-I3	25645	-"-	2
2	-"- Australie - Австралия	04-06	-"-	-"-	2
2	-"- -"-	-"-	2I735	-"-	2

Июнь 70

LUXEMBOURG

ЛЮКСЕМБУРГ

Е.Е. Заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Luxembourg Europe				
I	Люксембург - Европа	04-06	7I05	6	2
	Extr. Orient				
2	-"- - Д.Восток	07-08	I7865	6	I
	M. Orient				
4	-"- - Ср.Восток	06-07	I5I45	6	I
	Europe & Afrique N.				
5	-"- - Европа и С.Африка	I8-I9			
	Afrique S.	06-07	2I695	6	2
7	-"- - Южн.Африка	06-07	2I7I5	6	I
	Amérique S.				
9	-"- - Южн.Америка	09-I0	2I7I5	6	I
	Amérique N.				
I0	-"- - С.Америка	I8-I9	2I665	6	I

MEXICO
МЕКСИКА

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
2	Mexico Мексика - W. USA /Запад/ США, Canada Канада	04-06	9575	50	2
3	-"- - -"-	23-06	II925	50	7
4	-"- - N. USA /Север/ США, Canada Канада	00-03	II945	50	3
5	-"- - -"- -"-	2I-24	9755	50	3
6	-"- - -"- -"-	2I-23	II975	50	2
8	-"- - USA E. США /Восток/, Canada Канада	I9-2I	II925	50	2
9	-"- - -"-	22-03	9775	50	5
I0,I2	-"- - Caribe Карибы	I4-I5 I7-I9	I5I45	50	3
II	-"- - -"-	00-02	9755	50	2
I3	-"- - C. América Центр. Америка	23-0I I4-I9	9685	50	7
I4	-"- -"-	20-22	II835	50	2
I5	-"- -"-	I4-I5	I54I5	50	I
I6	-"- -"-	00-03	9585	50	3
I8	-"- - S. América Юж. Америка	I2-I3	I5295	50	I
I9	-"- -"-	I7-I9	I5205	50	2
20	-"- -"-	20-23 00-02	I52I5	50	5
2I	-"- -"-	0I-02	9695	50	I
22	-"- -"-	I3-I4	II865	50	I
23	-"- -"-	I9-2I	I5275	50	2
24	-"- -"-	2I-02	2I585	50	5
25	-"- -"-	II-I2	I5I55	I00	I
26	-"- -"-	I7-I9	2I585	I00	2
27	-"- -"-	22-24	25635	I00	2

MEXICO

МЕКСИКА

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
28	Mexico S. America Мексико - Юж.Америка	I9-0I	2I695	I00	6
29	-"- - Escandinavia URSS Скандинавия, СССР	I2-I3	I7875	I00	I
30	-"- - -"-	I6-I7	I5I45	I00	I
3I	-"- - C. Europa Ц.Европа	I5-I7	I7875	I00	2
33	-"- - -"-	I9-22	I5285	I00	3
33	-"- - -"-	I7-I9	II925	I00	2
34	Italia Austria Италия, Австрия,	I3-I4			
35	-"- - Венгрия, Балканы Hungría Balcanes	I6-I7	2I745	I00	2
36	-"- - Испания, Португалия España Portugal	I5-I9	2I645	I00	4
38	-"- - -"-	I9-2I	I5385	I00	2
39	India Afganistán -"- - Индия, Афганистан СССР	I0-II	I5325	I00	I
40	-"- - -"-	I4-I5	I7885	I00	I
4I	Japon Corea -"- - Япония, Корея, Манчжурия	08-09	II9I5	I00	I
4I	Manchuria -"- - -"-	08-I0	6025	I00	2
42	-"- - -"-	I2-I3	9645	I00	I
43	Archipiélago Malaya -"- - Малайский архипелаг	07-09	II945	I00	2
44	-"- - -"-	I4-I5	9645	I00	I
45	Australia -"- - Австралия	07-08	II735	I00	I
46	-"- - -"-	07-08	I7825	I00	I
47	China, Mongolia, Siam -"- - Китай, Монголия, Сиам	09-I0	II845	I00	I
48	-"- -"-	06-08	6I85	I00	2
49	N. Africa -"- - Сев.Африка	I4-I5	2I695	I00	I
50	-"- - -"-	2I-22	II8I5	I00	I

MONACO
МОНАКО

№ передат.	Направление	Часы работы	Частота	Мощность КВТ	К-во часов
I	Monte Carlo S. & C. America Монте Карло - Ю.и С.Америка	00-01	9605	25	I
2	- " - - Europa - " - - Европа	08-09	5985	-"-	I

MONGOLIE (République)

МОНГОЛЬСКАЯ

НАРОДНАЯ РЕСПУБЛИКА Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Oulan Bator Internal				
1	Улан-Батор - Внутреннее	05-07	15445	25	2
1	-"- - -"-	09-10	9665	-"-	1
1	-"- - -"-	11-16	6005	-"-	5
1	-"- - -"-	00-02	11805	-"-	2
1	-"- - -"-	22-02	6015	-"-	4
	Buryat Mongolie Rép.				
2	-"- - Бурят-Монг.респ.	08-10	11955	10	2
2	-"- - - " -	11-15	6195	10	4
	Kazakhstan S.				
3	-"- - Южн.Казахстан	09-10	15405	25	1
3	-"- - -"-	14-18	7245	25	4
	Internal Mongolie				
4	-"- - Внутреннее,Монголия	08-10	11865	10	2
4	-"- - - " -	12-18	6045	25	6
	Internal BC				
5	-"- - Внутреннее вещан.	00-08	6095	10	8
	Kobdo Mongolie S.				
6	Кобдо-Южн.Монголия	00-06	6185	10	6
	Mongolia E.				
7	-"- - Вост.Монголия	12-15	7295	10	3
	Ulyasutay local				
8	Улиясутай - местное	00-05	7115	10	5
	Murun local				
9	Мурун- местное	06-09	9665	10	3
	Choibolsan local				
10	Чойболсан - местное	07-09	9715	7,5	2

NICARAGUA
НИКАРАГУА

Июнь 70.

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов.
	Granada Internal				
1.	Гренада - Внутреннее	03 - 05	6075	0,2	2
	Leon				
3.	Леон - -"-	18- 20	6115	0,6	2
3	-"- - -"-	23- 05	6105	0,6	6
	Managua				
5	Манагва - -"-	03- 05	6075	0,6	2

Июнь 70

NORWAY

НОРВЕГИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Oslo-Spitzbergen N. Norway Осло-Шпицберген, Сев. Норвегия	06-I6	9695	5	I0
2	-"- -"- -"- -"-	I2-20	72I5	5	8
3	-"- -"- -"- -"-	20-23	6I75	5	-
4	Frederikstad-N.Zealand, China Sea Фридрихстад-Нов.Зеландия, Китайское море	06-08	I5225	I0	2
5	E. India, Australia -"- - Ост-Индия, Австралия	07-09	2I635	I00	2
6	Red Sea, E. Africa -"- -Красное море, З. Африка, Сред. море Mediter. Sea	06-07	I5255	I00	I
7	-"- -"- -"- -"-	II-I3	I5325	I00	2
8	-"- -"- -"- -"-	I7-20	I5235	I00	3
9	Mediter. S. Atlantic -"- -Сред. море, Южн. Атлантика	06-07	II905	I0	I
I0	-"- -"- -"-	I0-I2	I7875	I0	2
II	-"- -"- -"-	I8-20	I5395	I0	2
I2	Tromsö S.Atlantic, W.Europe Тромсе-Ю. Атлантика, З. Европа, S.Norway Ю. Норвегия	06-I5	9575	I0	9
I3	Atlantic, W.Europe -"- - Атлантика, Зап. Европа, S.Norway Ю. Норвегия	I6-20	7265	I0	4
I4	-"- -"- -"- -"-	I9-23	6035	I0	4
I5	Frederikstad- S.Atlantic Фридрихстад-Ю. Атлантика, S. America Ю. Америка	02-04	9735	I0	2
I6	-"- -"- -"-	II-I3	II755	I0	2
I7	-"- -"- -"-	2I-23	I5275	I0	2
I8	S. America, Atlantic -"- Сев. Америка, Атлантика, Мексиканский залив Gulf of Mexico	02-04	7295	I00	2
I9	-"- -"- -"-	I9-22	II755	I00	3

NEW ZEALAND

НОВАЯ ЗЕЛАНДИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Wellington E. Pacific				
1	Веллингтон-Вост.ч.Тихого Океана	05-08	6025	7	3
	C. Pacific				
1	-"- - Средн.ч. Тихого Океана	08-10	6045	7	2
	Australia				
1	-"- - Австралия	10-12	6095	7	2
	E. Pacific				
1	-"- - Вост.ч.Тихого Океана	05-08	9745	7	3
	E. Pacific				
1	- "- - Вост.ч.Тихого Океана	08-10	9675	7	2
	Australia				
1	-"- - Австралия	10-12	9675	7	2

PAKISTAN

ПАКИСТАН

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Карачи - Бл.Восток и СССР Karachi Near East & USSR	03-08	9665	50	5
I	- " - - " - " -	08-I5	II735	50	7
I	- " - - " - " -	I5-I9	7275	50	4
2	- " - Европа, Англия Europe, Gr. Britain	04-II	II855	I00	7
2	- " - - " -	II-I5	I7865	I00	4
2	- " - - " -	I6-23	9695	I00	7
3	- " - Юго-Вост. Азия, Австралия S.W. Asia, Australi	23-03	II755	20	4
3	- " - - " -	04-I2	2I595	20	8
4	- " - Внутреннее Internal	02-04	9525	50	2
4	- " - - " -	07-09	II725	50	2
4	- " - - " -	I4-I7	95I5	20	3
5	- " - - " -	02-03	7275	50	2
5	- " - - " -	06-II	I5I55	50	5
5	- " - - " -	I4-I9	II755	50	5
6	Дакка - Внутреннее Dacca Internal	02-06 II-I7	9625	7,5	I0
6	- " - - " -	07-I0	I5255	20	3
7	Карачи - Местное Karachi local	03-08	7245	5	5
8	Дакка - Местное Dacca local	01-05 07-09 I0-I3	7255	7,5	7
9	Лахор - Местное Lahore local	02-05 06-09 I0-I3	7225	5	9
I0	Пешавар - - " - Peshawar local	03-I2	7275	5	9
II	Сринагар - - " - Srinagar	02-09 I0-I3	6065	5	I0

PANAMA
ПАНАМА

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
1	**Colón Panama E. India** Колон - Панама, Вост. Индия **C. & S. America** Ц. и Ю. Америка	12-16	6095	2	4
2	**Ciudad** Циудад- - " - - " -	18-20	5955	1	8
16	**Panama** Панама - - " - - " -	18-22	6185	1	4

PAYS-BAS, NETHERLANDS - HOLANDA
НИДЕРЛАНДЫ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
	Lopic - Europe				
2	Лопик - Европа	15-23	6165	160	8
	USA, Canada				
5	-"- - США, Канада	00-01	9715	400	1
	S. America				
7	-"- - Южн.Америка	21-24	9675	400	3
	USA, Canada				
11	-"- - США, Канада	00-02	11965	-"-	2
	S. Africa, Congo				
14	-"- - Южн.Африка,Конго	21-22	-"-	-"-	1
	Curaçao-Surinam				
20	-"- - Голландия,Вест-Индия	22-24	-"-	-"-	2
	Kootwijk- Indonesie,Australia				
23	Котвик-Индонезия,Австралия, Н.Зеландия	08-10	15355	-"-	2
	N. Zealand				
23	-"- - - " -	14-17	15305	-"-	3
	Indonesia, Australia				
33	-"- - Индонезия,Австралия, Индия, Малайя	15-17	17755	-"-	2
	India, Malaya				
35	-"- - - " - - " -	09-10	21605	-"-	1

Curaçao - Surinam

ГОЛЛАНДСКАЯ ВЕСТ-ИНДИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
	Curagao - local, Surinam Кюрасао - Местное, Суринам	16-18	6105	3	2
	-"- - Holland -"- - Голландия	21-24	11935	3	3
	-"- - -"-	17-21	15305	3	4

INDONESIA

НИДЕРЛАНДСКАЯ ОСТ-ИНДИЯ

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Batavia - N. Zealand, Australia				
I	Батавия - Н.Зеландия, Австралия	I0-I2	I7765	I00	2
	S.E.Asia				
2	-"- - Ю.В.Азия	09-I4	5965	I00	5
	India				
3	-"- - Индия	I6-I9	2I495	I00	3
	Europe				
5	-"- - Европа	20-22	I5395	I00	2
	S.Africa				
6	-"- - Юж.Африка	20-22	I5375	I00	2
	Curaçao				
7	-"- - Кюрасао	0I-04	2I685	I00	3
	U S A (Atlantic coast)				
8	-"- - С Ш А /Атлант.побер./	0I-04	2I495	I00	3
	(Pacific coast)				
9	-"- - -"- /Тихоокеан.-"-/	03-06	2I485	I00	3
	Java				
I0	-"- - Ява	23-08	6I95	5	9
II	-"- - -"-	02-08	7295	5	6
	Sumatra				
I2	-"- - Суматра	23-08	9755	5	9
I3	-"- -"-	23-07	7285	5	8
	Celebes, N. Guinea				
I4	-"- - Целебес, Нов.Гвинея	22-24	II805	5	2
I4	-"- - - " -	02-06 23-24	2I655	5	5
I5	-"- - - " -	02-06	25875	5	4
I5	-"- - - " -	08-I2	2I455	5	4
	Soerabaja - Java, Sunda Islands				
I6	Сурабайя - Ява, Зондские о-ва	23-24	II925	5	I
I6	-"- - - " -	00-04	2I505	5	4
I7	-"- - - " -	04-08	2I505	5	4
	Makassar - Celebes, Borneo				
I9	Макассер - Целебес, Борнео	23-07	9635	5	8
	Medan - Sumatra				
20	Медан - Суматра	04-08	7I25	5	4
	Ambon - Molucca Islands				
2I	Амбон - Молуккские о-ва	23-08	9775	5	9
	Hollandia(N. Guinea)- local				
22	Голландия /Н.Гвинея/- Местное	23-04	6II5	5	5
	Makassar - Celebes, Sunda Islands				
24	Маккассер - Целебес, М.Зонд-ские о-ва	00-04	5965	0,5	4
	Bandoeng - Java, S.Sumatra				
25	Бандунг - Ява, Юж.Суматра	00-06	5995	5	6
26	-"- -"- -"-	0I-03	7265	5	2

Июнь 70

PERU
ПЕРУ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Trujillo - Internal				
I	Трухильо - Внутреннее	I7-20	6I95	0,9	3
	L I M A				
2	Л и м а - -"-	I8-23	6045	0,5	5
3	-"- -"-	I3-I8	6045	0,5	5
	Arequipa				
4	Арекипа -"-	I6-I8	6065	0,2	2
5	-"- -"-	I8-I9	6065	0,2	I
	Chiclayo				
II	Чиклайо -"-	I9-22	6065	0,25	3
	Lima				
I4	Лима -"-	I3-I6	6065	0,25	3
	Huancayo				
I6	Хуанкайо -"-	II-I3	6065	0,25	2
	Tacna				
I7	Такна -"-	I7-I9	9535	0,I	2
	Lima				
I8	Лима -"-	09-I7	9535	0,5	8
I9	-"- -"-	I2-2I	9675	0,25	9
20	-"- -"-	I2-I9	9695	0,35	7
	I c a				
22	И к а -"-	I5-I8	9665	0,2	3
	Lima				
23	Лима -"-	I9-24	I5345	I0	5

Июнь 70

Philippines

ФИЛИППИНЫ

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Malolos, Bulacan - China Малолос, Булакан - Китай	II-I3	I7885	50	2
I	-"- -"- - Burma -"- -"- - Бирма	I3-I4	I7845	50	I
I	-"- -"- - India, Pakistan -"- -"- - Индия, Пакистан	I4-I6	2I7I5	50	2
2	Polo -Bulacan - Philippines Поло-Булакан - Филиппины, соседние страны neighboring countries	00-II	6085	I	II
3	Quezon City Кузэон-Сити - - " -	04-II	6II5	I	7
4	Cebu City Себу - Сити - " -	00-08	6005	I	8
8	Manila Манила - " -	04-09	6I45	I	5

POLOGNE

П О Л Ь Ш А

Июнь 70

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт.	Колич. часов
	Warszawa - Amérique N.				
1	Варшава- Сев.Америка	00-05	7125	50	5
2	-"- -"-	00-05	9635	-"-	5
3	-"- -"-	17-20	11705	-"-	3
4	-"- -"-	17-22	9665	-"-	5
	Amérique S.				
5	-"- - Юж.Америка	00-04	11935	-"-	4
6	-"- - -"-	20-22	17835	-"-	2
7	-"- - -"-	20-22	11705	-"-	2
8	-"- - -"-	23-24	15355	-"-	1
	Europe				
9	-"- - Европа	00-05	6055	10	5
10	-"- - -"-	16-24	6185	10	8
11	-"- - -"-	14-20	11805	10	6
	Palestine				
13	-"- - Палестина	17-19	17875	25	2
14	-"- - -"-	14-20	21555	10	6
16	-"- - -"-	22-24	11705	25	2
	Pays slaves				
17	-"- - Славянские страны	00-01	6195	10	1
18	-"- - -"-	16-24	6095	10	8
18	-"- - -"-	09-16	6025	10	7
19	-"- - -"-	10-01	7255	10	15
	U R S S				
20-22	-"- - С С С Р	20-01	7185	10	5
21	-"- - -"-	08-12	9635	10	4
	U R S S				
21	-"- - С С С Р	09-13	5995	10	4

PORTUGAL
ПОРТУГАЛИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Lisboa -Mozambique,Angola				
1	Лиссабон - Мозамбик,Ангола	06-09	15405	100	3
2	-"- - -"- -"-	06-08	21455	50	2
	Macau, Timor				
3	-"- - Макао, Тимор	10-11	15255	100	1
4	-"- - -"- -"-	10-11	11815	100	1
	Inde port.				
5	-"- - Португальск. Индия	14-18	25605	100	4
6	-"- - -"-	16-18	21475	100	2
	Angola,Mozambique				
7	-"- - Ангола, Мозамбик	18-19	17775	100	1
8	-"- - -"- -"-	18-20	21475	100	2
	Cap Verde				
9	-"- - О-ва Зеленого Мыса, Португ. Гвинея	22-23	15205	100	1
	Guinée port.				
10	-"- - Бразилия	23-24	17775	100	1
	Brésil				
11	-"- - -"-	23-24	15205	100	1
	USA (Côte E.)				
12	-"- - США (Вост. берег)	00-01	11705	100	1
	USA (Calif.)				
14	-"- - США (Калифорния)	04-05	15335	100	1
	Amérique latine				
17	-"- - Латинская Америка	02-03	15215	50	1
	Lisboa Europe W.				
1	Лиссабон - Западная Европа	21-14	7115	50	3
1	-"- - -"-	22-24	6115	50	2
	Açores				
	-"- - Азорские о-ва, Мадейра	18-20	6055	10	2
	Açores Madeira Port.				
4	Азорские о-ва -Порту	19-21	7225	5	2

ПОРТУГАЛЬСКИЕ КОЛОНИИ

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Mozambique - Portugal				
IA	Мозамбик - Португалия	09-II	25655	I0	2
IA	-"- -"- Int.	09-I0	2I675	I0	I
IB	-"- Внутреннее Inde port.	I9-20	7I45	I0	I
Ic	-"- Португ. Индия Afrique S.	I7-I8	II965	I0	I
Ie	-"- Ю.Африка Angola	I6-I8	I5395	I0	2
ID	-"- Ангола	I7-I9	6025	I0	2
2B	-"- -"-	08-II	7I65	7,5	3
3B	-"- -"-	09-I0	I5I35	7,5	I
IB	Angola Int. (Malange) Ангола - Внутреннее /Малангa/	I0-I3	7285	0,25	3
2	-"- -"- (Loanda) /Луанда/	II-I3	7285	0,25	2
3B	-"- S. Tomé (Principe) Сан-Томе /Принчипе/	I2-I3	7I65	3	I
4A	-"- Portugal Португалия	06-07	I5425	I0	I
4A	-"- -"-	05-07	2I525	I0	2
4B	-"- Mozambique Мозамбик	08-09	I5305	I0	I
4c	-"- Cap Vert О-ва Зеленого Мыса	20-22	I5445	I0	2
4Д	-"- Guinée port. Португальская Гвинея	20-22	2I525	I0	2
4Д	-"- -"- -"-	2I-22	II885	I0	I
2A	Cap-Vert Int. О-ва Зеленого Мыса -Внутреннее	I0-I3	7225	I	3
2B	-"- -"- -"- Guinée port. Португ. Гвинея	2I-22	9595	I	I
2A	Guinée port. Int. Португальск.Гвинея - Внутреннее	20-24	7I45	I	4
2B	-"- -"- Cap Vert О-ва Зеленого Мыса	22-24	7I25	I	2
IA	Nova Goa Int. Нова-Гоа - Местное	I0-II 05-08	5985	3	4
2A	-"- Portugal - Португалия	05-07	I7895	I0	2
2A	-"- -"-	05-07	2I635	I0	2

PORTUGAL COL. Июль 70 91

ПОРТУГАЛЬСКИЕ КОЛОНИИ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Macau - Chine				
Ic	Макао - Китай	I0-I2	7295	0,5	2
	Philippines				
ID	-"- - Филиппины	I0-I2	9665	0,5	2
	Indochine				
IE	-"- - Индо-Китай	08-II	7I25	0,5	3

ROUMANIE

РУМЫНИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
	Roumanie - Pologne, W. URSS, Finlande				
1	Румыния - Польша, Зап. СССР, Финляндия	04-06	7245	50	2
I	-"- - -"-	12-14	11865	50	2
1	-"- - -"-	20-21	9725	20	1
2	-"- - URSS C. & S. Центр. и Юг СССР	03-05	7205	50	2
2	-"- - -"-	08-10	9715	50	2
2	-"- - -"-	08-10	5955	50	2
2	-"- - -"-	16-17	6155	50	1
2	-"- - -"-	16-17	9675	50	1
3	-"- - Pr. Orient Бл. Восток	04-06	9645	50	2
3	-"- - -"-	08-10	15345	50	2
3	-"- - -"-	08-10	11785	50	2
3	-"- - -"-	18-20	5995	50	2
4	-"- - Italie, Balcans, Tunisie Италия, Балканы, Тунис	07-08	9675	50	1
4	-"- - -"-	14-16	17855	50	2
4	-"- - -"-	14-16	21465	50	2
4	-"- - -"-	18-20	21575	50	2
5	-"- - Europe Европа	05-07	9715	50	2
5	-"- - -"-	05-07	7225	50	2
5	-"- - -"-	14-16	17805	50	2
5	-"- - -"-	14-16	21745	50	2
5	-"- - -"-	18-20	17805	50	2
5	-"- - -"-	18-20	21605	50	2
6	-"- - U S A	00-03	17705	50	3
6	-"- - -"-	01-03 16-17	11705	50	3

ROUMANIE

РУМЫНИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Roumanie - U S A				
6	Румыния - С Ш А Int.	16-17	17705	50	1
7	-"- - Внутреннее	05-08			
		10-20	11705	10	13
7	-"- - -"-	05-08			
		10-14	7115	10	11
		16-20			

2.

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Bangkok - Far East Бангкок - Дальний Восток	09-I2	7II5	0,5	3
2	-"- -"-	00-0I	2I7I5	0,25	I
3	-"- Europe Европа	08-09 I8-I9	2I7I5	20	2
4	-"- USA США	I3-I4	I5395	20	I
4	-"- -"-	0I-02	2I7I5	20	I

SOUTHERN RHODESIA

ЮЖНАЯ РОДЕЗИЯ

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	S. Rhodesia - Int. Юж.Родезия - Местное	05-06	6055	I5	I
	-"- -"-	08-II	7235	-"-	3

SWEDEN
ШВЕЦИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Hörby - Japan, China, E.Australia Хорбю - Япония, Китай, Восточная Австралия	04-05	I7685	I00	I
2	-"- -"- -"- -"-	04-05	I5305	I00	I
3	-"- -"- -"- -"-	09-II	I5305	I00	2
4	India, W. Australia -"- - Индия, Запада. Австралия	05-06	I5425	I00	I
5	-"- -"- -"- -"-	I2-I4	I5445	I00	2
6	E. Africa, W. Asia -"- - Восточн. Африка, Запада. Азия	08-09	I5275	I00	I
7	-"- -"- -"- -"-	I5-I6	I5I45	I00	I
8	Africa -"- - Африка	I2-I3	I7795	I00	I
9	-"- -"-	I8-20	I5205	I00	2
I0	W. Africa, S. America -"- - Запада. Африка, Юж. Америка	I5-I6	I5I05	I00	I
II	-"- -"- -"-	22-24	9585	I00	2
I2	E.part of N. America -"- - Вост. часть Северн. Америки	0I-04	9745	I00	3
I3	-"- -"- -"-	0I-04	6I95	I00	3
I4	-"- -"- -"-	I7-I8	2I5I5	I00	I
I5	W.part of N. America -"- - Запада. -"- -"-	04-05	6I65	I00	I
I6	-"- -"- -"-	04-05	9745	I00	I
I7	-"- -"- -"-	20-22	I5205	I00	2
I8 20	N.Atlantic, Mediter, N.Sweden -"- - Северн. Атлантика, Средиземное море Север. Швеция	05-I2 I9-24	7275	I00	I2
I9	-"- -"- -"- -"-	I2-I4 I5-I6	II975	I00	5
I9	-"- -"- -"- -"-	I7-I9	II975	I00	
I9	-"- -"- -"- -"-	08-II	9615	I00	3

SUISSE

ШВЕЙЦАРИЯ

Июнь-70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Berne - Europe				
1	Берн-Европа	10-12	9775	25	2
1	-"- - -"-	12-16	9685	25	4
1	-"- - -"-	00-10	7255	25	4
	Afrique N.				
2A	-"- - -"- Сев.Африка	08-10	6005	100	2
2B	-"- - -"- -"-	16-17	11955	100	1
2B	-"- - -"- -"-	09-13	11945	100	4
2B	-"- - -"- -"-	19-23	6025	100	4
	Afrique				
3	-"- - Африка	05-07	11805	100	2
	Italie				
4	-"- - Италия	08-10	11705	25	2
	Australie, N.Zélande				
5	-"- - Австралия,Нов.Зеландия	05-09	21495	100	3
6	-"- - -"- -"-	08-10	25605	100	2
	Pays de l'Est				
12	-"- - Восточные страны	14-16	11705	100	2
	Pr. Orient				
13	-"- - Ближний Восток	16-17	11785	100	1
	Amérique N.				
16	-"- - Сев.Америка	19-21	21595	25	2
17	-"- - -"-	20-21	11885	100	1
23	-"- - -"-	00-03	9715	100	3
24	-"- - -"-	05-08	17715	100	3
	Amérique S.				
25	-"- - Юж.Америка	02-04	9535	25	2
	Amérique C.				
27	-"- - Центр.Америка	02-03	9535	25	1

S Y R I E
С И Р И Я

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич час.
	Damas - Syrie, Liban, Palestine				
2	Дамаск - Сирия, Ливан, Палестина, Египет, Ирак	14-16	7115	0,5	2
	Egypte, Iraq				
4	-"- - Саудовская Аравия	15-16	7145	7,5	1
	Arabie Saoudite				
4	-"- - -"-	09-11	11775	-"-	2
	Egypte, Afrique N., Iraq				
5	-"- - Египет, Сев. Африка, Ирак	10-11	15415	20	1
5	-"- - -"- -"-	20-21	9575	-"-	1
	Inde				
6	-"- - Индия	15-16	21695	-"-	1
	Gr. Brotagne				
7	-"- - Англия	20-22	9715	-"-	2
	E.U.A.				
8	-"- - С Ш А	23-24	9545	-"-	1
8	-"- - -"-	23-24	6085	-"-	1
	Brésil				
9	-"- - Бразилия	22-24	9615	-"-	2

THÉCOSLOVAQUIE
ЧЕХОСЛОВАКИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол. часов
1	Praha-Europe,Afrique N. Прага-Европа,Зап.Африка	05-06	11735	100	1
1,2, 3	-"- - Europe Европа	07-13	7225	30	6
2	-"- - -"-	08-10	11935	100	2
3	-"- - -"-	10-12	11975	100	2
4	-"- - -"-	19-23	9535	100	4
4	-"- - -"-	18-24	7165	30	6
4	-"- - -"-	18-22	5975	100	4
4	-"- - -"-	12-16	7235	100	4
5	-"- - USA,Canada США, Канада	00-03	15445	100	3
5	-"- - USA,Canada(part.E) США,Канада (вост.часть)	23-03	21475	30	4
6	-"- - -"- -"-	05-07	11945	100	2
6	-"- - -"- -"-	05-08	9635	100	3
7,8	-"- - Afrique S. Юж.Америка	23-03	15255	100	4
7	-"- - Afrique S.(Part. E) Юж.Америка (вост.часть)	23-24	11785	30	2
7,8	-"- - Afrique S. Юж.Америка	23-02	7295	100	3
9	-"- - Inde, Australie Индия, Австралия	11-15	15255	100	4
10	-"- - Inde.Индия	15-17	15235	100	2
10	-"- - - " -	15-17	17835	100	2
11	-"- - Extr.Orient Дальн.Восток	11-14	15305	100	3
12	-"- - Australie W. Зап.Австралия	12-15	21455	100	3
12	-"- - - " -	12-15	25685	30	3
13	-"- - USA,Canada США, Канада	15-18	21455	100	3
13	-"- - USA,Canada(part.E) США, Канада (Вост.часть)	15-17	25685	30	2
14	-"- - USA,Canada (part.W) США,Канада (Зап.часть)	17-19	-"-	30	2
15	-"- - Amerique S. Юж.Америка	11-13	21745	100	2

2.

TCHECOSLOVAQUIE

ЧЕХОСЛОВАКИЯ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
	Praha - Amérique S.				
15	Прага- Юж.Америка	11-13	15275	100	2
16	-"- - -"- **Amérique S.(part W.)**	16-18	17855	100	2
16	-"- - Юж.Америка,(Зап. часть) **Amérique S. (part W.)**	15-18	15415	30	3
16	-"- - Юж.Америка (Зап. часть) **Inde, Australie**	19-21	11735	100	3
17	-"- - Индия,Австралия **Inde**	01-03	15285	100	2
18	-"- - Индия **Extr. Orient**	04-06	21595	100	2
18	"	04-06	25695	30	2
19	-"- - Дальн.Восток	03-05	15445	100	2
19	-"- - - " - **Australie W.**	03-05	11975	30	2
20	-"- - Зап.Австралия	02-04	17855	100	2
20	-"- - - " -	02-03	15345	100	1

TURQUIE

ТУРЦИЯ

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Ankara, Europe C., Balcans, Pr. Orient Анкара Ц. Европа, Балканы, Ближ. Восток	04-I0	9775	20	6
2	-"- -"- -"-	II-22	6II5	20	II
	Amérique N.				
3	-"- Сев. Америка	0I-04	7I65	I00	3
4	-"- -"-	I3-I5	I7875	I00	2
5	-"- -"-	I7-I9	2I675	I00	2
	Amérique S.				
6	-"- Юж. Америка	II-I2	2I655	I00	I
7	-"- -"-	I6-I7	2I7I5	I00	I
8	-"- -"-	22-24	I7745	I00	2
	Chine, Japon				
9	-"- Китай, Япония	04-06	I7785	I00	2
I0	-"- -"- -"-	I0-II	2I745	I00	I
II	-"- -"- -"-	23-24	I5305	I00	I
	Inde, Australie				
I2	-"- Индия, Австралия	07-08	I7725	I00	I
I3	-"- -"- -"-	08-I0	9625	I00	2
I4	-"- -"- -"-	I4-I6	2I505	I00	2
I5	-"- -"- -"-	2I-22	I7795	I00	I
	Europe W.				
I6	-"- Зап. Европа	I9-2I	I5I45	I00	2

UKRAINE RSS
УКРАИНСКАЯ ССР

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Kiev - Region Extr.Orient				
I	Киев - ДВК	I0-I7	I5345	I00	7
	Oural				
3	-"- - Урал	I0-I7	9525	I00	7
	Chita ,Krassnoyarsk				
4	-"- - Чита, Красноярск	I0-I6	I5425	I00	6
	Omsk, Novosibirsk.				
4	-"- - Омск, Новосибирск	I0-I6	II785	I00	6
	Mongolie				
5	-"- - М Н Р	22-24	I5445	—»—	2
	Ouzbek RSS				
6	-"- - Узбекская ССР	09-I6	II9I5	I00	7
	Kamchatka				
8	-"- - Камчатка	I0-I7	I5405	I00	7
	Choukotka				
8	-"- - Чукотка	07-I2	I5395	I00	5
	Ukraine transcarp.				
9	-"- - Закарпатская Украина	09-II	7285	I0	2
9	-"- - " -	I0-I4	II805	I00	4
	Georgie RSS				
I0	-"- - Грузинская ССР	02-07	7I35	I00	5
	Balcans				
II	-"- - Балканы	05-I2	7205	I00	7
	Canada				
I2	-"- - Канада	22-24	7I75	I00	2
I2	-"- -"-	20-23	I5I05	I00	3
	Tchécoslovaquie				
I3	-"- - Чехословакия	I6-I8	7I75	I00	2
	Europe W				
I3	-"- - Зап.Европа	20-22	7I75	I00	2
	USA				
I4	-"- - С Ш А	23-0I	7285	I00	2
	Amérique S.				
I4	-"- - Юж.Америка	23-24	I7735	I00	I
I4	-"- -"-	I6-I8	2I535	I00	2
	Pr.Orient				
I5	-"- - Бл.Восток	2I-23	6I95	I00	2
	Winnitza-Règ.Léningrade				
Ia	Винница - Ленинградск.обл.	I6-I8	I5I05	50	2
	Règ.C.de l'URSS				
2a	-"- - Центр.районы СССР	I7-22	II785	50	5
	Côte Mer noire.				
3a	-"- - Черноморское побер.	05-I5 2I-22	7235	50	II

USSR
СССР

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Moscow - Far Eastern Region				
3	Москва - Д В К	00-I4	I7805	I20	I4
4	-"- -"-	20-I4	I5I85	I20	I8
	Kaluga - Arctic Regions(New Zealand)				
I0	Калуга - Арктика /Н.Зеландия/	03-20	9605	50	I7
	Archangelsk Region				
II	-"- - Архангельская область	03-08	II705	50	5
	Komi ASSR				
I2	-"- - Коми АССР	03-20	9655	50	I7
	Archangelsk Region				
I3	-"- - Архангельская область	I6-20	7205	50	4
	Moscow Canada				
I5	Москва - Канада	22-02	I5365	I20	4
I6	-"- -"-	22-02	II795	I20	4
	Ryazan - Kamchatka				
22	Рязань - Камчатка	22-I2	I7835	I20	I4
23	-"- -"-	I8-I2	I5435	I20	I8
24	-"- -"-	I8-22	II895	I20	4
	Armenian SSR				
29	-"- - Армянская ССР	02-20	I5365	I20	I8
	Azerbaijan SSR				
30	-"- - Азербайджанская ССР	02-20	II795	I20	I8
	Georgian SSR				
30	-"- - Грузинская ССР	02-I0	II805	I20	8
3I	-"- -"- -"-	I8-20	7I75	I20	2
3I	-"- -"- -"-	02-20	9725	I20	I8
	Armenian SSR				
3I	-"- - Армянская ССР	02-20	9765	I20	I8
	Azerbaijan SSR				
3I	-"- Азербайджанская ССР	02-20	9735	I20	I8
	S. America				
33	-"- Южная Америка	I8-I9	I7735	I20	I
	U S A				
34	-"- С Ш А	22-02	I53I5	I20	4
35	-"- -"-	22-24	II895	I20	2
36	-"- -"-	0I-03	9655	I20	2
	Vladimir Yakutsk SSR				
39	Владимир - Якутская ССР	20-I4	2I575	I20	I8
40	-"- -"-	I0-I4 20-24	I7855	I20	8
	Novosibirsk				
46	-"- - Новосибирск	0I-I9	I5I75	I20	I8

U S S R
С С С Р

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
47	Vladimir - O m s k Владимир - О м с к	01-19	11825	120	18
51	Great-Britain -"- - Англия	19-21	15175	120	2
52	-"- -"-	19-21	11825	120	2
57	Scandinavia -"- - Скандинавия	21-23	11825	50	2
59	-"- -"-	22-24	7135	50	2
60	Serpukhov - Kazakh SSR Серпухов - Казахская ССР	01-17	21515	50	16
61	-"- -"-	00-18	17775	50	18
63	-"- -"-	23-24	11765	50	1
67	W.Europe -"- - Западная Европа	19-23	17775	50	4
68	-"- -"-	18-22	15315	50	4
69	-"- -"-	19-23	11765	50	4
70	-"- -"-	20-01	9655	50	5
71	-"- -"-	19-23	7155	50	4
72	-"- -"-	19-23	21515	50	4
73	Tula Kirghiz SSR Тула - Киргизская ССР	02-17	21705	50	15
78	Tula Turkmen.SSR Тула - Туркменская ССР	00-18	17735	50	18
78	Tajik.SSR -"- - Таджикская ССР	07-17	21735	50	10
74	Uzbek.SSR -"- - Узбекская ССР	00-18	15205	50	18
74	-"- - -"-	01-17	21565	50	16
74	Tajik.SSR -"- - Таджикская ССР	00-10	15415	50	10
75	Kara-Kalpak.Auton.Region -"- - Кара-Калпакская ССР	02-10	15315	50	8
76	Uzbek.SSR -"- - Узбекская ССР	23-01	11825	50	2
76	Tajik.SSR -"- - Таджикская ССР	00-07 17-18	11895	50	8
76	Turkmen.SSR -"- - Туркменская ССР	00-18	11765	50	18
76	Kirghiz.SSR -"- - Киргизская ССР	00-18	11745	50	18
78	-"- -"-	00-02	9735	50	2

USSR
СССР

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Tula - Kalpak Auton.Region				
79	Тула - Кара-Калпакская ССР	I0-I8	9555	50	8
80	-"- -"-	00-02	7I35	50	2
	Near East				
8I	-"- - Ближний Восток	I9-23	I7735	50	4
82	-"- -"-	20-22	I5365	50	2
84	-"- -"-	20-22	II795	50	2
87	-"- -"-	20-24	9735	50	4
88	-"- -"-	I9-23	7285	50	4
	Klin - Chita, Irkutsk				
89	Клин - Чита, Иркутск	23-I0	I7875	50	II
90	-"- -"- -"-	23-I0	I5I05	50	II
	C.Europe				
97	-"- Средняя Европа	I8-24	II745	50	6
98	-"- -"-	I8-24	9555	50	6
	Kaluga- Taimyr Peninsula				
I0I	Калуга - Таймыр	09-I7	II895	50	8
I02	-"- -"-	I4-I7	I5445	50	3
	Igarka				
I05	-"- - Игарка	I0-I8	I53I5	50	8
I06	-"- -"-	I0-I8	9535	50	8
	Balkans				
I09	-"- - Балканы	I8-I9	II765	50	I
II0	-"- -"-	I7-I9	I5445	50	2
	Ryazan - C.Ural				
I3	Рязань - Центральный Урал	I4-20	I5I85	50	6
II4	-"- -"-	I2-20	9695	50	8
	Klin - Murmansk				
II7	Клин - Мурманск	I8-2I	II965	50	3
	Karelo-Finnish SSR				
II8	-"- - Карело-Финская ССР	I3-2I	9705	50	8
	Khabarovsk - Chukotka				
I2I	Хабаровск - Чукотка	2I-0I	I5I75	50	4
	Kamchatka				
I22	-"- - Камчатка	20-02	9765	50	6
	Kuriles				
I23	-"- - Курильские острова	2I-0I	9705	50	4
	Port Arthur				
I24	-"- - Порт-Артур	08-I6	6I85	50	8
	Khabarovsk Region				
I25	-"- - Хабаровский край	08-I6	6095	50	8

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Khabarovsk - Maritime Region				
I25	Хабаровск - Приморский край	00-08	9555	50	8
	Far East.Region				
I25	-"- - Д В К	23-0I	7I55	-	2
	Vladivostok Kuriles				
I26	Владивосток - Курильские о-ва	00-08	7I75	50	8
I26	-"- -"-	07-09	7285	50	2
I26	-"- -"-	I2-I6	7205	50	4
	Kamchatka				
I29	-"- - Камчатка	07-I5	7I35	50	8
	Khabarovsk Region				
I30	-"- - Хабаровский край	08-I6	7I55	50	8
	Korea				
I3I	-"- - Корея	08-I6	7I75	50	8
	Leningrad Maritime Region				
I33	Ленинград - Приморский край	07-I5	I5235	I00	8
	Chukotka				
I35	-"- - Чукотка	00-07	9675	50	7
	Kirghiz SSR				
I37	-"- - Киргизская ССР	I0-I6	2I495	50	6
	Kazakh SSR				
I38	-"- - Казахская ССР	07-I3	I52I5	I00	6
	Uzbek SSR				
I39	-"- - Узбекская ССР	I2-I8	I5435	I00	6
	Turkmen. SSR				
I40	-"- - Туркменская ССР	I0-I6	2I535	I00	6
I4I	-"- - - " -	I8-20	I7855	I00	2
	Tadjik. SSR				
I42	-"- - Таджикская ССР	I0-I8	2I605	I00	8
	Armenian SSR				
I45	Р и г а - Армянская ССР	I5-I9	I5275	50	4
	Georgian SSR				
I46	-"- - Грузинская ССР	I5-I9	7285	50	4
	Azerbaijan SSR				
I46	-"- - Азербайджанская ССР	II-I5	7285	50	4
	Uzbek SSR				
I47	-"- - Узбекская ССР	I5-I8	2I575	50	3
	Tadjik SSR				
I47	-"- - Таджикская ССР	02-08	II965	50	6
	Kirghiz SSR				
I48	-"- - Киргизская ССР	07-09	II895	50	2
	Turkmen SSR				
I48	-"- - Туркменская ССР	I8-20	I5I05	50	2
	Tbilisi Moscow Region				
I49	Тбилиси - Московская область	I5-22	7I35	50	7
	Ukrainian SSR				
I50	-"- - Украинская ССР	20-23	7205	50	3
	Kirghiz SSR				
I52	-"- - Киргизская ССР	0I-07	9705	50	6

Июнь 70

U S S R
С С С Р

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I53	Tbilisi- Тбилиси - Узбекская ССР Uzbek SSR	07-I3	9705	50	6
I54	-"- - Туркменская ССР Turkmen.SSR	0I-07	7285	50	6
I54	-"- - Таджикская ССР Tadjik SSR	08-I0	9555	50	2
I56	Alma-Ata- Алма-Ата - Московская обл. Moskva Region	I6-I9	7I55	50	3
I57	-"- - Украинская ССР Ukrainian SSR	I5-2I	I5255	50	6
I59	-"- - Д В К Far-East Region	I8-2I	7295	50	3
I62	Tashkent Ташкент - Московская область Moskva Region	I7-I9	9675	50	2
I64	-"- - Украинская ССР Ukrainian SSR	I5-I9	7225	50	4

AFGHANISTAN

АФГАНИСТАН

Июнь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность КВТ	Колич. часов
I	Kabul - Europe Кабул - Европа	06-I0	2I745	20	4
I	-"- - -"-	07-I0	I5245	20	3
Ia	-"- - -"-	I6-20	25745	20	4
Ia	-"- - -"-	I7-20	2I705	20	3
Iв	-"- - India Индия	I6-I8	I7805	20	2
Iв	-"- - -"-	04-06	I7855	20	2
Iв	-"- - -"-	03-07	2I725	20	4
Ic	-"- - I r a n И р а н	05-08	I5I65	20	3
Ic	-"- - -"-	I4-I5	I5I05	20	I
Ic	-"- - -"-	08-I0 I5-I7	9615	20	4
Id	-"- - U S S R С С С Р	I6-20	25735	20	4
Ie	-"- - China Китай	I7-20	2I745	20	3
Ie	-"- - -"-	I7-20	I7835	20	3
2	-"- - U S S R С С С Р	07-09	2I725	20	2
2	-"- - E. USSR Восток СССР	06-09	5995	20	3
3	-"- - Africa Африка	03-04	I7895	20	I
3	-"- - -"-	I5-I6	25745	20	I

BOLIVIA
БОЛИВИЯ

Июнь '70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт.	Колич. часов
	Cochabamba Кочабамба	12-22	6185	0,1	10
	Oruru Оруро	12-14	6185	0,25	2
	- " -	15-18	6185	-"-	3
	- " -	22-23	-"-	-"-	1
	La Paz Ла Паз	12-14	6195	0,5	2
	- " -	16-17	-"-	-"-	1
	- " -	20-21	-"-	-"-	1
	- " -	00-03	6155	1	3
	- " -	14-18	-"-	-"-	4
	Potosi Потоси	11-13	6135	0,25	2
	- " -	15-18	-"-	-"-	3
	Cochabamba Кочабамба	00-03	6075	-"-	3
	- " -	12-13	5975	1	1
	- " -	11-14	5965	-"-	3
	Oruro Оруро	13-15	6135	0,25	2
	La Paz Ла Паз	12-14	9525	0,5	2
	- " -	-17	-"-	-"-	1

2.

ALLEMAGNE
ГЕРМАНИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Munich - Int. Мюнхен - Внутреннее	06-10	7195	25	4
	Leipzig Internal Лейпциг- -"-	11-14	7245	12	3
	Hamburg Гамбург- -"-	07-11	6015	10	4
	Baden-Baden Баден- Баден - -"-	23-24	6015	1	1
	-"- -"-	10-13	7195	1	3
	Koenigswusterhausen Кенигс- Int. в.стергаузен-"-	11-14	5955	25	3

ESPAÑA

ИСПАНИЯ

№ № волн	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	España Испания	I0-I6	9755		6
	- " -	08-I6	6I55		8

ЯПОНИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Japan - Int. Япония - Внутреннее	23-07	7255	20	8
	-"- -"-	23-07	9625	20	8
	-"- -"-	I4-I6	6I45	20	2

URUGUAY
УРУГВАЙ

Июнь 70

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол. часов
	Uruguay				
	Уругвай	14-20	6175		6
	-"-	14-20	6145		6
	-"-	13-19	9775		6
	-"-	15-19	9585		4
	-"-	16-18	5975		2

VENEZUELA

ВЕНЕСУЭЛА

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич часов
	Caracas - America latina				
1	Каркас-Латинская Америка **America C.**	23-05	5975	50	6
2	-"- - Центр.Америка **S. America N.**	20-22	21465	50	2
3	-"- - Север.часть Южн.Америки	16-20	21465	50	4
5	-"- - -"- -"-	14-16	17725	50	2
5	-"- - -"- - "-	20-22	6135	50	2

2.

ЮГОСЛАВИЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
2	Belgrade - Amérique N. Europe W. Белград - Сев.Америка, Зап.Европа	04-06	I5245	50	2
3	-"- - " -	I6-I8	-"-	-"-	2
4	-"- - " -	04-06	II7I5	-"-	2
5	-"- - " -	I6-I8	-"-	-"-	2
6	-"- - " -	22-23	-"-	-"-	I
9	-"- - " -	-"-	I5245	-"-	I
I0	-"- - " -	02-04	II7I5	-"-	2
I3	-"- Amérique S. - Юж.Америка, Espagne Испания	03-04	I5245	-"-	I
I4	-"- - " -	I2-I4	I7705	-"-	2
I5	-"- - " -	03-04	II725	-"-	I
I6	-"- - " -	I2-I4	2I505	-"-	2
I7	-"- - " -	20-2I	-"-	-"-	I
I9	-"- - " -	-"-	I7705	-"-	I
22	-"- - " -	23-0I	7265	-"-	2
24	-"- Australie, Inde, Turquie - Австралия, Индия, Турция	06-07	I3705	-"-	I
25	-"- - " -	I4-I6	I7705	-"-	2
26	-"- - " -	06-07	II7I5	-"-	I
27	-"- - " -	I4-I6	II7I5	-"-	2
28	-"- - " -	2I-22	-"-	-"-	I
3I	-"- - " -	2I-22	9585	-"-	I
37	-"- Afrique S., Méditer. - Юж.Африка, Средиземное море	07-08	II7I5	-"-	I
37	-"- - " -	-"-	2I7I5	-"-	I
38	-"- - " -	I2-I4	25605	-"-	2
38	-"- - " -	-"-	I7725	-"-	2
39	-"- - " -	2I-22	9625	-"-	I
40	-"- - " -	07-08	25605	-"-	I

YOUGOSLAVIE
ЮГОСЛАВИЯ

Июнь 70

116

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Belgrade Afrique S., Mediter.				
43	Белград - Юж.Африка, Средиземное море	06-07	II725	50	I
44	-"- - " -	I8-20	2I505	-"-	2
	U R S S				
46	-"- - С С С Р	05-07	I5305	-"-	2
47	-"- -"-	I0-I2	I5245	-"-	2
49	-"- -"-	I0-I2	II7I5	-"-	2
50	-"- -"-	20-2I	-"-	-"-	I
5I	-"- -"-	05-07	9585	-"-	2
53	-"- -"-	20-2I	9585	-"-	I
54	-"- -"-	02-04	6I45	-"-	2
56	-"- -"-	I7-I8	7295	-"-	I
	Europe N. & C.				
57	-"- - Сев.и Центр.Европа	08-09	9585	-"-	I
58	-"- - " -	I3-I5	II8I5	-"-	2
59	-"- - " -	08-09	II7I5	-"-	I
60	-"- - " -	I5-I6	9585	-"-	I
6I	-"- - " -	2I-22	7225	-"-	I
63	-"- - " -	I3-I5	9585	-"-	2
64	-"- - " -	2I-22	9645	-"-	I
65	-"- -"-	04-06	6I45	-"-	2
66	-"- - " -	20-22	II725	-"-	2
	Int.				
68	-"- - Внутреннее	06-I0	6I45	-"-	4
69	-"- -"-	I5-0I	6I45	-"-	I0
70	-"- -"-	I0-I5	-"-	-"-	5

КОРЕЯ Июнь 70

КОРЕЯ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Seoul Int. Сеул Внутреннее	23-08	7275	I	9
	" "	00-10	6035	-"-	I0
	Phenian Пхеньян "	00-08	7165	I0	8
	" N. Korea Сев. Корея	00-09	5965	I	9
	" S. Korea Ю. Корея	04-05	9695	I0	2

ВЕНГРИЯ Июль 70

№№ связок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность КВТ	К-во часов
	Budapest - Europe				
I	Будапешт - Европа	I5-I9	9645	I00	4
2	-"- -"-	-"-	II785	-"-	4
4	-"- -"-	20-28	9685	-"-	3
	Amerique N.				
5	-"- - Сев.Америка	28-02	9725	-"-	3
6	-"- - -"-	-"-	II785	-"-	3
	Amerique S.				
7	-"- - Юж.Америка	02-04	9585	-"-	2
8	-"- - -"-	02-05	II785	-"-	3
	Int.				
	-"- - Внутреннее	07-I8	6I05	6	6

LIBERIA

ЛИБЕРИЯ

Июнь 70

№ № заявок	направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол. час.
	Liberia - Near and Middle E.				
1	Либерия - Ближн. и Ср.Восток	20-23	15235	100	3
	Near East				
1	-"- - Ближн.Восток	18-20	7125	100	2
	Middle East				
1	-"- - Средн. Восток	22-24	6055	100	2
	Balkans and USSR				
2	-"- - Балканы и С С С Р	11-14	25735	100	3
2	-"- - -"- -"- -"-	11-13	15415	100	2
3	-"- - -"-	23-01	15235	100	2
3	-"- - -"-	23-24	17825	100	1

PARAGUAY
ПАРАГВАЙ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Paraguay Парагвай	18-22	6105		4
	- " -	14-22	6085		8
	- " -	10-19	9715		9
	- " -	15-18	6115		3

UNITED NATIONS
ОРГАНИЗАЦИЯ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Июнь '70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	New York - Scandinavia				
1	Нью-Йорк - Скандинавия	13-14	15415	100	1
2	-"- -"-	13-14	21625	100	1
	W.Europe				
5	-"- - Зап. Европа	21-22	15255	100	1
5	-"- - -"-	20-21	11875	100	1
6	-"- - -"-	19-21	9645	100	2
6	-"- - -"-	19-21	21585	100	2
	Middle Europe				
7	-"- - Средн. Европа	21-22	15305	100	1
7	-"- - -"-	17-21	21585	100	4
8	-"- - -"-	19-20	11835	100	1
	N.Africa				
9	-"- - Сев. Африка	13-14	15325	100	1
10	-"- - -"-	12-15	17835	100	3
11	-"- - -"-	22-23	17805	100	1
	S.Africa				
12	-"- - Южн. Африка	17-18	21735	100	1
13	-"- - -"-	23-24	15395	100	1
	C.& S.America				
14	-"- - Центр. и Южн. Америка, Мексика	23-01	21515	100	2
	Mexico				
15	-"- - -"- -"-	23-24	17805	100	1
16	-"- - -"- -"-	00-02	17855	100	2
	S.America, E.				
18	-"- - Южн. Америка, Восток	23-01	21685	100	2
19	-"- -"- -"-	23-24	17705	100	1
	Geneva -Poland				
1	Женева - Польша	15-16	11965	100	1
2	-"- - -"-	15-16	9575	50	1
3	-"- - -"-	18-19	9585	50	1
4	-"- - -"-	18-20	6045	50	2
	U S S R				
5	-"- - СССР	15-16	11845	100	1
6	-"- - -"-	15-16	9585	50	1

UNITED NATIONS
ОРГАНИЗАЦИЯ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Geneva - USSR				
7	Женева - СССР	18-19	11725	50	1
8	-"- - -"-	18-19	9525	50	1
	Middle East				
9	-"- - Средн.Восток	18-20	21535	100	2
10	-"- - -"-	18-20	11885	50	2
11	-"- - -"-	22-23	9625	50	1
12	-"- - -"-	22-23	7265	50	1
	Balkans				
13	-"- - Балканы	15-17	9745	50	2
14	-"- - -"-	15-17	7185	50	2
15	-"- - -"-	22-23	9665	50	1
16	-"- - -"-	20-23	6005	50	3
	N. Africa				
17	-"- - Сев.Африка	17-18	11955	10	1
18	-"- - -"-	17-18	9525	50	1
19	-"- - -"-	20-21			
		22-23	7235	50	2
20	-"- - -"-	17-20	5995	50	3

ИЗРАИЛЬ

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол-во часов
	Israel - Int. and neighb. countries				
	Израиль - Внутреннее и сосед. страны	I2-I5	7275		3
	-"- - Европа Europe Int.	09-I0	II975		I
	-"- - Внутреннее	04-I5	6085		II
	-"- - Юж. Америка S. America	20-23	I7875		3
	-"- - Сев. Америка N. America	I6-I7	2I485		I
	-"- -"-	-"-	25715		I
	-"- - Сев. и Юж. Америка N. and S. America	02-05	6015		3
	-"- - Европа Europe	00-0I	7I45		I
	-"- -"-	07-08	I5265		I

TANGIER
ТАНЖЕР

Июнь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	Колич. часов
19	Tangier - W.Europe Танжер - Зап.Европа	22-23	9565	50	1
20	-"- - -"-	14-15	7145	50	1
24	-"- - C.Europe - Центр.Европа	18-19	11955	50	1
26	-"- - Near East - Ближний Восток	07-08	21555	50	1
28	-"- - S.America - Южн.Америка	02-04	15405	50	2
30	-"- - N.America - Сев.Америка	00-02	15405	50	2

C.I.R.A.F.

MEXICO, 1948.

ANNEXE 2 B au document no. 98 F.

ANNEXE 2 B to document No. 98 E.

ANEXO 2 B al documento No. 98 S.

ПРИЛОЖЕНИЕ 2 В к Документу N° 98 R.

П Р О Е К Т П Л А Н А

РАСПРЕДЕЛЕНИЯ ЧАСТОТ КОРОТКОВОЛНОВОГО ВЕЩАНИЯ МЕЖДУ СТРАНАМИ МИРА

PROJECT OF A PLAN

FOR SHARING RADIO-BROADCASTING HIGH FREQUENCIES AMONG THE COUNTRIES OF THE WORLD

PROJET DE PLAN

D'ASSIGNATION DE HAUTES FREQUENCES A LA RADIODIFFUSION POUR TOUS LES PAYS DU MONDE

PROYECTO DE PLAN

DE DISTRIBUCION DE ALTAS FRECUENCIAS PARA LA RADIODIFUSION ENTRE LOS PAISES DEL MUNDO

Б. Списки частот
B. List of Frequencies
B. Liste des Fréquences
B. Relación de las frecuencias

Июнь, 70 пятен
June, 70 Sunspots
Juin, 70 taches solaires
Junio, 70 manchas solares

Д И А П А З О Н 5950 - 6200 КИЛОГЕРЦ.

BANDE DE)
)
BAND OF) 5950 - 6200 kc/s
)
BANDO DE)

FREQUENCE
FREQUENCY
FREQUENCIA kc/s

Saison juin
Season June
Estación Junio

Pays Country País	Emp. de l'émetteur Transm. location Ubic. del transm.	Région de réception Region of reception Area de recepción.	Heures de transmission T.M.G. Hours of transmission G.M.T. Horario de operación T.M.G.	kW	No. renvoi Cross No. No. ref.	Observ.
			00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24			

Частота 5955 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Panama Панама	City Циудад	Panama, West Indies, Am.S AM. C Панама, Вест Индия, Центр. Южн. Америка	1	2	
Brésil Бразилия	Fortaleza Порталеза	int. Внутрен.			
Argentine Аргентина	Rosario Розарио	Argentine C Центр. Аргентина	5	4	
U.K. Col. Англ. колон.	Barbados Барбадос	Local Местное	10	24	
" _"_	Guyane Гвиана	" _"_	0,5	-	
Australie Австралия	Adelaide Аделаида	" _"_	0,7	-	
India Индия	Bombay Бомбей	" _"_ "	10	2	
Congo Belg. Бельг. Конго	Leopoldville Леопольдвиль	_"_	50	98 102	
Roumanie Румыния		URSS S & C Юг и Центр. СССР	10	8 9	
_"_		Proche Orient Ближн. Восток	50	2	
Allemagne Германия	(hausen Koenigswuster Кенигсвустер-гаузен		50	3	
			25		

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

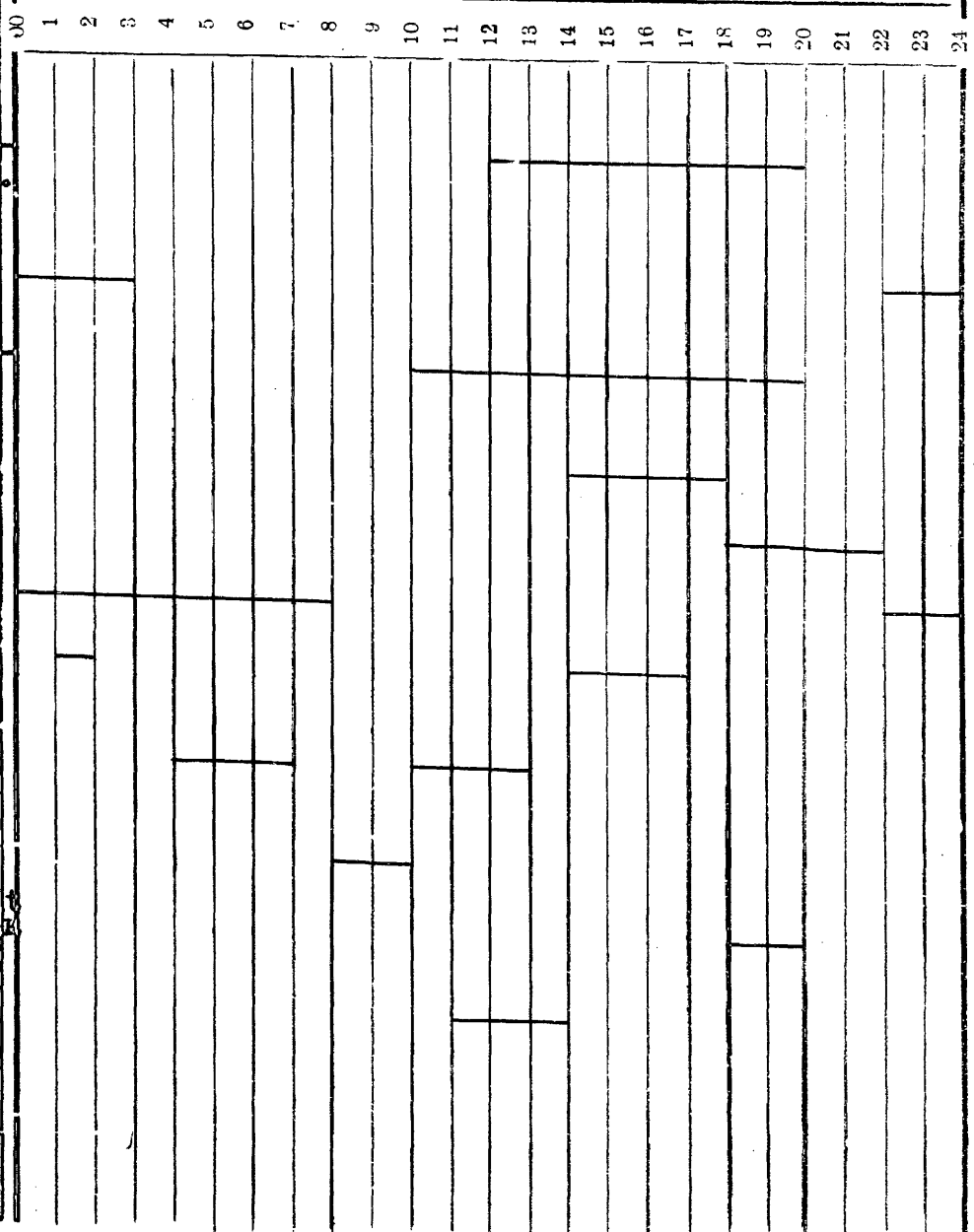

Тип. Хоз. Упр. Министерства связи СССР. з. 1998. т. 500

Частота 5965 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Guatemala Гватемала	Guatemala Гватемала	Am. C Центр.Америк	1	5	
Bolivie Боливия	La Paz Ла-Пас	int. Внутрен.	1		
Chili Чили	Antofagasta Антофагаста	" -"-	5	6	
Inde Индия	Bombay Бомбей	Local Местное	50	107	
Indonesie Голландск. Ост-Индия	Makasser Макассар	Célèbes Sonde Целебес,М. Зондск.о-ва	0,5	24	
" -"-	Batavia Батавия	Asie SE Юго-Вост. Азия	100	2	
Corée Корея	Penian Пхеньян	Corée N. Сев.Корея	1		
Bulgarie Болгария	Sofia София			3	
Chili Чили	Arenas Пуэрто-Аренас	int. Внутрен.	1	7 8	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831. т. 500

Частота 5975 Сезон ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Honduras Гондурас	Tegucigalpa Тегусигальпа	int. внутрен.	0,4	1	
Bolivie Боливия	La Paz Ла-Пас	int. внутрен.	1		
India Индия	Calcutta Калькутта	local местное (N.	20	111	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Europe, Afrique Европа, Сев.Африка	100	4	
Italie Италия	Roma Рим	Europe E. Вост.Европа	50	46	
Grèce Греция		int. внутрен.			
Venezuela Венесуэла	Caracas Каракас	Am. Latine Латин.Америка	50	1	
Uruguay Уругвай					

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з' 1831, т. 5000

Частота 5985 **Сезон** Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Equateur Эквадор	Manta Манта	int. внутрен.		0,4	1	
Chili Чили	Valdivia Вальдивия	int. внутрен.		5	10	
U.K.Col. Анг.колон.	Singapor Сингапур	Siam,Java Malaisie Сиам,Ява, Малайя		10	30	
Australie Австралия	Lyndhurst Линдхорст	Queensland S. Юг Квинсленд		10	13	
Iran Иран	Teheran Тегеран	int. внутрен		20	2	
"	Tabris Тавриз	int. внутрен.		10	13	
"	Teheran Тегеран	Irad,Syrie, Liban Egypte Ирак,Сирия, Ливан,Египет. (Côte		20	22	
Danemark Дания	Groenland Гренландия	Groenland Поб.Гренландии		1	5	
Portugal Col. Порт.колон.	Nova Goa Ново-Гоа	local местное		3	1a	
Monaco Монако	Monte-Carlo Монте-Карло	Europe Европа		25	2	
Albanie Албания	Tirana Тирана	Italie Италия		60	23	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 5995 Сезон Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Colombia Колумбия	Medelia Медельин	Colombia Колумбия, Цен. Америка	5	6	
India Индия	Madras Мадрас	local местное (S.	20	122	
Indonesia Голланд. Ост-Индия	Bandoeng Бандунг	Java Sumatra Ява, Сев. Суматра	5	25	
Afghanistan Афганистан	Kabul Кабул	U.R.S.S. E. Вост. СССР	20	2	
UNO О.О.Н.	Genève Женева	Afrique N. Сев. Африка	50	20	
Pologne Польша	Varsovie Варшава	U.R.S.S. СССР	10	21	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6005 **Сезон** Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Roumanie Румыния		int. внутрен.	10	7	
Mongolie М.Н.Р.	Ulan-Bator Улан-Батор	int. внутрен.	25	1	
Brésil Бразилия	Salvador Сальвадор	int. внутрен.	10	11 12	
Guatemala Гватемала	Guatemala Гватемала	int. внутрен.	0,2	10	
Cuba Куба	Habana Гавана	int. внутрен.	1	2	
U.K. Col. Анг.колон.	Côte d'Or Золотой берег / Аккра /	Afrique W. Брит.Зап. Африка	5		
Canada Канада	Colombie Br. Брит.Колумбия	local местное (et pays voisins	10	25	
Philippines Филиппины	Cebu-city Себу-Сити	Philippines Филиппины и сосед. страны	1	4	
UNO О.О.Н.	Genève Женева	Balcans (N. Балканы	50	16	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Europe, Afrique Европа, Сев. Африка	100	20	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6015 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Equateur Эквадор	Rio-Bambo Рио-Бамба	Int. Внутрен,				
Argentine Аргентина	S.Fernando Сан-Фернандо	Int. -"-		1	3	
Mongolie МНР	Ulan-Bator Улан-Батор	Int. -"-		10	3	
Allemagne Германия	Hamburg Гамбург	Int. -"-		1	1	
" -"-	Baden-Baden Баден-Баден			10		
Italie Италия	Roma Р и м	Europe C. Центр.Европа		1		
Israel Израиль		Am. N. e S. Сев.,Южн. Америка		50	56	
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	Int. Внутрен.		1	1	

Тип. Хоз. Упр. Министерства связи СССР. з. 1998. т. 500

Частота 6025 Сезон Июнь 70 10

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Brésil Бразилия	Récife Ресифе	Int. внутрен.	5	6	
"	"	"	10	7	
Colombie Колумбия	Bogota Богота	Brésil (#) Бразилия, Колумбия, Венесуэла	10	5	
Argentine Аргентина	Mendoza Мендоса	Запад.Арген- тина (##)	10	16	
India Индия	Mysore Мисор	местное Local	10	132	
New Zealand Нов.Зеландия	Wellington Веллингтон	Pacifique Восток (Е. Тихого Океана	7	1	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	Pays/slaves Славян.стра- ны.Europe (###)	10	18	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Европа, Сев. Африка	100	20	
Nicaragua Никарагуа	Managua Манагуа	Int. внутрен.	0,6	5	
Portugal Col. Португ.колон.	Mozambique Мозамбик	Angola Ангола	10	11	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Japan Corée Япония, Корея, Маньчжурия Manchourie	100	41	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) Colombia Venezuela

(##) Argentine W.

(###) Afrique N.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6035 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Equateur **Эквадор**	Quito **Квито**	Am. **Америка**	5	9	
Canada **Канада**	Halifax **Галифакс**	local-N.Fourdland **Местное, НЬЮ-фаундленд**	10	24	
Australie **Австралия**	Perth **Дэрт**	Australie W. **Зап.Австралия**	10	8	
-"-	New Guinea **Нов.Гвинея**	local **Местное**	10	12	
Norvege **Норвегия**	Tromsoe **Тромсе**	Atlantique (1) **Атлантика, Зап. Европа, Южн. Норвегия**	10	14	
Italie **Италия**	Roma **Р и м**	Europe E. **Вост.Европа**	50	.51	
Corée **Корея**	Seoul **Сеул**	int. **Внутрен.**	1		
Maroc **Марокко**	Rabat **Рабат**	Algerie-Tunisie **Алжир, Тунис**	10	5 7	

(1) Europe W.
Norvege S.

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема
Peru Перу	Lima Лима	int. внутрен.
Canada Канада	Alberta Альберта	local местное
Australie Австралия	Sydeney Сидней	local местное
N.Zealand Нов.Зеландия	Wellington Веллингтон	Pacifique C. Ср.часть Тихого океана
"	"	Австралия (1)
Mongolie М.Н.Р.	Ulan-Bator Улан-Батор	Mongolie int. внутрен., Монголия
UNO О.О.Н.	Geneve Женева	Pologne Польша
Bulgarie Болгария	Sofia София	

(1) Australie

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Мощность	№ заявки	Примечание
0,5	2,3	
10	22	
10	11	
7	1	
7	1	
25	4	
50	4	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6055 **Сезон** Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Allemagne W. Зап.Германия		100	133	
"	"	Italie Италия		100	162	
UK Colonies Анг.колон.	Singapor Сингапур	Java,Sumatra (1) Ява,Суматра, Малайя		100	21	
" "	Fidjé О-ва Фиджи	local местное		1	-	
" "	Kenya Кения	local местное		5	-	
" "	N.Foundland Ньюфаундлен	local местное		1	-	
Rhodesia S. Южн.Родезия		local местное		15	-	
Brésil Бразилия	P.Alegre Порто-Алегре	Uruguay-Argentine Уругвай, Аргентина		25	35	
Pologne Польша	Warsaw Варшава	Europe Европа		10	9	
Liberja Либерия		Orient C. Ср.Восток		100	1	
Albanie Албания	Tirana Тирана	Roumanie Румыния		60	17	
"	"	Yugoslavie Югославия		60	18	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Azores-Madeira Азорск.о-ва, Мадейра		10	3	

(1) Malaisie

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6065 **Сезон** ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Peru	Arequipa	int.			
Перу	Арекипа	внутрен.	0,2	4	
	Chiclao	int.		5	
"	Чиклао	внутрен.	0,25	11	
	Lima	int.			
"	Лима	внутрен.	0,25	14	
	Juancayo	int.			
"	Хуанкайо	внутрен.	0,25	16	
Pakistan	Srinagar	local			
Пакистан	Сринагар	местное	5	11	
Irak	Bagdad	pays arabes			
Ирак	Багдад	Арабские страны	10	2	
Vatican		Европа (1)			
Ватикан			50	116	
Canada	Ontario	local			
Канада	Онтарио	Местное	10	23	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

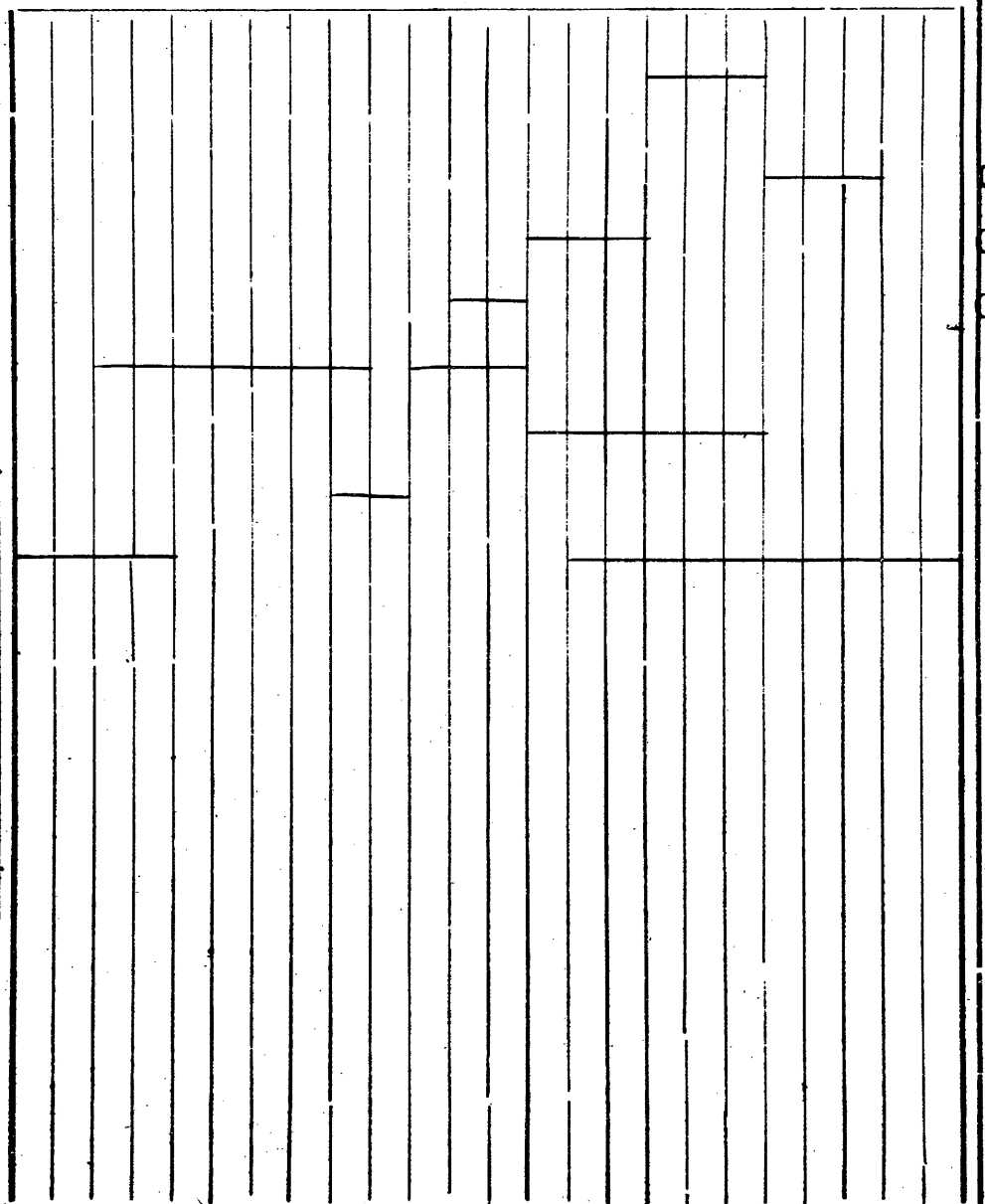

(1) Europe

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6075 Сезон ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Brésil Бразилия	S.Paulo Сан-Паулу	int. внутрен.	25	30	
Colombie Колумбия	Bogota Богота	Bolivie,Equateur Боливия,(1) Эквадор,Перу	10	1	
Cuba Куба	S.Clara Санта-Клара	int. внутрен.	5	3	
Bolivie Боливия	Cochabamba Кочабамба	int. внутрен.	0,25	5	
India Индия	Nagpur Нагпур	local местное	50	141	
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	et pays voisins Эфиопия, сосед.страны	50	3	
Maroc Марокко	Tiflet Тифлет	peninsule (2) Пиренейский п-ов	5	9	
Nicaragua Никарагуа	Grenade Гренада	Int. внутрен.	0,2	1	

(1) Péru

(2) Pyrénées

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6085 **Сезон** Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Congo Belge Бельгийское Конго	Léopoldville Леопольдвиль	local местное		10	10	
Un.S.Africa Юж.Африк. Союз	Johanesburg Иоганнесбург	Afr.S.&S.W. Юж. и Юго Зап.Африка		5	6	
Syrie Сирия	Damas Дамаск	USA США		20	8	
Paraguay Парагвай						
Israel Израиль		int. внутрен.				
Colombie Колумбия	Bogota Богота	Colombie N. Сев.Колумбия		10	1	
Philippines Филиппины	Polo-Bulacan Поло, Булакан	et pays voisins Филиппины и сосед.страны.		1	2	

Гип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 6095 Сезон Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Tabarovsk Хабаровск	Rég.Tabarovsk Хабаровский край	50	125	
Pologne Польша	Warsaw Варшава	Pays slaves Славян. страны	10	18	
Mongolie М.Н.Р.	Ulan-Bator Улан-Батор	внутрен. int.	10	5	
Panama Панама	Colon Колон	Panama, W.Indies (1) Панама, Вест-Индия, Центр. и Вх.Америка	2	1	
Guatemala Гватемала	Guatemala Гватемала	внутр. int.	0,5	6	
Dominicaine Доминик. Республика	S.Cristobal Сан-Кристобал	Amérique C. Центр.Америка	0,2	3	
Chili Чили	Santiago Сант-Яго	int. внутрен.	5	1	
Irak Ирак	Bagdad Багдад	pays arabes Арабские страны	10	2	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1) Amérique C. & S.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1881, т. 5000

Частота 6105 Сезон июнь 70 18

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France	Alloiuis	Europe N.			
Франция	Аллуио	Сев. Европа	100	126	
		Europe Or.		127	
_"_	_"_	Вост.Европа	100	129	
_"_	Algérie Алжир	Maroc Марокко	25	148	
France Co	Calédonie	local		149	
Франц.колон.	Нов.Каледония	Местное	1	5	
_"_	Pnom-Penh Пном-Пень	Cambodge Камбоджа	1	30	
Iran	Teheran	int.			
Иран	Тегеран	Внутрен.	10	6	
Curaçao-Suriam	Curaçao	local et Suriam			
Нидерл.Вест-Индия	Кюрасао	Местное, Суринам	3	-	
Nicaragua	Leon	int.			
Никарагуа	Леон	Внутрен.	0,6	3	
Albanie	Tirana	Roumanie			
Албания	Тирана	Румыния	60	16	
Paraguay					
Парагвай					
Hongrie	Budapest	int.			
Венгрия	Будапешт	Внутренн.	6		
Chine	Amoy				
Китай	Амой	_"_	1	64	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6115 Сезон Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Philippines Филиппины	Cuezon Кузон-Сити	Philippines(1) Филиппины и сосед. страны	1	3	
France Col. Фр.колонии	Yaounde Яунде	Cameroun Камерун	1	1	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Europe C. (2) Центр.Европа, Балканы, Бл.Восток	20	2	
Indonésie Нидерлан. Ост.Индия	New Guinea Нов.Гвинея	местное (3)	5	22	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Europe W. Зап.Европа	50	1	
Nicaragua Никарагуа	Leon Леон	int. внутрен.	0,6	3	
Paraguay Парагвай					

(1) et pays voisins
(2)Balcans, Proche Orient
(3) local

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Mexico-Am.N.(1) Мексика, Сев.Америка	100	17	
▫	▫	Карайбы, Италия, Мальта	100	46	
Guyanne Br. Бр.Гвиана	Georgetown Джорджтаун	Australie(2) Австралия, Нов.Зеландия, о-ва Фиджи	100	12	
UK Col. Англ.Колон.	Singapor Сингапур	Борнео, Целебес (3)	10	24	
▫ ▫	Ceylan Цейлон	local местное	7,5	-	
▫ ▫	Trinidad Тринидад	local местное	2	-	
▫ ▫	Zanzibar Занзибар	local местное	0,5	-	
▫ ▫	-▫-	Кения Кения	0,5	-	
▫ ▫	Gambia Гамбия	local местное	1	-	
UK Col Брит.колон.	Rhodesia N. с.Родезия	int. внутрен.	15	-	
Canada Канада	Montreal Монреаль	local местное	10	20	
Liban Ливан	Beyrouth Бэйрут	Liban-P.Orient Ливан, Бл. Восток	25	1	

(1)Caraïbes,Italie Malta
(2) N.Zealand
(3)Borneo,Célebes

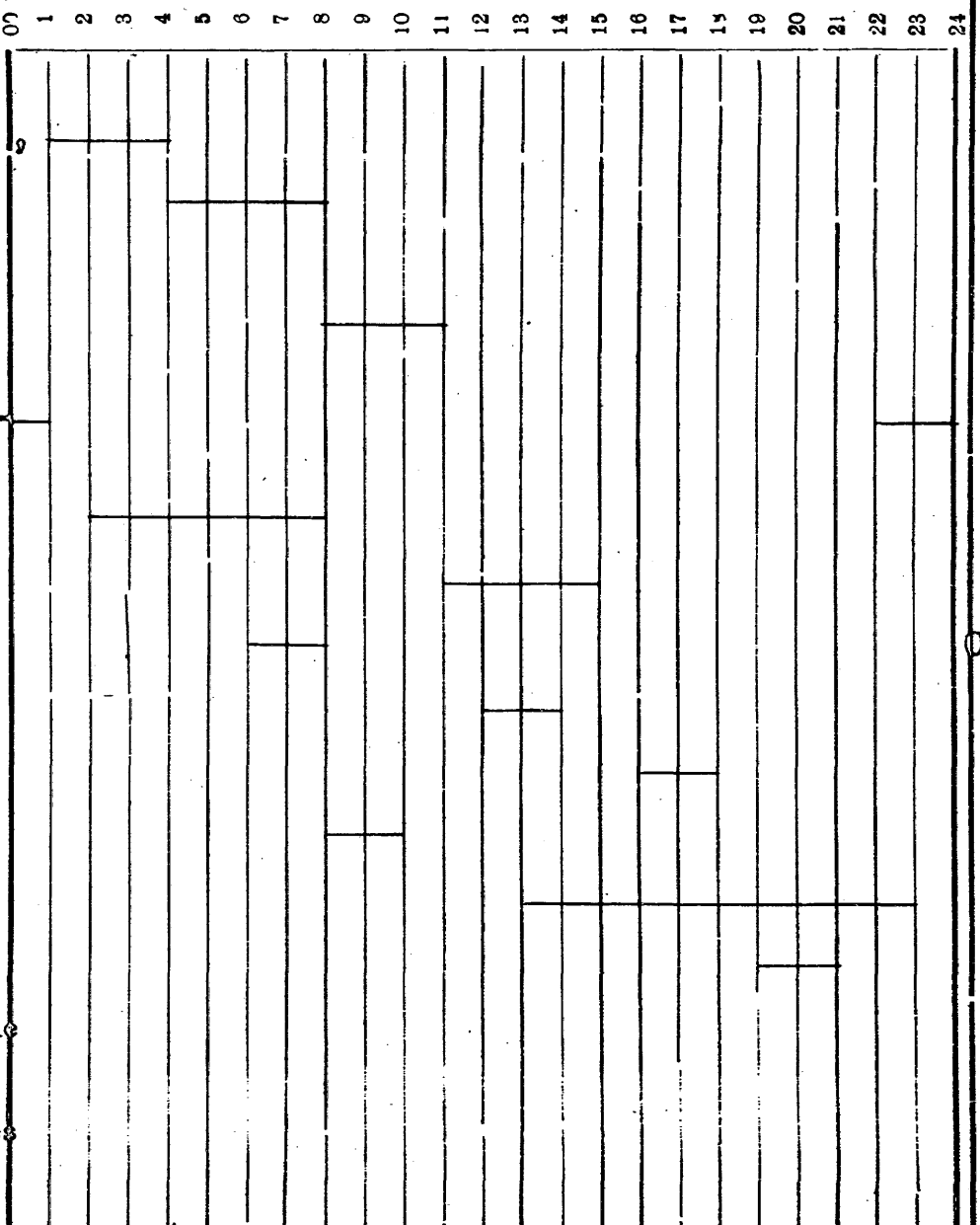

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6135 Сезон Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Rep.Dominicaine Доминик. Республика	P.Plata Пуэрто-Плата	Am. C. Цен.Америка	0,25	4	
Bolivie Боливия	Potosi Потоси	Int. внутрен.	0,25		
" "	Oruro Оруро	Int внутрен.	0,25		
India Индия	Bombay Бомбей	Local местное	50	103	
France Col. Фр.Колон.	Annam Аннам	Local местные	1	36	
" " " "	Fort-Lamé Форт-Лами	Local местное	1	11	
France Франция	Alger Алжир	Maroc Марокко	25	150	
Italie Италия	Roma Рим	Europe W. Зап.Европа	50	64	
Irak Ирак	Bagdad Багдад	Inde-Afg.Pak. Индия, Афганистан, Пакистан.	10	3A	
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Allemagne W&N Зап.Германия	100	135	
Venezuela Венесуэла	Caracas Каракас	Am.Centrale Сев.Юж.Америки	50	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Yugoslavia Югославия	Belgrad Белград	URSS СССР	50	54	
"	"	Europe N&C Сев. и Цен. Европа	50	65	
"	"	внутрен. local .	50	68 69 70	
Equateur Эквадор	Quito Квито	int внутрен.	0,5	10	
Philippines Филиппины	Manila Манила	Ph.et pays voi Филиппины и Сооед. страны	1	8	
India Индия	Nagpur Нагпур	local местное	50	137	
Japon Япония		int внутрен.	20		
Uruguay Уругвай					
Un.S.Africa Южно-Африк. Союз	Capetown Кэйптаун	S.& S-W Afr. Юг и Юго- Зап.Африка	5	14	
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	Chine&S-E As. Китай и Юго Вост. Азия	200	68	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема
Salvador Сальвадор и Bolivie Боливия	S.Miguel Сан-Мигуэль S.Salvador Сан-Сальвадор La Paz Ла-Пас	int. внутр. Am. Америка int. внутрен.
Canada Канада	Sydney Сидней	N.Foundland-La Ньюфаундлен Лабрадор brador
France Франция	Allouis Аллуис	S.del'Eur.W. Юг Зап.Европы
France Col. Фр.колон.	Brazzaville Браззавиль	Local местное
Italie Италия	Roma Рим	Europe W. Зап.Европа
Irlande Ирландия	Athlone Атлона	W&C Europe Зап. и Центр Европы
Espagne Испания		
Roumanie Румыния		URSS -C&S Центр. и Юг СССР

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

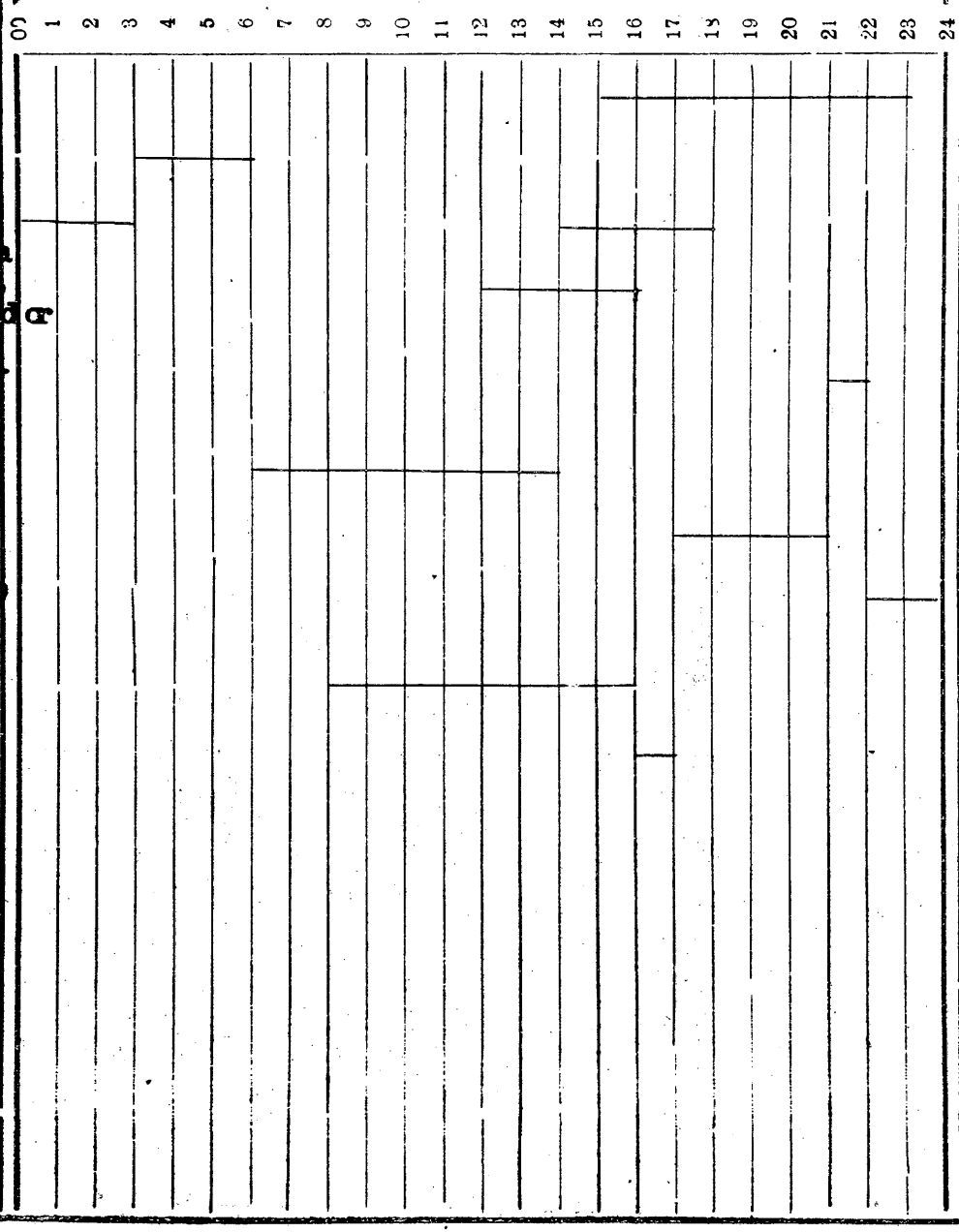

Мощность	№ заявки	Примечание
0,15	8	
5	10	
1		
10	21	
100	138	
1	2	
50	63	
100	1	
50	2	

Гип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6165 **Сезон** ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Costa Rica КостаРика	S.Jose Сан-Хозе	Am.C&S Цен.и Юж. Америка	1	2	
Bolivie Боливия	Cochabamba Кочабамба	int. внутр.	0,1		
France Col. Фр.Колон.	Saigon Сайгон	Cochinchine Кохинхина	1	26	
Tunisie Тунис	Tunis Тунис	Maroc-Algérie Марокко, Алжир	100	8	
Suède Швеция	Horby Хорби	Wde l'Am.N. Зап.Сев. Америки	100	15	
Hollande Нидерланды	Lopik Лопик	Europe Европа	160	2	
Austria Австрия	Innsbruck Инсбрук	int. внутр.	0,1	9	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

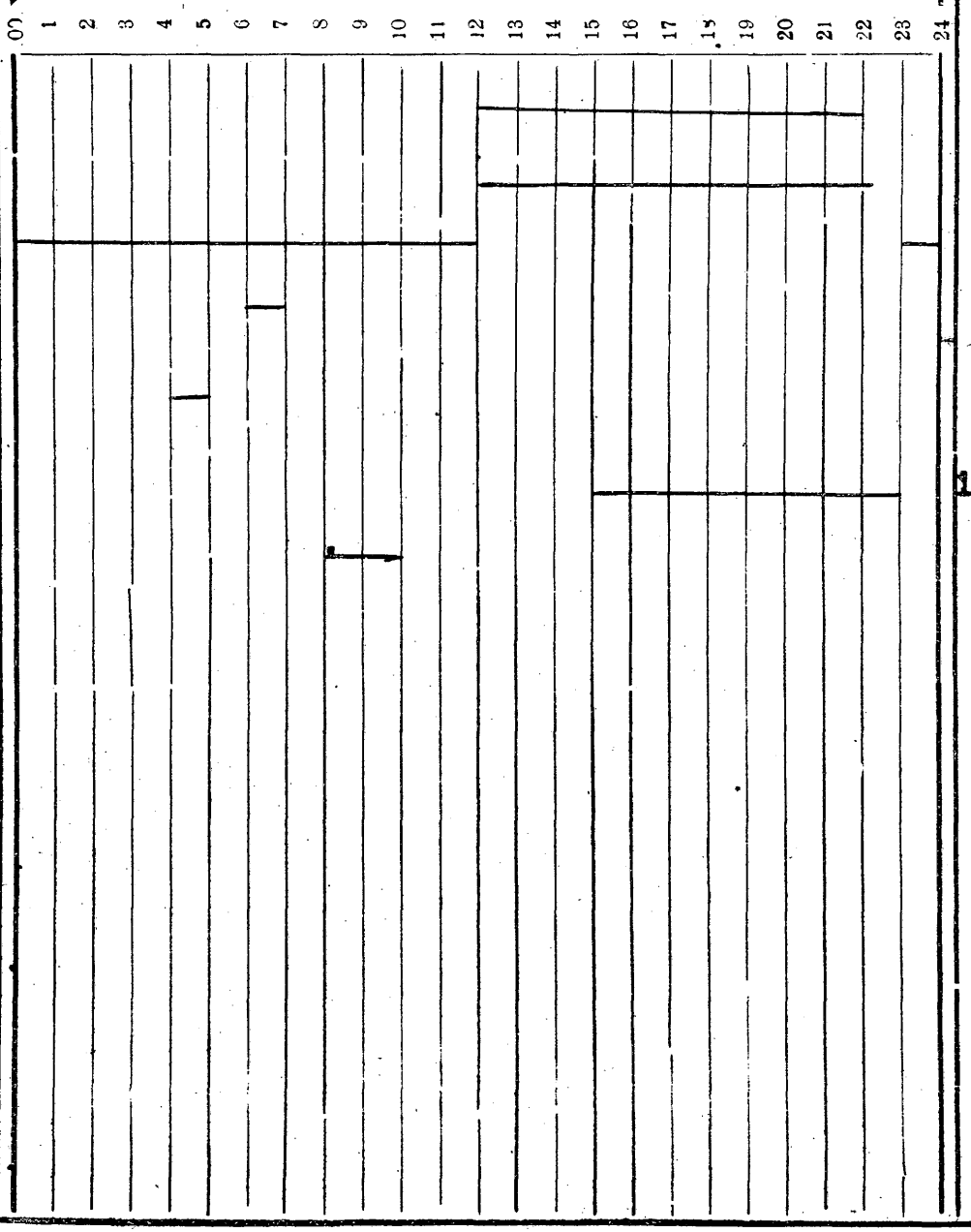

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6175 **Сезон** ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Colombie Колумбия	Bogota Богота	N.Colombie Сев.Колумбия		10	1	
France Col. Фр.Колонии	S.Pierre Сан-Пьер	local местное		1	4	
Madagascar " "	Madagascar Мадагаскар	local местное		25	8	
Saigon " "	Saigon Сайгон	Indochine Индо-Китай		25	18	
Norvege Норвегия	Oslo Осло	Spitzbergen Norvège N. Шпицберген, Сев.Норвегия		5	3	
Austria Австрия	Innsbruck Инсбрук	int. внутрен.int.		0,1	9	
Maroc Марокко	Tiflet Тифлет	int. внутрен.		5	8	
Uruguay Уругвай						
Arabie Саудовская Аравия		int. внутрен.				

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 6185 **Сезон** ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема
URSS		P.Arthur
СССР	Хабаровск	Порт-Артур
Pologne Польша	Warsaw Варшава	Europe Европа
Mongolie М.Н.Р.	Kobdo Кобдо	Mongolie S. Юж.Монголия
Panama Панама		W.Indies-int. внутрен.(1) Вест -Индия Центр.и Южн. Америка
Dominicaine Доминик. Республика	C.Trujillo Сьюдад-Тру- хильо	Центр.Аме- рика (2)
Bolivie Боливия	Oruro Оруро	int. внутрен.
Danemark Дания	Copenhague Копенгаген	Am.N. (3) Сев.Америка Южн.Гренлан- дия,Ислан- дия
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Китай,Мон-(4) голия,Сиам

(1)Am.C&S.
(2) Am.C.
(3)Groenland S.-Islande
(4) Chine,Mongolie,Siam

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Мощность	№ заявки	Примечание
50	124	
10	10	
10	6	
1	16	
0,25	1	
0,25		
50	3	
100	48	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5009

Частота 6195 **Сезон** ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Finlande Финляндия	Pori Пори	Finlande N. (1) Сев.Финляндия, Зап.Европа	15	6,7 8	
Guatemala Гватемала		int. внутрен.	0,3	7	
Bolivie Боливия	La Paz Ла-Пас	int. внутрен	0,5		
Peru Перу	Trujillo Трухильо	int. внутрен.	0,9	1	
Pologne Польша	Warsaw Варшава	pays slaves Славян.страны	10	17	
Mongolie М.Н.Р.	Ulan-Bator Улан-Батор	RASS.-Buryat-(2) Бурят-Монг. АССР	10	2	
Suede Швеция	Horby Хорби	E.de Am.S. Восток Сев. Америки	100	13	
Indonesie Нидерлад. Ост-Индия	Batavia Батавия	int. внутрен.	5	10	
Liban Ливан	Beyrouth Бейрут	int.Proche (3) внутрен., Б.Восток	2,5	1	
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Б.Восток (4)	100	15	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1)Europe W.
(2)Mongolie
(3)Orient
(4) Proche Orient

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Д И А П А З О Н 7100 - 7300 КИЛОГЕРЦ.

BANDE DE)
BAND OF) 7100 - 7300 kc/s
BANDA DE)

Частота 7105 **Сезон** ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	Australia (1) Австралия, Нов.Зеландия Индонезия (2)	100	26	
"	"	Афганистан, Палестина, Ирак, Иран	20	54	
"	Mysore Мисор	local местное	10	128 129 130	
Union S.Africa Юж.Африк. Союз	Durban Дурбан	S.&S-W de l'Afr. Юг и Юго-Зап.Африки	5	18	
Australie Австралия	Shepparton Шеппертин	Afrique S. Юж.Африка	100	61	
Luxembourg Люксемоург		Europe Европа	6	10	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1)New Zealand
Indonesia
(2)Afghanistan
Palestine,Irak,
Irak.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5009

Частота 7115 кГц — Сезон ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Roumania Румыния		int внутрен.	10	7	
Mongolie Монголия		intal местное	10	8	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Europe W. Зап.Европа	50	1	
Un.S.Africa Юж.Аф.Союз	Johannesburg Иоганесбург	S.&S-W.Africa Юж. и Юго-Зап.Африка	5	2	
Belgique Бельгия	Tombeek Томбик	Скандинавия (1)	5	14	
Syrie Сирия	Damas Дамаск	Liban int.Pales- внутрен., (2) Ливан, Палестина	0,5	2	
Siam Сиам	Bangkok Бангкок	Дальний Восток (3)	0,5	1	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1) Scandinavie

(2)tine

(3)Extreme Orie

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 7125 Сезон ИЮ НЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Calcutta Калькутта	local местное	50	108 109 110 117	
Tunisie Тунис	Tunis Тунис	France Франция	25	4	
Pologne Польша	Warsaw Варшава	Am. N. Сев.Америка	50	1	
Indonesie Нидерланд. Ост-Индия	Medan Медан	Sumatra Суматра	5	20	
Portugal Col. Португ.колонии	Guinea Гвинея	Cap Vert О-ва Зеленого мыса	1	2B	
" " Liberia Либерия	Macao Макао	Indochine Индо-Китай Proche-Orient Бл.Восток	0,5	1e	
Maroc Марокко	Rabat Рабат	France Франция	100	1	
			25	1	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — 3 1831, т. 5000

Частота 7135 **Сезон** ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Vladimir	Scandinavie				
СССР	Владимир	Скандинавия		50	59	
"	Vladivostok	Kamchatka				
	Владивосток	Камчатка		50	129	
"	Tula	RASS (1)				
	Тула	Кара-Колпак.		50	80	
"	Tbilisi	АССР (2)				
	Тбилиси	Моск.Обл.		50	149	
Ukraine SSR	Kiev	RSS de Georgie				
УССР	Киев	Грузин.ССР		100	10	

(1)Kara -Kolpak

(2) Region Moscou

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Madras Мадрас	local местное	20	118 119 120 121	
Tunisie Тунис	Tunis Тунис	France Франция	25	1	
Portugal Col. Португ.колонии	Mozambique Мозамбик	int. внутрен.	10	1в	
" Syrie Сирия	Guineé Гвинея Damas Дамаск	int внутрен. Egypte-Iran (1) Египет,Иран Саудовская Аравия	1 7,5	2а 4	
Liban Ливан	Beyrouth Бейрут	Proche Orient внутрен., Б.Восток	2,5	1	
Albanie Албания	Tirana Тирана	Турция (2)	60	12	
" Israel Израиль	" 	URSS СССР Europe Европа	60	15	
Tanger Танжер		Europe W. Зап.Европа	50	20	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1)Arabie

(2) Turquie

Тип, Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 7155 кГц — Сезон ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Serpuhov Серпухов	Europe W. Зап. Европа	50	71	
"	Vladivostok Владивосток	Rég. Labarovsk Хабаровский Край	50	130	
"	Alma-Ata Алма-Ата	Моск. Обл. (1)	50	156	
"	Labarovsk Хабаровск	Extreme-Orient ДВК		125	
BiélorussieSSR БССР	Minsk Минск	RSS de Georgia Грузинская ССР	100	11	

(1) Rég. de Moscou

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

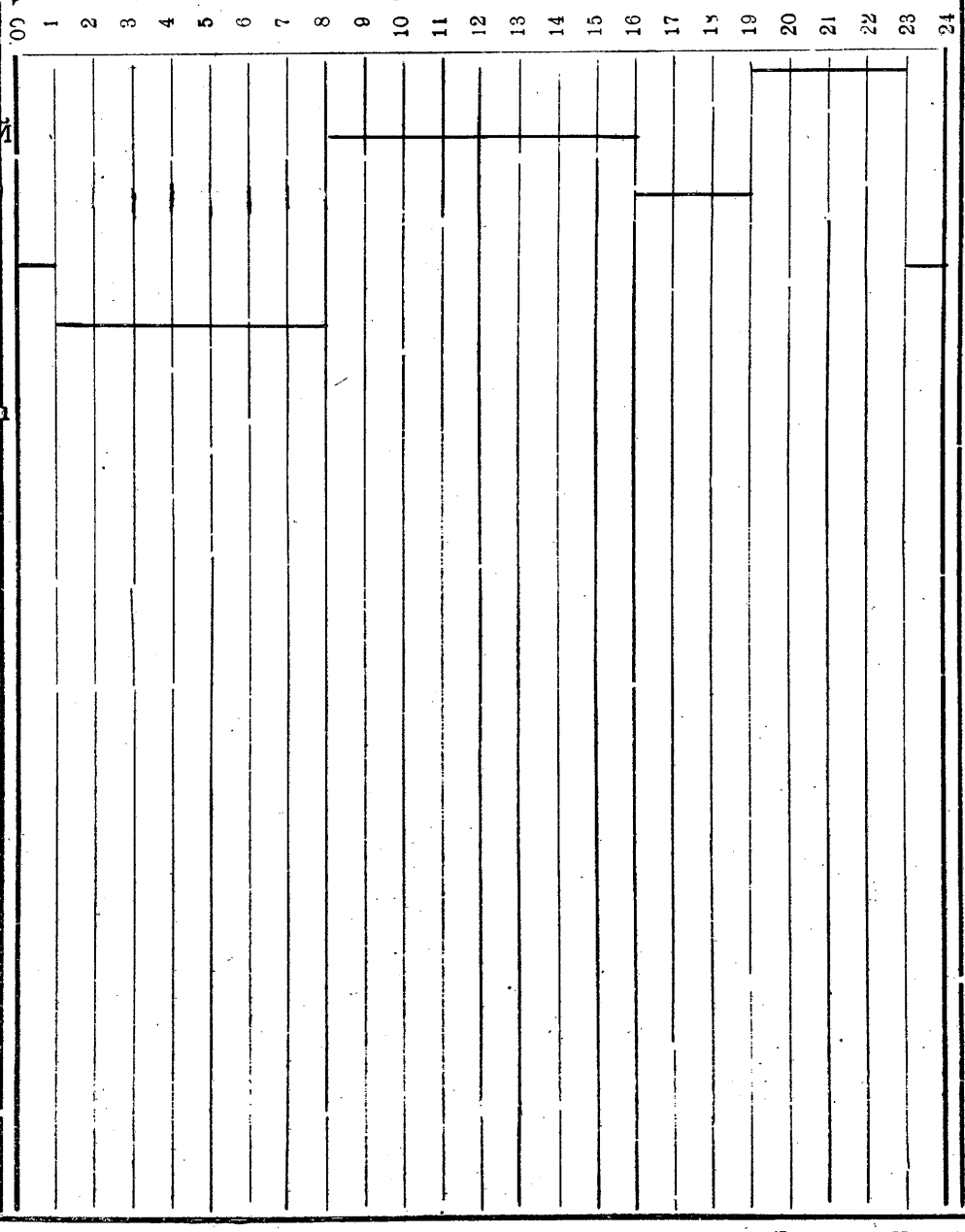

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 7165 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.K.Col. Англ.колон.	Nigeria Нигерия	Int. Внутрен.	8		
Australie Австралия	Darwin Дарвин	Locale Местное	10	64	
India Индия	Mysore Мисор	" -"-	10	131	
France Франция	Alleuis Аллуис	Algerie W. Зап.Алжир	100	42	
Chine Китай	Chungking Чунцин	Europe Европа	35	35	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Am. Se Сев.Америка	100	3	
Tchecoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Europe Европа,Сев. Америка	30	4	
Portugal Col. Португ.колон.	Mozambique Мозамбик	Angola Ангола	7,5	2B	
Portugal Col - -	Angola Ангола	S. Tomé Сан-Томе	3	3B	
Coree Корея	Pkenian Пхеньян	Int. Внутрен.	10		

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 7175 Сезон ИЮНЬ 70 36

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S.	Riazan	R.S.S.de Geor gie				
СССР	Рязань	Грузинская ССР		120	31	
U.R.S.S.	Vladivostok	Coree				
"	Владивосток	Корея		50	131	
U.R.S.S.	"	Kouriles				
"	"	Курильские		50	126	
Ukraine SSR	Kiev	Tchekovaquie				
УССР	Киев	Чехословакия		100	13	
"	"	Europe W.				
"	"	Зап.Европа		100	13	
"	"	Canada				
"	"	Канада		100	12	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 7185 кГц — Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Centre N.France du/ Сев.,Центр. Франция	100	140	
"	"	Am.C.			
_"_	_"_	Центр.Америка			
"	"	Holland, Belgique	100	119	
_"_	_"_	Голландия, Бельгия, Франция France	100	137 138	
"	"	Danemark			
_"_	_"_	Дания			
"	"	Danemark, URSS	100	166	
_"_	_"_	Дания, СССР			
			100	174	
U.K. Col. Англ.колон.	Bornéo Борнео	local Местное		195	
			0,3		
" _"_	Somalie Сомали	local Местное			
			1		
Australie Австралия	Brisbane Брисбен	Queensland S. Южн.Квинсленд			
			10	5	
Chine Китай	Kweyang Кайюань	Mers intér. S Внутрен. Южн.моря	10	56	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	URSS СССР			
			10	20	
UNO ООН	Geneve Женева	Balcans Балканы		22	
			50	14	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 7195 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	local Местное	5	78	
France Col. Франц.колон.	Guyane Гвиана	" -"-	1	3	
France Col. -"- " -"-	Saïgon Сайгон Annam Аннам	Indochine Индо-Китай local Местное	12	24	
Chine Китай " -"-	Chungking Чунцин " -"-	Вост.Азия, Южно-Китайск. море /figue Littoral Pac. Тихоок.побе- режье Сев. Америки Am.N.	1 10 35	33 31 33	
Italie Италия	Roma Рим	Europe C Центр.Европа			
Allemagne Германия " -"-	Munich Мюнхен Baden-Baden Баден-Баден	Int. Внутрен. Int. -"-	50 25	57	
Iran Иран	Tawriz Тавриз	" -"-	1 20	10	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

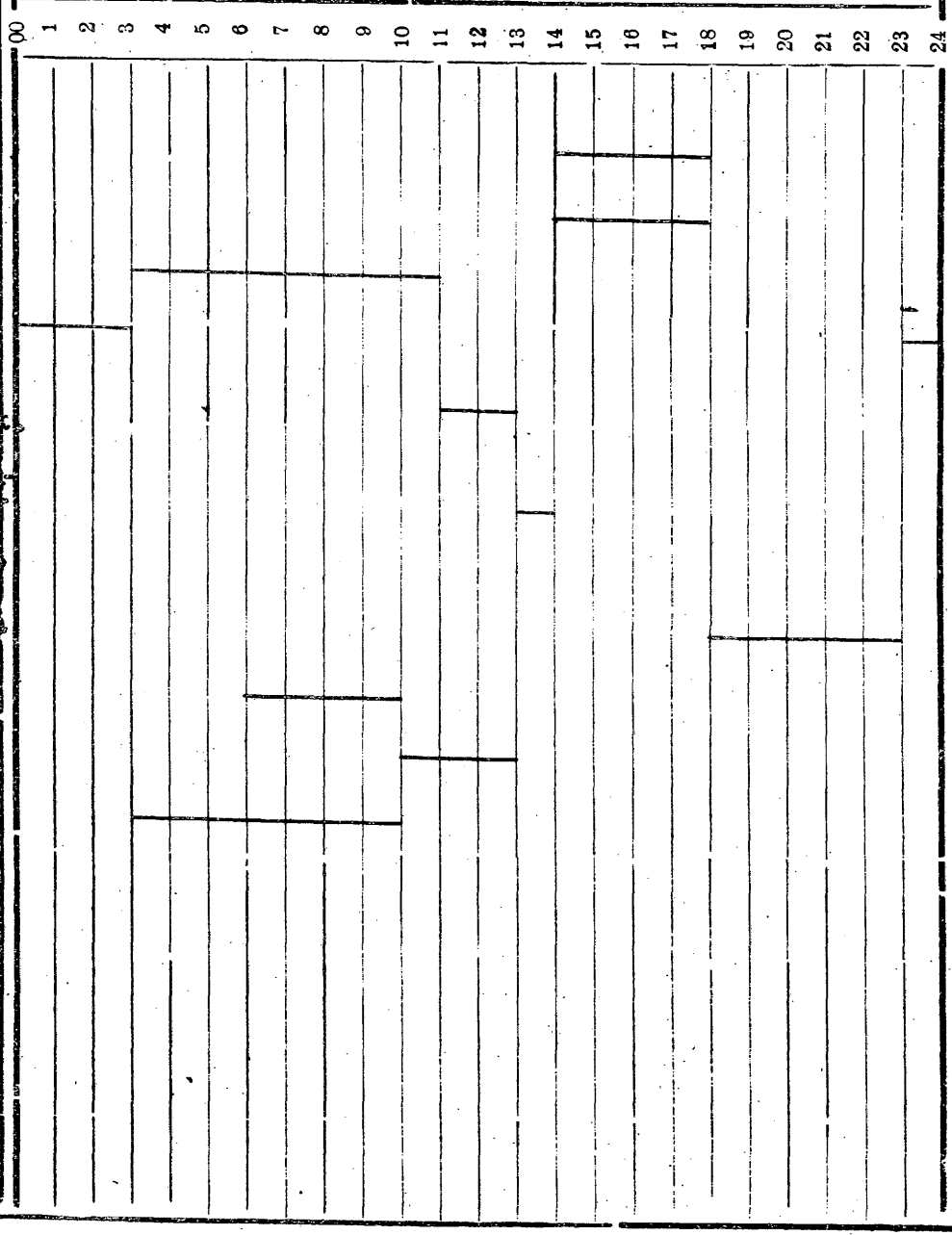

Тип. Хоз. Упр. Министерства связи СССР. з. 1998, т. 500

Частота 7205 **Сезон** Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Kaloûga	reg Arkhangelsk			
СССР	Калуга	Арханг.обл.	50	13	
"	Vladivostok	Kouriles			
"	Владивосток	Курильские	50	126	
URSS	Tbilisi	Ukraine SSR			
"	Тбилиси	Укр.ССР	50	150	
Ukraine SSR	Kiev	Balcans			
УССР	Киев	Балканы	100	11	
Roumanie		C.S.desR.S.S.			
Румыния		Центр., Юг	50	2	
Bulgarie	Sofia	ССР			
Болгария	София			1	
France Col.	Guadalupe	local			
Фран.колон.	Гваделупа	местное	1	3	
Chine	Keisiou	Int.			
Китай	Кайсю	внутрен.	1	65	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 7215 **Сезон** Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	Europe Европа	100	128	
France Col. Фр.колонии	Niamey Ниамей	local местное	1	31	
" France " Col.	Hanoi Ханой	Tonkin Тонкин	1	39	
Chine Китай	Taiyuan Тайюань	Int. внутрен.	1	67	
Norvege Норвегия	Oslo Осло	Spitzbergen Шпицберген, Сев.Норвегия	5	2	
Italie Италия	Roma Рим	Europe E. Вост.Европа	50	52	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Iran Иран	10	3B	
"	"	Kurdistan	10	3C	
"	"	Курдистан	10	3 d	
"	"	Turquie Турция			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 7225 Сезон ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Tachkent Ташкент	Ukraine SSR Укр.СССР	50	164	
Roumanie Румыния		Europe Европа	50	5	
Yougoslavie Югославия	Belgrade Белград	Europe N. Сев.Европа	50	61	
Pakistan Пакистан	Lagor Лагор	local местное	5	9	
France Col. Фр.колонии	Reunion Реюньон	local местное	0,5	2	
Portugal Португалия	Agores Азорские о-ва	Int. внутреннее	5	4	
Portugal Col. Португ.колонии	Cap-Vert О-ва Зеленого мыса	Int. внутреннее	1	2a	
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	Europe Европа	50	3C	
"	" "	Int.Pays limitrs внутрен.,сосед.страны	50	3	
Italie Италия	Roma Рим	США USA	50	4	
Tchecoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Europe Европа	30	1,2 3	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 7235 Сезон ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr. Britain Англия	Daventry Давентри	Australie Австралия	100	4	
" "	"	Roumanie Tchécoslovaquie/ Чехословакия	100	149 154	
"	"	Венгрия, Румыния Danemark			
"	"	Дания, СССР URSS/	100	170 193	
"	"	Espagne Portugal Испания, Португалия	100	175	
U.K. Col. Англ. колонии	Singapore Сингапур	Indochine Fr. Фр. Индо-Китай	10	23	
" "	Rhodesia N. Север. Родезия	Inter. внутрен.	15		
" "	Rhodesia S. Юж. Родезия	Inter внутрен.	15		
India Индия	Nagpour Нагпур	local местное	20	134	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Chine, Corée Китай, Корея Япония Japon	50		
Tunis Тунис	Tunis Тунис	Maroc, Algerie Марокко, Алжир	100	11	
Portugal Col. Португ. колонии	Angola Ангола	Inter. внутрен.	0,25	2	
UNO О.О.Н.	Geneve Женева	Afrique N. Сев. Африка	50	19	
Iran Иран	Teheran Тегеран	Allemagne, France Германия, Франция, Англия Gr. Bretagne	20	26, 27 28	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Europe Европа	100	4	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 7245 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allonis Аллуно	Tunisie Тунис			
"	"	Algerie E	100	34	
_"_	_"_	Восток Алжир			
"	"	Europe S.E.	100	38	
_"_	_"_	Юго-Вост. Европа			
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	local Местное	100	136	
France Col. Франц.колон.	Dakar Дакар	Amerique S Южн.Америка	5	7	
"	"	France AOF	25	10	
_"_	_"_	Франц.,Зап. Африка			
France Col _"_	Abidjan Абиджан	local Местное	1	19	
" "	Guadeloupe	Martinique	1	27	
_"_	Гваделупа	Мартиника			
" "	Hébrides	local	1	1	
_"_	О-ва Нов. Гебриды	Местное			
Chine Китай	Taiyuan Чжоньюань	Int. Внутрен.	1	7	
Mongolie МНР	Oulan-Bator Улан-Батор	S.Kazakh RSS Юг Казах.ССР	1	66	
Allemagne Германия	Leipzig Лейпциг	Int. Внутрен.	25	3	
Roumanie Румыния		Pologne URSS Польша,Запад	12		
		СССР,Финлян- дия Finlande	50	1	

Упр. Хоз. Упр. Министерства связи СССР. з. 1998, т. 500

Страна	Место перелачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
(ca Union S.Afri Юж.Африк. Союз	Capetown Кейптаун	Africa S.W. Юго-Зап. Африки	00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	5	14	
Pakistan Пакистан	Dacca Дакка	Local местное		7,5	8	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	Pays/slaves Слав.страны		10	19	
Japon Япония		Int. внутреннее		20		
Irlande Ирландия	Athlone Атлона	Canada USA W. Канада,Запад США		100	2	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Europe Европа		25	1	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1881, т. 5000

Частота 7265 Сезон Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Int. внутрен.	7	-	
Chine Китай	Hankow Ханькоу	Int. внутрен.	1	62	
Congo Belg. Бельгийское Конго	Elisabethville Елизаветвиль	Local местное	0,25	26	
Norvège Норвегия	Tromsoe Тромсе	Atlantic Europe W Norvège S Атлантика, Зап.Европа, Юг Норвегии	10	13	
Egypte Египет	Cairo Каир	Turquie Турция, Сирия, Ливан Syrie, Liban	50	4	
Indonésie Нидерланд. Ост-Индия	Bandoeng Бандунг	Ява, Юж.Сумат-ра Java, Sumatra	5	26	
O.N.U. О.О.Н.	Genève Женева	Middle East Ср.Восток	50	12	
Arabie Саудовская Аравия		Int.et (#) внутрен. и Арабские страны			
Grèce Греция		внутрен. и сосед.страны (##)			
Yougoslavie Югославия	Belgrad Белград	Ю.Америка и Испания (###)	50	22	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) pays arabes
(##) int. et pays limitr.
(###) Am. et Espagne

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — № 1831, т. 5000

Частота 7275 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
(ca. Unión S.Afri Южно-Африк. Союз	Pietersburg Питерсбург	S.Africa W. Южн.Юго-Зап. Африка	5	30	
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	Proche Orient Ближн.Восток,	50	1	
"	"	CCCP URSS			
-"-	-"-	Int.			
"	Peshavar	Внутрен.	50	5	
-"-	Пешавар	Local			
		Местное			
Suède Швеция	Horby Корби	Atlantic N. Сев.Атлантика,	5	10	
		Средиз.море,	100	18	
		Север Швеции		20	
Corée Корея	Séoul Сеул	(#) Int. Внутрен.	1		
Israel Израиль		Int.pays limitr. Внутрен.сосед. страны			
		(#) Medite-rranée Suède N.			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Частота 7285 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Toula Тула	Proche orient Ближн.Восток			
" _"_	Riga Рига	SSR Géorgie Груз.ССР, (#) Азербайдж.ССР	50	88	
" _"_	Tbilisi Тбилиси	SSR Tourkm. Туркм.ССР	50	146	
" _"_	Vladivostok Владивосток	Kouriles Курильск.о-ва	50	154	
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	USA США	50	126	
_"_	_"_	Ukraine (##) Закарп.Украина	100	14	
Indonesie Нидерл.Ост-Индия	Batavia Батавия	Sumatra Суматра	10 5	9 13	
Portugal Col.Angola Португ.колон.Ангола		Int. Внутрен.	0,25	1B	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) SSR Azerbeidjan

(##) Outre-Carpathes

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Alma-Ata Алма-Ата	Extrême Orient ДВК	50	159	
Mongolie М.Н.Р.	Kobdo Кобдо	Mongolie E Вост.Монголия	10	7	
Yugoslavie Югославия	Belgrade Белград	URSS СССР	50	56	
India Индия	Madras Мадрас	local местное	50	127	
France Col Фр.колонии	Donala Дуала	Cameroun Камерун	1	9	
Ukraine SSR УССР	Vinnitza Винница	Littoral Mer Noire Черномор. побережье	50	3а	
Norvège Норвегия	Frederikstad Фридрихстад	Am.N.Atlantic Сев.Америка,Атлантика Мексиканский залив	100	18	
Indonesie Нидерладская Ост-Индия	Batavia Батавия	Int. внутрен.	5	11	
Portugal Col Португ.колонии	Macao Макао	Chine Китай	0,5	1С	
Belgique Бельгия	Tombeek Томбик	Europe S.E. Юго-Восточн. Европа	5	15	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Am. S. Южн.Америка	100	7,8	

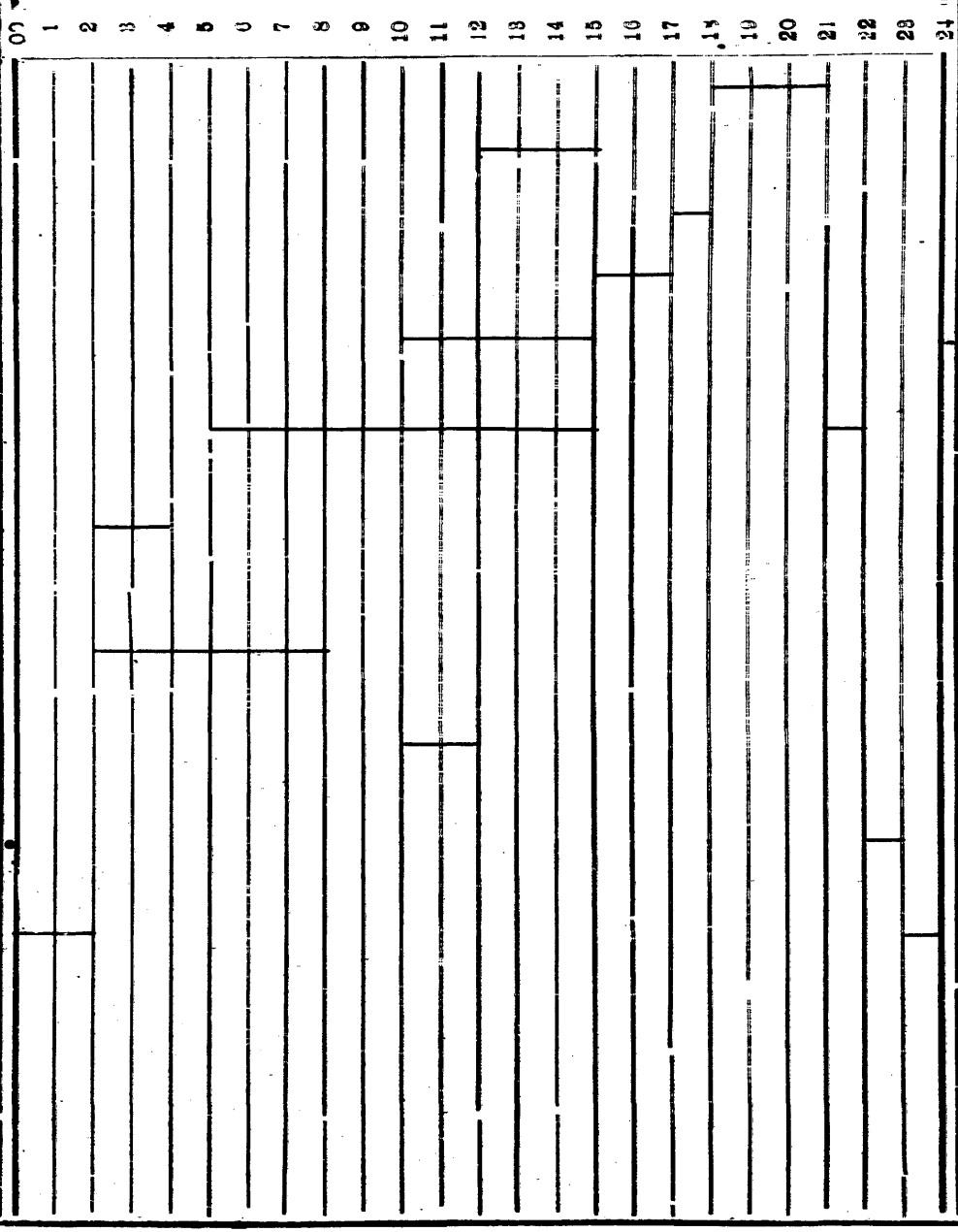

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Bande de)
Band of) 9500 - 9700 kc/s
Banda de)

Д И А П А З О Н 9500 - 9780. КИЛОГЕРЦ.

Частота 9505 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	N.Calédonie Нов.Каледония	100	5	
" -"-	" -"-	Indochine ИндоКитай	100	7	
" -"-	" -"-	Tunisie Тунис	100	35 37	
" -"-	" -"-	Maroc Марокко	100	50 40	
" -"-	" -"-	Antilles Антильск.о-ва	100	38	
" -"-	" -"-	S.Am. W Южн.Америка /Запад/	100	10	
" -"-	" -"-	Mexico Мексика	100	109	
" -"-	" -"-	Europe S.E. Юго-Вост. Европа	100	133	
" -"-	Algérie Алжир	France Франция	25	110 114	
France Col. Франц.колон.	Fort-de-France Фор-де-Франс	Martinique Мартиника	1,5	7	
" " -"-	Somalie Fr. Франц.Сомали	local Местное	1		
Chine Китай	Canton Кантон	Littoral Pacific Am. N. Тихоок.побер. Сев.Америки	20	42	
" -"-	Chanchung Чанчунь	Chine, Liberie Китай, Сибирь Япония, Сев. Америка Japon, Am.N.	1	48	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

/См.продолж./

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Tunisie Тунис		AOF Франц. Зап. Африка	100	14	
Islande Исландия	Reykjavik Рейкьявик	Europe C. Scan. Центр. Европа Скандинавия, Англия Gr. Br.	7	2	
Italie Италия	Roma Рим	S. Am. Юг Южн. Америки	50	30	
Belgique Бельгия	Ruyselede Рейселед	Congo Belg. Бельг. Конго	5	5	
Costa Rica Коста-Рика	S. José Сан-Хозе	S. Am. C. Центр., Южн. Америка	1	4	
El Salvador Эль-Сальвадор	S. Salvador Сан-Сальвадор	Am. C. Центр. Америка	0,3	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи.—з. 1831, т. 5000

Частота 9515 кГц — Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Am. S. Юж.Америка	100	75	
_"_	_"_	Pologne, Allemagne Польша, Германия	100	124 123 127	
_"_	_"_	Norvege Норвегия	100	163	
_"_	_"_	URSS СССР	100	187 189	
UK Col. Англ.колон.	Ceylan Цейлон	India-Birmanie Индия, Бирма	7,5		
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	int. Внутрен.	20	4	
Iran Иран	Tavriz Тавриз	local Местное	10	11	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Extreme Orient Дальн.Восток	25	6	
Albanie Албания	Tirana Тирана	Australia Австралия	60	24	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

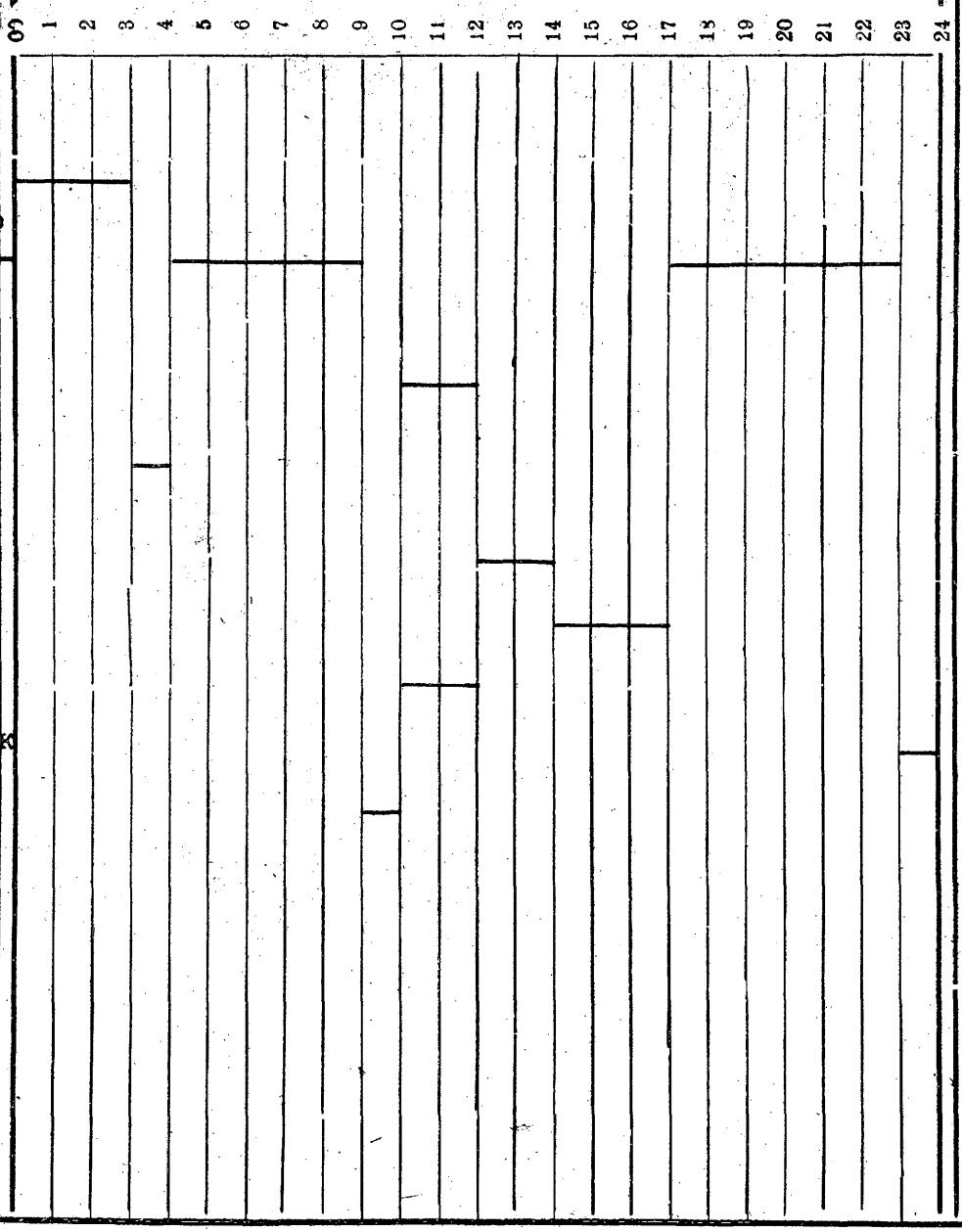

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9525 Сезон Июнь 70. 53

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Oural Урал	100	3	
Colombie Колумбия	Bogota Богота	N. Am. C. Сев.,Центр. Америка	25	1	
Haiti Гаити	Port-au-Prince Порт-о-Пренс	Am.N. Сев.Америка	50	1	
_"_	_"_	Australie, (1) Австралия, Нов.Зеландия	50	14	
Bolivie Боливия	La Paz Ла-Пас		0,5		
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	int Внутрен.	50	4	
France Франция	Allouis Аллуис	Algérie W. Зап.Алжир	100	45 43	
Congo Belge Бельг.Конго	Leopoldsville Леопольдвилль	local Местное	20	11	
Belgique Бельгия	Ruyseledes Рейселед Tombeek	Congo Belge Бельг.Конго Scandinavie	5	8	
_"_	Томбик	Скандинавия	5	13	
UNO ООН	Geneve Женева	URSS СССР Africa N.	50	8	
_"_	_"_	Сев.Африка	50	18	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1) N.Zealand

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9535 Сезон Июнь 70. 54

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Kiev Калуга	Igarka Игарка	50	106	
Hongrie Венгрия	Budapest Будапешт	Am. S. Южн.Америка	100	7	
Bulgarie Болгария	Sofia София			2;3	
Perou Перу	Tacna Такна	int Внутрен.	0,1	17	
-"-	Lima Лима	-"-	0,5	18	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Europe-Africa N Европа,Сев.	100	4	
UNO ООН	Genève Женева	Afrique Африка Pologne Польша	50	3	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9545 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
USA	New York	Europe W.				
США	Нью-Йорк	Зап.Европа		100	3	
-"-	S.Francisco Сан-Франциско	Chine,Asie S.D. Китай,Юго-Вост.Азия		200	69	
France Франция	Allouis Аллуис	S.Pierre Сен-Пьер		100	73	
-"- Chine Китай	-"- Nanking Нанкин	США/Восток/ Littoral Pacific Тихоок.поб. Am. N & C. Сев.,Центр. Америки		100	115	
-"-	Chunzin Чунцин	Europe Европа		20	18	
Congo belge Бельг.Конго	Leopoldsville Леопольдвилль	Europe W. Зап.Европа		10	34	
Iran Иран	Teheran Тегеран	Iraq,Turquie Ирак,Турция		20	4	
Egypte Египет	Cairo Каир	USA США		20	17	
Italie Италия	Roma Рим	Europe E. Вост.Европа		100	23	
Syrie Сирия	Damas Дамаск	USA США		50	50	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Kurdistan Курдистан		20	8	
-"-	-"-	India, Afg.Pak. Индия,Афганистан, Пакистан		25	30	
				25	3A	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9555 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
USSR СССР	Klin Клин	Europe C. Средн.Европа		50	98	
-"-	Zaburovsk Хабаровск	Reg.littoral Прим.край		50	125	
-"-	Tula Тула	Karakalpakya Каракалпакия		50	79	
-"-	Tbilisi Тбилиси	Tadzhikia SSR Тадж.ССР		50	154	

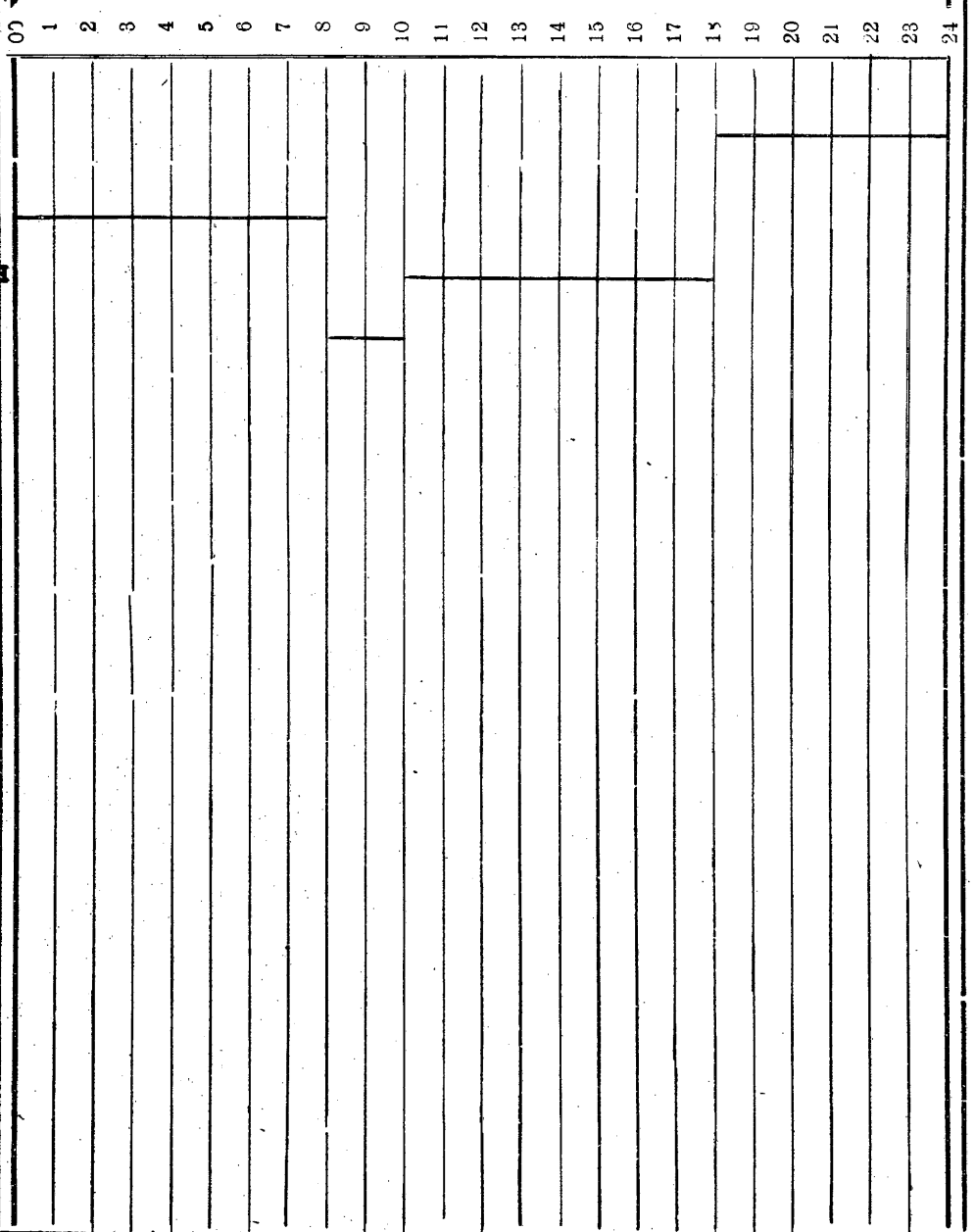

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9565 Сезон Июнь 70. 57

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Argentine Аргентина	B.Aires Буэно-Айрес	Argentine S. Юг Аргентины	10	14	
Haiti Гаити	Port-au-Prince Порт-о-Пренс	C.Am. N. Север.Центр. Америка	50	3	
-"-	-"-	Am. Latine Латин.Америка	50	6	
India Индия	Delhi Дели	int Внутрен.	10	77	
-"-	Madras Мадрас	local Местное	50	123 124 125 126	
Danemark Дания	Copenhague Копенгаген	distances moyennes Средн.расст.	50	4	
UNO ООН	Geneve Женева	URSS СССР	50	6	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Am. C. Центр.Америка	25	27	
Maroc Марокко	Rabat Рабат	France Франция	25	2	
Tanger Танжер		Europe W. Зап.Европа	50	19	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9575 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	Australie Австралия	200	62	
-"-	-"-	Reg.Extr.Orient ДВК,Корея (1)	200	67	
France Франция	Allouis Аллуис	Canada Канада	100	119	
-"-	-"-	Сев.Европа	100	125	
France Col. Франц.колон.	Brazzaville Браззавиль	local Местное	7	4	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	USA W.Canada США,/Запад/ Канада	50	2	
Congo belge Бельг.Конго	Leopoldville Леопольдвилль	Am. S. Южн.Америка	50	5	
Iran Иран	Teheran Тегеран	int Внутрен.	20	7;4	
Norvège Норвегия	Tromsoe Тромсе	Atlantic S.(2) Южн.Атлантика,Зап.Европа, Южн.Норвегия	10	12	
UNO ООН	Geneve Женева	Pologne Польша			
Syrie Сирия	Damas Дамаск	Africa N. (3) Египет,Сев. Африка, Ирак	50	2	
			20	5	

(1) Corée
(2) Europe W.; Norvège S.
(3) Egypte, Irac

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Yougoslavie Югославия	Belgrad Белград	Australie(1) Австралия, Индия, Турция	50	31	
-"-	-"-	URSS СССР	50	51 53	
-"-	-"-	Europe N.&C. Сев., Центр. Европа	50	57 63	
India Индия	Nagpur Нагпур	local Местное	50	60 138	
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	Japan Япония	200	79	
France Франция	Alleuis Аллуис	Tahiti Таити	100	79	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Am. C. Центр. Америка	50	16	
Congo belge Бельг. Конго	Léopoldville Леопольдвиль	local Местное	20	13	
Suède Швеция	Hörby Хорби	Afr.W. Am.S. Зап. Африка, Южн. Америка	100	11	
Italie Италия	Rome Рим	Am. N. Сев. Америка	50	2	
Uruguay Уругвай					
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	int. Внутрен.	7	2	

(1) India, Turquie

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9595 Сезон Июнь 70. 60

Страна	Место передачи	Место приема
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Am. C. Центр.Америк.
-"-	-"-	Proche Orient Ближн.Восток
-"-	-"-	France Франция
-"-	-"-	Yougoslavie(1) Югославия,
		Болгария,
		Греция
UK Col. Анг.колон.	Singapore Сингапур	Birmanie S.(2) Юж.Бирма,
		Индо-Китай
		Birmanie, Chine
-"-	-"-	Бирма, Зап. Ч.
	Hongkong	Китай
-"-	Гонконг	Asie S-W Юго-Вост.
		Азия
Australie Австралия	Sheppartcn Шеппортон	India Индия
Italie Италия	Rome Рим	Europe W Зап.Европа
Portugal Col. Португ.колонии	Cap-Vert О-ва Зеленого мыса	Guinée Port. Португ.Гвинея
Arabie Сауд.Аравия		pays arabes in Внутр.Арав. страны

(1) Bulgario, Grèce

(2) Indochine

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Мощность	№ заявки	Примечание
100	82	
100	97	
100	142	
100	155	
	127	
10	9	
100	11	
2		
100	29	
50	62	
1	2B	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Kaluga Калуга	Artic.(N. Foundland) Арктика/Нов. Земля/		50	10	
Bulgarie Болгария	Sofia София					
Albanie Албания	Tirana Тирана	USA США			6	
_"_	_"_	Argentine Аргентина		60	4	
Argentine Аргентина	Monte-Grande Монте-Гранде	int. Внутрен.		60	1	
Monaco Монако	Monte-Carlo Монте-Карло	Am.S & N. Юж.,Сев. Америка		25	4	
				25	1	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9615 Сезон Июнь 70. 62

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Guatemala Гватемала		Am. N. Сев. Америка			
Gr. Britain Англия	Daventry Давентри	Norvège, URSS Норвегия, СССР	7	1	
-"-	-"-		100	188 192	
-"-	-"-	Espagne, Portugal Испания, Португалия	100	176	
UK Col. Брит. колон.	Malta Мальта	Egypt, Chypre Египет, Кипр	7,5		
-"-	-"-	Cirénaique Киринайка	7,5		
Australie Австралия	Lyndhurst Линдхорст	Africa S. Юж. Африка	10	19	
USA США	S. Francisco Сан-Франциско	Philippines, Indonesie Филиппины, Индонезия	200	73	
Islande Исландия	Reykjavik Рейкьявик	Am. N. Сев. Америка	7	4	
Egypte Египет	Cairo Каир	Europe C. Центр. Европа	100	17	
Suède Швеция	Horby Корби	Atlantic N. (1) Сев. Атлантика, Средиз. море, Север Швеции	100	19	
Syrie Сирия	Damas Дамаск	Brésil Бразилия	20	9	
Australie Австралия	Brisbane Брисбен	Queensland N. Сев. Квинсленд	10	6	
Afghanistan Афганистан	Kaboul Кабул	Iran Иран	20	10	
		(1) Méditerranée, Suède N.			

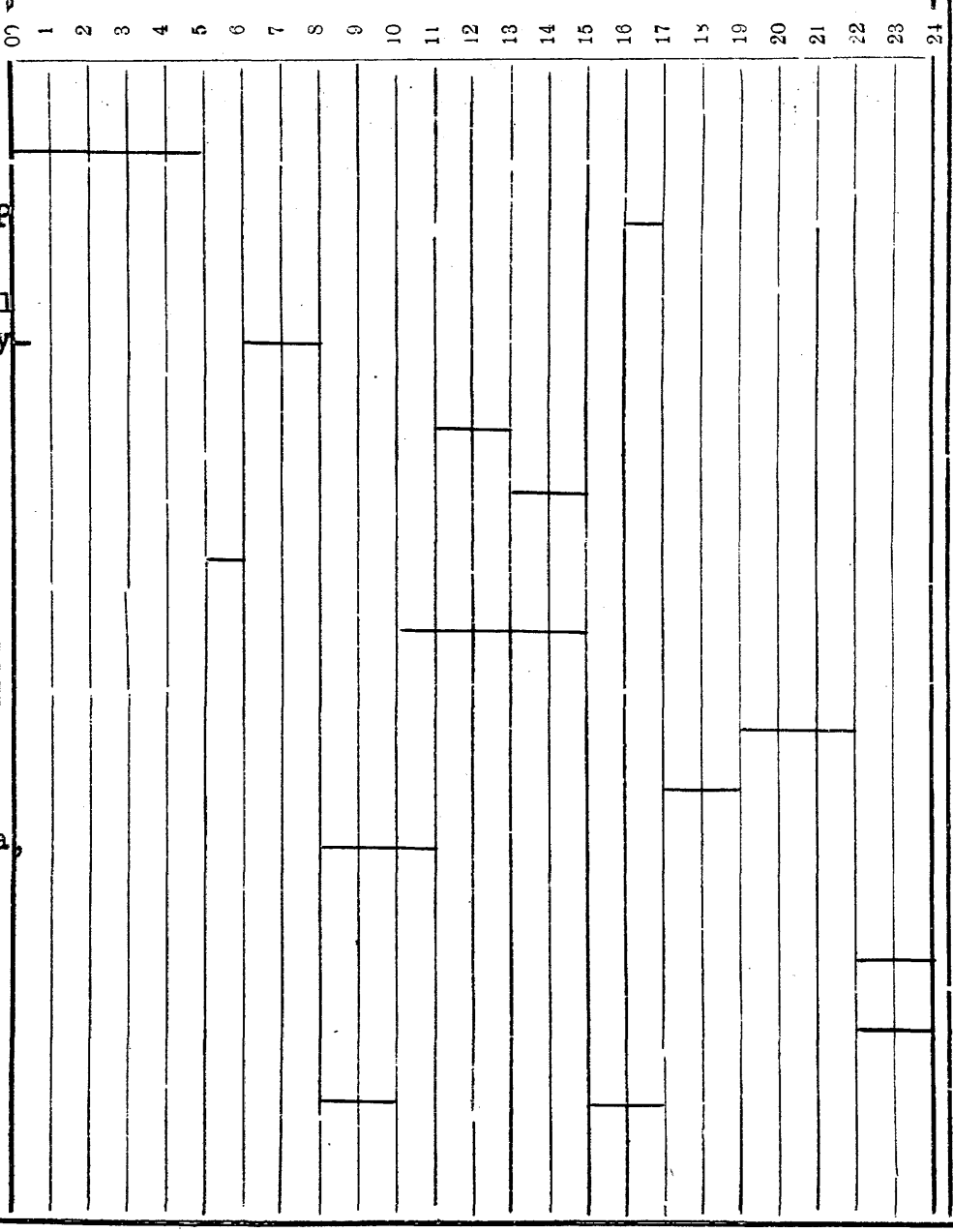

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Finlande Финляндия	Pori Пори	Europe W. Зап.Европа	15	1	
-"-	-"-	-"-	100	2	
				5	
Yougoslavie Югославия	Belgrad Белград	Africa S. (1) Юзн.Африка, Средиз.море	50	39	
Brésil Бразилия	Belem Белем	int. Внутрен.			
-"-	Goiana Гоянния	-"	10	2	
Pakistan Пакистан	Dacca Дакка	-"-	10	41	
France Col. Франц.колон.	Saigon Сайгон	Australie,N.(2) Австралия, Нов.Зеландия	7,5	6	
Turquie Турция	Ankara Анкара	India,Australie Индия,Австралия	25	8	
UNO ООН	Genève Женева	Orient C. Средн.Восток	100	13	
Japan Япония		int. Внутрен.	50	11	
Maroc Марокко	Rabat Рабат	Algérie Алжир	20		
Arabie Сауд.Аравия		pays arabes Араб.страны	25	6	
		(1)Méditerranée (2) Zealand			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9635 Сезон Июнь 70. 64

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Ryazan Рязань	Ural Урал	50	114	
Hongrie Венгрия	Budapest Будапешт	Europe Европа	100	4	
Equateur Эквадор	Guayaquil Гваякиль	Equateur (1) Эквадор, Колумбия, Перу	0,3	11	
Pologne Польша	Varsovie Варшава	Am.N. Сев. Америка	50	2	
-"- Indonésie	-"- 	URSS СССР	10	21	
Голландск. Ост-Индия	Makassar Макассер	Célèbes, Borneo Целебес, Борнео	5	19	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	USA, Canada E. США, Канада /Вост. часть/	100	6	

(1) Colombie, Peru

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Hongrie Венгрия	Budapest Будапешт	Europe, Европа	100	1	
Roumanie Румыния		Proche Orient Ближн.Восток	50	3	
Yougoslavie Югославия	Belgrado Белград	Europe N.& C. Сев.,Центр.	50	64	
Salvador Сальвадор	S.Salvador Сан-Сальва-дор	Европа Ам. Америка	2	12	
Canada Канада	Sacville Секвилл	N.Zealand Нов.Зеландия	50	17	
India Индия	Bombay Бомбей	local Местное	50	99	
France Франция	Allouis Аллуис	S.Am. E. Юж.Америка /Восток/	100	101	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Japon,Corée,(1) Япония,Корея	100	42	
-"-	-"-	Manchurie Malaisie Малайск.ар-хипелаг	100	44	
Congo belge Бельг.Конго	Leopoldville Леопольдвилль	Europe O. Сев.Америка	50	6	
Italie Италия	Rome Рим	Europe E. Вост.Европа	50	49	
-"-	-"-	Europe C. Центр.Европа	50	53	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Europe W. Зап.Европа	100	6	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	pays arabes Араб.страны	10	2	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1)Manchourie

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9655 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Kulanga Калуга	RSSA Kom. Коми АССР		50	12	
-"-	Ryazan Рязань	USA США		120	36	
-"-	Serpuija Серпухов	Europe W. Зап.Европа		50	70	

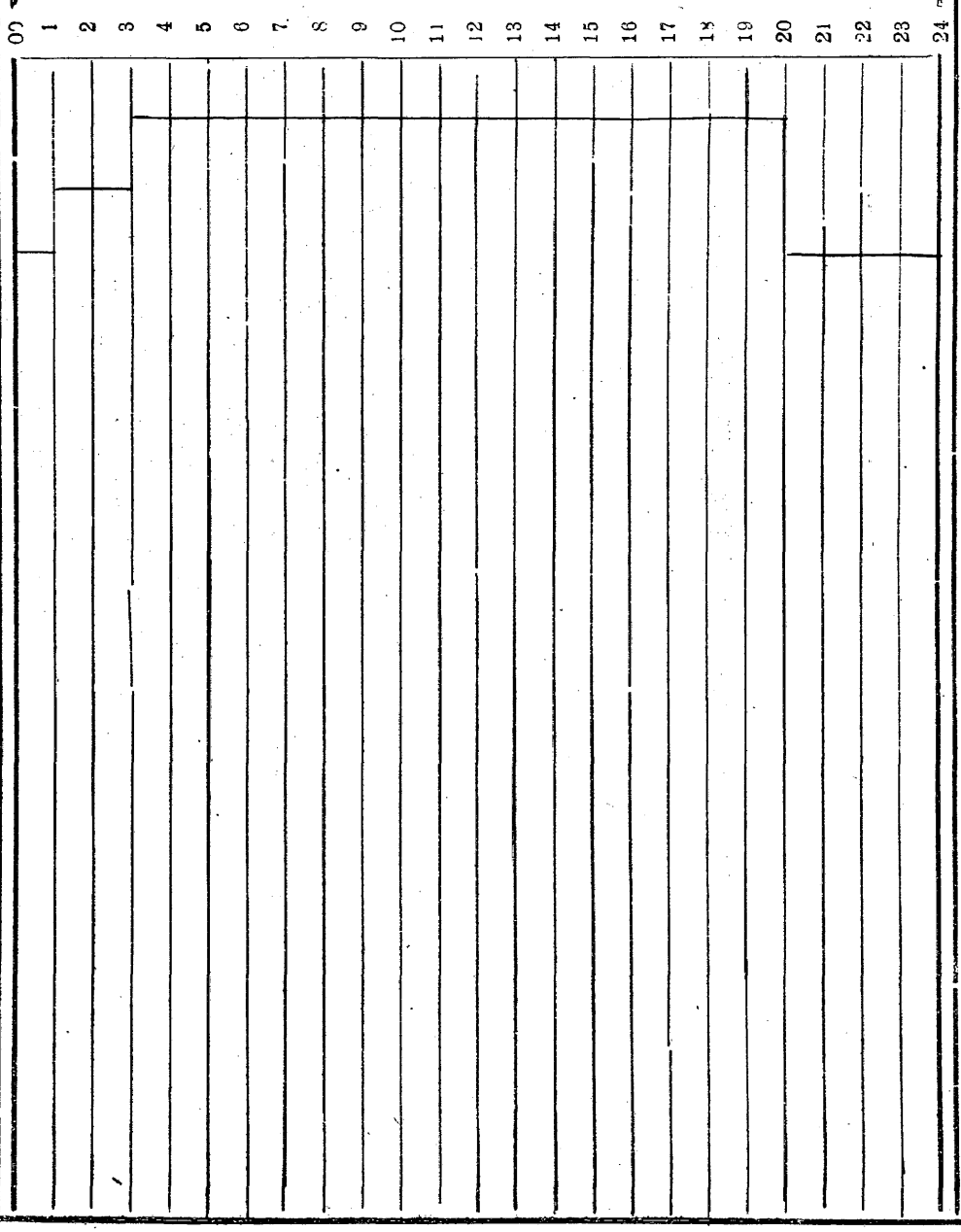

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9665 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Bielorussie SSR БССР	Minsk Минск	Ural C. Центр.Урал	100	3	
Mongolie МНР	Ulan-Bator Улан-Батор	int. Внутрен.	25	1	
_"_	Murun Мурун	local Местное	10	9	
Brésil Бразилия	Rio de Janeiro Рио-де-Жанейро	int Внутрен.	50	13	
Péru Перу	Ica Ика	_"_	0,2	22	
Pakistan Пакистан	Karatchi Карачи	Proche Orient(1) Ближн.Восток, СССР	50	1	
Pologne Польша	Varsovie Варшава	Am. N. Сев.Америка	50	4	
Portugal Col. Португ.колон.	Macao Макао	Philippines Филиппины	0,5	1Д	
UNO ООН	Geneve Женева	Balcans Балканы	50	15	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1) URSS

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9675 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Leningrad Ленинград	Tchoutotka Чукотка	50	135	
-"- Roumanie Румыния	Tachkent Ташкент	Rég.Moskva Моск.обл. URSS, C&S Центр.,Юг СССР	50	162	
-"-		Balcans,Italie(1) Балканы,Италия, Тунис	50	2	
Peru Перу	Lima Лима	int Внутрен.	50	4	
Tunisie Тунис		France Франция	0,25	19	
-"-		Algérie,Maroc Алжир, Марокко	25	2	
N. Zealand Нов.Зеландия	Wellington Веллингтон	Pacific E. Вост.часть Тихого океана	100	9	
-"-	-"-	Australie Австралия	7	1	
Egypte Египет	Cairo Каир	Turquie,Syrie Liban Турция,Сирия, Ливан	7	1	
Hollande Нидерланды	Lopik Лопик	Am. S. Юж.Америка	50	2	
Liban Ливан	Beyrouth Бейрут	Liban,Proche Orient Ливан,Ближ. Восток	400	7	
Maroc Марокко	Rabat Рабат	France Франция	2,5	1	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	int Внутрен.	25	4	
		(1)Tunisie	7		

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Am.N.(littoral W) Сев.Америка, /Зап.побережье/		100	19	
-"-	-"-	Italie,Malta Италия,Мальта		100	49	
-"-	-"-	Africa N. Сев.Африка		100	59	
-"-	-"-	Italie Италия		100	60 159	
-"-	-"-	Suède Швеция		100	165	
Australie Австралия	Perth Перт	Australie W. Зап.Австралия		10	9	
-"-	Lyndhurst Линдхорст	Australie N. Сев.Австралия		10	15	
-"-	Shepparton Шеппертон	Am. N. Сев.Америка		100	37	
France Col. Франц.колон.	Saigon Сайгон	Holland,India, Philippines Нидерл.Индия, Филиппины		25	14	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Europe Европа		25	1	
Mexique Мексика	Mexico City Мексико	Am. C. Центр.Америка		50	13	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9695 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	Fidji, Australie О-ва Фиджи, Австралия	20	24	
_"_	_"_	Arabie (1) Аравия, Египет, Палестина	20	46	
_"_	_"_	Afghanistan, Pa(2) Афганистан, Палестина, Иран, Ирак	20	52	
_"_	_"_	int Внутрен.	5	72	
_"_	Calcutta Калькутта	local Местное	20	110	
_"_	_"_	_"_	50	116	
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	Europe, Gr. Britain Европа, Англия	100	2	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Chine, Corée, Japon Китай, Корея, Япония	50		
Mexique Мексика	Mexico City Мексико	Am. S. Южн. Америка	50	21	
Tunisie Тунис	Tunis Тунис	AOF Франц., Зап. Африка	100	12	
Norvege Норвегия	Oslo Осло	Spitzbergen(3) Шпицберген, Сев. Норвегия	5	1	
Corée Корея	Chenian Ченьян	Corée S. Южн. Корея	10		
Suisse Швейцария	Berne Берн	Am. S. Южн. Америка	25	26	
Peru Перу	Lima Лима	int. Внутрен.	0,35	20	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(1) Egypte, Palestine
(2) lestine, Iran Iraq
(3) Norvège N.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — в 1831, т. 5000

Частота 9705 Сезон Июнь 70. Р/1

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Klin	Corelia-Finlandia SSR				
СССР	Клин	Карело-Финск. ССР		50	118	
	Tbilisi	Kirguizia SSR				
-"-	Тбилиси	Киргиз.ССР Uzbequia SSR		50	152	
-"-	-"-	Узбек.ССР		50	153	
	Yabarovsk	Curiles				
-"-	Хабаровск	Курильск. о-ва		50	123	

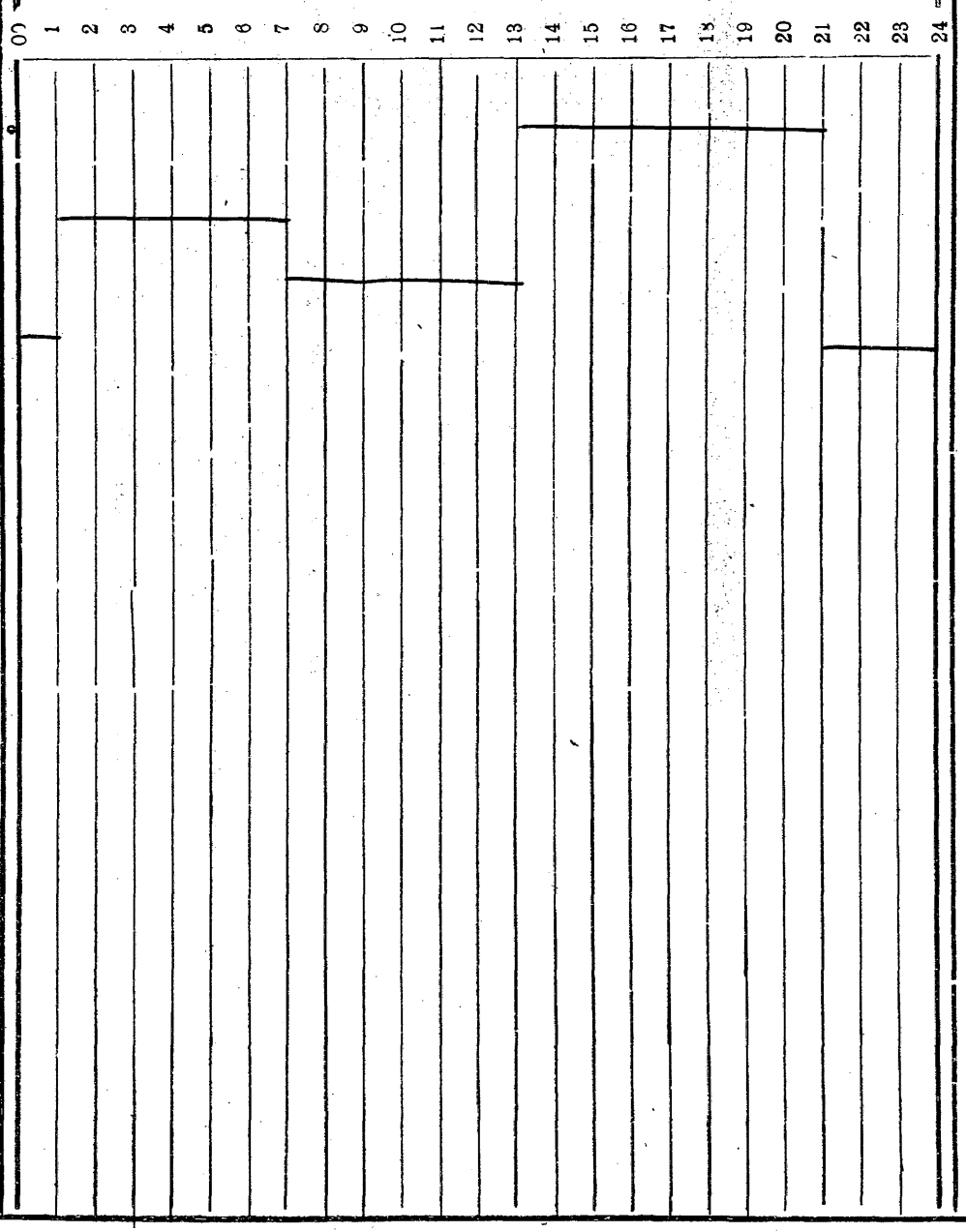

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9715 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Bielorussie SSR БССР	Minsk Минск	Balcans Балканы		100	14	
Roumanie Румыния		Europe Европа		50	5	
-"-		URSS.C&S. Центр., Юг СССР		50	2	
Mongolie МНР	Choybalsan Чойбалсан	local Местное		7,5	10	
India Индия	Calcutta Калькутта	local Местно		50	113 114	
Tunisie Тунис		Egypte, Египет				
Hollande Нидерланды	Lopik Лопик	USA,Canada США,Канада		100	15	
Syrie Сирия	Damas Дамаск	Gr.Britain Англия		400	5	
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	Europe W.&C. Запад,Центр. Европа		20	7	
Paraguay Парагвай				100	1	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з- 1831, т. 5000

Частота 9725 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Ryazan	Georgie SSR			
СССР Hongrie	Рязань Budapest	Груз.ССР Am.N.	120	31	
Венгрия Albanie	Будапешт Tirana	Сев.Америка France	100	5	
Албания	Тирана	Франция Australie	60	26	
-"- Ecuador	-"- Guayaquil	Австралия int	60	25	
Эквадор	Гваякиль	Внутрен.	0,2	7	
Chine Китай	Peiping Бейпин	-"-	1	55	
Roumanie Румыния		Pologne, (1) Польша,Зап. СССР,Финлян- дия	50	1	
		(1)URSS W. Finlande			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9735 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Ryazan Рязань	Azerbeidjan SSR Азербайдж.ССР	2 — 20	120	31	
-"-	Tula Тула	Proche Orient Ближ.Восток	20 — 24	50	87	
-"-	-"-	Kirguizie SSR Кирг.ССР	00 — 2	50	78	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9745 Сезон Июнь 70. 75

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Chili Чили	Santiago Сант-Яго	int Внутрен.	5	2	
UK Col. Анг.колон.	Ceylan Цейлон	Oc.Indien, Gr. Britain Индийск. океан, Великобритания	7,5		
India Индия	Delhi Дели	Birmanie, (1) Бирма, Индонезия	100	25	
-"- -"-	-"- Nagpour Нагпур	Europe, Gr.Britain Европа, Англия local Местное	100 20	67 135	
N.Zealand Нов.Зеландия	Wellington Веллингтон	Pac.E. Вост.часть Тихого океана	7	1	
Iran Иран	Teheran Тегеран	Turquie, Caucase, Asie C. Турция, Кавказ, Ср.Азия	20	20	
Suède Швеция	Horby Хорби	N.Am.E. Вост.часть Сев.Америки	100	12	
-"-	-"-	N.Am. W. Зап.часть Сев.Америки	100	16	
ONU ООН	Geneve Женева	Balcans Балканы	50	13	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Am. C. Сев.Америка	100	23	
Bulgarie Болгария	Sofia София	(1)Indonésie,		4	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Chine Китай	Nanking Нанкин	India Индия				
–"–	–"–	URSS СССР		4,5	13	
–"–	Shanghai Шанхай	Chine, Asie S&E Китай, Юго-Вост. Азия		20	22	
France Франция	Allouis Аллуис	Algerie E. Вост. Алжир		4	40	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	USA., N. Canada США, /Север/, Канада		100	39 41	
–"–	–"–	Caraibes Карандбы		50	5	
Norvege Норвегия	Frederikstad Фридрихстад	Atlantic S.(1) Южн. Атлантика, Южн. Америка		50	11	
Egypte Египет	Cairo Каир	Turquie, Syrie, Liban Турция, Сирия, Ливан		10	15	
Indonésie Голландск. Ост-Индия	Batavia Батавия	Sumatra Суматра		50	1	
Italie Италия	Roma Рим	Proche Orient Ближн. Восток		5	12	
Austria Австрия	Vienne Вена	Am. S. Южн. Америка		50	80	
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	Canada, USA.W. Канада, Зап. США		25	8	
Espagne Испания				100	2	
Vatican Ватикан		Europe Европа				
		(1) Am.S.		50	127	

/См. продолж./

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
UK Col. Колон.Великобритании	Georgetown Джорджтаун	USA,Canada США,Канада		100	15	
ElSalvador Эль-Сальвадор	S.Salvador Сан-Сальвадор	int Внутрен.		0,15	9	

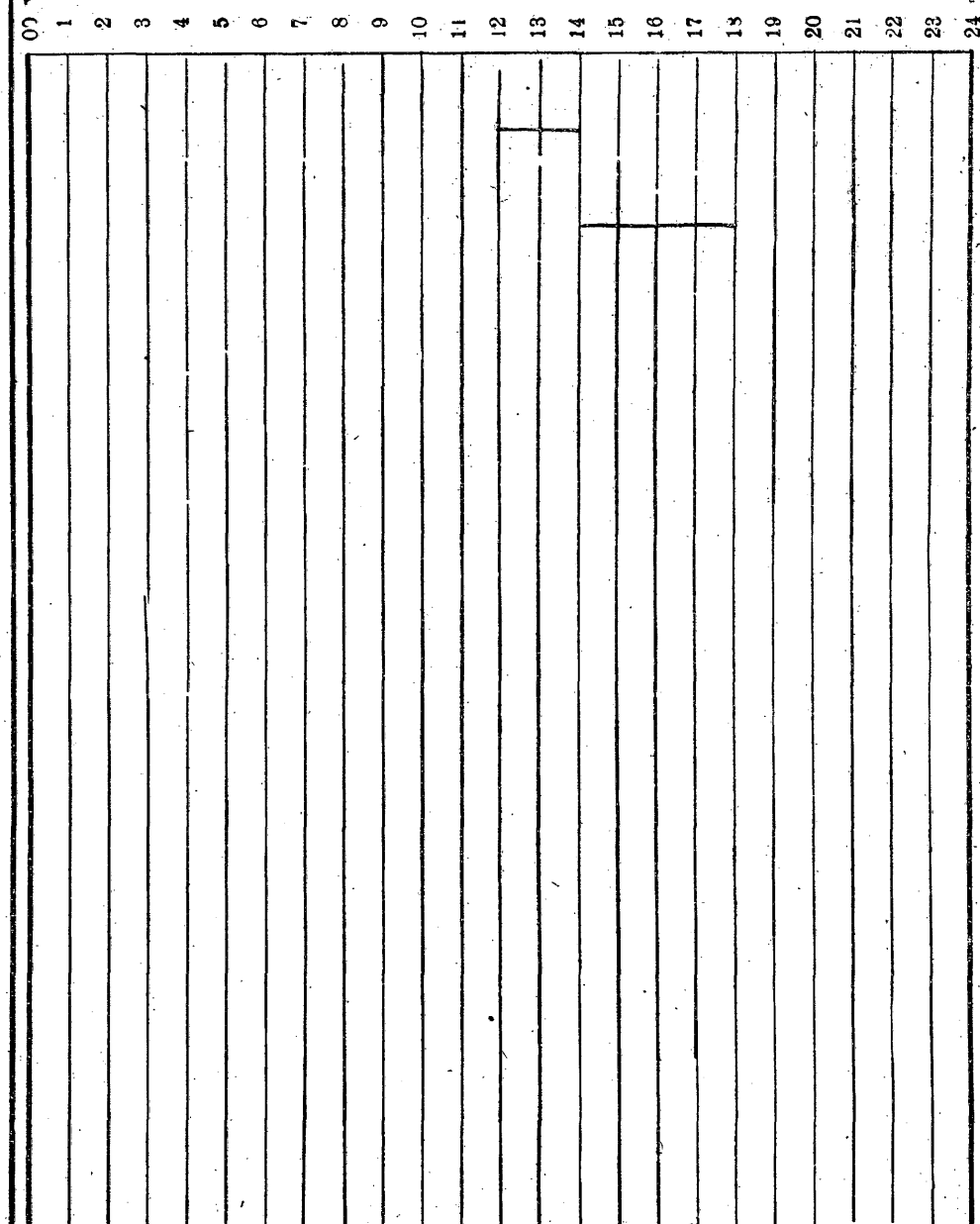

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 9765 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Ryazan	Armenie SSR				
СССР	Рязань	Армянск.ССР		120	31	
-"-	Yabarovsk Хабаровск	Kamchatka Камчатка		50	122	

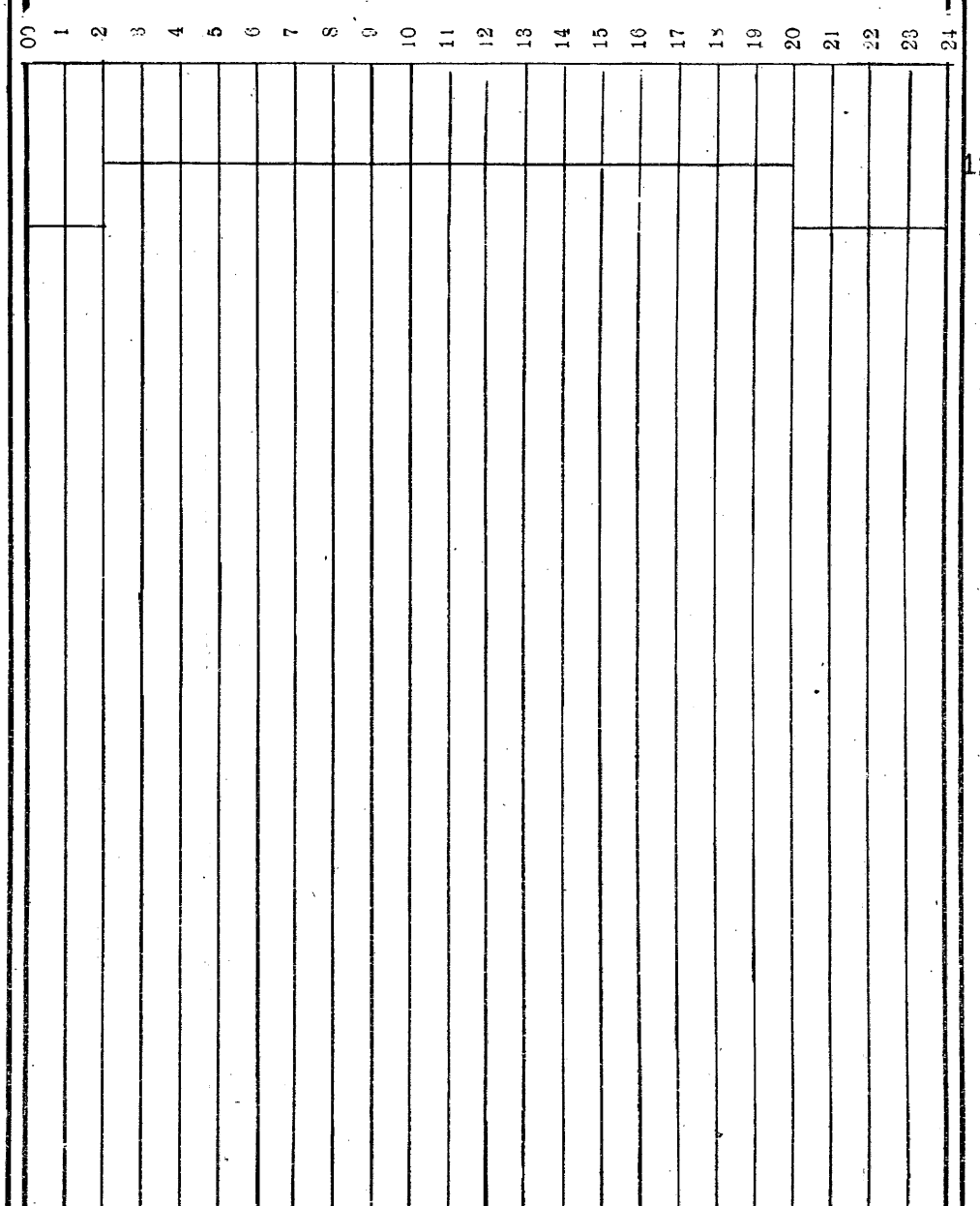

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 9775 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Chine Китай	Nanking Нанкин	Chine N-E. & S-W Сев.Восточн., Юго-Зап.Китай	20	15	
-"-	-"-	Mediterrannée Средиз.море	100	24	
-"-	Shanghai Шанхай	Australie E.(1) Вост.Австралия, Нов. Зеландия	20	39	
-"-	Canton Кантон	Europe W.&C. Зап.,Центр. Европа	20	44	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Canada,USA. E. Канада,США /Восток/	50	9	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Europe C.Balcans Proche Orient Центр.Европа, Балканы, Бл.Восток	20	1	
Indonésie Голланд.Ост-Индия	Ambon Амбон	Moluques Молуккск. о-ва	5	21	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Europe Европа	25	1	
Uruguay Уругвай		Europe Европа			
Grece Греция		int Внутрен.			
Cuba Куба	Camaguey Камагуей	(1)N.Zealand	1	11	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Bande de
Д И А П А З О Н 11700 - 11980 КИЛОГЕРЦ. kc/s
Band of
Banda de

Частота 11705 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S. СССР	Kalonga Калуга	Rég. Archangels Арханг.обл.	50	11	
Roumanie Румыния		U.S.A. США	50	6	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	Am. N. Сев.Америка	50	3	
-"-	-"-	Am. S. Южн.Америка	50	7	
-"-	-"-	Palestine Палестина	25	16	
Italie Италия	Roma Рим	Afrique N. Сев.Африка	50	67	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Littoral E. Вост.берег США U.S.A.	100	12	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Italie Италия	25	4	
-"-	-"-	Orient Восток	100	12	
Iraq Ирак	Bag$dad Багдад	Am. Америка	25	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ЦО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

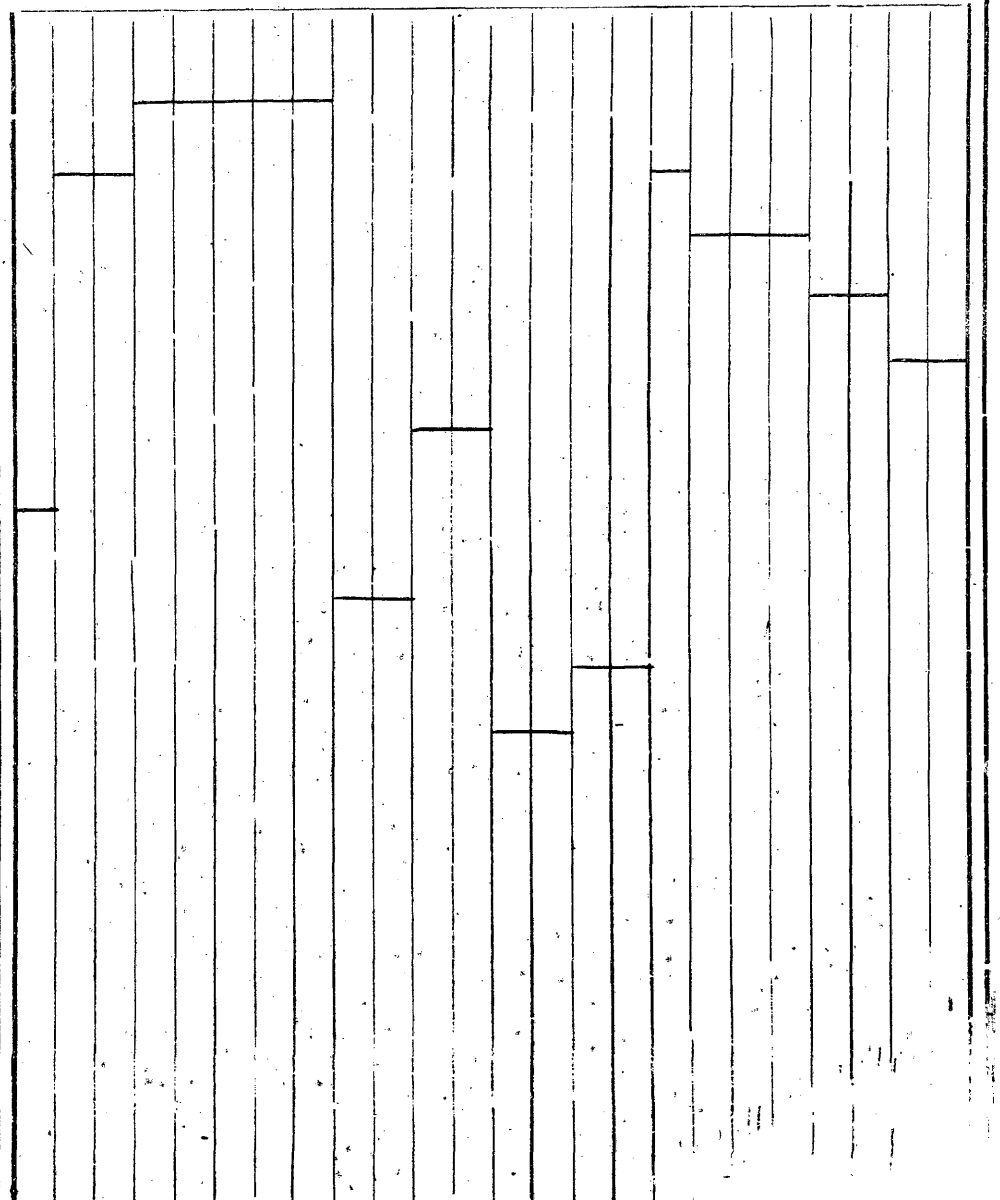

Частота 11715 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Yougoslavie Югославия	Belgrad Белград	Am. N., Europe W. Сев.Америка, Зап.Европа		50	4 5 6 10	
-"-	-"-	Australie, India, Turquis Австралия, Индия, Турция		50	26 27 28	
-"-	-"-	U.R.S.S. СССР		50	49 50	
-"-	-"-	Africa S. Méditerannée Южн.Африка, Средиз.море		50	57 59	
Ecuador Эквадор	Quito Квито	Europe Océanie Европа, Океания		10	21	
Brésil Бразилия	Belem Белем	Int. Внутрен.		10	3	
France Франция	Allouis Аллуис	Guyane Гвиана		100	61	
-"-	-"-	Am. S./E. Южн.Америка /Восток/		100	102	
Chine Китай	Chuntsin Чунцин	New Australie, Zealand Австралия, Новая Зеландия		35	29	
Iran Иран	Teheran Тегеран	Arabie, Palestine Сауд.Аравия, Палестина		20	23	
Italie Италия	Roma Рим	Ближн.Восток Proche Orient		50	81	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11725 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Finlande Финляндия	Pori Пори	Europe W. Зап.Европа	15	4	
" _"_	" _"_	Am. N. Сев.Америка	100	1	
" _"_	" _"_	Am. S. Южн.Америка	100	4	
Yougoslavie Югославия	Belgrade Белград	Espagne, Am.S. Испания, Южн. Америка	50	6 15	
" _"_	" _"_	Africa S.(#) Южн.Африка, Средиз.море	50	43	
" _"_	" _"_	Europe N.e C. Северн., Центр Европа	50	66	
Brésil Бразилия	Rio de Janeiro Рио-де-Фанейро	Int. Внутрен.	25	21	
Haiti Гаити	Portau Prince Порт-о-Пренс	Am. C. Центр.Америка	10	9	
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	Int. Внутрен.	50	4	
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	Alaska Аляска	200	78	
" _"_	" _"_	Hawai Australie Гаваий, Австралия	200	83	
France Col. Франц.колон.	Brazzaville Браззавиль	Am. Америка	50	15	
		(#) Mediterrannée		16 17	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

/См. продолж./

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11725/Продолжение/ Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Belgique Бельгия UNO ООН	Tombeek Томбик Genève Женева	Proche Orient Дальн.Восток URSS СССР	00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	100 50	2 7	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831 т. 5000

Частота 11735 Сезон [illegible] 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Hongrie Венгрия	Budapest Будапешт	Europe Европа	100	2	
" -"-	" -"-	Am. N. Сев.Америка	100	6	
" -"-	" -"-	Am. S. Южн.Америка	100	8	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Europe (#) Европа,Сев. Африка	100	1	
" -"-	" -"-	Am. S. Южн.Америка	100	16	
Albanie Албания	Tirana Тирана	URSS СССР	60	13	
" -"-	" -"-	Argentine Аргентина	60	3	
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	Proche Orient. Ближн.Восток, СССР URSS	50	1	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Australie Австралия	100	45	
		(#)Afrique N.			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

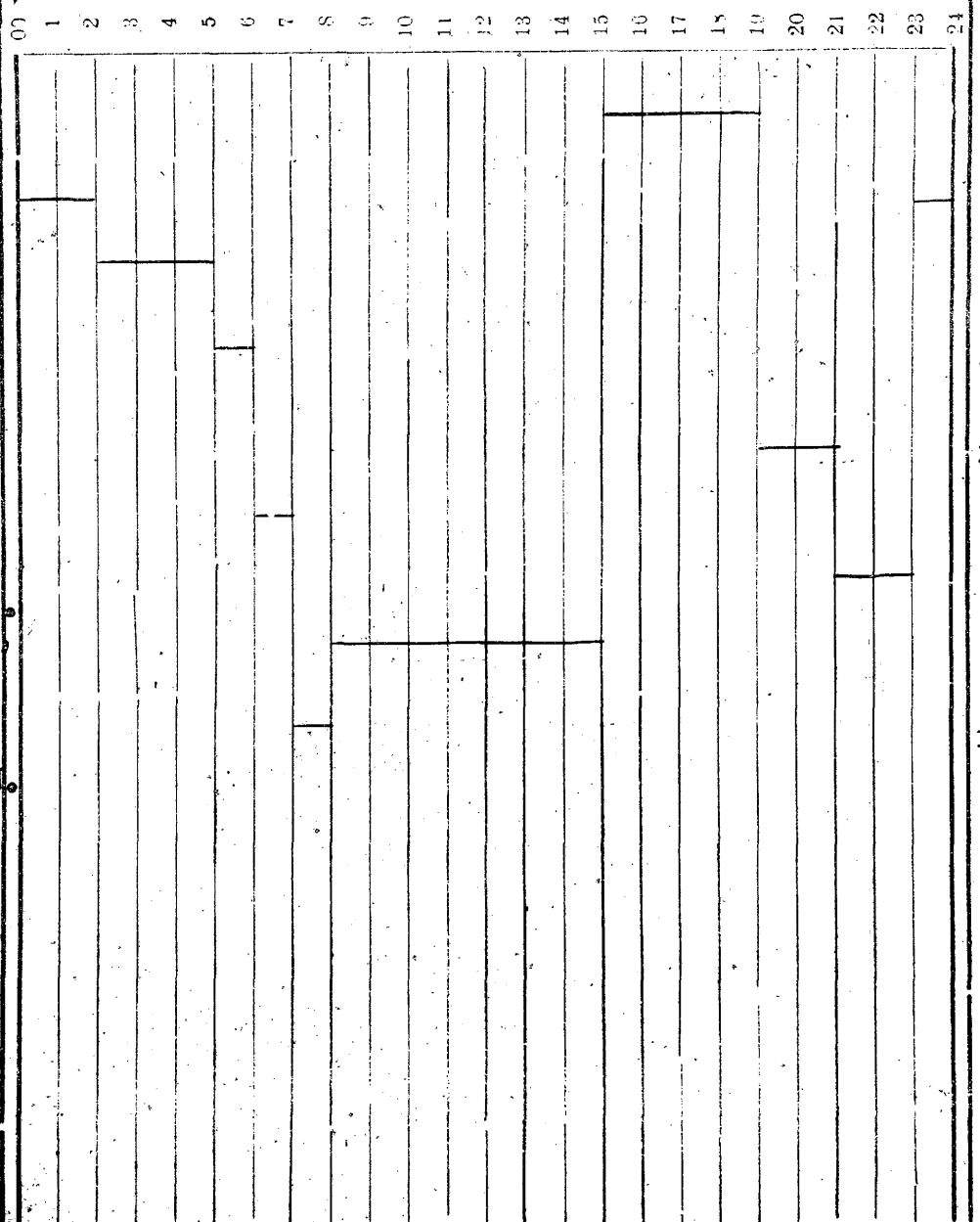

Частота 11745 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Tula Тула	Kirguizie Кирг.ССР/SSR	00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 15 19 20 21 22 23 24	50	76	
" -"-	Klin Клин	Europe C. Средн.Европа		50	97	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 11755 Сезон Июнь 70. 87

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Cuba Куба	Habana Гаванна	Am. N. e S. Сев.,Южн. Америка	5	27	
India Индия	Bombay Бомбей	local Местное	50	106	
" -"-	Calcutta Калькутта	" -"-	50	115	
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	Asia S.-D. Юго-Вост. (#) Азия, Австралия	20	3	
" -"-	" -"-	Int. Внутрен.	50	5	
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	S.Am. S. Юг Южн. Америки	200	57	
" -"-	Japan Япония	Japon Япония	200	80	
Norvège Норвегия	Frederikstad Фридрихстад	Am. N.(##) Сев. Америка Атлантика, Мекс.зал.	100	19	
" -"-	" -"-	Atlantic S. Южн. Атлантика, Южн. Америка Am.S.	10	16	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) Australia
(##)Atlantic Golf. Mexico

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11765 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Serpujov Серпухов	Europe W. Зап.Европа		50	69	
" _"_	" _"_	Kazakh. SSR Казах.ССР		50	83	
" _"_	Tula Тула	Turkménie SSR Турк.ССР		50	76	
" _"_	Kalouga Калуга	Balcans Балканы		50	109	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 1775 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	N.Zealand Нов.Зеландия, Юг Тихого океана (#)		100	2	
" "	" "	Am.N.,Mexico Сев.Америка, Мексика,Караибы Caraibes		100	12	
" "	" "	Africa C.& S. Центр.,Южн. Африка		100	22	
" "	" "	Chine N.,Japon Сев.Китай, Япония		100	30	
" "	" "	Gibraltar Гибралтар		100	68	
" "	" "	Am. S. Южн.Америка (Mexico		100	74 106	
Canada Канада	Sacville Секвилл	Cuba, Am.C Куба,Центр. Америка, Мексика		50	14	
Austria Австрия	Vienne Вена	Europe Европа (Arabie		0,25	6	
Syrie Сирия	Damas Дамаск	Egypte,Iraq Египет,Ирак, Сауд.Аравия (#)S.Pacific		7,5	4	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота _____ **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Ukraine УССР SSR	Kiev Киев	Novosibirsk Новосибирск, Omsk Омск		100	4	
Roumanie Румыния		Proche Orient Ближн.Восток		50	3	
India Индия	Delhi Дели	Europe (#) Европа,Англия		100	56	
_"_	_"_	Trinidad Тринидад		100	69	
_"_	_"_	India,Ceylan Индия,Цейлон		100	81	
_"_	Nagpour Нагпур	local Местное		50	139	
Ukraine SSR УССР	Vinnitza Винница	URSS C. Центр.район СССР		50	2a	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	S. Am. E Южн.Америка, Вост.часть		30	7	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Proche Orient Ближн.Восток		100	13	
		(#) Gr.Britain				

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11995 Сезон Июнь 39.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Moskva Москва	Canada Канада		120	16	
" —"—	Ryazan Рязань	Azerbeidjan Азерб.ССР SSR		120	30	
" —"—	Tula Тула	Proche Orient. Ближн.Восток		50	64	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11805 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Ryazan Рязань	Georgie SSR Груз.ССР		120	30	
Mongolie МНР	Ulan-Bator Улан-Батор	int. Внутрен.		25	1	
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Transcarpathes Закарп. Украина		100	9	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	Europe Европа		10	11	
Egypte Египет	Cairo Каир	Arabie,Iran Сауд.Аравия, Иран		50	10	
Indonésie Голланд.Ост-Индия	Batavia Батавия	Célèbes Целебес , Нов.Гвинея N. Guinea		5	11	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000.

Частота

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приёма
Brésil Бразилия	Fortaleza Форталеца	Int. Внутрен.
" _"_	Puerto Alegre Порто-Алегре	Uruguay (#) Уругвай, Аргентина
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Egypte Soudan Египет, Судан
Canada Канада	Sacville Сэквилл	Australie Австралия
Australie Австралия	Shepparton Шеппертон	Gr. Britain Англия
India Индия	Delhi Дели	India, Ceylan Индия, Цейлон
France Франция	Allouis Аллуис	India, Iran Индия, Иран
France Col. Франц. колон.	Saigon Сайгон	India Индия
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Africa N. Сев. Африка
Tunisie Тунис		France Франция
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Macao Timor Макао, Тимор
Belgique Бельгия	Ruiselede Рейселед	Congo Belg. Бельг. Конго
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Iran Иран
" _"_	" _"_	Turquie Турция
Yougoslavie Югославия	Bélgrad Белград	Europe N.e C. Сев., Центр. Европа
		(#) Argentine

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Мощность	№ заявки	Примечание
5	5	
25	36	
100	45	
50	15	
100	56	
100	84	
100	86	
25	12	
100	50	
25	3	
100	4	
10	7	
10	33	
10	3d	
50	58	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 11835 Сезон Июнь 70. 94

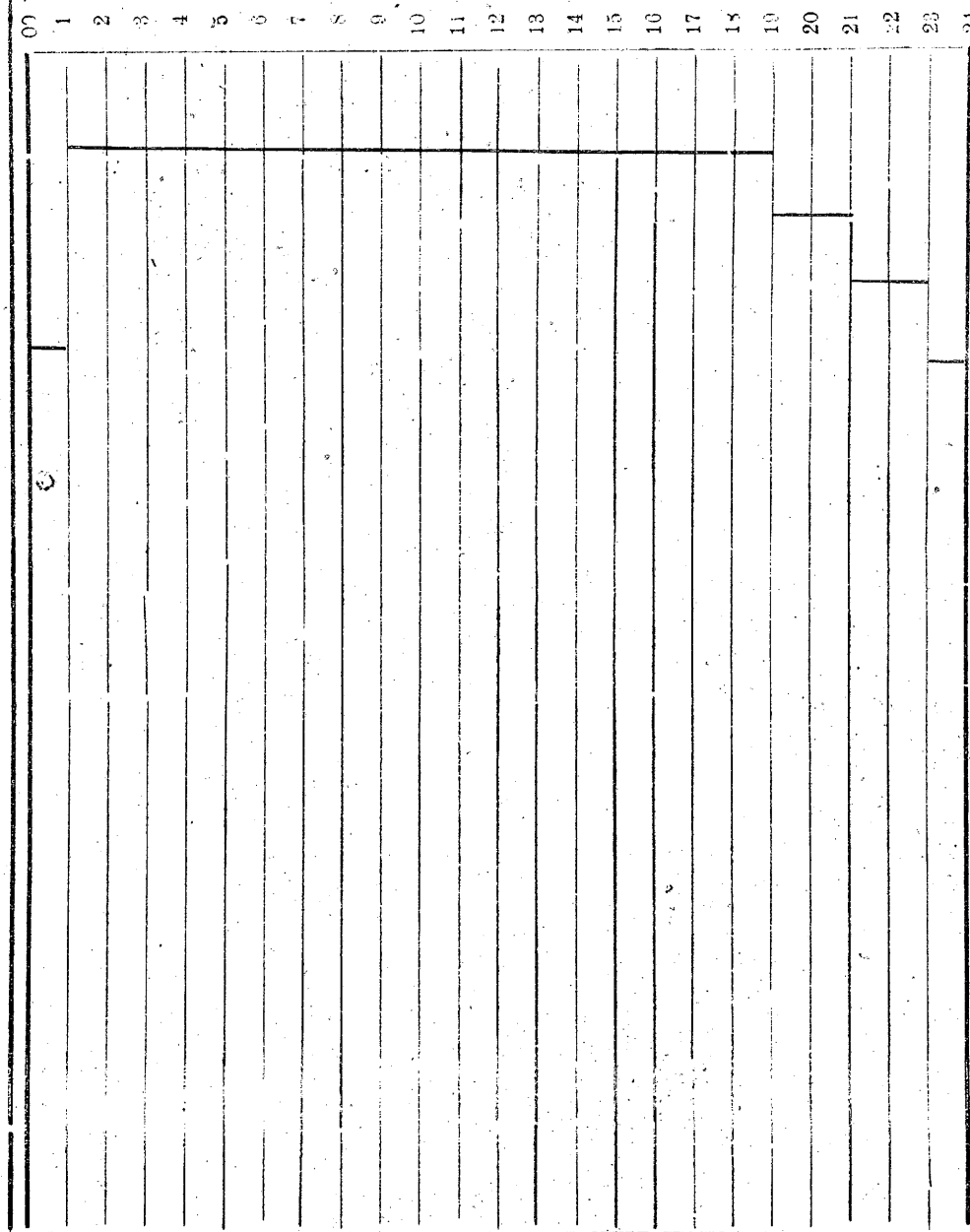

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Vladimir Владимир	Omsk Омск		120	47	
" -"-	" -"-	Gr.Britain Англия		120	52	
" -"-	" -"-	Scandinavie Скандинавия		50	57	
" -"-	Tula Тула	Ouzbek SSR Узбекск.ССР		50	76	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000.

Частота 11835 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	Chine C Центр. Китай	0–1, 22–24	100	2	
"	"	Afrique, Arabie Африка, Аравия, Средиз. море (#)	3–6, 15–19	100	38 44	
"	"	Int. Внутрен.	6–9	5	71	
"	"	"	12–14	10	76	
"	"	India, Ceylan Индия, Цейлон	14–15	20	80	
"	Nagpour Нагпур	local Местное	11–12	50	140	
USA США	S. Francisco Сан-Франциско	Philippines (##) Филиппины, Индонезия	9–11	200	89	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Am. C. Центр. Америка	20–22	50	14	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Europe C. Средн. Европа	19–20	100	8	
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	Am. S. Южн. Америка	1–4	100	3	

(#) Méditerranée
(##) Indonésie

Частота 11845 Сезон

Страна	Место передачи	Место приема
Gr. Britain Англия	Daventry Давентри	Australie, Австралия
–"–	–"–	Am.N. Mexique,(x) Сев.Америка, Мексика,Карибы
–"–	–"–	Japon, Chine N. Сев.Китай, Япония
–"–	–"–	Pakistan,(xx) Юж.Китай, Пакистан, Цейлон
–"–	–"–	(xxx) Чехословакия, Венгрия,Румыния
–"–	–"–	Finlande Финляндия
–"–	–"–	URSS Suede, Finl. Швеция,Финляндия,СССР
–"–	–"–	Pr. Orient Ближн.Восток
–"–	–"–	Africa W. Зап.Африка
Guyane br. Брит.Гвиана	Georgetown Джорджтаун	Am.N., Canada Сев.Америка, Канада
France Франция	Allouis Аллуис	S. Pierre Сен-Пьер
Australie Австралия	Lyndhurst Линдхорст	N.Caledonie, Нов.Каледония,Австралия (xxxx)

(x) Caraibes

(xx) Ceylan,Chine S.

Tchécoslovaquie Hongrie,Roumanie

(xxxx) Austr.

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Мощность	№ заявки	Примечание
100	5	
100	15	
100	28	
100	34	
100	153	
100	164	
100	168	
	190	
100	39	
100	61	
100	13	
100	74	
10	22	

/См. продолж./

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11845 /продолжение/ Сезон ноябрь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Chine, Mongolie, Siam Китай, Монголия, Сиам		100	17	
UNO ООН	Geneve Женева	URSS СССР				
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	Australie Австралия		100	6	
				100	4	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11855 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	Indochine Chine C. Индо-Китай, Центр.Китай	20	14	
-"-	-"-	Europe,Gr.Brit. Европа,Англия	100	65	
-"-	-"-	Int. Внутрен.		66	
-"-	Bombay Бомбей	local Местное	10	74	
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	Europe,Gr.Brit. Европа,Англия	50	101	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Int. Внутрен.	100	2	
France Col. Франц.колон.	Saigon Сайгон	Philippines(x) Филиппины, Нидерл.Индия	7		
			25	13	
Maroc Марокко	Rabat Рабат	France Франция	25	3	

(x) Indonésie

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи -- з 1881, т. 5000

11865

Частота

Сезон Июнь 70.

99

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Roumanie Румыния		Pologne, URSS Finlande Польша, Запад СССР, Финляндия		50	1	
Mongolie МНР	Ulan-Bator Улан-Батор	int. Внутрен.		10	4	
Canada Канада	Quebec Квебек	Canada W. Зап. Канада		7,5	18	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	int. Внутрен.		7		
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Am. S. Южн. Америка		50	22	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Africa Африка		100	3	
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	USA E. Восток США		100	1	
Vatican Ватикан		Am. C. S. & N. Центр., Южн., Северн. Америка			147 150 153 156	
-"-		Asie S-E. Юго-Вост. Азия		50	157	
USA США	New York Нью-Йорк	Allemagne Германия		100	8	
Italie Италия	Roma Рим	Canada Канада		50	10	
-"-	-"-	Africa E. Вост. Африка		50	74	
-"-	-"-	Pr. Orient Ближн. Восток		50	79	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — в 1831, т. 5000

Частота 11875 **Сезон** Июнь 70. 100

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	New York Нью-Йорк	Europe W. Зап.Европа	100	1	
-"-	-"-	Pr.& M.Orient Бл.,Средн. Восток	100	16	
-"-	-"-	Mexico Мексика	100	31	
-"-	-"-	Caraibes Карибы	100	39	
-"-	S. Francisco Сан-Франциско	Philippines Indonésie Филиппины, Ост-Индия	200	72	
Chine Китай	Lanchung Ланьчжоу	Pr.& M.Orient Бл.Средн. Восток	20	53	
-"-	Nanking Нанкин	Méditerranée Средиз.море	20	23	
-"-	Kunming Куньмин	Chine, mers du Sud Китай,Южн. моря	1,5	60	
France Франция	Allouis Аллуис	Canada Канада	100	123	
France Co. Франц.колон.	Brazzaville Браззавиль	Europe W. Afrique N. Зап.Европа, Сев.Африка	50	5	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Europe W. Зап.Европа	100	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Haiti Гаити	Port-au-Prince Порт-о-Пренс	Am. N. Сев.Америка	00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	100	2	
-"-	-"-	Am. N.& C. Сев.,Центр. Америка		100	4	
-"-	-"-	Australie, N.Zélande Австралия, Нов. Зеландия		100	15	
Chili Чили	Santiago Сант-Яго	int. Внутрен.		5	3	
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	N.Zélande Нов.Зеландия		200	65	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Australie, N.Zélande (x) Австралия, Нов.Зеландия, Индонезия		50		
Iran Иран	Teheran Тегеран	Int., Внутрен.		20	3	
-"-	-"-	Afghanistan Pakistan Афганистан, Пакистан		20	15	
UNO ООН	Geneve Женева	Orient C. Средн.Восток India,Pakistan		50	10	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Afghanistan Индия,Пакистан,Афганистан		10	3а	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Am. N. Сев.Америка		100	17	
Portugal Col. Португ.колон.	Angola Ангола	Guinée, Port. Португ.Гвинея		10	4Д	
		(x)Indonésie				

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11895 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Tula Тула	Tadzik SSR Тадж.ССР	50	76	
_"_	Kalouga Калуга	Taimir Таймыр	50	101	
_"_	Riga Рига	Kirghizes SSR Кирг.ССР	50	148	
_"_	Ryazan Рязань	Kamchatka Камчатка	120	24	
_"_	_"_	USA США	120	35	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

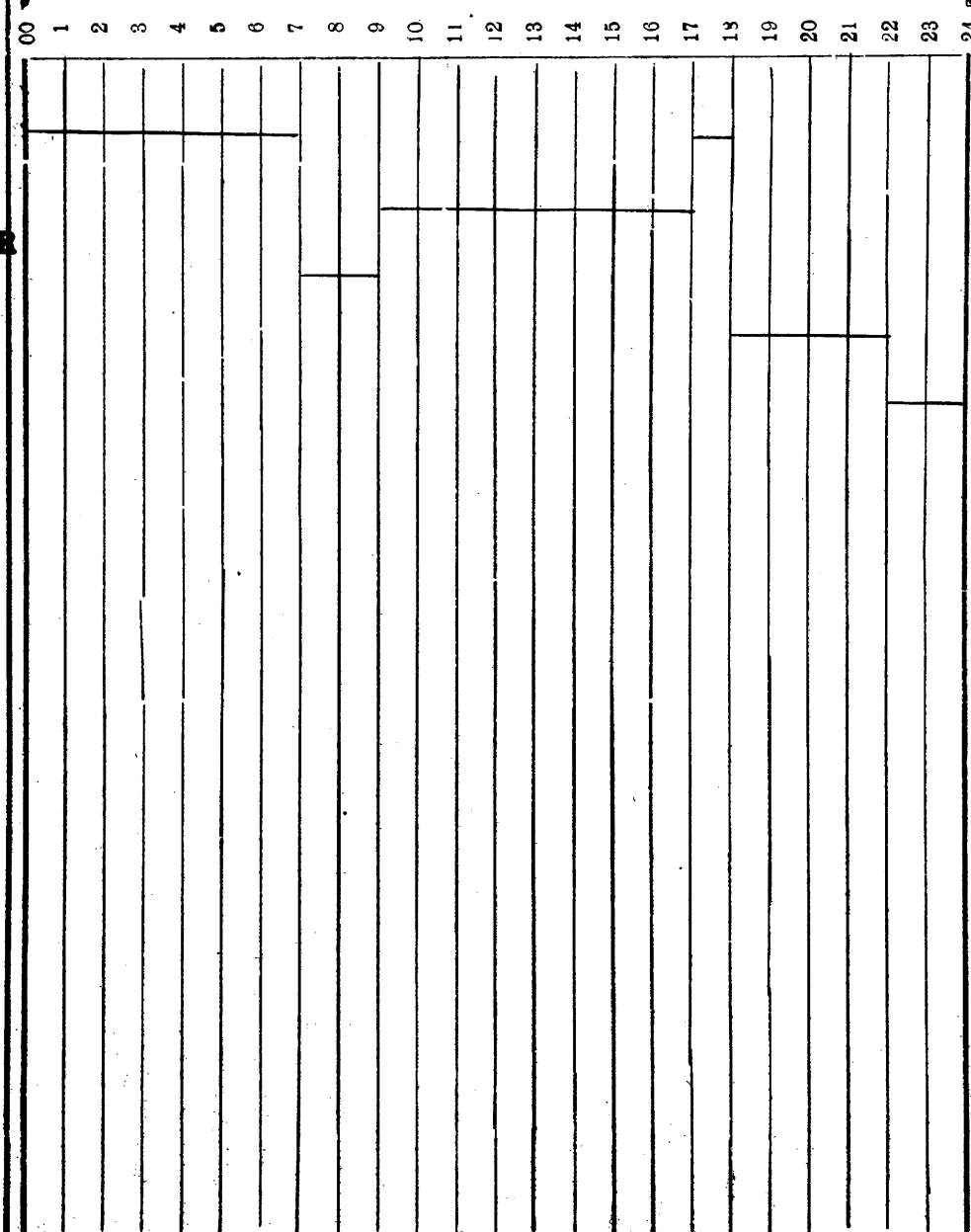

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831 т. 5000

Частота 11905 кгц Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	N. Calédonie Нов. Каледония		100	1 6	
—"—	—"—	Indochine Индо-Китай		100	8 9	
—"—	—"—	Somalie Сомали		100	14	
—"—	—"—	Madagascar Мадагаскар		100	18 21	
—"—	—"—	Cameroun Камерун		100	32	
—"—	—"—	Tunisie Тунис		100	36	
—"—	—"—	Algérie W. Алжир /Западный/		100	44	
—"—	—"—	Maroc Марокко		100	47	
—"—	—"—	AOF (E) Зап. Африка /Восток/		100	55	
—"—	—"—	Antilles Антильск. о-ва		100	69	
—"—	—"—	S. Pierre Сен-Пьер		100	77	
—"—	—"—	S. Am. W. Южн. Америка /Запад/		100	103	
—"—	Alger Алжир	France Франция		25	142	
France. Col. Франц. колон.	Fort de France Фор-де Франс	Caraïbes Карибы		20	2	

/См. продолж./

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5009

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Col. Франц.колон.	Somalie fr. Франц.Сомали	Afr. E. Вост.Африка	1		
-"-	Saigon Сайгон	Australie N. Zélande Австралия,Новая Зеландия	25	7	
Norvege Норвегия	Federikstad Фридрихстад	Méditerr.(x) Средиз.море, Южн.Атлантика	10	9	
Tunisie Тунис		Iran, Iraq (xi) Иран,Ирак, Пакистан	100	37	
Australie Австралия	Shepperton Шеппертон	India, Siam Индия,Сиам	100	46	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(x) Atlantic S.

(xi) Pakistan

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11915 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Ouzbek SSR Узбекск.ССР	100	6	
Argentine Аргентина	Cerâoba Кордоба	Argentine N. Север Аргентины	50	22	
Haiti Гаити	Port-au-Prince Порт-о-Пренс	Am. Lat. Латинск.Америка	100	7	
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Am. C. Центр.Америка	100	118	
Australie Австралия	Brisbane Брисбен	N. Guinée Нов.Гвинея	10	7	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Chine,Corée(x) Китай,Корея, Япония	50		
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Japon,Corée(xl) Япония,Корея, Манчжурия	100	41	
Iran Иран	Tabris Тавриз	int. Внутрен.	20	14	
Italie Италия	Roma Рим	litt.Pac. Am. Тихоок.поб. Америки	50	40	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(x) Japon
(xl) Manchourie

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

11925

Частота

Июнь 70.

Сезон

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.S.A. США	S. Francisco Сан-Франциско	Australie Австралия	200	61	
-"-	-"-	W. Pac. Зап. часть Тихого океана	200	76	
Chine Китай	Chanchung Чанчунь	S. Pac. Юг Тихого океана	20	47	
U.K.Col. Англ. колон.	Georgetown Джорджтаун	Gr. Britain Англия	100	19	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	local Местное	7		
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	USA (W), Canada США/Запад/, Канада	50	3	
-"-	-"-	USA(E), Canada США/Восток/, Канада	50	8	
-"-	-"-	Europe C. Центр. Европа	100	33	
Indonésie Нидерл. Ост-Индия	Sourabaya Сурабайя	Java, Sondés Ява, Зондск. о-ва	5	16	
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	E. Méditerranée Восток Средиземн. моря	50	3d	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11935 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Bielorussie SSR БССР	Minsk Минск	Ouzbek SSR Узбекск.ССР	100	1	
Canadá Канада	Sacville Секвилл	x) Центр.Европа,Скандинавия,ССР	50	5	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	Am. S. Южн.Америка	50	5	
Danemark Дания	Copenhague Копенгаген	Am. S. Южн.Америка	50	2	
Egypte Египет	Cairo Каир	Europe C. Центр.Европа	100	15	
Indonésie Нидерл.Вест-Индия	Caracao Кюрасао	Hollande Голландия	3		

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 19 19 20 21 22 23 24

x) Europe C.
Scandinavie
U.R.S.S.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11945 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Chine Китай	Nanking Нанкин	littoral Pac. Am. C. Тихоок. побережье Сев. Центр. Америки		20	17	
-"-	-"-	Europe W. Зап. Европа		20	26	
-"-	Chungching Чунцин	Asie E. mers du Sud Вост. Азия, Южн. моря		35	30	
-"-	Canton Кантон	Chine, mers du Sud Китай, Южн. моря		1,5	45	
-"-	Taiwan Тайван	-"-		3	59	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	USA(N), Canada США/Север/ Канада		50	4	
-"-	-"-	Malaya Малайск. архипелаг		100	43	
Tunisie Тунис		Madagascar Мадагаскар		100	29	
-"-		Iran, Iraq, Pakistan Иран, Ирак, Пакистан		100	33	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	USA, Canada США, Канада		100	6	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Europe, Africa N. Европа, Сев. Африка		100	28	

Тип. Хоз Упр. Мин. связи – р 1831, т. 5000

Частота 11955 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Belorussie SSR БССР	Minsk Минск	Kamchatka Tchukotka Камчатка, Чукотка	100	9	
Mongolie МНР	Ulan-Bator Улан-Батор	Buryato-Mongols SSR Бурято-Монг. республ.	10	2	
Canada Канада	Manitoba Манитоба	local Местное	10	26	
India Индия	Bombay Бомбей	-"-	50	105	
France Франция	Allouis Аллуис	USA (W) США/Запад/	100	102	
UNO ООН	Geneve Женева	Afr. N. Сев.Африка	10	17	
Tanger Танжер		Europe C. Центр.Европа	50	24	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 11965 Сезон Июнь 70. 110

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S. СССР	Klin Клин	Murmansk Мурманск	50	117	
_"_	Riga Рига	Tadzhikis SSR Тадж.ССР	50	147	
Bulgarie Болгария	Sofia София	Europe. Africa N.		5	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Европа, Сев. Африка	100	2	
Egypte Египет	Caire Каир	Europe C. Центр. Европа	100	16	
Hollande Нидерланды	Lopik Лопик	USA, Canada США, Канада	200	11	
_"_	_"_	Africa S. Congo Южн. Африка, Конго	400	10	
_"_	_"_	Indonésie Голландск. Вест-Индия	400	20	
Portugal Col. Португ. колон.	Mozambique Мозамбик	Indes Port. Потуг. Индия	10	1c	
UNO ООН	Geneve Женева	Pologne Польша	100	1	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Europe, Africa N Европа, Сев. Африка	100	2в	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Europe, Africa N. Европа, Сев. Африка	100	3	
Israel Израиль		Europe Европа			
Angleterre Англия	Daventry Давентри	Am. C. Центр. Америка	100	81	
-"-	-"-	Suede, Finlande, USSR Швеция, Финляндия, СССР	100	172 195	
Australie Австралия	Lyndhurst Линдхорст	Gr. Britain Англия	10	17	
-"-	Shepparton Шеппертон	Africa S. Южн. Африка	50	34	
-"-	-"-	Am. N. (littoral W) Сев. Америка /Зап. побережье	100	38	
-"-	-"-	Europe Европа	100	60	
Suede Швеция	Horby Хорби	Atlantic N., Mediterranee, Suede N. Сев. Атлантика, Средиз. море, Север Швеции	100	19	
India Индия	Bombay Бомбей	local Местное	50	100	
France Col. Франц. колон.	Fort de France Фор де-Франс	Caraibes Карайбы	20	3	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	USA (N), Canada США /Север/ Канада	50	6	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

/См. продолж./

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 11975/Продолжение/ Сезон Июнь 70.

Страна	Место перелачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Extreme Orient Дальн.Восток		30	19	
Belgique Бельгия	Ruiselede Рейселед	Congo belg. Бельг.Конго		5	6	
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	Am. N. Сев.Америка		50	3в	
Albanie Албания	Tirana Тирана	Italie Италия		60	22	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Д И А П А З О Н 15100 - 15450 КИЛОГЕРЦ.

BANDE DE
BAND OF
BANDA DE
} 15100 - 15450 KC/S

Частота 15105 **Сезон** Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S.	Klin	Chine, Irkutsk			
СССР	Клин	Китай, Иркутск	50	90	
	Riga	Turkm. SSR			
"	Рига	Туркмен. ССР	50	148	
Ukraine SSR	Kiev	Canada			
УССР	Киев	Канада	100	12	
	Vinniza	rég. Leningrad			
"	Винница	Ленинград. область	50	1A	
Suede	Horby	W. de Am. S.			
Швеция	Хорби	Зап. Южн. Америки	100	10	
Danemark	Copenhague	Extr. Orient			
Дания	Копенгаген	Дальний Восток	50	1	
Afghanistan	Kaboul	Иран x)			
Афганистан	Кабул		20	1c	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

x) Iran

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15115 Сезон Июнь 79

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	New York Нью-Йорк	W. Europe Зап. Европа	100	4	
"	"	S. Am. E. Восток Юж. Америки	100	27	
"	S. Francisco Сан-Франциско	W. Pac. Зап. Тихого океана	200	74	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

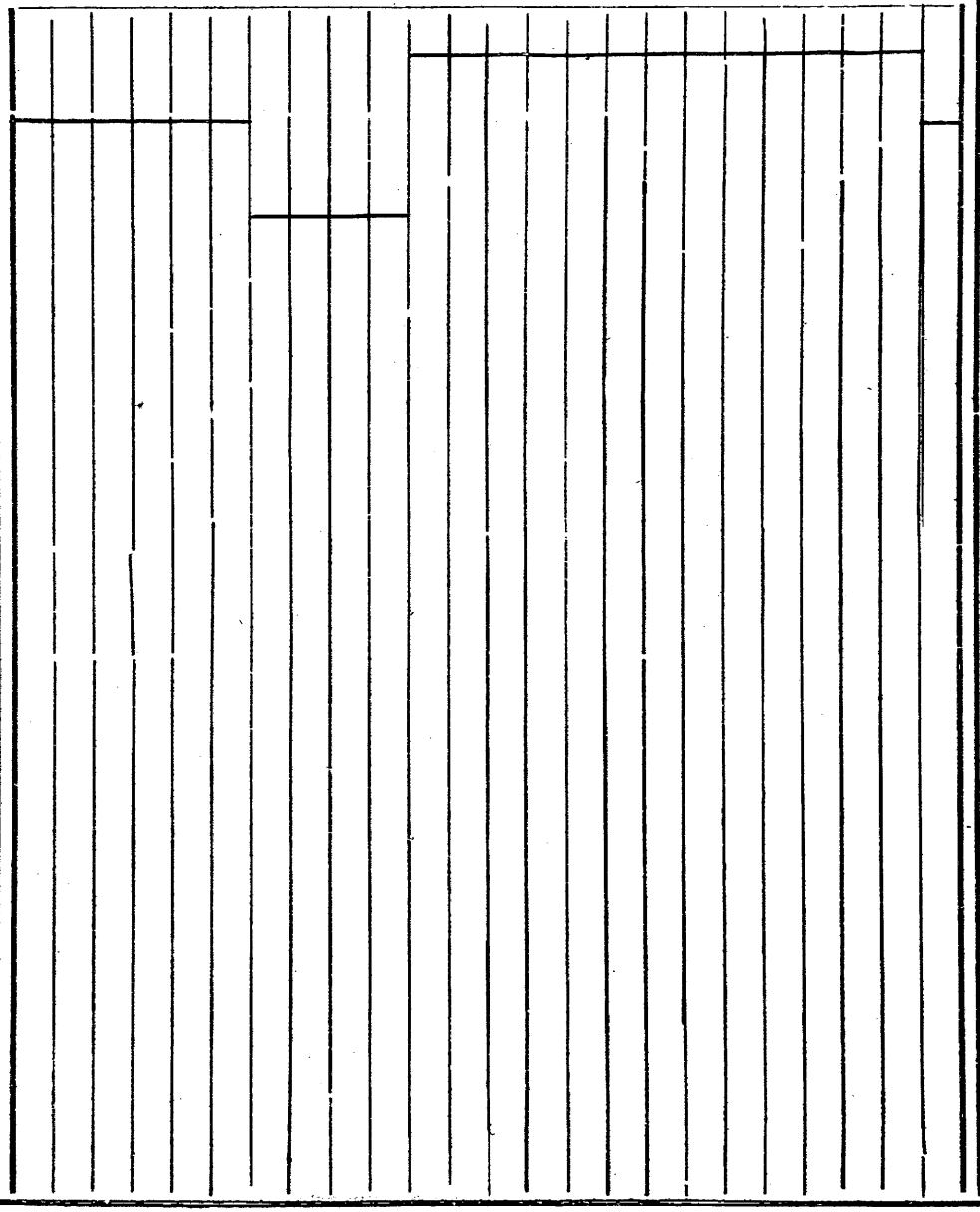

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15125 Сезон Июнь 27г

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Chine Китай	Nanking Нанкин	(Am. C. e N. Littoral Pac. Тихоокеан. побер. Центр. и Сев. Америки	20	2	
"	"	Гавайские(#) о-ва	20	5	
"	"	Australie(##) Австралия, Нов. Зеландия	20	8	
"	"	Mers du Sud Южные моря	7,5	10	
"	"	URSS СССР	20	20	
"	"	Europe W Зап. Европа	20	25	
"	Chanchung Чанчунь	Am. N. Сев. Америка	20	46	
"	Yankow Ханькоу	Int. внутрен.	1	63	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) Hawai
(##) N. Zealand

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15135 Сезон ИЮНЬ 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr. Britain Англия	Daventry Давентри	Birmanie Malaya Бирма, Малайя	100	36 38	
"	"	Africa N. Сев. Африка	100	92	
"	"	Orient Proche Бл. Восток	100	93	
"	"	Am. S. Юж. Америка	100	105	
"	"	Tchécoslovaquie Чехословакия, Венгрия (#) Румыния (#)	100	150	
Australie Австралия	Lyndhurst Линдхорст	Malaya India Малайя, Индия	10	24	
"	Shepperton Шеппертон	Gr. Britain Англия	50	26	
Chine Китай	Shanghai Шанхай	C. Europe W. Зап. Центр. Европы	20	38	
Port. Col. Португ. колон.	Mozambique Мозамбик	Angola Ангола	7,5	3в	
Guyane br. Брит. Гвиана	Georgetown Джорджтаун	Gr. Britain Англия	100	17	
U.K. Col. Англ. колон.	Singapore Сингапур	Chine E. Вост. Китай Япония Japon	100	1	

(#) Hongrie
Roumanie

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15145 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	S.Am.S. Юг Южн.Америки	200	60	
France Франция	Allouis Аллуис	S.Am.E Южн.Америка /Восток/	100	103	
" -"-	" -"-	S.Am.W Южн.Америка /Запад/	100	106	
Chine Китай	Lanchung Ланьчжоу	Int. Внутрен.(Sud	1	52	
" -"-	Taywan Тайван	Chine,Mers du Китай,Южн. моря	3	57 58	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Caraibes Карибы	50	10	
" -"-	" -"-	Scandinavie Скандинавия, СССР URSS	100	12 30	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Europe W. Зап.Европа	100	16	
Suede Швеция	Horby Хорби	Africa E.(#) Вост.Африка, Зап.Азия	100	7	
Italie Италия	Roma Рим	Canada Канада	50	11	
Belgique Бельгия	Ruiselede Рейселед	Congo Belg. Бельг.Конго	5	12	
Luxembourg Люксембург		M. Orient Средн.Восток	6	4	
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	U.S.A. E. Восток США	100	1	
		(#) Asie W.			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15155 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	Asie S-E Югл-Востоу Азия, Австралия (#)	20	3	
" -"-	" -"-	Int. Внутрен.	50	5	
USA США	New-York Нью-Йорк	Africa S Южн. Африка	100	21	
" -"-	" -"-	Am. C. Mexico Центр. Америка, Мексика	100	50	
" -"-	San Francisco Сан-Франциско	S. Am. N. Север Южн. Америки	200	51	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Australie (##) Австралия, Нов. Зеландия, Индонезия	50		
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Am. S. Южн. Америка	100	25	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) Asie, Australie
(##) N. Zealand
Indonésie

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15165 Сезон

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	New-York Нью-Йорк	Scandinavie Скандинавия	100	6	
Terr.U.S.A. Террит.США	Honolulu Гонолулу	Philippine(#) Филиппины, Индонезия	100	3	
France Франция " _"_	Allouis Аллуис " _"_	Maroc Марокко Antilles Антильск.в-ва	100	49	
Chine Китай	Lanchou Ланьчжоу	Europe C.e E. Центр.,Вост. Европа	100	71	
Danemark Дания	Copenhague Копенгаген	Am. S. Южн.Америка	20	51	
Egypte Египет	Cairo Каир	Iran,India(##) Иран,Индия, Тунис,Марокко	50	2	
Austria Австрия	Vienne Вена	Am. S. Южн.Америка	50	14	
Afghanistan Афганистан	Kaboul Кабул	Iran Иран	25	7	
			20	1c	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) Indonésie

(##) Tunisie, Maroc

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15175 Сезон И юнь 70 121

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Vladimir	Novosibirsk				
СССР	Владимир	Новосибирск		120	46	
"	"	Gr.Britain				
-"-	-"-	Англия		120	51	
"	Jabarovsk	Tchukotko				
-"-	Хабаровск	Чукотка		50	121	

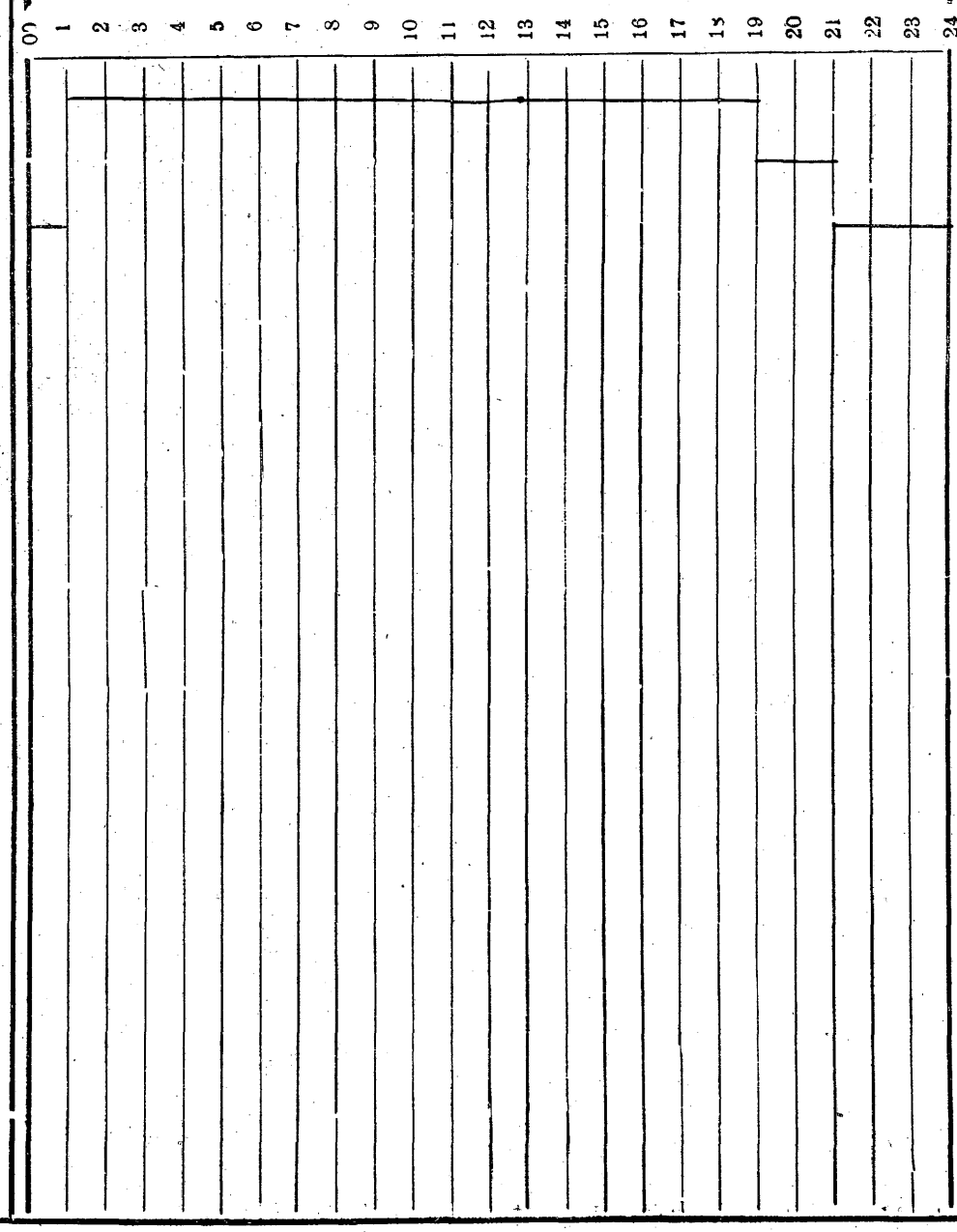

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15185 **Сезон** Июнь 70. 122

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Moskva	Extr.Orient				
СССР	Москва	ДВК				
"	Ryazan	Oural C.		120	4	
-"-	Рязань	Центр.Урал		50	113	

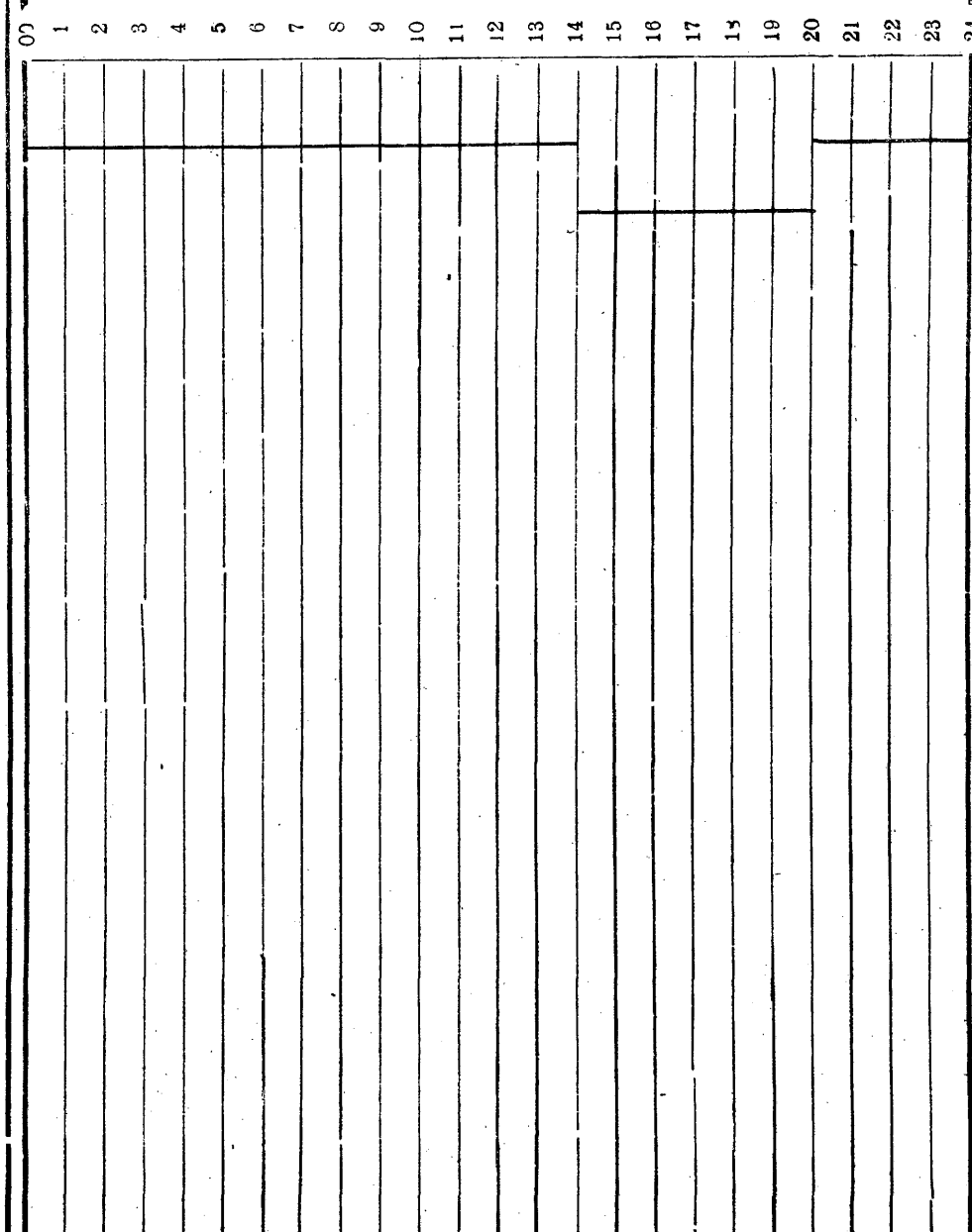

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15195 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Chine N. Сев.Китай, ЯпонияJapon	100	29	
" _"_	" _"_	Am. N. (#) Сев.Америка, Ньюфаундленд, Карайбы	100	14	
" _"_	" _"_	Italie,Malta Италия,Мальта	100	48	
" _"_	" _"_	Chine C.(##) Центр.Китай, Гонконг	100	31 33	
" _"_	" _"_	Africa W. Зап.Африка	100	62	
" _"_	" _"_	Am. C. Центр.Америка	100	76	
Canada Канада	Sacville Секвилл	Europe C.(###) Центр.Европа, Скандинавия, СССР	50	4	
" _"_	" _"_	Am. S.(####) Южн.Америка, Вест-Индия	50	12	
Iran Иран	Teheran Тегеран	URSS СССР	20	25	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) N.Foundland Caraibes

(##) Hongkong

(###) Scandinavie URSS

(####) West-Indies

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15205 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Tula	(SSR Ouzbekistan				
СССР	Тула	Узбекск.ССР		50	74	
Mexico	Mexico City	Am. S.				
Мексика	Мексико	Юж.Америка		50	19	
Suède	Horby	Africa				
Швеция	Хорби	Африка		100	9	
"	"	N. Am. W.				
-"-	-"-	Зап.часть Сев.Америки		100	17	
Portugal	Lisboa	Cap Vert(#)				
Португалия	Лиссабон	О-ва Зеленого мыса, Португ. Гвинея		100	9	
"	"	Brésil				
-"-	-"-	Бразилия		100	11	
		(#)Guinée Por				

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15215 Сезон Июнь 70 125

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ схемы	Примечание
Guatemala Гватемала		Am. C. Центр.Америка		7	2	
URSS СССР	Leningrad Ленинград	Kazakstan SSR Казах.ССР		100	83	
India Индия	Delhi Дели	Australia(#) Австралия, Нов.Зеландия Индонезия		100	36	
-"-	-"-	(Britain Europe,Gr. Европа,Англия		100	63	
France Франция	Allouis Аллуис	Cameroun Камерун		100	24	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Chine,Corée Китай,Корея, Япония (##)		50	33	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Am. S. Южн.Америка		50	20	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Am. Lat. Латинск.Америка		50	17	

(#)Zealand, Indonésie
(##)Japon

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15225 Сезон Июнь 70. 126

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	New-York Нью-Йорк	Europe S-W Юго-Зап. Европа,Сев. Африка Africa	100	10	
" _"_	" _"_	Am. C. Центр.Америка	100	30	
France Франция	Allouis Аллуис	S. Pierre Сен-Пьер	100	76 78	
" _"_	" _"_	Chine Китай	100	84	
" _"_	" _"_	USA. E. США/Восток/	100	118	
France Col. Madagascar Франц.колон.Мадагаскар		Africa S.Congo Южн.Африка, Конго	25	5	
Chine Китай	Peiping Бейпин	Chine,Japon Китай,Япония, СибирьLiberie	10	54	
Tunisie Тунис		Iran, Iraq. Иран,Ирак, Пакистан	100	36	
Norvège Норвегия	Federikstad Фридрихстад	N. Zealand Нов.Зеландия, Китайское море Mer de Chine	10	4	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — э 1831, т. 5000

Частота 15235 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Leningrad Ленинград	Region Côtières Приморск. край	100	133	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	India, Australia Индия, Австралия	100	17	
_"_	_"_	India Индия	100	10	
Chili Чили	Santiago Сант-Яго	Int. Внутрен.	5	18	
France Франция	Alger Алжир	C.Orient S. Средн.Восток /Юг/	25	152	
_"_	_"_	India, Iran Индия, Иран	10	87	
_"_	_"_	C.Orient N. Средн.Восток /Север/	25	157	
Norvège Норвегия	Federikstad Фридрихстад	Méditerrannée (#) Средиз.море, Красное море, Восточная Африка	100	8	
Italie Италия	Roma Рим	Amer.N. Сев.Америка	30	3	
Liberia Либерия		Balcans Балканы	100	3	
_"_		Pr.& C.Orient Бл.Средн. Восток	100	1	
		(#) Mer Rouge Afr.E.			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15245 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Yougoslavie Югославия	Belgrade Белград	Am.N. Europe W. Сев.Америка, Зап.Европа	50	2 3 9	
–"–	–"–	Am.S. Espagne Южн.Америка, Испания	50	13	
–"–	–"–	URSS СССР	50	47	
Brésil Бразилия	Rio de Janeiro Рио-де-Жанейро	China E. Japan Вост.Китай, Япония	50	20	
–"–	Campo Grande Кампо-Гранде	Int. Внутрен.	10	39	
France Франция	Allouis Аллуис	Canada Канада	100	124	
France col. Франц.колон.	Dakar Дакар	Ecuador AOF Экватор.Франц. Африка	25	4	
–"–	Brazzaville Браззавиль	Europe W. Afr. N. Зап.Европа, Сев.Африка	50	6	
–"–	–"–	Europe C. Scandinavie Центр.Европа, Скандинавия	50	7	
Afghanistan Афганистан	Kaboul Кабул	Europe Европа	50 20	9 1	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота _____ Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Alma-Ata Алма-Ата	Ukraine SSR Украинск.ССР	50	157	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Am.S. Южн.Америка	100	7	
		India,Australia		8	
-"-	-"-	Индия,Австралия	100	9	
Brésil Бразилия	Rio de Janeiro Рио-де-Жанейро	USA США	50	19	
Cuba Куба	Havana Гаванна	Am.N. Сев.Америка	5	36	
Pakistan Пакистан	Dacca Дакка	Int. Внутрен.	20	6	
Norvège Норвегия	Federikstad Фридрикстад	Mediterrannée (#) Средиз.море, Красное море, Восточн.Африка	100	6	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Macao, Timor Макао,Тимор	100	3	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Europe W Зап.Европа	100	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(#) Mer Rouge
Afr.E.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15265 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Malta, Sudan Afr. (E) Мальта, Судан, Африка, Восточн.		100	24	
–"–	–"–	Chypre, Mediter. Кипр, Средиз. море		100	27	
–"–	–"–	Pr.& M.Orient Ближн.Средн. Восток		100	42	
U.K.Col. Англ.колон.	Georgetown Джорджтаун	Australia, Fiji, N.Zealand Австралия, О-ва Фиджи, Нов.Зеландия		100	7	
–"–	Singapore Сингапур	China E. Japan Вост.Китай, Япония		100	3	
Australia Австралия	Shepperton Шеппертон	Am. N. Сев.Америка		100	35	
–"–	–"–	–"–		50	39	
–"–	–"–	Japan Япония		100	49	
–"–	–"–	Am. S. Южн.Америка		100	59	
India Индия	Delhi Дели	Ceylon, India Цейлон, Индия		20	78	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Australia(#) Австрая, Нов. Зеландия, Индонезия		50		
Israel Израиль		Europe Европа				
	(#)	New Zealand Indonésie				

Гип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

15275

Июнь 70. **131**

Частота _____ **Сезон** _____

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Riga Рига	Armenie SSR Арм.ССР	50	145	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Am. S. Южн.Америка	100	15	
Finlande Финляндия	Pori Пори	Europe W. Зап.Европа	15	3	
-"-	-"-	Am. N. Сев.Америка	100	2	
Cuba Куба	Havana Гаванна	Espagne Испания	5	26	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	India,Pr.Orient Europe Индия,Ближн. Восток,Европа	50		
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Am. S. Южн.Америка	50	23	
Suède Швеция	Horby Хорби	Afr. E,Asia,W. Вост.Африка, Зап.Азия	100	6	
Norvège Норвегия	Federikstad Фридрихстад	Atlantic S. Am.S. Южн.Атлантика,Южн. Америка	10	17	
Danemark Дания	Copenhague Копенгаген	Am.N.Greenland S. Islande Сев.Америка, Южн.Гренландия,Исландия	50	3	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

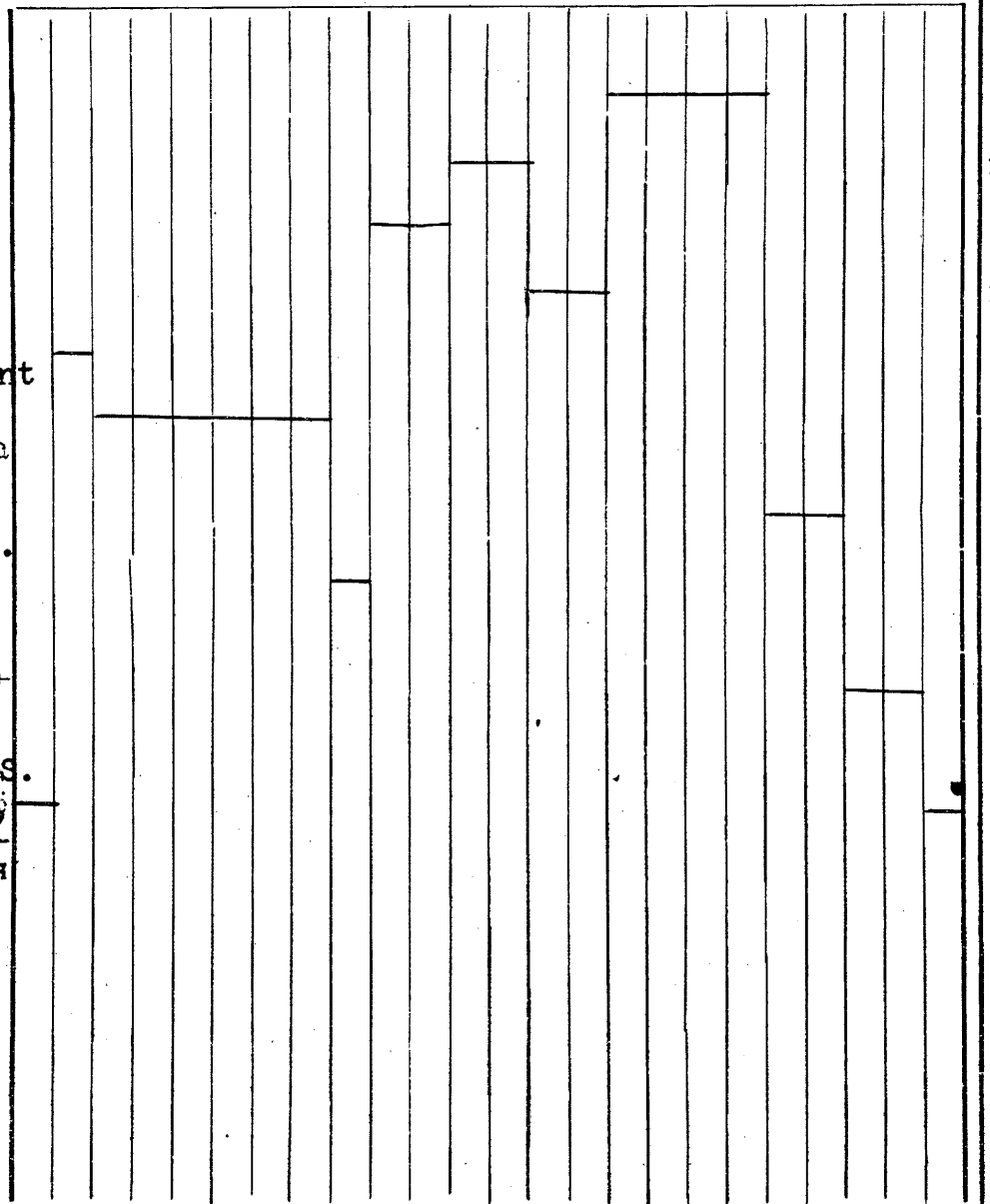

Гип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота _____ **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	China N., Japan, Corée Сев. Китай, Япония, Корея		100	1	
-"-	-"-	China, C. Центр. Китай		100	4	
-"-	-"-	Fiji, Australia О-ва Фиджи, Австралия			10 12	
-"-	-"-	Afr., Mediter. Arabie Африка, Средиз. море, Аравия		20	18	
-"-	-"-	Europe, Gr. Britain Европа, Англия		100	42 43	
Mexico Мексика	Mexico Мексико	Europe C. Центр. Европа		100	59	
Vatican Ватикан		Extr. Orient Дальн. Восток		100	33	
				50	166	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

15295

Частота _____ **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приёма	Мощность	№ заявки	Примечание
Gt. Britain Англия	Daventry Давентри	N.Zealand Pacific S. Нов.Зеландия Юг Тихого океана	100	3	
British Col. Англ.колон.	Singapore Сингапур	India CS. Центр.,Южн. Индия	100	19	
British Col. _"_	Singapore _"_	India E. Célebes Вост.Индия, Целебес	100	28	
Canada Канада	Sackville Секвилл	Belg.France,Gt.Brit. Бельгия, Франция, Англия	50	2	
Canada _"_	Sackville "_ "	Brit.Indies Брит.Вест-Индия,	50	8	
Canada _"_	" _"_	Cuba,Amer.C.Mexico Куба,Центр. Америка,Мексика	50	13	
Canada _"_	" _"_	N.Zealand Нов.Зеландия	50	16	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Amerique S. Южн.Америка	50	18	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 831, т. 5000

Частота _____ **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Techécoslov. Чехословакия	Praha Прага	Extreme Orient Дальн.Восток				
Yougoslavie Югославия	Bélgrade Белград	U.R.S.S. СССР		100	11	
Colombia Колумбия	Bogota Вогота	Brèsil Бразилия, Сев. Америка		50	46	
Australia Австралия	Shepperton Шеппертон	Amérique S. Южн.Америка		12	1	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Chine, Japon Китай, Япония		50	36	
Suède Швеция	Horby Хорби	Japon, Chine, Australia Япония, Китай, Вост.Австралия		100	11	
				100	2 3	
Pays-Bas Нидерланды	Kootwijk Котвик	Indonésie, Austral. N. Zealand Индонезия, Австралия, Но=.Зеландия		400	23	
Indonésie Нидерл.Вест-Индия	Curacao Кюрасао	Holland Голландия		3		
Portugal Col. Португ.колон.	Angola Ангола	Mozambique Мозамбик				
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Europe C Средн.Европа		10	4B	
Albanie Албания	Tirana Тирана	Gr. Britain Англия		100	7	
				60	20	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15315 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S.	Serpoukhov	Europe W.			
СССР	Серпухов	Зап.Европа			
"	Kalouga	Igarka	50	68	
-"-	Калуга	Игарка			
"	Toula	Karâ-Kalpak SSR	50	105	
-"-	Тула	Кара-Калпакск. АССР	50	75	
"	Riazan	U.S.A.			
-"-	Рязань	США	120	34	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.S.A.	New York	Europe			
США	Нью-Йорк	Вост.Европа	100	12	
		Brésil			
-"-	-"-	Бразилия	100	43	
	San Francisco	Alaska			
-"-	Сан-Франциско	Аляска	200	77	
U.S.A. Terr.	Honolulu	China			
Террит.США	Гонолулу	Китай	100	5	
		Extr. Orient			
-"-	-"-	ДВК	100	6	
		Chine Corée			
-"-	-"-	Китай,Корея	100	7	
		Chine			
-"-	-"-	Китай	100	8	
France Col.	Saïgon	India			
Франц.колон.	Сайгон	Индия	25	11	
México	México City	India ж			
Мексика	Мексико ty	Индия,Афганистан,СССР	100	39	
Norvége	Federiskstad	Mediterr. XX			
		Mer Rouge			
Норвегия	Фридрихстад	Средиз.море, Красное море, Вост.Африка	100	7	
UNO	New York	Afrique N.			
ООН	Нью-Йорк	Сев.Африка	100	9	
Italie	Roma	Europe			
Италия	Р и м.	Центр.Европа	50	60	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

ж Afganistan URSS.

XX Afrique N.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15335 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	N.Calédonie Нов.Каледония	100	2 3	
_"_	_"_	Indochine Индокитай			
_"_	_"_	Madagascar Мадагаскар	100	13	
_"_	_"_	AOF (Orient) Франц. Зап. Африка, /Восток/	100	19 22	
_"_	_"_	AOF (Guyane) Франц. Зап. Африка/Запад/ Гвиана	100	56	
_"_	_"_	Antilles Антильск.о-ва	100	60	
_"_	_"_	Egypte Египет	100	62 64	
Tunisie Тунис		_"_	100	67	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	USA (Calif) США/Калифорния/	100	96 99	
Iraq Ирак	Badgad Багдад	Индия, Пакистан Афганистан India, Pakistan, Afghanistan.	100	16	
			100	14	
			10	3а	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15345 Сезон Июнь 70. 138

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Extr.Orient ДВК	100	1	
Roumanie Румыния		Pr. Orient Бл.Восток	50	3	
Pérou Перу	Lima Лима	Int. Внутрен.	10	23	
USA США	S.Francisco Сан-Франциско	Chine Китай	200	71	
France Франция	Allouis Аллуис	M. Orient Средн.Восток	100	94	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Malaya (x) Малайя, Индо-Китай, Индия	7		
Tchécoslovaq. Чехословакия	Praha Прага	Australie W. Зап.Австралия	100	20	
Italie Италия	Roma Рим	Litt.Pacif.(xl) Тихоок.побе-режье Америк	50	41	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(x) Indochine
India

(xl) de l'Am.

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота _____ **Сезон** _____

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Chine Китай	Nanking Нанкин	Chine N.W. Северо-Зап. Китай		20	16	
–"–	Chuntsin Чунцин	Littoral Pacif.del Am N. Тихоок.побе-режье Сев. Америки		35	28	
–"–	Canton Кантон	–"– Am.		20	41	
–"–	–"–	Южн.Америка		20	43	
–"–	Chanchoun Чанчунь	W.Europ. C. Зап.,Центр. Европа		20	49	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	Am. S. Южн.Америка			50 8	
Holland Нидерланды	KOOtwijk Котвик	Indonesie, Australia, N.Zealand Индонезия, Австралия, Нов.Зеландия		400	23	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 15365 кГц

Сезон Июнь 70. 140

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S.	Moskva	Canada			
СССР	Москва	Канада			
"	Riazan	Arm.SSR	120	15	
-"-	Рязань	Арм.ССР			
"	Toula	Orient	120	29	
-"-	Тула	Ближн.Восток	50	82	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

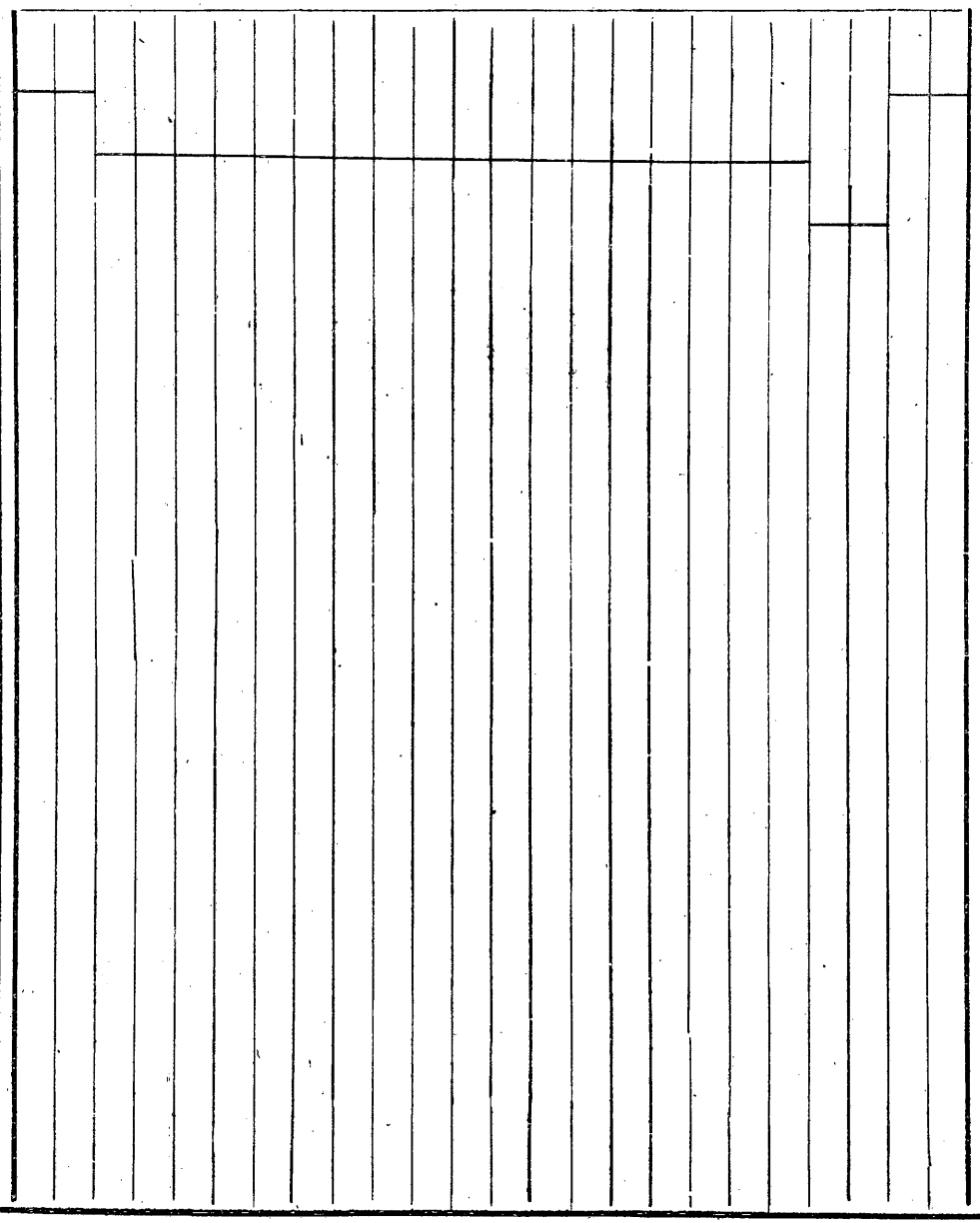

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

15375

Частота _____ **Сезон** Июнь 70. 141

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Bielorussia БССР	Minsk Минск	Omsk, Novorossiisk Омск, Новосибирск	100	4	
Albanie Албания	Tirana Тирана	Kaz. SSR Казах.ССР			
U.S.A. США	New York Нью-Йорк	Balcans Балканы	60	7	
-"-	-"-	S. Am. W Зап.часть Южн.Америки	100	14	
			100	29	
Chine Китай	Hankow Ханькоу	int. Внутрен.			
Egypte Египет	Cairo Каир	Arabie, Сауд.Аравия, Иран Iran	1	61	
			50	6	
Indonesie E Голландск. Ост-Индия	Batavia Батавия	Africa S. Южн.Африка			
			100	6	
Italie Италия	Roma Рим	Amérique Центр.Америка			
			50	16	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

15385

Частота _____ **Сезон** Июнь 70. 142

Страна	Место передачи	Место приема
Argentine Аргентина	Buenos-Aires Буэнос-Айрес	Europe Европа
-"-	Tukuman Тукуман	Argentine N Север Аргентины
U.K. Col. Англ.колон.	Singapore Сингапур	Philippines Филиппины
-"-	Ceylan Цейлон	Ind. Ocean, Gr. Britain Индийск. океан, Великобритания
India Индия	Delhi Дели	Birmanie, Бирма, Малайя Сиам Siam, Malaya, Austra lie, N. Zealand
-"-	-"-	Австралия, Indonésie, Нов. Зеландия, Индонезия
-"-	-"-	Afghanistan Palestine Афганистан, Палестина
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Espagne Portugal Испания, Португалия
Belgique Бельгия	Tombeek Томбик	Amerique N Сев. Америка
Vatican Ватикан		C. Amerique, Центр., Южн., Сев. Америка S. & N.

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Мощность	№ заявки	Примечание
100	13	
50	20	
10	6	
7,5		
20	13	
100	28	
20	53	
100	38	
100	3	
50	137 139 141 143	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Tchoukotka Чукотка				
Bielorussie БССР (SSR	Minsk Минск	Extr.Orient ДВК		100	8	
France Франция	Allouis Аллуис	Tahiti Таити		100	2	
Norvège Норвегия	Frederikad st Фридрихстад	Mediterr.Atlan-tic Средиз.море Южн.Атлантика		100	83	
				10	11	
Indonésie Голландск. Ост.-Индия	Batavia Батавия	Europa Европа		100	5	
Italie Италия	Rome Рим	América S. Южн.Америка				
-"-	-"-	Extr Orient Дальн.Восток		50	26	
Portugal Col. Mozambique Португ.колон.Мозамбик		Africa S. Южн.Африка		50	89	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Africa S. Южн.Африка		10	1e	
SIAM Сиам	Bangkok Банкок	U.S.A. США		100	13	
				20	4	

Гип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

15405 ..

Частота

Сезон Июнь 70. 144

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Ukraine SSR УССР	Kiew Киев	Kamtchatka Камчатка	100	8	
Mongolie МНР	Ulan-Bator Улан-Батор	Kaz. SSR.S Каэах.ССР /Юг/	25	3	
U.S.A. США	New York Нью-Йорк	Orient.Pr.&M. Ближн.,средн. Восток	100	17	
-"-	-"-	Caraïbes Карандаш (bique	100	38	
-"-	S.Francisco Сан-Франциско	Angola,Mozam- Северн.часть Южн.Америки	200	56	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Américic. N. Ангола,Мозамбик	100	1	
Tanger Танжер		Américic S. Сев.Америка	50	30	
-"-		Южн.Америка	50	28	
Italie Италия	Rome Рим	-"-	50	20	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S. СССР	Toula Тула	Tadj. SSR Тадж.ССР		50	74	
México Мексика	Mexico City Мексико	Amer.C. Центр.Америка		50	15	
Haiti Гаити	Port-au Prince Порт-о-Пренс	Europe Afri-N Европа,Сев. Африка		100	11	
Tchécoslva-quie Чехословакия	Praha Прага	Amer. W Южн.Америка /Зап.часть/		30	16	
Austria Австрия	Vienne Вена	Europe Европа		0,2	3	
_"_	_"_	U.R.S.S. СССР		25	5	
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	Europe Европа		50	3c	
U N O ООН	New York Нью-Йорк	Scandinavie Скандинавия		100	1	
Siberia Либерия		Balcans U.R.S.S. Балканы,СССР		100	2	
Syrie Сирия	Damas Дамаск	Egypte,Africa N. Irad. Египет,Сев. Африка,Ирак		20	5	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Tchita Krasnoiarsk Чита, Красноярск		100	4	
India Индия	Delhi Дели	Europe G.Brit. Европа, Англия		100	64	
-"-	-"-	Trinidad Тринидад		100	68	
-"-	-"-	local Местное		10	75	
U.S.A. США	New York Нью-Йорк	Africa C. Зап., Центр. Африка		100	19	
France Франция	Alger Алжир	Oriente S. Средн. Восток /Юг/		25	154	
-"-	-"-	Oriente N Средн. Восток /Север/		25	159	
France Col. Франц. колон.	Saison Сайгон	France Франция		25	1	
Chine Китай	Shanghai Шанхай	Littoral Pacif Amer. Тихоок. побережье Сев. Америки		20	37	
Suede Швеция	Horby Хорби	Inde, Australie W. Индия, Западн. Австралия		100	4	
Portugal Col. Португ. колонии	Angola Ангола	Portugal Португалия		10	4а	
Vatican Ватикан		Australie N. Zealand Австралия, Нов. Зеландия		50	164	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 15485 кГц

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S.	Riazan	Kamtchatka	00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24			
СССР	Рязань	Камчатка		120	23	
-"-	Leningrad Ленинград	Ouzbek SSR Узбекск.ССР		100	139	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

15445

Частота _____ Сезон Июнь 70. 148

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S. СССР	Kalouga Калуга	Taimyr Таймыр	50	102	
-"- (quie	-"-	Balcans Балканы			
Tchécoslova Чехословакия	Praha Прага	Extr.Orient Дальн.Восток	50	110	
Mongolié МНР.	Ulan-Bator Улан-Батор	int. Внутрен	100	19	
Australie Австралия	Shepperton Шеппертон	N. Caledonie Нов.Каледония	25	1	
Congo belg. Бельг.Конго	Leopoldsville Леопольдвилль	Africa S. Южн.Африка	50	44	
Iran Иран	Tavriz Таврия	int. Внутрен.	50	7	
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	Mongolie МНР	20	12	
Tchecoslova-quie Чехословакия	Praha Прага	Canada U.S.A. Канада,США		5	
Suède Швеция	Horby Хорби	India Austra lie W. Индия,Западн. Австралия	100	5	
Portugal Col. Португ.колон.	Angola Ангола	Cap. Vert. О-ва Зелен. мыса	100	5	
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	N. Zaland Нов.Зеландия	10	40	
Arabie Сауд.Аравия		Pays arabes Араб.страны	100	6	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

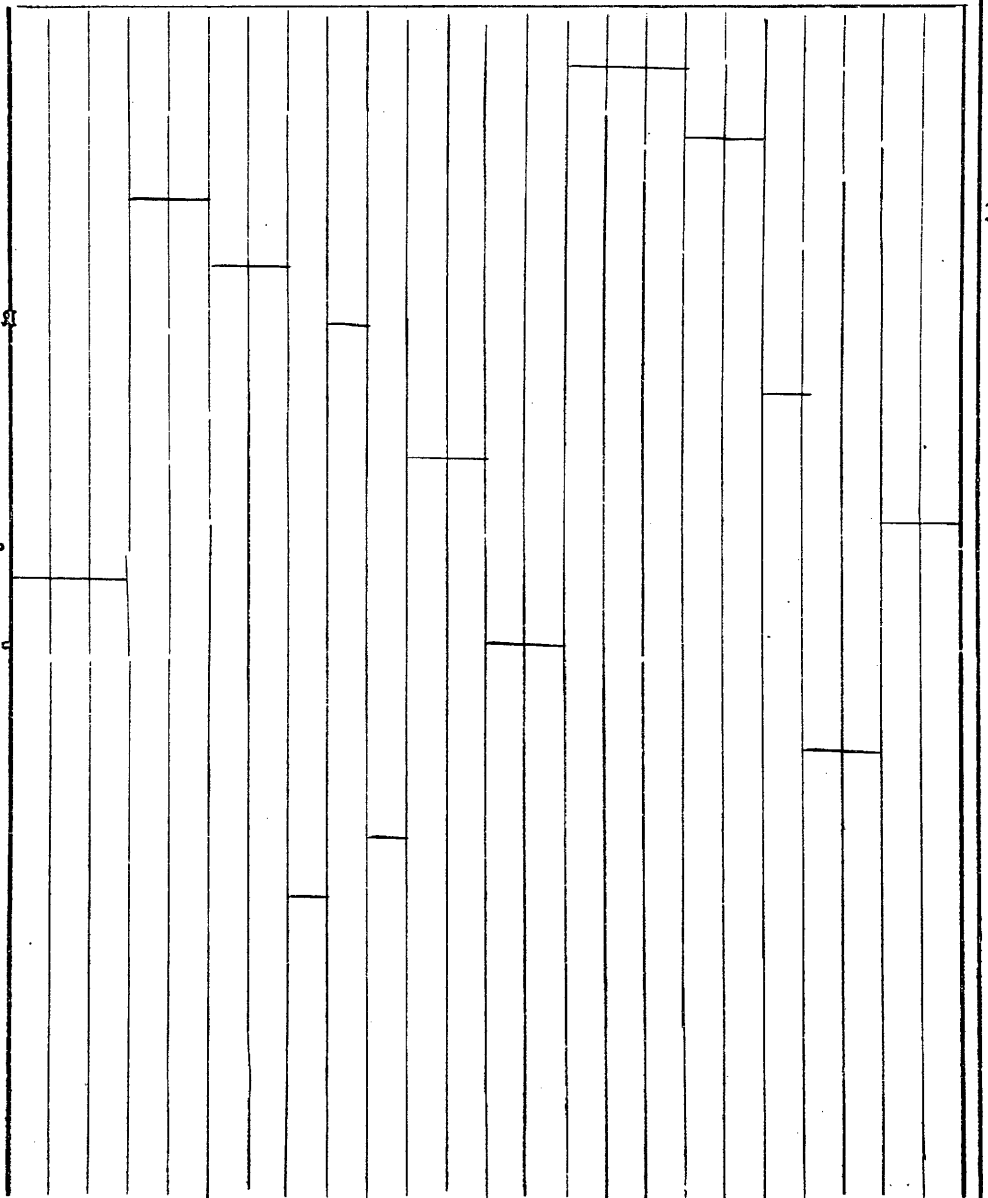

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Д И А П А З О Н 17700 - 17900 КИЛОГЕРЦ.

Bande de)
)
Band of) 17700 - 17900 kc/s
)
Banda de)

17705

Частота _____ **Сезон** Июнь 70. 150

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Roumania Румыния		USA США	50	6	
Yougoslavie Югославия	Belgrade Белград	Am.S.,Espagne Южн.Америка, Испания	50	14 19	
-"-	-"-	Australie(x) Австралия, Турция, Индия	50	24 25	
Brésil Бразилия	Rio de-Janeiro Рио-де-Жанейро	Europe Европа	50	17	
-"-	-"-	USA США	50	18	
Argentine Аргентина	Buenos Aires Буэнос-Айрес	Europe Европа	100	13	
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Australie Австралия	100	6	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	S. Am. E. Южн.Америка	100	19	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	/Восток/ India, Pr. Orient, Europe Индия, Ближн. Восток, Европа	50		

(x) Turquie, India

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17715 Сезон Июнь 70

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Chine C., Hongkong Центр.Китай, Гонконг	100	32	
-"-	-"-	Am. C. Центр.Америка	100	78	
Guyane br. Брит.Гвиана	Georgetown Джорджтаун	Mexico Мексика	100	3	
-"-	-""	Am.N., Canada Сев.Америка Канада	100	14	
U.K. Col. Англ.колон.	Singapore Сингапур	Birmanie, Chine W. Бирма, Зап. Китай	100	13	
Canada Канада	Sackville Секвилл	Africa S. Южн.Африка	50	6	
Australie Австралия	Shepperton Шеппертон	Gr.Britain Англия	100	27	
-"-	-"-	Am. N. Сев.Америка	100	40	
-"-	-"-	Indochine Франц.Индо-Китай	50	42	
Suisse Швейцария	Berne Берн	Am. N. Сев.Америка	100	24	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17725 Сезон Июнь 70 152

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Vénézuéla Венецуэла	Caracas Каракас	Am. N. Сев.Америка	50	5	
Colombie Колумбия	Bogota Богота	Am.N.,Europe Сев.Америка, Европа	25	1	
Haiti Гаити	Port-au-Prince Порт-о-Пренс	Europe Africa N. Европа, Сев. Африка	100	12	
Usa США	New York Нью-Йорк	Africa S. Южн.Африка	100	20	
France Франция	Allouis Аллуис	Somalie Сомали	100	15	
-"-	-"-	AOF Франц.Зап. Африка , /Запад/	100	57	
-"-	-"-	Guyane Гвиана	100	63	
-"-	-"-	M. Orient Средн.Восток	100	92	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	India,Pr.Orient Europe Индия,Ближн. Восток,Европа	100 50	93	
France Col. Франц.колон.	Brazzaville Браззавиль	Europe C. Scand. Центр.Европа,Скандинавия	50	8	
Turquie Турция	Ankara Анкара	India Australie Индия,Австралия	100	12	
Yougoslavie Югославия	Belgrade Белград	Africa S. Méditerranée Южн.Африка, Средиз.море	50	38	

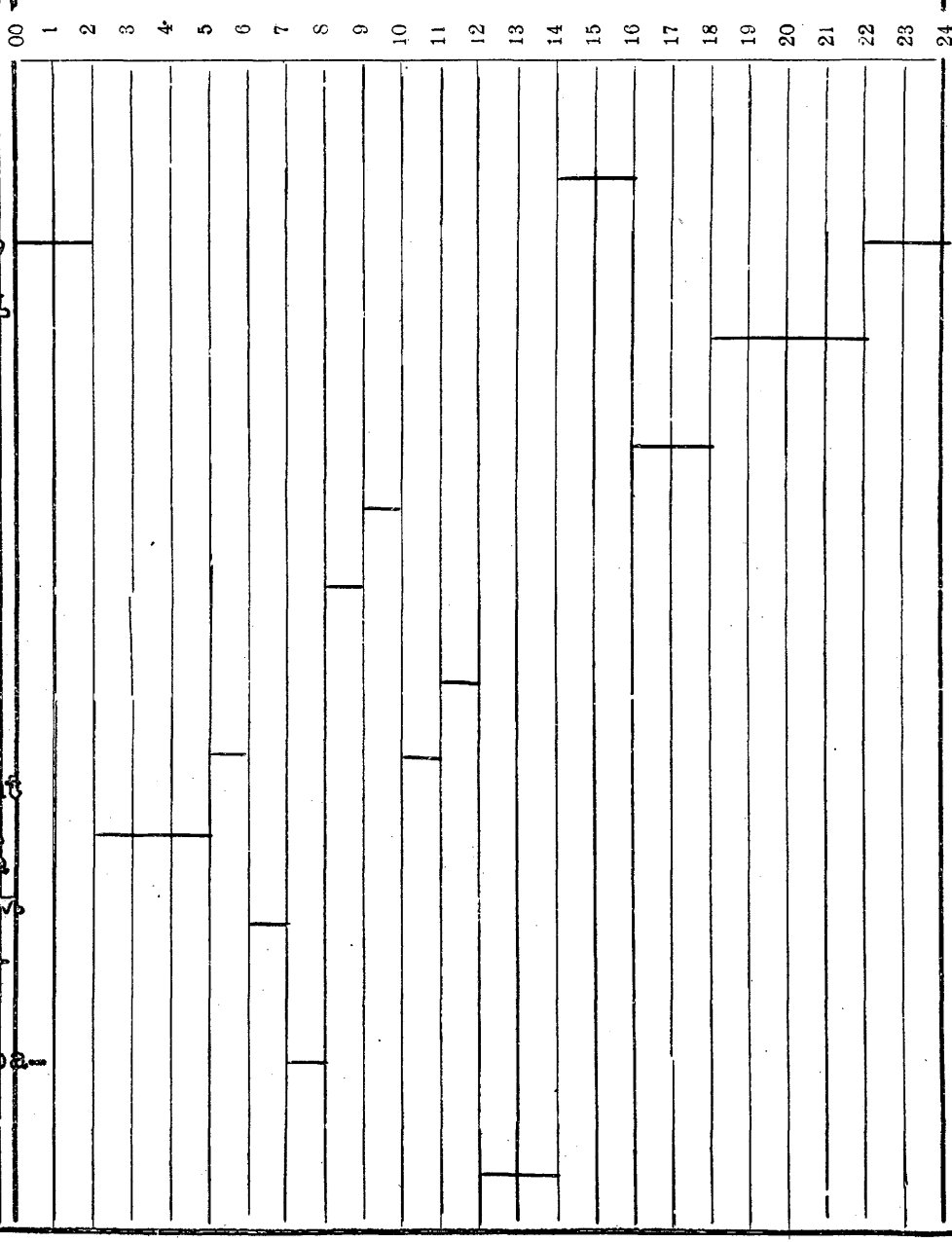

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17735 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Toula Тула	Tourkm. SSR Туркм.СОР	50	73	
-"-	-"-	Pr.Orient Ближн.Восток	50	81	
-"-	Riazan Рязань	Am. S. Южн.Америка	120	33	
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	-"-	100	14	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

17745

Частота _____ **Сезон** Июнь 70. **154**

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	N. Calédonie Нов.Каледония		100	4	
-"-	-"-	Indochine Индо-Китай		100	10	
-"-	-"-	Cameroun Камерун		100	26 30	
-"-	-"-	Antilles Антильские о-ва		100	65	
France Col. Франц.колон.	Dakar Дакар	France Франция		25	2	
-"-	-"-	AEF Франц.Экват.Африка		25	3	
-"-	Brazzaville Браззавиль	Europe W.Africa N Зап.Европа, Сев.Африка		50	1	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Am. S. Южн.Америка		100	8	
Italie Италия	Rome Рим	Am. S. Южн.Америка		50	21	
Belgique Бельгия	Tombeek Томбик	Am. N. Сев.Америка		100	4	
U.K. Col. Англ.колон.	Georgetown Джорджтаун	Gr.Britain Англия		100	18	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17755 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Finlande Финляндия	Pori Пори	Am. N. Сев. Америка	15	3	
-"-	-"-	Am. S. Южн. Америка	100	5	
Cuba Куба	Havana Гаванна	Espagne Испания	1	32	
Guyane br. Брит. Гвиана	Georgetown Джорджтаун	Mexico Мексика	100	1	
U.K. Col. Англ. колон.	Ceylon Цейлон	India, Birmanie Индия, Бирма	7,5		
USA Terr. Террит. США	Puerto Rico Порто-Рико	URSS СССР	100	13	
France Col. Франц. колон.	Saigon Сайгон	France Франция	25	2	
-"-	-"-	Africa C & S Центр., Южн. Африка	25	3	
Hollande Нидерланды	Lapik Лопик	Indonésie, Australie, India (x) Индонезия, Австралия, Индия, Малайя	400	33	
Italie Италия	Roma Рим	Am. C. Центр. Америка	50	14	
Belgique Бельгия	Ruiselede Рейселед	Congo belge Бель. Конго	5	10	
Abessinie Эфиопия	Addis Abeba Аддис-Абеба	Am. N. Сев. Америка	50	3в	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

(x) Malaya

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 17765 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	New York Нью-Йорк	Europe W. Зап.Европа		100	2	
_"_	_"_	S. Am. N. Запад Южн. Америки		100	28	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Int. Внутрен.		7		
Tunisie Тунис		Madagascar Мадагаскар		100	30	
Indonésie Нидерл.Индия	Batavia Батавия	Australia, N.Zéal. Австралия, Нов.Зеландия		100	1	
Abessinie Эфиопия	Addis Abeba Аддис-Абеба	Méditerranée Восток Средиз. моря		50	3d	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17785 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Serpukov Серпухов	Kazakh. SSR Казах.ССР		50	61	
-"-	-"-	Europe W. Зап.Европа		50	67	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Angola (x) Ангола, Мозамбик		100	7	
-"-	-"-	Brazil Бразилия		100	10	
		(x) Mozambique				

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17785 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
USA США	New York Нью-Йорк	Scandinavie Скандинавия	100	5	
-"-	-"-	Allemagne Германия	100	7	
-"-	-"-	Brésil Бразилия	100	42	
France Франция	Allouis Аллуис	Madagascar Мадагаскар	100	20	
-"-	-"-	Cameroun Камерун	100	25	
-"-	-"-	AOF E. Франц.Зап. Африка/Восток/	100	28 52	
-"-	-"-	China Китай	100	85	
-"-	-"-	Antilles Антильск. о-ва	100	72	
France Col. Франц.колон.	Brazzaville Браззавиль	Europe W.Africa N. Зап.Европа, Сев.Африка	50	3	
-"-	-"-	AOF Франц.Зап. Африка	50	18	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Дальн.Восток/Китай, Япония/ Extr.Orient (China, Japan)	100	9	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17795 кГц

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Canada Канада	Sackville Секвилл	Brésil Бразилия	00–04, 22–24	50	10	
Australie Австралия	Shepparton Шеппертон	Tahiti Таити	06–07	100	43	
–"–	–"–	Indonésie, Siam Индонезия, Сиам	03–04	100	48	
India Индия	Delhi Дели	Australia Австралия	04–06	20	17	
–"–	–"–	Fiji, Australia О-ва Фиджи, Австралия	08–13, 15–16	20	20 21 23	
–"–	–"–	Afgh. Iran. Palest. Афганистан, Иран, Палестина	04–06, 08–12	20	45 43 50	
–"–	–"–	Ceylon, India Цейлон, Индия	07–08	20	79	
Suede Швеция	Hörby Хорби	Africa Африка	12–13	100	8	
USA США	New York Нью-Йорк	A. Africa W. Зап., Центр. Африка	16–21	100	18	
Turquie Турция	Ankara Анкара	India, Australia Индия, Австралия	21–22	100	15	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

17805

Частота _____ **Сезон** Июнь 70.160

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S.		Extr. Orient				
СССР	Москва	ДВК		120	3	
Roumanie		Europe				
Румыния		Европа				
Italy	Roma	S. Africa		50	5	
Италия	Рим	Южн.Африка				
Belgique	Ruiselede	Congo belg.		50	77	
Бельгия	Рейселед	Бельг.Конго				
Afghanistan	Kaboul	India		10	11	
Афганистан	Кабул	Индия				
U.N.O.	New York	Africa N.		20	1в	
ООН	Нью-Йорк	Сев.Африка				
"	"	S. America C, Mexico		100	11	
-"-	-"-	Центр.,Южн. Америка , Мексика		100	15	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17815 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Англия England	Давентри Daventry	Египет, Судан Egypt, Soudan	100	44	
-"- "	-"- "	Южн. Китай, Пакистан, Цейлон China S. Pakistan Ceylon	100	35	
-"-	-"-	Центр., Южн. Африка	100	54, 57	
U.K. Англ. колон.	Ceylon Цейлон	Africa C.&S. Индийск. океан, Великобритания Indian Ocean, Britain	7,5		
Канада Canada	Секвилл Sackville	Англи, Франция, Бельгия England /	50	1	
-"- "	-"- "	Брит. Вест.-Индия West Indies, br.	50	7	
Индия India	Дели Delhi	Австралия, Нов. Зеландия, Индонезия Australia, New Zealand, Indonesia.	100	27	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

/ France Belgique

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17825 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	China C. Центр.Китай	100	3	
"	"	Africa, Arabia, Mediterr		6 8 9 11	
-"-	-"-	Африка, Аравия, Средиз. море	100	37 40 41	
Mexico Мексика	Mexico Мекоико	Australia Австралия			
U.S.A. США	New York Нью-Йорк	Balcans Балканы	100	46	
" -"-	S. Francisco Сан-Франциско	China Китай	100	13	
France Франц.колон.	Dakar Дакар	Madagascar Мадагаскар	200	70	
Tunisie Тунис		" -"-	25	6	
Liberia Либерия		Balcans URSS Балканы, СССР	100	31	
			100	3	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17835 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S. СССР	Ryazan Рязань	Kamchatka Камчатка	120	22	
Pologne Польша	Warszawa Варшава	N. America S. Южн.Америка	50	6	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	India, Australia Индия, Австралия	100	10	
Afghanistan Афганистан	Kaboul Кабул	China Китай	20	1e	
U.N.O. ООН	New York Нью-Йорк	Africa N. Сев.Африка	100	10	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17845 Сезон Июнь 70. 164

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.S.A.	New York	Europe SW, Africa N.			
США	Нью-Йорк	Юго-Западн. Европа, Сев. Африка	100	9	
"	"	Brésil			
-"-	-"-	Бразилия	100	25	
"	"	Brésil, W. Indies			
-"-	-"-	Бразилия, Вест-Индия	100	46	
France	Alger	M. Orient S.			
Франция	Алжир	Средн.Восток /Юг/	25	153	
"	"	M. Orient N.			
-"-	-"-	Средн.Восток /Север/	25	158	
Philippines	Malolos	Birmanie			
Филиппины	Малолос, Булакан	Бирма	50	1	
"	Bulakan				
Франц.колон.	Дакар	Средн.Восток	25	8	
France, Col	Dakar	M. Orient			
-"-	Бамако	Франц.Зап. Африка	1	23	
"	Bamako	AOF			
-"-	Абиджан	Франц.,Зап. Африка	1	29	
"	Abidjan	"			
Китай	Нанкин	Тихоок.побережье Центр., Сев.Америки	20	1	
China	Nanking	Littoral Pac, Am. C. & N.			
-"-	-"-	Гавайские о-ва	20	4	
"	"	Hawai			
-"-	-"-	Нов.Зеланд. Австралия	20	7	
"	"	Zealand, Australia			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 18855 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Vladimir Владимир	Yakutia Якутия	10–24	120	40	
–"–	Leningrad Ленинград	Turkmen.SSR Туркм.ССР	16–24	100	141	
Tchécoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Amer.S. Южн.Америка	14–24	100	16	
–"–	–"–	Australia Австралия	2–4	100	20	
Roumania Румыния		Balcans, Italie, Tunisie Балканы, Италия, Тунис	14–16	50	4	
Egypte Египет	Cairo Каир	Suisse, France, Yougoslavie Швейцария, Франция, Югославия	6–10	100	18	
Afghanistan Афганистан	Kaboul Кабул	India Индия	4–6	20	1в	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Amer.S., C. Mexico Центр.Южн. Америка, Мексика	0–2	100	16	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 17865 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Pakistan	Karachi	Europe, G. Britain			
Пакистан	Карачи	Европа, Англия	100	2	
USA	S. Francisco	America S.			
США	Сан-Франциско	Юг Южн. Америки	200	52	
"	"	S. America N.			
-"-	-"-	Север Южн. Америки	200	59	
USA Terr.	Puerto Rico	A. America S.			
Террит. США	Порто-Рико	Юг Южн. Америки	100	9	
"	"	Scandinavia			
-"-	-"-	Скандинавия	100	10	
France	Allouis	Egypte			
Франция	Аллуис	Египет	100	97	
Birmania	Rangoon	India, Malaya Indochine		98	
Бирма	Рангун	Индия, Малайя, Индо-Китай	7		
Danemark	Copenhague	America S.			
Дания	Копенгаген	Южн. Америка	50	2	
Luxembourg		Extr. Orient			
Люксембург		Дальн. Восток	6	2	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 17875 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S.	Klin	Chita, Irkoutsk				
СССР	Клин	Чита, Иркутск		50	89	
Pologne	Warzawa	Palestine				
Польша	Варшава	Палестина		25	13	
Mexico	Mexico	Scandinavia, URSS				
Мексика	Мексико	Скандинавия, СССР		100	29	
"	"	Europe C.				
—"—	—"—	Центр.Европа		100	31	
Turquie	Ankara	America N.				
Турция	Анкара	Сев.Америка		100	4	
Norvege	Fredrikstad	Mediterr.Atlantic				
Норвегия	Фридрихстад	Средиз.море, Южн.Атлантика		10	10	
Albania	Tirana	Gr.Britain				
Албания	Тирана	Англия		60	21	
Israel		America S.				
Израиль		Южн.Америка				

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.S.A.	New York	Europe E.			
США	Нью-Йорк	Вост.Европа			
USA Terr.	Honolulu	Philippines Indo-sie	100	11	
Террит.США	Гонолулу	Филиппины, Индонезия	100	1	
-"-	-"-	Australia Австралия	100	2	
-"-	-"-	China Китай	100	4	
-"-	Puerto-Rico Порто-Рико	S.America S. Юг Южн.Америки	100	11	
-"-	-"-	Brésil Бразилия	100	12	
France	Allouis	India,Fran.		14	
Франция	Аллуис	Индия,Иран	100	88	
-"-	-"-	S.America W. Южн.Америка /Запад/	100	90 107	
Philippines	Malolos, Bulakan,	China			
Филиппины	Малолос,Булокан	Китай Japan,China,N. Zealand,Austra.	50	1	
Suède	Horby	lia			
Мексика	Мексико	Индия,Афганистан,СССР	100	40	
Port.Col.	Nova Goa	Portugal			
Швеция	Хорби	Япония,Китай, Нов.Зеландия,	100	1	
Austria	Vienne	Австралия Europe			
Португ.колон.	Нова Гоа	Португалия			
Abessinie	Addis Abeba	America N.	10	2a	
Австрия	Вена	Европа	0,2	1	
Эфиопия	Аддис-Абеба	Сев.Америка	50	3в	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 17895 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
India Индия	Delhi Дели	China, Philipp. Южн.Китай, Филиппины		20	15	
-"-	-"-	Austr., N. Zealand				
-"-	-"-	Indonesie Австралия, Нов.Зеландия, Индонезия		100	32 34 35	30
-"- -"-	-"- -"-	Europe, G.Br. Европа; Англия		100	55 57 58 61 62	
		Pr.& M. Orient				
U.S.A. США	New York Нью-Йорк	Ближн.Средн. Восток		100	15	
-"-	S. Francisco	Australia				
-"-	Сан-Франциско	Австралия		200	64	
Belgique Бельгия	Tombeek Томбик	America S. Южн.Америка		100	5	
Austria Австрия	Vienne Вена	Pr. Orient Ближн.Восток		25	5	
Afghanistan Афганистан	Kaboul Кабул	Africa Африка		20	3	

Гип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Д И А П А З О Н 21450 - 21750 КИЛОГЕРЦ.

Bande de)
Band of) 21450 - 21750 Kc/s
Banda de)

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Tchècoslovaquie Чехословакия	Praha Прага	Australia W. Зап. Австралия	100	12	
="=	="=	USA, Canada США, Канада	100	13	
Brèsil Бразилия	Rio de Janeiro Рио-де-Жанейро	Europe Европа	50	16	
Indonésie Голландск. Ост.-Индия	Batavia Батавия	Celebes, N.G. Целебес, Нов. Гвинея	5	15	
Portugal Португалия	Lisboa Лиссабон	Angola, Moz. Ангола, Мозамбик	50	2	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 21465 Сезон Июнь 70. 172

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Roumanie Румыния		Balcans, Italie, Tunisie Балканы, Италия, Тунис		50	4	
Venezuela Венесуэла	Caracas Каракас	America C. Центр. Америка		50	2	
" "	" "	America N. Сев. Америка		50	3	
U.K. Colonies Англ. колон.	Ceylon Цейлон	India, Birmanie, Indochine Индия, Бирма, ИндоКитай		7,5		

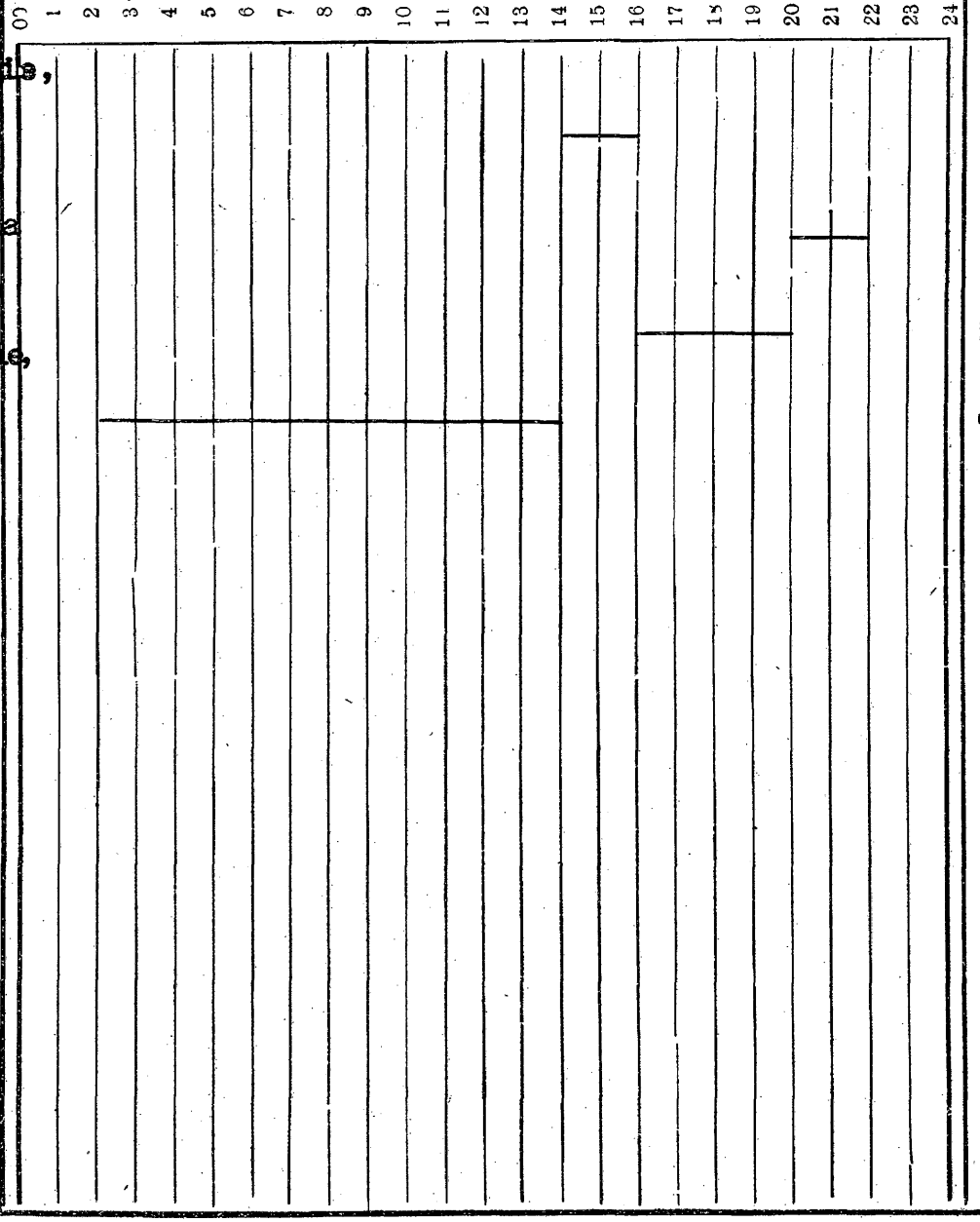

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота

Сезон

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Haiti	Port au Prince	Africa S.			
Гаити	Порт-о-Пренс	Южн.Африка			
India	Delhi	Fiji,Australia	100	16	
Индия	Дели	О-ва Фиджи, Австралия	20	19	
"	"	Aust,NZ,Indon.			
"-	"-	Австралия, Нов.Зеландия, Индонезия	100	29	
"	"	N.Z.Indon.Aust.			
"-	"-	Нов.Зеландия, Индонезия, Австралия	100	33	
"-	"-	Afghan.Palest.			
"-	"-	Афганистан, Палестина	20	47	
"-	"-	Eur.G.Britain		49	
"-	"-	Европа, Англия	100	60	
Chine	Nanking	India	20	14	
Китай	Нанкин	Индия			
Tchécoslova.	Praha	U.S.A.Cana.E.	30	5	
Чехословакия	Прага	США, Канада /Вост.часть/			
Portugal	Lisboa	Indes Port.	100	6	
Португалия	Лиссабон	Португ.Индия			
"-	"-	Angola, Mozam.	100	8	
"-	"-	Ангола, Мозамбик			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота _____ Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Albania Албания	Tirana Тирана	Kazakh.SSR Казах.ССР	60	8	
-"-	-"-	Ouzbek SSR Узбек.ССР	60	10	
Congo belg. Бельг.Конго	Léopoldsville Леопольдвиль	Belgique Бельгия	20	15 17	
Italie Италия	Roma Рим	Africa E, Вост.Африка	50	75	
-"-	-"-	India Индия	20	19	
Egypte Египет	Cairo Каир	Iran,India,Tunisia,Maroc Иран,Индия,Тунис,Марокко	50	11	
-"-	-"-	Amer.S. Южн.Америка	100	25	
Indonésie Голланд.Ост-Индия	Batavia Батавия	USA,Pacific Coast США/Тихоок. побережье/	100	9	
Israel Израиль		Amer.N. Сев.Америка			

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21495 Сезон Июнь 70. 175

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Leningrad Ленинград	Kirghiz.SSR Кирг.ССР	50	137	
Indonésie Нидерл.Ост-Индия	Batavia Батавия	India Индия	100	3	
_"_	_"_	USA,Atlantic Coast США,Атлант. побережье	100	8	
Belgique Бельгия	Tombeek Томбик	Extr.Orient Дальн.Восток	100	1;2	
_"_	_"_	Amer.S. Юж.Америка	100	5	
Suisse Швеицария	Borne Берн	Australia,N. Zealand Австралия, Но=.Зеландия	100	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ.

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21505 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Yougoslavia Югославия	Belgrade Белград	America S. Spain Южн.Америка, Испания		50	16 18	
-"-	-"-	Africa S,Mediterr Южн.Африка,		50	44	
Congo Belg. Бельг.Конго	Léopoldville Леопольд- вилль	Средиз.море Belgique Бельгия		20	16	
Iran Иран	Teheran Тегеран	Internal Внутрен.		20	5	
-"- Turquie Турция	-"- Ankara Анкара	Iraq.Turquie Ирак,Турция India,Australia Индия,Австра-		20	18	
Indonésie Голландск. Ост-Индия	Soerabaja Сурабайя	лия Java, Sonde Ява,Зондск. о-ва		100 5	14 16 17	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21515 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S. СССР	Sérpukhov Серпухов	Kasak.,SSR. Казах.ССР Europe W		50	60	
-"-	-"-	Зап.Европа		50	72	
Suède Швеция	Horby Херби	N.America E. Вост.часть Северн.Америки /America C.&S.,Mexico		100	14	
U.N.O. ООН	New York Нью-Йорк	Центр.,Юхн. Америка,Мексика		100	14	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21525 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия	Daventry Давентри	Africa C.&S. Центр.,Южн. Африка	100	20	
–"–	–"–	Birmania Malaya Бирма,Малайя	100	56 37	
–"–	–"–	Africa W. Зап.Африка	100	63	
Guyane br. Брит.Гвиана	Georgetown Джорджтаун	México Мексика	100	4	
Gr. Britain Англия	Daventry Давентри	America S. Южн.Америка	100	71	
Port. Col. Португ.колон.	Angola Ангола	Portugal Португалия	10	4А	
–"–	–"–	Guinee port. Португ.Гвинея	10	4Д	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21535 кГц

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	Léningrade Ленинград	Turkmen.SSR. Туркм.ССР		100	140	
Ukraine SSR УССР	Kiev Киев	America S. Южн.Америка		100	14	
Abeyssinie Эфиопия	Addis Abeba Аддис-Абеба	East,Mediterr. Восток,Средиз. море		50	3	
U.N.O. ООН	Genève Женева	M.Orient. Средн.Восток		100	9	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	America Америка		25	5	
-"-	-"-	America S. Южн.Америка		25	8	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21545 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	Somalie Сомали		100	17	
-"-	-"-	Cameroun Камерун		100	27 29 31	
-"-	-"-	AOF E Франц.Зап. Африка /Восток/		100	53	
-"-	-"-	India, Iran Индия, Иран		100	89 91	
Italie Италия	Rome Рим	Africa E Вост.Африка		50	70	
-"-	-"-	Africa S Южн.Африка		50	76	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21555 Сезон Июнь 70. 181

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Pologne Польша	Warszawa Варшава	Palestine Палестина	10	14	
Colonies Франц.колон.	Brazzaville Браззавиль	M.Orient Средн.Восток	50	11	
-"-	-"-	AOF Франц.Зап.Африка	50	19	
Danemark Дания	Copenhague Копенгаген	Extr.Orient Дальн.Восток	50	1	
Italie Италия	Roma Рим	America S Южн.Америка	50	21	
-"-	-"-	Extr.Orient Дальн.Восток	50	90	
Tanger Танжер		Pn.Orient Ближн.Восток	50	26	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21565 **Сезон** Июнь 70. 182

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Tula	Ouzbek SSR			
СССР	Тула	Узбекск.ССР	50	74	
U.N.O.	New York	Europe C.			
ООН	Нью-Йорк	Средн.Европа	100	7	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

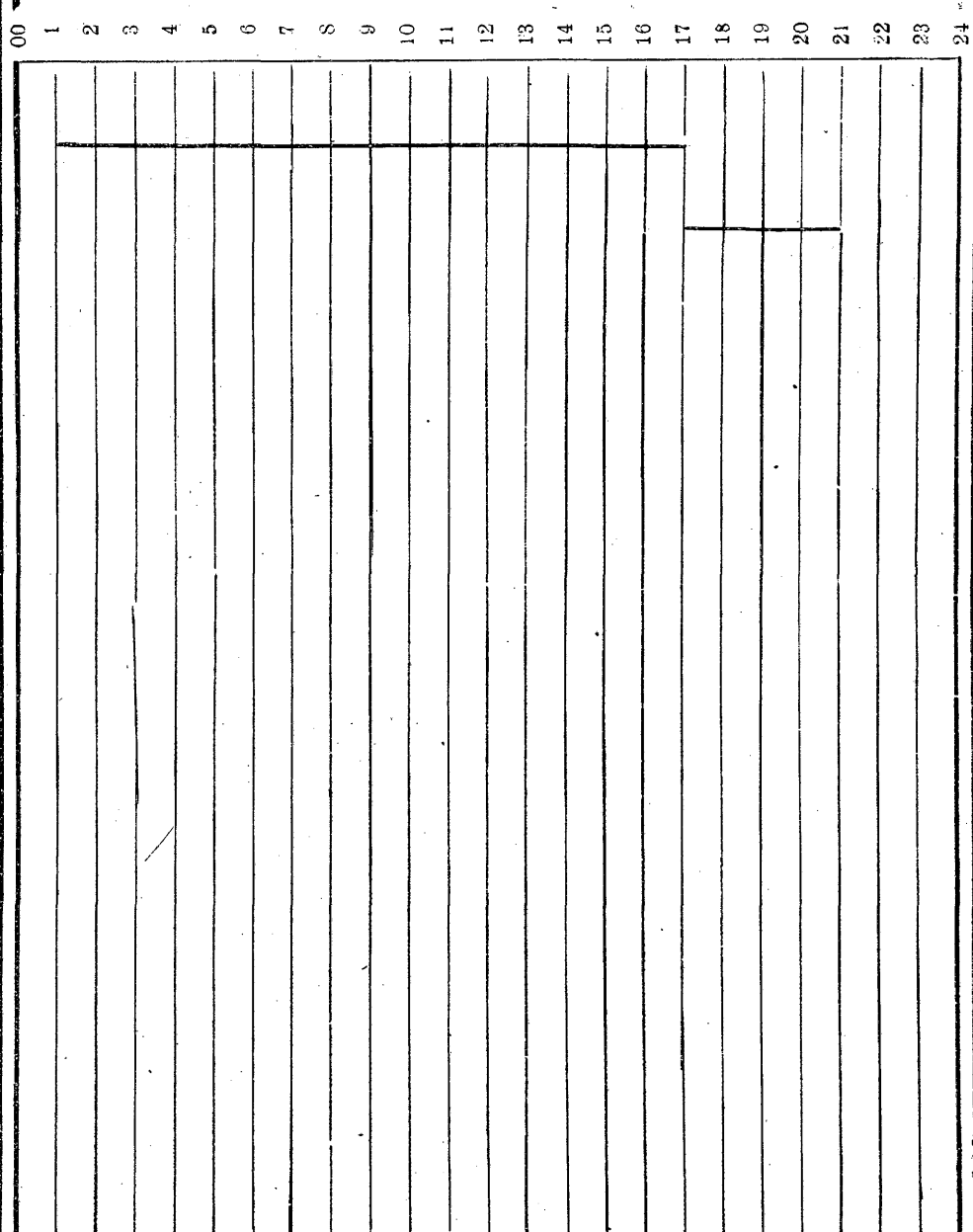

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21575 **Сезон** Июнь 70. 183

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS СССР	**Vladimir** Владимир	**Yakoutia** Якутия	120	39	
-"-	**Riga** Рига	**Ouzbek SSR** Балканск.ССР			
Roumanie Румыния		**Balcans, Italia** ✱ Балканы, Италия, Тунис	50	147	
Italia Италия	**Roma** Рим	**América C.** Центр. Америка	50	4	
			50	18	

✱ **Tunisia**

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21585 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
China Китай	Nanking Нанкин	Mers du Sud Южн.моря	100	12	
_"_	Shanghai Шанхай	Pacific Coast Тихоок.побе-режье Сев. Америки	20	36	
México Мексика	México Мексико	América N.и Южн.Америка	50	24	
_"_	_"_	_"_	100	26	
Abossinia	Addis Abeba Аддис-Абеба	India Индия	50	3а	
U.N.O ООН	New York Нью-Йорк	Europe Зап.Европа	100	6	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Europe Европа	25	4	
Libanon Ливан	Beyrouth Бейрут	Africa W. Зап.Африка	100	2	
к América S.					

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21595 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Pakistan Пакистан	Karachi Карачи	S.E.Asia Australia Юго-Вост. Азия, Австралия		20	3	
French Colonies Франц. Колонии	Brazzaville Браззавиль	Madagascar Мадагаскар		50	14	
Iran Иран	Teheran Тегеран	Afganistan Pakistan Афганистан, Пакистан		20	16	
Egypte Египет	Cairo Каир	Arabia Iran Сауд. Аравия, Иран		50	8	
Suisse Швейцария	Berne Берн	America Сев. Америка		25	16	

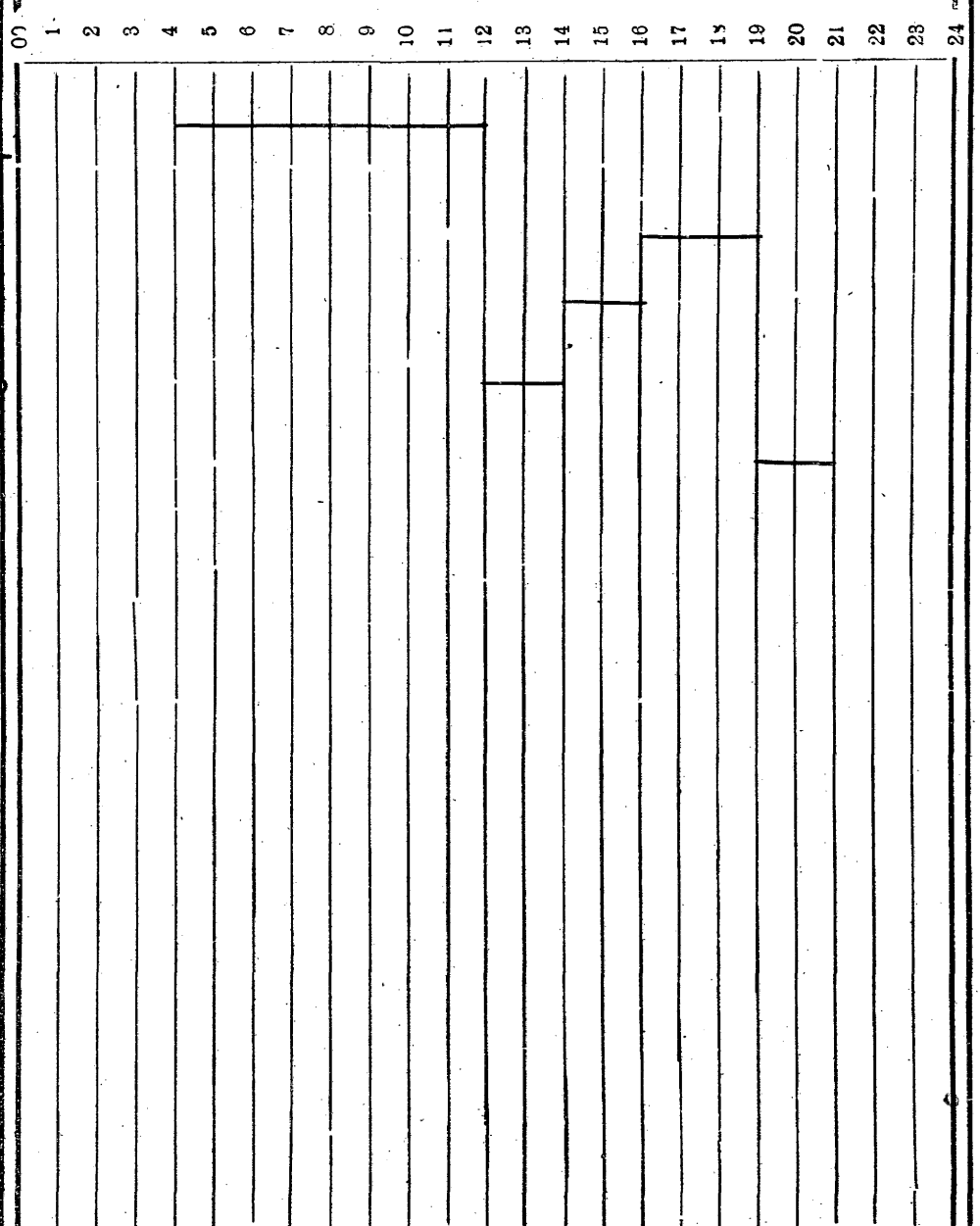

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
		Tadzhik SSR			
URSS СССР	Leningrad Ленинград	Тадж*ССР	100	142	
Roumanie Румыния		Europe Европа	50	50	
Hollande Нидерланды	Lopik Лопик	Indonesie, Aust. India, Malaya Индонезия, Австралия, Индия, Малайя	400	35	
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Extr.Orient Дальн.Восток	25	6	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

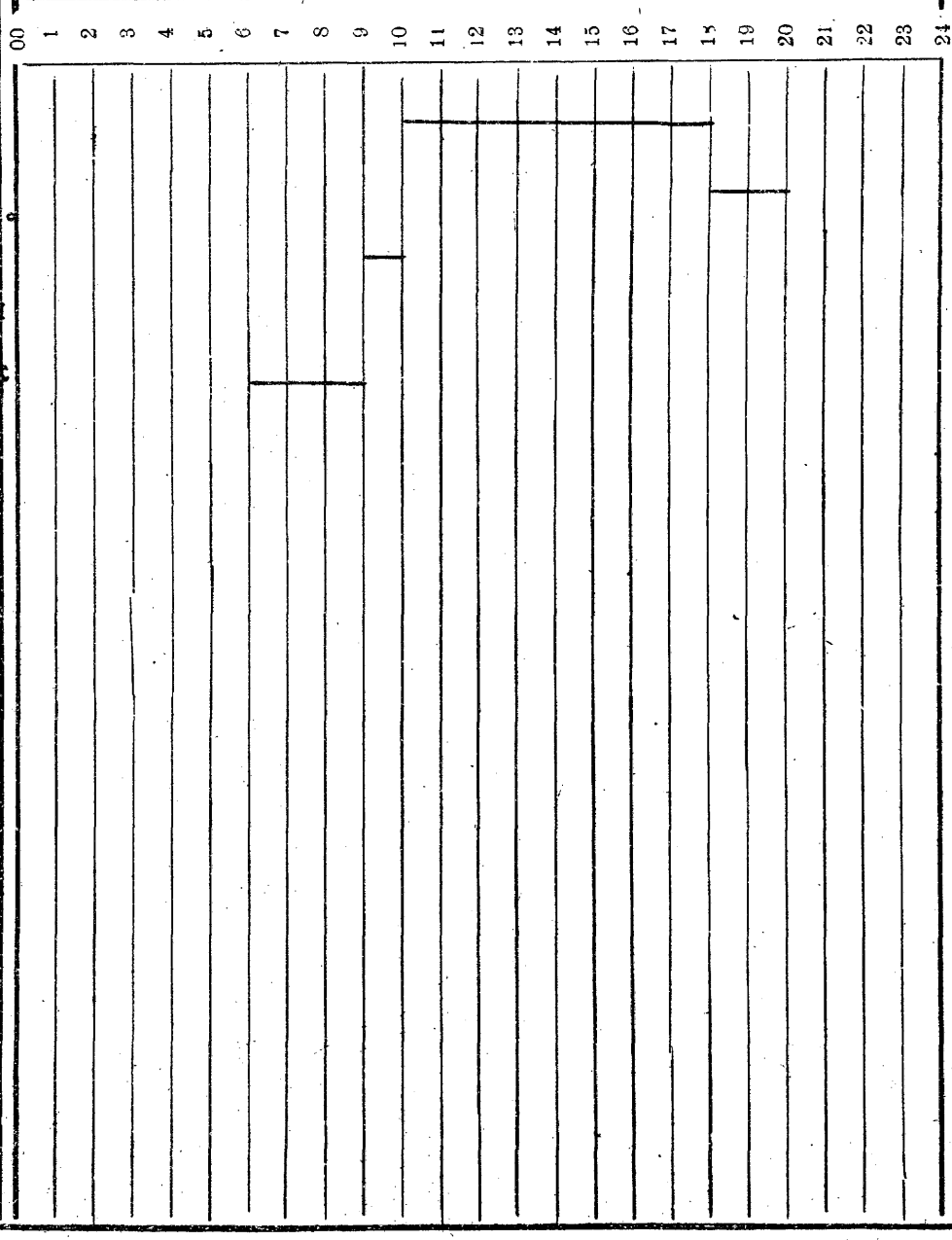

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21615 Сезон Июнь 70. 187

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
India	Delhi	China C.			
Индия	Дели	Центр.Китай	100	5	
"	"	Africa, Mediterr. Arabia		7	
"-	-"-	Африка, Сред. море, Аравия	100	39	
France Col.	Dakar	Madagascar			
Франц.колон.	Дакар	Мадагаскар	25	5	
"	Madagascar	France			
-"-	Мадагаскар	Франция	25	1	
Iran	Teheran	Africa N.			
Иран	Тегеран	Сев.Африка	20	24	
Austria	Vienne	China			
Австрия	Вена	Китай	25	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21625 Сезон Июнь 70. 188

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Gr.Britain Англия - " - -"-	Daventry Давентри - " - -"-	Africa W. Зап.Африка Pr.&M.Orient Ближн.Средн.Восток	100	25 41	
UK Col. Англ.колон.	Singapore Сингапур	India N & E Сев.,Вост.Индия	100	15	
Australia Австралия	Shepparton Шеппертон	Japon Япония	100	50 51	
Italie Италия	Roma Рим	M.Orient Средн.Восток	50	87	
U.N.O. ООН	New York Нью-Йорк	Scandinavie Скандинавия	100	2	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21635 Сезон Июнь 70. 189

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	Mexique Мексика	100	11	
France Col. Франц.колон.	Dakar Дакар	M.Orient Средн.Восток	25	7	
- " -	Fort de France	Caraibes			
-"-	Форде-де-Франс	Карайбы	20	5	
-"-	Madagascar	A.O.F.		6	
-"-	Мадагаскар	Франц.Зап. Африка	25	3	
Norvège Норвегия	Frederikstad Фридрихстад	Indonésie,Aust. Ост-Индия, Австралия	100	5	
Egypte Египет	Cairo Каир	America S. Южн.Америка	100	24	
Port.Col. Португ.колон.	Nova Goa Нова Гоа	Portugal Португалия	10	2a	
Austria Австрия	Vienne Вена	Africa S. Южн.Африка	25	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21645 Сезон Июнь 70. 19

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Франция	Allouis Аллуис	A.O.F. Франц.Зап. Африка /Запад/	100	58	
France Col. Франц.колон.	Dakar Дакар	France Франция	25	1	
-"-	Saigon Сайгон	France Col. Франц.колон.	25	6	
-"-	Brazzaville Браззавиль	Europe W. в Тихом океане Africa N. Зап.Европа, Сев.Африка	50	2;4	
Mexico Мексика	Mexico City Мексико	Espagne, Portug. Испания, Португалия	100	36	
Italie Италия	Roma Рим	M.Orient Средн.Восток	50	83	
Austria Австрия	Vienne Вена	U.S.A. США	25	2	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21655 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Albanie Албания	Tirana Тирана	Argentine Аргентина	60	2	
" _"_	" _"_	U.R.S.S. СССР	60	14	
" _"_	" _"_	U.S.A. США	60	5	
Gr.Bretagne Англия	Daventry Давентри	Amefique S. Южн.Америка	100	72	
" _"_	Delhi Дели	Aust.N.Zel.Indon Австралия, Нов.Зеландия, Индонезия	100	31	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Amerique S. Южн.Америка	100	6	
Indonesie Голландск. Ост-Индия	Batavia Батавия	Célebés N. Guinée Целебес, Нов. Гвинея	5	14	
Vatican Ватикан		Afrique C & S. Центр, Южн. Африка	50	135	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21665 кгц

Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Rep.Dominicaine Доминикан. респ.	Ciudad Trujillo Циудад-Трухильо	Espagne Испания		10	12	
U.K. Col. Анг.колон.	Ceylan Цейлон	Ind. ocean Gr.Britain Индийск. океан, Великобритан.		100		
Luxembourg Люксембург		Amérique N. Сев.Америка		6	10	

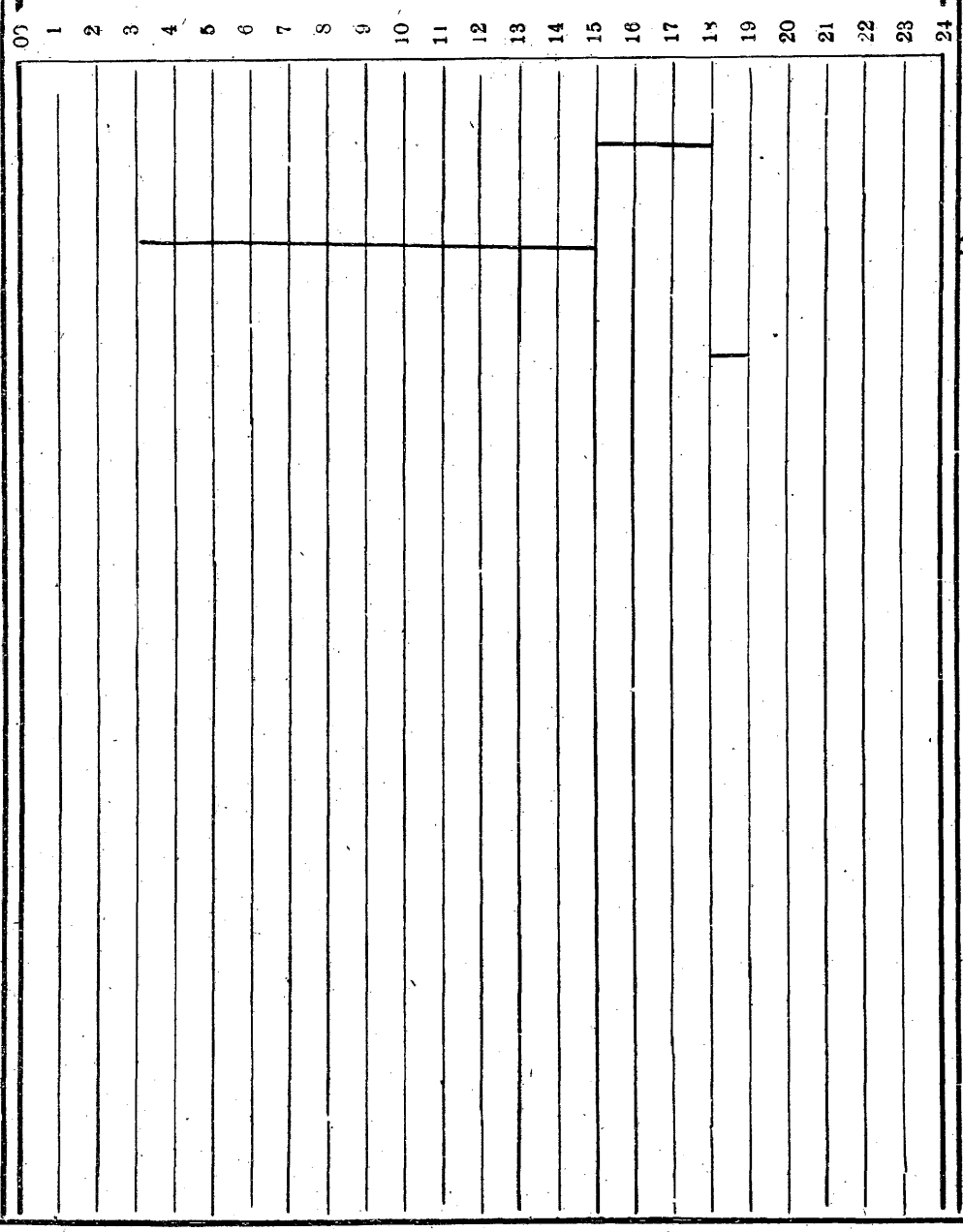

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21675 **Сезон** Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
U.S.A. США	New York Нью-Йорк	Brésil Бразилия	100	24	
_"_	San Franseo. Сан-Франциско	Australia Австралия	200	63	
France Франц.колон.	Saigon Сайгон	Africa C .&S. Центр.,Южн. Африка	25	4	
Congo Belg Бельг.Конго	Leopelville Леопольдвилль	India Индия	50	1	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Amérique N. Сев.Америка	100	5	
Ethiopie Эфиопия	Addis-Abeba Аддис-Абеба	India Индия	50	3a	
Italie Италия	Roma Рим	Amérique S. Южн.Америка	50	24	
Portugal Col. Португ.колон.	Mozambique Мозамбик	Portugal Португалия	10	1A	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21685 Сезон Июнь 70

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Argentine Аргентина " _"_	Buenos-Aires Буйно-Айрес " _"_	Europe Европа Amérique N. Сев.Америка	50 50	26 27	
Birmanie Бирма	Rangoon Рангун	Proche Orient, India, Europe Ближн.Восток, Индия, Европа	50		
Iraq Ирак	Bagdad Багдад	Amérique Америка	25	5	
Hollande Голландия	Batavia Батавия	Curaçao Кюрасао	100	7	
Austria Австрия	Vienne Вена	Australie Австралия	25	5	
UNO ООН	New York Нью-Йорк	S.Amerique E. Южн.Америка /Восток/	100	18	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21695 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
France Col.	Yaounde	A.E.F.			
Франц. колон.	Яунд	Франц. Экват. Африка		3;4 5	
Mexique	Mexico City	Amerique S.			
Мексика	Мексико	Южн. Америка	100	28	
"	"	Afrique N.			
-"-	-"-	Сев. Африка	100	49	
Tunisie		Iran, Iraq, Pakistan			
Тунис		Иран, Ирак, Пакистан	100	35	
Tchecoslovaquie	Praha				
Чехословакия	Прага	Индия India	100	18	
Syrie	Damas	"			
Сирия	Дамаск	-"-	20	6	
Luxembourg		Europe Afrique N.			
Люксембург		Европа, Сев. Африка	6	5	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21705 Сезон Июнь 70. 196

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
URSS	Toula	King.SSR				
СССР	Тула	Киргиз.ССР				
Afganistan	Kaboul	Europe		50	73	
Афганистан	Кабул	Европа		20	1а	

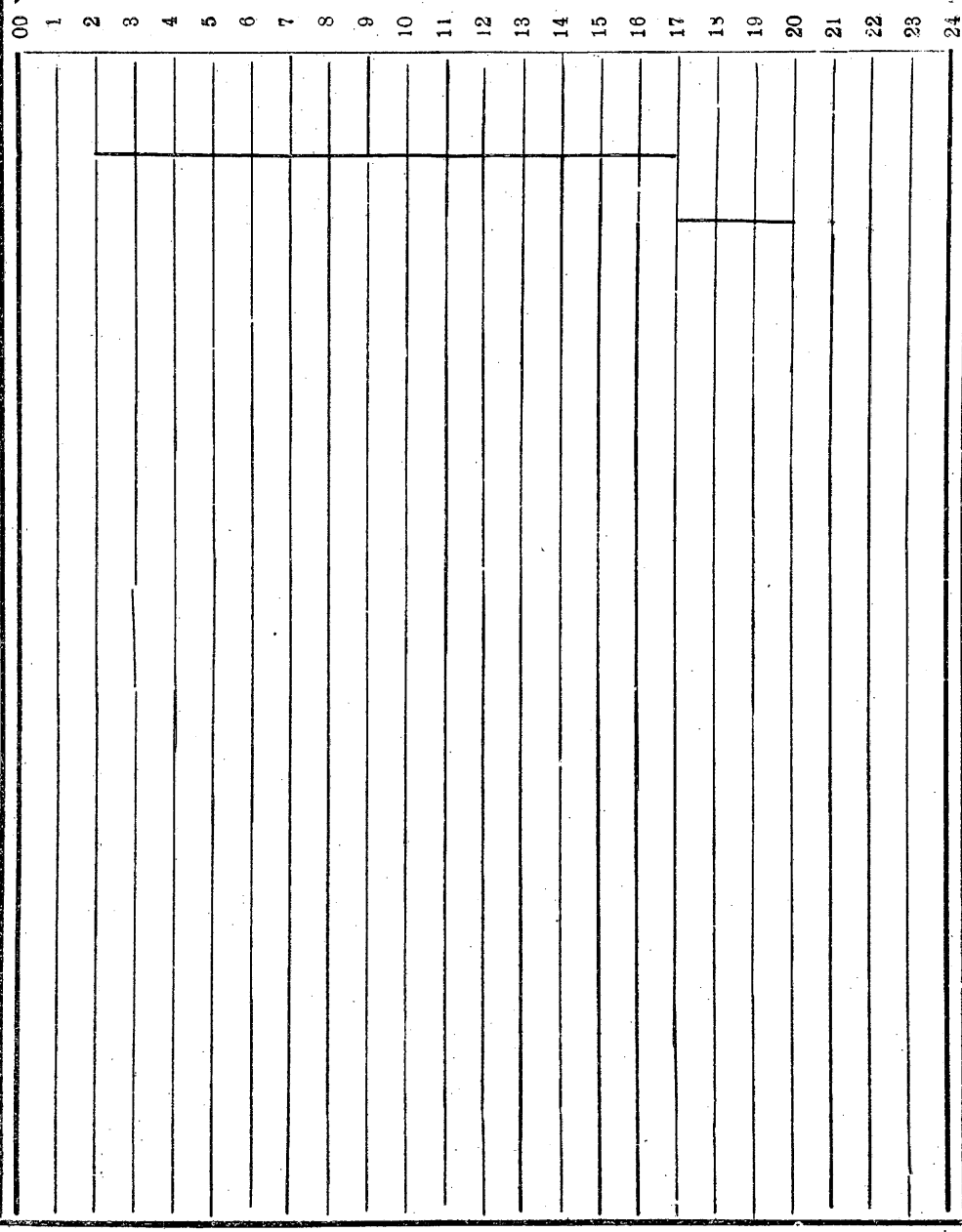

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21715 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Philippines Филиппины	Malolos, Bulakan Малолос, Булакан	India, Pakistan Индия, Пакистан	50	1	
France Col. Франц.колон.	Madagascar Мадагаскар	Indochine Fr Индо-Китай Col. Pacif. Франц.колон. в Тихом океане	25	21	
Turquie Турция	Ankara Анкара	Am. S. Южн.Америка	100	7	
Belgique Бельгия	Ruiselede Рейселед	Congo Belge Бельг.Конго	10	9	
Siam Сиам	Bangkok Банкок	Extr.Orient Дальн.Восток	0,25	2	
-"- -"-	-"- -"-	Europe Европа	20	3	
-"- -"-	-"- -"-	U.S.A. США	20	4	
Luxembourg Люксембург		Afrêca S. Южн.Африка	6	7	
-"- -"-		Am. S. Южн.Америка	6	9	
Yougoslavie Югославия	Belgrade Белград	Afr.S.Mediter. Южн.Африка, Средиз.море	50	37	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з. 1831, т. 5000

Частота 21725 Сезон Июнь 70.

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
Congo Belge Бельг.Конго	Leopoldsville Леопольдвилль	Europe W. Зап.Европа		50	3	
Iran Иран	Teheran Тегеран	Allemagne, France, G.Br. Германия, Франция, Англия		20	26 27 28	
Afghanistan Афганистан	Kaboul Кабул	URSS СССР		20	2	
_"_	_"_	India Индия		20	1в	

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21735 кГц

Сезон Июнь 70. 199

Страна	Место передачи	Место приема	Часы передачи по ГСВ	Мощность	№ заявки	Примечание
U.R.S.S. СССР	Toula Тула	Tadj. SSR Тадж.ССР				
UNO ООН	New York Нью-Йорк	Afrique S. Южн.Африка		50	73	
Liban Ливан	Beyrouth Бейрут	Australie Австралия		100	12	
Irlande Ирландия	Athlone Атлон	Africa S. Южн.Африка		100	2	
Canada Канада	Sackwille Секвилл	Australie Австралия		100	5	
				50	15	

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

Частота 21745 **Сезон** Июнь 70. 200

Страна	Место перелачи	Место приема	Мощность	№ заявки	Примечание
Tchécoslovaquie	Praha	Amerique S.			
Чехословакия	Прага	Южн. Америка	100	15	
Roumanie		Europe			
Румыния		Европа	50	5	
Mexique	Mexico City	Italia			
Мексика	Мексико	Autriche, Balkans Италия, Австрия, Балканы	100	34 35	
Turquie	Ankara	Chine Japon			
Турция	Анкара	Китай, Япония	100	10	
Afganistan	Kaboul	Europe			
Афганистан	Кабул	Европа	20	1	
"	"	Chine			
_"_	_"_	Китай	20	1e 4	

ЧАСЫ ПЕРЕДАЧИ ПО ГСВ

00 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Тип. Хоз. Упр. Мин. связи — з 1831, т. 5000

CIRAF

MEXICO, 1948/49

ПРИЛОЖЕНИЕ 2 С к Документу № 98-R.

ANNEXE-2 C au document No. 98-F.

ANNEXE 2 C to document No. 98-E.

ANEXO 2 C al documento No. 98-S.

C C C P

U R S S

U S S R

ПРОЕКТ ПЛАНА

РАСПИСАНИЯ ЧАСТОТ КОРОТКОВОЛНОВОГО ВЕЩАНИЯ
МЕЖДУ СТРАНАМИ МИРА

PROJECTED PLAN

FOR THE DISTRIBUTION OF HIGH FREQUENCIES FOR SHORT WAVE BROADCASTING

AMONG THE COUNTRIES OF THE WORLD

PROJET DE PLAN

DE REPARTITION ENTRE LES DIVERS PAYS DU MONDE DES ONDES DECAMETRIQUES

ATTRIBUEES AU SERVICE DE RADIODIFUSION

PROYECTO DE PLAN

DE DISTRIBUCIÓN DE LAS ALTAS FRECUENCIAS DESTINADAS A LA RADIODIFUSION

ENTRE LOS DIFERENTES PAISES DEL MUNDO

A. Списки стран.
A. List by Countries.
A. Liste par Pays.
A. Lista por Países.

Декабрь, 70 пятен
December, 70 Sunspots
Décembre, 70 Taches solaires
Diciembre, 70 Manchas solares

DISTRIBUTION OF CHANNELS-HOURS
DISTRIBUCIÓN DE CANALES-HORAS
РАСПРЕДЕЛЕНИЕ КАНАЛО-ЧАСОВ
REPARTITION DES HEURES-FREQUENCES

№ №	Страна Country Pays País	Bandes Диапазоны Bands - Bandas 6 мггц kc/s	7 мггц kc/s	9 мггц kc/s	11 мггц kc/s	15 мггц kc/s	17 мггц kc/s	21 мггц kc/s	Всего по 7 диапаз Total	25 мггц kc/
1.	Южн.Африк. Союз Union S.Africa	-	35	-	-	-	-	-	35	-
2.	Албания Albanie	8	3	4	8	3	-	1	27	-
3.	Сауд.Аравия Saudi Arabia	6	8	2	-	-	-	-	16	-
4.	Аргентина Argentina	30	-	16	2	4	2	9	63	-
5.	Австралия Australia	28	14	10	9	12	7	4	84	-
6.	Австрия Autriche(Austria)	6	-	1	5	3	-	1	16	1
7.	Бельгия Belgique	1	2	5	5	2	1	-	16	-
8.	Бельг.Конго Congo belge	9	12	8	5	6	9	6	55	-
9.	БССР Bielorussie RSS	7	-	14	14	13	-	-	48	-
10.	Бирма Birma	7	2	16	7	16	9	-	57	-
11.	Бразилия Brasil	30	-	14	20	10	12	-	86	-
12.	Болгария Bulgarie	12	5	10	8	7	-	-	42	-
13.	Канада Canada	55	-	20	23	14	2	10	124	-
14.	Чили Chile	8	-	10	12	9	-	-	39	-
15.	Китай China	50	24	36	36	30	7	2	185	-
16.	Ватикан Vatican	1	-	-	1	2	4	4	12	-
17.	Колумбия Colombia	36	-	14	4	4	-	-	58	-
18.	Коста-Рика Costa Rica	6	-	6	-	-	-	-	12	-
19.	Куба Cuba	13	1	8	-	-	-	-	22	-
20.	Дания Danemark	4	4	6	2	2	-	4	22	4
21.	Доминик.респ. Rep. ominicaine	17	-	-	-	-	-	3	20	-
22.	Египет Egypte	3	2	9	8	4	4	12	42	2
23.	Эль-Сальвадор El Salvador	10	-	9	-	-	-	-	19	-
24.	Эквадор Ecuador	31	-	14	9	2	-	-	56	-

№ №	Страна	Диапазоны 5 мгц	7 мгц	9 мгц	11 мгц	15 мгц	17 мгц	21 мгц	Всего по 7 диапаз.	25 мгц
25.	США USA	47	-	48	48	49	29	11	232	-
26.	Террит.США USA Territories	-	-	4	-	8	10	-	22	-
27.	Эфиопия Ethiopia	11	5	11	2	9	4	6	48	9
28.	Финляндия Finlande	12	-	11	3	5	3	-	34	-
29.	Франция France	19	13	19	24	19	21	38	153	23
30.	Франц.колон. France Outre-Mer	87	44	13	19	22	19	53	257	14
31.	Марокко и Тунис Maroc,Tunisie	6	6	11	6	6	3	1	39	-
32.	Соед.Королевство Great Britain	42	64	83	34	13	19	-	255	-
33.	Брит.колонии British Colonies	56	26	9	7	41	22	16	177	-
34.	Греция Grèce	5	5	-	-	-	-	-	10	-
35.	Гватемала Guatemala	31	-	5	-	6	-	-	42	-
36.	Гаити Haiti	15	-	8	-	3	2	7	35	2
37.	Гондурас Honduras	12	-	-	-	-	-	-	12	-
38.	Индия India	53	61	45	39	30	39	35	302	-
39.	Ирак Iraq	9	7	6	2	7	5	6	42	-
40.	Иран Iran	22	11	12	4	3	-	4	56	-
41.	Ирландия Ireland	-	5	1	3	3	2	1	15	-
42.	Исландия Iceland	-	-	8	-	4	-	-	12	-
43.	Италия Italie	16	19	8	13	13	6	4	79	4
44.	Ливан Liban	2	2	1	-	-	-	3	8	5
45.	Люксембург Luxembourg	-	-	-	-	1	3	4	8	3
46.	Мексика Mexico	21	-	19	19	19	-	22	100	-
47.	Монако Monaco	1	-	1	-	-	-	-	2	-
48.	МНР Mongolia	23	7	11	11	12	-	-	64	-
49.	Никарагуа Nicaragua	12	-	-	-	-	-	-	12	-
50.	Норвегия Norway	22	16	3	3	5	4	4	57	-

№ №	Страна	Диапазоны								
		6 мгц	7 мгц	9 мгц	11 мгц	15 мгц	17 мгц	21 мгц	Всего по 7 диапаз.	25 мгц
51.	Нов.Зеландия N.Zealand	–	–	–	7	7	–	–	14	–
52.	Пакистан Pakistan	31	27	13	21	15	–	8	115	–
53.	Панама Panama	16	–	1	–	–	–	–	17	–
54.	Нидерланды Pays-Bas (Netherlands, Holanda)	3	3	–	3	4	5	6	24	–
55.	Нидерл. Вест-Индия Curacao, Surinam	2	–	–	3	3	–	–	8	–
56.	Нидерл.Ост-Индия Indonesia	16	26	26	12	15	10	8	113	4
57.	Перу Peru	27	–	29	–	5	–	–	61	–
58.	Филиппины Philippines	36	–	–	–	–	–	–	36	–
59.	Польша Pologne	19	22	18	10	14	8	10	101	–
60.	Португалия Portugal	6	3	1	4	7	3	3	27	3
61.	Португ.колон. Portugal col.	7	18	4	4	4	3	7	47	2
62.	Румыния Roumanie	34	24	6	4	–	–	–	68	–
63.	Сиам Siam	–	2	5	–	–	1	2	10	1
64.	Южн.Родезия Rhodesia S.	1	3	–	–	–	–	–	4	–
65.	Швеция Sweden	12	2	8	1	4	4	1	32	–
66.	Швейцария Suisse	5	–	9	2	15	7	3	41	–
67.	Сирия Syrie	4	2	1	2	7	–	–	16	–
68.	Чехословакия Tchecoslovaquie	11	18	6	16	22	5	9	87	9
69.	Турция Turquie	–	10	8	13	3	5	2	41	–
70.	УССР Ukraine RSS	33	8	29	16	16	–	–	102	–
71.	СССР URSS	85	142	185	148	179	71	–	810	–
72.	Афганистан Afganistan	3	–	10	13	–	4	11	41	3
73.	Боливия Bolivia	43	–	5	–	–	–	–	48	–
74.	Германия Allemagne (Germany)	4	10	4	–	–	–	–	18	–

№ №	Страна	Диапазоны								
		6 мггц	7 мгггц	9 мггц	11 мггц	15 мггц	17 мггц	21 мггц	Всего по 7 диапаз.	25 мггц
75.	Испания	6	6	-	-	-	-	-	12	-
	Espagne(Spain)									
76.	Япония	2	8	8	-	-	-	-	18	-
	Japan									
77.	Уругвай	14	-	8	-	2	-	-	24	2
	Uruguay									
78.	Венецуэла	5	-	-	2	-	4	4	15	-
	Venezuela									
79.	Югославия	27	8	11	10	16	-	7	79	2
	Yougoslavie									
80.	Корея	2	16	17	2	-	-	-	37	-
	Corea									
81.	Венгрия	10	12	5	-	-	-	-	27	
	Hongrie									
82.	Либерия	-	2	-	-	3	3	3	11	3
	Liberia									
83.	Парагвай	14	-	7	-	3	-	-	24	-
	Paraguay									
84.	ООН	3	3	4	10	20	10	12	62	
	ONO-UNO									
85.	Израиль	6	7	2	-	7	-	-	22	
	Israel									
86.	Танжер	-	-	1	4	4	-	-	9	-
	Tanger									
	ИТОГО:	1389	785	1000	722	796	391	367	5450	
	Коэфициент использования диапазонов:	2,68	1,63	1,65	1,22	0,95	0,82	0,51		

Coefficient of Utilization of Bands

Coefficient d'Utilisation des Bandes

Coeficiente de Utilización de las Bandas

No.	Région de réception Region of reception Area de recepción	H. de transm. H. of transm. H. de transm.	Fréquence Frequency Frecuencia kc/s.	kw.	Heures Hours Horas

ЮЖНО-АФРИКАНСКИЙ СОЮЗ Декабрь 70

UNION OF SOUTH AFRICA

№№ вещавок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность КВТ	К-во часов
2	Иоганесбург - Юж, Юго-Зап.Африка Johannesburg S.W.Afr.	06-16	7115	5	10
11	Кейптаун - Юж, Юго-Зап.Африка Capetown -S and S.W.Afr.	06-16	7255	5	10
14	Дурбан -"- -"- Durban - S.& S.W.Afr.	07-13	7105	5	6
23	Питерсбург -"- -"- Pietersburg - S.& S.W.Afr.	06-15	7275	5	9

A L B A N I E

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Тирана - Аргентина Tirana - Argentine	0I-03	II805	60	2
2	-"- - -"-	II-I2	2I585	60	I
3	-"- - -"-	23-24	9605	60	I
4	-"- - С Ш А U S A	02-04	5995	60	2
5	-"- - -"-	I2-I3	9645	60	I
6	-"- - Казахстан Kazakh RSS	03-04	II805	60	I
7	-"- - -"-	I4-I5	7225	60	I
8	-"- - Узбекистан Ouzbek RSS	04-05	II945	60	I
9	-"- - -"-	I4-I5	7I85	60	I
I0	-"- - Турция Turquie	05-06	9535	60	I
II	-"- - -"-	I4-I5	II885	60	I
I2	-"- - С С С Р U R S S	05-06	6I45	60	I
I3	-"- - -"-	I2-I3	9505	60	I
I4	-"- - -"-	I0-I2	6I05	60	2
I5	-"- - Румыния Roumanie	06-07	6045	60	I
I6	-"- - -"-	I3-I4	6I05	5	I
I7	-"- - Югославия Yougoslavie	06-07	6095	60	I
I9	-"- - Англия Gr. Bretagne	07-08	I5305	60	I
20	-"- - -"-	I9-2I	II955	60	2
2I	-"- - Италия Italie	08-09	7I25	60	I
23	-"- - Австралия Australie	07-08	I5375	60	I
24	-"- - -"-	22-23	I5245	60	I
25	-"- - Франция France	2I-22	II885	60	I

САУДОВСКАЯ АРАВИЯ

Декабрь 70

SAUDI ARABIA

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Саудовская Аравия - Внутреннее Saudi Arabia Int.	07-II	6095		4
	-"- - Внутреннее и Арабск. страны -"- Int.	07-I0	7265		3
	-"- - Арабские страны Arab. Countries	08-I0	9675		2
	-"- - Внутреннее и Арабск. страны Int. & Arab. countries	08-I3	7I65		5
	-"- - Внутреннее "- - Int.	05-07	6075		2

А Р Г Е Н Т И Н А

Декабрь 70

~~A R G E N T I N A~~

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
3	Сан-Фернандо - внутреннее S. Fernando Int.	I0-20	60I5	I0	I0
4	Монте-Гранде -"- Monte Grande	I3-I9	9605	25	6
I3	Буэнос - Айрес - Европа Buenos-Aires Europe	2I-23	9695	I00	2
I4	-"- -"- - Юж.Аргентина S. Argentina	II-I9	9565	I0	8
I6	Мендоса - Зап.Аргентина Mendoza W. Argentina	I0-20	6025	I0	I0
20	Тукуман - Сев.Аргентина Tucuman N.Argentina	I3-I7	I5385	50	4
22	Кордоба - -"- Córdoba	20-22	II9I5	50	2
23	-"- - Сев.Америка N. America	I8-20	I7705	50	2
24	Розарио - Центр.Аргентина Rosario C. Argentina	I0-20	5955	I0	I0
26	Буэнос-Айрес - Европа Buenos Aires Europe	I4-I9	2I685	50	5
27	-"- - Сев.Америка N.America	I9-23	2I685	50	4

АВСТРАЛИЯ
AUSTRALIA

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощн. квт	К-во часов
2	Аделаида - местное Adelaide local	00-I0	5955	I0	I0
3	-"- -"-	20-22	7I85	I0	2
5	Брисбейн - Юж.Квинсленд Brisbane S. Queenland	00-04	7235	I0	4
6	-"- - Сев. -"- N. Queensland	20-22	96I5	I0	2
7	-"- - Новая Гвинея N. Guinea	22-02	II975	I0	4
8	Перт - Юго-Запад Австралия	I0-I6	5975	I0	6
9	Perth S.W.Australia -"- -"- -"-	23-02	9645	I0	3
II	Сидней - местное Sydney Local	00-04	6045	I0	4
I2	Новая Гвинея - местное N. Guinea local	22-02	6035	I0	4
I3	Линдхорст - Юж.Квинсленд Lyndhurst S.Queensland	02-06	5985	I0	4
I5	-"- - Сев.Австралия N.Australia	09-II	9565	I0	2
I7	-"- - Англия England	I4-I5	9645	I0	I
I9	-"- - Южн.Африка S.Africa	05-06	II775	I0	I
22	-"- - Новая Каледония N.Caledonia	08-09	I5275	I0	I
24	-"- - Малайя, Индия Malaya, India	0I-03	I5I35	I0	2
26	Шеппертон - Англия Shepparton England	07-08	I5295	50	I
27	-"- -"-	07-08	I78I5	50	I
34	-"- - Южн.Африка S. Africa	I3-I4	7I65	50	I
35	-"- - Сев.Америка N.America	22-23	I5I35	I00	I
36	-"- - Южн.Америка S.America	22-23	I77I5	50	I
37	-"- - Сев.Америка N. America	I5-I6	9645	I00	I
38	-"- -"-	I5-I6	7245	I00	I
39	-"- -"-	04-05	II775	I00	I
40	-"- -"-	04-05	I5295	50	I
42	-"- Франц.Инде-Китай French Indochina	06-07	I5295	50	I
43	-"- Томти Tahiti	06-07	I78I5	I00	I

АВСТРАЛИЯ AUSTRALIA — Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощн. квт	К-во часов
44	Шеппертон - Нов.Каледония Shepperton - N. Caledonia	08-09	I5375	50	I
46	-"- - Индия India,	I2-I3	II7I5	I00	I
48	-"- - Индонезия Indonesia,	02-04	I77I5	I00	2
49	-"- - Япония Japan	22-23	I5265	I00	I
50	-"- -"-	02-04	I5I95	I00	2
5I	-"- -"-	04-08	2I605	I00	4
58	-"- -"-	I0-I2	II975	I00	2
56	-"- Англия Gr. Britain	I7-I8	7I85	I00	I
59	-"- Юж.Америка S. America	00-02	I77I5	I00	2
60	-"- Европа Europe	I6-I8	7255	I00	2
6I	-"- Юж.Африка S.Africa	I4-I6	I5265	I00	2
65	Дарвин - местное	08-II	7I65	I0	3

А В С Т Р И Я

Декабрь 70

AUTRICHE (AUSTRIA)

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность КВТ	К-во часов
I	Вена - Европа	22-23	II885	0,2	I
	Vienne Europe				
2	-"- - С Ш А	02-03	II9I5	25	I
	U.S.A.				
3	-"- - Европа	22-23	9695	0,2	I
	Europe				
4	-"- - С Ш А	02-03	I54I5	25	I
	U.S.A.				
5	-"- - Австралия	08-09	25725	25	I
	Australie				
5	-"- - -"-	08-09	2I685	25	I
5	-"- - Китай	I3-I4	II725	25	I
	Chine				
5	-"- - С С С Р	2I-22	6025	25	I
	U.R.S.S.				
5	-"- - Ближний Восток	2I-22	II955	25	I
	Pr.Orient				
5	-"- - Южная Африка	I8-I9	I5I95	25	I
	Afrique S.				
6	-"- - Европа	22-23	6025	25	I
	Europe				
7	-"- - Южная Америка	04-05	I5I95	25	I
	Amérique S.				
8	-"- - -"-	04-05	II975	25	I
9	Инсбрук - Внутреннее	08-I0	6I05	0,I	2
	Innsbruck internal				
9	-"- - -"-	22-24	6005	0,I	2

БЕЛЬГИЯ
BELGIQUE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Томбик - Дальний Восток	09-I0	II735	I00	I
I	Tombeek Extr. Orient	09-I0	9585	I00	I
2	-"- -"-	I9-20	9665	I00	I
3	-"- Сев.Америка Amérique N.	04-05	II755	I00	I
4	-"- -"-	04-05	7195	I00	I
5	-"- Южн.Америка Amérique S.	2I-22	II725	I00	I
6	Рейселед - Бельгийское Конго	05-06	II975	5	I
6	Ruiselede Congo belge	05-06	7I65	5	I
7	-"- -"-	08-09	II975	I0	I
8	-"- -"-	08-09	9585	5	I
9	-"- -"-	I7-I8	I7705	I0	I
I0	-"- -"-	I7-I8	I5I35	5	I
II	-"- -"-	2I-22	I5345	I0	I
I2	-"- -"-	2I-22	9665	5	I
I3	Томбик - Скандинавия	09-I0	9685	5	I
I4	Tombeek Scandinavie	20-2I	6II5	5	I

БЕЛЬГИЙСКОЕ КОНГО
CONGO BELGE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Леопольдвилль – Дальний Восток Léopoldville Extr. Orient	I0-I6	I7845	50	6
2	–"– – –"–	I6-20	9745	50	4
3	–"– – Зап.Европа Europe W.	09-I5	2I535	50	6
4	–"– – –"–	I9-22	II935	50	3
5	–"– – Южн.Америка Amérique S.	0I-02	9675	50	I
6	–"– – Сев.Америка Amérique N.	00-04	7235	50	4
7	–"– – Южн.Африка Afrique S.	I7-20	I5385	50	3
8	–"– – Бельгийское Конго Congo Belge	04-07	6I85	I0	3
II	–"– – –"–	04-07	9755	20	3
I2	–"– – –"–	I0-I3	I5I65	20	3
I4	–"– – –"–	I0-I3	7295	I0	3
I5	–"– – Бельгия Belgique	I0-I3	I7885	I0	3
I6	–"– – –"–	I6-I8	II7I5	20	2
20	–"– – Бельгийское Конго Congo Belge	09-I2	5995	I	3
22	–"– – –"–	20-23	5975	I	3
26	Елизаветвилль –местное Elisabethville local	08-I3	7265	0,25	5

БЕЛОРУССКАЯ ССР Декабрь 70

BIELORUSSIE RSS

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Минск - Д В К Minsk Reg.extr. Orient	I0-I7	II955	I00	7
2	-"- - Центральный Урал Central Oural	I0-I7	II745	I00	7
3	-"- - Узбекистан Ouzbekistan	I6-I9	I5435	I00	3
4	-"- - Новосибирск, Омск Novosibirsk,Omsk	06-I6	I5405	I00	I0
8	-"- - Чукотка, Камчатка Choukotka, Kamchatka	I0-I7	6075	I00	7
II	-"- - Грузинская ССР Géorgie RSS	08-I5	9695	I00	7
I5	-"- - Балканы -" - Balcans	I0-I7	97I5	I00	7

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Рангун - внутреннее	02-10	9505	7	8
	Rangoon Int. " -	01-02	11905	7	1
	- " - - " -	06-08	15285	7	2
	- " - - " -	10-12	9505	7	2
	- " - - " -	14-17	9505	7	3
	- " - - Индия, Малайя, Индо-Китай	03-05 09-10	15345	7	3
	- " - - India, Malaya, Indoch. Австралия, Новая Зеландия, Индонез.	21-24	9565	50	3
	- " - - - " - Australia, n. Zealand Indonesia	03-06	17725	50	3
	- " - - Китай, Корея, Япония China, Korea, Japan	10-12	7125	50	2
	- " - - Индия, Бл. Восток, Европа	02-08	17785	50	6
	- " - - " - India, Near East, Europe	02-08	15275	50	6
	- " - - " -	09-11	15335	50	2
	- " - Китай, Корея, Япония	03-06	11815	50	3
	- " - - " - China, Korea, Japan	03-06	15215	50	3
	- " - - Индия, Бл. Восток Европа	09-12	11855	50	3
	- " - - India, Near East, Eur. внутреннее Int.	03-10	6105	7	7

БРАЗИЛИЯ
BRASIL

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Белем - Внутреннее	22-3	II7I5	I0	5
3	Belém - Int. -"- - -"-	II-I4	I5245	I0	3
4	Форталеца -"-	I2-I7	6I45	5	5
5	Fortaleza -"- -"- -"-	II-I5	I5255	5	4
6	Ресифе - -"-	II-I4	6II5	5	3
7	Recife - -"- -"- -"-	II-I6	6075	I0	5
II	Сальвадор- -"-	II-I6	6005	I0	5
I2	Salvador -"- -"-	22-03	9625	I0	5
I3	Рио-де-Жанейро- внутреннее Rio de Janeiro - Int.	00-03 I8-22	9665	50	7
I6	-"- - Европа Europa	22-24	9665	50	2
I7	-"- -"-	I7-2I	II725	50	4
I8	-"- - С Ш А U S A	03-06	I54I5	50	3
I9	-"- - -"-	04-6	II7I5	50	2
20	-"- - Вост.Китай, Япония E. China, Japon	I2-I6	II8I5	50	4
2I	-"- - внутреннее Int.	II-I6	I7705	25	5
30	Сан-Паулу - -"-	II-I8	5995	25	7
35	S. Paulo - Int. Порто-Алегре -Уругвай, Аргентина	II-I6	6055	25	5
36	Porto Alegre -Uruguay, Argentina -"- - -"- -"-	22-03	II8I5	25	5
	[illegible]ннее	2I-04	I7805	I0	7

БОЛГАРИЯ
BULGARIE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность кат	К-во часов
	София Sofia	00-02	7II5		2
		09-I2			
	-"-	00-02	5995		5
	-"-	06-I2	9565		6
		04-08			
	-"-	I8-2I	I5325		7
		I3-I6			
	-"-	06-08	II8I5		5
	-"-	2I-24	II965		3
	-"-	20-24	9535		4
		00-0I			
	-"-	08-I0	7265		3
	-"-	04-II	5965		7

№ № заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощность квт	К-во часов
1	Секвилл - Брит.острова,Франция, Бельгия Sackville-England,Belgium,France	14-16	17805	50	2
2	-"- -"-	14-16	15195	50	2
3	-"- -"-	20-23	9645	50	3
5	-"- - СССР,Центр.Европа, -"- Скандинавия C.Europe,Scandinavia,	17-19	11845	50	2
7	-"- - Скандинавия,СССР, USSR Центр.Европа Scandinavia, USSR,C.Europe	17-19	6095	50	2
8	-"- - Южная Африка -"- - S. America	14-20	21725	50	6
9	-"- - Брит.Вест-Индия -"- - Brit. West Indies	23-02	11845	50	3
10	-"- -"-	02-04	9685	50	2
11	-"- - Бразилия -"- - Brazil	12-16	21695	50	4
12	-"- -"-	00-03	11775	50	3
14	-"- - Куба,Центр.Америка, Мексика -"- - Cuba,C.America,Mexico	23-01	15135	50	2
15	-"- -"-	03-04	9595	50	1
16	-"- - Австралия -"- - Australia	06-12	9645	50	6
16	-"- -"-	04-10	21715	50	6
17	-"- - Новая Зеландия -"- - N.Zealand	04-12	11885	50	8
18	Квебек - Зап.Канада Quebec - W.Canada	14-24	15295	7,5	10
19	-"- -"-	23-05	6045	7,5	6
20	Ванкувер - Юкон Vancouver- Yukon	17-19	9645	10	2
21	-"- -"-	06-08	6195	10	2
22	Монреаль - местное Montreal - Local	12-20	6035	10	8
23	Сидней - Ньюфаундленд,Лабрадор Sydney - Newfoundland, Labrador	12-16	6155	10	4
24	Альберта - местное Alberta - Local	14-19	6125	10	5
25	Антарио - -"- Ontario - Local	10-20	6065	10	10
26	Галифакс - местное,Ньюфаундленд Halifax - Local, Newfoundland	10-21	6145	10	11
27	Британская Колумбия - местное British Columbia - Local	14-16	6005	10	2
27	-"- -"-	17-22	6055	10	5
28	Манитоба - местное Manitoba - Local	22-05	11955	10	7

ЧИЛИ

CHILE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	СантЯго - внутреннее Santiago - Int.	II-I7	6095	5	6
2	- " - - " -	I2-22	9745	5	I0
3	- " - - " -	I4-2I 23-04	II885	5	I2
6	Антофагаста - внутреннее Antofagasta - Int.	I7-I9	5965	5	2
I8	Сант Яго - - " - Santiago - Int.	I4-23	I5235	5	9

К И Т А Й
C H I N A

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Нанкин - Тихоокеан.поб.Сев.Ц.Америки	02-04	I5I25	20	2
	Nanking- Pacific Shores of C.and N.America				
2	-"- -"- -"- -"-	02-04	II945	20	2
4	-"- -"- -"- -"-	04-06	II945	20	2
6	-"- -"- -"- -"-	04-06	I5I25	I00	2
7	-"- - Гавайские острова	06-08	II945	20	2
	-"- - Hawai				
9	-"- -"-	06-08	I5I25	I00	2
I0	-"- - Австралия, Н.Зеландия	07-I0	I7845	20	3
	-"- - Australia, N.Zealand				
II	-"- - -"- -"-	08-I0	I5I25	20	2
I3	-"- - Южное море	I0-I6	I5I25	7,5	6
	-"- - S.Seas				
I5	-"- -"-	I3-I6	II945	I00	3
I6	-"- - Индия	I3-I6	9625	4,5	3
	-"- - India				
I7	-"- - -"-	I3-I6	I5355	20	3
I8	-"- - Сев-Вост.и Юго-Зап.Китай	I0-I6	6I05	20	6
	-"- - N.E.China & S.W.China				
I9	-"- - Северо-Западный Китай	II-I6	9565	20	5
	-"- - N.W.China				
2I	-"- - Тихоокеанское побережье Северной и Центр.Америки	I3-I5	6055	20	2
	-"- - Pacific shores of N.& C.America				
22	-"- - -"- -"-	I2-I4	9665	I00	2
23	-"- - С С С Р	I7-I9	7I05	20	2
	-"- - U.S.S.R.				
25	-"- - -"-	I6-I8	9755	I00	2
26	-"- - Восточная часть Средиземного моря	I6-I8	6065	20	2
	-"- - Eastern part.Mediterranian Sea				
27	-"- - -"-	I7-I8	7245	I00	I
28	-"- - Западная Европа	I9-22	7I05	20	3
	-"- - Western Europe				
30	-"- - -"-	I9-22	9755	I00	3
3I	Чунцин - Тихоокеанское побережье Северной Америки	03-04	II725	35	I
	Chungking- Pacific coast of N.America				
32	-"- - Австралия, Н.Зеландия	09-II	II945	35	2
	-"- - Australia,N.Zealand				

CHINA
КИТАЙ

2.

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
33	Чунцин - Восточная Азия и Южное море	I2-I3	II975	35	I
	Chungking-E.Asia & S.Sea				
34	-"- -"-	I2-I3	7245	I0	I
35	-"- - Тихоокеанское побережье Северной Америки	I3-I4	9755	35	I
	-"- - Pacific Coast of N.America				
36	-"- -"- -"-	I3-I4	7245	I0	I
37	-"- - Европа	I5-I6	9755	35	I
	-"- - Europe				
38	-"- -"-	I5-I6	7295	I0	I
39	Шанхай - Тихоокеанское побережье	04-06			
40	Северной Америки	I6-I7	II735	20	3
	Shanghai-Pacific Coast of N.America				
4I	-"- - Западн.и Центр.Европа	I9-22	7I95	20	3
	-"- - W.& C.Europe				
42	-"- - Восточн.Австралия, Н.Зеландия	08-I0	2I735	20	2
	-"- - E.Australia & N.Zealand				
43	-"- - Китай, Южн.и Центр.Азия	09-I3	9755	4	4
	-"- - China, S.& C. Asia				
45	Кантон - Тихоокеанское побережье Северной Америки	I3-I5	II875	35	2
	Canton- Pacific Coast of N.America				
46	-"- - Южная Америка	00-04	I7885	20	4
	-"- - S.America				
47	-"- - Западн.и Центр.Европа	I8-22	II945	20	4
	-"- - W. & C. Europe				
48	-"- - Китай и Южное море	I0-I5	6I95	I 5	5
	-"- - China, S.Seas				
49	Чанчунь - Северная Америка	00-02	II945	20	2
	Changchun-N.America				
50	-"- - Юг Тихого океана	I2-I6	II855	20	4
	-"- - S.Pacific				
5I	-"- - Китай, Сибирь, Япония, Северная Америка	09-I4	95I5	I	5
	-"- - China, Siberia, Japan,N.America				
52					
53	-"- - Западная и Центр.Европа	I8-23	6085	20	5
	-"- - W. & C. Europe				
54	Ланчжоу - Восточн.и Центр.Европа	I0-I3	I5225	20	3
	Lanchow - E. & C. Europe				
55	-"- - Китай	09-I5	6025	I	6
	-"- - China				
56	-"- - Ближний и Средн.Восток	I5-I7	II865	20	2
	-"- - Near & Middle East				
57	Бейпин - Китай, Япония, Сибирь	09-I3	II875	I0	4
	Peiping- China, Japan, Siberia				
58	-"- - Китай	08-I3	5985	I	5
	-"- - China				

КИТАЙ
CHINA

Декабрь 70

NNN заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
59	Тайюань - Китай, Южное море Taiyuan - China, S.Seas	07-I2	7265	I0	5
60 6I	Тайван - Китай, Южное море Taiyuan - China, S.Seas	02-05 I0-I3	I5355	3	6
6I	Ханькоу - Внутреннее Hankow - Int.	03-09	6025	I	6
62	Тайван - Китай, Южное море Taiyuan - China, S.Seas	22-24	7I65	3	2
63	Куньмин - Китай, Южн.море Kunming - China, S.Seas	09-I3	6055	I,5	4
64	Ханькоу - Китай Hankow - China	0I-05	I5305	I	4
65	-"- -"-	09-I0 I3-I4	II7I5	I	2
66	-"- -"-	22-24	6I35	I	2
67	Амоп - Китай, Южное море Amoy - China, S.Seas	08-I3	9695	I	5
68	Кайсю - Китай Kweisui - China	I0-I5	9595	I	5
69	Чженьюань - Китай Shengyang - China	08-I3	7235	I	5
69	-"- - Внутреннее -"- - Int.	07-I0	60I5	I	3
70	Тайюань - Китай Taiyuan - China	I0-I4	6005	4	4

CITE DU VATICAN

ВАТИКАН Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
7	Ватикан - Европа Vatican- Europe	08-09	II905	50	I
I4	-"- - -"-	I7-I8	6085	50	I
22	-"- - Центр.и Южн.Африка -"- - C. & S. Afrique	I8-20	I5425		2
26,28, 30,32	-"- - Центр.Южн.и Сев.Америка -"- - C. S. & N. Amérique	I5-I7	I7765	50	2
27,29 31,33	-"- - -"- -"- -"-	I5-I7	2I575	50	2
47,49	-"- - Юго-Вост.Азия -"- - Asie S.E.	I3-I5	I7765	50	2
53	-"- - Австралия, Новая Зеландия -"- - Australie, N.Zélande	08-09	2I575	50	I
55	-"- - Дальний Восток -"- - Extr.Orient	07-08	2I575	50	I

COLOMBIA

КОЛУМБИЯ

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Богота - Северная Колумбия Боливия, Эквадор Bogotá - N.Colombia,Bolivia,Equador	I2-20	6I75	I0	8
I	-"- - Перу, Южная Колумбия -"- - Peru, S.Colombia	I2-22	6075	I0	9
I	-"- - Северная и Центр.Америка -"- - N. & C. America	I7-24	9525	25	7
I	-"- - Южная Америка -"- - S. America	I7-24	97I5	I	7
I	-"- - Северная Америка, Европа -"- - N.America, Europe	22-02	II9I5	25	4
I	-"- - Бразилия и Северн.Америка -"- - Brazil & N.America	00-04	I5205	I2	4
5	-"- -"- Колумбия, Colombia -"- - -"- Венецуэла -"- -"- Venezuela	I4-22	6025	I0	8
6	Медельин - Колумбия, Центр.Америка Medellin - Colombia, C.America	I5-22	6I45	5	7
8	Перико -Сев.и Центр.Колумбия Perico - N. & C. Colombia	I2-I6	6I05	5	4

КОСТА РИКА Декабрь 70

COSTA RICA

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
2	Сан-Хозе - Центр. и Южн.Америка San José - C. and S. America	I2-I8	6I65	0,2	6
4	-"- -"-	I2-I8	9505	I	6

КУБА
CUBA

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Гаванна- местное Havana - Int.	II-I9	6005	I	8
3	Санта-Клара - внутреннее S. Clara - Int.	II-I6	6075	5	5
II	Камагюей - внутреннее Camaguey - Int.	I3-I9	9675	I	6
26	Гаванна- Мексика, Испания Havana - España, Mexico	0I-02	9585	5	I
27	-"- - Сев.и Юж.Америка -"- - N. and S. America	22-23	7255	5	I
36	-"- - Северная Америка -"- - N. America	22-23	9615	5	I

Д А Н И Я

D E N M A R K

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Копенгаген - Дальний Восток Copenhagen - Far East	08-I2	2573,5	50	4
I	-"- -"-	08-I2	2I455	50	4
I	-"- -"-	I2-I4	I5325	50	2
2	-"- Юж.Америка -"- S. America	2I-22	II925	50	2
2	-"- -"-	23-03	7I25	50	4
3	-"- Сев.Америка, Исландия, Юж. Гренландия -"- N.America, Iceland, S.Greenland	23-05	9695	50	6
4	Копенгаген - Вещание на Среднее расстояние Copenhagen - Broadcasting on medium distance	I9-20	6075	50	I
5	Гренландия - На побережье Greenland - Coast	2I-24	6I95	I	3

ДОМИНИКАНСКАЯ РЕСПУБЛИКА Декабрь 70

REPUBLICA DOMINICANA

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Сиудад, Трухильо -Центр.Америка Ciudad Trujillo - C.America	I3-I8	5995	0,25	5
3	Сан-Кристобал - -"- S. Cristobal - -"-	I6-I9	6095	0,2	3
4	Пуэрто-Плата - -"- Puerto-Plata - -"-	I3-22	6I35	0,25	9
I2	Сиудад, Трухильо - Испания Ciudad Trujillo - España	I5-I8	2I665	I0	3

Е Г И П Е Т

Декабрь 70

E G Y P T

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Каир - Турция, Сирия, Трансиордания Cairo- Turkey, Syria, , Transjordanie	06-I0	9535	50	4
2	-"- - -"- -"- -"-	I3-I6	6085	50	3
3	-"- - -"- -"- -"-	I2-I5	9545	50	3
4	-"- - -"- -"- -"-	20-22	7I65	50	2
6	-"- - Саудовская Аравия, Иран Saudi Arabia, Iran	6-I0	I7885	50	4
8	-"- - -"- -"- -"-	I0-I4	2I485	50	4
I0	-"- - -"- -"- -"-	I8-22	II705	50	4
II	-"- - Индия, Тунис, Иран, Марокко India, Tunisie, Iran, Marocco	6-I0	2I485	50	4
I2	-"- - -"- -"- -"- -"-	I4-I8	I5I45	50	4
I3	-"- - -"- -"- -"- -"-	I0-I4	2I5I5	50	4
I4	-"- - -"- -"- -"- -"-	I8-20	II865	50	2
I7	-"- - Центральная Европа Central Europe	I7-I9	96-35	I00	2
I8	-"- - -"-	06-08	II935	I00	2
22	-"- - С Ш А U S A	I4-I5	25665	I0(	I
24	-"- - Юж. Америка S. America	I5-I6	25665	I0	I

ЭЛЬ - САЛЬВАДОР Декабрь 70

EL -SALVADOR

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
5	Сан-Сальвадор - Ц.Америка S.Salvador C. America	I0-I9	96I5	0,3	9
8	Сан-Мигуэль - внутреннее S. Miguel int.	I5-23	6I55	0,I5	8
I0	Сан-Сальвадор - Америка S.Salvador America	02-04	6I55	5	2

Э К В А Д О Р

Декабрь 70

E C U A D O R

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Манта - внутреннее Manta int.	I2-22	5985	0,4	I0
3	Рио-Бамба Rio Bamba	I2-22	6015	I	I0
7	Гваякиль Guayaquil	I2-20	9725	0,2	8
9	Квито - Америка Quito America	I0-2I	6035	5	II
II	Гваякиль-Эквадор, Колумбия, Перу Guyaquil Ecuador Colombia Peru	I4-20	9635	0,3	6
I9	-"- - Америка America	I6-24	II785	0,3	8
2I	Квито - Европа, Океания Quito Europe Océanie	00-0I	II705	I0	I
22	-"- - -"- -"-	2[illegible]-0I	I5235	I0	2

США
USA

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	Колич. часов
I	Нью-Йорк - Зап.Европа	06-I0	6II5	I00	4
3	New York - W. Europe	I7-I8	I7765	I00	I
4	-"- -"-	I8-2I	II875	I00	3
5	-"- -"-	2I-23	6II5	I00	2
6	-"- -"-	05-I2	9545	I00	7
7	-"- -"-	I2-I9	I5II5	I00	7
8	-"- -"-	I9-23	9545	I00	4
9	-"- Скандинавия	I6-I9	I5I65	I00	3
I0	-"- Scandinavia	I6-I9	II925	I00	3
II	-"- Германия	I9-23	9575	I00	4
I2	-"- Germany	I9-2I	II925	I00	2
I4	-"- Юго-Зап.Европа и Сев. Африка	I7-I9	I5225	I00	2
I6	-"- S.W. Europe, N. Africa -"-	I8-2I	II975	I00	3
I8	-"- Вост.Европа	I7-I8	I5325	I00	I
20	-"- E. Europe	I7-20	II8I5	I00	3
22	-"- Балканы	I6-I7	I5225	I00	I
23	-"- Balkan States	I7-I9	9545	I00	2
24	-"- -"-	I6-I9	II935	I00	3
26	-"- Ближн.и Средн.Восток	I5-I7	I7785	I00	2
29	-"- Near Middle East	I5-I7	I5325	I00	2
30	-"- -"- -"-	I7-I9	9575	I00	2
3I	-"- - Африка	I6-2I	I7845	I00	5
32	-"- Africa	2I-23	I5II5	I00	2
33	-"- Южн.Африка	I6-2I	2I675	I00	5
34	-"- S. Africa	20-23	I5I65	I00	3

С Ш А
U S A

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
35	Нью-Йорк - Вост.Южн.Америка	I8-20	2I7I5	I00	2
36	New York - E.S.America -"-	I8-20	I7765	I00	2
37	-"- - Бразилия	I5-I7	2I7I5	I00	2
38	-"- Brazil -"-	I5-20	I7885	I00	5
39	-"- Вост.и Южн.Америка	23-06	II875	I00	7
40	-"- E.S.America -"-	23-06	9575	I00	7
4I	-"- Зап.Южн.Америки	23-06	II925	I00	7
43	-"- W.S.America Центр.Америка	23-05	9545	I00	6
44	-"- C.America Мексика	23-06	6085	I00	7
50	-"- Mexico -"-	23-06	6II5	I00	7
5I	-"- Карибы	22-23	II875	I00	I
54	-"- Carribbeans Центр.Америка	00-02	97I5	I00	2
55	-"- C.America Бразилия	00-04	II785	I00	4
56	-"- Brazil -"-	23-02	9645	I00	3
59	-"- Вест-Индия,Бразилия	23-0I	II735	I00	2
64	Сан-Франциско-Сев.часть Южн.Америки W.India, Brazil	I5-I8	I5I55	200	3
65	San- Francisco-N.Part of S.America -"- Южн.часть Южн.Америки	I5-20	I7795	200	5
67	-"- S.Part of S.America Южн.Америка	I7-22	I7895	200	5
69	-"- S. America Сев.Южн.Америки	23-06	I5II5	200	7
70	-"- N.S.America Южн.часть Южн.Америки	23-06	II855	200	7
7I	-"- S.part of S.America -"- -"-	23-07	I5I65	200	8
73	-"- Южн.Америка	22-06	I5405	200	8
75	-"- S. America Австралия	08-II	II925	200	3
76	-"- Australia -"-	22-00	2I625	200	2
77	-"- -"-	22-00	I7765	200	2

3.

С Ш А
U S A

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
78	Сан-Франциско - Новая Зеландия S.Francisco New Zealand	08-II	9575	200	3
79	Д В К, Корея Reg.Extr.O.Korea	II-I4	6II5	200	3
8I	-"- Китай, Юго-Вост.Азия China, S.E.Asia	II-I4	6085	200	3
83	-"- -"- -"- -"-	00-02	I7765	200	2
84	-"- -"- -"- -"-	00-02	I5225	200	2
85	-"- Филиппины, Ост-Индия Philippines,E.India	I3-I7	5965	50	4
86	-"- -"- -"-	I2-I6	9545	200	4
88	-"- Зап.часть Тихого океана W.part of Pacific	06-I2	6I75	200	6
89	-"- Аляска Alaska	05-08	96I5	200	3
90	-"- -"-	03-09	60I5	200	6
9I	-"- Япония Japan	09-I2	6I55	200	3
93	-"- Филиппины, Индонезия Philippines, Indonesia	09-II	6085	200	2
94	-"- -"-	09-I0	9595	200	I

ТЕРРИТОРИИ С Ш А — Декабрь 70

USA TERRITORIES

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Гонолулу - Филиппины, Индонезия	0-2	I7845	I00	2
	Honolulu Philippines, Indonesia				
2	-"- Австралия	9-I0	I5II5	I00	I
	Australia				
3	-"- Филиппины, Индонезия	I4-I5	9755	I00	I
	Philippines, Indonesia				
4	-"- Китай	0-2	I7785	I00	2
	China				
8	-"- -"-	I4-I6	9575	I00	2
9	Порто-Рико - Юг Южн.Америки	I7-I9	I7785	I00	2
	Porto Rico -S. of S. America				
I0	-"- Скандинавия	I9-20	96I5	I00	I
	Scandinavia				
II	-"- Юг Южн.Америки	23-4	I5425	I00	5
	S. of S. America				
I2	-"- Бразилия	I6-20	I7805	I00	4
	Brazil				
I4	-"- -"-	22-3	I5I45	I00	2

Э Ф И О П И Я

Декабрь 70

E T H I O P I A

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Аддис-Абеба - Внутреннее Addis-Ababa Int.	06-I5	9665	I	9
2	-"- - -"-	06-I5	6I95	7	9
3	-"- Эфиопия и близлежащ. страны Ethiopia and nearby countries	08-I3	7I95	50	5
3 А	-"- Индия India	I6-I7	I5I05	50	I
3 А	-"- -"-	03-08	25655	50	5
3 А	-"- -"-	03-09	2I535	50	6
3 В	-"- Сев.Америка N. America	02-04	II975	50	2
3 В	-"- -"-	20-02	I5355	50	6
3 В	-"- -"-	02-04	6I65	50	2
3 С	-"- Европа Europe	I8-20	9645	50	2
3 Д	-"- Восток Средизем.моря E. Mediterranean	I6-20	I7835	50	4
3 Д	-"- - " -	I8-20	I5255	50	2
3 Д	-"- - " -	09-I3	25725	50	4

ФИНЛЯНДИЯ — FINLANDE — Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Пори - Западная Европа	04-07	9625	I5	3
I	Pori - W.Europe -"- - Северная Америка	23-0I	9585	I00	2
2	-"- - N.America Западная Европа	07-08	9625	I00	I
2	-"- - W.Europe Северная Америка	I2-I4	I5275	I00	2
3	-"- - N.America Западная Европа	09-I2	I5275	I5	3
3	-"- - W.Europe Северная Америка	I2-I4	I7755	I5	2
4	-"- - N.America Западная Европа	I5-I7	II725	I5	2
4	-"- - W.Europe Южная Америка	0I-02	II725	I00	I
5	-"- - S.America Западная Европа	I7-2I	9625	I00	4
5	-"- - W.Europe Южная Америка	II-I2	I7755	I00	I
6	-"- - S.America Сев.Финляндия, Зап.Европа	04-07	6I95	I5	3
6	-"- - N.Finlande W.Europe Южная Америка	22-23	9585	I00	I
7	-"- - S.America Сев.Финляндия, Зап.Европа	09-I2	6I95	I5	3
8	-"- - N. Finlande, W. Europe -"- -"-	I2-I8	6I95	I5	6

ФРАНЦИЯ
FRANCE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Аллуиз - Нов.Каледония Allouis . Calédonie	0I-02	7245	I00	I
2	-"- -"-	0I-02	9505	I00	I
3	-"- -"-	08-I2	2I545	I00	4
4	-"- -"-	08-I2	25605	I00	4
5	-"- -"-	20-2I	7245	I00	I
6	-"- -"-	20-2I	9505	I00	I
II	-"- Индо-Китай Indochine	05-07	I5335	I00	2
I2	-"- -"-	04-07	I7745	I00	3
I3	-"- -"-	II-I4	I7745	I00	3
I4	-"- -"-	I2-I7	I5335	I00	5
I7	-"- Фр.Сомали Côte Fr.des Somalis	07-I0	I7745	I00	3
I8	-"- -"-	09-I0	2I565	I00	I
I9	-"- -"-	I8-I9	9505	I00	I
20	-"- -"-	I8-I9	II905	I00	I
22	-"- Мадагаскар Madagascar	04-06	I5285	I00	2
23	-"- -"-	09-II	2I585	I00	2
24	-"- -"-	09-II	25635	I00	2
25	-"- -"-	I7-I8	I5335	I00	I
27	-"- -"-	I7-I9	II855	I00	2
29	-"- Камерун Cameroun	06-07	I7725	I00	I
30	-"- -"-	06-07	2I545	I00	I
3I	-"- -"-	I0-I2	2I565	I00	2
32	-"- -"-	I4-I5	I7745	I00	I
33	-"- -"-	I4-I5	2I545	I00	I
34	-"- -"-	I9-20	9505	I00	I
35	-"- -"-	I9-20	II905	I00	I
38	-"- Тунис Tunisie	06-07	9505	I00	I

FRANCE
ФРАНЦИЯ

Декабрь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
40	Аллуиз - Тунис	II-I2	II905	I00	I
42	Allouis, Tunisie	I9-20	6I05	I00	I
44	-"- - Вост.Алжир	07-08	9505	I00	I
46	-"- E. Algérie	I2-I3	II905	I00	I
48	-"- -"-	20-2I	6I05	I00	I
50	-"- Зап.Алжир W.Algérie	07-08	9525	I00	I
52	-"- -"-	I3-I4	II905	I00	I
54	-"- -"-	20-2I	6075	I00	I
56	-"- Марокко Marocco	07-08	II905	I00	I
57	-"- -"-	I2-I3	II735	I00	I
59	-"- -"-	2I-22	6I05	I00	I
60	-"- Франц.Зап.Африка /восточн.часть/ A.O.F. (E)	07-08	2I545	I00	I
6I	-"- -"-	07-09	25635	I00	2
62	-"- -"-	I2-I4	2I545	I00	2
63	-"- -"-	I2-I4	25705	I00	2
64	-"- -"-	2I-24	9505	I00	3
65	-"- - Франц.Зап.Африка /восточн.часть/ A.O.F. (E)	2I-23	II905	I00	2
66	-"- - Франц.Зап.Африка /западная часть/ A.O.F. (W)	08-I0	2I635	I00	2
67	-"- -"-	08-I0	25655	I00	2
68	-"- -"-	I3-I5	2I565	I00	2
69	-"- -"-	I3-I5	25635	I00	2
70	-"- -"-	00-0I	9505	I00	I
7I	-"- -"-	23-0I	II835	I00	2
72	-"- - Фр.Гвиана Guyane	23-0I	7245	I00	2
73	-"- -"-	II-I2	I5335	I00	I
74	-"- -"-	II-I2	I7765	I00	I

FRANCE
ФРАНЦИЯ

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
75	Аллуис - Гвиана Allouis Guyane	I6-I8	2I545	I00	2
76	-"- -"-	I6-I8	25605	I00	2
77	-"- - Антильские острова Antilles	02-04	9505	I00	2
78	-"- -"-	02-04	II905	I00	2
80	-"- -"-	09-I0	II905	I00	I
8I	-"- -"-	II-I2	II925	I00	I
82	-"- -"-	II-I2	I5II5	I00	I
83	-"- -"-	I5-I8	2I565	I00	3
84	-"- Сен-Пьер St. Pierre	00-0I	7I45	I00	I
85	-"- -"-	I2-I3	I7765	I00	I
86	-"- -"-	I2-I3	2I565	I00	I
88	-"- -"-	I6-I7	2I585	I00	I
90	-"- Таити Taiti	07-08	I5335	I00	I
9I	-"- -"-	I7-I8	I7745	I00	I
92	-"- -"-	I7-I8	2I585	I00	I
93	-"- -"-	22-23	I7745	I00	I
95	-"- Китай China	I0-II	I7785	I00	I
96	-"- Индия, Иран India, Iran	03-04	7245	I00	I
97	-"- -"-	03-04	9565	I00	I
98	-"- -"-	08-09	2I585	I00	I
99	-"- -"-	08-09	25685	I00	I
I00	-"- -"-	I5-I6	I5225	I00	I
I04	-"- Средн.Восток M.Orient	05-06	I5295	I00	I
I05	-"- -"-	I0-I2	2I635	I00	2
I06	-"- -"-	I0-I2	25655	I00	2
I07	-"- -"-	I7-I8	9505	I00	I
I08	-"- -"-	I7-20	II835	I00	3

FRANCE
ФРАНЦИЯ

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
II0	Аллуис - Египет Alluis Egypt	06-07	I5345	I00	I
III	-"- -"-	I0-II	2I6I5	I00	I
II2	-"- -"-	I0-II	25685	I00	I
II4	-"- -"-	I9-20	II855	I00	I
II5	-"- Южн.Америка /вост.часть/	00-02	7275	I00	2
II6	-"- S. America -"- E.	I2-I3	2I635	I00	I
II7	-"- -"-	I2-I3	25635	I00	I
II8	-"- Южн.Америка /западн.часть/	02-03	7245	I00	I
II9	-"- S. America -"- W.	02-03	9585	I00	I
I20	-"- -"-	I3-I4	2I635	I00	I
I2I	-"- -"-	I3-I4	25655	I00	I
I23	-"- Мексика	03-04	95I5	I00	I
I24	-"- Mexico -"-	I4-I5	2I635	I00	I
I25	-"- -"-	I4-I5	25605	I00	I
I29	-"- США /Восток/	I3-I5	I7785	I00	2
I30	-"- USA -"- (E)	I3-I4	2I585	I00	I
I3I	-"- Канада	02-04	7II5	I00	2
I32	-"- Canada -"-	I2-I4	I7795	I00	2
I33	-"- -"-	I2-I4	2I6I5	I00	2
I34	-"- -"-	I8-I9	I5335	I00	I
I35	-"- -"-	I8-I9	I7745	I00	I
I36	-"- Сев.Европа	I8-I9	6I05	I00	I
I38	-"- N. Europe -"-	22-23	6I05	I00	I
I39	-"- Вост.Европа	06-07	7245	I00	I
I4I	-"- E.Europe -"-	06-07	6I05	I00	I
I42	-"- -"-	I9-2I	6I35	I00	2

ФРАНЦИЯ
FRANCE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I44	Аллуис - Юго-Восточн.Европа	I8-I9	7245	I00	I
I46	Allouis S.E. Europe -"- -"-	I9-2I	6I55	I00	2
I47	-"- - Юго-Западн.Европа S.W.Europe	2I-22	6I35	I00	I
I49	Алжир-Франция	08-I0	5985	25	2
I50	Algérie-France -"- -"-	08-09	9505	25	I
I52	-"- -"-	I2-I3	II925	25	I
I53	-"- -"-	2I-23	6I95	25	2
I54	-"- -"-	2I-22	95I5	25	I
I58	-"- Марокко	07-08	6I05	25	I
I59	Maroc -"- -"-	I2-I3	6I05	25	I
I60	-"- -"-	2I-22	6I55	25	I
I62	-"- Средн.Восток /Юг/	05-06	I5345	25	I
I64	M. Orient -"- -"- (S)	I0-II	2I525	25	I
I66	-"- -"-	I7-I8	II905	25	I
I68	-"- -"- /Север/	06-07	I5235	25	I
I70	-"- -"- (N)	II-I2	2I6I5	25	I
I72	-"- -"-	I8-I9	II755	25	I

ФРАНЦУЗСКИЕ КОЛОНИИ Декабрь 70

FRANCE OUTRE-MER

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Браззавиль - Зап.Европа, Сев.Африка Brazzaville Europe W. Afrique N.	07-09	21665	50	2
2	-"- -"- -"-	I2-I3	21585	50	I
2	-"- Франц.Экватор Фарика A.E.F.	08-I3	6I35	I	5
3	-"- Зап.Европа, Сев.Африка Europe W. Afrique N.	I2-I3	20605	50	I
4	-"- -"- -"-	20-23	II835	50	3
4	-"- Франц.Экватор.Африка A.E.F.	07-I7	7245	I	I0
5	-"- Центр.Европа, Скандинавия Europe C. Scandinavie	06-07	21565	50	I
7	-"- -"- -"-	I8-20	9525	50	2
8	-"- Средний Восток M. Orient	I0-II	I7745	50	I
9	-"- -"-	I0-I2	2I7I5	50	2
I0	-"- Индо-Китай Indochine	I3-I4	II925	50	I
II	-"- -"-	I3-I4	I5225	50	I
I2	-"- Мадагаскар Madagascar	I6-I9	21635	50	3
I3	-"- Сев.Америка Amérique N.	03-04	9585	50	I
I4	-"- -"-	03-04	II775	50	I
I7	-"- Южн.Америка /центр.часть/ Amérique S. centr.	02-03	II725	50	I
I8	-"- Франц.Зап.Африка A.O.F.	I4-I5	I7795	50	I
I9	-"- -"- -"-	I4-I5	21665	50	I
I	Сайгон - Франция Saigon - France	20-22	II865	25	2
2	-"- -"-	20-22	9745	25	2
3	-"- Центр.и Южн.Африка Afrique C.& S.	I9-22	I7785	25	3
4	-"- -"- -"-	I9-22	I5225	25	3
5-6	-"- Франц.колонии в Тих.океане Territ.Fr.Ocean pacifique	0I-04 08-II	21725	25	6
7	-"- Австралия, Новая Зеландия Australie, N.Zélande	08-II	25705	25	3
8	-"- -"- -"-	08-II	21695	25	3

ФРАНЦУЗСКИЕ КОЛОНИИ
FRANCE OUTRE-MER

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
II	Сайгон - Индия Saigon - Inde	I6-I7	I7705	25	I
I2	-"- -"-	I6-I7	I5375	25	I
I3	-"- - Индонезия, Филиппины Indonésie	I4-I5	I5225	25	I
I4	-"- -"- -"-	I4-I5	II925	25	I
I8	-"- Индо-Китай Indochine	23-03	6I05	25	4
20	-"- Кохинхина Cochinchine	23-08	6II5	I	9
I	Дакар - Франция Dakar - France	I9-22	I5335	25	3
2	-"- -"-	20-2I	II905	25	I
3	-"- Франц.Экватор.Африка A.E.F.	I8-22	I7725	25	4
4	-"- -"- -"-	I8-22	I5I35	25	4
5	-"- Мадагаскар Madagascar	I4-I8	25655	25	4
6	-"- -"-	I4-I8	2I6I5	25	4
7	-"- Средний Восток M.Oriente	09-I3	25675	25	4
8	-"- -"-	09-I3	2I655	25	4
9	-"- Южн.Америка Amérique S.	00-03	I5335	25	3
I0	-"- -"-	00-04	I7745	25	4
I7	-"- Фр.Западн.Африка A.O.F.	06-08	I52I5	I2	2
I8	-"- Франц.Зап.Африка A.O.F.	08-I0	2I6I5	I	2
I8	-"- -"- -"-	07-II	7255	I2	4
I9	-"- -"- -"-	08-I0	I52I5	I	2
I	Мадагаскар - Франция Madagascar - France	07-I3	2I675	25	6
3	-"- - Фр.Зап.Африка A.O.F.	I9-22	I7745	25	3
5	-"- Южн.Африка, Конго Afrique S. Congo	I4-I5	25705	25	I
8	-"- - местное local	04-II	72I5	25	7
2I	-"- - Индо-Китай, Франц. колонии в Тихом океане Indochine, Pacif.Fr.Océanie	I0-I4	2I685	25	4
I	Яунд - Камерун Yaundé - Caméroun	08-I4	7I45	I	6
3	-"- Франц.Экватор Африка A.E.F.	07-09	2I655	-	2

ФРАНЦУЗСКИЕ КОЛОНИИ
FRANCE OUTRE MER

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
4-5	Яунд - Франц.Экватор.Африка Yaundé - A.E.F.	07-09	25675	-	2
2	Форд-де-Франс -Карибские острова Fort de France - Caraibes	I7-I8	II875	20	I
3	-"- -"-	23-24	96I5	20	I
5	-"- -"-	I0-I4	2I665	20	4
6	-"- -"-	I6-I8	I7725	20	2
7	-"- Мартиника Martinique	I5-I6	9585	I,5	I
2I	Бамако - Судан Bamako - Sudan	06-I4	6I55	I	8
22	-"- - Франц.Зап.Африка A.O.F.	II-I8	2I555	I	7
27	Абиджан - местное Abidjan - local	I2-I4	9505	I	2
28	-"- -"-	06-I4	6I75	I	8
29	-"- Франц.Зап.Африка A.O.F.	09-I0	I5305	I	I
3I	Ниамей - местное Niamey - local	08-I4	7I05	I	6
9	Дуала - Камерун Douala - Caméroun	I3-I7	9565	I	4
2	Реюньон - местное Réunion - local	06-II	II8I5	0,5	5
I	Гваделупа - Мартиника Guadeloupe - Martinique	I2-I9	7I45	I	7
3	-"- - местное local	I4-20	6II5	I	6
3	Гвиана - местное Guyane - local	I4-I7	II905	I	3
4	Сан-Пьерр - местное St.Pierre - local	I2-I7	6095	I	5
7	Новые - Гебриды - местное N.Hébrides local	20-04	6I95	I	8
5	Новая Каледония - местное N.Calédonie local	20-09	6075	I	I3
30	Пном-Пень - Камбоджа Pnom-Penh Cambodge	23-06	6085	I	7
33	Аннам - местное Annam - local	04-08	6055	I	4
36	-"- -"-	03-07	60I5	I	4
39	Ханой - Тонкин Hanoi - Tonkin	00-04	7265	I	4
II	Порт-Лами - местное Port Lami - local	06-I2	6095	I	6
	Франц.Сомали - Вост.Африка Somalie fr. Afrique E.	08-09	I5335	I	I

М А Р О К К О
MAROC

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
I	Рабат - Франция Rabat France	07-09	72I5	25	2
2	-"- - -"-	I2-I4	9565	25	2
3	-"- - -"-	I2-I4	II855	25	2
4	-"- - -"-	I9-22	9565	25	3
5	-"- - Алжир-Тунис Alger-Tunis	06-08	6035	I0	2
6	-"- - -"-	I0-I2	9505	I0	2
8	Тифлет - Марокко Tiflet - Maroc	I2-I5	5985	5	3

Т У Н И С

TUNISIE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Тунис - Франция Tunis - France	07-08	7I45	25	I
2	-"- - -"-	I2-I3	9675	25	I
3	-"- - -"-	I2-I3	II8I5	25	I
4	-"- - -"-	20-22	7I45	25	2
8	-"- - Марокко, Алжир Maroc Alger	06-07	6I65	I00	I
9	-"- - -"- -"-	II-I2	9675	I00	I
II	-"- - -"- -"-	2I-22	7245	I00	I
I2	-"- - Франц.Зап.Африка A.O.F.	05-06	9695	I00	I
I3	-"- -"- -"-	II-I2	I5325	I00	I
I5	-"- - Египет Egypte	05-06	97I5	I00	I
I7	-"- -"-	I7-I8	I5355	I00	I
I9	-"- Сирия, Ливан, Палестина Syrie, Liban, Palestine	I0-II	I5325	I00	I
29	-"- - Мадагаскар Madagascar	04-05	II905	I00	I
30	-"- -"-	09-I0	I7725	I00	I
3I	-"- -"-	I6-I7	I7825	I00	I
32	-"- -"-	I6-I7	I5I25	I00	I
33	-"- - Иран, Ирак, Пакистан Iran, Iraq, Pakistan	03-04	II755	I00	I
34	-"- -"- -"-	09-I0	2I665	I00	I
35	-"- -"- -"-	09-I0	I7825	I00	I
36	-"- - -"- -"-	I4-I6	I5I65	I00	2
37	-"- -"- -"-	I5-I6	II925	I00	I

СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО
UNITED KINGDOM

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Давентри - Нов.Зеландия, Юг Тихого океана Daventry - New Zealand, S.Pacific	06-10	11775	100	4
3	-"- -"- -"-	06-10	15195	100	4
4	-"- - Австралия Australia	05-08	7115	100	3
5	-"- - -"-	08-10	11845	100	2
7	-"- - -"-	06-10	17715	100	4
14	-"- - Сев.Америка, Ньюфаундленд, Мексика, Карибы N.America, Newfoundland, Mexico, "Caribbeans"	10-12	11775	100	2
16	-"-	17-20	17715	100	3
17	-"- - -"- -"-	19-23	11845	100	4
18	-"- - -"- -"-	22-02	9685	100	4
19	-"- - -"- -"-	00-04	6055	100	4
23	-"- - Центр.и Южн.Африка C. & S. Africa	16-18	15195	100	2
24	-"- - -"- -"-	16-21	9685	100	5
25	-"- - -"- -"-	17-20	7115	100	3
26,27	-"- - Мальта, Судан, Африка Malta, Sudan, Africa	18-21	9515	100	3
28	-"- - Кипр, Средиземное море Cyprus, Mediterranean	17-18	9515	100	1
29	-"- - Сев.Китай, Япония N.China Japan	04-07	7185	100	3
30	-"- - -"- -"-	06-08	11845	100	2
31	-"- - -"- -"-	10-13	15195	100	3
32	-"- - -"- -"-	12-14	9685	100	2
34	-"- - Центр.Китай, Гонконг C.China Hongkong	04-08	9685	100	4
35	-"- - -"- -"-	08-12	17815	100	4
36	-"- - -"- -"-	12-14	11845	100	2
37	-"- - -"- -"-	14-15	9515	100	1
38,43	-"- - Южн.Китай, Пакистан, Цейлон S.China, Pakistan, Ceylon	01-04 15-17	7185	100	5
39	-"- - -"- -"-	04-08	9515	100	4
42	-"- - -"- -"-	14-16	9685	100	2

СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО
UNITED KINGDOM

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
44	Давентри - Бирма, Малайя Daventry - Burma, Malaya	04-08	7235	I00	4
48	-"- - -"- -"-	I2-I5	II775	I00	3
49	-"- - -"- -"-	I5-I6	7235	I00	I
50	-"- - Ближний Восток Near East	04-07	7I85	I00	3
5I	-"- - Палестина, Ирак Palestine, Iraq	06-08	9685	I00	2
54	-"- - Ближн.и Средн.Восток Near and Middle East	I4-I7	I5I35	I00	3
55	-"- - -"- -"- -"-	I4-I7	95I5	I00	3
57	-"- - Египет, Судан Egypt, Sudan	04-07	7235	I00	3
58	-"- - -"- -"-	04-09	95I5	I00	5
59	-"- - -"- -"-	I4-I6	I78I5	I00	2
6I	-"- - -"- -"-	I9-2I	7235	I00	2
62,65	-"- - Италия, Мальта Italy, Malta	20-23/ 04-09/	6I25	I00	8
63	-"- - -"- -"-	I2-I5	II775	I00	3
64	-"- - -"- -"-	I5-I6	9685	I00	I
66,68	-"- - Австрия Austria	05-08/ I9-2I/	7235	I00	5
67	-"- - -"-	I4-I5	9685	I00	I
68	-"- - -"-	I5-I7	7I85	I00	2
69	-"- - Цент.и Южн.Африка C. & S. Africa	04-07	9685	I00	3
77	-"- - -"- -"-	20-2I	7235	I00	I
78	-"- - Сев.Африка, Марокко N.Africa Morocco	04-07	7I85	I00	3
79	-"- - Сев.Африка,Марокко, Алжир N.Africa,Morocco,Algiers	07-09	95I5	I00	2
80	-"- - -"- -"-	I6-I7	95I5	I00	I
8I	-"- - -"- -"-	I9-2I	7235	I00	2
82	-"- - Западная Африка W. Africa	04-07	7I85	I00	3
83	-"- - -"-	06-09	95I5	I00	3
88	-"- - -"-				

UNITED KINGDOM
СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО

Декабрь 7С

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
89,92	Давентри - Гибралтар Daventry - Gibraltar	04-07 I9-2I	7I85	I00	5
90,9I	-"- - -"-	I2-I8	9595	I00	6
95	-"- - Южная Америка Sud America	I4-I7	I77I5	I00	3
97	-"- - -"-	20-22	II775	I00	2
98	-"- - -"-	00-03	95I5	I00	3
99	-"- - -"-	00-03	6I25	I00	3
I02	-"- - Центральн.Америка C. America	I6-I9	I78I5	I00	3
I06	-"- - -"- -"-	00-03	9595	I00	3
I07	-"- - -"- -"-	00-03	6I35	I00	3
II6	-"- - Северная Африка N, Africa	I0-II	I5I35	I00	I
II7	-"- - Ближний Восток Orient (Near)	I8-I9	7I85	I00	I
II8	-"- - -"- -"-	I8-I9	9595	I00	I
I20,I27	-"- - -"- -"-	2I-22	9685	I00	I
I2I,I28	-"- - -"- -"-	2I-22	7235	I00	I
I29,I32	-"- - Южная Америка S. America	22-24	II775	I00	2
I30,I33	-"- - -"- -"-	22-24	95I5	I00	2
I4I	-"- - Центр.Америка C.America	0I-03	9565	I00	2
I42	-"- - -"- -"-	0I-03	6065	I00	2
I46,I50	-"- - Польша, Германия Poland Germany	I7-23 04-07	6055	I00	9
I56	-"- - Зап.Германия West Germany	07-09	6055	I00	2
I6I	-"- - Голландия,Бельгия, Франция Hollande,Belgium,France	II-I4	7I85	I00	3
I63	-"- - -"- -"- -"-	I7-I9	6I25	I00	2
I65	-"- - Франция France	II-I4	95I5	I00	3
I66	-"- - -"-	I4-I7	6055	I00	3

UNITED KINGDOM

СОЕДИНЕННОЕ КОРОЛЕВСТВО

Декабрь 70 — 52

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I73	Давентри - Чехословакия, Венгрия, Румыния Daventry - Czechoslovakia, Hungary, Rumania	07-09	7185	I00	2
I75	-"- - -"- -"- -"-	I6-I9	7235	I00	3
I76	-"- - Югославия, Болгария, Греция Yugoslavia, Bulgaria, Greece	04-08	6065	I00	4
I79	-"- - -"- -"- -"-	I5-I9	II775	I00	4
I80	-"- - -"- -"- -"-	I9-20	6I25	I00	I
I8I	-"- - Италия Italy	08-09	6065	I00	I
I83	-"- - -"-	I8-I9	96I5	I00	I
I85	-"- - Норвегия Norway	I0-I2	9685	I00	2
I86	-"- - Финляндия Finland	I0-I2	II845	I00	2
I87	-"- - Швеция Sweden	I0-I2	9595	I00	2
I88	-"- - Дания Denmark	I0-II	7I85	I00	I
I89,2I2	-"- - Норвегия, СССР Norway , URSS	I6-I7	96I5	I00	I
I90,2I3	-"- - Швеция, Финляндия, СССР Sweden, Finland , USSR	I6-I7	II845	I00	I
I9I,I95, 2I5,2I6	-"- - Швеция, СССР Sweden, USSR	I6-I7	9645	I00	2
I92,2I4	-"- - Дания, СССР Denmark, USSR	I6-I7	7II5	I00	I
I94,2I7	-"- - Швеция, Финляндия, СССР Sweden, Finland , USSR	I9-20	II775	I00	I
I96,2I8	-"- - Дания, СССР Denmark, USSR	I9-20	7255	I00	I
I97	-"- - Испания, Португалия Spain, Portugal	06-08	7I25	I00	2
I98	-"- - -"- -"-	06-09	9595	I00	3
208,2II	-"- - С С С Р U S S R	04-05	7275	I00	I

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
I	Сингапур -Восточный Китай, Япония Singapor - E.China, Japan	22-24	7I85	I00	2
2; 3	-"- - -"- -"- -"-	00-02 08-I4	I5295	I00	8
8	-"- - Филиппины Philippines	08-I3	I7865	I0	5
II	-"- - Бирма, Китай, Сиам Burma, China, Siam	09-I4	7I85	I0	5
I2	-"- - -"- , Зап.Китай -"- - -"- , W.China	22-24	7I95	I00	2
I4	-"- - -"- -"-	I0-I4	I77I5	I00	4
I6	-"- - Северо-Восточн.Индия N.-O. India	08-I3	I5385	I00	5
I9	-"- - Центр.и Южная -"- C. & S -"-	I3-I6	I7865	I00	3
23	-"- - Ява, Суматра, Малайя Java, Sumatra, Malaya	08-I2	6I25	I00	4
25	-"- - Французский Индо-Китай French Indochina	I2-I3	9585	I0	I
26	-"- - Борнео, Целебес Borneo, Celebes	22-0I	6065	I0	3
30	-"- - Ост-Индия, Целебес E.Indiai Celebes	08-II	I5245	I00	3
32	-"- - Сиам, Бирма, Малайя Siam, Burma, Malaya	22-0I	5985	I0	3
	Барбадос - Местное Barbados - Local	I0-I6	6055	0,5	6
	Британская Гвиана --Местное British Guiana - Local	I6-20	6055	0,7	4
	Британское Борнео- -"- British Borneo	05-07	7I85	0,3	2
	-"- Сомали- -"- -"- Somaliland - Local	08-I5	7235	I	7
	Цейлон - -"- Ceylon - -"-	02-8	6I25	7,5	6
	-"- - Индия, Бирма -"- - India, Burma	0I-I4	I5265	7,5	I3
	-"- - Индийский океан, Великобритания -"- - Indian Ocean, Gr.Britain -"- - -"- -"- - -"-	03-I0 II-I4 03-06 I2-I4	I5I35 I7815	I00 I00	I0 5
	О-ва Фиджи - Местное Fiji Isl. - Local	I0-02	6055	I	2
	Кения - -"- Kenya - -"-	09-I4	6055	5	5
	Мальта - Египет, Кипр Malta - Egypt, Cyprus	II-I3	7275	7,5	2
	-"- - Киренаика -"- - Cyrenaica	I3-I5	7275	7,5	2

№№ заявок	Направления	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Ньюфаундленд - Местное Newfoundland - Local	I3-I9	6045	I	6
	Тринидад - -"- Trinidad - -"-	I0-I5	6I25	2	5
	Занзибар - -"- Zanzibar - -"-	06-08	6I25	0,5	2
	-"- - Кения -"- - Kenya	I2-I4	6I25	0,5	2
	Гамбия - Местное Gambia - Local	I5-I7	6I25	I	2
	Золотой Берег /Акра/ - Британская Запад.Африка Gold Coast(Accra) Br.W.Africa	II-I5	6005	5	4
	Гонконг - Южная Азия Hong Kong - S. Asia	04-06	9595	2	2
	Нигерия - Нигерия, Золотой Берег Nigeria - Nigeria, Gold Coast	06-07 II-I2 I5-I7	7I65	8	4
	Северная Родезия -Внутреннее N.Rhodesia -Local	08-I0	6I25	I5	2
	Цейлон - Местное Ceylon - Local	04-09	II885	7,5	5
I	Джорджтаун - Мексика Georgetown - Mexico	I4-I5	2I465	I00	I
3	-"- - -"-	I6-I7	I7865	I00	I
	-"- - -"-				
4	-"- - -"-	22-24	I5I95	I00	2
	-"- - -"-				
7	-"- - Австралия, о-ва Фиджи Australia, Fiji Isl.	04-06	II845	I00	2
8	-"- - -"-	04-06	9565	I00	2
	-"- - -"-				
I4	-"- - Сев.Америка N.America	I3-20	2I625	I00	7
I7	-"- - -"-	I3-I7	95I5	I00	4
	-"- - -"-				
I8	-"- - Сев.Америка	I7-2I	I7865	I00	4
	-"- - N. America				
2I	-"- - Англия	II-I9	2I525	I00	8
	-"- - England				

GREECE
ГРЕЦИЯ

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощн. квт	К-во часов
	Греция - Внутреннее и соседние страны				
	Greece - Int. et pays limitrophes	I0-I2	7255		2
	-"- Европа	I2-I5	7265		3
	-"- Europe				
	-"- Внутреннее	07-I2	6I75		5
	-"- Int.				

GUATEMALA

ГВАТЕМАЛА Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Гватемала - Америка Guatemala - America	00-05	9615	7	5
2	-"- - -"- -"- - -"-	I4-20	I52I5	7	6
5	-"- - Центр.Америка -"- - C. America	I4-24	5965	I	I0
6	-"- - внутреннее -"- - Int.	I8-24	5995	0,5	6
7	-"- - -"- -"- - -"-	I4-24	6I95	0,3	I0
I0	-"- - -"- -"- - -"-	I9-24	6005	0,2	5

H A I T I
Г А И Т И

Декабрь 70

№№ заявок	Напрэвление	Время работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Порт-о-Прэнс - Сев.Америка Port au Prince - N. America	00-04	6I95	50	4
2	-"- - -"-	00-04	9525	50	4
	-"- - -"-				
3	-"- - Сев.и Центр.Америка	04-08	5965	50	4
	-"- - N. & C. America				
6	-"- - Латинская Америка	22-0I	I54I5	50	3
	-"- - Amérique latine				
7	-"- - -"-	22-0I	2I645	I00	3
	-"- - -"-				
9	-"- - Центр.Америка	I4-I8	5I85	I0	4
	-"- - C. America				
II	-"- - Европа, Сев.Африка	20-23	6085	50	3
	-"- - Europe, N. Africa				
I2	-"- - -"-	I9-23	9565	50	4
	-"- - -"-				
I4	-"- - Австралия, Н.Зеландия	I0-I2	I7725	50	2
	-"- - Australie, N. Zélande				
I5	-"- - -"-	I0-I2	2I645	I00	2
	-"- - -"-				
I6	-"- - Южн.Африка	20-22	2I645	I00	2
	-"- - S.Africa				
I6	-"- - -"-	20-22	25665	I00	2
	-"- - -"-				

№№ заявки	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Тегусигальпа - внутреннее Tegucigalpa - Local	II-23	5975	0,4	I2

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Дели – Китай, Япония, Корея Delhi- China, Japan, Corea	22-0I	6I75	20	3
3-6	–"– –"– –"– –"– –"– –"– –"– –"–	0I-08	I7795	I00	7
4		0I-04			
8	–"– –"– –"– –"– –"– –"– –"– –"–	08-II	II835	I00	6
5	–"– –"– –"– –"– –"– –"– –"– –"–	04-08	2I6I5	I00	4
7	–"– –"– –"– –"– –"– –"– –"– –"–	08-II	I5285	I00	3
9	–"– –"– –"– –"– –"– –"– –"– –"–	II-I3	II705	I00	2
I0					
I2	–"– –"– –"– –"– –"– –"– –"– –"–	II-I6	7I95	20	5
II	–"– –"– –"– –"– –"– –"– –"– –"–	I4-I5	9585	I00	I
I5		II-I4			
2I	Дели-Ю.-В. Азия, Ост-Индия, Австралия Delhi S.-E.Asia, E.India, Australia	0I-04	I7825	20	6
I6		0I-04			
23	–"– –"– –"– –"– –"– –"–	I3-I6	II735	20	6
I7					
I9	–"– –"– –"– –"– –"– –"–	04-II	2I555	20	7
I8	–"– –"– –"– –"– –"– –"–	04-08	I5385	20	4
20	–"– –"– –"– –"– –"– –"–	08-II	I5235	20	3
22	–"– –"– –"– –"– –"– –"–	II-I4	9775	20	3
24	–"– –"– –"– –"– –"– –"–	I3-I6	6065	I0	3
26	Дели – Новая Зеландия Delhi – N.Zealand	23-24	6I25	I00	I
27,30, 32	–"– –"– –"– –"–	0I-II	I7705	I00	I0
28		I4-I6			
35	–"– –"– –"– –"–	0I-04	I5285	I00	5
29,3I, 33	–"– –"– –"– –"–	09-I4 04-08	2I475	I00	9
36	–"– –"– –"– –"–	I3-I5	II975	I00	2
37,40	Дели – Африка и Аравия Delhi – Africa, Arabia	03-06	I7795	I00	2
38	–"– –"– –"– –"– –"– –"–	03-06	II835	I00	3

I N D I A

И Н Д И Я

Декабрь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов раб.
39	Дели - Африка и Аравия Delhi - Africa & Arabia	08-12	21605	100	4
41	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	13-15	15155	100	2
42	-"- В.и Ю.Африка и Аравия -"- E. & S.Africa & Arabia	13-15	11705	100	2
43	Дели - Африка, Аравия Delhi - Africa, Arabia	15-19	9775	100	4
44	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	16-19	7195	100	3
45	-"- - Ближн.Восток -"- - Near East	03-07	15385	20	4
47	-"- -"- -"- -"-	08-11	21555	20	3
48	-"- -"- -"- -"-	08-10	15355	20	2
49	-"- -"- -"- -"-	11-14	17825	20	3
50	-"- -"- -"- -"-	11-14	9775	20	3
51	-"- -"- -"- -"-	14-16	11735	20	2
52	-"- -"- -"- -"-	13-16	6065	10	3
55,59	-"- - Европа, Англия -"- - Europe, England	04-11	17705	100	7
56	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	04-07	9525	100	3
57,58,60	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	06-14	21475	100	8
62	-"- - -"- -"- -"- - -"- -"-	14-16	15285	100	2
63,64	-"- -"- -"- -"- - -"- -"-	13-18	11975	100	5
66	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	19-23	9775	100	4
68	Дели - Тринидад Delhi - Trinidad -"-	23-02	9695	20	3
69	-"- -"- -"- -"-	23-02	6165	100	3
70 72	-"- Внутреннее -"- Int.	12-14 01-04	6175	5	5
71	-"- -"- -"- -"-	06-08	9695	5	2
74 76	-"- -"- -"- -"-	03-07	7165	10	4
75	-"- -"- -"- -"-	06-09	11735	10	3
77	-"- -"- -"- -"-	13-18	5985	10	5

И Н Д И Я

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
78	**Д е л и - Индия, Цейлон** Delhi - India, Ceylon	01-04	15105	20	3
79	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	01-04	17755	20	3
80	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	14-15	9775	20	1
81	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	01-03	9775	100	2
82	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	07-09	15345	100	2
84	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	14-16	7195	100	2
86	**Д е л и - Местное вещание** Delhi - Local Broadcasting	06-09	7295	20	3
89	-"- **- внутреннее** -"- - Int.	05-08	9675	50	3
90	-"- -"- -"- -"-	10-14	6035	50	4
93	**Бомбей - местное** Bombay - Local	06-08	9715	20	2
95		01-02			
99	**Бомбей - внутреннее** Bombay - Int.	14-17	6145	50	4
96	-"- -"- -"- -"-	04-06	7195	50	2
97	-"- -"- -"- -"-	06-09	11855	50	3
98	-"- -"- -"- -"-	10-12	9585	50	2
101	-"- -"- -"- -"-	04-08	7245	50	4
103	-"- -"- -"- -"-	10-14	6145	50	4
104	-"- -"- -"- -"-	14-16	7125	50	2
105	**Калькутта - внутреннее** Calcutta - Int.	03-05	6135	20	2
106	-"- -"- -"- -"-	06-09	7195	20	3
107	-"- **местное** -"- Local	01-02	5985	50	1
110					
111	-"- **внутреннее** -"- Int.	10-17	6095	50	7
108	-"- -"- -"- -"-	02-04	7275	50	2
109	-"- -"- -"- -"-	06-09	9775	50	3
112	**Мадрас - местное** Madras - Local	02-03	6015	20	1
113, 114-115	-"- **- внутреннее** -"- - Int.	07-14	7145	20	7
116	-"- -"- -"- -"-	16-18	5975	20	2

№№ заявок	Направление		Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
II8,II9						
I20	Мадрас Madras	- внутреннее - Int.	08-I2	9685	50	4
I20	-"-	-"-	I4-I5	6035	50	I
	-"-	-"-				
I22	Мисор Mysore	-"-	04-08	7225	I0	4
		-"-				
I23	-"-	-"-	06-09	II875	I0	3
	-"-	-"-				
I23,I24						
I25	-"-	местное	06-I5	7I05	I0	9
	-"-	Local				
I26	-"-	-"-	I7-I9	6095	I0	2
	-"-	-"-				
I28	-"-	-"-	06-09	9565	20	3
	-"-	-"-				
I29	-"-	-"-	I0-I4	7225	20	4
	-"-	-"-				
I3I			I5-I7			
I34	-"-	внутреннее	03-06	7I05	50	5
	-"-	Int.				
I32	-"-	-"-	06-08	II835	50	2
	-"-	-"-				
I33	-"-	-"-	09-II	9775	50	2
	-"-	-"-				
I33	-"-	-"-	I0-I2	6I35	50	2
	-"-	-"-				
I34	-"-	-"-	I3-I5	7255	50	2
	-"-	-"-				

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Багдад - Арабские страны Bagdad - Arab. countries	03-06	6095	I0	3
2	-"- - -"-	I6-I8	6I05	25	2
	-"- - -"-				
2	-"- - -"-	09-II	I7755	25	2
	-"- - -"-				
2	-"- - -"-	07-I4	7I65	I0	7
	-"- - -"-				
3 A	-"- - Индия, Афганистан, Пакистан	08-09	I7755	25	I
	-"- - India, Afganistan, Paki-				
3 A	-"- - -"- stan	02-03	6II5	25	I
	-"- - -"-				
3 B	-"- - Иран	08-09	II945	I0	I
	-"- - Iran				
3 C	-"- - Курдистан	04-05	6I75	I0	I
	-"- - Kurdistan				
3 C	-"- - -"-	I0-II	95I5	25	I
	-"- - -"-				
3 Д	-"- - Турция	05-06	6I75	I0	I
	-"- - Turkey				
4	-"- - Европа	06-08	I7755	25	2
	-"- - Europe				
4	-"- - -"-	06-09	2I645	25	3
	-"- - -"-				
5	-"- - Америка	I3-I4	I5I95	25	I
	-"- - America				
5	-"- - -"-	02-04	9645	25	2
	-"- - -"-				
5	-"- - -"-	03-04	II965	25	I
	-"- - -"-				
5	-"- - -"-	23-0I	9675	25	2
	-"- - -"-				
6	-"- - Дальний Восток	06-09	2I495	25	3
	-"- - Far East				
6	-"- - -"-	23-02	I5445	25	3
	-"- - -"-				
6	-"- - Дальний Восток	05-08	I5425	25	3
	-"- - Far East				
38	-"- - Иран	03-04	6065	25	I
	-"- - Iran				
38	-"- - -"-	09-I0	95I5	25	I
	-"- - -"-				

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Тегеран - Внутреннее Teheran - Int.	03-05	6I55	20	2
3	-"- - -"-	09-I2	7245	I0	3
	-"- - -"-				
4	-"- - -"-	09-I3	9575	20	4
	-"- - -"-				
5	-"- - -"-	I0-II	II905	20	I
	-"- - -"-				
7	-"- - -"-	09-I3	6I25	20	4
	-"- - -"-				
8	-"- - -"-	I4-I7	9675	20	3
	-"- - -"-				
I0	Тавриз - -"-	03-I0	5975	20	7
	Tabriz - -"-				
II	-"- - -"-	I0-I2	5975	I0	2
	-"- - -"-				
I2	-"- - -"-	I0-I2	II8I5	20	2
	-"- - -"-				
I4	-"- - -"-	I4-I7	7245	I0	3
	-"- - -"-				
I4	-"- - -"-	I5-I8	6I55	20	3
	-"- - -"-				
I5	Тегеран - Афганистан, Пакистан	I5-I7	9695	20	2
	Teheran - Afganistan, Pakistan				
I6	-"- - -"- -"-	I3-I5	I5375	20	2
	-"- - -"- -"-				
I5,I6	-"- - -"- -"-	I2-I5	2I7I5	20	3
	-"- - -"- -"-				
I7	-"- - Ирак, Турция	I7-I8	5995	20	I
	-"- - Iraq, Turkey				
I8	-"- - -"-	I6-I7	7I45	20	I
	-"- - -"-				
I9	-"- - Индия	I3-I4	I5I65	20	I
	-"- - India				
I9	-"- - -"-	I3-I4	2I745	20	I
	-"- - -"-				
20	-"- - Турция, Кавказ	I7-I8	6II5	20	I
	-"- - Turkey, Caucasus				
2I	-"- - Турция, Кавказ, Средн. Азия	I7-I8	7I45	20	I
	-"- - Turkey, Caucasus, Middle Asia				
23	-"- - Саудовская Аравия, Палестина	I8-I9	6II5	20	I
	-"- - Saudi Arabia, Palestine				
24	-"- - Сев. Африка	I8-I9	II7I5	20	I
	-"- - N. Africa				
24	-"- - -"-	I8-I9	7I65	20	I
	-"- - -"-				
25	-"- - С С С Р	I6-I7	6II5	20	I
	-"- - U S S R				

И Р А Н

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
26	Тегеран - Германия Teheran - Germany	I8-I9	9755	20	I
27	-"- - Франция -"- - France	I9-20	97I5	20	I
28	-"- - Англия -"- - England	I8-I9	9585	20	I
26 / 27 / 28 /	-"- - Европа -"- - Europe	22-24	7I45	20	2

I R E L A N D

И Р Л А Н Д И Я

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
I	Атлона-Зап.и Центр.Европа Athlone W. & C.Europe	03-05	7I45	I00	2
I	-"- - Восточн. С Ш А	07-08	II925	I00	I
	-"- - E. U S A				
I	-"- - -"-	07-08	9585	I00	I
	-"- - -"-				
2	-"- - Канада, Зап. С Ш А	05-06	7255	I00	I
	-"- - Canada, W. U S A				
3	-"- - Южная Америка	0I-03	7I45	I00	2
	-"- - S. America				
4	-"- - Австралия	06-09	I5I45	I00	3
	-"- - Australia				
4	-"- - -"-	I4-I6	I7825	I00	2
	-"- - -"-				
5	-"- - Южная Африка	I8-20	II9I5	I00	2
	-"- - S. Africa				
6	-"- - Новая Зеландия	09-I0	2I685	I00	I
	-"- - N.Zealand				

I C E L A N D

И С Л А Н Д И Я

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Рейкьявик - Скандинавия, Центр.Европа, Англия	I0-I8	9665	7	8
4	Reykjavik - Scandinavia, C.Europe, England -"- - Сев.Америка -"- - N. America	I8-22	I5265	7	4

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
2	Рим - Сев.Америка Rome - N.America	03-05	II935	50	2
3	Рим - Сев.Америка Rome - N.America	03-05	9775	50	2
I0	-"- - Канада -"- - Canada	05-06	9775	50	I
II	-"- - -"- -"- - -"-	05-06	II935	50	I
I4	-"- - Центр.Америка -"- - C. America	22-24	II705	50	2
I6	-"- -"- -"- -"-	II-I4	5965	50	3
I7	-"- -"- -"- -"-	I4-I5	25625	50	I
I8	-"- -"- -"- -"-	I4-I5	2I575	50	I
I9	-"- Южн.Америка -"- S.America	00-02	II935	50	2
2I	-"- -"- -"- -"-	0I-02	7I95	50	I
26	-"- -"- -"- -"-	I5-I7	I5305	50	2
27	-"- -"- -"- -"-	I5-I7	I7745	50	2
30	-"- -"- -"- -"-	23-0I	I5285	50	2
32	-"- -"- -"- -"-	23-0I	II905	50	2
40	-"- - Тихоокеанское побережье Америки	06-08	9775	50	2
	-"- - Côte du Pacifique de l'Am.				
4I	-"- -"- -"- -"- -"- -"-	06-08	5985	50	2
46	-"- - Вост.Европа -"- - E.Europe	05-08	5995	50	3
49	-"- -"- -"- -"-	I3-I4	9645	50	I
53	-"- - Центр.Европа -"- - C.Europe	I0-I2	6045	50	2
53	-"- -"- -"- -"-	II-I4	5965	50	3
54	-"- -"- -"- -"-	I0-I3	7I05	50	3
55 57	-"- -"- -"- -"-	I6-22	7I25	50	6
62	-"- - Зап.Европа -"- - W.Europe	I3-I4	9745	50	I
6I	-"- -"- -"- -"-	08-I2	7I45	50	4
6I 62	-"- -"- -"- -"-	I5-20	7225	50	5
64	-"- -"- -"- -"-	2I-23	6095	50	2

I T A L I E

И Т А Л И Я

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
67	Р и м – Сев.Африка Rome – N.Africa	I0-II	II705	50	I
70	–"– – Вост.Африка –"– – E.Africa	09-I0	2I645	50	I
72	–"– – –"– –"– – –"–	09-I0	25625	50	I
73	–"– – –"– –"– – –"–	I7-20	I7825	50	3
74	–"– – –"– –"– – –"–	I7-2I	I5375	50	4
76	–"– – Южн.Африка –"– – S.Africa	I9-2I	I5245	50	2
77	–"– – –"– –"– – –"–	20-2I	I7825	50	I
8I	–"– – Бл.Восток –"– – Near East	I9-20	6II5	50	I
82	–"– – Ср.Восток –"– – Middle East	I0-I2	25625	50	2
83	–"– – –"– –"– – –"–	I0-I2	2I505	50	2
86	–"– – –"– –"– – –"–	I5-I7	II9I5	50	2
87	–"– – –"– –"– – –"–	I5-I8	I5255	50	3
89	–"– – Дальний Восток –"– – Far East	I2-I3	9625	50	I
90	–"– – –"– –"– – –"–	II-I3	II945	50	I

L I B A N
Л И В А Н

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Кол-во часов
I	Бейрут - Ливан -Бл.Восток Beyrouth - Liban - Pr.Orient	04-06	7265	2,5	2
I	-"- -"- -"- -"-	I0-II	9675	2,5	I
I	-"- -"- -"- -"-	I6-I7	6085	2,5	I
I	-"- -"- -"- -"-	I0-I3	5985	2,5	I
2	-"- - Зап.Африка -"- - W.Africa	I0-II	25645	I00	I
2	-"- -"- -"- -"-	I0-II	2I735	I00	I
2	-"- - Америка -"- - America	II-I3	25655	I00	2
2	-"- - Австралия -"- - Australia	04-06	25645	I00	2
2	-"- -"- -"- -"-	04-06	2I735	I00	2

LUXEMBOURG

ЛЮКСЕМБУРГ Декабрь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Люксембург - Дальний Восток Luxembourg - Far East	I4-I5	I7775	6	I
4	-"- Сред.Восток -"- Middle East	04-05	2I745	6	I
5	-"- Европа и Сев.Африка -"- Europe & N.Africa	06-07	I5245	6	I
5	-"- -"- -"-	I2-I3	25625	6	I
7	-"- Южн.Африка -"- S.Africa	05-07	I7895	6	2
9	-"- Южн.Америка -"- S. America	II-I3	25695	6	2
I0	-"- Сев.Америка -"- N.America	I2-I3	2I625	6	I
I0	-"- -"- -"-	I7-I9	2I595	6	2

M E X I C O

M E К С И К А

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
3	Мексико - С Ш А , Канада Mexico - U S A , Canada	23-06	6105	50	7
4	-"- - -"-	01-03	6095	50	2
5	-"- - -"-	21-23	15325	50	2
6	-"- - -"-	23-01	11755	50	2
8	-"- - -"-	19-23	15275	50	4
9	-"- - -"-	00-03	6075	50	3
10	-"- - Карибы -"- - Caribe	14-15	15275	50	1
11	-"- - -"-	00-02	9755	50	2
12	-"- - -"-	17-19	11735	50	2
13	-"- - Центр.Америка -"- - C.America	23-01	6185	50	2
14	-"- - -"-	18-22	6165	50	4
15	-"- - -"-	14-15	15325	50	1
15	-"- - -"-	18-21	9505	50	3
16	-"- - -"-	23-03	9745	50	4
16	-"- - -"-	20-22	11735	50	3
18, 19-20	-"- - Сев.часть Южной Америка -"- - N.part of S.America	13-02	21735	100	13
22	-"- - Юж.Америка -"- - S.America	13-14	21605	100	1
23	-"- - -"-	19-21	21605	100	2
24	-"- - -"-	21-02	21605	100	5
25-26	-"- - -"-	12-13 17-19	15305	100	3
28	-"- - -"-	19-01	15305	100	6
29	-"- - Скандинавия, Балтика С С С Р -"- - Scandinavia, Baltique, USSR	12-13	15155	100	1
30	-"- - -"-	16-17	11855	100	1
31	-"- - Центр.Зап.Европа -"- - C. & W.Europe	15-17	11875	100	2
33	-"- - -"-	20-23	9675	100	3

MEXICO
МЕКСИКА

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
34	Мексико - Италия, Австрия, Венгрия, Балканы	I3-I4	I5235	I00	I
	Mexico - Italia, Austria, Hongria,				
35	-"- - -"- Balkans	I6-I7	II835	I00	I
	-"- - -"-				
36	-"- - Испания, Португалия	I6-I8	II945	I00	2
	-"- España, Portugal				
38	-"- - -"-	I9-23	II755	I00	4
	-"- - -"-				
39	-"- - Индия, Афганистан, СССР	II-I2	9675	I00	I
	-"- - India, Afganistan, USSR				
40	-"- - - " -	I4-I5	6085	I00	I
	-"- - - " -				
4I	-"- - Япония, Корея, Манчжурия	07-08	9745	I00	I
	-"- - Japan, Korea, Manchuria				
42	-"- - - " -	I0-II	5995	I00	I
	-"- - - " -				
43	-"- - Малайский Архип.	07-09	9755	I00	2
	-"- - Archipiélago Malaya				
44	-"- - - " -	I5-I6	6085	I00	I
	-"- - - " -				
45	-"- - Австралия	07-08	II7I5	I00	I
	-"- - Australia				
46	-"- - -"-	I2-I3	9675	I00	I
	-"- - -"-				
47	-"- - Монголия, Сиам, Китай	08-I0	9675	I00	2
	-"- - Mongolia, Siam, China				
49	-"- - Северн. Африка	I4-I5	2I605	I00	I
	-"- - N. Africa				
50	-"- - - " -	2I-22	II975	I00	I
	-"- - - " -				

M O N A C O

M O Н А К О Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
I	Монте - Карло-Сев.и Ю.Америка Monte Carlo - N. & S.America	00-01	9565	25	I
"	-"- - Европа -"- - Europe	08-09	5995	25	I

MONGOLIE (République populaire)

МОНГОЛЬСКАЯ НАРОДНАЯ РЕСПУБЛИКА Декабря 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
I	Улан-Батор - внутреннее Oulan-Bator - Int.	04-I0	II785	25	6
I	-"- -"-	07-09	72I5	25	2
I	-"- -"-	I7-I8	6005	25	I
2	-"- - Бурято-Монгольская республика	08-I0	96I5	I0	2
2	-"- - Buryat Mongolie Rép.	0I-06	II705	I0	5
2	-"- - " -	06-I0	5975	I0	4
3	-"- - Южный Казахстан	08-I0	9525	25	2
3	-"- - Kazakhstan S.	02-08	I5225	25	6
4	-"- - Внутрен.Монголия	08-I0	7225	25	2
4	-"- - Internal Mongolie	0I-03	I5365	25	2
5	-"- - Внутреннее -"- - Int.	00-I0	6075	I0	I0
6	Кобдо - Южная Монголия Kobdo - Mongolie S.	00-06	6095	I0	6
7	-"- - Восточн.Монголия -"- - Mongolie E.	I2-I5	7265	I0	3
7	-"- -"-	00-04	I5395	I0	4
8	Улиясутай - местное Ulyasutay - Local	06-08	6035	I0	2
9	Мурун - местное Murun - Local	06-08	9665	I0	2
I0	Чойболсан - внутреннее Choibolsan - Local	06-II	9635	7,5	5

NICARAGUA

НИКАРАГУА

Декабрь 70

№ № заявки	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Гренада - Внутреннее Granada - Int.	03-05	6075	0.2	2
2	Леон - -"- Leon - -"-	20-2I	6I25	0,3	I
3	-"- - -"- -"- - -"-	I8-20	6I05	0,6	2
5	Манагва - внутреннее Managua - Int.	23-0I	5985	0,6	2
6	-"- - -"- -"- - -"-	0,3-0,4	6I25	0,2	I
8	Гренада - внутреннее Granada - Int.	03-04	6I75	0,4	I
I3	Манагва - внутреннее Managua - Int.	I8-20	6085	0,3	2
I9	-"- - -"- -"- - -"-	03-04	6005	0,4	I

NORWAY
НОРВЕГИЯ

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
I	Осло-Шпицберген, Сев.Норвегия Oslo-Spitzbergen, N.Norway	06-I0	7225	5	4
2	-"- -"- -"-	I0-I2	7265	5	2
	-"- -"- -"-				
2,3	-"- - " -	09-I7	6I25	5	8
	-"- - " -				
4	-"- - " -	I8-I9	6I55	5	I
	-"- -"-				
5	Фридрихстад-Новая Зеландия, Китайское море Frederikstad-N.Zealand, China Sea	07-09	I5II5	I0	2
6	Фридрихстад-Ост-Индия, Австралия Frederikstad-E.India, Australia	07-09	I7725	I00	2
7	-"- -Восточн.Африка, Средиземное море, Красное море	06-07	II725	I0	I
	-"- - E.Africa, Mediter., Red Sea				
8	-"- - " -	II-I3	I5235	I0	2
9	-"- - - " -	I7-I8	9645	I0	I
	-"- - - " -				
I0	-"- - - " -	I9-20	7245	I00	I
	-"- - - " -				
II	-"- - Южн.Антарктика, Южн.Атлантика	06-07	7265	I00	I
	-"- - S.Antarctic, S.Atlantic				
I2	-"- - Антарктика и Юг Антлантики	II-I3	I7895	I00	2
	-"- - Antarctic & S.Atlantic				
I3	-"- - " -	I8-20	9695	I0	2
	-"- - " -				
I4,I6	Тромсо-Атлантика, Юг.Норвегии, Зап.Европа Tromsö-Atlantic, S.Norway, W.Europe	06-I3	6085	I0	7
I5	-"- - -"- - " -	09-I3	7I95	I0	4
I6	-"- - - " -	I9-23	6045	I0	4
	-"- - " -				
I7	Фридрихстад-Южн.Атлантика, Южн.Америка Frederikstad-S.Atlantic, S.America	02-04	7I95	I0	2
I8	-"- -Южн.Атлантика, Южн.Антарктика	09-I3	2I705	I0	4
	-"- - S.Atlantic, S.Antarctic				
I9	-"- - -"-	I8-I9	I5395	I0	I
	-"- - -"-				
20	-"- -Южн.Атлантика, Южн.Америка	22-24	7275	I0	2
	-"- S.Atlantic, S.America				
2I	-"- -Атлантика, Сев.Америка, Мексика	02-04	6035	I00	2
	-"- - Atlantic, N.America, Mexico				
22	-"- -Атлантика, Вест-Индия, Сев.Африка	I6-I8	II705	I00	2
	-"- - Atlantic, W.India, N.Africa				

NEW ZEALAND

НОВАЯ ЗЕЛАНДИЯ

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	Число часов работы
I	Веллингтон - Вост.часть Тихого океана Wellington - E.Pacific	05-08	II755	7	3
I	Веллингтон - Средн.часть Тихого Океана Wellington - Middle part of Pacific	08-I0	II755	7	2
I	Веллингтон - Австралия We lington - Australia	I0-I2	II735	7	2
I	Веллингтон - Вост.часть Тихого Океана Wellington - E. part of Pacific	05-08	I5I55	7	3
I	-"- - Средн.часть Тихого Океана -"- - Middle part of Pacific	08-I0	I5I55	7	2
I	-"- - Австралия -"- - Australia	I0-I2	I5I55	7	2

PAKISTAN

ПАКИСТАН

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
I	Карачи - Ближний Восток, СССР Karachi - Near East, USSR	03-06	9665	50	3
I	-"- -"- -"-	08-I2	9625	50	4
I	-"- -"- -"-	I2-I9	6I35	20	7
2	-"- Бл.Восток, СССР -"- Near East, USSR	02-I0	II865	I00	8
2	-"- - Европа, Англия -"- - Europe, England	II-I4 I6-23	I5285	I00	I0
3	-"- - Юго-Восток Азии; Австралия -"- - S.-E.Asia, Australia	22-02 I2-I5	II865	20	7
3	-"- -"- -"- -"-	04-I2	2I595	20	8
4	-"- внутреннее -"- Int.	02-05	9695	50	3
4	-"- -"-	06-09	II955	50	3
5	-"- -"-	03-I0	7I25	5	7
5	-"- -"-	06-II	I5255	50	5
5	-"- -"-	I2-I9	6045	20	7
6	Дакка - внутреннее Dacca - Int.	03-06	9625	7,5	3
6	-"- -"-	07-I0	II725	20	3
6	-"- -"-	II-I5	72I5	7,5	4
8	-"- местное -"- Local	03-05 06-09 I0-I3	7255	7,5	8
9	Лахор - местное Lahore - Local	06-29 I0-I3 02-05	6I65	5	9
I0	Пешавар - местное Peshawar - Local	04-09 I0-I3	7275	5	8
II	Сринагар - местное Srinagar - Local	04-09 I0-I3	6065	5	8

P A N A M A

П А Н А М А

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
I	Колон - Панама, Вест-Индия, Ц. и Ю.Америка Colón - Panama, E.India,C.& S.America	I2-I6	6095	2	4
2	Циудад- - " - Ciudad -"-	I2-20	5955	I	8
II	Ст.Панама - С Ш А Panama - U S A	I9-20	9585	7,5	I
I6	Панама - Панама, Вест-Индия Ц.и Ю.Америка Panama - Panama, W.India,C.& S.America	I8-22	6I85	I	4

НИДЕРЛАНДЫ

Декабрь 70

PAYS-BAS, NETHERLANDS, HOLANDA

№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Лопик - Европа Lopic - Europe	2I-24	6075	I50	3
3	Котвик - С Ш А, Канада Kootwijk- USA, Canada	0I-04	7I05	I00	3
I4	Лопик - Индонезия, Малайя, Индия Lopic - Indonesia, Malaya, India	I4-I6	II845	400	2
I7	-"- - Ю.Америка, Конго S.America, Congo	2I-22	II875	400	I
20	Котвик - Индонезия, Австралия, Kootwijk - Н.Зеландия Indonesia, Australia, New Zealand	08-I0	I5225	400	2
22	-"- - Ю.Америка, Конго S. America, Congo	I8-20	I5355	400	2
23	Лопик - Индонезия, Малайя, Индия Lopic - Indonesia, " Malaya, India	06-II	I7765	I50	5
29	-"- - - " -	I0-I4	2I495	400	4
30	-"- - США, Канада USA, Canada	I5-I7	-"-	400	2

ГОЛЛАНДСКАЯ ВЕСТ-ИНДИЯ
CURAÇAO - SURINAM

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Кюрасао - Местное и Суринам Curaçao - local and Surinam	I6-I8	6I05	3	2
	-"- - Голландия Holland	I7-20	I5345	3	3
	-"- - -"-	20-23	II855	3	3

НИДЕРЛАНДСКАЯ ОСТ-ИНДИЯ

INDONESIA

Декабрь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
2	Батавия - Юго-Восточная Азия Batavia - South East Asia	09-14	7125	100	5
3	-"- - Индия - India	17-19	21495	100	2
4	-"- - Бл.и Сред.Восток Near and Middle East	18-20	15125	100	2
5	-"- - Европа Europe	22-23	9525	100	1
6	-"- - Южная Африка South Africa	19-22	17735	100	3
7	-"- - Кюрасао Curacao	01-04	17735	100	3
8	-"- - США (Атлантич.побер.) USA (Atlantic coast)	01-03	17815	100	2
9	-"- - США (Тихоокеанск. побер.) USA (Pacific coast)	03-06	15235	100	3
11	-"- - Ява Java	00-07	7295	5	7
12	-"- - Суматра Sumatra	23-07	9755	5	8
14	-"- - Целебес,Новая Гвинея Celebes,New Guinea	13-15 02-06	21655	5	6
14	-"- - -"- -"-	22-24	11895	5	2
15	-"- - -"- -"-	13-15	17885	5	2
15	-"- - -"- -"-	02-06	25705	5	4
15	Сурабайя-Ява,Зондские острова Soerabaja-Java, Sunda Islands	23-07	11925	5	8
16	-"- -"-	13-15	11725	5	2
17	-"- -"-	21-07	15375	5	10
18	Макассер -Целебес, Борнео Makassar - Celebes, Borneo	23-05	7115	5	6
19	-"- -"- -"-	23-07	9735	5	8
20	Медан - Суматра Medan - Sumatra	04-08	7135	5	4
21	Амбон - Молуккские острова Ambon - Molucca Islands	23-08	9725	5	9
22	Голландия (Гол.Новая Гвинея)- Holland - местное(Dutch N.Guinea) local	23-04	5995	5	5

НИДЕРЛАНДСКАЯ ОСТ-ИНДИЯ

INDONESIA Декабрь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов.
24	Макассер-Целебес, Малые Зондские Острова **Makassar-Celebes, Sunda Islands**	00-04	6055	0,5	4
25	Вандунг-Ява, Южная Суматра **Bandoeng-Java, S. Sumatra**	23-06	5975	5	7
26	-"- - Ява **Java**	03-07	7155	5	4
2					

П Е Р У
P E R U

Декабрь 70

№№ заявки	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Трухильо - местное Trujillo - local	I7-20	6I95	0,9	3
2	Лима - -"- Lima	07-20	6045	0,5	I3
4,5	Арегуипа - -"- Arequipa	I6-I9	6065	0,2	3
II	Чиклайо - -"- Chiclayo	I9-22	-"-	0,25	3
I4	Лима - -"- Lima	I3-I6	-"-	-"-	3
I6	Хуанкайо - -"- Huancayo	II-I3	-"-	-"-	2
I7	Такна - -"- Tacna	I7-I9	9535	0,I	2
I8	Лима - -"- Lima	09-I7	-"-	0,5	8
I9	-"- - -"-	I2-2I	9625	0,25	9
20	-"- - -"-	I3-20	9755	0,35	7
22	Ика - -"- Ica	I5-I8	9665	0,2	3
23	Лима - -"- Lima	I9-24	I5205	I0	5

Ф И Л И П П И Н Ы

Декабрь '70

P H I L I P P I N E S

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Малолос, Булакан - Китай	II-I3	6I85	50	2
I	Malolos, „ Bulacan - China	I3-I4	6I85	50	I
I	-"- Бирма Burma	I4-I6	6II5	50	2
2	Поло, Булакан-Филиппины и соседние страны	00-09	6I55	I	9
3	Polo, Bulacan-Philippines and neighb. countries	00-I0	6045	I	I0
4	Куезон-Сити - Филиппины и соседние страны	00-09	6005	I	9
8	Quezon City - Philippines and neighb. countries	06-09	6085	I	3
	Цебу-Сити - -"- Cebu City				
	Манила - -"- Manila				

П О Л Ь Ш А

Декабрь 70

P O L O G N E

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов раб.
I	Варшава - Сев.Америка Warszawa - Amérique N.	00-05	7I65	50	5
2	-"- -"-	03-05	9745	50	2
2	-"- -"-	03-05	I5335	50	2
3	-"- -"-	I6-I9	I5275	50	3
4	-"- -"-	20-22	72I5	50	2
6	-"- -"-	I9-22	9635	50	3
7	Варшава - Южн.Америка	00-03	9605	50	3
8	Warszawa - Amérique S. -"- -"-	02-04	9755	I00	2
9	-"- -"-	I5-I9 22-24	I7775	50	6
I0	-"- -"-	I5-2I	2I745	50	6
II	-"- -"-	00-03 20-24	I5385	50	7
I3	-"- Европа	07-09	6I95	I0	2
I4	-"- Europe Европа	II-I5	II965	I0	4
I5	-"- Europe -"-	08-I5	6025	I0	7
I6	-"- -"-	20-23	97I5	I0	3
I7	-"- Палестина	I0-I4	2I575	25	4
I8	-"- Palestine -"-	I6-I8	I5265	25	2
I8	-"- -"-	I4-I6	I7855	25	2
I9	-"- -"-	I8-24	II805	25	6
20		00-0I			
2I	Варшава- Славянские страны	09-I6	6I85	I0	8
22	Warszawa - Pays slaves -"- -"-	09-I5	7295	I0	6
23	-"- - C C C P U R S S	00-0I	7I85	I0	I
24	-"- -"-	08-I3	9775	I0	5
25	-"- -"-	20-24	7II5	I0	4
25	-"- -"-	00-02	5965	I0	2
25	-"- -"-	09-I3	72I5	I0	4

ПОРТУГАЛИЯ

Декабрь 70

PORTUGAL

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Лиссабон - Ангола, Мозамбик Lisboa - Angola, Mozambique	06-09	I7825	I00	3
I	-"- - Зап.Европа Europe W.	23-24	7255	50	I
I	-"- -"-	22-24	6I55	50	2
2	-"- - Ангола, Мозамбик Angola, Mozambique	06-08	2I455	50	2
3	-"- Макао, Тимор Macau, Timor	II-I2	2I695	I00	I
3	-"- Азорские о-ва, Мадейра Açores Madera	22-24	6035	I0	2
4	-"- Макао, Тимор Macau, Timor	II-I4	25765	I00	3
4	Азорские о-ва - Португалия Açores Portugal	I8-20	6I95	5	2
5	Лиссабон -Португалия, Индия Lisboa - Portugal, India	I5-I6	I5275	I00	I
6	-"- -"- -"-	I5-I6	II705	I00	I
7	-"- Мозамбик, Ангола Mozambique, Angola	I8-22	I5I55	I00	4
8	-"- -"- -"-	I8-20	II735	I00	2
9	-"- О-ва Зеленого Мыса Cap Verde	22-23	9745	I0	I
I0	-"- Бразилия Brésil	22-23	II945	I00	I
II	-"- -"-	22-24	I52I5	I00	2
I3	-"- Восточное побережье США USA Côte E.	00-0I	7I95	I00	I
I5	-"- США /Калифорния/ USA (Calif.).	05-06	7I05	I00	I

ПОРТУГАЛЬСКИЕ КОЛОНИИ

Декабрь 70

PORTUGAL COL.

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
IA	Мозамбик - Португалия Mozambique - Portugal	09-II	25665	IO	2
IA	-"- -"-	I5-I8	2I535	IO	3
IB	-"- - внутреннее Int.	I6-20	6035	IO	4
IC	-"- - Португ.Индия Inde port.	I7-I8	II785	IO	I
IE	-"- - Ю.Африка Afrique S.	I6-I8	I5425	IO	2
IA	Нова Гоа - местное Nova Goa Int.	05-08	5965	3	3
IB	Ангола - внутреннее /Маланга/ Angola - Int. (Malange)	II-I3	7225	0,25	2
IC	Макао- Китай Macau - Chine	I0-II	7I95	0,5	I
ID	-"- - Филиппины Philippines	I0-I2	9655	0,5	2
IE	-"- - Индо-Китай Indochine	09-II	72I5	0,5	2
2	Ангола - внутреннее /Луанда/ Angola - Int. (Loanda)	II-I3	7I85	0,25	2
2A	Острова Зеленого Мыса -внутреннее Cap Vert Int.	II-I3	7I25	I	2
2A	Порт.Гвинея - внутреннее Guinée port. Int.	2I-22	7I85	I	I
2A	Нова Гоа - Португалия Nova Goa Portugal	05-07	72I5	I0	2
2A	-"- - -"-	05-07	II905	I0	2
2B	Мозамбик - Ангола Mozambique - Angola	09-II	7I65	7,5	2
2B	Острова Зеленого Мыса -Португ.Гвинея Cap Vert Guinée port.	20-22	96I5	I	2
2B	Португ.Гвинея - Острова Зеленого Guinée port. - Мыса Cap Vert	22-24	7235	I	2
3B	Мозамбик - Ангола Mozambique - Angola	09-I0	I5375	7,5	I
3B	Ангола - Острова Сан Томе Angola - S. Tome	II-I3	72I5	3	2
4A	-"- - Португалия Portugal	06-07	I5II5	I0	I
4A	-"- - -"-	06-07	II705	I0	I
4B	-"- - Мозамбик Mozambique	08-09	2I525	I0	I
4C	-"- - Острова Зеленого Мыса Cap Vert	I9-22	I78I5	I0	3
4Д	-"- - Португ.Гвинея Guinée port.	20-23	2I525	I0	3

Р У М Ы Н И Я

Декабрь 70

R O U M A N I E

№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	Колич. часов
I	Румыния - Польша, Зап.часть СССР, Финляндия Roumanie - Pologne, W.URSS Finlande	04-06	6165	50	2
I	-"- -"- -"-	I0-I2	9645	50	2
I	-"- -"- -"-	20-22	5965	50	2
2	Румыния - Центр.и Южн.часть СССР Roumanie - C. & S. URSS	03-05	5955	50	2
2	-"- -"- -"-	08-I0	7275	50	2
2	-"- -"- -"-	08-I0	9665	50	2
2	-"- -"- -"-	I7-I9	6075	50	2
3	Румыния - Ближний Восток Roumanie - Pr. Orient	04-06	5985	50	2
3	-"- -"-	04-06	7245	50	2
3	-"- -"-	08-I0	II8I5	50	2
3	-"- -"-	08-I0	97I5	50	2
3	-"- -"-	20-23	7255	50	3
3	-"- -"-	20-22	5985	50	2
4	Румыния - Балканы, Италия, Тунис Roumanie - Balcans, Italie, Tunisie	04-06	7295	50	2
4	-"- -"-	04-06	6025	50	2
4	-"- - " -	I4-I6	7255	50	2
4	-"- - " -	20-22	7225	50	2
4	-"- - " -	20-22	6035	50	2
5	Румыния - Европа Roumanie - Europe	07-08	7I95	50	I
5	-"- -"-	06-08	6025	50	2
5	-"- -"-	I2-I4	7255	50	2
5	-"- -"-	I2-I4	II885	50	2
5	-"- -"-	I8-I9	6I65	50	I
6	Румыния - США Roumanie - USA	00-03	7255	50	3
6	-"- -"-	I8-I9	7255	50	I
6	-"- -"-	00-03 I8-I9	6005	50	4

РУМЫНИЯ
ROUMANIE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
7	Румыния - внутреннее Roumanie - Int.	24-09 19-22	6005	10	8
7	-"- -"-	09-12	6165	10	3
8	-"- -"-	10-14	7225	10	4

С И А М

Декабрь 70

S I A M

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Бангкок - Д.Восток Bangkok - Far East	I0-I2	9545	0,5	2
2	-"- -"-	00-0I	2I475	0,25	I
2	-"- -"-	00-0I	I7825	0,25	I
3	-"- Европа Europe	08-09	25625	20	I
3	-"- -"-	08-09	2I505	20	I
3	-"- -"-	I7-I8	9565	20	I
3	-"- -"-	I7-I8	7II5	20	I
4	-"- С Ш А U S A	I3-I4	9585	20	I
4	-"- -"-	I3-I4	7275	20	I
4	-"- -"-	0I-02	9675	20	I

ЮЖНАЯ РОДЕЗИЯ

Декабрь 76

SOUTHERN RHODESIA

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
	Юж.Родезия - Местное	05-06	6I45	I5	I
	S. Rhodesia - local	08-II	7225	I5	3
	-"- -"-				

ШВЕЦИЯ

Декабрь 70

SWEDEN

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	Колич. часов
I	Хорби - Япония, Китай, Австралия Horby - Japan, China, Australia	04-05	5995	I00	I
2	-"- -"- -"-	04-05	7II5	I00	I
3	-"- -"- -"-	08-I0	I5325	I00	2
4	-"- Индия, Австралия India, Australia	05-06	II955	I00	I
5	-"- -"- -"-	II-I3	I7785	I00	2
6	-"- Вост.Африка, Зап.Азия	08-09	I7785	I00	I
7	-"- E. Africa, W. Australia -"- -"-	I6-I7	I5205	I00	I
8	-"- Африка Africa	I3-I4	2I675	I00	I
9	-"- Африка Africa	I7-I9	9715	I00	2
I0	-"- Зап.Африка, Южн.Африка	I5-I6	I7895	I00	I
II	-"- W. Africa, S. Africa -"- -"-	23-00	6055	I00	I
I3	-"- Зап.часть Сев.Америка	00-02	6I55	I00	2
I4	-"- W. part of N. America Северо-вост.часть Америки	I7-I8	I5I25	I00	I
I5	-"- N.E. part of America Запад Сев.Америки	04-05	6I45	I00	I
I6	-"- West of North America -"- -"-	04-05	7I05	I00	I
I7	-"- -"- -"-	I8-20	5975	I00	2
I9	-"- - Атлантика, Сев.Швеция Средиз.море Atlantic, N. Sweden, Mediter.	07-09	6I85	I00	2
20	-"- -"- -"-	09-I5	9755	I00	6
2I	-"- -"- -"-	I5-I8	6I65	I00	3

ПРИМЕЧАНИЕ: Заявки I8 и 22 /на 8,5 канало-часов/ вне вещательного диапазона /75 метров/

Note: The requirements 18 and 22 (for 8,5 channel-hours) out of the Broadcasting Frequency Range (75 m)

ШВЕЙЦАРИЯ
SUISSE

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Берн- Европа Berne - Europe	08-I2	9745	25	4
I	-"- -"-	06-08	9575	25	2
2A	-"- Европа, Сев. Африка Europe, Afrique N.	08-I0	6035	I00	2
2A	-"- -"- -"-	05-08	6I35	I00	3
2в	-"- -"- -"-	I0-I2	II865	I00	2
3	-"- Африка Afrique	05-08	I5355	I00	3
3	-"- -"-	05-07	9745	I00	2
4	-"- Италия Italie	08-I2	I7795	25	4
5	-"- Австралия, Нов. Зеландия Australie, N. Zélande	08-II	2I745	I00	3
6	-"- -"- -"-	09-I0	I7785	I00	I
9	-"- Восточные страны Pays de l'Est	I3-I5	I7895	I00	2
I5	-"- Африка Afrique	I7-22	I5445	I00	5
I6	-"- Сев. Америка Amérique N.	I9-2I	I5395	I00	2
24	-"- -"-	05-06	I5I95	I00	I
26	-"- Южн. Америка Amerique S.	03-04	9625	25	I
27	-"- Центр. Америка Amerique C.	02-05	I5445	25	4

С И Р И Я

Декабрь 70

S Y R I E

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Дамаск - Сирия, Ливан, Палестина Damas - Syrie, Liban, Palestine	I4-I5	6I55	0,5	I
3	-"- -"- -"- -"-	I4-I5	7I65	0,5	I
4	-"- - Египет, Ирак, Саудов. Аравия Egypte, Iraq, Arabie Saoudite	I4-I5	5965	7,5	I
4	-"- -"- -"- -"-	09-I0	II975	7,5	I
5	-"- - Египет, Сев.Африка, Ирак Egypte, Afrique N., Iraq	08-I0	I5I65	20	2
5	-"- -"- -"- -"-	I4-I6	6I75	20	2
6	-"- - Индия Inde	I4-I5	II9I5	20	I
7	-"- Англия Gr. Bretagne	22-23	7245	20	I
8	-"- С Ш А E.U.A.	23-24	9595	20	I
9	-"- Бразилия Brésil	22-03	I5255	20	5

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт.	Колич. часов
I	Прага-Европа,Сев.Африка	05-07	7I95	I00	2
2	Praha- Europe, N.Afrique. -"- - -"-	08-09	7I95	I00	I
3	-"- - -"-	I0-I3	II725	I00	3
I,2,3	-"- -Европа	06-I3	5975	30	7
4	-"- - Europe -"- -Европа,Сев.Африка	I5-22	7265	I00	7
4	-"- - Europe, N.Afrique -"- - -"-	22-24	5965	I00	2
4	-"- - -"-	20-2I	9695	I00	I
5	-"- - США,Канада /восточ.часть/	22-0I	7I05	I00	3
5	-"- - USA, Canada /part.E./ -"- - -"-	23-0I	6095	I00	2
5	-"- - -"-	02-03	9675	I00	I
6	-"- - США,Канада /западн.часть/	04-06	9645	I00	2
6	-"- - USA, Canada /part W./ -"- - -"-	03-06	7I25	I00	3
7	-"- - Южн.Америка /вост.часть/	22-0I	I5I05	I00	3
7	-"- - S. Amerique /part E./ -"- - -"-	22-0I	II725	30	3
8	-"- - Южн.Америка /зап.часть/	00-03	II965	30	3
8	-"- - S. Amérique /part W./ -"- - -"-	00-03	I5245	I00	3
9	-"- - Индия, Австралия	II-I4	I5I45	I00	3
I0	-"- - Inde, Australie -"- - Индия	I4-I6	I5I05	I00	2
I0	-"- - Inde -"- - -"-	I4-I6	II835	I00	2
II	-"- - Дальний Восток,Сев.Китай, Япония	II-I4	II835	I00	3
I2	-"- - Extr.Orient, N.Chine -"- - Зап.Австралия	I2-I5	2I455	I00	3
I2	-"- - W. Australie -"- - -"-	I2-I5	25685	30	3
I3	-"- - США, Канада /вост.часть/	I5-I7	2I455	I00	2
I3	-"- - USA, Canada /Part E./ -"- - -"-	I5-I7	25685	30	2
I4	-"- - США, Канада /зап.часть/	I7-I9	2I455	I00	2
I4	-"- - USA, Canada /part W./ -"- - -"-	I7-I9	25685	30	2

ЧЕХОСЛОВАКИЯ
Tchécoslovaquie.

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
I5	Прага - Южн.Америка /вост.часть/ Prague- S.America/part.E/	II-I3	25715	30	2
I5	-"- - "-	II-I3	21745	I00	2
I6	-"- - Южн.Америка /запад.часть/ -"- - S.America / W.part/	I7-I9	I5I05	I00	2
I6	-"- - -"-	I7-2I	I7855	I00	4
I7	-"- - Индия, Австралия -"- - Inde, Australie	0I-03	I5235	I00	2
I7	-"- - -"-	0I-03	II755	I00	2
I8	-"- - Индия -"- - Inde	05-07	7I45	I00	2
I8	-"- - -"-	04-06	I5245	I00	2
I9	-"- - Сев.Китай, Япония -"- - N.China, Japan	03-06	I5255	I00	3
I9	-"- - -"-	03-05	9675	I00	2
20	-"- - Зап.Австралия -"- - W.Australia	09-II	I5I45	I00	2
20	-"- - -"-	I0-II	I7825	I00	I

TURQUIE

ТУРЦИЯ

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
I	Анкара - Центр.Европа Ankara,- C.Europe	05-I4	II9I5	20	9
2	-"- - -"-	I8-24	7295	I00	6
3	-"- - Сев.Америка,Канада -"- - N. America, Canada	0I-04	7265	I00	3
4	-"- - -"-	I3-I4	9675	I00	I
5	-"- - Сев.Америка -"- - N. America	I7-I9	9565	I00	2
5	-"- - США -"- - USA	I7-I8	II9I5	I00	I
6	-"- - Южн.Америка -"- - S.America	I0-II	I7895	I00	I
7	-"- - -"-	I6-I7	I7895	I00	I
7	-"- - -"-	I6-I8	2I695	I00	2
8	-"- - -"-	22-24	9755	I00	2
9	-"- - Китай, Япония -"- - Chine, Japon	04-06	II725	I00	2
9	-"- - Дальний Восток -"- - Extrême-Orient	04-06	I5I45	I00	2
I0	-"- - Китай, Япония -"- - Chine, Japon	09-I0	II955	I00	I
I0	-"- - Дальний Восток -"- - Extrême-Orient.	I0-II	I5II5	I00	I
I2	-"- - Индия, Австралия -"- - Inde, Australie	07-08	I7895	I00	I
I3	-"- - -"-	08-I0	I7895	I00	2
I4	-"- - -"-	I5-I6	96I5	I00	I
I5	-"- - -"-	20-22	9525	I00	2
I6	-"- - Европа -"- - Europe	I9-20	7I65	I00	I

UKRAINE RSS

УКРАИНСКАЯ С С Р

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	К и е в - Д В К	I0-I7	II785	I00	7
	Kiev - Région Extr.Orient				
2	-"- - Чита	I0-I7	I5345	I00	7
	-"- - Chita				
3	-"- - Урал	I0-I7	9525	I00	7
	-"- - Oural				
4	-"- - Омск, Новосибирск	I0-I3	I5375	I00	3
	-"- - Omsk , Novosibirsk				
4	-"- - -"-	I7-20	9555	I00	3
5	-"- - М Н Р	23-02	II765	I00	3
	-"- - Mongolie				
6	-"- - Узбекская ССР	II-I5	I5445	I00	4
	-"- - Ouzbek RSS				
7	-"- - -"-	I7-20	7I55	I00	3
8	-"- - Грузинская ССР	05-I4	5955	50	9
	-"- - Géorgie RSS				
9	-"- - Закарпатская Украина	08-I0	7I35	50	2
	-"- Ukraine transcarp.				
9	-"- - -"-	09-I4	6055	I00	5
9	-"- - Камчатка, Чукотка	08-I3	9735	I00	5
	-"- Kamchatka, Choukotka				
I0	-"- - Закарпатская Украина	08-I0	9765	50	2
	-"- Ukraine transcarp.				
II	-"- - Балканы	09-I7	6005	I00	8
	-"- Balcans				
I2	-"- - Канада	23-24	7I35	I00	I
	-"- Canada				
I2	-"- - -"-	22-24	9655	I00	2
I3	-"- - Чехословакия	I6-I8	7I35	I00	2
	-"- - Tchécoslovaquie				
I3	-"- - Западная Европа	20-22	9705	I00	2
	-"- - W. Europe				
I4	-"- - Южная Америка	23-24	9735	I00	I
	-"- - S. America				
I4	-"- - С Ш А	23-24	9765	I00	I
	-"- - U.S.A.				
I4	-"- - -"-	23-0I	II745	I00	2
I4	-"- - Южная Америка	I6-I8	I5405	I00	2
	-"- - S.America				
I4	-"- - -"-	23-24	II945	I00	I
I5	-"- - Ближний Восток	20-22	9655	I00	2
	-"- - Proche Orient				
I5	-"- - -"-	2I-23	II765	I00	2
I5	-"- - -"-	2I-22	II825	I00	I

УКРАИНСКАЯ ССР Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
Ia	Винница – Ленинградская область Winnitza – Rég. Leningrade.	I4-I6	6II5	50	2
2a	–"– – Центральные районы СССР –"– Region centrale de l'URSS	I8-22	6065	50	4
3a	–"– – –"– –"– –"– – –"– –"–	I3-I7	9575	50	4
4a	–"– – Черноморское побережье –"– – Côte de la Mer Noire.	05-I0	60I5	50	5

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
3	Москва - Д В К Moscow - Far Eastern Region	04-09	I7805	I20	5
4	-"- - -"-	03-09	I5365	I20	6
6	-"- - -"-	09-I4			
		00-04	9555	I20	I3
		20-24			
7	-"- - -"-	09-I4 20-03	7205	I20	I2
I0	Калуга - Архангельская обл. Kaluga - Archangelsk Region	06-15	15415	50	9
I2	-"- - Арктика -"- - Arctic	I4-20 03-05	7205	50	8
I2	-"- - -"-	05-08	7I35	50	3
I3	-"- - Коми АССР -"- - Komi ASSR	03-20	7I75	50	I7
I4	-"- - Архангельская обл. -"- - Archangelsk Region	04-06 I5-20	6035	50	7
I5	Хабаровск - Австралия Khabarovsk - Australia	2I-I	I5365	I00	4
I6	Москва - Канада Moscow - Canada	00-02 22-24	II795	I20	4
I8	-"- - -"-	23-03	7I75	I20	4
24	Рязань - Камчатка Ryazan - Kamchatka	04-08	II805	I20	4
25	-"- - -"-	00-04 08-I2 I8-24	7285	I20	I4
25	-"- - -"-	I8-22 03-I2	9605	I20	I3
26	-"- - -"-	00-03 22-24	5955	I20	5
27	-"- - Азербайджанская ССР -"- - Azerbaijan SSR	04-I5	I5395	I20	II
27	-"- - -"-	05-I4	I7835	I20	9
28	-"- - Грузинская ССР -"- - Georgian SSR	05-I4	I7775	I20	9
28	-"- - -"-	04-I4	I5I85	I20	I0

URSS

С С С Р Декабрь 70 103

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
28	Рязань - Армянская ССР Ryasan - RSSd'Arménie	05-I4	I7855	I20	9
28	-"- - -"- -"- - -"-	04-I5	I5I75	I20	II
30	-"- - Азербайджанская ССР -"- - SSR d'Azerbaijan	02-05 I4-20	9705	I20	9
30	-"- - -"- -"- - -"-	02-04	5985	I20	2
3I	-"- - Грузинская ССР -"- -Ceorgian SSR	02-05 I4-20	9585	I20	9
3I	-"- - -"-	02-04	7225	I20	2
3I	-"- - -"- -"- - -"-	I8-20	5985	I20	2
3I	-"- - Армянская ССР -"- - RSS d'Arménie	02-05 I4-20	9655	I20	9
3I	-"- - -"- -"- - -"-	02-04 I5-20	5965	I20	7
33	Хабаровск - Австралия Khabarovsk Australie	23-I	I7735	I00	2
34	-"- - Китай, Япония -"- - Chine, Japon	2I-24	I5I75	50	3
35	Рязань - Южная Америка Ryasan - S.America	22-2	I53I5	I20	4
36	-"- - С Ш А -"- - USA	00-02 22-24	9705	I20	4
37	Хабаровск - Китай, Япония Khabarovsk - Chine, Japon	22-0I	II825	50	3
4I	Владимир - Якутия Vladimir - Yakutsk	06-II	I5445	I20	5
42	-"- - -"- -"- - -"-	04-II	II965	I20	7
43	-"- - -"- -"- - -"-	00-06 II-I4 22-24	9685	I20	II
44	-"- - -"- -"- - -"-	II-I4 20-04	7I55	I20	II
47	-"- - Омск, Новосибирск -"- - Omsk, Novosibirsk	07-I6	II825	I20	9
48	-"- - -"- -"- - -"-	0I-I9	9725	I20	I8
49	-"- - -"- -"- - -"-	0I-07 I6-I9	6I85	I20	9
52	-"- - Англия -"- Angleterre (Gr.Brit.)	I9-2I	II825	I20	2

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
59	Владимир - Скандинавия	22-24	7225	50	2
59	Vladimir - Scandinavie -"- - -"-	22-24	6015	50	2
62	Серпухов - Казахская ССР	02-18	15315	50	16
63	Serpukhov - Kazakh SSR -"- - -"-	02-18	11895	50	16
65	-"- - -"-	00-02	7225	50	2
66	-"- - -"-	00-02	6015	50	2
68	-"- - Западная Европа	19-22	15435	50	3
69	-"- - W. Europe -"- - -"-	19-23	11745	50	4
70	-"- - -"-	18-23	9765	50	4
71	-"- - -"-	18-23	7135	50	5
72	-"- - -"-	19-23	6165	50	4
73	Т у л а - Туркменская ССР	05-15	17735	50	10
73	Tula - Turkmen SSR -"- - -"-	04-16	15205	50	12
73	-"- - Узбекская ССР	05-15	17875	50	10
73	-"- -Uzbek SSR -"- - Таджикская ССР	9-14	17805	50	5
74	-"- - Tajik SSR -"- - Узбекская ССР	04-14	15105	50	10
75	-"- - Uzbek SSR -"- - Таджикская ССР	04-16	15435	50	12
75	-"- - Tajik SSR -"- - Киргизская ССР	09-15	15365	50	6
75	-"- - Kirghiz SSR -"- - Кара-Калпакская ССР	08-16	15425	50	8
76	-"- - Kara - Kalpak Auton. region -"- - Таджикская ССР	02-09 14-18	11795	50	11
77	-"- - Tajik SSR -"- - Киргизская ССР	02-18	11765	50	16
77	-"- - Kirghiz SSR -"- - Кара-Калпакская ССР	02-08	11745	50	6
78	-"- - Kara - Kalpak Auton. region -"- - Туркменская ССР	00-05 15-18	9765	50	8
79	-"- - Turkmen SSR -"- - -"-	00-04 16-18	7295	50	6
79	-"- - Узбекская ССР	00-05	7135	50	5
	-"- - Uzbek SSR				

U S S R
С С С Р

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
79	Т у л а - Таджикская ССР T u l a - Tadjik.SSR	00-04 I6-I8	9735	50	6
79	-"- - Киргизская ССР -"- - Kirghiz SSR	00-02	9535	50	2
80	-"- - Таджикская ССР -"- - Tadjik. SSR	00-02	6035	50	2
83	Рязань - М Н Р Ryazan - Mongolie	23-02	II895	I20	3
84	Т у л а - Бл.Восток	I8-22	II795	50	4
85	T u l a - Near East	20-23	7175	50	3
86	Рязань - М Н Р Ryazan - Mongolie	00-02	9655	I20	2
87	Т у л а - Ближн.Восток T u l a - Near East	I9-23	9725	50	4
88	-"- - -"-	I9-23	6I85	50	4
9I	К л и н - Иркутск, Чита K l i n - Irkutsk, Chita	08-I4	II805	50	6
92	-"- - -"-	04-07 I4-I7	9555	50	6
94	-"- - -"-	00-04 23-24	6025	50	5
98	-"- - Ср.Европа -"- - Middle Europe	I8-23	9735	50	5
I00	-"- - -"-	I8-23	5995	50	5
I02	Калуга - Ц.Сибирь, Таймыр Kaluga - C.Siberia	09-I2	II795	50	3
I03	-"- - -"-	I0-I5	9750	50	5
I03	-"- - -"-	I4-I7	7I55	50	3
I04	-"- - -"-	I2-I7	5995	50	5
I06	-"- - Воркута, Игарка -"- - Vorkuta, Igarka	I0-I5	96I5	50	5
I07	-"- - -"-	I5-I8	7I65	50	3
I08	-"- - -"-	I0-I8	60I5	50	8
II0	-"- - Балканы -"- - Balkans	I7-I9	II745	50	2
II3	Рязань - Ц.Урал Ryazan - C.Ural	I2-I4	II795	50	2
II4	-"- - -"-	I2-I6	9605	50	4
II5	-"- - -"-	I4-I6	7I35	50	2
II6	-"- - -"-	I6-20	5955	50	4

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
II7	К л и н - Карело-Финская ССР Klin - Karelo Finnish SSR	I3-I6	9735	50	3
II8	Рязань - Мурманск Ryasan - Mourmansk.	I8-2I	6015	50	3
II8	-"- - -"-	I2-I8	7285	I20	6
	-"- - -"-				
II9	К л и н - Карело-Финская ССР Klin - Karelo Finnish SSR	I6-2I	7275	50	5
I20	Хабаровск - Порт Артур Khabarovsk - Port- Arthur	2I-23 0I-05	I7735	50	6
I2I	-"- - Камчатка -"- - Kamchatka	20-24	I5I85	50	4
I2I	-"- - Приморский край -"- - Maritime Region	24-04	I5435	50	4
I23	-"- - Хабаровский край -"- - Khabarovsk Region	08-I6	9745	50	8
I24	-"- - Чукотка -"- - Chukotka	08-I6	7II5	50	8
I25	-"- - Камчатка -"- - Kamchatka	05-08	9655	50	3
I25	-"- - Приморский край -"- - Maritime region	05-08	9705	50	3
I26	Владивосток - -"- Vladivostok - -"-	00-04	I5I75	50	4
I27	-"- - Курильские ос-ва -"- - Is. Kourilles	00-04	I5I85	50	4
I28	-"- - Приморский край -"- - Maritime region	04-08	9735	50	4
I29	-"- - Курильские ~~о-ва~~ Kourilles	05-08	9765	50	3
129	-"- -Камчатка Kamchatka	08-14	9655	50	6
I30	-"- - Хабаровский край -"- - Khabarovsk region	05-09	7205	50	4
I3I	-"- - Корея -"- - Korea	I4-I6	5955	50	2
I3I	-"- - -"-	08-I4	9705	50	6
I32	Ленинград - Узбекская ССР Leningrad - Uzbek SSR	I4-I8	II805	50	4
I33	-"- - Таджикская ССР -"- - Tadji SSR	I0-I4	I52I5	I00	4
I34	-"- - Киргизская ССР -"- - Kirghiz SSR	I0-I8	II755	I00	8
I34	-"- - Чукотка -"- - Chukotka	04-II	7I55	I00	7
I35	-"- - Камчатка -"- - Kamchatka	06-I4	9535	I00	8
I35	-"- - Туркменская ССР -"- - Turkmen SSR	I6-I8	9605	I00	2
I36	-"- - Приморский край -"- - Maritime region	04-08	7285	I00	4
I42	-"- - Казахская ССР -"- - Kazakh SSR	I0-I4	7I35	I00	4

С С С Р
U S S R

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I44	Р и г а – Центр.Урал R i g a Cent. Ural	I5-2I	6025	50	6
I45	–"– – Армянская ССР Armenian SSR	I8-22	I5315	50	4
I47	–"– – Узбекская ССР Uzbek SSR	I5-2I	I5I75	50	6
I47	–"– – Таджикская ССР Tadjik SSR	I4-20	I5I85	50	6
I48	–"– – Туркменская ССР Turkmen SSR	I8-20	II895	50	2
I48	–"– – Киргизская ССР Kirghiz SSR	07-09	9555	50	2
I49	Тбилиси – Московская обл. Tbilisi Moscow Region	I5-I8	I5395	50	3
I49	–"– – Украинская ССР Ukrainian SSR	20-23	II895	50	3
I50	–"– – Московская обл: Moscow Region	I8-2I	II765	50	3
I5I	–"– – Казахская ССР Kazakh SSR	I5-2I	II965	50	6
I5I	–"– – Киргизская ССР Kirghiz SSR	0I-02	II745	50	I
I53	–"– – Таджикская ССР Tadjik SSR	I6-I9	II825	50	3
I53	–"– – Узбекская ССР Uzbek SSR	08-I6	II935	50	8
I54	–"– – Туркменская ССР Turkmen SSR	0I-07	II825	50	6
I55	Алма-Ата – Московская обл. Alma-Ata Moscow Region	I5-I7	I5445	50	2
I56	–"– – –"–	I8-20	7I45	50	2
I57	–"– – Украинская ССР Ukrainian SSR	I5-2I	I7735	50	6
I58	Ташкент – Украинская ССР Tashkent Ukrainian SSR	I5-I9	I5415	50	4
I59	Алма-Ата – Д В К Alma-Ata Far-East Region	I5-2I	I5365	50	6
I60	Ташкент – Московская обл. Tashkent Moscow Region	8-I0	II745	50	2

АФГАНИСТАН
AFGHANISTAN

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность кВт	К-во ча-сов
I	Кабул - Европа Kabul Europe	07-I0	II705	20	3
I	-"- - -"-	06-I0	9645	20	4
I/a/	-"- - -"-	I6-I7	II8I5	20	I
I /a/	-"- - -"-	I5-I7	9545	20	2
I /в/	-"- - Индия India	I8-20	II785	20	2
I /в/	-"- - -"-	04-08	2I725	20	4
I /в/	-"- - -"-	04-08	I7865	20	4
I /с/	-"- - Иран Iran	06-08	II975	20	2
I /с/	-"- - -"-	I7-I8	9695	20	I
I /d/	-"- - С С С Р U S S R	I5-20	II885	20	4
I /e/	-"- - Китай China	I7-I8	II865	20	I
I /e/	-"- - -"-	I7-20	9695	20	3
2	-"- - С С С Р U S S R	07-09	2I705	20	2
2	-"- - Вост.СССР E. U S S R	06-09	6I35	20	3
3	-"- - Африка Africa	I4-I5 03-04	2I745	20	2
4	-"- - Китай China	03-06	25745	20	3
4	-"- - -"-	03-06	2I705	20	3

БОЛИВИЯ
BOLIVIA

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность кВт	К-во часов
	Кочабамба Cochabamba	I2-22	6I65	0,I	I0
	Оруро Oruro	I2-I4 I5-I8	6I85	0,25	5
	-"-	22-23	6I85	-"-	I
	Ла-Пас La Paz	I2-I4 I6-I7	6I95	0,5	3
	-"-	23-24 I4-I8	6I55	I	5
	Потоси Potosi	II-I3 I5-I8	6I35	0,25	5
	Ла- Пас La Paz	II-I8	5975	I	7
	-"-	II-I4 I5-I7	5965	-"-	5
	Оруро Oruro	I3-I5	6I35	0,25	2
	Ла -Пас La Paz	I2-I4 I6-I7	9525	-"-	3
	Сукре Sucre	I4-I6	9525	0,35	2

ГЕРМАНИЯ
ALLEMAGNE

№ № заявок	Направление		Часы работы	Часто-та	Мощность квт	К-во часов
	Лейпциг **Leipzig**	– Внутреннее **Internal**	06-09	7295	12	3
	Мюнхен **Munich**	– –"–	08-12	9625	25	4
	Гамбург **Hamburg**	– –"–	07-11	7245	10	4
	Генигсвустер-гаузен **Koenigswusterhausen**	– –"–	07-10	6045	25	3
	Баден-Баден **Baden-Baden**	– –"–	23-24	6185	1	1
	–"–	–"–	11-14	7245	1	3

ИСПАНИЯ
ESPAÑA

Декабрь 70

Позывной	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Испания España -"-	08-I4	6I55		6
		08-I4	7235		6

Я П О Н И Я

Декабрь 70

J A P A N

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Япония - Внутреннее Japan Internal	23-07	7255	20	8
	-"- -"-	23-07	9625	20	8
	-"- -"-	02-04	6I45	I0	2

У Р У Г В А Й
U R U G U A Y

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность квт	К-во часов
	Уругвай Uruguay	I4-20	6I75		6
	-"-	I7-2I	6I45		4
	-"-	I7-2I	6095		4
	-"-	II-I9	9775		8
	-"-	20-22	I5255		2

ВЕНЕЦУЭЛА
VENEZUELA

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Каракас - Латинская Америка Caracas America Latina	23-08	5975	50	4
2	-"- - Центр.Америка America C.	20-22	II8I5	50	2
3	-"- - Сев.часть Юж.Америки S. America N.	I6-20	2I645	50	4
5	-"- - - " -	I2-I6	I7725	50	4
5	-"- - - " -	20-2I	6I95	50	I

ЮГОСЛАВИЯ

Декабрь 70

YOUGOSLAVIE

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
2	Белград - Сев.Америка, Зап.Европа Belgrade Amérique N., Europe W.	04-06	7225	50	2
3	-"- -"- -"-	I6-I9	I5245	50	3
4	-"- -"- -"-	04-06	9585	50	2
5	-"- -"- -"-	I6-I8	9585	50	2
6	-"- -"- -"-	2I-22	9585	50	I
9	-"- -"- -"-	22-23	7I25	50	I
I0	-"- -"- -"-	02-04	6I45	50	2
I3	-"- - Южн.Америка, Испания Amérique S., Espagne	03-04	I5245	50	I
I4	-"- -"- -"-	I2-I4	25665	50	2
I5	-"- -"- -"-	03-04	II7I5	50	I
I6	-"- -"- -"-	I2-I4	2I505	50	2
I7	-"- -"- -"-	20-2I	9585	50	I
I9	-"- -"- -"-	20-2I	II7I5	50	I
22	-"- -"- -"-	22-24	7265	50	2
24	-"- Австралия, Индия, Турция Australie, Inde, Turquie	06-07	25665	50	I
25	-"- -"- -"-	I4-I6	I5245	50	2
26,27	-"- -"- -"-	06-07 I4-I6	2I505	50	3
28	-"- -"- -"-	2I-22	II7I5	50	I
3I	-"- -"- -"-	2I-22	9625	50	I
37	-"- Южн.Америка, Средиз.море Amérique S., Méditer.	07-08	25665	50	I
38	-"- Средиземное море Méditerranée	I2-I4	9585	50	2
39	-"- Южн.Африка Afrique S.	2I-22	I5245	50	I
40	-"- -"-	07-08	I5245	50	I
43	-"- -"-	06-07	II7I5	50	I
44	-"- -"-	20-2I	I5345	50	I

ЮГОСЛАВИЯ
YOUGOSLAVIE

Декабрь 70 116

№№ заявок	Направление	Часы работы	Часто-та	Мощ-ность кВт	К-во часов
46-47	Белград - С С С Р Belgrade U R S S	I0-I2 05-07	I5305	50	4
49	-"- -"-	I0-I2	II7I5	50	2
50	-"- -"-	I9-20	II7I5	50	I
5I	-"- -"-	06-07	9585	50	I
53	-"- -"-	I9-20	9585	50	I
56	-"- -"-	I9-2I	6095	50	2
57	-"- Сев.и Центр.Европа Europe N. & C.	08-09	I5305	50	I
58	-"- -"-	I3-I5	I5305	50	2
59	-"- -"-	08-09	II7I5	50	I
59	-"- С С С Р U R S S	03-05	6I35	50	2
60	-"- Сев.и Центр.Европа Europe N. & C.	I4-I6	II7I5	50	2
6I	-"- -"-	2I-22	7275	50	I
64	-"- -"-	2I-22	60I5	50	I
65	-"- -"-	05-07	7275	50	2
67	-"- -"-	22-0I	6I75	50	3
68	-"- внутреннее internal	06-I0	6I45	50	4
69	-"- -"-	I0-I7	6I45	50	7
70	-"- -"-	I7-0I	6I45	50	6

К О Р Е Я
K O R E A

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	Колич. часов
	Сеул - внутреннее Seoul internal	23-08	9775	I	9
	-"- -"-	00-08	7275	I	8
	-"- -"-	08-I0	6I95	I	2
	Пхеньян - Внутреннее Phenian Int.	22-0o	96I5	I0	8
	-"- - Сев.Корея N. Korea	00-08	7I65	I	8
	-"- - Ю.Корея S. Korea	03-05	II9I5	I0	2

В Е Н Г Р И Я
H O N G R I E

Декабрь 70

№ № заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Будапешт - Европа Budapest Europe	I5-I9	6I75	I00	4
2	Будапешт - Европа Budapest Europe	I5-20	72I5	I00	5
3	-"- - -"-	20-22	5955	I00	2
5	-"- - Сев.Америка Amérique N.	22-02	72I5	I00	4
6	-"- - Южн.Америка Amérique S.	23-0I	9725	I00	2
7	-"- - Южн.Америка Amérique S.	02-05	72I5	I00	3
8	-"- - -"-	02-05	97I5	I00	3
	-"- - внутреннее internal	09-I3	6065	6	4

Л И Б Е Р И Я

Декабрь 70

L I B E R I A

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Либерия - Бл.и Ср.Восток Liberia - Near and Middle East	22-23	I5445	I00	I
I	-"- - -"-	20-23	I7835	I00	3
2	-"- - Балканы и СССР Balkans and USSR	II-I4	25745	I00	3
2	-"- - - " -	II-I4	2I725	I00	3
3	-"- - Балканы Balkans	22-24	7I65	I0	2
3	-"- - -"-	22-24	I5345	I00	2

ПАРАГВАЙ

PARAGUAY

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Парагвай Paraguay	I8-22	5I55		4
	-"-	I8-22	6I05		4
	-"-	I6-22	6085		6
	-"-	I2-I9	97I5		7
	-"-	I9-22	I5I05		3

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I	Женева - Польша Geneva - Poland	I5-I6	9585	50	I
2	-"- -"-	I5-I6	5975	50	I
5	-"- - С С С Р U S S R	I5-I6	II885	50	I
6	-"- - -"-	I5-I6	7I45	50	I
7	-"- - -"-	I4-I5	6I75	50	I
9	-"- - Средний Восток Middle East	I6-I7	II905	50	I
9	-"- - -"-	I7-I8	II875	50	I
I0	-"- - -"-	I6-I7	9625	50	I
I0	-"- - -"-	I7-I8	96I5	50	I
I3	-"- - Балканы Balkans	I5-I6	II905	50	I
I4	-"- - -"-	I5-I6	7II5	50	I
I7	-"- - Северн.Африка N. Africa	I7-I8	9525	50	I
I8	-"- - -"-	I4-I5	7I05	50	I
I8	-"- - -"-	I4-I5	6I65	50	I
I	Нью-Йорк - Скандинавия New York - Skandinavia	I5-I6	I5375	I00	I
2	-"- - -"-	I4-I6	I7835	I00	2
5	-"- - Зап.Европа West Europe	I5-20	I7875	I00	5
6	-"- - -"-	I7-I8	I5205	I00	I
7	-"- - Средняя Европа Middle Europe	I8-I9	I5205	I00	I
9	-"- - Северная Африка North Africa	I9-2I	I5II5	I00	2
I0	-"- - -"-	I9-2I	I5II5	I00	2
I2	-"- - Южная Африка South Africa	I7-I9	2I605	I00	2
I3	-"- - -"-	2I-24	I5395	I00	3
I4	-"- - Южная и Центр.Америка, Мексика South and C. America, Mexico	23-0I	II975	I00	2

ОРГАНИЗАЦИЯ ОБ"ЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ Декабрь 70 122

UNITED NATIONS

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I5	Нью-Йорк - Южн.Америка, Мексика, Центр.Америка New York - South America, Mexico, C. America	22-0I	I5265	I00	2
I6	-"- - -"- -"- -"-	02-04	II845	I00	2
I7	-"- - -"- -"- -"-	0I-04	I5325	I00	3
I8	-"- - Южн.Америка /Восток/ South America (East)	23-02	I5275	I00	3
I9	-"- -"- -"-	00-0I	II805	I00	I
20	-"- - -"- -"-	02-04	I5295	I00	2
2I	-"- - -"- -"-	02-03	II935	I00	I
x/	Нью-Йорк - СССР, Балканы New York - USSR, Balkans	I2-I7	2I595		5
	-"- - Средн.Восток Middle East	I4-I7	I7755		3
	-"- - Северная Африка North Africa	I3-I8	2I705		5

x/ ПРИМЕЧАНИЕ: В заявке - место передачи Женева. Т.к. в заявленные часы критические частоты оказываются ниже частот вещательного диапазона, место передачи переносится в Нью-Йорк.

Note: In the requirements - transmitter in Geneva. In view of the fact that the required hours the critical frequencies are lower than the frequencies of the Broadcasting frequency Range, the location of the transmitter will be transferred to New York.

И З Р А И Л Ь

Декабрь 70

I S R A E L

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
	Израиль - Европа Israel - Europe	22-23	9605		I
	-"- - Южная Америка South America	I9-22	I5I95		3
	-"- - Северная Америка North America	I8-22	I5I45		4
	-"- - Внутреннее Internal	08-I4	6II5		6
	-"- - Европа Europe	08-09	9575		I
	-"- - Соседние страны Neighbourind Countries	06-I3	7II5		7

Т А Н Ж Е Р
TANGER

Декабрь 70

№№ заявок	Направление	Часы работы	Частота	Мощность квт	К-во часов
I7	Танжер - Западная Европа Tanger - Europe Occidentale	I2-I3	II975	50	I
20	-"- -"-	2I-22	9695	50	I
22	-"- - Центральная Европа Europe Centrale	II-I2	II975	50	I
27	-"- -Ближний Восток Orient Proche	I7-I9	II955	50	2
28	-"- - Южная Америка Amerique de Sud	02-04	I5I55	50	2
30	-"- - Северная Америка Amérique du Nord	00-02	I5I55	50	2

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document No. 99-F

9 novembre 1948

Original: ANGLAIS

Commission 1

COMMISSION DE COORDINATION

PROGRAMMES DES SEANCES DES 10 ET 11 NOVEMBRE

Mercredi 10 novembre		
Commission ou Groupe	Heure	Salle
Principes (3) Technique (4 - Groupe A) Plan (6)	10 h. - 13 h. 10 h. - 13 h. 10 h. - 13 h.	1 2 des Séances Plénières
Application Plan (6 Groupe A) Technique (4)	15 h.30 - 18 h.30 15 h.30 - 18 h.30 15 h.30 - 18 h.30	1 2 (des Séances (Plénières
Demandes (5-Groupe A) Demandes (5-Groupe B) Plan (6-Groupe B) Demandes (5-Groupe C)	15 h.30 - 18 h.30 15 h.30 - 18 h.30 15 h.30 - 18 h.30 15 h.30 - 18 h.30	3 - Permanent 4 5 - Permanent
Jeudi 11 novembre		
Principes (3) Technique (4 - Groupe B) Plan (6 Groupe A)	10 h. - 13 h. 10 h. - 13 h. 10 h. - 13 h.	1 2 des Séances Plénieres
Demandes (5-Groupe A) Demandes (5-Groupe C)	10 h. - 13 h. 10 h. - 13 h.	3 5
Principes (3 - Groupe de travail)	15 h. 30 - 18 h. 30	1
Demandes (5 - Groupe B) Technique (4)	15 h. 30 - 18 h. 30 15 h. 30 - 18 h. 30	2 des Séances Plénieres
Demandes (5 - Groupe A) Demandes (5 - Groupe C)	15 h. 30 - 18 h. 30 15 h. 30 - 18 h. 30	3 5

CONFERENCE INTERNATIONALE DE
RADIODIFFUSION A HAUTES FREQUENCES

México, 1948

Document N°. 100-F

10 novembre 1948

Original: ANGLAIS.

ADDENDUM AU DOCUMENT 15 - F

La Délégation de Hongrie, ayant présenté des lettres de créance provisoires, participera aux travaux des commissions ci-dessous;

2, 3, 4, 5, 6 et 7.